

J  
103  
H44  
1889

CANADA. PARLEMENT.

C. des C.

Procès-verbaux.













# PROCÈS VERBAUX

DES SÉANCES DE LA

# CHAMBRE DES COMMUNES

DU

# CANADA.

---

Session, 1889.

---

TROISIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT.

DU 31 JANVIER AU 2 MAI, INCLUSIVEMENT.



OTTAWA:  
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN,  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

---

1889.



# INDEX.

## A

**ADAMS, A. ET J.** :—Voir *Carrier Dove*.

**ADRESSE À SA MAJESTÉ** :—Voir *Ontario, limites de*.

**AFFAIRES MUNICIPALES** :—Voir *Loi criminelle*, 4.

**AFFAIRES PUBLIQUES** :—Voir *Enquêtes*.

**AGRICULTURE** :—Rapport du ministre pour 1888; M. Carling, 88. Imprimé. Doc. de la Session, n° 5.

**AGRICULTURE ET COLONISATION** :—Comité permanent à nommer, 13. Rapport, 35. Amendé et adopté, 40. Emploi d'un sténographe, 94. M. McCulla au lieu de M. Colby, 128. Rapport, 464. Appendice n° 4. Imprimé dans le journal; rapport du sous-comité imprimé pour distribution, 519.

**AJOURNEMENTS SPÉCIAUX** :—Mercredi des Cendres, 181. Annonciation, 267. Décès de l'honorable J. H. Pope, 299. Vendredi Saint, 376. Jusqu'à 1.30 ce jour, 515. Jusqu'à 11 a.m., 526.

**ALBERTA, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE D'** :—Pétition pour acte, 25. Rapport; Bill (n° 14) : M. Shanly, 54. 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, 60. Rapporté amendé, 101. En comité, 111. Motion pour troisième lecture; amendement-Watson déclaré hors d'ordre; heure pour bills privés expirée, 129. Délibéré de nouveau; amendement-Watson rejeté, 132. 3e lecture et passé, 134. Passé par le Sénat, 189. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 50.

**ALBERTA ET ATHABASKA, CIE DU CHEMIN DE FER D'** :—

1. Pétition pour acte, 70. Rapport sur l'avis, 87. Bill (n° 49) : M. Davis, 110. 2e lecture et renvoyé au comité des chemins de fer, 169. Rapporté amendé, 209. 3e lecture et passé, 245. Passé au Sénat avec amendements, 298. Amendements modifiés, 315. Approbation du Sénat, 331. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 65.

2. Pétition adverse au bill, 221.

**ANNAPOLIS ET LIVERPOOL, CHEMIN DE FER D'** :—Ordre—Rapport d'exploration du,— M. Jones (Halifax), 298. Réponse, 396. Pas imprimée, 519. Doc. de la Session, n° 22j.

**ARCHIVES DU CANADA** :—Rapport pour 1888: M. Carling, 255. Imprimé. Doc. de la Session, n° 5a.

**ARMES À FEU** :—Bill (n° 134) du Sénat concernant l'usage abusif des,— 338. 1re lecture : M. Brown, 345.

**ASSINIBOÏA, EDMONTON ET UNJIGA, CIE DU CHEMIN DE FER D'** :—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis; bill (n° 19) : M. Dawson, 65. 2e lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, 94. Rapporté amendé, 143. 3e lecture et passé, 153. Passé par le Sénat, 217. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 53.

**ASSINIBOINE, RIVIÈRE:**—Pétition de la corporation de Winnipeg pour un acte à l'effet d'utiliser la,— 70. Rapport sur l'avis; bill (n° 63): M. Watson, 127. 2e lecture et référé au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté amendé, 257. 3e lecture et passé, 280. Passé par le Sénat, 320. Sanctionné, 368.— 52 Vic., chap. 89.

**ASSINIBOINE, CIE DE POUVOIR HYDRAULIQUE DE L':**—Pétition pour acte, 70. Rapport sur l'avis, 87. Bill (n° 67): M. Ross, 128. 2e lecture et référé au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté amendé, 279. 3e lecture et passé, 290. Passé par le Sénat, 331. Sanctionné, 269.—52 Vic., chap. 88.

**ASSURANCE :—**

1. Sommaire préliminaire des compagnies canadiennes en 1888: M. Foster, 26. Imprimé. Doc. de la session, n° 11a.
2. Rapport subséquent, 439. Imprimé. Doc. de la session, n° 11b.
3. Réponse à Ordre (1888). Relevé des compagnies patentées en Canada et montant des risques contre le feu, depuis 1881, 164. Imprimée, 343. Doc. de la session, n° 43.

**ASSURANCE DES MANUFACTURIERS, CIE D':**—Ordre.—Listes des actionnaires: M. Lister, 219. Réponse, 243. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 43b.

**ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE DE LONDON EN CANADA, CIE D':**—Pétition pour acte, 87. Rapport sur l'avis, 101. Bill (n° 50): M. Marshall, 110. 2e lecture; au comité des Banques, 169. Rapport, préambule non prouvé; honoraire remboursé, 193.

**ASSURANCE MUTUELLE SUR LA VIE DE L'ONTARIO, CIE D':**—Pétition pour acte, 25. Rapport sur l'avis; bill (n° 42): M. Bowman, 102. 2e lecture; au comité des Banques, 134. Rapporté amendé, 186. 3e lecture et passé, 195. Amendé au Sénat, 268. Concours, 280. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 96.

**ASSURANCE SUR LA VIE, DITE DE LA PUISSANCE, CIE D':**—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis; Bill (n° 24): M. Trow, 65. 2e lecture; au comité des Banques, 94. Rapporté, amendé, 151. 3e lecture et passé, 169. Passé au Sénat, 227. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 95.

**ATLANTIQUE ET NORD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER:**—Pétition pour acte, 109. Rapport sur l'avis, 127. Bill (n° 65): M. Hall, 128. 2e lecture et référé au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté amendé, 186. En comité, 3e lecture et passé, 245. Passé par le Sénat, 303. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 71.

**AUDITEUR GÉNÉRAL:**—Rapport sur les comptes de crédits, 1888: M. Foster, 26. Au comité des comptes publics, 66. Imprimé dans les documents de la session, n° 3.

## B

**BAGWELL, GEO. McDONALD:**—Voir *Divorce*, 1.

**BAIE DE QUINTÉ, CIE DU PONT DE LA:**—Pétition pour acte, 117. Rapport sur l'avis, 144. Bill (n° 75): M. Corby, 146. 2e lecture; au comité des Bills privés, 170. Rapporté, 215. 3e lecture et passé, 227. Passé au Sénat, 286. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 87.

- BANQUES ET COMMERCE** :—Comité à nommer ; rapport, 13, 31. Concours, 40. M. Colter ajouté, 94. M. Edwards au lieu de M. Colby, 128. **1<sup>er</sup> RAPPORT**, 151. **2<sup>e</sup> RAPPORT**, 176. **3<sup>e</sup> RAPPORT**, 186. **4<sup>e</sup> RAPPORT**, 193. **5<sup>e</sup> RAPPORT**, 233. **6<sup>e</sup> RAPPORT**, 289. **7<sup>e</sup> RAPPORT**, 367.
- BANQUES DU CANADA** :—Listes des actionnaires, 31 décembre, 1888 : Sir John A. Macdonald, 152. Imprimées dans les documents de la session, n° 18.
- BANQUES D'ÉPARGNE DU GOUVERNEMENT** :—Ordre en conseil promulguant certains règlements au sujet des,—M. Foster, 66. Pas imprimés, 145. Doc. de la session, n° 34.
- BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES** :—Etats pour Chicoutimi, Gaspé, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, 463. Pas imprimés, 520. Doc. de la session, n° 79.
- BAPTISTE D'ONTARIO ET QUÉBEC, CONVENTION** :
1. Pétitions pour actes, 39, 47, 87. Rapport sur l'avis ; bill (n° 30) : M. Denison, 88. 2<sup>e</sup> lecture ; au comité des Bills privés, 111. Rapporté amendé, 161. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 169. Amendements par le Sénat, 218. Adoptés, 227. Honoraire remboursé, 284. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 105.
  2. Pétitions en faveur du bill, 110.
- BARRINGTON, HAVRE D'HIVER DE** :—Pétition concernant l'hivernage des bateaux de pêche et des caboteurs, 233.
- BATEAUX À VAPEUR, ACTE D'INSPECTION DES** :—Bill (n° 130) amendant de nouveau l',—M. Tupper, 289. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lectures et passé, 312. Passé au Sénat, 348. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 23.
- Voir *Inspecteurs de coques de navires*.
- BEAR RIVER, MAÎTRE DE HAVRE DE** :—Pétition pour la nomination d'un,—283.
- BEAUHARNOIS, CANAL DE** :—Ordre—Rapport de l'ingénieur Crawford en 1877-78, etc. M. Bergeron, 136. Réponse, 375. Pas imprimée, 414. Doc. de la session, n° 49g.
- BELLE VALLÉE** :—Voir *Postes*, 4.
- BELLEVILLE ET HASTINGS-NORD, CIE DU CHEMIN DE FER DE** :—Ordre—Correspondance entre le Grand Tronc et le gouvernement au sujet de la subvention pour compléter cette ligne entre Madoc et Eldorado. M. Burdett, 71. Réponse, 193. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 22f.
- BELLEVILLE, SALLE D'EXERCICES** :—Voir *Milice et Défense*, 4.
- BELLEVILLE, HAVRE DE** :—Bill (n° 116) : M. Tupper, 252. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lectures et passé, 312. Amendements par le Sénat, 348. Adoptés avec un amendement, 355. Adopté par le Sénat, 388. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 35.
- BERLIN ET DU PACIFIQUE CANADIEN, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE** :—Pétition pour acte, 70. Rapport sur l'avis ; Bill (n° 58) : M. Bowman, 127. 2<sup>e</sup> lecture ; au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté amendé, 209. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 227. Passé par le Sénat, 286. Sanctionné, 363.—52 Vic., chap. 75.
- BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT** :—
1. Rapport des bibliothécaires, 13. Imprimé—Doc. de la session, n° 19.
  2. Comité spécial nommé et message au Sénat, 35. Message du Sénat, 118. **1<sup>er</sup> RAPPORT**, 202. **2<sup>e</sup> RAPPORT** des sous-comités ; comptes courants, 439.

## BIENVEILLANCE, SOCIÉTÉS DE :—

1. Bill (n° 94) : M. Dickinson, 164.
2. Pétitions favorables à un bill, 93, 110, 117, 125, 131, 151, 160, 167, 175, 185, 201, 215, 221, 225, 233, 243, 251, 289, 295, 305. Pétitions adverses, 282, 295, 319.

BILLOTS DE SCIAGE :—Ordre. Relevé du montant des droits d'exportation perçus sur les,—et autre bois en 1888 : M. Weldon (St. Jean), 136. Réponse, 210. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 45a.

Voir *Orme—Pin et Epinette—Ottawa—Subsides*, 14.

## BILLS PRIVÉS :—

1. Comité à nommer, 13. Rapport, 33. CONCOURS, 40. 1<sup>er</sup> RAPPORT, 161. 2<sup>e</sup> RAPPORT, 186. 3<sup>e</sup> RAPPORT, 215. 4<sup>e</sup> RAPPORT, 283. 5<sup>e</sup> RAPPORT, 329. 6<sup>e</sup> RAPPORT, 345.
2. Pétitions pour bills privés—délai prolongé, 54.
3. Présentation de bills privés—délai prolongé, 54.
4. Rapports de comités—délai prolongé, 209, 279.
5. Requêtes pour présenter des pétitions, 146, 152, 202.
6. Pétitions reçues le jour de la présentation, 118, 146, 152, 161.
7. Heure des bills privés—expiration, 316.

BLÉ D'INDE :—Motion—Landerkin pour remise de droits à l'importation par des éleveurs de bétail ; l'Orateur quitte le fauteuil, 71. Reprise du débat, 80. Amendements Fisher et Flynn rejetés ; Amendement principal rejeté, 81, 84.

## BLÉ ET FARINE IMPORTÉS :—

1. Ordre—Quantité de,—des Etats-Unis pendant les derniers six mois de 1888 : M. Smith (Ontario), 55. Réponse, 103. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, n° 39.
2. Pétitions pour changer les droits sur le,—131, 151, 159, 201.

## BOIS DE CHARPENTE ET DE SERVICE :—

1. Résolution pour l'inspection et le mesurage du,—M. Costigan, 187. En comité, 226. Adoptée et agréée, 227, 228.
2. Bill (n° 113) concernant l'inspection du,—M. Costigan, 228. Bill retiré, 393.
3. Pétitions adverses au bill précédent, 337, 391.

BONS ET GARANTIES :—Voir *Secrétaire d'Etat*, 2.

BRÉSIL :—Voir *Jones*.

BREVETS D'INVENTIONS, ACTE DES :—Bill (n° 101) amendant l',—sir J. Thompson, 203. 2<sup>e</sup> lecture et amendé, 393. En comité ; 3<sup>e</sup> lecture et passé, 405. Passé au Sénat, 526. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 29.

BROWN, J. A. :—Voir *Pêcheries*, 13.

BUDGETS :—Pour 1889-90 ; au comité des Subsides, 54. B. supplémentaire, 1888-89 ; référé, 311. B. supplémentaire, 1889-90, 405. B. additionnel 1889-90, p. 49. Imprimés. Doc. de la session, n° 2.

BUDGET, DISCOURS DU :—Ordre—Coût total de la publication du,—depuis 1867 : M. Landerkin, 40.

## C

**CABOTAGE, PRIVILÈGES DE :—**Voir *Navires naufragés*.

**CALGARY, ALBERTA ET MONTANA, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—**Pétition pour acte, 93. Rapport sur l'avis, 101. Bill (n° 41) : M. Davis, 102. 2<sup>e</sup> lecture; au comité des Chemins de fer, 134. Rapporté amendé, 136. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 194. Passé au Sénat, 234. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 51.

**CAMPBELL, CAPITAINE RONALD :—**Ordre—Destitution comme maître de havre à Summerside : M. Perry, 244. Réponse, 319. Pas imprimée, 345. Doc. de la session, n° 46a.

**CANAU, STATISTIQUES :—**Pour la saison de navigation de 1887. Imprimées dans les documents de la session, n° 4a.

**CANAU :—**Ordre—Soumissions demandées et reçues pour travaux, qui ont été rejetées sur le rapport de l'ingénieur en chef : M. Casey, 216. Réponse, 383. Pas imprimée, 414. Doc. de la session, n° 49h.

**CANAU, TRAFIC DU DIMANCHE SUR LES :—**Ordre—Correspondance au sujet de l'ouverture des canaux le dimanche : M. Rykert, 137. Réponse, 289. Pas imprimée, 344. Doc. de la session, n° 49c.

**CAP-BRETON, CHEMIN DE FER DU :—**

1. Réponse à Ordre de la dernière session—Correspondance avec les entrepreneurs Sims et Slater : Sir Hector Langevin, 26. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 22.

2. Réponse—Correspondance relative aux soumissions pour le pont de Grand Narrows : Sir John A. Macdonald, 383. Pas imprimée, 414. Doc. de la session, n° 69a.

3. Pétition demandant qu'il ne soit pas construit de pont à Grand Narrows, 160.

4. Pétitions pour changement de tracé, 160, 167, 202.

Voir *Subsides*, 9.

**CAPITAINES ET SECONDS DE NAVIRES :—**Bill (n° 26) modifiant l'acte concernant les,—M. Tupper, 70. 2<sup>e</sup> lecture, 103. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 226. Amendé au Sénat, 303. Concours, 311. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 21.

**"CARRIER DOVE" :—**Ordre—Correspondance concernant la réclamation de MM. A. et J. Adams pour perte de leur navire, le,—M. Mitchell, 337. Réponse, 405. Pas imprimée, 520. Doc. de la session, n° 75.

**CAUTIONNEMENTS :—**Bill (n° 97) modifiant le statut révisé concernant les,—M. Davies, 169.

**CENDRES DE BOIS :—**Pétition pour un droit d'exportation sur les,—273.

**CENS ÉLECTORAL :—**

1. Bill (n° 4) amendant de nouveau l'acte du,—sir J. Thompson, 27. Motion pour deuxième lecture; amendement Laurier, 306. Rejeté, 308. 2<sup>e</sup> lecture et progrès, 309. En comité, 311. Amendé, 326. Motion pour troisième lecture; amendements Charlton, Davies et Watson, rejetés; 3<sup>e</sup> lecture et passé, 360. Amendé au sénat, 441. Concours, 507. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 9.

2. Ordre—Dépenses au 1<sup>er</sup> janvier, 1889, pour les listes électorales : M. Charlton, 136. Réponse, 305. Imprimée dans les documents de la session, n° 66, p. 343.

Voir *Subsides*, 25.

CENTRAL DU NORD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER :—Réponse supplémentaire à ordre (1888.) Correspondance, subvention en terres : Sir H. Langevin, 26. Pas imprimée, 144. Doc. de la session, n° 22c.

CHAMBRE DES COMMUNES :

1. Nomination du bureau d'Economie Interne, 48.
2. Résolution en comité général. Allocation sessionnelle des sénateurs et députés : Sir John Thompson, 238. Adoptée, 267.
3. Bill (n° 120) modifiant l'acte du sénat et de la Chambre des Communes : Sir John Thompson, 268. 2e et 3e lectures et passé, 289. Passé au sénat, 320. Sanctionné, 369,—52 Vic., chap. 10.
4. Bill (n° 108) modifiant l'acte de la Chambre des Communes : Sir J. Thompson, 216. 2e et 3e lectures et passé, 267. Passé au Sénat, 303. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 11.
5. Bill (n° 111) modifiant l'acte du Sénat et de la Chambre des Communes. M. Skinner, 216.
6. Recettes et dépenses pour 1888-89, p. 215.
7. Motion-Charlton. Longueur des séances limitée à minuit ; motion retirée, 203.

CHAPELAINS DES INSTITUTIONS PUBLIQUES :—Ordre. Noms des,—avec dates de nomination et salaires : M. Innes, 40. Réponse, 226. Pas imprimée, 275. Doc. de la Session, n° 52.

CHARBON :—Réponse à ordre (1888.) Soumissions pour fourniture de charbon au gouvernement pendant la dernière année civile : Sir H. Langevin, 26. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, n° 24.

CHARBON, MARCHANDS DE—N. Ecosse :—Pétitions pour acte obligeant les,—à approvisionner les navires suivant l'ordre de leur arrivée au port, 132, 167, 185, 201.

CHARBON ET DE NAVIGATION DU NORD-OUEST, CIE DE :—Voir *Chemins de fer, subventions*, 5, 7.

CHAUDIÈRES-A VAPEUR, CIE CANADIENNE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE DES :—Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis ; Bill (n° 25) ; M. Cockburn, 65. 2e lecture ; au comité des Banques, 94. Rapporté amendé, 151. 3e lecture et passé, 169. Passé au Sénat, 227. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 97.

CHEMINS DE FER ; PROTECTION DES OUVRIERS DE :—

1. Bill (N° 53) pour la,—M. Purcell, 110.
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 283, 295.

CHEMINS DE FER, SUBVENTIONS AUX :—

1. Résolutions autorisant l'octroi de,—y mentionnés, 391, 392. En comité, 415. Adoptées, 416. Rapportées et agréées, 431.
2. Résolutions pour le même objet, 436. Recommandation de Son Excellence, 439. En comité ; progrès, 499. Considérées, 508. Adoptées ; amendements Davies et Cartwright, 510, 511. Amendements rejetés et résolutions agréées, 512.
3. Résolution concernant le chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique ; adoptée, 466. Agréée, 507.

CHEMINS DE FER, SUBVENTIONS AUX :— *Suite.*

4. Bill (N° 148) autorisant l'octroi de subventions aux chemins de fer y mentionnés ; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lectures, 512. En comité, amendé, 3<sup>e</sup> lecture et passé, 523. Passé au Sénat, 535. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 3.
5. Résolution autorisant l'octroi de subventions en terres aux compagnies suivantes : charbon et navigation du Nord-Ouest ; chemin de fer et charbon de la Vallée du Daim ; chemin de fer du Nord-Ouest du Canada ; chemin de fer et canal du Lac Manitoba ; M. Dewdney, 436. Adoptée et agréée, 531, 532.
6. Résolution concernant le chemin de fer de la Montagne de Bois, à Qu'Appelle, 507. Adoptée et agréée, 532.
7. Bill (N° 152) autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines Cies de chemins de fer ; M. Dewdney ; lu trois fois et passé, 532. Passé au Sénat, 535. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 4.
8. Résolution concernant une subvention à la Cie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan pour compléter sa ligne jusqu'à Régina ; sir John A. Macdonald, 435. Adoptée et agréée, 525, 526.
9. Bill N° 151) concernant un arrangement y mentionné avec la Cie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan ; sir John A. Macdonald ; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lectures, 526. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 529. Passé au Sénat, 535. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 5.
10. Papiers et correspondance concernant les subventions à certaines Cies de chemins de fer y mentionnées ; sir John A. Macdonald, 513. Imprimés, 530. Doc. de la session, N° 22m.

## CHEMIN DE FER ET CANAUX :

1. Rapport annuel du Ministre, 1887-88 ; sir John A. Macdonald, 118. Imprimé dans les documents de la session, N° 10.
2. Statistiques des chemins de fer du Canada : sir John A. Macdonald, 383. Imprimées dans les documents de la session, N° 10a.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :—Comité à nommer, 13. Rapport, 32. Adopté, 40. 1<sup>er</sup> RAPPORT, 101. MM. Colter et Davin ajoutés, 91. 2<sup>e</sup> RAPPORT, 143. 3<sup>e</sup> RAPPORT, 163. 4<sup>e</sup> RAPPORT, 176. 5<sup>e</sup> Rapport, 186. 6<sup>e</sup> RAPPORT, 209. 7<sup>e</sup> RAPPORT, 225. 8<sup>e</sup> RAPPORT, 237. Bill référé pour considération, 246. 9<sup>e</sup> RAPPORT, 257. 10<sup>e</sup> RAPPORT—prolongation du délai pour réception des rapports, 279. 11<sup>e</sup> RAPPORT—retrait d'un bill, 305. 12<sup>e</sup> RAPPORT—amendements du sénat aux bills (n° 61) et n° 73), 351. 1<sup>3<sup>e</sup></sup> RAPPORT—recommandant de ne pas passer le bill (n° 115), 413.

## CHEMINS DE FER, ACTE DES :—

1. Bill (n° 9) modifiant l',—M. Cook, 36. 2<sup>e</sup> lecture ; au comité spécial sur les Bills Nos 13 et 16, p. 154. Rapport adverse au bill, 226. Renvoi à six mois, 320.
2. Bill (n° 115), du Sénat, pour amender l',—245. 1<sup>ère</sup> lecture : M. White (Renfrew), 267. Transféré aux ordres du gouvernement, 355. 2<sup>e</sup> lecture ; au comité des Chemins de fer, 367. Rapport adverse au bill, 413.

CHEMINS DE FER, SOMMES DÉPENSÉES pour :—Voir *Subsides*, 19, 20, 21.

CHEMINS DE FER, FACILITÉS DE COMMUNICATION PAR :—Pétition pour,—jusqu'à Prince-Albert, district de la Saskatchewan, 391.

**CHIGNECTOU, CIE. DU CHEMIN DE FER DE TRANSPORT MARITIME DE :—**Prospectus publié dans le "London Times": M. Foster, 520. Pas imprimé, 530. Doc. de la session, n° 22n.

**CLUB DES PATINEURS DE QUÉBEC :—**Voir *Québec*.

**COALITIONS ET SYNDICATS :**

1. Bill (n° 56) pour admission en franchise des marchandises contrôlées par des, —M. Edgar, 118.
2. Pétitions en faveur de ce bill, 283, 295 :—Voir *Loi criminelle*, 2, 3.

**COBOURG, NORTHUMBERLAND ET PACIFIQUE, CIE. DU CHEMIN DE FER DE :—**Pétition pour acte, 117. Rapport sur l'avis, et Bill (n° 57): M. Guillet, 126. 2e lecture; au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté amendé, 186. 3e lecture et passé, 195. Passé au sénat, 277. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 62.

**COBOURG, VILLE DE :**

1. Résolution pour venir en aide à la,—M. Foster, 435, 436. Adoptée, 532. Rapportée et agréée, 533.
2. Bill (n° 153) pour même objet: M. Foster; lu trois fois et passé, 533. Passé au Sénat, 535. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 6.

**COLLÈGE MILITAIRE ROYAL :—**Voir *Subsides*, 26.

**COLLÈGE DE LA REINE À KINGSTON :—**

Pétition pour acte, 70. Rapport sur l'avis, 101. Bill (n° 46): M. Kirkpatrick, 102. 2e lecture; au comité des Bills privés, 134. Rapporté amendé, 186. 2e lecture et passé, 216, 217. Amendé au Sénat, 277. Concours, 280. Horaire remboursé, 283. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 103.

**COLLINGWOOD, HOPITAL GÉNÉRAL ET DE MARINE DE :—**Etat pour 1888, p. 463. Pas imprimé, 520. Doc. de la Session, n° 41.

**COLOMBIE ANGLAISE, TERRES À LA :—**Bill (n° 128) transportant certaines terres à la C. Anglaise: M. Dewdney, 289. 2e et 3e lectures et passé, 312. Passé au Sénat, 348. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 7.

**COMITÉS PERMANENTS :—**A nommer, 13. Comité spécial pour préparer les listes des,—27. Rapport, 31. Amendé et adopté, 40.

**COMITÉS :**

1. *Spéciaux*—Débats de la chambre, 18. Adresse en réponse au discours du Trône, 20. Fraudes commises au préjudice des fermiers au moyen de billets promissoires, 27. Choix des comités permanents, 27. Bibliothèque, 35. Boîte de scrutin, 41. Bill (n° 2) aide aux navires naufragés et désemparés, 118. Bill (n° 16). Fraudes dans la fourniture du lait, 118.
2. *Permanents*—Ordres permanents, 33, 35. Privilèges et élections, 31, 40. Lois expirantes, 31, 40. Chemins de fer et canaux, 32, 40. Bills privés, 33, 40. Impressions, 33, 40. Comptes publics, 34, 40. Banques et commerce, 34, 40. Agriculture et colonisation, 35, 40.
3. Membres ajoutés ou substitués, dans les comités, 40, 80, 94, 128, 152, 154.
4. Emploi d'un sténographe, 27, 94, 146.
5. Autorisation de faire rapport de temps à autre, 210.

**COMMERCE, TRAITÉS DE :—**Motion, Cartwright pour négocier des,—directement avec les pays étrangers, par l'entremise du Gouverneur Général, 94. Rejetée, 95. Voir *Subsides*, 5, 6.

**COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL** :—Voir *Montréal*.

**COMMISSION AUX FONCTIONNAIRES PUBLICS** :—Liste des commissions données en 1888 : Sir H. Langevin, 60. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, n° 31.

**COMPTES PUBLICS DU CANADA** :—Pour l'exercice 1887-88 : M. Foster, 18. Imprimés—Doc. de la Session, n° 2. Référés au comité des Comptes publics, 66.

**COMPTES PUBLICS** :—Comité à nommer, 13. Rapport, 34. Concours, 40. Comptes publics, rapport de l'Auditeur. Mandats du Gouverneur Général et relevé des dépenses imprévues, référés au comité, 66. M. Ferguson (Welland) substitué à M. Colby, 128. Emploi d'un sténographe, 146. Message au Sénat demandant d'interroger l'hon. W. E. Sanford, 221. Permission donnée, 234. Emploi d'un sténographe, 238. **1er RAPPORT**—Dépenses générales d'immigration par W.A. Webster, 343. (Appendice n° 2). **2e RAPPORT**—comptes d'immigration de Henry Smyth, 351. (Appendice n° 2a). **3e RAPPORT**.—Dépenses pour habillement, milice et défense, 367. (Appendice, n° 2b.) Deuxième et troisième rapports, imprimés, 387. Premier rapport pas imprimé, 415. Ordonné que le deuxième et troisième rapports soient imprimés pour l'usage des membres. 520.

**COMTÉS DE L'OUEST, CHEMIN DE FER DES** :—Bill (n° 127) : Sir J. Thompson, 284. 2e et 3e lectures et passé, 312. Passé au Sénat, 348. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 8.

Voir *Windsor et Annapolis*.

**COMMERCE ET NAVIGATION** :—Tableau pour 1887-88 : M. Bowell, 18. Imprimés. Doc. de la session, n° 1.

**CONFÉRENCE DE QUÉBEC, 1887** :—Adresse—Résolutions passées à la,—et les papiers y relatifs : M. Edgar, 48. Réponse, 305. Pas imprimée, 304. Doc. de la session, n° 65.

**CONGRÉGATIONALISTES DU CANADA, SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DES** :—Pétition pour acte, 87. Rapport sur l'avis, 101. Bill (n° 44) : M. Holton, 102. 2e lecture ; au comité des Bills Privés, 134. Rapporté, 186. 3e lecture et passé, 216. Honoraire remis, 222. Amendé au sénat, 277. Concours, 280. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 106.

**CONNAISSEMENTS** :—Bill (n° 92) du Sénat ; 1re lecture : Sir J. Thompson, 164. 2e et 3e lectures et passé, 524. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 30.

**CONVICTIONS SOMMAIRES, ACTE DES** :—Voir *Loi Criminelle*, 7.

**COQUES DE NAVIRES** :—Voir *Inspecteurs de Coques*.

**CORNWALL, CANAL DE** :—

1. Ordre—Correspondance, rupture du,—M. Bergin, 135. Réponse, 193. Imprimée, 413. Doc. de la session, n° 49.
2. Ordre—Rapports et plans du canal faits en 1832, 33 et 34 : M. Bergin, 234. Réponse, 375. Imprimée, 413. Doc. de la session, n° 49.
3. Adresse—Soumissions reçues en 1888 pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops : M. Trow, 297. Réponse, 431. Pas imprimée. Doc. de la session, n° 49f.

**COUR MARITIME DE L'ONTARIO** :—

1. (Bill N° 38) pour étendre la juridiction de la,—M. Charlton, 94.
2. Règles générales de la,—Sir John Thompson, 392. Pas imprimées, 415. Doc., de la session, N° 73.

COUR DE L'ECHIQUIER DU CANADA:—Bill (N° 109) modifiant l'acte de la,—Sir John Thompson, 216 2e. et 3e lectures et passé, 267. Passé au Sénat, 303. Sanctionné, 368.—52 Vic, chap. 38.

COUR SUPRÊME:—Bill (N° 95) concernant la,—M. Weldon (St-Jean), 164.

COURS SUPRÊME ET DE L'ECHIQUIER:—

1. Bill (N° 105) amendant de nouveau l'acte des,—Sir John Thompson, 210. 2e et 3e lectures et passé, 267. Amendé au Sénat, 320. Concours, 326. Sanctionné, 369.—52 Vic, chap. 37.
2. Copie des Ordres Généraux Nos 84 et 85: Sir John Thompson, 222. Imprimés pour distribution, 273. Doc. de la session, N° 50.

CRIMINELLES, CAUSES:—Rapport d'un comité du Conseil privé au sujet d'appels au comité judiciaire du Conseil privé de sa Majesté dans les,—M. Foster, 460. Imprimé dans les documents de la session, N° 77, p. 519.

CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX:—

1. Bill (N° 3): M. Brown, 27. Motion pour deuxième lecture; renvoi à 6 mois, rejeté, 111. 2e lecture, 111. En comité; pas de rapport, 153. Motion pour remettre le bill sur les ordres du jour; renvoi à 6 mois, rejeté, 161. Motion adoptée, 163. En comité; pas de rapport, 218.
2. Pétitions en faveur du bill, 48, 79, 151, 167, 175, 185, 215, 225, 233.
3. Pétitions adverses au bill, 110, 151, 159, 167, 175, 221, 225.

## D

DÉBATS DE LA CHAMBRE:—Comité nommé: M. Bowell, 18. 1er RAPPORT concernant le format et la reliure; M. A. Raby, traducteur, 101. Adopté, 118, M. Prior substitué à M. Baker, 128. 2e RAPPORT—Copies des discours des membres, 267. Motion pour adoption du second rapport; amendement Choquette, 295. Objection soulevée; décision de l'Orateur; rapport adopté, 296. 3e RAPPORT—Règles pour l'impression des débats, 463.

DÉPARTEMENT PUBLICS:—Bill (n° 110) abrogeant certains actes concernant les,—M. Mills (Bothwell), 216.

DÉPENSES IMPRÉVUES:—Du 1er juillet, 1888, au 31 janvier, 1889: M. Foster, 26. Au comité des comptes publics, 66. Pas imprimé, 145. Doc. de la session, n° 28.

DÉPUTÉ GOUVERNEUR:—Lettre du secrétaire du Gouverneur; sanction de bills par le juge Strong, 210, 351. Message désirant la présence de la chambre; bills sanctionnés, 241, 368.

DÉPUTÉS:

1. Ayant prêté serment et pris leurs sièges: 11, 12, 18, 25, 48, 60, 80.
2. L'Orateur annonce les vacances survenues dans la députation, 10.
3. L'Orateur annonce l'élection de députés, 11, 18, 80.
4. Député décédé pendant la session, l'hon. J. H. Pope, 299.

**DERBY, CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT SUR:—**

1. Ordre—Correspondance relative à la demande d'indemnité pour dommages, formulée par G. R. Parker: M. Mitchell, 337. Réponse, 507. Pas imprimée, 531. Doc. de la session, n° 51a.
2. Ordre—Papiers concernant la condition du chemin de fer subventionné par l'Etat à partir de l'extrémité ouest de l'embranchement sur Derby: M. Mitchell, 337. Réponse, 431. Pas imprimée. Doc. de la session, n° 22k.

**DÉSAVEU:—**

1. Adresse—Ordres en conseil concernant le désaveu des actes passés par la législature de Québec en 1887: M. Langelier (Montmorency), 135. Réponse 187. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 47.
2. Adresse—Ordre en conseil—désaveu de l'acte pour conversion de la dette: M. Langelier (Montmorency), 135. Réponse, 243. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 47a.
3. Adresse—Ordres en conseil—désaveu de l'acte concernant le barreau de Québec passé en 1886: M. Langelier (Montmorency), 135. Réponse, 252. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 47b.
4. Adresse—Ordres en conseil—désaveu de l'acte des magistrats: M. Langelier (Montmorency), 135. Réponse partielle, 252. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 47c.

Voir *Yonge et Escott*.

**DIMANCHE, OBSERVATION DU:—**Pétition demandant de cesser le trafic sur le canal Welland le dimanche, 126, 251.

Voir *Canaux*.

**DISCOURS DU TRÔNE: Lu par l'Orateur, 12. A considérer, 13. Résolution pour une adresse, 18, 19. Adresse rédigée par un comité spécial, 20. Adoptée, 21. Réponse de Son Excellence, 146. Discours de prorogation, 537.****DIVORCE:—**

1. Pétition de Geo. McD. Bagwell, 53. Rapport sur l'avis, 65. Bill (n° 128) du Sénat, 277. 1re lecture: M. Brown, 284. 2e lecture; au comité des Bills Privés, 320. Rapporté, 329. En comité, 347. 3e lecture et passé, 354. Sanctionné, 535.—52 Vic., chap. 107.
2. Pétition de Wm G. Lowry, 53. Rapport sur l'avis, 65. Bill (n° 119) du Sénat, 255. 1re lecture: M. Small, 284. Motion pour deuxième lecture rejetée, 306. Bill remis sur les ordres du jour pour seconde lecture, 311. 2e lecture; au comité des Bills Privés, 320. Rapporté avec nouvelle preuve, 345. (Appendice n° 3). Motion pour comité général; amendement Thompson rejeté, 354. 3e lecture et passé, 355. Sanctionné, 535.—52 Vic., chap. 108.
3. Pétition de Wm H. Middleton, 59. Rapport sur l'avis, 65. Bill (n° 125) du Sénat, 283. 1re lecture: M. Small, 284. 2e lecture; au comité des Bills Privés, 320. Rapporté, 329. En comité, 347. 3e lecture et passé, 354. Sanctionné, 535.—52 Vic., chap. 109.
4. Pétition de Arthur Wand, 54. Rapport sur l'avis, 65. Bill (n° 124) du Sénat, 283. 1re lecture: M. Small, 284. 2e lecture; au comité des Bills Privés, 320. Rapporté, 329. En comité, 347. 3e lecture et passé, 354. Sanctionné, 535.—52 Vic., chap. 110.
5. Pétition de Bennett Rosamond, 54. Rapport sur l'avis, 65.

## DOUANES :

1. Résolution modifiant l'acte des douanes : M. *Bowell*, 187. Adoptée, 254.
2. Bill (n° 117) pour amender de nouveau l'acte des douanes : M. *Bowell*, 254. 2e lecture et amendé, 327. 3e lecture et passé, 377. Amendé au Sénat, 475. Sanctionné, 536.—52 Vic., ch. 14.

Voir *Orme, Pin, Engrais, Fruits, Blé et Farine. Subsidés*, 10.

DOUANE, BUREAU DE : Ordre—Relevé des,—dans les cités et villes de moins de 20,000 âmes : M. *Casey*, 135.

DRAGUEUR "PRINCE EDWARD" : Ordre—Réparations faites au,—en 1888 : M. *Perry*, 55. Réponse, 237. Pas imprimée, 276. Doc. de la session, No 57.

DRAWBACK SUR ARTICLES MANUFACTURÉS :—Ordre—Relevé des réclamations depuis le 1er janvier 1884, pour,—pour l'exportation : M. *Ellis*, 296.

DROIT SUR LE GRAIN ET LES GRAINES QUI NE MURISSENT PAS EN CANADA :—Motion de M. *Platt* pour abolition du,—retirée, 234.

DROIT À L'EXPORTATION :—Voir *Cendre. Billots de sciage*.

DROITS ET PÉAGES, PERCEPTION DE CERTAINS :—Bill (n° 122) du Sénat, 268. 1re lecture, 273. 2e lecture et rapporté, 289. 3e lecture et passé, 325. Sanctionné, 369.—52 Vic., ch. 19.

DUNDAS ET GALT, CHEMIN DE :—Lettre de l'ingénieur en chef des Travaux Publics concernant la condition du,—521. Pas imprimée, 531. Doc. de la session, No 82.

DUNDAS ET WATERLOO, CHEMIN MACADAMISÉ DE :—Ordre—Correspondance concernant la vente ou la condition du,—M. *Bain* (*Wentworth*), 60.

## E

EDIFICES PUBLICS :—Ordre. Relevé des,—construits en diverses parties du pays depuis le 1er juillet 1867 ; Sir R. *Cartwright*, 135. Réponse, 306. Imprimée dans les doc. de la session, n° 64, p. 343,

Voir *Douane, Poste*.

EDMUNDSTON ET FLORENCEVILLE, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 93. Rapport sur l'avis, 161. Bill (n° 88) : M. *Landry*, 164. 2e lecture ; en comité des chemins de fer, 195. Rapport ; bill retiré, 305. Honoraire remboursé, 306.

## ELECTIONS CONTESTÉES :—

1. Cumberland :—Certificat du juge ; nouveau bref, 11.
2. Haldimand :—Jugement de la cour Suprême, 4. Nouveau bref, 6.
3. Halton :—Certificat du juge, 1. Nouveau bref, 4.
4. Hastings-Est :—Certificat du juge, 6.
5. Joliette ;—Jugement de la cour Suprême, 5. Nouveau bref, 6.
6. Laprairie :—Certificat du juge ; pétition renvoyée, 7.
7. Maskinongé :—Jugement de la cour Suprême ; pas de juridiction, 9.
8. Northumberland-Est :—Certificat du juge ; nouveau bref, 4.
9. Rimouski : Jugement de la cour Suprême ; appel renvoyé, 17.

**ELECTIONS CONTESTÉES :—*Suite.***

10. Shelburne:—Certificat du juge, 2. Nouveau bref, 4.
11. Simcoe-Est:—jugement de la cour Suprême; appel accordé, 8.
12. Ordre. Certificats de juges dans certaines causes d'élections reçus par l'Orateur; M. Mills (Bothwell), 135. Réponse, 193. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 48.

**ELECTIONS FÉDÉRALES :—**

1. Bill (n° 28) amendant l'acte des,—M. Joncas, 7.
2. Bill (n° 70) amendant l'acte des,—contestées, M. Amyot, 132.
3. Pétitions demandant d'abroger la clause de l'acte relative au dépôt à faire par les candidats, 25, 40, 47, 53, 69, 80, 87, 94, 109, 126, 168, 201.

**ELEVATEURS ET MONTE-CHARGES :—**Bill (n° 13) obligeant les propriétaires d', — à se prémunir contre les accidents: M. Madill, 48. 2e lecture et renvoyé à un comité spécial, 119. Rapport défavorable, 251.

**ELLS, JOHN C. :—**Voir *Pétitions*, 2.

**EMPLACEMENTS DE VILLE :—**Voir *Nord-Ouest, territoires*, 4.

**EMPRUNTS :—**

1. Ordre—Montants reçus à compte des emprunts récemment négociés; dépôts dans les banques canadiennes ou autres depuis le 20 juin 1888. Sir R. Cartwright, 54. Réponse, 110. Imprimée, 144. Doc. de la session, n° 40.
2. Correspondance au sujet du fonds d'amortissement de l'emprunt canadien consolidé: M. Foster, 243. Pas imprimée, 276. Doc. de la session, n° 60.

Voir *Subsides*, 8.

**ENGINS ET BOUILLOIRES À VAPEUR FIXES :—**Pétitions pour un acte pourvoyant à l'inspection des,—25, 39, 47, 69, 80, 87, 93, 109, 117, 126, 168, 201, 221, 273.

**ENGRAIS ARTIFICIELS :—**Motion Mulock pour abolir le droit sur les,—débat ajourné 60. Rejetée, 71.

**ENQUÊTES SUR LES AFFAIRES PUBLIQUES :—**Bill (n° 72) du Sénat, établissant de meilleures dispositions concernant les,—Sir J. Thompson, 134. 2e et 3e lectures, et passé, 194. Amendements adoptés par le Sénat, 211. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 33.

**ENSILAGE :—**Voir *Droit sur le grain*.

**ESTACADES D'OTTAWA ET DE MONTRÉAL, CIE D' :—**

1. Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis; Bill (n° 23): M. Girouard, 65. Bill retiré, 176.
2. Pétitions adverses au bill, 131, 151, 159, 167, 185.

**EVASIONS ET DÉLIVRANCES :—**Bill (n° 140) du Sénat concernant les,—368. 1re lecture: Sir J. Thompson, 387. 2e lecture et amendé, 393.

**EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS :—**Ordre. Relevé du 1er juillet, 1888 au 1er janvier 1889: sir R. Cartwright, 40. Réponse, 103. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, n° 38.

**EXPROPRIATIONS DE TERRAINS** :—Bill (n° 131) du Sénat, 298. 1re lecture : Sir John Thompson, 301. 2e lecture ; progrès, 355. 3e lecture et passé, 377. Amendements adoptés par le Sénat, 432. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 13.

**EXTRADITION, ACTE D' :**—

1. Bill (n° 84) étendant les prescriptions de l',—M. Weldon (Albert), 152. Transféré aux ordres du gouvernement, 391. 2e et 3e lectures et passé, 406. Passé au Sénat, 475. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 36.
2. Pétitions en faveur du bill, 233.

## F

**FERME EXPÉRIMENTALE** :

1. Ordre. Coût de la grange construite à la,—M. McMillan (Huron), 110. Réponse, 303. Pas imprimée, 344. Document de la session, n° 63.
2. Rapport du directeur et des officiers pour 1888 ; M. Carling, 255. Réimpression, 344. Document de la session, n° 56.
3. Ordre. Relevé des dépenses de la,—M. McMillan (Huron), 177.

**FIDÉICOMMIS ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, CIE CANADIENNE DE** :—Pétitions pour acte, 70. Rapport sur l'avis, 87. Bill (N° 34) : M. Kirkpatrick, 88. 2e lecture ; au comité des Banques, 111. Rapporté amendé, 176. 3e lecture et passé, 194. Amendé au sénat, 277. Concours, 280. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 92.

**FORESTIERS, ORDRE INDÉPENDANT DES** ;—Pétition pour charte, 48. Rapport sur l'avis, 143. Bill (N° 74) : M. Jamieson, 146. 2e lecture ; au comité des Banques, 170. Rapporté amendé, 233. En comité, 245. 3e lecture et passé, 268. Amendé au Sénat, 331. Concours, 347. Sanctionné, 535.—52 Vic., chap. 104.

**FORTIN, LOUIS** :—Voir *Intercolonial*, 1.

**FRAUDES AU MOYEN DE BILLETTS PROMISSOIRES OBTENUS DES FERMIERS** :—Comité spécial nommé : M. Brown, 27. Quorum réduit à cinq membres, 110. Rapport, 329. Appendice N° 1. Pas imprimé, 345.

**FRAUDES COMMISES PAR DES VENDEURS D'ARBRES** :—Bill (N° 6) pour prévenir les,—M. Boyle, 27. Motion pour deuxième lecture ; amendement Barron, rejeté ; 2e lecture et référé au comité spécial sur les bills Nos 16, 13 et 9, etc, 320.

**FRUITS, LÉGUMES ET PRODUITS DE PÉPINIÈRES** :—Pétitions pour imposition d'un droit sur les,—importés des Etats-Unis, 70, 79, 93, 110, 117, 125, 132, 151, 159, 168, 173, 225, 395.

## G

**GALOPS, CANAL** :—Voir *Cornwall*, 3.

**GODDARD, C. C.** :—Voir *Pêcheries*, 9.

**GOUVERNEUR GÉNÉRAL** :

1. Présence de la Chambre au Sénat, 1. Discours du Trône, 12. Bills sanctionnés par le Gouverneur général ; discours de prorogation, 535-537.

*Messages* :

2. Nomination du bureau d'Economie Interne, 48.
3. Budgets, 54, 311, 405, 499.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—*Suite.*

4. Adresse en réponse au discours du Trône, 146.
5. Mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session : M. Foster, 26. Au comité des comptes publics, 66. Pas imprimé, 145. Doc. de la session, n° 26.

## GRAND CENTRAL DU NORD-OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER :—

1. Pétition pour acte, 70. Rapport sur l'avis, 160. Bill (n° 89) : M. Daly, 164. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 195. Rapporté, 237. 3e lecture et passé, 245. Passé au Sénat, 298. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 67.
2. Réponse à ordre (1888)—Correspondance au sujet de l'incorporation ou de la subvention de la,—sir H. Langevin, 26. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, n° 22c.

GRAND NARROWS :—Voir *Cap Breton.*

GRAND ORIENTAL DE MONTRÉAL À LÉVIS, CHEMIN DE FER :—Ordre—Papiers concernant les subventions au,—M. Rinfret, 40. Réponse, 147. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 22d.

GRAND TRONC, CIE DU CHEMIN DE FER LE :—Voir *Rive Nord.*

GRANDE RIVIÈRE, PONT SUR LA :—Ordre—Correspondance concernant l'érection d'un,—à Haldimand ; M. Colter, 136. Réponse, 341. Pas imprimée, 415. Doc. de la session, n° 69.

## GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE—Certificats de l'élection des membres suivants :

Page du Pr. Verbal.	District.	Membres.
10	Assiniboia-Est.....	L'hon. Edgar Dewdney.
10	Cardwell.....	Robert S. White, écr.
10	Cariboo.....	Frank S. Barnard, écr.
10	Colchester.....	L'hon. sir Adams G. Archibald, C.C.M.G.
10		
&	Cumberland. ....	Arthur R. Dickey, écr.
11		
80	Haldimand. ....	Charles W. Colter, écr.
10	Halton .....	John Waldie, écr.
11	Joliette .....	Hilaire Neveux, écr.
10	Lanark-Sud . ....	L'hon. J. G. Haggart.
10	Montréal-Est .....	Alphonse Téléphore Lépine, écr.
10	Nicolet.....	Fabien Boisvert, écr.
11	Northumberland-Est . . . .	Edward Cochrane, écr.
10	Pictou.....	L'hon. Charles Hibbard Tupper.
18	Provencher.....	Alphonse Alfred Clément La Rivière, écr.
10	Shelburne .....	Lt.-Gén. J. Wimburn Laurie.

GREFFIER DE LA CHAMBRE :—Comptes de la Chambre des Communes pour 1887-88, p. 215. Autres papiers, 463.

GROVER, J. M. :—Voir *Postes*, 7.

## H

**HAMILTON, CIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL D' :—**Pétition pour acte, 39. Rapport sur l'avis ; Bill (n° 39) : M. McKay, 102. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 134. Rapporté amendé, 176. 3e lecture et passé, 194. Passé au Sénat, 234. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 76.

**HARVEY A SALISBURY, CHEMIN DE FER DE :—**

1. Résolution pour la construction du,—Sir John A. Macdonald, 396. Adoptée, 515. 2e lecture ; amendements Weldon et Cartwright, rejetés, 521, 522. Concours, 522.

Bill (n° 149) pourvoyant à la construction du,—Sir John A. Macdonald ; 1re, 2e et 3e lectures et passé, 523.

3. Contrat avec la Cie du Pacifique Canadien pour un service par chemin de fer dans le Nouveau Brunswick ; Sir John A. Macdonald, 396. Imprimé dans les documents de la session, n° 36a, p. 415.

**HAUT COMMISSAIRE, —**Rapport pour 1889 : M. Carling, 255. Imprimé dans les doc. de la session, No 5d.

**HAWKESBURY, CIE D'EXPLOITATION DE BOIS DE :—**Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis ; Bill (n° 20) : M. Labrosse, 65. 2e lecture ; au comité des Bills Privés, 91. Rapporté amendé, 161. 3e lecture et passé, 169. Passé au Sénat, 217. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 98.

**HOMARD, FABRIQUES DE CONSERVES DE :—**Ordre—Nombre de,—dans l'Ile du Prince-Edouard : M. Perry, 55.

**HOMARD : Pétition pour changer la loi relative à la pêche du,—**283, 295.

**HOMESTEADS, SECONDS : Voir Nord-Ouest, Territoires, 5.**

**HOPITAUX DE MARINE :—**Ordre—Relevé relatif aux marins traités, aux droits perçus dans les ports, etc. : M. Lépine, 134. Réponse, 252. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 59.

## I

**IMMIGRATION :**

1. Ordre—Nombre d'immigrants en Canada, chaque année, depuis le 1er juillet 1867 : M. Brien, 136. Réponse, 521. Pas imprimée, 531. Doc. de la session, n° 81.

2. Pétitions pour abolir le mode actuel d'immigration, 25, 39, 47, 53, 69, 80, 94, 109, 126, 201, 221.

4. Pétition en faveur de l'Agence de Medicine-Hat, 185.

4. Pétition demandant qu'il ne soit pas accordé de crédit supplémentaire, 351. Voir *Subsides*, 23.

**IMPRESSIONS DU PARLEMENT :—**Comité mixte à nommer, 13. Rapport, 33. Message au Sénat, 40. Message du Sénat, 118. **1er RAPPORT**—Réduction du quorum et nomination de deux membres additionnels des Communes, 132. Adopté, 146. **2e RAPPORT**. Impressions, 144. Adopté, 152. MM. Hickey et Ellis ajoutés au comité, 152. **3e RAPPORT**. Rapport du sous-comité d'audition et de greffier du comité ; bilan annuel, etc., 257, 266. **4e RAPPORT**. Impressions, 273. Troisième et quatrième rapports adoptés, 279. **5e, 6e, 7e et 8e RAPPORTS**.—Impressions, 343, 344, 413, 415. Adoptés, 506. **9e RAPPORT**.—Impressions, 519. **10e RAPPORT**—Impressions, 530. Adopté. 593. Neuvième rapport adopté sauf le paragraphe "76. Réponse, inondation du St. Laurent" à être imprimé, 533.

IMPRIMERIE ET PAPETERIE:—Rapport annuel du département d'—M. Bowell, 152. Imprimé. Doc. de la Session, n° 6c.

INGÉNIEURS-MÉCANICIENS:—Bill (n° 8) pourvoyant à l'examen et à l'octroi de licences aux personnes employées comme ingénieurs de machines fixes: M. Cook, 36. Motion pour deuxième lecture; renvoi à 6 mois, 321.

INONDATIONS CAUSÉES PAR LE FLEUVE SAINT-LAURENT:—Voir *Saint-Laurent*.

INSPECTION, ACTE D':—Bill (n° 137) modifiant de nouveau l',—M. Costigan, 352. 2e lecture; motion pour troisième lecture. Amendement Davin adopté; 3e lecture et passé, 393. Passé au Sénat, 475. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 16.

INSPECTEURS-MESUREURS, ACTE DES:—

1. Résolution pour modifier l',— adoptée, 387.
2. Bill (n° 142) amendant l',— M. Costigan, 387. 2e et 3e lectures et passé, 431. Passé au Sénat, 526. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 18.

INSPECTEURS DE COQUES DE NAVIRES:—Adresse—Noms des commissaires chargés, en 1883, d'examiner les,—M. Wilson (Elgin), 297.

INTERCOLONIAL:—

1. Ordre—Correspondance avec Ls. Fortin pour cheval tué: M. Fiset, 136. Réponse, 226. Pas imprimée, 275. Doc. de la Session, n° 51.
2. Ordre—Réclamation de Allan Knight pour dommages, etc.: M. Mitchell, 319. Réponse, 507. Pas imprimée, 531. Doc. de la Session, n° 51b.
3. Réponse à adresse (Sénat) coût de l'application de la lumière électrique. Pas imprimée, 520. Doc. de la Session, n° 74.
4. Motion Fiset pour ordre. Correspondance avec Noël Fortin pour accident sur la ligne; retirée, 137.

Voir *Subsides*, 21.

INTÉRÊT:—

1. Bill (n° 132) du Sénat, modifiant l'acte concernant l',— 303. 1re lecture, 306. 2e lecture, 326. 3e lecture et passé, 377. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 31.
2. Bill (n° 10) modifiant l'acte concernant l',— M. Landry, 40.

INTÉRIEUR, DÉPARTEMENT DE:

1. Rapport annuel, 1888; M. Dewdney, 152. Imprimé. Doc. de la session, n° 15.
2. Supplément au rapport précédent; rapport de Rufus Stephenson sur les divers colonies étrangères: M. Dewdney, 520. Imprimé. Doc. de la session, n° 15a.
3. Ordre—Nombre d'employés permanents dans le,— M. Weldon (St-Jean), 375.

INTERNATIONAL, CIE DU CHEMIN DE FER:

1. Adresse—Contrat pour construction de la ligne entre le St-Laurent et St-Jean et Halifax: M. Kenny, 204. Réponse, 251. Imprimée, 273. Doc. de la session, n° 22g.
2. Adresse—Ordre en conseil, subvention de \$250,000 répartie entre les diverses sections de la ligne: M. Jones (Halifax), 297. Réponse, 345. Imprimée en partie, 413. Doc. de la session, n° 51a.

## J

## JESUITES, BIENS DES :

1. Copie de l'acte de Québec, 51-52 Vic., chap. 13 ; et des rapports, ordres en conseil, etc. : Sir John A. Macdonald, 238. Imprimés, 273. Doc. de la session, n° 54.
2. Pétition pour le désaveu de l'acte ci-dessus, 289.

Voir *Subsides*, 7.

JONES, SIMEON : — Rapport de,—délégué commercial auprès de la République Argentine, le Brésil et l'Uruguay : M. Foster, 36. Imprimée dans les documents de la session, n° 20.

JUGES DE PAIX : — Pétition pour paiement d'honoraires aux,—et leur fournir les Statuts Révisés, 59.

## JUGES DES COURS PROVINCIALES :

1. Résolution concernant le salaire des,—210, 211. Adoptée, 524.
2. Bill (n° 150) modifiant l'acte concernant les,—Sir J. Thompson ; lu trois fois et passé, 524. Passé au Sénat, 535. Sanctionné, 536,—52 Vic., chap. 39.

## K

KINCARDINE ET TEESWATER, CHEMIN DE FER DE : — Pétition pour donner de l'aide au, 221.

KINGSTON ET PEMBROKE, CIE DU CHEMIN DE FER DE : — Pétition pour acte, 70. Rapport sur l'avis, 127. Bill (n° 69) : M. Kirkpatrick, 128. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 169. Rapporté amendé, 209. 3e lecture et passé, 227. Amendé au Sénat, 287. Concours, 290. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 78.

KINGSTON ET PEMBROKE ET NAPANEE, ET QUÉBEC, ARRANGEMENT CONCERNANT LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER DE : —

1. Requêtes pour présenter des pétitions, 146. Rapport ; pétitions pour acte, 152. Rapport sur l'avis, 160. Bill (n° 90) : M. Bell, 164. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 195. Rapporté amendé 237. 3e lecture et passé, 245. Passé au Sénat, 320. Sanctionné, 268.—52 Vic., chap. 77.
2. Pétitions en faveur du Bill précédent, 202.

KINGSTON, SMITH'S FALLS ET OTTAWA, CIE DU CHEMIN DE FER DE : — Pétition pour acte, 70. Rapport sur l'avis ; Bill (n° 47) : M. Kirkpatrick, 102. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 134. Rapporté amendé, 176. 3e lecture et passé, 194. Passé au Sénat, 234. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 79.

KOOTENAY ET ATHABASKA, CIE DU CHEMIN DE FER DE : — Pétition pour acte, 25. Rapport sur l'avis ; Bill (n° 15) : M. Mara, 54. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 60. Rapporté amendé, 101. En comité, 111. 3e lecture et passé, 134. Passé au Sénat, 189. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 49.

KNIGHT, ALLAN : — Voir *Intercolonial*, 2.

## L

- LAC A LA ROCHE, DIGUE AU** :—Ordre. Rapports d'ingénieurs sur la construction d'une,—M. Kirkpatrick, 298.
- LAC MANITOBA, CIE DU CHEMIN DE FER ET DE CANAL DU** :—Pétition pour acte, 79. Rapport sur l'avis ; bill (n° 62) Watson, 127. 2ème lecture ; au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté amendé, 257. 3ème lecture et passé, 281. Amendé au Sénat, 320. Concours, 322. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 57.  
(Voir *Chemins de fer, subventions*, 5, 7.)
- LAC NIPISSINGUE ET BAIE DE JAMES, CIE DU CHEMIN DE FER DU** :—Pétition pour acte, 93. Rapport sur l'avis ; règle 51 suspendue ; bill (n° 40) : M. Denison, 102. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 134. Rapport amendé, 186. 3e lecture et passé, 194. Passé au Sénat, 234, Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 81.
- LAC SEUL, CIE DU CHEMIN DE FER DU** :—Pétition pour acte, 93. Rapport sur l'avis, 101. Bill (n° 52) : M. Daly, 110. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 134. Rapporté amendé, 176. 3e lecture et passé, 194. Passé au Sénat, 234. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 55.
- LAIT FOURNI AUX FROMAGERIES ET BEURRERIES** :—Voir *Loi criminelle*, 5.
- LAKEPORT** :—Pétition pour construire un port de refuge à, 243.
- LAND SECURITY COMPANY** :—Voir *Ontario et Québec—Chemin de fer*.
- L'ARDOISE, BRISE-LAMES DE** :—Ordre. Correspondance et études concernant les,—M. Flynn, 234.
- LÉGISLATION, COUT DE LA** :—Message du Sénat pour réunion d'un comité mixte, 189. Comité nommé ; M. Mitchell substitué à M. Bowell ; message au Sénat, 267. Rapport, 503.
- LETTRES DE CHANGE, CHÈQUES ET BILLETS À ORDRE** :—Bill (n° 5) : Sir J. Thompson 27. 2e lecture, 103. En comité, et rapport de progrès, 255, 268. Ordre rescindé et bill retiré, 507.
- LÉVI, DAVID** :—Réponse à adresse (1838.) Ordres en conseil au sujet de saisie de pierres précieuses appartenant à,—M. Bowell, 26. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, n° 25a.
- LÉVIS** :—Voir *Postes, Bureaux de*, 4.
- LIMITES D'ONTARIO** :—Voir *Ontario*.
- LIQUEURS ENIVRANTES** :—Motion pour la prohibition des,—M. Jamieson ; amendement-Wood (Brockville) ; Sous-amendement-Taylor ; débat ajourné, 71. Sous-amendement rejeté, 119. Sous-amendement-Mills rejeté, 120. Sous-amendement-Moncrieff hors d'ordre, 121. Amendement adopté, 121-122. Motion principale adoptée telle qu'amendée, 123.  
Voir *Tempérance—Nord-Ouest, Territoires*, 2—*Prohibition—Subsides*, 11.
- LIQUIDATION, ACTE DE** :—Bill (n° 98) modifiant l',—Sir J. Thompson, 176. 2e lecture et amendé, 226. 3ème lecture et passé, 252. Amendé au Sénat, 320. Concours, 326. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 32.

## LOI CRIMINELLE :

1. Bill (N° 35) concernant les règles de cours en matières criminelles : sir John Thompson, 118. 2e et 3e lectures et passé, 193. Amendé au Sénat, 268. Concours, 315. Sanctionné, 369.—52 Vict., chap. 40.
  2. Bill (N° 11) pour supprimer les coalitions qui gênent le commerce :—M. Wallace, 40. 2e lecture ; au comité des Banques et du Commerce, 321. Rapporté amendé, 367. Transféré des ordres publics aux ordres du gouvernement, 375. En comité ; progrès, 388. Considéré et amendé, 398. Motion pour troisième lecture ; amendement-Curran rejeté ; 3e lecture et passé, 405. Amendé au Sénat, 519. Concours, 524. Sanctionné, 536.—52 Vict., chap. 41.
  3. Pétitions en faveur du Bill qui précède, 160, 175, 283. Pétition contraire. 175.
  4. Bill (N° 71) du Sénat au sujet de manœuvres de corruption dans les affaires municipales ; 1re et 2e lecture ; sir John Thompson, 134. Amendé, 3e lecture et passé, 194. Amendements adoptés par le Sénat, 211. Sanctionné, 244.—52 Vict., chap. 42.
  5. Bill (N° 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux fromageries et beurriers : M. Burdett, 54. 2e lecture et renvoyé à un comité spécial, 118. Rapporté amendé, 226. 3e lecture et passé, 247. Amendé au Sénat, 367 ; transféré aux ordres du gouvernement, 392. Concours, 396, Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 43.
  6. Bill (N° 91) du Sénat concernant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes après une première infraction ; 1re lecture ; sir John Thompson, 164. Amendé ; 2e et 3e lectures et passé, 194. Amendements adoptés par le Sénat, 218. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 45.
  7. Bill (N° 126) du Sénat modifiant l'acte des convictions sommaires, etc., 283—1re lecture : sir John Thompson, 319. 2e lecture, 327. En comité ; amendé, 355. 3e lecture et passé, 377. Amendé au Sénat, 424. Concours 432. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 45.
  8. Bill (N° 121) du Sénat amendant l'acte des procès sommaires, 268. 1re lecture : sir J. Thompson, 273. 2e lecture ; progrès, 290. 3e lecture et passé, 355. Amendements adoptés par le Sénat, 377. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 46.
  9. Bill (N° 17) établissant de nouvelles dispositions pour l'instruction expéditive de certains crimes et délits : sir J. Thompson, 60. 2e lecture, 103. En comité ; amendé, 181. 3e lecture et passé, 226. Passé au Sénat, 293. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 47.
  10. Bill (N° 102) modifiant l'acte concernant les menaces, l'intimidation et autres offenses ; M. Wilson (Elgin), 203.
  11. Pétition en faveur du bill précédent, 281.
- LOIS EXPIRANTES :—Comité à nommer, 13. Rapport, 31. Concours, 40.
- LOTS DE GRÈVE, QUÉBEC :—Adresse—ordres en conseil concernant les,—M. Langelier (Montmorency), 135.
- LOURDES ET SOMERSET :—Voir *Postes, Bureaux de*, 5.
- LOWRY, WM G. :—Voir *Divorce*, 2.
- LUMIÈRE ÉLECTRIQUE :—Voir *Intercolonial*, 3.
- LUNDY'S LANE, BATAILLE DE :—Pétition pour consacrer la mémoire des héros de la,—117, 185, 202, 221.
- LUNENBURG, HAVRE DE :—Ordre—correspondance au sujet des sondages faits dans le,—en 1888 ; débat ajourné ; M. Eisenhauer, 245.

## M

**MALLES, TRANSPORT DES :—**Ordre—correspondance concernant le contrat pour le,—entre Bécancour et Ste Julie de Somerset; M. Turcot, 136.

**MANITOBA ET DU SUD-EST, CIE. DU CHEMIN DE FER DU :—**

1. Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis; bill (n° 61): M. LaRivière, 127. 2e lecture; au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté amendé, 186. 3e lecture et passé, 195. Amendé au Sénat, 320. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 332. Rapport, 351. 1er et 2e amendements adoptés; 3e amendement modifié, 353. Le Sénat désapprouve la modification, 388. La Chambre n'insiste pas, et approuve le troisième amendement du Sénat, 395. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 60.

2. Pétition en faveur du bill précédent, 175. Pétition demandant une subvention en terres, 201.

Voir *Subsides*, 15.

**MARKLAND, PROPRIÉTÉ :—**Résolution au sujet d'une hypothèque sur la,—à Kingston; M. Foster, 439.

**MARINE, MINISTRE DE LA :—**Rapport pour 1887-88: M. Tupper. Imprimé dans les doc. de la session, n° 7.

Voir *Subsides*, 24.

**MASSAWIPPI, CIE. DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE LA :—**Pétition pour acte, 79. Rapport sur l'avis; Bill (n° 37): M. Colby, 88. 2e lecture; au comité des Chemins de fer, 111. Rapporté amendé, 225. 3e lecture et passé, 280. Amendé par le Sénat, 320. Concours, 332. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 84.

**MATELOTS, ACTE CONCERNANT L'ENGAGEMENT DES :—**Pétitions pour l'amender, 25, 39, 47, 69, 79, 87, 93, 109, 117, 126, 168, 201, 221.

**MEDICINE HAT :—**Voir *Immigration*, 3.

**MENACES ET INTIMIDATION :—**Voir *Loi Criminelle*, 10, 11.

**MENNONITES :**

1. Résolution relative à un prêt aux—M. Carling, 331. Adoptée, 355, 356.

2. Bill (n° 138) concernant un prêt y mentionné à certains Mennonites; 1re lecture, 356. 2e et 3e lectures et passé, 393. Passé au Sénat, 432. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 28.

**MESURES DU GOUVERNEMENT :—**Priorité les jeudis, pendant la session, après les interpellations, 176. Les mercredis, 226. Samedi prochain, 431. Tous les lundis, 337.

**MIDDLETON, WM H. :—**Voir *Divorce*, 3.

**MILICE ET DÉFENSE :—**

1. Rapport annuel du département, 1888, p. 27. Imprimé dans les documents de la session, n° 13.

2. Bill (n° 29) modifiant l'acte de la,—Sir A. Caron, 80. Bill retiré, 507.

3. Réponse à ordre (1888)—Correspondance, traduction du manuel du soldat, 460. Pas imprimée, 520. Doc. de la session, n° 78.

**MILICE ET DÉFENSE:—Suite.**

4. Ordre—Correspondance, salle d'exercices à Belleville: M. Burdett, 234. Réponse, 535. Pas imprimée. Doc. de la session, n° 71.
5. Adresse—Correspondance avec le commandant du 9e bataillon durant la campagne du Nord-Ouest, 1885: M. Amyot; motion retirée, 137.

Voir *Subsides*, 13.

**MINÉRALE DOMINION, CIE.**—Pétition pour acte, 132. Rapport sur l'avis, 144. Bill n° 80: M. Kirkpatrick, 146, 2e lecture; au comité des B. Privés, 203. Rapporté amendé, 263. 3e lecture et passé, 290. Passé au Sénat, 320. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 102.

**MINES, OUTILLAGE DE:** Adresse. Ordres en conseil pour l'admission en franchise d',—par le gouvernement de la Colombie Anglaise: M. Edwards, 296.

**MONTAGNE DE BOIS ET QU'APPELLE, CIE. DU CHEMIN DE FER DE LA:**—Requête pour pétition, 202. Rapport, 209. Pétition pour acte, 209. Rapport sur l'avis, 215. Bill (n° 107): M. Macdowall, 216. 2e lecture; au comité des Chemins de fer, 227. Rapporté amendé, 279. 3e lecture et passé, 290. Passé au Sénat, 320. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 66.

Voir *Chemins de fer, subventions*, 6, 7.

**MONTRÉAL, MAISON DE LA TRINITÉ ET COMMISSAIRES DU HAVRE DE:**—Bill (n° 103), amendant de nouveau l'acte concernant la,—M. Tupper, 203. 2e lecture et rapporté, 255. 3e lecture et passé, 267. Passé au Sénat, 303. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 34.

**MOOSE JAW, BATTLEFORD ET EDMONTON, CIE. DU CHEMIN DE FER DE:**—Requête pour pétition, 146. Rapport, 152. Pétition pour acte, 152. Rapport sur l'avis, 160. Bill (n° 85): M. Davis, 164. 2e lecture; au comité des Chemins de fer, 195. Rapporté amendé, 279. 3e lecture (titre changé) et passé, 290. Amendé au Sénat, 320. Concours, 332. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 54.

**MCDONALD & CIE., MESSIEURS GEO. J.:**—Pétition au sujet de leur réclamation pour certains articles fournis pour l'Exposition du centenaire en 1876, p. 295.

**N**

**NAUFRAGE, HAVRE DE (I. P.-E.):**—Ordre. Dernier rapport d'ingénieur sur la praticabilité de construire un havre à Naufrage: M. McIntyre, 55. Réponse, 222. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 23a.

**NAUFRAGE:**—Voir *Navires naufragés*.

**NAVIRES, SURETÉ DES:**—Bill (n° 54) modifiant l'acte concernant la,—M. Tupper, 110. 2e et 3e lectures et passé, 311. Amendé au Sénat, 348. Concours, 355. Sanctionné, 535.—52 Vic., chap. 22.

**NAVIRES SUR LES EAUX DE L'INTÉRIEUR:**—Pétitions demandant des équipages compétents pour les,—25, 39, 47, 53, 69, 80, 94, 109, 117, 126, 168, 201, 221.

**NAVIRES NAUFRAGÉS OU DÉSEMPARÉS:—**

1. Bill (n° 2) permettant aux navires étrangers de secourir les,—dans les eaux du Canada: M. Kirkpatrick, 26. 2e lecture et référé à un comité spécial, 118. Rapporté amendé, 168. En comité, 218. Motion pour troisième lecture; amendement-Charlton, rejeté; 3e lecture et passé, 246, 247.
2. Bill (n° 7) donnant aux navires enregistrés aux Etats-Unis des privilèges de sauvetage, remorquage et cabotage dans les eaux du Canada: M. Patterson (Essex), 27. Motion pour seconde lecture; débat ajourné, 118. Bill retiré, 331.

NIAGARA, CIE DU PONT DE LA GRANDE ILE DE :—Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis, 87. Bill (n° 35) : M. Ferguson (Welland), 88. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 94. Rapporté amendé, 143. 3e lecture et passé, 153. Passé au Sénat, 211. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 86.

NIPISSINGUE ET DE LA BAIE DE JAMES, CIE DU CHEMIN DE FER DU ;—Voir *Lac Nipissingue*.

NORD-OUEST DU CANADA, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Voir *Alberta et Athabasca. Chemins de fer, subventions*, 5, 7.

NORD-OUEST ET DU LAC DES BOIS, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DU :—Pétition pour acte, 125. Rapport sur l'avis, 143. Bill (n° 73) : M. Davis, 146. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 203. Rapporté amendé, 237. 3e lecture et passé, 245. Amendé au Sénat, 320. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 332. Rapport, 351. 1er amendement rejeté ; amendements 2 à 6 adoptés, 352. Le Sénat insiste sur son amendement, 388. Adopté par la Chambre, 395. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 59.

NORD-OUEST, TERRITOIRES DU :—

1. Bill (n° 136) pour refondre et amender l'acte des,—M. Dewdney, 352. Bill retiré, 415.
2. Adresse—Correspondance avec le lieutenant-gouverneur au sujet de permis pour la vente de liqueurs enivrantes, etc., 204. Réponse, 252. Pas imprimée, 276. Doc. de la Session, n° 61.
3. Motion Davin pour une adresse—Mémoires adressés au gouvernement par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, 153. Adoptée ; 165.
4. Ordre—Recettes perçues pour les divers emplacements de ville dans les T. N. O. : M. Davin, 48.
5. Pétitions demandant que les colons aient droit à un second homestead, 59, 160, 202.

NOUVEAU BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition pour acte, 40. Rapport sur l'avis ; Bill (n° 21) : M. Wood (Westmoreland), 65. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 94. Rapporté amendé, 143. 3e lecture et passé, 153. Amendé au Sénat, 217. Concours, 227. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 85.

## O

ONTARIO ET QUÉBEC, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition pour acte, 109. Rapport sur l'avis, 127. Bill (n° 66) : M. Small, 128. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 169. Rapporté, 209. 3e lecture et passé, 227. Passé au Sénat, 287. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 74.

ONTARIO, LIMITES DE L' :—Résolutions pour une adresse priant Sa Majesté de fixer les,—Sir John A. Macdonald, 395. Adresse adoptée et message au Sénat, 513—515. Adoptée au Sénat et adressé à Son Excellence, etc, 533.

ONTARIO ET QUÉBEC, LIMITES DE L' :—Adresse—Correspondance à ce sujet : M. Langelier (Montmorency), 135.

ONTARIO, MANITOBA ET OCCIDENTAL, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Requête pour pétition, 132. Rapport, 144. Pétition pour acte, 146. Rapport sur l'avis ; bill (n° 83) : M. Macdonald, 152. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 195. Rapporté amendé, 225. 3e lecture et passé, 234. Amendé au Sénat, 287. Concours, 290. Sanctionné. 368.—52 Vic., chap. 61.

**ONTARIO-SUD, CIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE D'—**Pétition pour acte, 109. Rapport sur l'avis; bill (n° 59): M. Sutherland, 127. 2e lecture; au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté, 186. 3e lecture et passé, 194. Passé au Sénat, 234. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 70.

**ORATEUR:—**

1. Ouverture de la session—se rend au Sénat, 1.
2. Rapporte le discours du trône, 12.
3. Rapport des bibliothécaires, 13. Compte du comptable, 215.
4. Certificats et rapports de juges sur des causes de pétitions d'élections, 1, 6, 11. Jugements de la cour Suprême, 4, 8, 17.
5. Vacances dans la députation, 10.
6. Certificats de l'élection de certains députés, 10, 18, 80.
7. Nouveaux brefs d'élections, 4, 6, 11.
8. Sanction de bills par le député gouverneur, 240, 351. Prorogation du parlement, 529.
9. Vote prépondérant, 162.
10. Décisions: Sur motion pour troisième lecture d'un bill; amendement pour renvoyer le bill en comité afin d'insérer une clause; objection faite parce qu'avis n'a pas été donné; objection maintenue, 129.
11. Sur motion pour seconde lecture d'un bill; objection faite au bill parce qu'il aurait dû originer en comité général sous forme de résolution, vu qu'il impose une charge au peuple; objection maintenue, 154.
12. Sur motion pour adoption du rapport d'un comité spécial; amendement; l'Orateur décide que l'amendement ne peut être proposé vu qu'une motion semblable est inscrite sur la liste des avis de motions, 296.
13. Sur pétitions irrégulières, 186, 243, 295, 351.

*Décisions de l'Orateur-suppléant:*

14. Sur un amendement; objection faite parce qu'il ne se rapporte pas à la question soumise à la Chambre; amendement déclaré hors d'ordre, 121.
15. Sur motion pour référer partie d'un rapport de comité; objection faite à la régularité de la motion; motion déclarée hors d'ordre parce qu'avis n'en a pas été donné, 523.

**ORDRES DU JOUR:—**

1. Premier ordre du jour à date ultérieure, 73. Bill pour 2e lecture immédiate, 233. Bill remis sur les,—après rejet de motion pour 2e lecture, 311. Bill rapporté inscrit de suite sur les,—352.
2. Ordres transférés aux ordres du gouvernement, 375, 391, 392.

**ORDRES PERMANENTS:—**Comité à nommer, 13. Rapport, 33. Adopté, 35. **1e RAPPORT**, 54. **2e RAPPORT**, 65. **3e RAPPORT**, 87. **4e RAPPORT**, 101. **5e RAPPORT**, 127. Renvoi au comité de la partie du cinquième rapport qui a trait à la pétition de la Cie de prêt et d'agence de Londres et du Canada, 132. **6e RAPPORT**, 143. **7e RAPPORT**, 152. **8e RAPPORT**, 160. **9e RAPPORT**, 168. **10e RAPPORT**, 186. **11e RAPPORT**, 209. **12e RAPPORT**, 215. Partie du douzième rapport renvoyée au comité, 222. **13e RAPPORT**, 226. **14e RAPPORT**, 233.

**ORME, BILLOTS D':—**Pétition adverse au droit sur les,—80.

## OTTAWA, CITÉ D' :—

1. Ordre. Dépenses pour améliorer les rues, etc, depuis le 1er juillet, 1888 : M. McMullen, 135. Réponse, 268. Pas imprimée, 344. Doc. de la session, n° 62.
2. Pétition afin que le district électoral d'Ottawa comprenne le territoire renfermé dans ses limites, 109.

OTTAWA, MORRISBURG ET NEW-YORK, CIE DU CHEMIN DE FER D' :—Pétition pour Acte, 79. Rapport sur l'avis, 101. Bill (n° 43) : M. Hickey, 102. 2<sup>e</sup> lecture ; au comité des chemins de fer, 134. Rapporté amendé, 179. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 194. Préambule non prouvé au Sénat—honoraires remboursés, 330.

OTTAWA, TRAVAUX SUR LA RIVIÈRE :—Réponse supplémentaire à ordre (1888)—Coût total des derniers travaux exécutés pour le flottage du bois sur l'Ottawa et ses tributaires : Sir H. Langevin, 251. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 45b.

## OUVRIERS ENGAGÉS A L'ÉTRANGER :—

Voir *Travailleurs*.

## P

## PACIFIQUE CANADIEN, CHEMIN DE FER :—

1. Pétition pour acte l'autorisant à émettre des débetures consolidées, 117, 118. Rapport sur l'avis, 127. Bill (n° 68) : M. Kirkpatrick, 128. 2<sup>e</sup> lecture ; au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté amendé, 257. En comité, 316. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 319. Passé au Sénat, 367. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 69.
2. Pétition pour acte l'autorisant à émettre des obligations pour l'achat de steamers, 109. Rapport sur l'avis, 127. Bill (n° 60) : M. Kirkpatrick, 127. 2<sup>e</sup> lecture ; au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté amendé, 186. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 194. Passé au Sénat, 234. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 73.
3. Réponse partielle en vertu de la résolution du 20 février 1882 : M. Dewdney, 89. Imprimée dans les documents de la session, n° 36, p. 415.
4. Convention pour un service de voie ferrée dans le Nouveau-Brunswick : Sir John A. Macdonald, 396. Imprimée dans les documents de la session, n° 36a, p. 415.
5. Réponse supplémentaire en vertu de la résolution du 20 février 1882 : M. Dewdney, 521. Imprimée dans les documents de la session, n° 36b, p. 530.
6. Ordre. Relevé du montant produit par la vente des 15 millions de piastres d'obligations, M. Ste-Marie, 176. Voir *Rive Nord, chemin de fer de la*.

PACIFIQUE NORD ET DU MANITOBA, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition pour acte, 132. Rapport sur l'avis, 143. Bill (n° 76) : M. Daly, 146. 2<sup>e</sup> lecture ; au comité des Chemins de fer, 195. Rapporté amendé, 225. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 234. Passé au Sénat, 287. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 58.

PANIERES ET BOITES A FRUIT :—Ordre. Droits perçus sur les,—M. Charlton, 136. Réponse, 383. Pas imprimée, 415. Doc. de la session, n° 72.

PAPETERIE :—Voir *Imprimerie*.

PARC DU MAJOR :—Voir *Subsides*, 18.

**PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES** :— Bill (n° 141) modifiant l'acte concernant le, — M. Dewdney, 387. Bill retiré, 507.

**PARKER, GEO. R.** :— Voir *Derby*, 1.

**PEAUX ET CUIRS DE MONTRÉAL, INSPECTEUR DE** :— Ordre—Examen récent des candidats pour la charge d',— M. Curran, 40. Réponse, 66. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, n° 33.

**PÊCHERIES** :—

1. Bill (n° 129) modifiant l'Acte des Pêcheries : M. Tupper, 289. 2<sup>e</sup> lecture et rapporté, 315. Motion pour troisième lecture ; amendement-Ellis rejeté ; 3<sup>e</sup> lecture et passé, 325. Passé au Sénat, 377. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 24.
2. Bill (n° 104) pour amender l'Acte des Pêcheries : M. Dickey, 203.
3. Rapport du ministre, 1888 : M. Tupper, 337. Imprimé dans les doc. de la session, n° 8.
4. Rapport sur la protection des Pêcheries, 1888 : M. Tupper, 176. Imprimé dans les doc. de la session, n° 8a.
5. Ordre.—Pêcheurs de l'Île du Prince-Edouard qui ont demandé la prime de pêche en 1886 et 1887 ; M. McIntyre, 177. Réponse, 237. Pas imprimée, 276. Doc. de la session, n° 58.
6. Adresse—Correspondance concernant l'usage de rets pour la pêche dans les lacs Huron et Supérieur : M. Dawson, 70. Réponse, 243. Pas imprimée, 276. Doc. de la session, n° 58a.
7. Ordre—Règlement de pêche dans les comtés de Berthier, Mashinongé, etc : M. Beausoleil, 244. Réponse, 376. Pas imprimée, 414. Doc. de la session, n° 58b.
8. Ordre—Correspondance concernant le droit de pêche dans la rivière Matane ; M. Casgrain, 298. Réponse, n° 58c.
9. Ordre—Correspondance avec C. C. Goddard, de Lunenburg : M. Eisenhauer ; débat ajourné, 298.
10. Ordre—Importation de poisson en entrepôt pour l'exportation : M. Laurie ; débat ajourné, 319.
11. Pétition pour la délimitation des licences de pêche, de Gaspé au Cap à la Baleine, 202.
12. Pétition pour amender l'Acte des Pêcheries au sujet du bran de scie jeté dans les rivières, 176. Pour exempter la rivière La Have de l'opération de l'acte, 225.
13. Pétition de J. A. Brown pour compensation par suite de la construction d'une passe-migratoire dans son barrage, 225.

Voir *Subsides*, 5.

**PÊCHEURS** :—Bill (n° 133) du Sénat, pour mieux assurer la sûreté des pêcheurs, 331. 1<sup>re</sup> lecture : M. Jones (Halifax), 337.

**PÉNITENCIER DU MANITOBA** :—Voir *Subsides*, 16.

**PÉNITENCIERS** :—

1. Rapport du ministre de la justice, 1888, p. 90. Imprimé. Doc. de la session, n° 12.
2. Soumissions pour le pénitencier de Manitoba, 1887-88 ; sir J. Thompson, 134. Pas imprimé, 274. Doc. de la session, n° 12a.

PERLEY, H. F. :—Voir *Saint-Jean, Havre*.

PÉTITIONS :—

1. Lues et reçues lors de leur présentation, 118, 128, 146, 152, 161, 209, 226.
2. Rejetées parce qu'elles entraîneraient la dépense de deniers publics, 186, 243, 295, 351.
3. Lues et renvoyées au comité des ordres permanents, 132, 146, 152, 202.

PICTOU, AMÉLIORATION DE LA RIVIÈRE :—Voir *Subsides*, 17.

PILOTES AU-DESSOUS DE QUÉBEC :—Adresse—Changement dans le tarif des droits de pilotage : M. Guay, 296. Réponse, 435. Pas imprimé, 519. Doc. de la session, n° 23b.

PIN ET EPINETTE ROUGE, BILLOTS DE :

1. Ordre—Quantité de,—importés du Maine dans le Nouveau-Brunswick afin d'en faire du bois de service à être réexpédié aux Etats-Unis : M. Charlton, 55. Réponse, 168. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 45.
2. Ordre—Quantité de,—exportés chaque année de 1867 au 30 juin 1888 : M. Charlton, 55.

Voir *Billots de Sciage*.

POIDS ET MESURES :

1. Bill (n° 27) modifiant l'acte des,—M. Costigan, 70. 2e et 3e lectures, et passé 103. Amendé au Sénat, 164. Concours, 188. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 17.
2. Quatorzième rapport, 1888 : M. Costigan, 238. Imprimé. Doc. de la session, n° 4b.

POLICE FÉDÉRALE :—Rapport du commissaire : sir J. Thompson, 18. Pas imprimé, 145. Doc. de la session, n° 29.

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST :

1. Bill (n° 118) autorisant l'octroi de pensions aux membres de la,—sir John A. Macdonald, 255. Motion pour seconde lecture ; amendement-Jones (Halifax), rejeté, 356. 2e et 3e lectures et passé, 358. Passé au Sénat, 441. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 26.
2. Résolution pourvoyant à l'octroi de pensions aux membres de la,—188. Adoptée, 254, 255.
3. Bill (n° 146) du Sénat, modifiant l'acte de la,—432. 1re lecture, 435. 2e et 3e lectures et passé, 526. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 25.
4. Rapport du commissaire de la,—1888 : sir John A. Macdonald, 94. Imprimé. Doc. de la session, n° 18.
5. Ordre—Nombre de déserteurs pendant les dix années expirant le 31 décembre, 1883 : M. Davin, 135.
6. Ordre—Papiers dans l'affaire du constable Lootz : M. Davin ; motion retirée ; 176.

PONT SUR LA GRANDE RIVIÈRE :—Voir *Grande Rivière*.

PONT A GRAND NARROWS :—Pétition défavorable à la construction d'un,—160.

**PONTIAC AU PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DU** :—Pétition pour acte, 93. Rapport sur l'avis, 101. Bill (n° 51) : M. Bryson, 110. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 134. Rapporté amendé, 176. 3e lecture et passé, 194. Passé au Sénat, 234. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 82.

Voir *Chemins de fer, subventions*.

**POSTES :**

1. Rapport du ministre, 1888, p. 35. Imprimé. Doc. de la session, n° 14.
2. Résolution concernant l'Acte des Postes : M. Haggart, 188. Adoptée, 327.
3. Bill (n° 93) modifiant l'Acte des Postes : M. Haggart, 164. 2e lecture et amendé, 327. Motion pour troisième lecture ; amendements-White (Renfrew), Jones (Halifax) et Watson, rejetés, 360, 361. 3e lecture et passé, 362. Passé au Sénat, 441. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 20.
4. Ordre—Changement du bureau de poste de Belle Vallée, Saint-Jean ; M. Bourassa, 297. Réponse, 375. Pas imprimée, 414. Doc. de la session, n° 70.
5. Ordre—Pétitions concernant la construction d'un bureau de poste à Lévis : M. Guay, 177.
6. Ordre—Service postal bi hebdomadaire entre Lourdes et Somerset : M. Turcot, 245.
7. Adresse—Papiers au sujet de la destitution de J. M. Grover, maître de poste de Morden, Manitoba : M. Guay, 297.

Voir *Malles. Steamers océaniques. Service postal*.

**POSTE, BUREAUX DE** :—Ordre—Nom de chaque,—construit depuis le 1er juillet 1867 : M. Burdett, 110.

**PRESCOTT, CIE DU CHEMIN DE FER DU COMTÉ DE** :—Pétition pour acte, 47. Rapport sur l'avis ; bill (n° 33) : M. Edwards, 88. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 134. Rapporté amendé, 186. 3e lecture et passé, 194. Amendé au Sénat, 277. Concours, 280. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 80.

**PRÊT ET PLACEMENT, CIE ANGLO-CANADIENNE DE** :—Etat des affaires en 1888, p. 463. Pas imprimé, 250. Doc. de la session, n° 40a.

**PRET ET D'AGENCE DE LONDRES ET DU CANADA, CIE DE** :—Pétition pour acte, 48. Rapport sur l'avis défavorable, 127. Renvoyé au comité, 132. Rapport, 143. Bill (n° 77) : M. Cockburn, 146. 2e lecture ; comité des Banques, 170. Rapporté amendé, 193. 3e lecture et passé, 203. Passé au Sénat, 255. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 93.

**PRÊT ET DE DÉBENTURES D'ONTARIO, CIE DE** :—Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis : (Bill n° 48) : M. Moncrieff, 102. 2e lecture ; au comité des Banques, 153. Rapporté amendé, 186. 3e lecture et passé, 194. Amendé au Sénat, 268. Concours, 280. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 94.

**PRINCE-EDOUARD, ILE DU** :—

1. Réponse à ordre (1888). Rapport des ingénieurs sur la praticabilité d'un tunnel sous-marin entre l'île et la terre ferme : Sir H. Langevin, 26. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 21.
2. Adresse. Correspondance concernant les jetées et amélioration des havres de l'île : M. Robertson, 296.
3. Ordre—Condition des jetées de l'île mises en possession du gouvernement fédéral : M. Welsh, 296.

Voir *Campbell, Ronald. Pêcheries, 3.*

PRINCE-ÉDOUARD ET DU CONTINENT, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE TRAVERSE DE L'ÎLE DU :—Requête pour pétition, 152. Rapport sur l'avis ; bill (n° 96) : M. Landry, 163. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 203. Rapport, préambule non prouvé, 305. Honoraire remboursé, 306.

PRIVILÈGES ET ELECTIONS :—Comité à nommer, 13. Rapport, 31. Concours, 40. M. Bryson substitué à M. Colby, 128.

PROCÈS EXPÉDITIFS :—Voir *Loi Criminelle*, 9.

PROCÈS SOMMAIRES :—Voir *Loi Criminelle*, 8.

PROTECTIONS DES OUVRIERS DE CHEMINS DE FER :—Voir *Chemins de fer*.

## Q

QU'APPELLE, LAC LONG ET SASKATCHEWAN, CIE DE FER ET DE VAPEURS DE :—Voir *Chemins de fer, subventions*, 8, 9.

QUÉBEC, CHAMBRE DE COMMERCE DE :—Pétition pour amender sa charte, 53. Rapport sur l'avis, 160. Bill (N° 87) ; M. McGreevy, 164. 2e lecture ; au comité des Banques, 195. Rapporté amendé, 233. 3e lecture et passé, 245. Passé au Sénat, 303. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 99.

QUÉBEC, CITÉ DE :—Ordre—correspondance concernant le prolongement de la rue McMahon à travers les terrains de l'artillerie ; M. Guay, 295. Réponse, 535. Pas imprimée, 344. Doc. de la session, N° 62a.

QUÉBEC, CLUB DES PATINEURS DE :—

Bill (N° 143) autorisant le transfert de certains terrains de l'artillerie au,—M. Dewdney, 391. Bill retiré, 467.

QUÉBEC ET LÉVIS, TRAVERSE ENTRE :—

Bill (N° 12) pour assurer un système régulier de,—M. Choquette, 48.

## R

RECETTES ET DÉPENSES :—Ordre—Relevé des,—du 1er juillet 1888 au 1er janvier 1889 : sir R. Cartwright, 40. Réponse, 66. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, N° 32.

RÉCIPROCITÉ ILLIMITÉE :—Voir *Subsides*, 5, 6.

RÈGLE DE COUR :—Voir *Loi Criminelle*, 1.

RÈGLES SUSPENDUES :—

1. 49e, 216, 233—49e et 51e, au sujet d'un Bill, 168. Au sujet de la présentation d'un rapport de comité, 329, 345.
2. 51e, au sujet de la présentation de certains bills, 102.
3. Toutes règles et ordres suspendus au sujet d'un bill, 352.
4. 78e, au sujet de la nomination d'un comité spécial, 27.
5. 94e, au sujet de l'impression immédiate d'un document, 345, 387, 520, 533.

REMORQUAGE :—Voir *Navires naufragés*.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE :—Voir *Jones, Siméon*.

**REVENU DE L'INTÉRIEUR:—**

1. Résolution pour amender l'acte du,—M. Costigan, 345. Adoptée, 356.
2. Bill (n° 129) modifiant de nouveau l'acte du,—M. Costigan, 356. 2e et 3e lectures et passé, 392. Passé au Sénat, 475. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 15.
3. Rapport et statistiques, 1887-88: M. Costigan, 18. Imprimés. Doc. de la session, n° 4.

**RIDEAU, CANAL:—**Pétition pour agrandir et améliorer le,—59, 70, 110, 127, 131, 159, 175, 185, 202, 215.

**RIVE NORD, CHEMIN DE FER DE LA:—**Adresse. Transfert de cette ligne au gouvernement, et en second lieu à la Cie du Pacifique Canadien: M. Rinfret, 296. Réponse, 345. Pas imprimée, 415. Doc. de la session, n° 227.

**ROSAMOND, BENNETT:—**Voir *Divorce*, 5.

**ROSS, HON. WM PERCEPTEUR DES DOUANES À HALIFAX:—**Adresse—Ordres en conseil concernant la destitution de l',—M. Laurier, 41. Réponse, 168. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 46.

**S**

**SAINDOUX, PRODUITS DE:—**Pétition pour que l'importation des Etats-Unis des,—ne soit pas prohibée, 159.

**SAISIES:—**Voir *Lévi—Vallerand*.

**SANCTION ROYALE:—**Aux bills, 244, 368, 535.

**SASKATCHEWAN, CIE DE CHEMIN DE FER ET DES MINES DE LA:—**Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 160. Bill (n° 86): M. McCarthy, 164. 2e lecture; au comité des Chemins de fer, 195. Rapporté amendé, 225. Renvoyé au comité des Chemins de fer, 246. Rapporté de nouveau, 279. 3e lecture et passé, 291. Amendé au Sénat, 320. Concours, 332. Sanctionné, 269.—52 Vic., chap. 56.

**SAULT STE MARIE, CANAL DU:**

1. Ordre—Soumissions pour la construction du,—M. McMillan, 136. Réponse, 237. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 49b.
2. Adresse.—Soumissions reçues pour la constructions du,—M. Trow, 296. Réponse, 345. Pas imprimée, 414. Doc. de la session, n° 49e.

**SAUVAGES:**

1. Rapport annuel du département, 1888: M. Dewdney, 48. Imprimé. Doc. de la session, n° 16.
2. Ordre—Correspondance avec Ths. Sioui et autres, de Lorette: M. Langelier (Montmorency), 54. Reponse, 165. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 44.
3. Ordre—Ventes de réserves dans le village de Cayuga: M. Colter, 136. Réponse, 252. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 44a.
4. Ordre—Soumissions pour viande aux Pieds-Noirs, Sauvages du Sang et Piégans: M. Edgar, 296. Réponse, 387. Pas imprimée, 415. Doc. de la session, n° 44b.
5. Adresse—Arrérages dus aux Sauvages qui ont fait rétrocession aux termes du traité Robinson: M. O'Brien, 298. Réponse, 520. Pas imprimée, 530. Doc. de la session, n° 44c.

Voir *Subsides*, 12.

SCRIPS:—Réponse à ordre (1888)—Scripts émis par le gouvernement pour tout objet quelconque dans le Manitoba et le Nord-Ouest: M. Dewdney, 520. Pas imprimé, 531. Doc. de la session, N° 80.

SCRUTIN, BOITE DE:—Comité pour examiner la,— de J. Waddell: M. Brown, 41. MM. BROWN et Landerkin ajoutés au comité, 80. Rapport, 367.

SÉANCE LE SAMEDI:—A 3 P.M., 431.

SECÉTAIRE D'ÉTAT:—1. Rapport annuel pour 1888: Sir H. Langevin, 60. Imprimé. Doc. de la session, n° 6.

2. Bons et garanties enregistrés dans le département: sir H. Langevin, 80. Pas imprimé, 181. Doc. de la session n° 35.

SÉNAT:

1. Messages du: Com. des Impressions, bibliothèque, 118. Comité sur le coût de la législation, 189. Permis au sénateur Sanford de paraître devant un comité de la Chambre, 234.

2. Messages au: Impressions, 40. Bibliothèque, 35. Deux membres ajoutés au com. des Impressions, 152. Comparution du sénateur Sanford devant un comité des Communes, 222. Comité sur le coût de la législation, 267.

3. Documents non imprimés: n° 30, p. 344. N° 74, p. 415. N° 76, p. 520. (Impression ordonnée subséquentement.)

4. Documents imprimés: n° 43*d*, p. 344. N° 63, p. 343.

Voir *Communes*, 2, 3.

SERMENTS D'OFFICE:—Bill (n° 1) concernant la prestation des,— Sir John A. Macdonald, 12.

SERVICE CIVIL:—

1. Bill (n° 100) amendant l'acte du,— M. Haggart, 203. 2e lecture et rapporté, 228. Motion pour troisième lecture; amendement Cartwright, 252. Rejeté, 253. 3e lecture et passé, 254. Amendé au Sénat, 320. Amendement adopté, 326. Sanctionné, 369.—52 Vic., chap. 12.

2. Résolution amendant l'acte du,— M. Haggart, 222. En comité, résolution adoptée et renvoyée au comité sur le bill précédent, 228.

3. Bill (n° 18) autorisant l'imposition d'une taxe sur les salaires du service civil: M. Ellis, 60. Motion pour deuxième lecture rejetée sur décision de l'Orateur, 154.—Voir *Orateur*, 11.

4. Bill (n° 106) amendant l'acte du,— M. Cook, 210.

5. Liste du service civil, 1888: Sir H. Langevin, 305. Imprimée. Doc. de la session, n° 6*b*.

6. Rapport des examinateurs du service civil, 1888: Sir H. Langevin, 251. Imprimé. Doc. de la session, n° 6*a*.

7. Relevé des pensions de retraite, etc., 1888: M. Foster, 26. Imprimé dans les documents de la session, n° 27, p. 144.

SERVICE POSTAL ENTRE VICTORIA, C. A. ET LES ILES CHARLOTTE:—Pétition pour établir un,— par steamer, 159.

SIMCOE-NORD, EMBRANCHEMENT DE—CHEMIN DE FER DU NORD:—Pétition demandant que les conditions auxquelles le township de Tiny a émis certaines déclarations en aide à cette ligne ne soient pas rigoureusement appliquées, 175.

SIMS ET SLATER :—Voir *Cap-Breton, Ch. de fer du*, 1.

SMYTH, HENRY :—Voir *Comptes Publics. Subsidés*, 23.

SOURIS AUX MONTAGNES ROCHÉUSES, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA :—Réponse supplémentaire à Ordre (1888). Correspondance au sujet de la subvention en terres à la,—Sir H. Langevin, 2<sup>e</sup>. Pas imprimée, 144. Doc. de la session, n<sup>o</sup> 22a.

STATISTIQUES CRIMINELLES : Rapport pour 1887 : M. Carling, 533. Imprimé dans les documents de la Session, n<sup>o</sup> 5c.

STEAMERS Océaniques, SUBVENTIONS AUX :

1. Résolution pour service entre la Colombie anglaise et l'Australie et la Nouvelle Zélande, 376. Adoptée, 388. Motion pour concours; amendement-Laurier rejeté et motion adoptée, 396, 397.
2. Résolution pour service entre la Colombie Anglaise et la Chine et le Japon, 376. Motion pour considération en comité; amendement-Laurier rejeté, 388. Rés. adoptée, 389. Motion pour concours; amendement-Davies rejeté et motion adoptée, 398.
3. Résolution pour service entre le Canada et le Royaume-Uni, 376. En comité; amendement-Laurier rejeté, et progrès, 389. Adoptée, 393. Motion pour concours; amendement-Jones (Halifax) et McMullen rejetés et motion adoptée, 398.
5. Bill (n<sup>o</sup> 44) concernant les subventions ci-dessus : M. Foster, 393. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lectures et passé, 508. Passé au Sénat, 535. Sanctionné, 536.—52 V., c. 2.

STRANGE, GÉNÉRAL :—Voir *Milice*, 5.

SUBSIDES ET VOIES ET MOYENS :—

1. Discours du Trône considéré, 18. Comité des Subsidés et comité des Voies et Moyens, 21.
2. La Chambre en comité des Subsidés, 66, 88, 103, 128, 129, 171, 240, 268, 286, 290, 291, 304, 315, 316, 334, 338, 346, 371, 379, 399, 408, 417, 433, 442, 499, 524.
3. Résolutions adoptées en comité des Subsidés, 445, 448, 454, 467, 472, 475, 477, 481, 497, 525.
4. Rés. 144 amendée, 475. Rés. 330 amendée, 496.

*Amendements proposés sur motion portant que la chambre se forme en comité des Subsidés :—*

5. Par M. Laurier :—Rejet du Traité des Pêcheries par le Sénat des Etats-Unis réciprocity commerciale, etc.; débat ajourné, 147. Reprise du débat, 169. Amendement rejeté, 170.
6. Par sir R. Cartwright :—Réciprocity commerciale; débat ajourné, 181. Repris et ajourné, 181, 194, 211, 223. Repris, 238. Amendement rejeté, 239.
7. Par M. O'Brien :—Biens des Jésuites; débat ajourné, 276. Repris et ajourné, 279, 281. Amendement rejeté, 285.
8. Par sir R. Cartwright :—Emprunt de juin, 1888, 331. Rejeté, 332.
9. Par M. Flynn :—Tracé du chemin de fer du Cap-Breton; rejeté, 338.
10. Par M. Holton :—Amendement de l'Acté des douanes; rejeté, 369.
11. Par M. Foster :—Permis pour vendre des liqueurs enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest; rejeté, 377.
12. Par M. Barron :—Réserve des Sauvages du lac du Poisson-Blanc; rejeté, 406.
13. Par M. Mulock :—Administration du département de la milice; rejeté, 432.

SUBSIDES ET VOIES ET MOYENS :—*Suite.*

14. Par M. Barron :—Droit sur les billots exportés, 441-442.
15. Par M. Ross :—Subvention en terres à la cie du chemin de fer du Sud Est du Manitoba ; rejeté, 524.

Amendements proposés sur motions de concours aux rés. des Subsidés :—

16. Par sir R. Cartwright :—Rés. 13—Pénitencier du Manitoba ; rejeté, 447.
17. Par M. McMullen :—Rés. 16—Amélioration de la partie est de la rivière Pictou ; rejeté, 452.
18. Par M. McMullen :—Rés. 115—Par du Major ; rejeté, 454.
19. Par sir R. Cartwright :—Résolutions relatives aux dépenses pour chemins de fer et autres, 468 ; rejeté, 469.
20. Par sir R. Cartwright :—Rés. 72—ch. de fer de Jonction d'Oxford à New-Glasgow ; 469. Rejeté, 470.
21. Par M. Davies :—Rés. 201—ch. de fer Intercolonial ; rejeté, 470.
22. Par sir R. Cartwright :—Rés. 216—Terres fédérales ; rejeté, 474.
23. Par M. Somerville :—Rés. 52—Immigration (emploi de Henry Smyth et W. A. Webster) ; rejeté, 476.
24. Par M. McMullen :—Rés. 220—Département de la marine ; rejeté, 488.
25. Par M. Platt :—Rés. 331—Acte du cens électoral ; rejeté, 496.
26. Par M. McMullen :—Rés. 389—Quartiers du commandant du collège militaire à Kingston ; rejeté, 525.

*Voies et Moyens :*

27. La chambre devant se former en comité des Voies et Moyens, 21. En comité, deux résolutions adoptées, 529.
28. Bill (n° 147) accordant les subsides à Sa Majesté, etc. ; lu trois fois et passé, 529. Passé au Sénat, 535. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap. 1.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES, FALSIFICATION DES :—Rapport : M. Bowell, 521. Imprimé. Doc. de la session, n° 4c.

SUBVENTIONS :—Voir *Steamers océaniques. Chemins de fer.*

SULLIVAN, JANE :—Pétition se plaignant d'injustice commise à son égard, 463.

SUPERPHOSPHATE, CIE CANADIENNE DE :—Pétition pour acte, 128. Rapport sur l'avis, 144. Bill (n° 81) : M. Kirkpatrick, 146. 2<sup>me</sup> lecture ; au comité des Bills Privés, 203. Rapporté amendé, 284. 3<sup>me</sup> lecture et passé, 290. Passé au Sénat, 320. Sanctionné, 369. 52 Vic., chap. 101.

SYNDICATS :—Voir *Coalitions.*

## ST

SAINTE-ANNE DES MONTS, JETÉE DE :—Réponse à Ordre (1888). Papiers au sujet de la construction d'une jetée, 161. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 42.

SAINTE CATHERINE, CIE DE MOULINS ET D'EXPLOITATION DE BOIS DE :—

1. Ordre. Relevé des frais judiciaires et autres dans la cause de la,—vs. la Reine : M. McMullen, 55. Réponse, 102. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, n° 37.
2. Adresse. Chèques originaux donnés en paiement des frais de la cause ci-dessus : M. McMullen, 297. Réponse, 375. Pas imprimée, 414. Doc. de la session, n° 37a.

SAINT-CHARLES, CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT DE :—Ordre. Coût du,—M. McMullen, 297.

SAINT-GABRIEL, CIE DE LEVÉE ET DE CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 39. Rapport sur l'avis; Bill (n° 45) : M. Curran, 102. 2<sup>me</sup> lecture; au comité des Chemins de fer, 134. Rapporté amendé, 176. 3<sup>me</sup> lecture et passé, 194. Amendé au Sénat, 287. Concours, 290. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 83.

SAINTE-HÉLÈNE, CIE DU PONT DE L'ÎLE :—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 87. Bill (n° 36) : M. Curran, 88. 2<sup>me</sup> lecture; au comité des Chemins de fer, 134. Préambule non prouvé; honoraire remboursé, 237, 238.

SAINT-JEAN (N.-B.), HAVRE DE :—Ordre. Rapport de H. F. Perley sur le,—M. Weldon (Saint-Jean), 136.

SAINT-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DU :—Pétition pour acte, 109. Rapport sur l'avis, 127. Bill (n° 64) : M. Hall, 128. 2<sup>me</sup> lecture; au comité des Chemins de fer, 153. Rapporté, 186. 3<sup>me</sup> lecture et passé, 194. Passé au Sénat, 245. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 72.

SAINT-LAURENT, INONDATIONS DU FLEUVE :

1. Réponse à Adresse (Sénat). Rapport des commissaires sur les,—Pas imprimé. Doc. de la session, n° 76.
2. Motion pour impression du rapport ci-haut; objection,—maintenue, 523.
3. Impression ordonnée subséquemment, 533.

SAINT-ROCH DES AULNETS, QUAI DE :—Ordre. Correspondance au sujet du,—M. Casgrain, 203.

## T

TÉLÉGRAPHE, LIGNES DE :—Motion pour nommer un comité spécial chargé de s'enquérir de l'importance d'acheter toutes les,—en Canada; motion retirée: M. Denison, 70.

TÉLÉGRAPHES, TÉLÉPHONES ET FILS ÉLECTRIQUES :—

1. Pétition de la cité de Toronto pour obliger les compagnies de,—à placer leurs fils sous terre, 117. Rapport sur l'avis, 143. Bill (n° 73) : M. Small, 146. 2<sup>me</sup> lecture; au comité des Chemins de fer, 169. Rapport, préambule non prouvé, 305. Honoraire remboursé, 306.
2. Bill (n° 112) concernant les compagnies de,—M. Perley, 222.
3. Pétitions pour obliger les compagnies à placer leurs fils sous terre, 39, 117.

TÉMISCOUATA, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—

1. Ordre. Liste des actionnaires : M. Dessaint, 41. Réponse, 187. Pas imprimée, 274. Doc. de la session, n° 22e.
2. Ordre. Pétition demandant une charte et correspondance au sujet d'une subvention : M. Dessaint, 297. Réponse, 375. Pas imprimée, 413. Doc. de la session, n° 22i.

## TEMPÉRANCE DU CANADA, ACTE DE :—

1. Adresse. Réponse aux informations demandées par le gouvernement anglais sur le fonctionnement de cet acte : M. Jamieson, 204. Réponse, 237. Pas imprimée, 276. Doc. de la session, n° 56.
2. Pétitions pour amender l'acte, 39, 70.
3. Pétition pour prohiber la vente des liqueurs enivrantes, 69, 79, 110.

Voir *Liqueurs Enivrantes*.

TERRES FÉDÉRALES, ACTE DES :—Bill (n° 145) du Sénat, modifiant l',—398. 1<sup>re</sup> lecture, 405. 2<sup>e</sup> lecture et progrès, 432. Amendé, 3<sup>e</sup> lecture et passé, 507. Amendements adoptés par le Sénat, 533. Sanctionné, 536.—52 Vic., chap., 27.

Voir *Expropriation*. *Subsides*, 22. *Colombie-Anglaise*.

TITRES ET HYPOTHÈQUES, CIE CANADIENNE DE GARANTIE DES :—Requête pour pétition, 202. Rapport adverse, 215. Référée de nouveau, 222. Rapport favorable et pétition pour acte, 226. Rapport sur l'avis ; bill (n° 114) placé immédiatement sur la liste des ordres ; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lectures ; au comité des Banques, 233, 234. Rapporté amendé, 289. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 306. Passé au Sénat, 338. Sanctionné, 363.—52 Vic., chap. 91.

TORONTO :—Pétition pour creuser le chenal de l'Est à l'entrée du port, 167.

## TORONTO, CHAMBRE DE COMMERCE DE :—

Bill (n° 135) du Sénat, modifiant les divers actes concernant la,—319. Les trois fois et passé, 352. Sanctionné, 535.—52 Vic., chap. 100.

TRAFIC SUR LES CANAUX LE DIMANCHE :—Voir *Canaux*.

TRAITÉS DE COMMERCE :—Voir *Commerce*.

TRAVAIL, COMMISSION DU :—Rapport sur les relations entre le capital et le travail en Canada : M. Bowell, 367. Imprimé pour distribution—Doc. de la Session, lettre A.

TRAVAIL, JOUR DU :—Pétitions demandant de fixer un jour de fête nationale sous le nom de,—25, 39, 47, 69, 80, 93, 109, 126, 168.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS :—Pétitions pour un acte prohibant l'engagement de,—25, 39, 47, 69, 80, 93, 109, 126, 168, 201.

TRAVAUX PUBLICS :—Rapport du ministre, 1887-88 : Sir H. Langevin, 18. Imprimé. Doc. de la Session, n° 9.

TRENT, RIVIÈRE :—Pétition pour enlever les obstructions dans la,—125.

TRINITÉ ET COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL :—Voir *Montréal*.

TROIS RIVIÈRES, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Requête pour présenter une pétition, 132. Rapport, 144. Pétition pour acte, 161. Rapport sur l'avis, 186. Bill (n° 99) : M. Riopel, 187. 2<sup>e</sup> lecture : au comité des Chemins de fer, 227. Rapporté amendé, 257. 3<sup>e</sup> lecture et passé, 281. Passé au Sénat, 320. Sanctionné, 368.—52 Vic., ch. 64.

## U

UNION, CIE DU CHEMIN DE FER :—Pétition pour acte, 128. Rapport sur l'avis, 143. Bill (n° 79) : M. White (Renfrew), 143. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 195. Rapporté, 237. En comité, 268. Motion pour troisième lecture ; amendement-Bryson, rejeté ; 3e lecture et passé, 280. Amendé par le Sénat, 331. Concours, 347. Sanctionné, 535.—52 Vic., ch. 63.

URUGUAY :—Voir *Jones*.

## V

VALEURS ET DÉBENTURES DU CANADA, CIE DES :—Pétition pour acte, 59. Rapport—avis ; bill (n° 22), M. Edgar, 65. 2e lecture et renvoyé au comité des Banques, 94. Rapporté amendé, 176. 3e lecture et passé, 194. Passé au Sénat avec amendements, 320. Adoptés, 332. Sanctionné, 369.—52 Vict., chap. 90.

VALLÉE DU DAIM, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE CHARBON DE LA :

1. Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 87. Bill (n° 31) : M. Davis, 88. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 94. Rapporté amendé, 143. 3e lecture et passé, 153. Passé au Sénat, 211. Sanctionné, 244—52 Vic., chap. 52.

2. Pétition adverse au bill, 221.

Voir *Chemins de fer, subventions*, 5, 7.

VALLERAND, F. O. :—Réponse à adresse (1888). Saisie opérée chez,—de Québec : M. Bowell, 26. Pas imprimée, 145. Doc., de la session, n° 25.

VIANDE DE BOUCHERIE, SOUMISSIONS POUR :—Voir *Sauvages*, 4.

VICTORIA, SAANICH ET NEW-WESTMINSTER, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 79. Rapport sur l'avis, 87. Bill (n° 32) : M. Prior, 88. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 111. Rapporté amendé, 168. 3e lecture et passé, 176. Amendé au Sénat, 218. Concours, 227. Sanctionné, 244.—52 Vic., chap. 48.

VINCENT, JOSEPH E. : — Ordre—Traduction du tarif actuel par,—M. Guay ; motion retirée, 298.

VOIES ET MOYENS :—Voir *Subsides*.

VOLTIGEURS DE QUÉBEC :—Voir *Milice et Défense*, 5.

WAND, ARTHUR :—Voir *Divorce*, 4.

WEBSTER, W. A. :—Ordre—Deniers payés par le gouvernement à,—M. Colter, 135. Réponse, 233. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 53. Voir *Comptes Publics. Subsides*, 23.

## W

WELLAND, CANAL :—Ordre—Rapport des ingénieurs sur le pouvoir hydraulique du,—M. Rykert, 136. Réponse, 222. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 49a.

Voir *Dimanche*.

WELLINGTON, HAVRE DE :—Réponse à ordre—(1888) correspondance concernant la construction d'un port de refuge : Sir H. Langevin, 26. Pas imprimée, 145. Doc. de la session, n° 23.

WINDSOR ET ANNAPOLIS, CHEMINS DE FER DES COMTÉS DE L'OUEST ET DE :—Adresse—correspondance concernant la fusion des deux lignes de,—M. Borden, 203. Réponse, 431. Pas imprimée, 519. Doc. de la session, n° 227.

WINNIPEG ET PACIFIQUE-NORD, CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 126. Rapport sur l'avis, 144, Bill (n° 82) : M. Bergin, 152. 2e lecture ; au comité des Chemins de fer, 169. Rapporté amendé, 209. 3e lecture et passé, 227. Amendé au Sénat, 287. Concours, 290. Sanctionné, 368.—52 Vic., chap. 68.

WRIGHT, E. P. : Voir *Mines*.

## Y

YONGE ET ESCOTT, TOWNSHIP DE :

1. Ordre—Pétitions demandant le désaveu d'un acte local pour unir les,—M. Taylor, 176. Réponse, 237. Pas imprimée, 275. Doc. de la session, n° 55.
2. Ordre. Pétitions demandant que le creek de Jones, dans le township de Yonge soit déclaré cours d'eau navigable : M. Taylor, 204. Réponse, 507. Pas imprimée, 531. Doc. de la session, n° 69b.



No. 1.

## PROCÈS VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 31 JANVIER 1889.

La Chambre s'étant réunie ;

PRIÈRE.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur-Général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre s'y rend en conséquence, et de retour,

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élection, conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées, des certificats et rapports concernant les élections—

Pour le district électoral du comté de Halton ;

Pour le district électoral de Shelburne, et

Pour le district électoral de la division-est du comté de Northumberland, (Ont.) ;

Et les dits certificats et rapports sont lus comme suit :—

### ELECTION CONTESTÉE DE HALTON.

*Dans la Haute Cour de Justice — Division du Banc de la Reine.*

#### ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Halton, tenue le septième jour de février 1888.

Entre

JAMES ALLAN TODD,

*Pétitionnaire ;*

et

DAVID HENDERSON,

*Répondant.*

Je, l'honorable John Douglas Armour, juge en chef de la division du Banc de la Reine de la Haute Cour de Justice d'Ontario, et le juge devant lequel la pétition d'élection en cette cause a été entendue le 5e jour de juillet, A.D. 1888, certifie par les présentes qu'à la clôture de l'instruction de la dite pétition, j'ai décidé que le dit David Henderson n'avait pas été dûment élu et que la dite élection était nulle ; je certifie de plus qu'une copie des notes de la preuve est annexée aux présentes. Et je cer

tifié par les présentes qu'il n'a pas été prouvé que quelque acte de corruption ait été commis par aucun des candidats, ou à leur connaissance et de leur consentement, lors de la dite élection.

Et je fais de plus, rapport, qu'il a été prouvé que Samuel Beaumont, fabricant, du township d'Esquesing, William Kennedy, journaliste, de la cité de Hamilton, John King, cultivateur, du township de Nassagaweya, Edward Stewart, cultivateur, du township de Nassagaweya, Wesley J. Brekon, cultivateur, du township de Nelson, George Moir, éditeur, de la ville de St. Mary's, Isaac Pickard, pêcheur, du township de Trafalgar, et Bernice Pickard, pêcheur, du township de Trafalgar, se sont rendus coupables d'actes de corruption lors de la dite élection.

Et je fais aussi rapport qu'autant qu'il m'a été possible d'en juger par la preuve faite devant moi, les manœuvres corruptrices n'ont pas été fréquentes dans la dite élection, et qu'il n'y a pas lieu de croire que des actes de corruption y aient prévalu dans une mesure considérable.

Et je suis d'opinion que l'enquête sur les circonstances de l'élection n'a pas été rendue incomplète par les actes d'aucune des parties à la pétition, ou qu'une nouvelle enquête soit nécessaire pour s'assurer si des actes de corruption ont été commis dans une mesure considérable.

Daté ce dix-septième jour de juillet A.D. 1888.

J. D. ARMOUR,  
*Juge en chef, D.B.R.*

### ELECTION CONTESTÉE DE SHELBURNE.

*Dans la Cour Suprême, 1888 (A. No. 2108.)*

#### ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Shelburne, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, tenue le 15e jour de décembre, A.D., 1887.

Puissance du Canada,  
Province de la Nouvelle-Ecosse. }  
*Savoir :*

Entre

AUSTIN LOCKE, et ENOS SMITH,

*Pétitionnaires ;*

*et*

JOHN WIMBURN LAURIE,

*Répondant.*

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes,

MONSIEUR,—Conformément aux dispositions de la clause 44 de l'Acte des Elections Fédérales contestées, j'ai l'honneur de faire rapport au sujet de la dite élection de John Wimburn Laurie,—

(a.) Qu'il n'a pas été prouvé qu'aucun acte de corruption ait été commis par le candidat à la dite élection, ou à sa connaissance et de son consentement.

(b.) Qu'il a été prouvé au cours de la dite instruction que les personnes suivantes se sont rendues coupables d'actes de corruption ou de manœuvres corruptrices :

1. John Bower, marchand, de Shelburne, dans le comté de Shelburne.
2. Benjamin F. Kenny, commerçant, de l'Anse du Docteur, dans le dit comté.
3. Phillip J. Hogg, cordonnier, ci-devant de Shelburne, dans le dit comté.
4. William R. Acher, cultivateur, de Birchtown, dans le comté de Shelburne.
5. Thomas E. Riger, hôtelier, de Shelburne, dans le comté de Shelburne.

6. David Sutherland, commerçant, de Clyde, dans le comté de Shelburne.

7. John Purney, commerçant, de Sand Point, dans le comté de Shelburne.

(c.) Qu'il n'y a aucune raison de croire que des manœuvres corruptrices aient été mises en usage lors de la dite élection dans une mesure considérable.

(d.) Que je ne suis pas d'opinion que l'enquête faite sur les circonstances de la dite élection ait été rendue incomplète par les actes d'aucune des parties à la dite élection, ou qu'une nouvelle enquête soit nécessaire pour s'assurer si des actes de corruption ont prévalu lors de la dite élection dans une mesure considérable.

Je certifie par les présentes que la copie annexée aux présentes est une vraie copie de mon jugement dans la dite cause, et que lors de la dite instruction, j'ai décidé que le répondant, John Wimburn Laurie était coupable d'actes de corruption par ses agents et que son élection était nulle et de nul effet. J'annexe aussi aux présentes la copie de la preuve faite dans la dite instruction.

HALIFAX, 15 septembre 1888.

(Signé) H. W. SMITH.

## ELECTION CONTESTÉE DE NORTHUMBERLAND-EST (ONT.)

*Dans la Cour d'Appel.*

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour la division-Est du comté de Northumberland, tenue les quinzième et vingt-deuxième jours de décembre, A.D. 1887.

Puissance du Canada, }  
Province d'Ontario. }  
Savoir :

Entre

ICHABOD RICHMOND,

*Pétitionnaire ;*

*et*

EDWARD COCHRANE,

*Répondant.*

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

Je, George William Burton, le juge choisi pour l'instruction de la pétition en cette cause qui a eu lieu à Brighton, mardi et mercredi, les 2e et 3e jours d'octobre courant, j'ai l'honneur de faire rapport comme suit :—

Je décide que le susdit Edward Cochrane n'a pas été dûment élu, et je déclare l'élection du dit Edward Cochrane nulle.

Je trouve, de plus, (a) qu'il n'a pas été prouvé que des actes de corruption aient été commis lors de la dite élection à la connaissance ou du consentement d'aucun des candidats.

(b.) Que W. H. Stapleton, de la dite ville de Brighton, tenant des chevaux et voitures de louage, s'est rendu coupable de manœuvres corruptrices lors de la dite élection.

(c.) Qu'il n'y a pas lieu de croire que des actes de corruption aient prévalu dans une mesure considérable à la dite élection.

(d.) Que je ne suis pas d'opinion que l'enquête faite sur les circonstances de l'élection ait été rendue incomplète par l'action d'aucune des parties à la pétition, ou qu'une nouvelle enquête soit nécessaire pour s'assurer si des manœuvres corruptrices ont été mises en usage dans une mesure considérable.

(Signé)

GEO. W. BURTON,

*J. en A.*

Datée à Osgoode Hall, ce 12e jour d'octobre, A. D. 1888.

Et il est ordonné que les dits certificats soient entrés dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'en conformité du chap. 9, clause 46 des Statuts Révisés, il a adressé ses mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux, respectivement.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du Canada la copie certifiée des jugements de la dite Cour dans les appels d'élection suivants, savoir :—

Pour le district électoral du comté de Haldimand, et

Pour le district électoral de Joliette.

Et les dits jugements sont lus comme suit :—

### ELECTION CONTESTÉE DE HALDIMAND.

*Dans la Cour Suprême du Canada.*

VENDREDI, le quatorzième jour de décembre, A. D. 1888.

*Présents :*

L'honorable Sir WILLIAM JOHNSTONE RITCHIE, chevalier, juge en chef.

do M. le juge STRONG,

do M. le juge FOURNIER,

do M. le juge TASCHEREAU,

do M. le juge GWYNNE.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de Haldimand, tenue le douzième jour de novembre, 1887.

Entre

THOMAS WALSH,

*(Pétitionnaire dans la cour inférieure,) Appelant ;*

*et*

WALTER HUMPHREYS MONTAGUE,

*(Répondant dans la cour inférieure) Répondant.*

L'appel de l'appelant sus-nommé du jugement, des règles et de la décision rendus dans la cause ci-dessus, le vingt-huitième jour de janvier, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit, par l'honorable juge Street siégeant lors de l'instruction de la pétition d'élection dans la dite cause et en vertu desquels la pétition du dit appelant a été renvoyée avec dépens, et le dit répondant, Walter Humphreys Montague, le député contre l'élection duquel il était porté plainte, a été adjugé et déclaré dûment élu et rapporté comme tel, étant venu pour être entendu devant cette cour les troisième, quatrième, cinquième et sixième jours d'octobre de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit, en présence des avocats tant de l'appelant que du répondant, et cette cour ayant entendu la plaidoirie des dits avocats, a bien voulu ordonner que le dit appel fût pris en délibéré pour y être adjugé ; et cet appel étant revenu ce jour pour le prononcé du jugement, cette cour a ordonné et décidé que le dit appel fût accordé, et il est accordé, et que les dits jugement, règles et décision de l'honorable juge Street fussent renversés, et ils sont renversés et cassés.

Et cette cour décide, adjuge et déclare, de plus, comme suit :—

1. Que le dit répondant, Walter Humphreys Montague, s'est rendu coupable par l'entremise de son agent Frederick Harrison, mais sans la connaissance et le consentement du dit Walter Humphreys Montague, d'un acte de corruption en induisant un nommé Thomas Nixon à prêter un faux serment dans une question où un serment était requis en vertu de l'Acte des Elections Fédérales.

2. Que la dite élection pour le dit district électoral de Haldimand tenue le douzième jour de novembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept a été et qu'elle est une élection nulle, et que le dit Walter Humphreys Montagne n'a pas été dûment élu et rapporté comme tel à la dite élection, pour servir en qualité de député à la Chambre des Communes pour le dit district électoral de Haldimand.

3. Que le dit répondant paiera au dit appelant les frais encourus par le dit appelant dans la cour inférieure de même que dans cette cour.

5. Que la somme de cent piastres déposée par le dit appelant à la cour inférieure, comme garantie des frais de l'appel en cette cour, soit remise au dit appelant.

5. Que le dossier original soit transmis par le registraire de cette cour à l'officier compétent de la cour inférieure.

Certifié,  
(Signé)

ROBT. CASSELS,  
Registraire.

### ELECTION CONTESTÉE DE JOLIETTE.

*Dans la Cour Suprême du Canada.*

SAMEDI, le 15<sup>e</sup> jour de décembre, A.D. 1888.

*Présents :*

L'honorable Sir WILLIAM JOHNSTONE RITCHIE, chevalier, juge en chef,  
do M. le juge STRONG,  
do M. le juge FOURNIER,  
do M. le juge GWYNNE,  
do M. le juge PATTERSON.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de Joliette, tenue les 15<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> jours de février, 1887.

Entre

EDOUARD GUILBAULT,

*(Répondant dans la cour inférieure) Appelant ;*

et

ANTHIME DESSERT et EDMOND WADON,

*(Pétitionnaires dans la cour inférieure) Répondants.*

L'appel de l'appelant sus-nommé Edouard Guilbault du jugement rendu et prononcé dans la cause ci-dessus par l'honorable juge Henri Thomas Taschereau, siégeant pour l'instruction de la pétition d'élection dans la dite cause, étant venu pour être entendu devant cette cour, le sixième jour de novembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit, en présence des avocats tant de l'appelant que des répondants, et cette cour ayant alors entendu la plaidoirie des dits avocats, a bien voulu ordonner que le dit appel fût pris et délibéré, pour y être adjugé ; et cet appel étant revenu ce jour pour le prononcé du jugement, cette cour a ordonné et adjugé que le dit appel fût renvoyé, et il est renvoyé, et que le dit jugement de la cour inférieure fût confirmé et il est confirmé ; c'est-à-dire, cette cour a ordonné, adjugé et décidé comme suit :—

1. Que la dite pétition d'élection, en ce qui concerne l'annulation de la dite élection, fût maintenue et elle est maintenue ; que la dite élection pour le dit district électoral de Joliette, tenue les quinze et vingt-deuxième jours de février, en l'an

de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept a été et est une élection nulle, et que le dit Edouard Guilbault n'a pas été dûment élu et rapporté à la dite élection pour servir comme député à la Chambre des Communes pour le dit district électoral de Joliette, le dit Edouard Guilbault s'étant rendu coupable d'actes de corruption par l'entremise de son agent, un nommé Adélard Barrette, mais sans la connaissance et le consentement du dit Edouard Guilbault.

2. Que le dit appelant paiera, aux dits répondants les frais encourus par les dits répondants dans cette cour de même que les frais encourus par les répondants dans la cour inférieure que celle-ci avait ordonné à l'appelant de payer aux répondants, pétitionnaires dans la dite cour inférieure.

3. Que la somme de cent piastres (\$100) déposée par le dit appelant comme garantie des frais du dit appel en cette cour, soit payée aux dit répondants comme partie de leurs frais en cette cause d'appel.

4. Que le dossier original soit transmis par le registraire de cette cour à l'officier compétent de la cour inférieure.

Certifié.

(Signé)

ROBERT CASSELS,

*Registraire.*

Et il est ordonné que les dits jugements soient entrés dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'en conformité du chap. 9, clause 46, des Statuts Révisés, il a adressé ses divers mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux, respectivement.

M. l'Orateur informe, de plus, la Chambre qu'il a reçu des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élection, conformément à l'acte des élections fédérales contestées, des certificats et rapports concernant les élections :—

Pour le district électoral de la division-Est du comté de Hastings, et

Pour le district électoral de Laprairie.

Et les dits certificats sont lus comme suit :—

#### ELECTION CONTESTÉE DE HASTINGS-EST.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes de la Puissance du Canada.

#### ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de la division Est du comté de Hastings, tenue le 22<sup>e</sup> jour de février 1887.

JOHN WHITE,

*Pétitionnaire ;*

et

SAMUEL BARTON BURDETT,

*Répondant.*

Je, l'honorable John Edward Rose, un des juges de la division des Plaids Communs de la Haute Cour de Justice d'Ontario, certifie par les présentes, conformément à la clause 43 de l'Acte des Elections Fédérales Contestées, que j'ai tenu une cour

dans la cité de Belleville, dans le comté de Hastings, mercredi, le 13<sup>e</sup> jour de juin courant, pour l'instruction de la pétition de John White, concernant la susdite élection, et que j'ai là et alors décidé que Samuel Barton Burdett, dont l'élection pour le district électoral de la division Est de Hastings était contestée, avait été dûment élu et rapporté, le pétitionnaire sus nommé, John, White n'ayant offert ou produit aucune preuve à l'appui de sa pétition.

Et je certifie, de plus, que vu qu'aucune preuve n'a été offerte ou produite devant moi concernant les manœuvres corruptrices alléguées dans la dite pétition, je suis incapable de faire rapport conformément à la section 44 du dit Acte des Elections Fédérales Contestées.

Daté ce 21 juin 1888.

JOHN E. ROSE,  
J. D. P. C.

### ÉLECTION CONTESTÉE DE LAPRAIRIE.

Canada,  
Province de Québec, }  
District de Montréal, }

*Cour Supérieure pour le Bas Canada.*

#### L'ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Le treizième jour d'août mil huit cent quatre-vingt huit.

*Présent :*

L'hon. juge MATHIEU.

No. 2.

*In re* Election d'un membre pour la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Laprairie, dans le district judiciaire de Montréal, tenue les quinzième et vingt-deuxième jours de février mil huit cent quatre-vingt-sept, étant respectivement les jours de nomination et de votation.

ARTHUR MATTE et EDMOND LEFEBVRE, tous deux cultivateurs de la paroisse de St-Constant, dans le district électoral de Laprairie, dans le district judiciaire de Montréal,

*Pétitionnaires ;*

*vs.*

CYRILDE DOYON, cultivateur et manufacturier, de la paroisse de St-Isidore, dans le dit district électoral de Laprairie, et membre de la Chambre des Communes du Canada,

*Défendeur.*

La cour, après avoir entendu les parties par leurs avocats et procureurs respectifs, sur la requête du défendeur demandant que tous les procédés sur la pétition d'élection soient déclarés abandonnés et désertés, et que la pétition soit renvoyée et déboutée avec dépens, et sur la motion des pétitionnaires demandant qu'un jour soit fixé pour l'instruction de la dite pétition ;

Attendu que la petition d'élection en cette cause a été présentée le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-sept ;

Considérant qu'en vertu des dispositions de la section 32 du chapitre 9 des Statuts Révisés du Canada, " L'Acte des Elections Fédérales Contestées," il est décrété que l'instruction de toute pétition d'élection sera commencée dans les six mois de

la date à laquelle elle aura été présentée, et sera poursuivie de jour en jour jusqu'à ce qu'elle soit terminée ;

Considérant que l'instruction de la dite pétition n'a pas été commencée dans le dit délai et que la dite pétition doit être prise et considérée comme étant hors de Cour à l'expiration de six mois à dater de sa présentation ;

A déclaré et adjugé et déclare et adjuge que la dite pétition d'élection soit prise et considérée comme étant maintenant hors de cour depuis l'expiration de six mois à dater de sa présentation.

(Vraie copie.)

L. H. COLLARD,  
*Député P.C.S.*

Et il est ordonné que les dits certificats et rapports soient entrés aux journaux de cette Chambre

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du Canada la copie certifiée des jugements de la dite cour dans les appels d'élection suivants, savoir :—

Pour le district électoral de la division Est du comté de Simcoe, et  
Pour le district électoral de Maskinongé.

Et les dits jugements ont été lus comme suit :—

#### ELECTION CONTESTÉE DE SIMCOE-EST.

*Dans la Cour Suprême du Canada.*

MERCREDI, le troisième jour d'octobre, A.D. 1888.

*Présents :*

L'honorable Sir WILLIAM JOHNSTONE RITCHIE, chevalier, juge-en-chef,  
do M. le juge STRONG,  
do do FOURNIER,  
do do TASCHEREAU,  
do do GWYNNE,

#### ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de la division Est du comté de Simcoe, tenue les quinzième et vingt-deuxième jours de février, en l'an de Notre-Seigneur, 1887.

Entre

HERMAN HENRY COOK,

*(Répondant dans la cour inférieure,) Appellant ;*

*et*

HENRY SMITH FAIRALL,

*(Pétitionnaire dans la cour inférieure), Répondant.*

L'appel de l'appellant sus-nommé, Herman Henry Cook, des règles, décisions, jugement et détermination de l'honorable juge Ross dans la cause ci-dessus étant venu pour être entendu devant cette cour ce jour, en présence des avocats tant de l'appellant que du répondant, et cette cour ayant alors entendu la plaidoirie des sus-dits avocats a ordonné, adjugé et décidé que le dit appel fût accordé et il a été accordé ;

que les dites règles, décisions, jugement et détermination de l'honorable juge Rose fussent renversés, et ils ont été renversés et cassés; que la dite pétition d'élection présentée et produite en cette cause contre l'élection de l'appelant sus-nommé soit prise et considérée comme étant hors de cour à l'expiration de six mois à dater de sa présentation; que la somme de cent piastres (\$100) déposée par le dit appelant dans la cour inférieure, comme cautionnement des frais du dit appel à cette cour, devra être remise au dit appelant, et que le dossier original, transmis au registraire de cette cour, devra être renvoyé à l'officier compétent de la cour inférieure.

Et cette cour n'a pas jugé à propos d'émettre aucun ordre concernant les frais de cette cour ou de la cour inférieure.

Certifié vraie copie,

(Signé)

ROBERT CASSELS,

*Régistraire.*

## ELECTION CONTESTÉE DE MASKINONGÉ

*Dans la Cour Suprême du Canada.*

VENDREDI, le troisième jour d'octobre A. D. 1888.

*Présents :*

L'honorable sir WILLIAM JOHNSTONE RITCHIE, chevalier, juge en chef.  
do M. le juge STRONG,  
do M. le juge FOURNIER,  
do M. le juge TASCHEREAU,  
do M. le juge GWYNNE.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de Maskinongé, tenue les quinzième et vingt-deuxième jours de février dans l'année de Notre-Seigneur, 1887.

Entre

CHARLES J. COULOMBE,

*(Répondant dans la cour inférieure), Appelant ;*

*et*

THOMAS CARON et JOSEPH PICHETTE,

*(Pétitionnaires dans la cour inférieure), Répondants.*

Sur motion de M. A. Ferguson, avocat de l'appelant, Charles J. Coulombe, faite ce jour en présence des avocats des répondants que l'appel du dit appelant en cette cause du jugement de M. le juge Bourgeois, un des juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada, district des Trois-Rivières, rendu le quatorzième jour de décembre dernier, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept, rejetant la motion de l'appelant présentée le vingt-neuvième jour d'octobre dernier, pour le renvoi de la pétition en cette matière, et aussi du jugement du dit honorable juge Bourgeois, rendu le dit quatorzième jour de décembre dernier (1887) accordant la motion des répondants présentée le dixième jour de décembre dernier (1887), pour prolonger le délai fixé pour l'instruction de la dite pétition, doit être renvoyé pour défaut de juridiction, et la cour ayant entendu la plaidoirie des dits avocats, a ordonné et adjugé que le dit appel soit renvoyé pour défaut de juridiction, avec dépens.

Et cette cour a ordonné de plus que le dossier original soit transmis à l'officier compétent de la cour inférieure par le registraire de cette cour.

Certifié vraie copie,  
(Signé,)

ROBERT CASSELS,  
*Registraire.*

Et il est ordonné que les dits jugements soient entrés dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que, pendant la vacance, il a reçu de divers membres avis que les vacances suivantes étaient survenues dans la députation, savoir :—

De Charles Hibbert Tupper, écrivain, député du district électoral de Pictou, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir :—la charge de Ministre de la Marine et des Pêcheries ;

De l'honorable Sir Charles Tupper, G.C.M.G., député du district électoral de Cumberland, qui a accepté l'office de Haut Commissaire du Canada à Londres, G.-B. ;

D'Athanase Gaudet, écrivain, député du district électoral de Nicolet, décédé ;

De l'honorable A. W. McLelan, député du district électoral de Colchester, qui a accepté l'office de Lieutenant-Gouverneur de la province de la Nouvelle-Ecosse ;

De William Dell Perley, écrivain, député du district électoral de Assiniboïa-Est, appelé au Sénat ;

De John Graham Haggart, écrivain, député du district électoral de la division Sud du comté de Lanark, qui a accepté une charge lucrative sous la couronne savoir :—l'office de Maître Général des Postes ;

De Michel Joseph Charles Coursol, écrivain, député du district électoral de Montréal-Est, décédé ;

De l'honorable Thomas White, député du district électoral du comté de Cardwell, décédé ;

De James Reid, écrivain, député du district électoral de Caribou, appelé au sénat, et

De l'honorable Joseph Royal, député du district électoral de Provencher, qui a accepté l'office de Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest ; et qu'il a adressé des divers mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant d'émettre de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux, respectivement.

M. l'Orateur informe, de plus, la Chambre que, pendant la vacance, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, des certificats de l'élection des députés suivants, savoir :—

De l'hon. Charles Hibbert Tupper, pour le district électoral de Pictou ;

D'Arthur R. Dickey, Ecrivain, pour le district électoral de Cumberland ;

De Fabien Boisvert, Ecrivain, pour le district électoral de Nicolet ;

De l'hon. Sir Adams G. Archibald, K.C.M.G., pour le district électoral de Colchester ;

De John Waldie, Ecrivain, pour le district électoral de Halton ;

De l'hon. John Graham Haggart, pour le district électoral de la division Sud du comté de Lanark ;

De l'honorable Edgar Dewdney, pour le district électoral d'Assiniboïa-Est ;

D'Alphonse Téléphore Lépine, Ecrivain, pour le district électoral de Montréal-Est ;

De Robert Smeaton White, Ecrivain, pour le district électoral du comté de Cardwell ;

Du Lieut. Gén. J. Wimburn Laurie, pour le district électoral de Shelburne ;

De Frank Stillman Barnard, Ecrivain, pour le district électoral de Caribou ;

D'Edward Cochrane, Ecr., pour le district électoral de la division Est du comté de Northumberland, Ont., et  
De Hilaire Neveux, Ecr., pour le district électoral de Joliette.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu de l'hon. M. le juge Weatherbe, un des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élection, conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées, un certificat concernant l'élection pour le district électoral de Cumberland.

Et le dit certificat est lu comme suit :—

### ELECTION CONTESTÉE DE CUMBERLAND.

HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE, 29 novembre 1888.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes, Canada.

MONSIEUR,—Le devoir d'instruire la pétition de Charles R. Casey contre l'élection et le rapport d'Arthur R. Dickey comme député, copie de laquelle pétition est annexée aux notes de la preuve jointes aux présentes, m'ayant été assigné en ma qualité de juge de la Cour Suprême, j'ai l'honneur de faire rapport qu'à la clôture de l'instruction qui a eu lieu à Amherst, dans le comté de Cumberland, le 28 du mois courant, j'ai décidé et déclaré, en telle qualité, et je certifie par les présentes que l'élection du dit Arthur R. Dickey, le répondant, est nulle.

Mes notes sur la preuve faite devant moi démontreront qu'il m'est impossible de faire un rapport sur les matières tombant sous les dispositions des paragraphes (a), (b) et (c) de la clause 44 de l'Acte des Elections Fédérales Contestées; je ne suis pas en mesure, non plus, ne connaissant que ce qui s'est passé lors de la dite instruction et dont le rapport est ci-joint, d'exprimer l'opinion requise par le paragraphe (d) de la dite clause 44.

J'ai l'honneur, conformément à la clause 45 du dit Acte, de vous transmettre un rapport des circonstances spéciales de ce cas, afin que l'acte puisse être amendé si l'on considère qu'il existe quelque obscurité quant à son application aux cas de cette nature.

J'ai l'honneur d'être,

Votre serviteur obéissant,

(Signé) ROBERT WEATHERBE.

Et il est ordonné que le dit certificat soit entré dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

Il informe de plus la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat et le rapport de l'élection d'Arthur R. Dickey, écr., comme député pour le district électoral de Cumberland.

Les députés suivants ayant préalablement prêté serment, conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre, savoir :—

L'hon. Charles Hibbert Tupper, pour le district électoral de Pictou;

Arthur R. Dickey, écr., pour le district électoral de Cumberland;

Fabien Boisvert, écr., pour le district électoral de Nicolet;

L'honorable Sir Adams G. Archibald, K.C.M.G., pour le district électoral de Colchester;

L'honorable John Graham Haggart, pour le district électoral de la division Sud du comté de Lanark;

L'honorable Edgar Dewdney, pour le district électoral d'Assiniboia-Est;

Alphonse Télesphore Lépine, écr., pour le district électoral de Montréal-Est;

Robert Smeaton White, écr., pour le district électoral du comté de Cardwell; et

Hilaire Neveux, éer., pour le district électoral de Joliette.

Sir John A. Macdonald présente un bill (No 1) intitulé : " Acte relatif à la prestation des serments d'office " ; lequel est lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport du discours d'ouverture de Son Excellence, et en donne lecture à la Chambre comme suit :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

En adressant la parole au Parlement du Canada pour la première fois, dans l'exercice des importantes fonctions qui m'ont été confiées comme représentant de Sa Majesté, je désire vous exprimer toute la satisfaction avec laquelle j'ai recours à vos conseils et à votre aide.

Je suis bien pénétré de l'honneur qui m'est fait de pouvoir m'associer à vos travaux entrepris pour le bien-être du Canada, et je m'efforcerai sincèrement de coopérer avec vous, de toutes mes forces, dans tout ce qui pourra contribuer à la prospérité de la population du pays, au développement de ses ressources matérielles, et au maintien des liens constitutionnels qui unissent ses provinces entre elles.

Il est regrettable que le traité conclu entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis pour le règlement des questions qui ont été soulevées à propos des pêcheries n'ait pas été sanctionné par les Etats-Unis, en qui repose le pouvoir de ratification et que votre législation de l'an dernier sur ce sujet se trouve en conséquence, en grande partie, pour ainsi dire lettre morte. Il ne reste plus au Canada qu'à continuer à maintenir ses droits tels que prescrits par la Convention de 1818, jusqu'à ce que l'on puisse arriver à quelque nouvel arrangement satisfaisant par un traité entre les deux nations.

Il vous sera de nouveau soumis une mesure à l'effet de modifier l'*Acte concernant le cens électoral*, afin de simplifier la loi et de réduire les frais de son application.

Il est opportun, dans l'intérêt du commerce, d'assimiler et de modifier sous certains rapports les lois actuellement existantes dans les différentes provinces du Canada au sujet des lettres de change, chèques et billets à ordre; et il vous sera soumis un bill à cet effet. Il vous sera aussi présenté un bill ayant pour but de rendre uniforme par toute la Confédération la loi relative aux connaissements.

Pendant la vacance, mon gouvernement a soigneusement étudié la question du service des vapeurs océaniques, et il vous sera demandé de voter des subventions pour l'amélioration du service postal transatlantique, et pour l'établissement, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté, d'une ligne de steamers rapides entre la Colombie-Britannique et la Chine et le Japon. Vous serez aussi invités à étudier le meilleur moyen de développer notre commerce et d'assurer une communication directe à la vapeur avec l'Australasie, les Antilles et l'Amérique du Sud.

Un bill sera soumis à votre considération pour la prévention de certains délits au sujet des conseils municipaux, et pour faciliter davantage les enquêtes sur ces matières.

Plusieurs mesures vous seront aussi présentées pour améliorer la loi de procédure dans les affaires criminelles. Parmi celles-ci il y aura un bill permettant la mise en liberté, à titre d'épreuve, des personnes convaincues d'une première infraction à la loi, un bill autorisant l'établissement de règlements pour la pratique à suivre dans les causes d'une nature se rapprochant des poursuites criminelles, et un bill à l'effet de rendre l'*Acte des procès expéditifs* applicable à tout le Canada.

Des bills concernant l'inspection du bois de service et de construction, pour l'amélioration du système postal, et pour accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, seront aussi soumis à votre considération.

Les membres de la Commission Royale du Travail ayant terminé son enquête, j'espère pouvoir bientôt vous soumettre leur rapport, ainsi que les importants témoignages qu'ils ont recueillis dans les différentes parties du Canada.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Les comptes du dernier exercice financier et l'estimation des dépenses du prochain exercice vous seront soumis. Ces estimations ont été préparées en tenant compte de l'économie et de l'efficacité du service public.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je recommande maintenant ces différents sujets, ainsi que les autres qui pourront vous être présentés, à votre plus sérieuse considération, et j'espère que les résultats de vos délibérations tendront, avec la bénédiction divine, au bien-être et à la prospérité du Canada.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est ordonné que le discours de Son Excellence soit pris en considération demain.

Résolu,—Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants:—1o. Privilèges et élections. —2o. Lois expirantes.—3o. Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4o. Bills privés.—5o. Ordres permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes publics.—8o. Banque et Commerce.—9o. Agriculture et colonisation;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

M. l'Orateur soumet à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque, lequel est comme suit :

*A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes :*

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de faire le rapport suivant pour l'année 1888:

Il a été jugé à propos de différer la ré-impression du catalogue américain jusqu'à ce que l'ouvrage puisse se faire à l'imprimerie du gouvernement, vu qu'il n'y a point de caractères convenables aux bureaux où se font actuellement les impressions. Les bibliothécaires espèrent être en état de remettre le manuscrit aux imprimeurs aussitôt que ceux-ci pourront y travailler.

Depuis le dernier rapport, la section américaine s'est enrichie de plusieurs ouvrages précieux. La collection des Relations des Jésuites, *Editio princeps*, est à peu près complète. La série se compose de quarante volumes, (1632-1672) et sur ce nombre la bibliothèque en possède déjà trente-six. La collection complète de ces Relations vaut au-delà de deux mille cinq cents piastres.

Au nombre des principales acquisitions qui rentrent sous le titre général de *Americana*, nous ferons remarquer :

1o Le *Christian Recorder*, en 2 volumes, publié à York en 1819 et 1820, une des plus anciennes et des plus rares publications du Haut-Canada.

2o Une collection de lettres autographes adressées par Louis-Joseph Papineau, pendant les années 1824-25-26, à W. Nelson, écr., et à plusieurs députés de la Chambre des communes d'Angleterre.

3o Les voyages du sieur de Champlain, édition de 1613.

4o La description des Indes Occidentales, par Antoine de Herrera, Amsterdam, 1622.

5o La Louisiane ensanglantée, par le chevalier de Champigny, Londres, chez Fleury Mesplet, 1773.

6o *History of Massachusetts Bay*, 1628-1774; plus un volume de *Additional Papers*, en tout 4 volumes, formant une collection très rare de documents relatifs à l'histoire de Massachusetts Bay.

La section des documents du Congrès des Etats-Unis a reçu de nombreuses augmentations depuis la dernière session; il ne manque que peu de chose pour qu'elle soit complète.

Vu l'importance de certaines questions actuellement devant l'opinion, telles que: l'admission projetée de Terre-Neuve dans la Confédération; la question des pêcheries; la politique de représailles des Etats-Unis; la question de la réciprocité commerciale et celle des droits d'auteurs, on a cherché, dans le catalogue supplémentaire de cette année, à fournir aux députés une liste à peu près complète de tous les livres, documents et articles de revues qui traitent de ces questions.

Les débats du Congrès sur le traité des pêcheries et sur le message de représailles du président des Etats-Unis ont été réunis et reliés spécialement pour l'usage de la députation.

Les bibliothécaires ont réussi à former une collection très importante de tous les documents officiels des Etats-Unis touchant la question des pêcheries, depuis 1776 jusqu'à nos jours. Le catalogue de cette année renferme une liste de ces documents. Les députés auront à leur disposition un nombre raisonnable des publications les plus récentes aux Etats-Unis sur ces questions.

Les bibliothécaires ont donné beaucoup d'attention à la collection d'ouvrages de Statistique et d'Economie Politique; afin de rendre ces études plus faciles aux députés, ils ont fait imprimer la table des matières de plusieurs de ces ouvrages ainsi que des revues périodiques qui traitent de ces sujets.

Au nombre des dons qu'ils ont reçus, les bibliothécaires sont heureux de mentionner une magnifique collection de brochures sur l'éducation offerte par l'hon. G. W. Ross, ministre d'Education pour la province d'Ontario, et par son député, J. G. Hodgins, écrivain, L. L. D.

La collection de médailles de la bibliothèque s'est enrichie d'un *fac simile* en bronze de la médaille présentée par la Sacré Congrégation des Cardinaux à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Sa Sainteté a daigné faire, Elle-même, ce cadeau à la bibliothèque par l'entremise du Cardinal Archevêque de Westminster.

Le tout respectueusement soumis,

A. D. DECELLES, G.L.  
MARTIN J. GRIFFIN, P.L.

Bibliothèque du Parlement,  
Ce 3<sup>e</sup> jour de janvier 1889.

(Pour l'appendice de ce rapport, voir documents de la Session N. 19.)

La Chambre s'ajourne alors.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
Orateur.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

M. *Kirkpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte autorisant les navires étrangers à secourir les navires naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes."

Sir *John A. Macdonald*—Lundi prochain—Proposera la nomination d'un comité de sept membres pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre, jeudi, le 31 écoulé; le dit comité devant se composer de Sir John A. Macdonald, Sir Hector Langevin, Sir Richard Cartwright, Sir John Thompson, et de MM. Bowell, Laurier et Mills.

---

**No. 1.**

---

OTTAWA, JEUDI, 31 JANVIER 1889.

---

3rd Session, 6th Parliament, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENECAL, Surintendant des Impressions.

1889.

## No. 2.

## PROCÈS VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Treize pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du Canada, une copie certifiée du jugement de la dite cour, dans l'appel d'élection suivant, savoir :—

Pour le district électoral de Rimouski.

Et le dit jugement est lu comme suit :—

## ELECTION CONTESTÉE DE RIMOUSKI.

*Dans la Cour Suprême du Canada.*

MARDI, le 15<sup>ème</sup> jour de janvier, A. D. 1889.

*Présents :*

L'honorable Sir WILLIAM JOHNSTONE RITCHIE, chevalier, juge en chef.

do M. le juge STRONG,  
do M. le juge FOURNIER,  
do M. le juge GWYNNE,  
do M. le juge PATTERSON.

## ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Rimouski, tenue les 15<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> jours de février, mil huit cent quatre-vingt-sept.

IGNACE POIRIER,

*(Pétitionnaire dans la cour inférieure), Appelant ;*

*et*

JEAN-BAPTISTE ROMUALD FISET,

*(Répondant dans la cour inférieure), Répondant.*

Sur motion présentée à cette cour, de la part du répondant sus-nommé, à l'effet que l'appel ci-dessus de l'appelant sus-nommé du jugement rendu par Son Honneur le juge Pelletier en cette cause, par lequel la pétition d'élection du dit appelant a été renvoyée et le dit répondant a été déclaré dûment élu, soit rejeté pour défaut de

poursuite ou débouté pour manque de juridiction, et cette cour, ayant entendu lecture de l'avis de motion, de l'affidavit de N. A. Belcourt, au soutien de la dite motion, du dossier et autres papiers produits, et ayant entendu la plaidoirie de l'avocat du dit répondant—nul avocat ne comparaisant de la part du dit appelant—a ordonné, adjugé et décidé que le dit appel soit renvoyé et il a été renvoyé avec frais à être payés par le dit appelant au dit répondant.

Et cette cour a, de plus, ordonné, adjugé et décidé qu'une part proportionnelle de la somme de cent piastres déposée par le dit appelant dans la cour inférieure comme garantie des frais du dit appel, qui sera nécessaire pour défrayer les frais du dit appel, soit payée au dit répondant, et que la balance (s'il en est) soit remboursée au dit appelant.

Et cette cour a, de plus, ordonné, adjugé et décidé que le dossier transmis à cette cour soit renvoyé à l'officier compétent de la cour inférieure.

Certifié,

ROBERT CASSELS,  
*Régistrare.*

Et il est ordonné que le dit jugement soit entré dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat de l'élection de Alphonse Alfred Clément Larivière, écr., pour le district électoral de Provencher.

Sir Hector Langevin met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice 1887-88, sur les travaux placés sous son contrôle.

M. Foster met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—les Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.

M. Tupper met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le 21<sup>me</sup> rapport annuel du département de la Marine, pour l'exercice expiré le 30 juin, 1888.

Sir John Thompson met devant la Chambre le rapport du Commissaire concernant la police fédérale, en conformité du chap. 184, clause 5, des statuts révisés du Canada.

M. Bowell met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—les Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888, d'après les rapports officiels.

M. Costigan met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—les Rapports, Etats et Statistiques du Revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.

Sur motion de M. Bowell, il est nommé un comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre; le dit comité devant être composé de MM. Baker, Béchard, Colby, Charlton, Davin, Desjardins, Ellis, Innes, Sriver, Somerville, Taylor, Tupper, Vanasse et Weldon (Albert).

Edward Cochrane, écr., député pour le district électoral de la division Est du comté de Northumberland, Ont., ayant préalablement prêté serment, conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

La Chambre procède à la prise en considération du discours prononcé par Son Excellence à l'ouverture de la session,

M. White (Cardwell), propose, secondé par M. Lépine, — Qu'il soit résolu, —

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'elle a prononcé au commencement de la présente session, et de plus, pour assurer Son Excellence : —

1. Que nous lui sommes reconnaissants d'avoir bien voulu nous dire qu'en adressant la parole au Parlement du Canada pour la première fois, dans l'exercice des importantes fonctions qui lui ont été confiées comme représentant de Sa Majesté, elle désire nous exprimer toute la satisfaction avec laquelle elle a recours à nos conseils et à notre aide.

2. Que nous remercions Son Excellence de ce qu'elle nous informe qu'elle est bien pénétrée de l'honneur qui lui est fait de pouvoir s'associer à nos travaux entrepris pour le bien-être du Canada, et qu'elle s'efforcera sincèrement de coopérer avec nous, de toutes ses forces, dans tout ce qui pourra contribuer à la prospérité de la population du pays, au développement de ses ressources matérielles, et au maintien des liens constitutionnels qui unissent ses provinces entre elles.

3. Que nous reconnaissons avec Son Excellence qu'il est regrettable que le traité conclu entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis pour le règlement des questions qui ont été soulevées à propos des pêcheries n'ait pas été sanctionné par le Sénat des Etats-Unis, en qui repose le pouvoir de ratification, et que notre législation de l'an dernier sur ce sujet se trouve en conséquence, en grande partie, pour ainsi dire lettre morte.

4. Que nous croyons avec Son Excellence qu'il ne reste plus au Canada qu'à continuer à maintenir ses droits tels que prescrits par la Convention de 1818, jusqu'à ce que l'on puisse arriver à quelque nouvel arrangement satisfaisant par un traité entre les deux nations.

5. Que nous apprenons avec satisfaction qu'il nous sera de nouveau soumis une mesure à l'effet de modifier l'Acte concernant le Cens électoral, afin de simplifier la loi et de réduire les frais de son application.

6. Que Son Excellence nous ayant informé qu'il est opportun, dans l'intérêt du commerce, d'assimiler et de modifier sous certains rapports les lois actuellement existantes dans les différentes provinces du Canada au sujet des lettres de change, chèques et billets à ordre, tout bill qui nous sera soumis à cet effet recevra notre plus sérieuse considération.

7. Que nous étudierons avec soin tout bill ayant pour but de rendre uniforme par toute la Confédération la loi relative aux connaissements.

8. Que nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous informer que, pendant la vacance, son gouvernement a soigneusement étudié la question du service des vapeurs océaniques, et que nous examinerons volontiers toute mesure à l'effet d'accorder des subventions pour l'amélioration du service postal transatlantique, et pour l'établissement, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté, d'une ligne de steamers rapides entre la Colombie-Britannique et la Chine et le Japon; et que nous sommes reconnaissants envers Son Excellence de ce qu'elle nous annonce que nous serons invités à étudier le meilleur moyen de développer notre commerce et d'assurer une communication directe à la vapeur avec l'Australasie, les Antilles et l'Amérique du Sud.

9. Que Son Excellence peut être bien certaine que tout bill soumis à notre considération pour la prévention de certains délits au sujet des conseils municipaux, et pour faciliter davantage les enquêtes sur ces matières, recevra notre plus sérieuse attention.

10. Que nous apprenons avec intérêt que plusieurs mesures nous seront aussi présentées pour améliorer la loi de procédure dans les affaires criminelles, et que parmi celles-ci il y aura un bill permettant la mise en liberté, à titre d'épreuve, des personnes convaincues d'une première infraction à la loi, un bill autorisant l'établissement de règlements pour la pratique à suivre dans les causes d'une nature se rapprochant des poursuites criminelles, et un bill à l'effet de rendre l'Acte des procès expédiés applicable à tout le Canada, et que nous nous occuperons volontiers de ces mesures.

11. Que nous assurons Son Excellence que tous bills concernant l'inspection du bois de service et de construction, pour l'amélioration du système postal, et pour

accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, qui seront soumis à notre considération, recevront notre plus sérieuse attention.

12. Que nous remercions Son Excellence de l'information qu'elle nous donne que les membres de la Commission Royale du Travail ayant terminé son enquête, elle espère pouvoir bientôt nous soumettre leur rapport, ainsi que les importants témoignages qu'ils ont recueillis dans les différentes parties du Canada.

13. Que nous devons des remerciements à Son Excellence de ce qu'elle nous informe que les comptes du dernier exercice financier et l'estimation des dépenses du prochain exercice nous seront soumis, et que nous examinerons respectueusement ces estimations, qui, nous en sommes convaincus, ont été préparées en tenant compte de l'économie et de l'efficacité du service public.

14. Que Son Excellence peut être sûre que ces différents sujets, ainsi que tous autres qui pourront nous être présentés, recevront notre plus sérieuse considération, et que nous espérons avec elle que les résultats de nos délibérations tendront, avec la bénédiction divine, au bien-être et à la prospérité du Canada.

Et la question étant mise sur la dite résolution, elle est adoptée.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, la dite résolution est renvoyée à un comité spécial composé de Sir John A. Macdonald, Sir Hector Langevin, et de M. White (Cardwell) et Lépine.

Sir John A. Macdonald, du dit comité, rapporte le projet d'une adresse, lequel étant lu une seconde fois, est adopté, et est comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frederick Arthur Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre très-honorable du Bain; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session, et l'assurons que nous lui sommes reconnaissants d'avoir bien voulu nous dire qu'en adressant la parole au Parlement du Canada pour la première fois, dans l'exercice des importantes fonctions qui lui ont été confiées comme représentant de Sa Majesté, elle désire nous exprimer toute la satisfaction avec laquelle elle a recours à nos conseils et à notre aide.

Nous remercions votre Excellence de ce qu'elle nous informe qu'elle est bien pénétrée de l'honneur qui lui est fait de pouvoir s'associer à nos travaux entrepris pour le bien-être du Canada, et qu'elle s'efforcera sincèrement de coopérer avec nous, de toutes ses forces, dans tout ce qui pourra contribuer à la prospérité de la population du pays, au développement de ses ressources matérielles, et au maintien des liens constitutionnels qui unissent ses provinces entre elles.

Nous reconnaissons avec Votre Excellence qu'il est regrettable que le traité conclu entre Sa Majesté et le Président des Etats-Unis pour le règlement des questions qui ont été soulevées à propos des pêcheries n'ait pas été sanctionné par le Sénat des Etats-Unis, en qui repose le pouvoir de ratification, et que notre législation de l'an dernier sur ce sujet se trouve en conséquence, en grande partie, pour ainsi dire lettre morte.

Nous croyons avec Votre Excellence qu'il ne reste plus au Canada qu'à continuer à maintenir ses droits tels que prescrits par la Convention de 1818, jusqu'à ce que l'on puisse arriver à quelque nouvel arrangement satisfaisant par un traité entre les deux nations.

Nous apprenons avec satisfaction qu'il nous sera de nouveau soumis une mesure à l'effet de modifier l'Acte concernant le Cens électoral, afin de simplifier la loi et de réduire les frais de son application.

Votre Excellence nous ayant informé qu'il est opportun, dans l'intérêt du commerce, d'assimiler et de modifier sous certains rapports les lois actuellement

existantes dans les différentes provinces du Canada au sujet des lettres de change, chèques et billets à ordre, tout bill qui nous sera soumis à cet effet recevra notre plus sérieuse considération.

Nous étudierons avec soin tout bill ayant pour but de rendre uniforme par toute la Confédération la loi relative aux connaissements.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir bien voulu nous informer que, pendant la vacance, son gouvernement a soigneusement étudié la question du service des vapeurs océaniques, et nous examinerons volontiers toute mesure à l'effet d'accorder des subventions pour l'amélioration du service postal transatlantique, et pour l'établissement, de concert avec le gouvernement de Sa Majesté, d'une ligne de steamers rapides entre la Colombie Britannique et la Chine et le Japon; et nous sommes reconnaissants envers Votre Excellence de ce qu'elle nous annonce que nous serons invités à étudier le meilleur moyen de développer notre commerce et d'assurer une communication directe à la vapeur avec l'Australasie, les Antilles et l'Amérique du Sud.

Votre Excellence peut être bien certaine que tout bill soumis à notre considération pour la prévention de certains délits au sujet des conseils municipaux, et pour faciliter davantage les enquêtes sur ces matières, recevra notre plus sérieuse attention.

Nous apprenons avec intérêt que plusieurs mesures nous seront aussi présentées pour améliorer la loi de procédure dans les affaires criminelles, et que parmi celles-ci il y aura un bill permettant la mise en liberté, à titre d'épreuve, des personnes convaincues d'une première infraction à la loi, un bill autorisant l'établissement de réglemens pour la pratique à suivre dans les causes d'une nature se rapprochant des poursuites criminelles, et un bill à l'effet de rendre l'*Acte des procès expéditifs* applicable à tout le Canada, et nous nous occuperons volontiers de ces mesures.

Nous assurons Votre Excellence que tous bills concernant l'inspection du bois de service et de construction, pour l'amélioration du système postal, et pour accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, qui seront soumis à notre considération, recevront notre plus sérieuse attention.

Nous remercions Votre Excellence de l'information qu'elle nous donne que les membres de la Commission Royale du Travail ayant terminé son enquête, elle espère pouvoir bientôt nous soumettre leur rapport, ainsi que les importants témoignages qu'ils ont recueillis dans les différentes parties du Canada.

Nous devons des remerciements à Votre Excellence de ce qu'elle nous informe que les comptes du dernier exercice financier et l'estimation des dépenses du prochain exercice nous seront soumis, et nous examinerons respectueusement ces estimations, qui nous en sommes convaincus, ont été préparées en tenant compte de l'économie et de l'efficacité du service public.

Votre Excellence peut être sûre que ces différents sujets, ainsi que tous autres qui pourroient nous être présentés, recevront notre plus sérieuse considération, et nous espérons avec elle que les résultats de nos délibérations tendront, avec la bénédiction divine, au bien-être et à la prospérité du Canada.

Il est alors ordonné que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. Foster, il est

Résolu,—Que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Résolu,—Que mardi prochain, cette Chambre se formera en comité pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Brown*—Lundi prochain—BILL intitulé: “Acte à l’effet d’établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux, et de modifier le chap. 172 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: ‘Acte concernant la cruauté envers les animaux.’”

*M. Edgar*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il fait imprimer les listes des voteurs telles que révisées en 1886 ?

2. En quel nombre ces listes ont-elles été ou doivent-elles être imprimées pour chaque district électoral ?

3. Quel nombre sera adressé à chaque officier reviseur, et quand ?

4. Ces listes seront-elles fournies à des personnes autres que les officiers reviseurs ; ou en a-t-il été fourni à d’autres personnes, ou en ont-elles obtenu ?

5. S’il est permis à quelqu’un, en dehors des officiers reviseurs, d’obtenir des copies de ces listes, à qui doit-on en faire la demande ? Et leur prix sera-t-il fixé d’après celui qui est mentionné dans la clause 17 de l’Acte du cens électoral, ou à quel chiffre en a-t-on fixé le prix ?

6. Quel nombre de copies des listes telles que révisées en premier lieu se propose-t-on d’imprimer pour les officiers reviseurs afin de leur permettre de satisfaire aux demandes qui leur en seront faites aux termes de la clause 17, par. 1 de l’Acte du cens électoral ?

*M. Cook*—Mardi prochain—BILL intitulé: “Acte pour pourvoir à l’examen de toutes personnes employées comme mécaniciens de machines à vapeur stationnaires ou chargées du soin des chaudières à vapeur et autres engins similaires, et à l’octroi de licences à ces personnes”

*M. Cook*—Mardi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant davantage l’Acte des chemins de fer.”

*Sir John Thompson*—Lundi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant l’Acte du cens électoral, chap. 5 des Statuts Révisés.”

*Sir John Thompson*—Lundi prochain—BILL intitulé: “Acte concernant les lettres de change, chèques et billets promissoires.”

*M. Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement de l’Ile du Prince-Edouard a-t-il retiré du gouvernement fédéral quelque somme d’argent depuis le 1er janvier, 1888, jusqu’au 1er janvier, 1889, sur le capital, ou de source autre que le subside ordinaire ?

*M. Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de nommer des agents douaniers à Tignish et Nail Pond, I. P.-E., en remplacement de James McPhee et Benjamin D. Waite qui ont tous deux été révoqués en 1888 ?

*M. Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d’insérer dans le budget, cette année, une somme suffisante pour construire le tunnel sous-marin sous le détroit de Northumberland devant relier l’Ile du Prince-Edouard à la terre ferme, conformément aux stipulations du pacte fédéral et aux promesses faites par *Sir John A. Macdonald* dans une lettre adressée au sénateur *Howlan* en date du 28 janvier 1887 ?

*M. Landerkin*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé du coût total du discours sur le budget pu blié chaque année depuis 1880, avec mention du nombre d'exemplaires distribués, chaque année, pendant la dite période.

*M. Boyle*—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Act à l'effet de prévenir la fraude par les marchands forains et agents à commission dans la vente des produits de pépinières.”

*M. Patterson (Essex)*—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Act à l'effet de donner aux navires des Etats-Unis des facilités en ce qui concerne les naufrages, le remorquage et le cabotage dans les eaux du Canada.”

*M. Casgrain*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu aucune communication au sujet du procès de deux frères Lebourdais, canadiens du comté de l'Islet, qui a eu lieu à Liverpool, en Angleterre, en décembre dernier ? Et si oui, le gouvernement a-t-il pris ou doit-il prendre quelq' action à ce sujet ?

*M. Brown*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir des actes frauduleux qui se sont pratiqués et qui se pratiquent encore en différentes parties du Canada, par lesquels actes des fermiers et autres ont été et sont encore induits à donner leurs billets promissoires et garanties, s'élevant en totalité à un fort montant, pour des grains de semence, instruments agricoles et autres effets et marchandises, sous divers faux prétextes—ces articles, en certains cas, n'étant jamais délivrés, et, dans d'autres cas, étant à peu près sans valeur, bien que les signataires de tels billets soient forcés de les payer tandis que les auteurs de ces fraudes échappent à la justice ; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, et d'interroger sous serment ou affirmation, lorsque l'affirmation est permise par la loi, tous témoins qui comparaitront devant le dit comité, et de faire connaître, par voie de rapport, quels sont les remèdes applicables à ces cas, ou quelles autres mesures pourraient être adoptées.

**No. 2.**

---

OTTAWA, VENDREDI, 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 1889.

---

---

3<sup>rd</sup> Session, 6<sup>th</sup> Parliament, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SÉNÉCAL, Surintendant des Impressions.

1889.

## No. 3.

## PROCÈS VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 4 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Vingt pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Sir A. T. Galt et autres ; demandant une charte sous le nom de Cie de chemin de fer et de charbon d'Alberta.

De James Isbester et autres, directeurs provisoires de la Cie du chemin de fer de Kootenay et d'Athabaska ; demandant certains amendements à leur charte.

De la Cie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'Ontario ; demandant certains amendements à sa charte.

De l'Assemblée de District, No 125, des Chevaliers du Travail, Toronto ; et de Ernest Wicke et autres, de Stratford, Ont. ; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De l'Assemblée de District, No 125, des Chevaliers du Travail, Toronto ; et de James Wagner et autres, de Stratford, Ont. ; demandant la passation d'un acte choisissant un jour à être appelé "jour du travail," comme jour de fête nationale à l'avantage des travailleurs de la Puissance.

De l'Assemblée de District, No 125, des Chevaliers du Travail ; et de John Hoy et autres, de Stratford, Ont. ; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De John Hoy et autres, de Stratford, Ont. ; demandant la modification de l'acte relatif à l'engagement des matelots.

De John Hoy et autres, de Stratford, Ont. ; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De William Turner et autres, de Stratford, Ont. ; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De James Wilson et autres, de Stratford, Ont. ; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

Les députés suivants ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signés le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre, savoir :

John Waldie, écr., député du district électoral du comté de Halton ; et

Alphonse Alfred Clément LaRivière, écr., député du district électoral de Provencher.

Sir Hector Langevin présente les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 9 avril, 1888,—Copie du rapport des ingénieurs et explorateurs nommés pour faire l'exploration du détroit de Northumberland, entre la Pointe Carlton, Ile du Prince-Edouard, et le cap Jourrimain, N.-B., pendant l'été de 1887, dans le but de s'assurer si la construction d'un tunnel pour traverser le détroit était praticable.

Réponse à Ordre du 7 mai, 1888,—Copie de toute correspondance et télégrammes échangés entre le département des Chemins de fer et MM. Sims et Slayter, entrepreneurs de la section-est du chemin de fer du Cap-Breton, entre Grand Narrows et Sydney.

Réponse à Ordre du 9 avril, 1888,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin.

Réponse à Ordre du 9 avril, 1888,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer Central du Nord-Ouest, ou en aide à la construction du dit chemin.

Réponse à Ordre du 9 avril, 1888,—Copies de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest, ou tout octroi de terres à la dite compagnie, ou pour aider à la construction de tout ou partie du dit chemin.

Réponse à Ordre du 16 avril, 1888,—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant la construction d'un port de refuge à Wellington, lac Ontario.

Réponse à Ordre du 16 avril, 1888,—Etat donnant toutes soumissions reçues par le gouvernement pour fournitures de charbon durant la dernière année civile, les noms des adjudicataires et le prix, par tonne, dans tous les contrats pour charbon accordés par le gouvernement pendant la dernière année civile.

M. Foster soumet à la Chambre,—le rapport de l'Auditeur-Général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.

Aussi,—Relevé des mandats du Gouverneur-Général émis depuis la dernière session du parlement, et des dépenses y relatives, aux termes de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'audition, clause 32, paragraphe (2).

Aussi,—Relevé des diverses dépenses imprévues du 1er juillet 1888 au 31 janvier 1889, sous l'autorité de l'acte 51 Vic., chap. 1.

Aussi,—Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1888, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination.

Et aussi,—Sommaire des relevés des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1888.

M. Bowell présente les réponses suivantes :—

Réponse à Adresse du 30 avril, 1888,—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie pratiquée sur F. O. Vallerand à Québec.

Réponse à Adresse du 30 avril, 1888,—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie de diamants et autres pierres précieuses pratiquée à Québec sur le nommé David Lévi, et à l'annulation de la dite saisie.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Taylor :—Bill (No 2) autorisant les navires étrangers à secourir les navires naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes.

Par M. Brown :—Bill (No 3) à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux, et de modifier le chap. 172 des Statuts Revisés du Canada, intitulé : " Acte concernant la cruauté envers les animaux."

Par Sir John Thompson :—Bill (No 4) modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral, chap. 5 des Statuts Revisés.

Et,—Bill (No 5) concernant les lettres de change, chèques et billets promissoires.

Par M. Boyle :—Bill (No 6) à l'effet de prévenir la fraude par les marchands forains et agents à commission dans la vente des produits de pépinières.

Par M. Patterson (Essex) :—Bill (No 7) à l'effet de donner aux navires enrégistrés dans les Etats Unis des facilités en ce qui concerne les naufrages, le remorquage et le cabotage dans les eaux du Canada.

Sur motion de M. Brown, il est nommé un comité spécial chargé de s'enquérir des actes frauduleux qui se sont pratiqués et qui se pratiquent encore en différentes parties du Canada, par lesquels actes des fermiers et autres ont été et sont encore induits à donner leurs billets promissoires et garanties, s'élevant en totalité à un fort montant, pour des grains de semence, instruments agricoles, plants de vignes et autres effets et marchandises, sous divers faux prétextes—ces articles, en certains cas, n'étant jamais délivrés, et, dans d'autres cas, étant à peu près sans valeur, bien que les signataires de tels billets soient forcés de les payer tandis que les auteurs de ces fraudes échappent à la justice; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, et d'interroger sous serment ou affirmation, lorsque l'affirmation est permise par la loi, tous témoins qui comparaitront devant le dit comité, et de faire connaître, par voie de rapport, quels sont les remèdes applicables à ces cas, ou quelles autres mesures pourraient être adoptées;—aussi, d'employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires; le dit comité devant se composer de MM. Amyot, Barron, Brown, Carpenter, Cochrane, Desjardins, Fisher, Ferguson (Welland), Hale, McMullen, Marshall, Mills (Annapolis), Moncrieff, Rowand, Smith (Ontario), Welsh, Wood (Brokville), et la règle 78 est suspendue en tant qu'elle se rapporte au nombre de membres devant servir dans le dit comité.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est nommé un comité spécial de sept membres pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre, jeudi, le 31 écoulé; le dit comité devant se composer de Sir John A. Macdonald, Sir Hector Langevin, Sir Richard Cartwright, Sir John Thompson, et de MM. Bowell, Laurier et Mills (Bothwell).

Sir Adolphe Caron met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport annuel du ministre de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année civile, 1888.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

---

*M. Rinfret*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies de toutes requêtes, correspondances, rapports, etc., documents de toutes sortes concernant l'octroi de subsides par le gouvernement fédéral à la ligne du chemin de fer Grand Oriental devant s'étendre de Montréal à Lévis.

*Sir Richard Cartwright*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889.

*Sir Richard Cartwright*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays.

*M. Curran*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'indemniser la corporation de la cité de Montréal pour détérioration de la salle du marché Bonsecours pendant son occupation par les corps volontaires ?

*M. Curran*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'ériger un nouveau pont sur le canal Lachine afin de donner au trafic les facilités de communication nécessaires entre la cité de Montréal et la Pointe St-Charles ?

*M. Denison*—Mercredi prochain—Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir s'il serait à propos, pour le gouvernement, d'acquérir toutes les lignes de télégraphe électrique en Canada; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, et d'entendre les compagnies de télégraphe et de chemins de fer et les propriétaires qui désireraient comparaître en personne ou par l'entremise de conseils ou d'agents, et aussi de faire rapport à la Chambre.

*M. McMullen*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le nombre d'inspections faites par les inspecteurs de homesteads dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et copie de leurs rapports entre le 1er janvier, 1887, et le 1er janvier, 1889, la date des divers rapports et inspections et le nom de l'inspecteur.

*M. Innes*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms de tous les chapelains d'institutions publiques nommés par le gouvernement, la date de leur nomination, le chiffre de leur salaire et les dénominations religieuses auxquelles ils appartiennent.

*M. Choquette*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte pour assurer une traverse régulière entre la cité de Québec et la ville de Lévis."

*M. Edgar*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Vu la décision de la Cour Suprême du Canada, en date du 22 décembre dernier, dans la cause relative à la validité du statut de la province du Manitoba autorisant la construction d'une voie ferrée devant traverser la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, est-ce l'intention du gouvernement de présenter, au cours de la présente session, quelque mesure pour abolir ou modifier les clauses de l'Acte des chemins de fer qui ont servi de base aux objections soulevées par le Pacifique, ou de passer un acte affirmant le sens donné à ces clauses par la Cour Suprême, afin d'obvier à l'obscurité de l'acte dans les autres cas qui pourraient se présenter ?

*M. Landry*—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant le chapitre 127 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : ‘ Acte concernant l’intérêt.’ ”

*M. Choquette*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quelques requêtes, lettres ou documents quelconques ont-ils été adressés au gouvernement, ou au département des Chemins de fer, relativement à la nomination d’un surintendant du chemin de fer Intercolonial, pour la partie traversant la province de Québec, lequel surintendant pourrait parler et écrire la langue française? Et si oui, à qui étaient adressés ces documents ou requêtes et quand ont-ils été reçus et quelle réponse leur a été faite?

*M. Curran*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous papiers et documents adressés au gouvernement par le Bureau des Examineurs, concernant l’examen récent des candidats à la charge d’inspecteurs de peaux crues et de cuirs pour la cité de Montréal.

*M. Laurier*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers concernant la destitution de l’honorable William Ross de la charge de percepteur des douanes au port de Halifax.

*M. Barron*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—A quelle date a été complétée la vente du bois de pin sur la réserve sauvage No. 6, aux termes du Traité Robinson, et appelée dans le dit traité “ Réserve de Shawanakiskic ”? A qui ce bois a-t-il été vendu, et quel est le montant du bonus payé au gouvernement par l’acquéreur, lors de la vente?

*M. Barron*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Les commissaires nommés pour faire une enquête et un rapport sur le progrès des travaux du canal de la vallée de la Trent, ont-ils adressé leur rapport au gouvernement? Si oui, le rapport est-il favorable ou non à la continuation des travaux?

*M. Brown*—Mercredi prochain—COMITÉ SPÉCIAL, composé de MM. Edgar, Girouard, Hudspeth, Kenny, Lépine, Madill, Skinner et Ward, pour examiner une boîte de scrutin inventée par John Waddell, de Harriston, et fabriquée sous la surveillance de M. John R. Arnoldi, principal ingénieur-mécanicien du département des travaux publics.

*M. Dessaint*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant :—

- 1o Liste de tous les actionnaires actuels de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata;
- 2o Le nombre de parts de chaque actionnaire;
- 3o Le montant payé par chacun d’eux sur leurs parts respectives.

*M. Wallace*—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte à l’effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce.”

*M. Ives*—Mercredi prochain—COMITÉ SPÉCIAL afin de s’enquérir des mesures les plus propres à rendre le peuple canadien indépendant de toutes les voies de transit passant par toute partie quelconque des Etats-Unis, dans l’éventualité de l’abrogation des clauses du traité de Washington qui permettent le transport en entrepôt des marchandises du Canada à travers le territoire des Etats-Unis, sans payer de droits; aussi de s’enquérir du chiffre du tonnage et du genre d’articles expédiés du Canada, en entrepôt à travers les Etats-Unis, de leur destination et des moyens à prendre pour expédier ces articles directement des ports canadiens. Le dit comité devant se composer de Sir A. G. Archibald, de MM. Burns, Charlton, Davies, Ellis, Jones (Halifax), Joncas, Kenney, Landry, Langelier (Québec), Perley, Skinner, Weldon (Albert), Wood (Westmoreland), et de l’auteur de la motion; avec pouvoir au dit comité d’envoyer quérir personnes, papiers et documents, d’employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires, et de faire rapport sur les matières ci-haut mentionnées.

---

**No. 3.**

---

OTTAWA, LUNDI, 4 FÉVRIER 1889.

---

---

3rd Session, 6th Parliament, 52 Victoria, 1889.

---

---

# PROCÈS - VERBAUX

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENECAI, Surintendant des Impressions.

1889.

## No. 4.

## PROCÈS VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 5 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Trente-trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Sir Hector Langevin, du comité spécial chargé de préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par cette Chambre, jeudi, le 31 écoulé, présente le rapport suivant :—

## 1.—PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

Messieurs :

Amyot,	Girouard,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),
Barron,	Hall,	McIntyre,
Beausoleil,	Hudspeth,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Blake,	Ives,	Moncrieff,
Caron,	Kirkpatrick,	Mulock,
Casgrain,	Landry,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Chapleau,	Langelier ( <i>Montmorency</i> ),	Préfontaine,
Colby,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Prior,
Costigan,	Langevin ( <i>Sir Hector</i> ),	Riopel,
Curran,	Laurier,	Temple,
Davies,	Lister,	Thompson ( <i>Sir John</i> ),
Desaulniers,	Macdonald ( <i>Sir John</i> ),	Tupper,
Desjardins,	Mackenzie,	Weldon ( <i>Albert</i> ), et
Dickey,	McCarthy,	Weldon ( <i>Saint-Jean</i> )—43.
Edgar,		

## 2.—LOIS EXPIRANTES.

Messieurs :

Armstrong,	Doyon,	Larivière,
Audet,	Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Livingston,
Bell,	Freeman,	McIntyre,
Cameron,	Guillet,	Putnam,
Coughlin,	Hale,	Ste. Marie,
Couture,	Hesson,	Tyrwhitt,
Daly,	Labrosse,	Ward, et
Daoust,	Lang,	Yeo.—25.
De St. Georges,		

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

## 3.—CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES.

## Messieurs :

Archibald,  
 Amyot,  
 Armstrong,  
 Bain (*Soulanges*),  
 Bain (*Wentworth*),  
 Baird,  
 Barron,  
 Beausoleil,  
 Béchard,  
 Bergeron,  
 Bergin,  
 Bernier,  
 Blake,  
 Boisvert,  
 Borden,  
 Bourassa,  
 Bowell,  
 Bowman,  
 Boyle,  
 Brien,  
 Brown,  
 Bryson,  
 Burdett,  
 Burns,  
 Cameron,  
 Campbell,  
 Cargill,  
 Carling,  
 Caron (*Sir Adolphe*),  
 Cartwright (*Sir Richard*),  
 Casey,  
 Casgrain,  
 Chapleau,  
 Charlton,  
 Choquette,  
 Chouinard,  
 Cimon,  
 Cockburn,  
 Colby,  
 Cook,  
 Corby,  
 Costigan,  
 Coulombe,  
 Couture,  
 Curran,  
 Daly,  
 Davies,  
 Davis,  
 Dawson,  
 De St. Georges,  
 Desjardins,  
 Dessaint,  
 Dewdney,  
 Dickinson,

Edgar,  
 Ferguson (*Leeds et Gren.*),  
 Ferguson (*Welland*),  
 Fisher,  
 Foster,  
 Geoffrion,  
 Gillmor,  
 Girouard,  
 Godbout,  
 Gordon,  
 Grandbois,  
 Guay,  
 Guillet,  
 Haggart,  
 Hale,  
 Hall,  
 Hesson,  
 Hickey,  
 Holton,  
 Hudspeth,  
 Innes,  
 Ives,  
 Joncas,  
 Jones (*Halifax*),  
 Kenny,  
 Kirkpatrick,  
 Labelle,  
 Landerkin,  
 Landry,  
 Langelier (*Québec*),  
 Langevin (*Sir Hector*),  
 Larivière,  
 Laurie,  
 Laurier,  
 Lavergne,  
 Lépine,  
 Lister,  
 Levingston,  
 Macdonald (*Sir John*),  
 Mackenzie,  
 McCarthy,  
 McCulla,  
 McDougald (*Pictou*),  
 McDougall (*Cap-Breton*),  
 McGreevy,  
 McIntyre,  
 McKay,  
 McKeen,  
 McMillan (*Vaudreuil*),  
 McMullen,  
 Madill,  
 Mara,  
 Masson,  
 Meigs,

Mills (*Annapolis*),  
 Mills (*Bothwell*),  
 Mitchell,  
 Mulock,  
 Patterson (*Essex*),  
 Perley,  
 Perry,  
 Platt,  
 Pope,  
 Porter,  
 Préfontaine,  
 Prior,  
 Purcell,  
 Rinfret,  
 Riopel,  
 Robillard,  
 Roome,  
 Ross,  
 Rykert,  
 Scarth,  
 Sriver,  
 Shanly,  
 Skinner,  
 Small,  
 Smith (*Sir Donald*),  
 Smith (*Ontario*),  
 Sproule,  
 Stevenson,  
 Sutherland,  
 Taylor,  
 Temple,  
 Thérien,  
 Thompson (*Sir John*),  
 Tisdale,  
 Trow,  
 Turcot,  
 Waldie,  
 Tyrwhitt,  
 Vanasse,  
 Wallace,  
 Ward,  
 Watson,  
 Weldon (*Albert*),  
 Weldon (*St-Jean*),  
 White (*Cardwell*),  
 White (*Renfrew*),  
 Wilmot,  
 Wilson (*Argenteuil*),  
 Wilson (*Elgin*),  
 Wilson (*Lennox*),  
 Wood (*Brockville*),  
 Wood (*Westmoreland*),  
 Wright, et  
 Yeo.—162.

## 4.—BILLS PRIVÉS.

Messieurs :

Amyot,  
 Armstrong,  
 Audet,  
 Barnard,  
 Barron,  
 Bell,  
 Borden,  
 Bourassa,  
 Brien,  
 Burdett,  
 Campbell,  
 Carpenter,  
 Caron (Sir *Adolphe*),  
 Casey,  
 Chisholm,  
 Choquette,  
 Chouinard,  
 Cochrane,  
 Costigan,  
 Daly,  
 Daoust,  
 Davin,  
 Denison,  
 Dickey,  
 Dickinson,

Edwards,  
 Eisenhauer,  
 Ellis,  
 Geoffrion,  
 Gillmor,  
 Girouard,  
 Hale,  
 Hickey,  
 Holton,  
 Hudspeth,  
 Ives,  
 Jamieson,  
 Joncas,  
 Jones (*Digby*),  
 Kenny,  
 Labelle,  
 Labrosse,  
 Landry,  
 Langelier (*Montmorency*),  
 Langelier (*Québec*),  
 Laurie,  
 Lavergne,  
 Lépine,  
 Lovitt,  
 McCulla,

McDougall (*Cap-Breton*),  
 McGreevy,  
 McIntyre,  
 McKay,  
 McMillan (*Huron*),  
 McMillan (*Vaudreuil*),  
 Madill,  
 Marshall,  
 Moffat,  
 Moncrieff,  
 Montplaisir,  
 Mulock,  
 Robillard,  
 Rowand,  
 Scriver,  
 Small,  
 Sproule,  
 Vanasse,  
 Ward,  
 Watson,  
 Weldon (*Albert*),  
 Weldon (*St-Jean*),  
 Wilson (*Argenteuil*), et  
 Wright—74.

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

## 5.—ORDRES PERMANENTS.

Messieurs :

Bain (*Wentworth*),  
 Bergeron,  
 Brien,  
 Burdett,  
 Casgrain,  
 Coughlin,  
 Coulombe,  
 Denison,  
 De St. Georges,  
 Dessant,  
 Dupont,  
 Ferguson (*Leeds et Gren.*),  
 Ferguson (*Renfrew*),  
 Ferguson (*Welland*),  
 Gigault,

Gillmor,  
 Gordon,  
 Jones (*Digby*),  
 Landerkin,  
 Langelier (*Montmorency*),  
 Lavergne,  
 Macdowall,  
 McKeen,  
 Marshall,  
 Meigs,  
 Mills (*Annapolis*),  
 Moffat,  
 Montplaisir,  
 O'Brien,

Paterson (*Brant*),  
 Patterson (*Essex*),  
 Perry,  
 Porter,  
 Rinfret,  
 Robertson,  
 Smith (Sir *Donald*),  
 Stevenson,  
 Sutherland,  
 Thérien,  
 Turcot,  
 Wilmot,  
 Wilson (*Lennox*), et  
 Wood (*Brockville*)—44.

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

## 6.—IMPRESSIONS.

Messieurs :

Amyot,  
 Bergin,  
 Bourassa,  
 Bowell,  
 Charlton,  
 Davin,

Desjardins,  
 Foster,  
 Grandbois,  
 Innes,  
 McMullen,  
 Putnam,

Somerville,  
 Taylor,  
 Tisdale,  
 Trow, et  
 Vanasse.—17.

## 7.—COMPTES PUBLIC.

Messieurs :

Bain (*Soulanges*),  
 Baker,  
 Baird,  
 Béchard,  
 Bergeron,  
 Bergin,  
 Blake,  
 Bowell,  
 Cameron,  
 Carling,  
 Caron (*Sir Adolphe*),  
 Cartwright (*Sir Richard*),  
 Chapleau,  
 Charlton,  
 Colby,  
 Costigan,  
 Davies,  
 Ellis,  
 Foster,

Gillmor,  
 Grandbois,  
 Haggart,  
 Hesson,  
 Hickey,  
 Holton,  
 Jones (*Halifax*),  
 Landerkin,  
 Langelier (*Québec*),  
 Lister,  
 Macdonald (*Sir John*),  
 Macdonald (*Huron*),  
 Mackenzie,  
 McCarthy,  
 McDougald (*Pictou*),  
 McMullen,  
 Madill,  
 Mills (*Annapolis*),  
 Mitchell,

Moncrieff,  
 Mulock,  
 Perley,  
 Rinfret,  
 Riopel,  
 Rykert,  
 Scarth,  
 Sriver,  
 Smith (*Ontario*),  
 Somerville,  
 Taylor,  
 Tupper,  
 Wallace,  
 Welsh,  
 White (*Cardwell*),  
 White (*Renfrew*),  
 Wilmot,  
 Wood (*Brockville*), et  
 Wood (*Westmoreland*).—57

Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

## 8.—BANQUES ET COMMERCE.

Messieurs :

Archibald,  
 Baird,  
 Barnard,  
 Baker,  
 Beausoleil,  
 Béchard,  
 Bernier,  
 Blake,  
 Borden,  
 Bowell,  
 Bowman,  
 Boyle,  
 Brown,  
 Bryson,  
 Burns,  
 Cameron,  
 Cargill,  
 Cartwright (*Sir Richard*),  
 Casgrain,  
 Cimon,  
 Cochrane,  
 Cockburn,  
 Colby,  
 Cook,  
 Curran,  
 Davies,  
 Dawson,  
 Desjardins,  
 Dickey,  
 Dickinson,

Foster,  
 Freeman,  
 Gigault,  
 Girouard,  
 Guillet,  
 Haggart,  
 Hall,  
 Hesson,  
 Holton,  
 Ives,  
 Jamieson,  
 Joncas,  
 Jones (*Halifax*),  
 Kenny,  
 Kirk,  
 Kirkpatrick,  
 Labelle,  
 Landerkin,  
 Landry,  
 Lang,  
 Langelier (*Québec*),  
 Langevin (*Sir Hector*),  
 Lister,  
 Lovitt,  
 Macdonald (*Sir John*),  
 Macdonald (*Huron*),  
 Macdowall,  
 Mackenzie,  
 McCarthy,  
 McDonald (*Victoria*),

Mills (*Bothwell*),  
 Mitchell,  
 Moncrieff,  
 O'Brien,  
 Paterson (*Brant*),  
 Perley,  
 Préfontaine,  
 Purcell,  
 Putnam,  
 Riopel,  
 Robillard,  
 Rykert,  
 Scarth,  
 Sriver,  
 Semple,  
 Shanly,  
 Skinner,  
 Smith (*Sir Donald*),  
 Sutherland,  
 Temple,  
 Thérien,  
 Thompson (*Sir John*),  
 Tisdale,  
 Turcot,  
 Vanasse,  
 Waldie,  
 Wallace,  
 Weldon (*Albert*),  
 Weldon (*St-Jean*),  
 Welsh,

Dupont,  
Edgar,  
Eisenhauer,  
Ellis,  
Fiset,  
Flynn,

McDougald (*Pictou*),  
McGreevy,  
McNeil,  
Mara,  
Masson,  
Meigs,

White (*Cardwell*),  
White (*Renfrew*),  
Wilson (*Argenteuil*),  
Wood (*Westmoreland*),  
Wright, et  
Yeo.—108

Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

## 9.—AGRICULTURE ET COLONISATION.

Messieurs :

Armstrong,  
Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Bain (*Wentworth*),  
Baker,  
Béchar, d,  
Bell,  
Bernier,  
Boisvert,  
Bourrassa,  
Bowman,  
Brien,  
Bryson,  
Burdett,  
Burns,  
Cameron,  
Carling,  
Carpenter,  
Chapleau,  
Chisholm,  
Choquette,  
Cimon,  
Cochrane,  
Colby,  
Coughlin,  
Coulombe,  
Couture,  
Daly,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,

Desaulniers,  
Dessaint,  
Dewdney,  
Dickinson,  
Doyon,  
Eisenhauer,  
Ferguson (*Leeds et Gren.*)  
Ferguson (*Renfrew*),  
Ferguson (*Welland*),  
Fiset,  
Fisher,  
Flynn,  
Gauthier,  
Gigault,  
Godbout,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guay,  
Guillet,  
Hesson,  
Innes,  
Joncas,  
Jones (*Digby*),  
Kirk,  
Labrosse,  
Landry,  
Lang,  
Laurie,  
Lépine,  
Livingston,  
Macdonald (*Huron*),  
McMillan (*Huron*),

McMillan (*Vaudreuil*),  
McNeill,  
Mara,  
Marshall,  
Masson,  
Mitchell,  
Montplaisir,  
Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perley,  
Perry,  
Platt,  
Pope,  
Robertson,  
Roome,  
Ross,  
Rowand,  
Ste. Marie,  
Semple,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Sutherland,  
Taylor,  
Trow,  
Tyrwhitt,  
Watson,  
White (*Renfrew*),  
Wilson (*Elgin*),  
Wilson (*Lennox*)  
Wright, et  
Yeo.—96.

Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

Sur motion de Sir Hector Langevin, le dit rapport est adopté, en ce qui concerne le comité des Ordres Permanents.

Sur motion de Sir Hector Langevin, Sir Adolphe Caron et MM. Amyot, Blake, Chouinard, Cockburn, Colby, Davies, Davin, Desjardins, Kirkpatrick, O'Brien, Sriver, Thérien, Weldon (Albert), Weldon (St-Jean), et Wright, sont nommés pour faire partie d'un comité spécial chargé d'aider l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre, et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la bibliothèque, et il est ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

---

M. Haggart soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport du ministre des Postes, pour l'exercice 1837-33.

M. Foster soumet à la Chambre,—Rapport sur la république Argentine, l'Uruguay et le Brésil, par Siméon Jones, écr., envoyé comme commissaire dans l'Amérique du Sud.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Cook :—Bill (No 8) pour pourvoir à l'examen de toutes personnes employées comme mécaniciens de machines à vapeur stationnaires ou chargées du soin des chaudières à vapeur et autres engins similaires, et à l'octroi de licences à ces personnes.

Et,—Bill (No 9) modifiant davantage l'Acte des chemins de fer.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

*M. Gigault*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de compléter les études et sondages qui restent à faire dans la rivière Richelieu afin de permettre la confection d'une carte pour la gouverne des patrons de navires voyageant sur cette rivière entre la frontière et le St. Laurent ?

*M. Davin*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant les recettes perçues par les agents des emplacements de ville dans les Territoires du Nord-Ouest au moyen de ventes de terrains et autrement ; aussi, un relevé de toutes dépenses s'y rattachant, depuis l'année 1882.

*M. Edgar*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie des résolutions passées lors de la conférence tenue en 1887, à Québec, par les délégués des provinces de l'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Manitoba, et de tous papiers et correspondance s'y rattachant.

*M. Edgar*—Lundi, le 18 février—ADRESSE—Copie de tous documents, papiers, correspondance et télégrammes, en la possession ou sous le contrôle du gouvernement, concernant la saisie ou la relaxation du navire américain, le "Bridgewater", à Shelburne, Nouvelle-Ecosse, y compris toute correspondance échangée à ce sujet entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et copie de toutes réclamations présentées pour indemnité à être payée par le Canada pour la saisie et la détention du dit navire.

*M. Madill*—Jeudi prochain—BILL intitulé : "Acte à l'effet d'obliger les propriétaires d'élevateurs et de monte-charges à prendre des mesures pour prévenir les accidents."

---

**No. 4.**

---

OTTAWA, MARDI, 5 FÉVRIER 1889

---

---

3rd Session, 6th Parliament, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SÉNÉCAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 5.

## PROCÈS VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 6 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Onze pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Edward Carney et autres, de Toronto ; et de W. Roth et autres ; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De George Creighton et autres, de Toronto ; de l'Assemblée Hand-in-Hand, No 5,743, des Chevaliers du Travail, Toronto ; et de D. Chamberland et autres ; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

De George Creighton et autres, de Toronto ; de l'Assemblée Hand-in-Hand, No 5,743, des Chevaliers du Travail, Toronto ; et de Octave Vézina et autres ; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De George Creighton et autres, de Toronto ; de l'Assemblée Hand-in-Hand, No 5,743, des Chevaliers du Travail, Toronto ; et de Chrysanthe Juneau et autres ; demandant la passation d'un acte choisissant un jour à être appelé " jour du travail," comme jour de fête nationale à l'avantage des travailleurs de la Puissance.

De l'Assemblée Hand-in-Hand, No 5,743, des Chevaliers du Travail, Toronto ; de George A. Harrap et autres, de Toronto ; et de T. Bédard et autres ; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De George A. Harrap et autres, de Toronto ; et de S. Bérubé et autres ; demandant la modification de l'acte relatif à l'engagement des matelots.

De la Société des Missions Etrangères des Baptistes Réguliers de l'Ontario et Québec ; et de la Société des Missions des Baptistes Réguliers de l'Ontario ; demandant la passation d'un acte prescrivant que les travaux des diverses sociétés des Eglises Baptistes des dites provinces soient placés sous le contrôle des représentants des dites églises et à d'autres fins.

De la Cie du chemin de fer Central de Hamilton ; demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie.

De la Corporation de la cité d'Ottawa ; demandant la passation d'un acte obligeant toutes les compagnies de télégraphes et de téléphones de placer leurs fils sous terre dans les villes.

De la Cie de levée et chemin de fer de St-Gabriel ; demandant la passation d'un acte pour faire revivre et amender les actes relatifs à la dite compagnie.

Du conseil municipal du comté de Middlesex ; demandant un certain amendement à l'Acte de Tempérance du Canada.

De R. P. Lemieux et autres; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et Prince-Edouard; demandant la passation d'un acte pour changer son nom en celui de "Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard"; pour réduire son capital-actions; pour l'autoriser à prolonger sa voie ferrée, et pour d'autres fins.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, le rapport du comité spécial nommé pour préparer et rapporter les listes des membres devant composer les comités permanents de cette Chambre, en tant qu'il se rapporte aux comités suivants, savoir:—Privilèges et Elections—Lois Expirantes—Chemins de fer, Canaux et Télégraphes—Bills Privés—Impressions—Comptes Publics—Banques et Commerce et Agriculture et Colonisation,—est amendé en ajoutant les noms de MM. Edwards et Putnam sur la liste du comité d'Agriculture et de Colonisation; et il est adopté, tel que modifié.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est ordonné d'envoyer au Sénat un message demandant que leurs Honneurs s'unissent à cette Chambre pour former un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement et que les membres du comité spécial permanent des impressions, savoir: MM. Amyot, Bergin, Bourassa, Bowell, Charlton, Davin, Desjardins, Foster, Grandbois, Innes, McMullen, Putnam, Somerville, Taylor, Tisdale, Trow et Vanasse agissent au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des Impressions du Parlement.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir:—

Par M. Landry:—Bill (No 10) modifiant le chapitre 127 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant l'intérêt."

Par M. Wallace:—Bill (No 11) à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce.

Les Ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Landerkin:—Ordre de la Chambre—Relevé du coût total du discours sur le budget publié chaque année depuis 1867, avec mention du nombre d'exemplaires distribués, chaque année, pendant la dite période.

Par M. Rinfret:—Ordre de la Chambre—Copies de toutes requêtes, correspondances, rapports, etc., documents de toutes sortes concernant l'octroi de subsides par le gouvernement fédéral à la ligne du chemin de fer Grand Oriental devant s'étendre de Montréal à Lévis.

Par Sir Richard Cartwright:—Ordre de la Chambre—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet, 1887, au 1er février 1888.

Aussi,—Ordre de la Chambre—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1888 au 1er février, 1889, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet, 1887, au 1er janvier, 1888.

Par M. Innes:—Ordre de la Chambre—Etat donnant les noms de tous les chapelains d'institutions publiques nommés par le gouvernement, la date de leur nomination, le chiffre de leur salaire et les dénominations religieuses auxquelles ils appartiennent.

Par M. Curran:—Ordre de la Chambre—Copie de tous papiers et documents adressés au gouvernement par le Bureau des Examineurs, concernant l'examen récent des candidats à la charge d'inspecteurs de peaux crues et de cuirs pour la cité de Montréal.

---

Par M. Dessaint :—Ordre de la Chambre—Etat donnant ;

- 1o Liste de tous les actionnaires actuels de la compagnie du chemin de fer de Témiscouata ;
- 2o Le nombre de parts de chaque actionnaire ;
- 3o Le montant payé par chacun d'eux sur leurs parts respectives.

Sur motion de M. Laurier, il est voté une adresse demandant copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers concernant la destitution de l'honorable William Ross de la charge de percepteur des douanes au port de Halifax.

Sur motion de M. Brown, il est nommé un comité spécial composé de MM. Edgar, Girouard, Hudspeth, Kenny, Lépine, Madill, Skinner et Ward, pour examiner une boîte de scrutin inventée par John Waddell, de Harriston, et fabriquée sous la surveillance de M. John R. Arnoldi, principal ingénieur-mécanicien du département des travaux publics.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Langelier* (Montmorency)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et ses employés et Thomas Sioni et autres Sauvages de la tribu des Hurons, de Lorette.

*M. McMullen*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1° Quel montant a été payé à Simeon Jones, écr., de St-Jean, N.-B., à titre de rémunération ou dépenses en qualité de commissaire délégué dans l'Amérique du Sud ?

2° Quelqu'autre somme est-elle réclamée par lui ou lui est-elle due pour dépenses ou services rendus en rapport avec la dite mission ?

*M. Burdett*—Vendredi prochain—BILL intitulé : “Acte pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries.”

*M. Davies*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de considérer comme étant encore en vigueur l'offre temporaire faite par les plénipotentiaires anglais à ceux des Etats-Unis, lors de la signature du Traité des Pêcheries à Washington en novembre 1888 et connue sous le nom de *modus vivendi*, et de donner des licences, comme il y est prescrit, aux pêcheurs Américains pendant la saison de pêche de 1889 ?

*Sir R. Cartwright*—Mardi prochain—RÉSOLUTION—

1. Qu'il est devenu d'une extrême importance pour la prospérité de la population du Canada, que le gouvernement et le parlement fédéral obtienne le pouvoir de négocier des traités de commerce avec les Etats étrangers.

2. Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la priant de donner pouvoir à son représentant, le Gouverneur-Général du Canada, agissant par et de l'avis du Conseil privé de la Reine en Canada, de communiquer directement, par l'entremise d'un agent ou chargé d'affaires du Canada, avec tout Etat étranger afin de prendre des arrangements commerciaux avantageux à ce pays, sauf le consentement préalable ou l'approbation subséquente du parlement canadien formulés dans un acte.

*Sir R. Cartwright*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—État indiquant les montants reçus à compte de l'emprunt récemment négocié, avec un relevé des sommes (formant partie des dits montants) déposées dans des banques canadiennes ou autres, depuis le 1er juillet, 1888, et le taux de l'intérêt payable pour les dites sommes.

*M. Guay*—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes requêtes et résolutions adressées au gouvernement par les citoyens ou la corporation de la ville de Lévis, concernant la construction d'un bureau de poste dans la ville de Lévis.

*M. Amyot*—Lundi prochain—ADRESSE—1° Copie de la correspondance officielle changée entre le gouvernement et le commandant du 9e bataillon, Voltigeurs de Québec, pendant la campagne du Nord-Ouest de 1885 et concernant icelle ;

2° Copie des divers rapports fournis au gouvernement et aux autorités militaires concernant la part qu'il a prise dans la campagne du Nord-Ouest en 1885, ainsi que la division de la force sous son commandement ;

3° Copie du rapport fourni au général Strange par le commandant du 9e bataillon des Voltigeurs de Québec sur les opérations du dit 9e bataillon pendant la dite campagne.

*M. Smith* (Ontario)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant la quantité de blé et de farine exportés des Etats-Unis en Canada, pour la consommation, pendant les six mois expirés le 31 décembre, 1888, ainsi que la quantité de farine restant en entrepôt, en Canada, à la même date.

*M. Bain* (Wentworth)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, rapports, pétitions ou autres papiers concernant la vente, la propriété ou la condition du chemin macadamisé de Dundas et Waterloo, depuis la réponse présentée en vertu d'un ordre de la Chambre daté du 17 février, 1885.

*M. Choquette*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant total dépensé jusqu'à ce jour, pour la confection, la revision, l'impression, etc., des listes électorales, en vertu de l'Acte concernant le cens électoral ?

*M. Choquette*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il, directement ou indirectement, reçu de quelque personne ou compagnie, pour être transmise à cette Chambre, une invitation à visiter les principales villes des Etats-Unis; si oui, quand, de quelle personne ou compagnie, et qu'a répondu le gouvernement ?

*M. McMullen*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—  
1. Le plein montant des frais judiciaires et autres payés dans la cause "The St. Catherines' Milling and Lumbering Company vs. The Queen," depuis le commencement du procès jusqu'au 1er janvier, 1889.

2. La personne ou les personnes auxquelles ils ont été payés, les montants payés et la date des paiements.

*M. McMullen*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat détaillé du compte de D. O'Connor pour frais judiciaires, honoraires d'avocat, etc., etc., s'élevant en totalité au chiffre de \$18,880.02, tel qu'inscrit à la page 11 du rapport de l'auditeur général pour l'exercice expiré le 30 juin, 1888.

*M. Kenny*—Vendredi, 15 courant—ADRESSE—Copie de l'arrangement en date du 14 décembre, 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la Cie du chemin de fer International pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent, à ou près de Caughnawaga, jusqu'aux ports de St. André, St. Jean et Halifax, *via* Sherbrooke, lac Moosehead, Mattewamkeag, Harvey, Fredericton, et à travers le township de Salisbury jusqu'à Moncton. Aussi, copie de tous et chacun des changements qui ont pu être faits dans le dit arrangement, et de tous ordres en conseil s'y rapportant. Aussi, copie de tous transferts ou cessions du dit arrangement ou contrat et des ordres en conseil y relatifs.

*M. Perry*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement donne-t-il au capitaine Doyle, du dragueur "Prince-Edward," des gages ou un salaire pendant que le dragueur est inactif? Si oui, quel est le montant ?

*M. Perry*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant les réparations faites au dragueur "Prince Edward" en 1888, la date du commencement des travaux et leur coût une fois terminés; aussi, la somme des opérations du dit dragueur, en 1888.

*M. Perry*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé du nombre de fabriques de conserves de homard sur tout le littoral de l'île du Prince-Edouard; le nombre d'amendes imposées pendant la saison de 1888, le montant de chaque amende; le nom des personnes qui ont payé les amendes, et le nom de celles qui ne les ont pas payés; et la nature du délit dans chaque cas.

*M. McIntyre*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du dernier rapport d'ingénieur sur la praticabilité d'un hâvre à Naufrage, comté de King, I. P.-E.

*M. Mulock*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'abroger le droit sur les engrais artificiels, et de les placer sur la liste des articles admis en franchise.

*M. Charlton*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant la quantité de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, importés du Maine dans le Nouveau-Brunswick pour être fabriqués dans les scieries du Canada en bois de service qui est ensuite expédié aux Etats-Unis aux termes du tarif américain qui admet ce bois en franchise, pendant chaque année depuis 1867 jusqu'au 30 juin, 1888; le dit état devant indiquer la quantité respective de pin et d'épinette, si possible, si non, donner le chiffre total de l'importation des deux espèces sans tenir compte de la désignation.

*M. Barron*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le bois de pin sur la réserve sauvage No 6, en vertu du traité Robinson, et connue sous l'appellation de réserve de Shawanakiskic, a-t-il été vendu en 1886 à un M. Robillard? Le dit Robillard est-il le même que Honoré Robillard? Le dit Honoré Robillard est-il membre de la Chambre des Communes du Canada? Si oui, quel district électoral représente-t-il?

*M. Charlton*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant la quantité respective de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, exportée chaque année, depuis 1867 jusqu'au 30 juin, 1888, le montant des droits d'exportation perçus chaque année sur chaque classe de billots, le tarif des droits, chaque année, sur chaque espèce de billots, et le montant de chaque espèce de bois exporté et le montant des droits perçus sur le susdit bois, par province?

*M. Dawson*—Lundi prochain—ADRESSE—Etat faisant connaître toutes les licences accordées et les demandes de licences pour faire la pêche dans les eaux intérieures de l'Ontario, au nord et au nord-ouest des lacs Huron et Supérieur.

Aussi, de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, concernant l'opportunité de permettre aux blancs de faire la pêche au filet dans ces eaux intérieures.

Aussi, de toute correspondance entre le département des sauvages et tout autre département du gouvernement au sujet de la misère et de la détresse qui se feraient sentir parmi la population sauvage, si l'on permettait de pêcher librement dans les eaux d'où elle tire sa principale subsistance?

*M. Préfontaine*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement s'opposerait-il à l'incorporation d'une compagnie, qui se chargerait de la construction d'un canal de Chambly à Longueuil?

*M. Préfontaine*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement en est-il venu à une décision sur l'opportunité de construire des piliers sur le lac St. Louis ou ailleurs dans le St. Laurent, afin de diminuer les dangers des inondations sur les deux rives de ce fleuve? Si oui, un montant quelconque sera-t-il mis dans les estimés cette année pour cette fin?

*M. Préfontaine*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire terminer les travaux des quais de Longueuil afin de les rendre utiles à la navigation?

*M. Préfontaine*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire droit aux plaintes portées contre le maître de poste de la ville de Longueuil et contre l'administration de ce bureau, et d'améliorer le service postal pour la ville et la paroisse de Longueuil?

OLIVIERO TOSCANI

OLIVIERO TOSCANI

via Montenapoleone, 6 - 20121 Milano

tel. 02/76001 - telefax 02/76002

© 1991

---

**No. 5.**

---

OTTAWA, MERRERDI, 6 FÉVRIER 1889,

---

3rd Session, 6th Parliament, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SIMÉON, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 6.

## PROCÈS VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 7 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Cie du chemin de fer du comté de Prescott; demandant certains amendements à sa charte.

De l'Assemblée de district, des Mariniers, No 136; de l'Assemblée de Barry, No 827, des Plombiers; du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De l'Assemblée de Barry, No 827, des Plombiers; de l'Assemblée des Mariniers du Canal Welland, No 7,025; du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto; de l'Union Typographique de Toronto; et de l'Assemblée de district, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant la modification de l'acte relatif à l'engagement des matelots.

De l'Assemblée de Barry, No 827, des Plombiers; de l'Assemblée des Mariniers du Canal Welland, No 7,025; du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto; et de l'Union Typographique de Toronto; demandant la passation d'un acte choisissant un jour à être appelé "jour du travail," comme jour de fête nationale à l'avantage des travailleurs de la Puissance.

De l'Assemblée de Barry, No 827, des Plombiers; de l'Assemblée des Mariniers du Canal Welland, No 7,025; et de l'Assemblée de district, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De l'Assemblée des Mariniers du Canal Welland, No 7,025; de l'Assemblée de district, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; et de l'Union Typographique de Toronto; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De l'Union Typographique de Toronto; et du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De la Société de secours des ministres Baptistes Réguliers mis à la retraite, et des veuves et enfants de ministres; et de la "Standard Publishing Coy"; demandant la passation d'un acte prescrivant que les travaux des diverses sociétés des Eglises Baptistes de l'Ontario et Québec soient placés sous le contrôle des représentants des dites églises et à d'autres fins.

De l'Assemblée de district, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; de l'Union Typographique de Toronto; et du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

De la Cie de Prêt et d'Agence de Londres et du Canada (limitée); demandant un autre amendement à sa charte.

De la Société pour prévenir la cruauté envers les animaux, de Hamilton; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

Du Dr. Oronhyatehka et autres, officiers et membres de l'Ordre Indépendant des Forestiers; demandant une charte sous le nom de Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Le lieutenant-général J. Wimburn Laurie, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sir John A. Macdonald remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes une minute du Conseil approuvée nommant le Très honorable Sir John A. Macdonald, G.C.B., président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, l'honorable Sir Hector Langevin, K.C.M.G., ministre des Travaux Publics, l'honorable John Costigan, ministre du Revenu de l'Intérieur, et l'honorable George Eulas Foster, ministre des Finances, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions de l'acte chap. 13 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 6 février 1889.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Choquette :—Bill (No 12) pour assurer une traverse régulière entre la cité de Québec et la ville de Lévis.

Par M. Madill :—Bill (No 13) à l'effet d'obliger les propriétaires d'élevateurs et de monte-charges à prendre des mesures pour prévenir les accidents.

L'adresse à Son Excellence, et l'ordre de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Davin :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant les recettes perçues par les agents des emplacements de ville dans les Territoires du Nord-Ouest au moyen de ventes de terrains et autrement; aussi, un relevé de toutes dépenses s'y rattachant, depuis l'année 1882.

Par M. Edgar :—Adresse—Copie des résolutions passées lors de la conférence tenue en 1887, à Québec, par les délégués des provinces de l'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Manitoba, et de tous papiers et correspondance s'y rattachant.

M. Dewdney met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport annuel des Affaires des Sauvages, pour l'année 1888.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Langelier* (Montmorency)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre les deux gouvernements ou aucun de leurs membres au sujet des frontières nord des deux provinces d'Ontario et de Québec.

*M. Langelier* (Montmorency)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu des lois de 1887.

*M. Langelier* (Montmorency)—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi du barreau de 1886, dans laquelle le bâtonnier général de la province a préséance sur tous les autres avocats.

*M. Langelier* (Montmorency)—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement aux lots de grève dans la province de Québec.

*M. Langelier* (Montmorency)—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi des magistrats.

*M. Langelier* (Montmorency)—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi concernant la conversion de la dette.

*Sir John Thompson*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte pour prendre de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits.

*M. Beausoleil*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—

1o Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la Marine et des Pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensils de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu et Yamaska durant les deux années expirées le 31 décembre 1888 ;

2o Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux garde-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement ;

3o Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits garde-pêche au département de la Marine et des Pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement ;

4o Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les garde-pêche, indiquant ceux qui se sont munis de la licence imposée, le montant payé par chacun d'eux, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne se sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensils de pêche ont été confisqués ou non suivant le cas ;

5o Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire.

*M. Mulock*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que la Chambre regrette la décision prise par le gouvernement en refusant de payer l'allocation de petit équipement au bataillon de York-Simcoe lorsqu'il était en service actif dans le Nord-Ouest pour aider à supprimer la rébellion.

*M. Burdett*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre les autorités du Grand Tronc et le gouvernement concernant la subvention accordée pour l'achèvement de la ligne de la Compagnie du chemin de fer de Belleville et Hastings-Nord depuis le village de Madoc jusqu'à Eldorado dans la division nord de Hastings, les travaux faits pour parachever la dite ligne, et la prise de possession et l'ouverture de la ligne au trafic.

*M. Prior*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Dans le cas où une subvention serait donnée par les autorités fédérales et impériales à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ou à toute autre compagnie pour le transport des malles entre Vancouver, C. A., et la Chine et le Japon, le gouvernement se propose-t-il d'exiger que les navires transportant les dites malles fassent escale à Victoria, qui est la capitale et le centre commercial de la Colombie Anglaise, à l'aller et au retour ?

*M. Ives*—Lundi prochain—COMITÉ SPÉCIAL chargé de s'enquérir et de faire rapport du chiffre du tonnage et du genre de fret entré en Canada ou sorti du Canada en 1887 et transporté par voie du territoire américain, en entrepôt, de sa destination et du lieu d'expédition des importations et exportations, et d'étudier quels seraient les changements ou améliorations à faire afin de permettre aux expéditeurs et importateurs de faire transporter, avec avantage pour eux, ce fret par des routes situées entièrement sur le territoire canadien et de le recevoir ou expédier à des ports canadiens. Aussi de s'enquérir et de faire rapport des frais de transport du dit fret et du coût probable du transport si ce fret avait été transporté par des routes ne passant par aucune partie des Etats-Unis. Aussi, de s'enquérir et de faire rapport du tonnage, du genre de fret, de la destination et du lieu d'expédition de toutes marchandises qui sont passées, pendant la même période, à travers le territoire du Canada d'un point à un autre des Etats-Unis. Avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents et d'employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaire; le dit comité devant se composer de Sir A. G. Archibald et MM. Burns, Charlton, Davies, Ellis, Jones (Halifax), Jones, Kenny, Landry, Langelier (Québec), Perley, Skinner, Weldon (Albert), Wood (Westmoreland) et de l'auteur de la motion.

*M. Jamieson*—Lundi prochain—Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient de prohiber la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs enivrantes, sauf pour des fins sacramentales, médicinales, scientifiques ou mécaniques. Que la mise en vigueur de telle prohibition et que la surveillance de telle fabrication, importation ou vente qui pourra être permise, soit exercé par le gouvernement de la Puissance, par l'entremise d'officiers nommés spécialement à cet effet.

*M. Platt*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il consenti à acheter une maison dans la cité de Kingston, pour servir de résidence au commandant du Collège Militaire Royal? Si oui, quel montant se propose-t-il d'affecter à cet achat? A quelle distance du collège militaire se trouve la dite maison?

*M. Landerkin*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Vu que les distillateurs ont une remise de droits sur le maïs importé pour servir à la fabrication de spiritueux pour l'exportation, cette Chambre est d'opinion qu'il n'est que juste et raisonnable que les fermiers et les éleveurs qui importent du maïs pour la nourriture des bestiaux ou autres animaux pour l'exportation, obtiennent aussi une semblable remise?

*M. Burdett*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le nom de chaque bureau de poste construit ou en construction en Canada depuis le 31 décembre, 1878; les recettes et les dépenses pour salaires et autres allocations pour loyer, combustible et éclairage de chaque bureau, chaque année, antérieurement au commencement des travaux de chaque bureau; la population de la localité où un bureau a été construit ou est en voie de construction, à l'époque à laquelle les travaux ont été ordonnés et le coût de chaque édifice construit, ainsi que le coût probable de ceux qui sont en voie de construction?

*M. Lovitt*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de placer dans le budget une somme applicable à la réparation et à la réfection de la culée du brise-lames de Port Maitland, dans le comté de Yarmouth, balayée par les eaux, et aussi, un montant pour enlever le gravier en dedans du brise-lames de Cranberry Head, dans le dit comté?

*M. Amyot*—Lundi prochain—ADRESSE—1° Copie de la correspondance officielle échangée entre le gouvernement et le commandant du 9<sup>e</sup> bataillon, Voltigeurs de Québec, pendant la campagne du Nord-Ouest de 1885 et concernant icelle;

2° Copie des divers rapports fournis au gouvernement et aux autorités militaires par le général Strange concernant la part qu'il a prise dans la campagne du Nord-Ouest en 1885, ainsi que la division de la force sous son commandement;

3° Copie du rapport fourni au général Strange par le commandant du 9<sup>e</sup> bataillon des Voltigeurs de Québec sur les opérations du dit 9<sup>e</sup> bataillon pendant la dite campagne.

---

**No. 6.**

---

OTTAWA, JRUDI, 7 FÉVRIER 1889.

---

---

3rd Session, 6th Parliament, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SÉNÉGAL, Surintendant des Impressions

---

1889.

## No. 7.

## PROCÈS VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 8 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Chambre de Commerce de Québec; demandant certains amendements à sa charte.

De la Cie du Pont de la Grande Ile de Niagara, et de la Cie du chemin de fer du Sud du Canada; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs travaux.

Du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto; et de l'Union Typographique de Toronto; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

Du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De l'Union Typographique de Toronto; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De la Cie d'Assurance et d'Inspection des Bouilloires du Canada; demandant la passation d'un acte leur donnant des pouvoirs additionnels comme corps légalement constitué.

De la Cie de Prêts et de Débentures de l'Ontario; demandant la passation d'un acte l'autorisant à créer un capital-débentures et consolidant les divers pouvoirs à elle conférés par des statuts en force pour contracter des emprunts et recevoir des dépôts.

De Hiram Robinson et autres, de la cité d'Ottawa; demandant une charte sous le nom de "Cie de Fabrication de Bois de Hawkesbury."

De Claude McLachlin et autres, marchands de bois, d'Arnprior et autres lieux; demandant une charte sous le nom de "Cie d'Estacades d'Ottawa et Montréal."

De George McDonald Bagwell, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, Ontario, imprimeur, époux légitime de Ella-Alexine-Louisa Bagwell, ci-devant de la cité de Hamilton, mais actuellement domiciliée à Talladega, dans l'Etat de l'Alabama, l'un des Etats-Unis d'Amérique; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec la dite Ella-Alexine-Louisa Bagwell dissous, et pour divorcer d'avec elle.

De William Gordon Lowry, du township de Huntley, comté de Carleton, Ont., bourgeois; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec Florence Lowry (ci-devant Florence Moorehead), dissous, et pour divorcer d'avec elle.

De Bennett Rosamond, de la ville d'Almonte, comté de Lanark, Ont., manufacturier; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec Adair M. Rosamond (ci-devant Adair M. Roy), dissous, et pour divorcer d'avec elle.

De Arthur Wand, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, entrepreneur; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec Jennie Darrach dissous, et pour divorcer d'avec elle.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant à la pétition de la Cie du chemin de fer et de charbonnage d'Alberta.

Votre comité a aussi considéré les avis donnés quant à la pétition de la Cie du chemin de fer de Kootenay et Athabasca, demandant certains amèdements à sa charte, et il constate que ces avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu; mais comme la période requise sera pleinement expirée avant que le bill ne soit considéré par le comité des Chemins de fer, le comité recommande qu'ils soient jugés suffisants.

Le délai pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés expirant demain, et celui pour présenter les bills privés se terminant jeudi prochain, le 14 courant, votre comité recommande, en conséquence, que le délai pour recevoir des pétitions soit prorogé au vendredi, le 22 courant, et que celui pour présenter des bills privés, soit prorogé au jeudi, 28 courant.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, lundi prochain, savoir:—

Par M. Shanly:—Bill (No 14) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de charbonnage d'Alberta.

Par M. Mara:—Bill (No 15) concernant la Cie du chemin de fer de Kootenay et Athabasca.

Par M. Burdett:—Bill (No 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries.

Sur motion de M. Wood (Brockville), le délai pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés est prorogé au vendredi, 22 courant, et celui pour présenter les bills privés est prorogé au jeudi, 28 courant, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:—

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1890, et conformément aux dispositions de l' "Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, de 1867," il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 7 février 1889.

Sur motion de M. Foster, les dits message et budget sont déterés au comité des Subsidés.

Les Ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Langelier (Montmorency):—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et ses employés et Thomas Sioui et autres Sauvages de la tribu de Hurons, de Lorette.

Par Sir R. Cartwright:—Ordre de la Chambre—Etat indiquant les montants reçus à compte de l'emprunt récemment négocié, avec un relevé des sommes (formant partie des dits montants) déposées dans des banques canadiennes ou autres, depuis le 20 juin, 1888, et le taux de l'intérêt payable pour les dites sommes.

Par M. Smith (Ontario) :—Ordre de la Chambre—Etat donnant la quantité de blé et de farine exportés des Etats-Unis en Canada, pour la consommation, pendant les six mois expirés le 31 décembre, 1888, ainsi que la quantité de farine restant en entrepôt, en Canada, à la même date.

Par M. McMullen :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant,—

1. Le plein montant des frais judiciaires et autres payés dans la cause "The St. Catherines' Milling and Lumbering Company vs The Queen," depuis le commencement du procès jusqu'au 1er janvier, 1889.

2. La personne ou les personnes auxquelles ils ont été payés, les montants payés et la date des paiements.

Par M. Perry :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant les réparations faites au dragueur "Prince Edward" en 1888, la date du commencement des travaux et leur coût une fois terminés; aussi, la somme des opérations du dit dragueur, en 1888.

Et,—Ordre de la Chambre—Relevé du nombre de fabriques de conserves de homard sur tout le littoral de l'île du Prince-Edouard; le nombre d'amendes imposées pendant la saison de 1888, le montant de chaque amende; le nom des personnes qui ont payé les amendes, et le nom de celles qui ne les ont pas payés; et la nature du délit dans chaque cas.

Par M. McIntyre :—Ordre de la Chambre—Copie du dernier rapport d'ingénieur sur la praticabilité d'un havre à Naufrage, comté de King, I. P.-E.

Par M. Charlton :—Ordre de la Chambre—Etat donnant la quantité de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, importés du Maine dans le Nouveau-Brunswick pour être fabriqués dans les scieries du Canada en bois de service qui est ensuite expédié aux Etats-Unis aux termes du tarif américain qui admet ce bois en franchise, pendant chaque année depuis 1867 jusqu'au 30 juin, 1888; le dit état devant indiquer la quantité respective de pin et d'épinette, si possible, si non, donner le chiffre total de l'importation des deux espèces sans tenir compte de la désignation.

Et,—Ordre de la Chambre—Etat donnant la quantité respective de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, exportée chaque année, depuis 1867 jusqu'au 30 juin, 1888, le montant des droits d'exportation perçus chaque année sur chaque classe de billots, le tarif des droits, chaque année, sur chaque espèce de billots, et le montant de chaque espèce de bois exporté et le montant des droits perçus sur le susdit bois, par province.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC QUIMET,

*Orateur*

## AVIS DE MOTIONS.

Sir *R. Cartwright*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant les édifices publics érigés en divers endroits du Canada depuis le 1er juillet, 1867, au 1er janvier, 1889, donnant la date du premier crédit voté pour ces édifices, la localité où ils se trouvent et le coût total jusqu'à la date du 1er janvier, 1889.

*M. Thérien*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de réduire à deux centins la taxe de port des lettres dans la Puissance du Canada ?

*M. Lister*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la correspondance échangée entre la Cie d'Assurance des Manufacturiers et le Surintendant des Assurances concernant la liste d'actionnaires, que la dite compagnie a fournie conformément au statut à cette fin.

*M. Davin*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous mémoires adressés au gouvernement par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest qui a siégé récemment à Régina.

*M. Davin*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter au cours de cette session un bill modifiant l'Acte des Terres Fédérales ?

*M. Davin*—Lundi prochain—ADRESSE—Relevé de toutes personnes, constables et sous-officiers qui ont comparus devant Lawrence Thorchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, depuis sa nomination à cet emploi, leurs noms, durée de service, leur conduite passée bonne ou mauvaise, la nature de l'offense et la peine infligée dans chaque cas ; aussi, indiquant si les procédés ont été sommaires et pris en délibéré, et s'il a été permis ou non aux accusés de se défendre.

*M. Edgar*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer les résolutions suivantes :

1. Que la position actuelle de la loi sur la propriété littéraire en Canada, est anormale et injuste pour le public, les éditeurs et les auteurs du pays.
2. Que si de nouvelles mesures législatives ne sont pas passées par le parlement impérial, le parlement du Canada ne peut légiférer sur l'ensemble de la question de la propriété littéraire en Canada, vu qu'il a été décidé que toute personne qui obtient un droit d'auteur en Angleterre, possède le droit unique et absolu de réimprimer l'ouvrage en Canada et que nulle législation du Canada ne peut affecter ce droit.
3. Que pour mettre les éditeurs du Canada sur le même pied que leurs confrères des Etats-Unis, au sujet de la réimpression d'ouvrages anglais, un bill a été passé sans opposition par le parlement du Canada pendant la session de 1872 et réservé pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté.
4. Que la sanction royale n'a pas été donnée au dit bill, et que, par la correspondance sur ce sujet déposée sur le bureau de la Chambre, le motif allégué pour ce refus était que les dispositions du bill canadien étaient en conflit avec la législation impériale.
5. Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, la priant de vouloir bien inviter le parlement impérial à excepter le Canada de l'application des statuts du Royaume-Uni sur les droits d'auteurs en tant qu'il est nécessaire pour conférer clairement au parlement du Canada, le pouvoir de légiférer sur toutes matières concernant la propriété littéraire en Canada.

*M. Charlton*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—

1° Que la pratique suivie dans la Chambre des Communes du Canada de prolonger les séances après minuit est dommageable à la santé des députés et est complètement inutile dans l'intérêt public; qu'elle nuit plutôt qu'elle n'aide à la considération mesurée des questions publiques, et qu'elle sert de moyen pour faire passer à la hâte les mesures législatives sans y appoiter l'attention voulue plutôt que pour permettre la discussion complète et l'étude raisonnée des questions;

2° Qu'à l'avenir et à dater de l'adoption des présentes résolutions, *M. l'Orateur* quittera le fauteuil à minuit précis, et que cette règle sera observée aussi rigoureusement que pour l'ajournement à six heures; et qu'en quittant le fauteuil, il mentionnera le jour et l'heure de la séance suivante.

*M. Bergeron*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de continuer, cette année, les travaux commencés dans la rivière St. Louis?

*M. Bergeron*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de commencer cette année le creusage et l'élargissement du canal de Beauharnois?

*M. Taylor*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Des pétitions ont-elles été présentées par les conseils de la partie riveraine des townships de Leeds et Lansdowne, Escott et Yonge, demandant que les îles sises dans le St. Laurent, en face de ces townships, dans le comté de Leeds, Ontario, soient vendues? Si oui, quelle décision le gouvernement a-t-il prise à ce sujet?

*M. Taylor*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott, dans le comté de Leeds, Ont., demandant le désaveu d'un acte passé par la législature de l'Ontario, intitulé: "Acte pourvoyant à l'union de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott", et sanctionné le 23 mars, 1888.

*Sir John A. Macdonald*—Lundi prochain—Que le nom de *M. Prior* soit substitué à celui de *M. Baker* sur la liste du comité des "Débats."

*M. Mills (Bothwell)*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant la date à laquelle *M. l'Orateur* a reçu le certificat des juges dans chacune des causes d'élections pour les districts électoraux suivants, savoir: Halton, Shelburne, Northumberland (Est), Haldimand, Joliette, Laprairie, Maskinongé, Cumberland et Kent, la date du mandat de l'Orateur et la date du bref pour nouvelle élection.

*M. Barron*—Mardi prochain—INTERPELLATION—1. L'Acte 51-52 Vic., chap. XIII, intitulé: "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites" a-t-il été soumis à la considération du gouvernement?

2. Le gouvernement en a-t-il fait rapport à Son Excellence le Gouverneur-Général?

3. Si oui, ce rapport est-il favorable ou défavorable au bill?

4. Le gouvernement a-t-il communiqué la tenue de son rapport aux autorités de Québec? Si oui, quand?

5. Quand expire le délai ordinaire fixé pour la signification du désaveu?

*M. Wilson (Elgin)*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous mémoires, pétitions et correspondance adressés au gouvernement pour la relaxation de *Geo. W. Hogg*, ci-devant député maître de poste à St. Thomas, Ont., et actuellement détenu dans le pénitencier de Kingston.

*M. Ellis*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte autorisant l'évaluation des salaires ou revenus des personnes au service du Canada."

*M. Berquin*—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée avec le département des Chemins de fer et Canaux au sujet de la rupture récente du canal de Cornwall, et de tous plans et projets faits par des ingénieurs civils et autres pour prévenir le retour de tels accidents.

*M. Berquin*—Jendi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des rapports, plans et études du canal alors projeté de Cornwall par J. B. Mills et Benjamin Wright, écuyers, ingénieurs civils, et par le capitaine P. Cole, des ingénieurs royaux, en 1832, 1833 et 1834. Aussi, copie des études et du rapport de — Cannon, é r., I. C., sur le changement projeté du site du canal de Cornwall en le faisant passer de Sand Bridge à travers le Creek Hoople jusqu'à Archibald's Point, avec les plans, profils et estimations.

NO. 7.

OTTAWA, VENDREDI, 8 FÉVRIER 1889

3rd Session, 6th Parliament, 52 Victoria, 1889.

# PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENEÇAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 8.

## PROCÈS VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 11 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Trente pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, Ont., gentilhomme; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec Mary Froude Middleton, dissous et pour divorcer d'avec elle.

De Jacob Erratt, maire d'Ottawa, et autres; démontrant la nécessité d'élargir et améliorer le canal Rideau de manière à en permettre la navigation aux bâtiments d'un fort tonnage, et priant la Chambre de prendre en considération l'importance d'une étude sérieuse et d'un rapport élaboré à ce sujet.

De John Hoskin et autres, de Toronto; demandant une charte sous le nom de "Cie de Titres et de Débentures, du Canada."

De Samuel Merner, du village New-Hamburg, et autres, d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de "Cie d'assurance sur la vie, de la Puissance."

De l'honorable Herbert E. Wilson, M.D., Orateur du Conseil du Nord-Ouest, de Edmonton, et autres, de la cité de Toronto; demandant une charte sous le nom de "Cie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmonton et Unjiga."

De Thomas Horsefield Carman, entrepreneur, et autres, de la cité de Winnipeg et autres lieux; demandant une charte sous le nom de "Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est."

De J. E. Mullin, marchand, et autres, de la cité de Montréal; demandant une charte sous le nom de "Cie du Pont de l'Île Ste-Hélène."

De Joseph Ick Evans et autres, de la cité de Toronto; demandant une charte sous le nom de "Cie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim Rouge."

Du conseil municipal du comté de Halton; priant la Chambre de prendre en considération l'opportunité de pourvoir au paiement d'honoraires aux juges de paix, dans certaines causes criminelles, et de leur fournir les Statuts Révisés du Canada.

De John W. Cheeseworth, marchand, et autres, de la cité de Toronto; demandant une charte sous le nom de "Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan."

De D. L. Macpherson et autres; priant la Chambre de vouloir bien adopter quelque mesure législative confirmant les droits et privilèges qu'ils croyaient avoir lorsqu'ils se sont fixés dans les Territoires du Nord-Ouest, relativement à l'obtention d'un second homestead.

Frank Stillman Barnard, écrivain, député pour le district électoral de Caribou, ayant préalablement prêté serment, conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sir Hector Langevin met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le rapport du Secrétaire d'Etat pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

Et aussi,—Liste des officiers publics qui ont reçu des commissions conformément aux dispositions du chap. 19 des Statuts Révisés du Canada, en 1888.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, demain, savoir :—

Par Sir John Thompson :—Bill (No 17) pour prendre de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits.

Par M. Ellis :—Bill (No 18) autorisant l'évaluation des salaires ou revenus des personnes au service du Canada.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, savoir :—

Bill (No 14) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Bill (No 15) concernant la Cie du chemin de fer de Kootenay à Athabasca.

Sur motion de M. Bain (Wentworth), il est émis un ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance, rapports, pétitions ou autres papiers concernant la vente, la propriété ou la condition du chemin macadamisé de Dundas et Waterloo, depuis la réponse présentée en vertu d'un ordre de la Chambre daté du 17 février 1885.

M. Mulock propose que la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'abroger le droit sur les engrais artificiels, et de les placer sur la liste des articles admis en franchise.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de Sir John A. Macdonald.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

**M. Tupper**—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant l’ Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chap. 73 des Statuts Révisés. ”

**M. Costigan**—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant l’ Acte des Poids et Mesures, chap. 104 des Statuts Révisés. ”

**M. Casgrain**—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, rapports, etc., échangés entre le département des Travaux Publics au sujet du quai de St-Roch-des-Aulnets, comté de l’Islet, et feu Charles Frs. Roy, arpenteur.

**M. Borden**—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer de Windsor et Annapolis et des comtés de l’Ouest au sujet de la fusion, sous le contrôle du gouvernement, des chemins de fer de l’Ouest de la Nouvelle-Ecosse ; aussi, copie des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Halifax et l’Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, sur le même sujet.

**M. Mara**—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l’intention du gouvernement de nommer des juges de cours de comtés dans la province de la Colombie-Anglaise ? Et dans ce cas, combien ?

**Sir Adolphe Caron**—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant l’Acte concernant la Milice. ”

**M. Casey**—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les bureaux de poste et de douane, dans les cités et les villes de moins de 20,000 âmes, construits ou en cours de construction aux frais du public, avec la date de la construction, le coût jusqu’à date, les revenus perçus durant la dernière année financière, et la population de la cité ou ville, dans chaque cas.

**M. Roome**—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de présenter quelque mesure, au cours de la présente session, prescrivant que les deniers provenant d’amendes, etc., et restant en mains des trésoriers des différents comtés dans lesquels l’Acte de Tempérance du Canada est encore ou a été en vigueur, soient divisés entre les différentes municipalités, dans chaque comté, au *pro rata* des montants retirés des dites municipalités ?

**M. Fisher**—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes réclamations, correspondance et rapports touchant la demande d’indemnité formulée par l’artilleur Farley, de la batterie de campagne de Shefford, pour perte de son cheval à la suite de blessures reçues en revenant du camp tenu en 1886 à Richmond.

**M. Burdett**—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d’insérer dans le budget supplémentaire une somme applicable à la construction d’une salle d’exercice militaire à Belleville.

**M. McIntyre**—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms des pêcheurs de l’Ile du Prince-Edouard qui, au cours des deux dernières années, ont présenté des demandes pour la prime de pêche, et dont les demandes ont été rejetées. Aussi, copie des rapports des officiers ou particuliers contre ces réclamations et les noms et domiciles de tels officiers ou particuliers.

M. *Casey*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant,—

1° Un relevé des cas dans lesquels toutes ou partie des soumissions demandées et reçues pour travaux quelconques se rattachant aux canaux ont été rejetées sur le rapport de l'ingénieur en chef des canaux, les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission; avec copie de tous les dits rapports de l'ingénieur en chef et les raisons de tels rejets, spécifiant les cas dans lesquels de nouvelles soumissions ont été demandées;

2° Dans les cas de demandes de nouvelles soumissions, un état donnant les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission, spécifiant quelle soumission a été acceptée et donnant copie de tous rapports ou autres raisons qui ont donné lieu au rejet des soumissions les plus basses, s'il en est;

3° Relevé des cas dans lesquels des réclamations pour travaux supplémentaires présentées en conséquence de l'exécution des clauses de contrats passés par suite de ces soumissions acceptées ont été soumises à la seule décision arbitrale de l'ingénieur en chef des canaux, indiquant les montants payés aux réclamants en vertu de tel arbitrage et donnant un relevé détaillé des frais payés par le gouvernement en rapport avec tel arbitrage, dans chaque cas, et à qui payés.

M. *Platt*—Jeudi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de mettre sur la liste des articles admis en franchise et d'abolir les droits dont ils sont frappés, tous les grains et semences ne parvenant pas à maturité en Canada, mais qui sont importés en grande quantité pour y être semés en vue d'en récolter les produits en vert pour servir à l'alimentation des animaux, d'après le système d'ensilage si généralement adopté par les fermiers du Canada.

M. *Joncas*—Mercredi prochain—BILL intitulé : "Acte amendant l'Acte des élections fédérales, chap. 8 des Statuts Révisés du Canada."

M. *Turcot*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les revenus collectés par P. C. Bourke, garde-pêche pour le gouvernement dans le district d'Arthabaska, pour la dernière année fiscale; et quel a été le montant de son salaire et ses dépenses de voyage et d'office?

M. *Turcot*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de réduire à trois centins la taxe de port de lettres du poids d'un once, dans la Puissance du Canada, et de diminuer le coût du port des paquets expédiés par la malle?

M. *Labelle*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tout ordre en conseil ou règlement adopté par le département de la Marine et des Pêcheries, à l'effet d'imposer une taxe sur les ustensiles de pêche en usage dans les comtés de Richelieu, Berthier, Yamaska et Maskinongé, et copie de tous règlements réglementant la pêche dans les mêmes comtés durant les deux années expirées le 31 décembre 1888. Aussi copie de toute correspondance échangée entre les habitants des dits comtés et le dit département de la Marine et des Pêcheries avec les systèmes de licences et taxes imposées sur les ustensiles de pêche en usage dans les dits comtés.

---

## AVIS DE BILLS PRIVÉS.

---

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés pour être pris en considération, lundi prochain, le 18 février courant, ou après, par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, savoir :—

Bill (No 14) constituant en corporation la Cie du chemin de fer et de houille d'Alberta.

Bill (No 15) concernant la Cie du chemin de fer de Kootenay à Athabasca.

---

**No. 8.**

---

OTTAWA, LUNDI, 11 FÉVRIER 1889,

---

3rd Session, 6th Parliament, 52 Victoria, 1889.

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENEVAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 9.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 12 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Quarante-cinq pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De George McDonald Bagwell, de la cité de Hamilton ; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec, la dite Ella-Alexine-Louisa Bagwell, dissous, et pour divorcer d'avec elle ;—de William Gordon Lowry, du township de Huntley ; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec Florence Lowry, dissous, et pour divorcer d'avec elle ;—de Bennett Rosamond, de la ville d'Almonte ; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec Adair M. Rosamond, dissous, et pour divorcer d'avec elle ;—de Arthur Wand, de la cité de Montréal ; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec Jennie Wand, dissous, et pour divorcer d'avec elle ;—de William Henry Middleton, de la cité d'Ottawa ; demandant la passation d'un acte déclarant son mariage avec Mary Froude Middleton, dissous, et pour divorcer d'avec elle ;—de Hiram Robinson et autres, de la cité d'Ottawa ; demandant une charte sous le nom de " Cie de Fabrication de Bois de Hawkesbury " ;—de la Cie d'Assurance et d'Inspection des Bouilloires du Canada ; demandant la passation d'un acte leur donnant des pouvoirs additionnels comme corps légalement constitué ;—de John Hoskin et autres, de Toronto ; demandant une charte sous le nom de " Cie de Titres et de Débentures, du Canada " ;—de l'honorable Herbert E. Wilson, M.D., Orateur du Conseil du Nord-Ouest, de Edmonton, et autres, de la cité de Toronto ; demandant une charte sous le nom de " Cie du chemin de fer d'Assiniboïa, Edmonton et Unjiga " ;—de Claude McLachlin et autres, marchands de bois, d'Arnprior et autres lieux ; demandant une charte sous le nom de " Cie d'Estacades d'Ottawa et Montréal " ;—de Samuel Merner, du village New-Hamburg, et autres, d'autres lieux ; demandant une charte sous le nom de " Cie d'assurance sur la vie, de la Puissance " ;—et de la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et Prince-Edouard ; demandant la passation d'un acte pour changer son nom en celui de " Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard " ; pour réduire son capital-actions ; pour l'autoriser à prolonger sa voie ferrée, et pour d'autres fins.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Dawson :—Bill (No 19) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Assiniboïa, Edmonton et Unjiga.

Par M. Labrosse :—Bill (No 20) constituant en corporation la Cie de fabrication de bois de Hawkesbury.

Par M. Wood (Westmoreland) :—Bill (No 21) concernant la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Prince-Edouard ; et changeant le nom de la dite Cie en celui de " Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard."

Par M. Edgar :—Bill (No 22) constituant en corporation la Cie de Titres et de Débentures du Canada.

Par M. Girouard :—Bill (No 23) constituant en corporation la Cie d'Estacades de Montréal et Ottawa.

Par M. Trow :—Bill (No 24) constituant en corporation la Cie d'Assurance sur la vie, de la Puissance.

Par M. Brown :—Bill (No 25) modifiant l'acte constituant légalement la " Cie d'inspection et d'assurance des bouilloires, du Canada."

Sur motion de M. Rykert, les comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1888, le rapport de l'auditeur-général sur les comptes de crédits pour le même exercice, le relevé des mandats du Gouverneur-Général émis depuis la dernière session du parlement et les dépenses s'y rattachant, et le relevé des dépenses à compte des diverses dépenses imprévues, du 1er juillet 1888, au 31 janvier 1889, sont référés au comité des Comptes Publics.

M. Foster présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 6 courant—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1888, au 1er février 1889, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887, au 1er février 1888.

Aussi,—copie de l'ordre en conseil établissant certaines règles, conformément aux dispositions du chapitre 121 des Statuts Révisés du Canada, au sujet des Banques d'Épargne du gouvernement.

M. Costigan présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 6 courant—Copie de tous papiers et documents adressés au gouvernement par le Bureau des Examineurs, concernant l'examen récent des candidats à la charge d'inspecteur de peaux crues et de cuirs pour la cité de Montréal.

La Chambre se forme en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

2	Bureau du Secrétaire du Gouverneur-Général .....	9,950 00
3	Bureau du Conseil privé de la reine pour le Canada.....	26,492 50
4	Département de la Justice.....	20,707 50
5	do do division des pénitenciers.....	6,200 00
6	do de la Milice.....	42,500 00
7	do du Secrétaire d'Etat .....	34,972 00
8	do des impressions et papeterie.....	21,310 00
9	do de l'Intérieur.....	128,512 50
11	Département des Affaires des Sauvages.....	42,415 00
12	Bureau de l'Auditeur-Général.....	25,825 00
13	Département des Finances et Conseil de la Trésorerie.....	53,597 50
14	do du Revenu de l'Intérieur.....	40,960 00
16	do des Postes.....	184,960 00
17	do de l'Agriculture.....	56,270 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Davin*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de présenter un bill modifiant l'Acte des territoires du Nord-Ouest de manière à assurer au gouvernement territorial un pouvoir aussi complet que celui dont jouissent les autres provinces, sauf le pouvoir de contracter des emprunts ?

*M. Davin*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le nombre de déserteurs de la police à cheval du Nord-Ouest pendant les dix ans expirés le 31 décembre, 1888, et le nombre total de la force dans chacune des années à partir du 31 décembre, 1878, jusqu'à la date correspondante en 1888 ; le nombre de personnes employées pour recruter dans chacune des dix années expirées le 31 décembre, 1888, et le coût de tel recrutement.

*M. Thérien*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il nommé un juge pour le district de Joliette en remplacement de feu l'honorable juge Globensky ? Si non, est-ce l'intention de faire bientôt cette nomination ?

*M. Dawson*—En comité général sur le bill (No. 4) Acte modifiant de nouveau les Statuts Révisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral,—Que la clause 9 de l'Acte du cens électoral soit amendée en insérant dans la sixième ligne de la dite clause, après le mot " occupation ", les mots " et qui n'a pas le billet de location ".

*M. Taylor*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine du township de Yonge, comté de Leeds, Ont., demandant que le creek Jones soit déclaré cours d'eau non-navigable, et qu'il soit permis au conseil municipal de construire un pont fixe sur le dit creek. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur à ce sujet.

*M. Guay*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant une liste de tous les employés des départements des Postes, des Travaux Publics, de la Milice et du Secrétariat d'Etat, qui ont été nommés depuis la mise en force de l'Acte du service civil, en 1882, avec la date de leur première nomination, la date de chacune de leurs promotions, avec l'augmentation de salaire, lors de chaque promotion.

*M. Jamieson*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de la réponse faite par les autorités fédérales au gouvernement impérial au sujet des informations demandées par ce dernier touchant le fonctionnement de l'Acte de tempérance du Canada dans les différentes provinces de la Puissance.

---

**No. 9.**

---

OTTAWA, MARDI, 12 FÉVRIER 1889

---

---

3rd Session, 6th Parliament, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SÉNÉCAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 10.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 13 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers, No 38 ; de l'Assemblée Locale, No 2,056, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine ; et de l'Assemblée Locale, No 7,908, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario ; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers, No 38 ; de l'Assemblée Locale, No 2,056, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine ; et de l'Assemblée Locale, No 7,908, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario ; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers, No 38 ; de l'Assemblée Locale, No 2,056, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine ; et de l'Assemblée Locale, No 7,908, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario ; demandant que l'acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers, No 38 ; de l'Assemblée Locale, No 2,056, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine ; et de l'Assemblée Locale, No 7,908, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario ; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

De la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers, No 38 ; de l'Assemblée Locale, No 2,056, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine ; et de l'Assemblée Locale, No 7,908, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario ; demandant la passation d'un acte choisissant un jour à être appelé " jour du travail," comme jour de fête nationale à l'avantage des travailleurs de la Puissance.

De l'Assemblée Locale, No 7,908, Chevaliers du Travail, Thorold ; de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers, No 38, Ste-Catherine ; et de l'Assemblée Locale, No 2,056, Chevaliers du Travail, Ste-Catherine, tous de l'Ontario ; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De l'Assemblée Locale, No 2,056, Chevaliers du Travail, Ste-Catherine, Ontario ; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

Du conseil municipal du comté d'Elgin ; demandant la passation d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des boissons enivrantes à titre de breuvages.

De Robert Wood et autres, producteurs de fruits et maraichers, du township de Niagara, comté de Lincoln, Ont.; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

Du conseil municipal de la cité de Winnipeg, Manitoba; demandant la passation d'un acte l'autorisant à utiliser le pouvoir d'eau et améliorer la navigation de l'Assiniboine.

De James H. Ashdown et autres, de Winnipeg, Man.: demandant une charte sous le nom de "Cie de pouvoir d'eau de l'Assiniboine."

De la Cie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest; demandant un amendement à sa charte.

De la Cie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique Canadien; demandant la passation d'un acte étendant le délai fixé pour le commencement et la terminaison de sa ligne, et à d'autres fins.

De la corporation du Collège de la Reine, à Kingston; demandant la passation d'un acte lui donnant de nouveaux pouvoirs comme incorporation, et amendant l'Acte 45 Vic., chap. 123, concernant le dit collège.

De George W. Stephens et autres, de la cité de Montréal et autres lieux; demandant une charte sous le nom de Cie générale de fidéi-commis du Canada.

De la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et de ses embranchements et à d'autres fins.

De la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne, et à d'autres fins.

Du conseil municipal du comté de Carleton, et autres; démontrant la nécessité d'élargir et améliorer le canal Rideau de manière à en permettre la navigation aux bâtiments d'un fort tonnage, et priant la Chambre de prendre en considération l'importance d'une étude sérieuse et d'un rapport élaboré à ce sujet.

Du conseil municipal de la ville de Parkhill, comté de Middlesex, Ont.; demandant un certain amendement à l'Acte de Tempérance du Canada.

De la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca; demandant la passation d'un acte lui donnant des pouvoirs additionnels comme corporation.

Les bills suivants sont présentés séparément, et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Tupper :—Bill (No 26) modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chap. 73 des Statuts Révisés.

Par M. Costigan :—Bill (No. 27) modifiant l'Acte des Poids et Mesures, chap. 104 des Statuts Révisés.

Par M. Joncas :—Bill (No 28) amendant l'Acte des élections fédérales, chap. 8 des Statuts Révisés du Canada.

M. Denison propose,—Qu'il soit nommé un comité spécial chargé de s'enquérir s'il serait à propos, pour le gouvernement, d'acquérir toutes les lignes de télégraphe électrique en Canada; avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, et d'entendre les compagnies de télégraphe et de chemins de fer et les propriétaires qui désireraient comparaître en personne ou par l'entremise de conseils ou d'agents, et aussi de faire rapport à la Chambre.

Et un débat s'ensuivant,—la dite motion est retirée avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. Dawson, il est voté une adresse demandant copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, concernant l'opportunité de permettre aux blancs de faire la pêche au filet dans les eaux intérieures de l'Ontario, au nord et au nord-ouest des lacs Huron et Supérieur.

Aussi, de toute correspondance entre le département des Sauvages et tout autre département du gouvernement au sujet de la misère et de la détresse qui se feraient sentir parmi la population sauvage, si l'on permettait de pêcher librement dans les eaux d'où elle tire sa principale subsistance.

Sur motion de M. Burdett il est émis un ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance échangée entre les autorités du Grand Tronc et le gouvernement concernant la subvention accordée pour l'achèvement de la ligne de la Compagnie du chemin de fer de Belleville et Hastings-Nord depuis le village de Madoc jusqu'à Eldorado dans la division nord de Hastings, les travaux faits pour parachever la dite ligne, et la prise de possession et l'ouverture de la ligne au trafic.

M. Jamieson propose,—Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient de prohiber la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs enivrantes, sauf pour des fins sacramentelles, médicinales, scientifiques ou mécaniques. Que la mise en vigueur de telle prohibition et que la surveillance de telle fabrication, importation ou vente qui pourra être permise, soient exercées par le gouvernement de la Puissance, par l'entremise d'officiers nommés spécialement à cet effet.

M. Wood (Brockville) propose, comme amendement,—Que tous les mots après "mécaniques", soient retranchés de la dite proposition, et qu'ils soient remplacés par les suivants:—"lorsque l'opinion publique sera prête à accepter une telle mesure de prohibition et à la mettre en vigueur".

M. Taylor propose, comme sous-amendement,—Que tous les mots de l'amendement soient biffés, de même que tous les mots après "mécaniques" dans la motion principale, afin de leur substituer les suivants:—"si, après avoir préalablement pris les votes des électeurs qualifiés du Canada, il est constaté que la majorité est favorable à une telle mesure prohibitive qui devra aussi pourvoir à indemniser les fabricants de ces liqueurs".

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Mitchell.

M. Landerkin propose,—Qu'attendu que les distillateurs ont une remise de droits sur le maïs importé pour servir à la fabrication de spiritueux pour l'exportation, cette Chambre est d'opinion qu'il n'est que juste et raisonnable que les fermiers et les éleveurs qui importent du maïs pour la nourriture des bestiaux ou autres animaux pour l'exportation, obtiennent aussi une semblable remise.

Et un débat s'ensuivant;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

*(L'ordre pour les Bills et Ordres publics est appelé en vertu de la règle 19.)*

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Mulock,—Que la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante:—"Qu'il est expédient d'abroger le droit sur les engrais artificiels, et de les placer sur la liste des articles admis en franchise.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est rejetée, sur la division suivante:—

POUR :  
Messieurs

Amyot,  
Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Barron,  
Bécharde,  
Bernier,

Edwards,  
Eisenhauer,  
Ellis,  
Fiset,  
Flynn,  
Gauthier,

McMullen,  
Meigs,  
Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Mulock,  
Neveux,

Borden,  
 Bourassa,  
 Bowman,  
 Brien,  
 Burdett,  
 Campbell,  
 Cartwright (Sir Richard),  
 Casey,  
 Casgrain,  
 Charlton,  
 Choquette,  
 Cook,  
 Couture,  
 Davies,  
 De St. Georges,  
 Dessaint,  
 Doyon,  
 Elgar,

Gillmor,  
 Guay,  
 Hale,  
 Holton,  
 Innes,  
 Kirk,  
 Landerkin,  
 Lang,  
 Langelier (*Montmorency*),  
 Langelier (*Québec*),  
 Laurier,  
 Lavergne,  
 Lister,  
 Livingston,  
 Lovitt,  
 Macdonald (*Huron*),  
 McIntyre,  
 McMillan (*Huron*),

Paterson (*Brant*),  
 Perry,  
 Platt,  
 Rinfret,  
 Robertson,  
 Rowand,  
 Ste. Marie,  
 Semple,  
 Somerville,  
 Sutherland,  
 Trow,  
 Turcot,  
 Watson,  
 Weldon (*St. Jean*),  
 Welsh,  
 Wilson (*Elgin*), et  
 Yeo.—71.

## CONTRE :

## Messieurs

Audet,  
 Bain (*Soulanges*),  
 Baird,  
 Barnard,  
 Bergeron,  
 Bergin,  
 Boisvert,  
 Bowell,  
 Boyle,  
 Brown,  
 Bryson,  
 Burns,  
 Cameron,  
 Cargill,  
 Carling,  
 Carpenter,  
 Caron (sir Adolphe),  
 Chisholm,  
 Cimon,  
 Cochrane,  
 Cockburn,  
 Colby,  
 Corby,  
 Costigan,  
 Coughlin,  
 Coulombe,  
 Daly,  
 Davin,  
 Davis,  
 Dawson,  
 Denison,  
 Dewdney,  
 Dickey,  
 Dickinson,

Dupont,  
 Ferguson (*Renfrew*),  
 Foster,  
 Freeman,  
 Girault,  
 Girouard,  
 Gordon,  
 Grandbois,  
 Guillet,  
 Haggart,  
 Hall,  
 Hesson,  
 Hickey,  
 Hudspeth,  
 Jamieson,  
 Jones (*Digby*),  
 Landry,  
 Langevin (Sir Hector),  
 La Rivière,  
 Laurie,  
 Lépine,  
 Macdonald (Sir John),  
 Macdowall,  
 McCulla,  
 McDonald (*Victoria*),  
 McDougald (*Pictou*),  
 McDougall (*Cap-Breton*),  
 McKay,  
 McKeen,  
 McMillan (*Vaudreuil*),  
 McNeill,  
 Madill,  
 Mara,  
 Marshall,

Masson,  
 Mills (*Annapolis*),  
 Moffat,  
 Montrieff,  
 Montplaisir,  
 O'Brien,  
 Patterson (*Essax*),  
 Perley,  
 Porter,  
 Putnam,  
 Riopel,  
 Roome,  
 Ross,  
 Small,  
 Smith (*Ontario*),  
 Sproule,  
 Stevenson,  
 Taylor,  
 Temple,  
 Thérien,  
 Thompson (Sir John),  
 Tisdale,  
 Tupper,  
 Tyrwhitt,  
 Vanasse,  
 Wallace,  
 White (*Cardwell*),  
 White (*Renfrew*),  
 Wilmot,  
 Wilson (*Argenteuil*),  
 Wilson (*Lennox*),  
 Wood (*Brockville*), et  
 Wood (*Westmoreland*)—101

---

---

Sur motion de M. Laurier, la prise en considération de la résolution dont Sir R. Cartwright a donné avis mercredi, le 6 courant, afin d'en faire le sujet d'une adresse à Sa Majesté la priant de donner pouvoir à son représentant, le Gouverneur-Général du Canada, agissant par et de l'avis du Conseil Privé de la Reine en Canada, de communiquer directement, par l'entremise d'un agent ou chargé d'affaires du Canada, avec tout Etat étranger afin de prendre des arrangements commerciaux avantageux à ce pays, sauf le consentement préalable ou l'approbation subséquente du parlement canadien formulés dans un acte,—est placée en tête de la liste des Ordres du Jour pour lundi prochain, après les Bills Privés.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

---

---

## AVIS DE MOTIONS.

Sir *R. Cartwright*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—En évaluant la population du Canada à 4,946,497 âmes, quel nombre est assigné à chaque province respective ?

*M. Landerkin*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Charles Leduc, de Hull, est-il employé par le gouvernement à un titre quelconque ? Dans ce cas, dans quel département est-il employé, quand a-t-il ainsi été employé, et quel salaire reçoit-il ?

*M. Jamieson*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, et de tous papiers, rapports et documents quelconques au sujet de l'émission de permis ou licences pour la vente de liqueurs spiritueuses, bière ou autres boissons enivrantes dans les maisons publiques, ou autrement, dans les territoires du Nord-Ouest ; aussi, copie de tous règlements, documents et autres pièces promulgués ou adoptés par le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité desquels des licences ou permis pour la vente de la bière et autres boissons enivrantes ont été accordés dans les dits territoires.

*M. McMullen*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant les sommes payées pour travaux ou matériaux fournis pour ouvrir ou améliorer les voies publiques ou les rues dans la cité d'Ottawa, entre le 1er juillet, 1888, et le 1er janvier, 1889 ; les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées, le montant payé et pour quel genre de travaux ; les noms de toutes personnes en charge de ces travaux à titre d'inspecteurs ou surintendants, et le salaire de chacune, par jour ou par mois.

*M. Somerville*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant la destination et le nombre des navires qui ont passé par le canal Welland, chaque dimanche, pendant la dernière saison de navigation.

*M. Charlton*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—  
1° le chiffre total des dépenses et des deniers payés jusqu'au 1er janvier, 1889, pour la préparation, la publication et l'achèvement des listes de votation, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral en vigueur lors de la dernière élection générale, et donnant,—

- (a) le montant total payé pour l'impression.
- (b) “ “ aux officiers-reviseurs.
- (c) “ “ “ aux commis et huissiers.
- (d) “ “ payé pour toutes autres dépenses relatives à la préparation, publication et achèvement des dites listes.

(e) les réclamations contre le gouvernement se rapportant à la préparation des listes non encore réglées.

2° les dépenses encourues à la date du 1er février, 1889, en rapport avec la préparation des secondes listes de voteurs, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, et indiquant,—

- (a) le coût total du caractère employé ou à être employé pour composer les listes.
- (b) le montant payé pour la composition des listes.
- (c) le coût du papier et de l'impression pour préparer les listes.
- (d) le coût ou loyer du matériel employé à la préparation des dites listes, jusqu'à la date ci-dessus.
- (e) le montant de toutes les autres dépenses encourues au sujet de la préparation des dites listes, jusqu'au 1er février, 1889.

*M. Flynn*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance et études relatives au brise-lames de L'Ardoise, dans le comté de Richmond.

*M. Wilson* (Elgin)—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a été dépensé pour frais de réparations et autres travaux à la citadelle de Québec depuis le 1er juin, 1887? Quel montant a été voté par le parlement pour les dits travaux, depuis la date ci-dessus? Combien a-t-on dépensé pour les casernes de la Batterie "C" dans la Colombie Anglaise? Est-il vrai que les deniers votés par le parlement pour les casernes de la Batterie "C" ont été dépensés pour la citadelle de Québec? Et dans ce cas, combien?

*M. Burdett*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les officiers ou soldats du 15ème bataillon, demandant de l'aide pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Belleville, et de tous rapports adressés au gouvernement touchant l'â propos de donner l'aide demandée.

*M. Casgrain*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu quelque communication concernant son droit de louer la rivière Matane pour fins de pêche ou de délivrer une licence pour cet objet? Le gouvernement se propose-t-il de renouveler la licence, cette année?

*M. Perry*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il nommé un assistant-commissaire des pêcheries pour l'île du Prince-Edouard? Et, dans ce cas, quel est-il? Quelle est la date de sa nomination et le chiffre de son salaire?

*M. Perry*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et A. Lord, écrivain, agent à Charlottetown, I. P.-E., ou toute autre personne au sujet de la destitution du capt. Ronald Campbell, maître de havre à Summerside. Aussi, copie de toutes plaintes formulées contre le dit Campbell, par qui elles ont été portées, et copie de la preuve concernant telle destitution.

*M. Beausoleil*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—

1o Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la Marine et des Pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensils de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu, Yamaska et Nicolet durant les deux années expirées le 31 décembre 1888;

2o Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux garde-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement;

3o Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits garde-pêche au département de la Marine et des Pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement;

4o Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les garde-pêche, indiquant ceux qui se sont munis de la licence imposée, le montant payé par chacun d'eux, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne se sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensils de pêche ont été confisqués ou non suivant le cas;

5o Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire.

*M. McMullen*—Mardi prochain—INTERPELLATION—Henry Smyth, de Chatham, Ont., a-t-il été employé par le gouvernement, à quelque titre, depuis le 30 juin dernier ? Dans ce cas, quel était la nature de son emploi et quel salaire lui a été promis ? Combien lui a été payé pour salaire et frais de voyage, ou autrement, depuis le 30 juin dernier jusqu'au 1er février courant ?

*M. Mitchell*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre Samuel Russell, écr., de Derby, Miramichi, et le gouvernement ou aucun de ses officiers aux départements au sujet des dommages qu'il a subis par suite de la construction du chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B.

*M. Mitchell*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents, correspondance et rapports des officiers du gouvernement au sujet de demandes d'indemnités, formulées par Mme Crocker et ses fils, MM. James William et T. W. Crocker, pour dommages causés à leurs propriétés par suite de la construction du chemin de fer d'embranchement d'Indian Town.

*M. Mitchell*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports des officiers du gouvernement et de toute correspondance et documents au sujet de dommages causés aux propriétés de feu Jeremiah Flynn, de New-Castle, Miramichi, par suite de l'établissement du service d'eau de l'Intercolonial à New-Castle, Miramichi, N. B.

*M. Bernier*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il fait distribuer aux juges de paix nommés par les gouvernements provinciaux depuis deux ans, un recueil des lois criminelles ? Si non, se propose-t-il de le faire ?

*M. Barron*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et Honoré Robillard, M.P., ou toute autre personne agissant pour lui, se rapportant d'une manière quelconque à la licence accordée au dit M. Robillard pour la coupe du bois de pin sur la réserve sauvage No. 6 du Traité Robinson (Bande de Shawanakiskic) ; copie de la dite licence et de toutes autres offres faites pour l'acquisition du dit bois de pin. Copie des rapports (s'il en est) des garde-forestiers du gouvernement sur la valeur et la quantité du pin comprise dans la dite licence, et de toutes lettres et communications échangées entre l'agent des Sauvages à Manitotwaning ou toute autre personne et le gouvernement concernant la reddition du titre sauvage au dit bois de pin, l'étendue et la valeur du dit bois, l'importance d'une inspection et la vente du dit bois par le gouvernement.

*M. Langelier* (Montmorency)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la correspondance échangée entre Jos. E. Vincent, de la cité de Québec, et le département des Douanes, au sujet de la version française du tarif actuel et de ses amendements.

*M. Brien*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée du Canada, chaque année, depuis le 1er janvier, 1867, au 1er janvier, 1889, leurs diverses professions, et le nombre dans chaque profession.

2. Le nombre de ceux qui se sont fixés en Canada et de ceux qui se sont rendus aux Etats-Unis, chaque année.

3. Le nombre de ceux qui se sont rapportés aux divers bureaux d'immigration, chaque année, durant la même période.

4. Le montant dépensé annuellement pour fins d'immigration.

*M. Brien*—Lundi prochain—INTERPELLATION—M. Rufus Stephenson, ci-devant inspecteur des Sociétés de Colonisation, a-t-il été employé par le gouvernement à un titre quelconque depuis le 30 juin dernier ? Et dans ce cas, quelles étaient ses fonctions, son salaire, et combien a-t-il reçu pour salaire ou frais de voyage, entre le 30 juin, 1888, et le 1er février, 1889 ?

M. *Eisenhauer*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Travaux Publics et l'ingénieur envoyé pour examiner et étudier le hâvre de Lunenburg, N.-E., au cours de l'été 1888. Aussi, copie de tous rapports, cartes marines et plans adressés par le dit ingénieur au département.

M. *Turcot*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance concernant l'octroi du contrat de la malle entre la station de Bécancour et Ste-Julie de Somerset, et entre Inverness et Ste-Julie de Somerset, accordé vers le mois d'avril 1888. Aussi toutes les soumissions s'y rattachant.

M. *Turcot*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance relative à l'établissement d'un service postal bi-hebdomadaire au lieu d'hebdomadaire entre Lourde et Somerset, dans le comté de Mégantic.

---

**No. 10.**

---

OTTAWA, MERCREDI, 12 FÉVRIER 1889

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SÉNÉGAL**, Surintendant des Impressions

1889.

## No. II.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, JEUDI, 14 FÉVRIER 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Société Métropolitaine pour empêcher la cruauté envers les animaux ; demandant la passation d'un acte pour amender le chapitre 172 des Statuts Révisés du Canada, concernant la cruauté envers les animaux.

De John Graham et autres ; demandant une charte sous le nom de Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

De J. P. Whitney et autres ; demandant une charte sous le nom de Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York.

Du conseil municipal du comté d'Ontario, et du conseil municipal du comté de Lambton, tous de l'Ontario ; demandant la passation d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des boissons enivrantes à titre de brevages.

De W. R. Brock, président, et autres, officiers et membres de la Société Humanitaire de Toronto ; et de la Société canadienne pour empêcher la cruauté envers les animaux ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

De l'honorable Amor de Cosmos et autres, de la cité de Victoria, C.A. ; demandant une charte sous le nom de la Cie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

De Homer C. Ayer et autres, directeurs provisoires de la Cie du chemin de fer de Jonction de Massawippi ; demandant certains amendements à la charte de la Cie.

Du conseil municipal du comté de Lambton, Ont. ; demandant à la Chambre de ne pas imposer de droits sur les billots d'orme.

De William A. Roys et autres, producteurs de fruits et maraichers, du township de Cornwall, comté de Cornwall ; de Christopher Tenant et autres, producteurs de fruits et maraichers, du township de Front Yonge, comté de Leeds ; de Alonzo Bonsteal et autres, producteurs de fruits et maraichers, des townships de Yonge et Escott, comté de Leeds ; et de P. Harrison Pew et autres, producteurs de fruits et maraichers, du township de Stamford, comté de Welland, tous de l'Ontario ; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

De l'Union des Peintres, No 21 ; de l'Assemblée Locale des Charrons, No 618 ; de l'Assemblée Locale des Tailleurs, No 10,291, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine ; de l'Assemblée Locale, No 2,513, Chevaliers du Travail, Port Dalhousie ; et de l'Assemblée Locale, No 6,798, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario ; demandant que l'Acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De l'Union des Peintres, No 21; de l'Assemblée Locale des Charrons, No 618; de l'Assemblée Locale des Tailleurs, No 10,291, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée Locale, No 2,513, Chevaliers du Travail, Port Dalhousie; et de l'Assemblée Locale, No 6,798, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De l'Union des Peintres, No 21; de l'Assemblée Locale des Charrons, No 618; de l'Assemblée Locale des Tailleurs, No 10,291, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée Locale, No 2,513, Chevaliers du Travail, Port Dalhousie; et de l'Assemblée Locale, No 6,798, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte choisissant un jour à être appelé "jour du travail," comme jour de fête nationale à l'avantage des travailleurs de la Puissance.

De l'Union des Peintres, No 21; de l'Assemblée Locale des Charrons, No 618; de l'Assemblée Locale des Tailleurs, No 10,291, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée Locale, No 2,513, Chevaliers du Travail, Port Dalhousie; et de l'Assemblée Locale, No 6,798, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De l'Union des Peintres, No 21; de l'Assemblée Locale des Charrons, No 618; de l'Assemblée Locale des Tailleurs, No 10,291, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée Locale, No 2,513, Chevaliers du Travail, Port Dalhousie; et de l'Assemblée Locale, No 6,798, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

De l'Union des Peintres, No 21; de l'Assemblée Locale des Charrons, No 618; de l'Assemblée Locale des Tailleurs, No 10,291, Chevaliers du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée Locale, No 2,513, Chevaliers du Travail, Port Dalhousie; et de l'Assemblée Locale, No 6,798, Chevaliers du Travail, Thorold, tous de l'Ontario; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De l'Assemblée Locale, No 2,513, Chevaliers du Travail, Port Dalhousie; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat de l'élection de Charles Wesley Colter, écr., pour le district électoral du comté de Haldimand.

Charles Wesley Colter, écr., député du district électoral du comté de Haldimand, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sir Hector Langevin met devant la Chambre,—un relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

Sur motion de M. Hesson, les noms de MM. Brown et Landerkin sont ajoutés au comité spécial chargé d'examiner la boîte de scrutin inventée par John Waddell, de Harriston.

Sir Adolphe Caron présente un bill (No 29) modifiant le chap. 41 des Statuts Révisés, concernant la Milice et la Défense du Canada,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre reprend en considération la motion de M. Landerkin,—Qu'attendu que les distillateurs ont une remise de droits sur le maïs importé pour servir à la fabrication de spiritueux pour l'exportation, cette Chambre est d'opinion qu'il n'est que juste et raisonnable que les fermiers et les éleveurs qui importent du maïs pour la nourriture des bestiaux ou autres animaux pour l'exportation, obtiennent aussi une semblable remise.

Et la question étant mise sur la dite motion ;

M. Fisher propose, comme amendement,—Que tous les mots après “ Que ” dans la dite motion soient retranchés et remplacés par les suivants : “ le maïs soit placé sur la liste des articles admis en franchise.”

Et la question étant mise sur le dit amendement ;

M. Flynn propose, comme sous-amendement,—Que les mots suivants soient ajoutés à la fin du dit amendement : “ et que la farine de maïs soit admise en franchise en Canada.”

Et la question étant mise sur le sous-amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Barron,  
Beausoleil,  
Béchar, d,  
Borden,  
Bourassa,  
Bowman,  
Burdett,  
Cartwright (Sir Richard),  
Casey,  
Casgrain,  
Choquette,  
Chouinard,  
Colter,  
Cook,  
Couture,  
Davies,  
De St. Georges,  
Dessaint,  
Doyon,  
Edgar,  
Edwards,  
Eisenhauer,

Ellis,  
Fiset,  
Fisher,  
Flynn,  
Gauthier,  
Geoffrion,  
Gillmor,  
Godbout,  
Guay,  
Hale,  
Innes,  
Kirby,  
L'Anderkine,  
Lang,  
Langelier (*Montmorency*),  
Langelier (*Québec*),  
Laurier,  
Lavergne,  
Lister,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McIntyre,  
McMillan (*Huron*),

McMullen,  
Meigs,  
Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Platt,  
Rinfret,  
Robertson,  
Rowand,  
Ste. Marie,  
Scriver,  
Semple,  
Somerville,  
Sutherland,  
Trow,  
Turcot,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St. Jean*),  
Wilson (*Elgin*), et  
Yeo.—70.

CONTRE :

Messieurs

Amyot,  
Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Baird,  
Barnard,  
Bell,  
Bergeron,  
Bergin,  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Brien,  
Brown,  
Bryson,  
Burns,  
Cameron,

Dickinson,  
Dupont,  
Ferguson (*Renfrew*),  
Foster,  
Freeman,  
Gigault,  
Girouard,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hall,  
Hesson,  
Hickey,  
Hudspeth,  
Jamieson,

Marshall,  
Masson,  
Mills (*Annapolis*),  
Moffat,  
Monterieff,  
Montplaisir,  
O'Brien,  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Putnam,  
Riopel,  
Robillard,  
Roome,  
Ross,  
Shanly,

Campbell,  
Cargill,  
Carling,  
Carpenter,  
Caron (Sir Adolphe),  
Chisholm,  
Cimon,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colby,  
Corby,  
Costigan,  
Coughlin,  
Coulombe,  
Daly,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,  
Desjardins,  
Dickey,

Kirkpatrick,  
Labelle,  
Labrosse,  
Landry,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Laurie,  
Lépine,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),  
McGreevy,  
McKay,  
McKeen,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
McNeill,  
Madill,  
Mara,

Small,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Taylor,  
Temple,  
Thérien,  
Thompson (Sir John),  
Tisdale,  
Tupper,  
Tyrwhitt,  
Vanasse,  
Wallace,  
Ward,  
White (*Cardwell*),  
White (*Renfrew*),  
Wilmot,  
Wilson (*Argenteuil*),  
Wilson (*Lennox*),  
Wood (*Brockville*), et  
Wood (*Westmoreland*)—. 112

VENDREDI, 15 janvier 1889.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Barron,  
Beausoleil,  
Béchar, d,  
Borden,  
Bourassa,  
Bowman,  
Burdett,  
Cartwright (Sir Richard),  
Casey,  
Casgrain,  
Choquette,  
Chouinard,  
Colter,  
Cook,  
Couture,  
Davies,  
De St. Georges,  
Dessaint,  
Doyon,  
Edgar,  
Edwards,  
Eisenhauer,

Ellis,  
Fiset,  
Fisher,  
Flynn,  
Gauthier,  
Geoffrion,  
Gillmor,  
Godbout,  
Guay,  
Hale,  
Innes,  
Kirk,  
Landerkin,  
Lang,  
Langelier (*Montmorency*),  
Langelier (*Québec*),  
Laurie,  
Laurier,  
Lavergne,  
Lister,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McIntyre,  
McMillan (*Huron*),

McMullen,  
Meigs,  
Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Platt,  
Rinfret,  
Robertson,  
Rowand,  
Ste Marie,  
Sriver,  
Semple,  
Somerville,  
Sutherland,  
Trow,  
Turcot,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St.-Jean*),  
Wilson (*Elgin*), et  
Yeo.—71.

## CONTRE :

## Messieurs

Amyot,	Dickey,	Marshall,
Audet,	Dickinson,	Masson,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Dupont,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Baird,	Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Moffat,
Barnard,	Foster,	Moncrieff,
Bell,	Freeman,	Montplaisir,
Bergeron,	Gigault,	O'Brien,
Bergin,	Girouard,	Perley,
Boisvert,	Gordon,	Porter,
Bowell,	Grandbois,	Prior,
Boyle,	Guillet,	Putnam,
Brien,	Haggart,	Riopel,
Brown,	Hall,	Robillard,
Bryson,	Hesson,	Roome,
Burns,	Hickey,	Ross,
Cameron,	Hudspeth,	Shanly,
Campbell,	Jamieson,	Small,
Cargill,	Kirkpatrick,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Carling,	Labelle,	Sproule,
Carpenter,	Labrosse,	Stevenson,
Caron (Sir Adolphe),	Landry,	Taylor,
Chisholm,	Langevin (Sir Hector),	Temple,
Cimon,	La Rivière,	Thérien,
Cochrane,	Lépine,	Thompson (Sir John),
Cockburn,	Macdonald (Sir John),	Tisdale,
Colby,	Macdowall,	Tupper,
Corby,	McCulla,	Tyrwhitt,
Costigan,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Vanasse,
Coughlin,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Wallace,
Coulombe,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	Ward,
Daly,	McGreevy,	White ( <i>Cardwell</i> ),
Daoust,	McKay,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Davin,	McKeen,	Wilmot,
Davis,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dawson,	McNeill,	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Denison,	Madill,	Wood ( <i>Brockville</i> ), et
Desjardins,	Mara,	Wood ( <i>Westmoreland</i> )—111.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée, sur la division suivante :

## POUR :

## Messieurs

Armstrong,	Eisenhauer,	McMullen,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Ellis,	Meigs,
Barron,	Fiset,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Beausoleil,	Fisher,	Mitchell,
Bécharde,	Flynn,	Neveux,
Borden,	Gauthier,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bourassa,	Geoffrion,	Perry,
Bowman,	Gilmor,	Platt,
Burdett,	Godbout,	Rinfret,
Campbell,	Guay,	Robertson,
Cartwright (Sir Richard),	Hale,	Rowand,
Casey,	Innes,	Ste. Marie,

Casgrain,  
Choquette,  
Chouinard,  
Colter,  
Cook,  
Couture,  
Davies,  
De St. Georges,  
Dessaint,  
Doyon,  
Edgar,  
Edwards,

Kirk,  
Landerkin,  
Lang,  
Langelier (*Montmorency*),  
Langelier (*Québec*),  
Laurier,  
Lavergne,  
Lister,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McIntyre,  
McMillan (*Huron*),

Scriver,  
Semple,  
Somerville,  
Sutherland,  
Trow,  
Turcot,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St. Jean*),  
Wilson (*Elgin*) et  
Yeo.—71

## CONTRE :

## Messieurs

Amyot,  
Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Baird,  
Barnard,  
Bell,  
Bergeron,  
Bergin,  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Brien,  
Brown,  
Bryson,  
Burns,  
Cameron,  
Cargill,  
Carling,  
Carpenter,  
Caron (Sir Adolphe),  
Chisholm,  
Cimon,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colby,  
Corby,  
Costigan,  
Coughlin,  
Coulombe,  
Daly,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,  
Desjardins,  
Dickey,

Dickinson,  
Dupont,  
Ferguson (*Renfrew*),  
Foster,  
Freeman,  
Gigault,  
Girouard,  
Gorden,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hall,  
Hesson,  
Hickey,  
Hudspeth,  
Jamieson,  
Kirkpatrick,  
Labelle,  
Labrosse,  
Landry,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Laurie,  
Lépine,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougall (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),  
McGreevy,  
McKay,  
McKeen,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
McNeill,  
Madill,  
Mara,

Marshall,  
Masson,  
Mills (*Annapolis*),  
Moffat,  
Moncrieff,  
Montplaisir,  
O'Brien,  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Putnam,  
Riopel,  
Robillard,  
Roome,  
Ross,  
Shanly,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Taylor,  
Temple,  
Thérien,  
Thompson (Sir John),  
Tisdale,  
Tupper,  
Tyrwhitt,  
Vanasse,  
Wallace,  
Ward,  
White (*Cardwell*),  
White (*Renfrew*),  
Wilmot,  
Wilson (*Argentueil*),  
Wilson (*Lennox*),  
Wood (*Brockville*), et  
Wood (*Westmoreland*).—111

La Chambre alors s'ajourne à 12:35 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Amyot*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de présenter, à cette session, un amendement à l'Acte des élections contestées pour faire dater le délai des contestations d'élection du jour de l'élection ou d'une autre date uniforme pour chacun des collèges électoraux ?

*M. Langelier* (Montmorency)—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et la corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous concernant le changement dans le tarif actuel du pilotage des vaisseaux pour le havre de Québec et au-dessous.

*M. Cook*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il rescindé l'ordre en conseil permettant aux propriétaires de scieries de jeter le bran de scie et autres déchets dans l'Ottawa, aux chûtes des Chaudières ? Et les dits propriétaires jouiront-ils à l'avenir du même privilège ?

*M. Robertson*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Les autorités fédérales ont-elles reçu du gouvernement de l'Île du Prince-Edouard quelque pétition ou requête demandant la construction d'une jetée ou quai à ou près Mount Stewart, I.P.-E. ? Et se proposent-elles de procéder à la construction demandée ?

*M. Robertson*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral ou aucun de ses départements et le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard ou aucuns de ses fonctionnaires, au sujet des jetées de l'Île du Prince-Edouard ou des améliorations des ports de la dite île.

*M. Bourassa*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, rapports et autres documents échangés jusqu'à cette date, entre le département des Postes et l'inspecteur des postes du district de Montréal, M. King, et toutes autres personnes, au sujet de l'établissement d'un service quotidien de la malle pour le bureau de poste de Mont Saint-Nicolas, comté de Saint-Jean, P.Q.

*M. Welsh*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports sur l'état et condition de chacune des jetées dans l'Île du Prince-Edouard transférées par les autorités de l'île au gouvernement fédérale. Aussi, relevé de toutes dépenses faites pour chacune de ces jetées depuis le 30 juin, 1888. Et copie de toute correspondance concernant le mauvais état des dites jetées et les réparations qui y ont été faites pendant l'année 1888.

*M. Wilson* (Elgin)—Lundi prochain—INTERPELLATION—John A. Grosse est-il encore employé dans le département des Douanes ? Si non, quand a-t-il donné sa démission, et quelles étaient ses attributions pendant qu'il était en service ?

*M. Edwards*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en Conseil, rapports ou correspondance concernant l'admission en franchise d'outillage pour exploitation de mines par le gouvernement de la Colombie Anglaise afin de développer les ressources minières de cette province, ou concernant le remboursement par le gouvernement fédéral des droits payés à l'importation. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et M. E. P. Wright, d'Ottawa, au sujet d'une réclamation faite par ce dernier pour se faire rembourser les droits qu'il avait payés pour l'importation de semblable outillage.

*M. Kirkpatrick*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports et recommandations par des ingénieurs et autres, concernant la construction d'un barrage actuellement en voie d'exécution à la décharge du Lac à la Roche, dans le township de Storrington, dans le comté de Frontenac, la hauteur du niveau d'eau que l'on se propose d'obtenir, le nombre d'acres de terre qui seront submergées et les autres dommages qui résulteront de ce barrage. Aussi, copie des rapports du département de la Justice sur le pouvoir légal de construire le barrage et de causer les dits dommages. Aussi, copie de toutes pétitions et protêts s'objectant à la construction du dit barrage.

*M. Colter*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la preuve et de tous papiers et correspondance concernant les engagements pris par le gouvernement de construire ou d'aider à construire un pont sur la Grande Rivière, au village de York, dans le comté de Haldimand.

*M. Colter*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de procéder immédiatement à la construction d'un pont sur la Grande Rivière, au village de York, dans le comté de Haldimand, pour lequel un crédit a été inséré dans le budget supplémentaire de l'an dernier ?

NO. II.

OTTAWA, JEUDI, 14 FÉVRIER 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENEZAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 12.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, VENDREDI, 15 FÉVRIER 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Seize pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De l'Assemblée By Courage, No 9,216, Chevaliers du Travail, Napanee, Ont. ; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

De l'Assemblée By Courage, No 9,216, Chevaliers du Travail, Napanee ; et de l'Assemblée Hand-in-Hand, No 5,743, Chevaliers du Travail, Toronto, tous de l'Ontario ; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De l'Assemblée Hand-in-Hand, No 5,743, Chevaliers du Travail, Toronto ; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De l'Assemblée Hand-in-Hand, No 5,743, Chevaliers du Travail, Toronto ; demandant que l'Acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De la Société baptiste régulière de l'Ontario et Québec ; demandant la passation d'un acte prescrivant que les travaux des diverses sociétés des Eglises Baptistes des dites provinces soient placés sous le contrôle des représentants des dites églises et à d'autres fins.

De B. W. Robertson et autres, de Kingston et autres lieux ; demandant une charte sous le nom de Société Congrégationnelle des Missions Etrangères, du Canada.

De la Cie canadienne d'assurance mutuelle contre l'incendie, de London ; demandant la passation d'un acte modifiant l'Acte 41 Vic., chap. 40, en y ajoutant la clause 20, chap. 48 du 31ème Victoria, et faisant de cette clause une partie de l'acte qui régit la compagnie, et à d'autres fins.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De Joseph Ick Evans et autres, de la cité de Toronto ; demandant une charte sous le nom de " Cie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim Rouge " ;—de George W. Stephens et autres, de la cité de Montréal et autres lieux ; demandant une charte sous le nom de Cie générale de fidéi-commis du Canada ;—de James H. Ashdown et autres, de Winnipeg, Man. : demandant une charte sous le nom de " Cie de pouvoir d'eau de l'Assiniboine " ;—de l'honorable Amor de Cosmos et autres, de la cité de Victoria, C.A. ; demandant une charte sous le nom de la Cie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster ;—de la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca ; demandant la passation d'un acte lui donnant des pouvoirs additionnels comme corporation.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés relativement aux pétitions suivantes :—De la Cie du Pont de la Grande Ile de Niagara ; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux ;—de J. E. Mullin, marchand, et autres, de la cité de Montréal ; demandant une charte sous le nom de "Cie du Pont de l'Ile Ste-Hélène" ;—de Homer C. Ayer et autres, directeurs provisoires de la Cie du chemin de fer de Jonction de Massawippi ; demandant certains amendements à la charte de la Cie ;—et il constate que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu ; mais comme le délai sera complètement écoulé avant qu'aucune action n'ait été prise sur les bills par les comités auxquels ils seront soumis, votre comité recommande qu'ils soient considérés suffisants.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la convention baptiste d'Ontario et Québec ; demandant la passation d'un acte prescrivait que les travaux des diverses sociétés des Eglises Baptistes de l'Ontario et Québec soient placés sous le contrôle des représentants des dites églises ; et il constate que jusqu'à cette semaine, l'avis n'a été publié qu'à Toronto ; mais comme chacune des sociétés intéressées dans la mesure projetée a adressé une requête ou un affidavit comme preuve de son consentement et de son approbation à la mesure législative demandée par les pétitionnaires, votre comité recommande que l'avis soit jugé suffisant.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Cie du chemin de fer du comté de Prescott, demandant un acte l'autorisant à prolonger sa ligne dans les comtés de Russell et Ottawa et à construire un pont sur l'Ottawa à ou près de Rockland, etc., et il constate que l'avis n'a été publié que dans la cité d'Ottawa ; mais comme il ressort des explications données par les pétitionnaires qu'il n'y a pas de journal publié dans le comté de Russell et que les journaux d'Ottawa sont très répandus dans le comté d'Ottawa, votre comité recommande que l'avis soit considéré suffisant.

M. Carling met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, —le rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1888.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain, savoir :—

Par M. Denison :—Bill (No 30) concernant la convention baptiste d'Ontario et Québec.

Par M. Davis :—Bill (No 31) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim Rouge.

Par M. Prior :—Bill (No 32) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

Par M. Edwards :—Bill (No 33) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer du comté de Prescott et changeant le nom de la Cie en celui de "Cie du chemin de fer des Comtés du Centre".

Par M. Kirkpatrick :—Bill (No 34) constituant en corporation la Cie Générale de Fidéicommiss, du Canada.

Par M. Ferguson (Welland) :—Bill (No 35) concernant la Cie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

Par M. Curran :—Bill (No 36) constituant en corporation la Cie du Pont de l'Ile Ste-Hélène.

Par M. Colby :—Bill (No 37) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction de Massawippi.

La Chambre se forme alors de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

## II.—FRAIS DE GESTION.

18	Département de la Marine.....	27,887,50
19	do des Pêcheries.....	16,187 50
20	do des Travaux Publics.....	45,190,00
21	do des Chemins de fer et Canaux.....	47,700 00
15	do des Douanes.....	35,650,00

---

10 Police à cheval du Nord-Ouest.....	8,860 00
23 Dépenses imprévues des départements.....	192,250 00
Résolutions à rapporter.	

---

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Dewdney présente la réponse suivante :—

Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant,—

1. le choix de la route ;
2. le progrès des travaux ;
3. le choix ou la réserve des terres ;
4. le paiement de deniers ;
5. la construction des embranchements ;
6. le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ;
8. les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;
10. copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur*

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

*M. O'Brien*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier, 1888, entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, au sujet des arrérages d'annuités dûs aux Sauvages qui ont retrocédé leurs terres, aux termes du Traité Robinson, et de la concession d'une réserve à la bande des Chipewas du Lac Témiscamingue.

*M. Dessaint*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire traduire les Règlements et Ordres de la Milice, 1887, (Regulations and Orders of the Militia, 1887), et d'en faire la distribution aux officiers Canadiens-français des différents corps de la milice ?

*M. Lépine*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de réduire de \$75 à \$6 le prix de la licence pour la fabrication des cigares ?

*M. Bergeron*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire imprimer l'exposé financier en français, cette année ?

*M. Turcot*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance relative au service postal entre les villages de West Broughton et Lemesurier ou West Broughton et Leeds, dans le comté de Mégantic.

*M. Charlton*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'Acte de la Cour Maritime de l'Ontario ".

*M. Weldon (St. Jean)*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le montant des droits d'exportation perçus ou payés sur les billots et autres bois, en 1888, spécifiant à quels bureaux de douanes ce droit a été payé, et les montants respectifs payés à chaque bureau.

*M. Edgar*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes soumissions pour fourniture de viande de boucherie aux agences des Pieds Noirs, Sauvages du Sang et Piégans, et de tous papiers et correspondance concernant la demande de telles soumissions et l'adjudication des contrats pour ces approvisionnements, pendant l'été de 1888.

*M. Weldon (St. Jean)*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du rapport de Henry F. Perley, écr., sur le havre de St. Jean, N.-B., et sur les améliorations qu'il a recommandées.

*M. Charlton*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le montant des droits perçus sur les paniers et boîtes contenant des fruits admis en franchise, depuis le 1er mai, 1888.

100

OLIVIA MERRILL DUNHAM

OLIVIA MERRILL DUNHAM

PROCTER & KEMBLE

OLIVIA MERRILL DUNHAM

OLIVIA MERRILL DUNHAM

OLIVIA MERRILL DUNHAM

OLIVIA MERRILL DUNHAM

100

---

**No. 12.**

---

OTTAWA, VENDREDI, 15 FÉVRIER 1889

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SENECAI,** Surintendant des Impressions

1889.

## No. 13.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, LUNDI, 18 FÉVRIER 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Vingt-deux pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De W. F. Alloway et autres; demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer du Lac Seul.

De la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux.

De la Cie du chemin de fer du Lac Nipissingue et de la Baie de James; demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer son nom en celui de "Cie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James."

De George T. Baird, marchand, et autres, de Perth-Centre et autres, du Nouveau-Brunswick et autres lieux; demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer d'Edmundston et de Florenceville.

De Arthur Edward Shelton et autres, de Calgary, et autres, de Fort McLeod, tous dans le district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest; demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana.

De M. F. Tupper et autres, du village de Mount Brydges, comté de Middlesex, et de Jabez Spencer et autres, du township d'Aldborough, comté d'Elgin, tous de l'Ontario; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance", devienne loi, s'il est présenté.

De Edward Morris et autres, producteurs de fruits et maraichers, du township de Pelham, comté de Monck, Ontario; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

De l'Union des Cigariers, No 58; et de l'Assemblée Locale River Front, No 7,628, Chevaliers du Travail, tous de Montréal; demandant la passation d'un acte choisissant un jour à être appelé "jour du travail," comme jour de fête nationale à l'avantage des travailleurs de la Puissance.

De l'Union des Cigariers, No 58; et de l'Assemblée Locale River Front, No 7,628, Chevaliers du Travail, tous de Montréal; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

De l'Union des Cigariers, No 58; et de l'Assemblée Locale River Front, No 7,628, Chevaliers du Travail, tous de Montréal; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De l'Union des Cigariers, No 58; et de l'Assemblée Locale River Front, No 7,628, Chevaliers du Travail, tous de Montréal; demandant que l'Acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De l'Union des Cigariers, No 58; et de l'Assemblée Locale River Front, No 7,628, Chevaliers du Travail, tous de Montréal; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De l'Union des Cigariers, No 58; et de l'Assemblée Locale River Front, No 7,628, Chevaliers du Travail, tous de Montréal; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De l'Union des Cigariers, No 58; et de l'Assemblée Locale River Front, No 7,628, Chevaliers du Travail, tous de Montréal; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

Sur motion de M. White (Renfrew), le comité d'Agriculture et de Colonisation est autorisé à employer un sténographe pour prendre les témoignages utiles.

Sir John Thompson soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'exercice 1887-88.

Sur motion de M. Laurier, MM. Colter et Davin sont ajoutés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, et M. Colter au comité des Banques et du Commerce.

Sir John A. Macdonald soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, pour 1888.

M. Charlton présente un bill (No 38) pour étendre la juridiction de la Cour Maritime de l'Ontario,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comité suivants, savoir :—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 19) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Assiniboïa, Edmonton et Unjiga.

Bill (No 21) concernant la Cie du chemin de fer du Nouveau Brunswick et du Prince-Edouard; et changeant le nom de la dite Cie en celui de "Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard."

Bill (No 31) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim Rouge.

Bill (No 35) concernant la Cie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

*Comité des Banques et Commerce :—*

Bill (No 22) constituant en corporation la Cie de Titres et de Débentures du Canada.

Bill (No 24) constituant en corporation la Cie d'Assurance sur la vie, de la Puissance.

Bill (No 25) modifiant l'acte constituant légalement la "Cie d'inspection et d'assurance des bouilloires, du Canada."

*Comité des Bills Privés :—*

Bill (No 20) constituant en corporation la Cie de fabrication de bois de Hawkesbury.

Sir Richard Cartwright propose,—Qu'il est devenu d'une extrême importance pour la prospérité de la population du Canada, que le gouvernement et le parlement fédéral obtiennent le pouvoir de négocier des traités de commerce avec les Etats étrangers.

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la priant de donner pouvoir à son représentant le Gouverneur-Général du Canada, agissant par et de l'avis du Conseil privé de la Reine en Canada, de communiquer directement, par l'entremise d'un agent ou chargé d'affaires du Canada, avec tout Etat étranger afin de prendre des arrangements commerciaux avantageux à ce pays, sauf le consentement préalable ou l'approbation subséquente du parlement canadien formulés dans un acte.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est rejetée, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Amyot,	Edgar,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),
Armstrong,	Edwards,	McIntyre,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Eisenhauer,	McMillan ( <i>Huron</i> ),
Barron,	Ellis,	Meigs,
Bécharde,	Fiset,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Bernier,	Fisher,	Mitchell,
Borden,	Flynn,	Neveux,
Bourassa,	Gauthier,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bowman,	Geoffrion,	Perry,
Brien,	Gillmor,	Platt,
Campbell,	Godbout,	Rinfret,
Cartwright (Sir Richard),	Guay,	Robertson,
Casey,	Hale,	Ste. Marie,
Casgrain,	Halton,	Semple,
Charlton,	Innes,	Somerville,
Chouinard,	Kirk,	Sutherland,
Colter,	Landerkin,	Trow,
Couture,	Lang,	Waldie,
Davies,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Watson,
De St. Georges,	Laurier,	Weldon ( <i>St. Jean</i> ),
Dessaint,	Lister,	Wilson ( <i>Elgin</i> ) et
Doyon,	Lovitt,	Yeo.—66

## CONTRE :

## Messieurs

Audet,	Dickinson,	McNeill,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Dupont,	Madill,
Baird,	Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	Mara,
Barnard,	Foster,	Marshall,
Bell,	Freeman,	Masson,
Bergeron,	Gigault,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Boisvert,	Gorden,	Moffat,
Bowell,	Grandbois,	Moncrieff,
Boyle,	Guillet,	O'Brien,
Brown,	Haggart,	Porter,
Burns,	Hesson,	Prior,
Cameron,	Hickey,	Putnam,
Cargill,	Hudspeth,	Roome,
Carling,	Ives,	Skinner,
Carpenter,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Small,
Caron (Sir Adolphe),	Kirkpatrick,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Chisholm,	Labelle,	Sproule,
Cimon,	Landry,	Taylor,
Cochrane,	Langevin (Sir Hector),	Thérien,

Colby,  
 Costigan,  
 Coughlin,  
 Coulombe,  
 Curran,  
 Daly,  
 Davin,  
 Davis,  
 Dawson,  
 Denison,  
 Desjardins,  
 Dewdney,  
 Dickey,

La Rivière,  
 Laurie,  
 Macdonald (Sir John),  
 Macdowall,  
 McCarthy,  
 McCulla,  
 McDonald (*Victoria*),  
 McDougall (*Pictou*),  
 McDougall (*Cap-Breton*),  
 McGreevy,  
 McKay,  
 McKeen,

Thompson (Sir John),  
 Tisdale,  
 Tupper,  
 Tyrwhitt,  
 Wallace,  
 Ward,  
 Weldon (*Albert*),  
 White (*Cardwell*),  
 White (*Renfrew*),  
 Wilson (*Lennox*),  
 Wood (*Brockville*), et  
 Wood (*Westmoreland*).—94

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Moncrieff*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de construire un ou plusieurs phares à ou près de l'Île au Chevreuil, dans la rivière Ste Claire ?

*M. Eisenhower*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de faire quelque changement dans le mode actuel d'entreposer le poisson étranger ? Et le département des Douanes a-t-il reçu des pétitions dans ce sens ?

*M. Haggart*—Mercredi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant le service postal."

*M. Haggart*—Mercredi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant l'Acte du Service Civil du Canada."

*M. Taylor*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que George Taylor, membre de cette Chambre, ayant déclaré, de son siège, qu'il a appris et qu'il croit sincèrement que James Edwin Robertson, l'un des membres de cette Chambre, représentant le district électoral du comté de King, Île du Prince-Edouard, a, durant les derniers douze mois, rempli certaines fonctions pour le gouvernement du Canada, savoir : en donnant, à diverses occasions, des soins médicaux à certains marins malades au port extérieur de Montague, dans le dit comté de King, dans la dite province de l'Île du Prince-Edouard, soins qu'il a appris avoir été payés au dit James Edwin Robertson à même les deniers publics du Canada ;—Il soit, en conséquence, ordonné que cette affaire soit soumise au comité des Privilèges et Elections avec mandat d'instituer une enquête sur ces faits, de s'enquérir des précédents et de faire rapport sur le résultat de l'enquête à la Chambre et si le dit James Edwin Robertson a, à raison de ces faits, annulé son mandat.

*M. Boyle*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la valeur totale de nos importations des Etats-Unis en fait de fruits verts, grains de semence, arbustes et autres articles admis en franchise, en vertu d'un ordre en conseil en date du 13 avril, 1888, depuis cette date jusqu'au 1er février, 1889 ?
2. Quel montant de revenu aurait été perçu sur ces articles s'ils n'avaient pas été mis sur la liste des marchandises admises en franchise ?
3. Quelle est la valeur de ces importations pour la même période de l'année précédente, c'est-à-dire du 13 avril 1887, au 1er février, 1888 ?
4. Pour quel montant avons nous exporté de ces mêmes articles aux Etats-Unis du 13 avril, 1888, jusqu'au 1er février, 1889 ?

*M. Holton*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient de modifier l'Acte des Douanes de manière à empêcher l'importateur honnête d'être opprimé, tout en protégeant raisonnablement et efficacement les revenus du pays ; et, dans le cas des personnes accusées d'avoir enfreint les lois douanières, de prescrire que nulle personne ne sera condamnée à une amende ou à la confiscation de son bien qu'après une poursuite équitable et publique, si elle l'exige ; et, de plus, de prescrire que dans aucun cas, les officiers qui ont opéré des saisies, n'aient part aux produits des amendes ou confiscations imposées pour telles infractions.

*M. Wilson (Elgin)*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—John Cosgrove, de Buckingham, Québec, occupe-t-il encore la charge d'inspecteur des poids et mesures ou toute autre position dans le service public ? Dans ce cas, quel est son salaire et quand a-t-il été nommé ? Le gouvernement sait-il que le dit John Cosgrove a été

poursuivi, il n'y a pas longtemps, devant la Cour Supérieure d'Aylmer, pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes? Le gouvernement sait-il que le dit Cosgrove a plaidé coupable et qu'il a été emprisonné? Le gouvernement a-t-il été informé que le dit John Cosgrove a été rayé de la liste des juges de paix par le gouvernement provincial? Si le dit Cosgrove est encore employé par le gouvernement, est-ce l'intention de ce dernier de lui laisser sa charge?

M. *Langelier* (Québec)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement est-il informé que la pêche avec des rêts dans les estuaires des rivières à saumon de la province de Québec, menace d'y faire bientôt disparaître ce poisson?

2. Quelles sont les rivières dont les estuaires sont en ce moment en location, à qui appartiennent les baux par lesquels ils sont loués, et quand expireront ces baux?

3. Est-ce l'intention du gouvernement de renouveler les dits baux à leur expiration; et ne croit-il pas qu'il serait dans l'intérêt public de prohiber pendant quelques années la pêche du saumon dans les dits estuaires?

M. *Langelier* (Québec)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes requêtes, correspondance et documents relatifs à la prolongation, à travers le terrain des fortifications de la cité de Québec, de la rue McMahon jusqu'à la rue d'Aiguillon.

M. *Langelier* (Québec)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, soumissions, contrats ou documents relatifs à une ligne de steamers rapides pour le transport des malles sur l'Atlantique.

M. *Langelier* (Québec)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, mémoires, comptes et documents relatifs au remboursement à l'archevêché de Québec du capital de la rente de £1000 sterling que lui devait le gouvernement fédéral.

M. *Langelier* (Québec)—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en conseil, correspondance, marchés, arrangements, relatifs à la cession du chemin de fer du Nord au gouvernement par le Grand Tronc, et par le gouvernement au chemin de fer du Pacifique.

M. *Langelier* (Québec)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. A-t-il été fait un contrat pour procurer au Canada une ligne de steamers rapides pour le transport des malles par le St. Laurent à travers l'océan atlantique?

2. Si tel contrat a été passé, avec qui l'a-t-il été, pour combien d'années et pour quelle subvention annuelle?

3. Quand commencera le service, et quels seront le tonnage et la vitesse des steamers qui devront être employés?

4. S'il n'y a pas encore de tel contrat, le gouvernement se propose-t-il d'en donner un, et quand?

M. *Langelier* (Québec)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—

1o Copie de tous rapports des Commissaires du Havre de Québec depuis 1875;

2o Etat de toutes les sommes qui leur ont été avancées par le gouvernement du Canada, indiquant pour chaque somme la date de son paiement et le statut en vertu duquel elle a été avancée;

3o Copie de tous contrats tant pour le bassin de carénage à Lévis, que pour les docks à l'embouchure de la rivière St. Charles, ou pour autres ouvrages se rapportant aux dits travaux, ainsi que copies de tous marchés ou arrangements modifiant les dits contrats ou y ajoutant;

4o Etat de toutes les sommes payées par les dits commissaires à compte des dits travaux du bassin de carénage et des docks, indiquant le total payé jusqu'ici, et distinctement la date du paiement de chaque somme, à qui elle a été payée et pour quel objet;

5o Etat indiquant la quantité de ciment qui a été employée dans le bassin de carénage et dans les docks, l'espèce de ciment employé, le prix qu'il a été payé, les personnes qui l'ont vendu aux commissaires ou à leurs entrepreneurs ou par l'entremise desquelles il a été acheté ou importé;

6o Noms de tous les ingénieurs, assistants-ingénieurs ou surveillants qui ont été employés aux dits bassin de carénage et docks, la nature de leur emploi, le salaire qui leur a été payé et le temps pendant lequel chacun d'eux a été employé, le montant total payé à chacun;

7o. Etat indiquant le coût estimé du parachèvement des docks, quelles ressources les commissaires ont à leur disposition pour le payer, et à quelle date les dits docks seront complètement terminés.

*M. Casgrain*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les locataires du droit de pêche sous permis, dans la rivière Matane, ainsi que la correspondance à ce sujet avec les propriétaires riverains, et rapport sur leur opposition au permis, etc.

*M. Bergeron*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du rapport de l'ingénieur Crawford, en 1877-78, et de tous rapports subséquents sur le canal de Beauharnois; aussi, copie des rapports d'ingénieurs sur la rive nord du St. Laurent entre les lacs St. François et St. Louis; aussi, copie des résolutions, lettres, etc., de la Chambre de Commerce, corporations ou simples particuliers au sujet de tels travaux.

*M. Purcell*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte établissant des dispositions pour protéger les personnes employées par des entrepreneurs de chemins de fer construits sous l'autorité d'actes passés par le parlement du Canada."

*M. Brien*—En comité général sur le Bill (N° 4) modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral, chapitre 5 des Statuts Révisés—Proposera que la clause suivante soit ajoutée au bill:—

Le paragraphe 6 de la clause 3 de l'Acte du Cens Electoral est amendé en retranchant les mots "trois cents" et en les remplaçant par les mots "deux cents quarante."

*M. Tupper*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le chap. 77 des Statuts Révisés, concernant la sûreté des navires."

*M. McMillan (Huron)*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Combien a coûté la grange construite à la ferme expérimentale? A-t-on fait construire d'autres bâtiments d'exploitation? Et, dans ce cas, quel en est le coût? Combien de maisons d'habitation ont été construites à la dite ferme et quel est le coût de chacune?

*M. Eisenhauer*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et C. E. Goddard, surveillant de la pêche fluviale dans le comté de Lunenburg en 1888, et de son rapport au département pour la même année. Aussi, copie du rapport de M. Rogers, inspecteur des pêcheries dans la Nouvelle-Ecosse, pour 1888.

## AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés pour être pris en considération, par les comités qui suivent, lundi prochain, le 25 courant, ou après, savoir :—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 19) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Assiniboïa, Edmonton et Unjiga.

Bill (No 21) concernant la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Prince-Edouard; et changeant le nom de la dite Cie en celui de "Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard."

Bill (No 31) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim Rouge.

Bill (No 35) concernant la Cie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

*Comité des Banques et Commerce :—*

Bill (No 22) constituant en corporation la Cie de Titres et de Débentures du Canada.

Bill (No 24) constituant en corporation la Cie d'Assurance sur la vie, de la Puissance.

Bill (No 25) modifiant l'acte constituant légalement la "Cie d'inspection et d'assurance des bouilloires, du Canada."

*Comité des Bills Privés :—*

Bill (No 20) constituant en corporation la Cie de fabrication de bois de Hawkesbury.

No. 13.

OTTAWA, LUNDI, 18 FÉVRIER 1889

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENEÇAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 14.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MARDI, 19 FÉVRIER 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Quatorze pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le premier rapport de ce comité, rapportant les bills suivants avec des amendements, savoir :—

Bill (No 14) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Bill (No 15) concernant la Cie du chemin de fer de Kootenay à Athabasca.

M. Desjardins, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des Débats de cette Chambre durant la présente session, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande :—

1. Que l'ordre de la Chambre du 14 juillet 1885, soit de nouveau suspendu en ce qui concerne l'impression de la publication du rapport officiel des Débats de la présente session en format in octavo et en petit texte, vu que des arrangements n'ont pu être faits pour l'exécution de cet ordre.

2. Que le contrat pour la reliure des Débats de la présente session soit de nouveau accordé à M. A. S. Woodburn, aux mêmes taux et conditions que mentionnés dans son contrat avec le comité qui a pris fin le 31 décembre dernier.

3. Que M. Alphonse Raby soit nommé traducteur additionnel des Débats, avec salaire de \$1,000 de manière à permettre à chaque traducteur de reviser son propre travail, sauf toutefois la révision finale du chef de la traduction ; cet arrangement permettra de se dispenser des services de M. Quéry comme correcteur d'épreuves.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a considéré et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De la corporation du Collège de la Reine, à Kingston ; demandant la passation d'un acte lui donnant de nouveaux pouvoirs comme corporation ;—de J. P. Whitney et autres ; demandant une charte sous le nom de Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York ;—de W. F. Alloway et autres ; demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer du Lac Seul ;—de Arthur Edward Shelton et autres ; demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana ;—de la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique ; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de ses travaux ;—de B. W. Robertson et autres ; demandant une charte sous le nom de Société Congrégationnelle des Missions Etrangères, du Canada ;—de la Cie canadienne d'assurance mutuelle contre l'incendie, de London ; demandant la passation d'un acte augmentant ses pouvoirs comme corporation.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés quant aux pétitions qui suivent, et il constate que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu ; mais comme le délai sera complètement écoulé avant qu'aucune action n'ait été prise sur les bills par les comités auxquels ils seront soumis, votre comité recommande qu'ils soient considérés suffisants :—De la Cie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'Ontario ; demandant certains amendements à sa charte ;—de la Cie du chemin de fer Central de Hamilton ; demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ;—de la Cie de Prêts et de Débentures de l'Ontario ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à créer un capital-débetures, etc. ;—de la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa ; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Cie de levée et chemin de fer de St-Gabriel, demandant la passation d'un acte pour faire revivre et amender les actes relatifs à la dite compagnie, en prolongeant le délai fixé pour la terminaison de ses travaux, et il constate que l'avis n'a été publié que pendant quatre semaines ; mais vu qu'on n'a laissé tomber la charte que par inadvertance et qu'il a été prouvé au comité que tous les intéressés sont en faveur de la mesure projetée, le comité recommande que la règle 51 soit suspendue au sujet de la dite pétition.

Quant à la pétition de la Cie du chemin de fer du Lac Nipissingue et de la Baie de James, demandant la passation d'un acte l'autorisant à changer son nom en celui de "Cie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James," et à d'autres fins, le comité trouve que l'avis n'a été publié que pendant trois semaines ; mais comme les pouvoirs demandés ne sont pas de nature à affecter les intérêts de personne autres que les pétitionnaires, votre comité recommande la suspension de la règle 51 au sujet de cette pétition.

Les bills suivants sont présentés séparément, et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. McKay :—Bill (No 39) concernant la Cie du chemin de fer Central de Hamilton.

Par M. Denison :—Bill (No 40) concernant la Cie du chemin de fer du lac Nipissingue à la Baie de James et pour changer son nom en celui de "Cie du chemin de fer du Nipissingue à la Baie de James." (Règle 51 suspendue.)

Par M. Davis :—Bill (No 41) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana.

Par M. Bowman :—Bill (No 42) à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la Cie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'Ontario.

Par M. Hickey :—Bill (No 43) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York.

Par M. Holton :—Bill (No 44) constituant en corporation la Société Congrégationnelle des Missions Etrangères du Canada.

Par M. Curran :—Bill (No 45) pour faire revivre et amender les actes concernant la Cie de levée et chemin de fer de St-Gabriel. (Règle 51 suspendue.)

Par M. Kirkpatrick :—Bill (No 46) modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston.

Et,—Bill (No 47) à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Par M. Moncrieff :—Bill (No 48) consolidant les pouvoirs que possède la Cie de Prêts et Débentures de l'Ontario, de négocier des emprunts et l'autorisant à émettre des débentures.

M. Dewdney présente la réponse suivante :—

Réponse à l'Ordre du 8 courant—Etat indiquant,—

1. Le plein montant des frais judiciaires et autres payés dans la cause "The St. Catherines' Milling and Lumbering Company vs. The Queen," depuis le commencement du procès jusqu'au 1er janvier 1889.

2. La personne ou les personnes auxquelles ils ont été payés, les montants payés et la date des paiements.

M. Bowell présente les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 6 courant—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887 au 1er janvier 1888.

Réponse à Ordre du 8 courant—Etat donnant la quantité de blé et de farine exportés des Etats-Unis en Canada, pour la consommation, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1888, ainsi que la quantité de farine restant en entrepôt, en Canada, à la même date.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés à un comité général devant siéger vendredi prochain, savoir :—

Bill (No 5) concernant les lettres de change, chèques et billets promissoires.

Bill (No 17) pour prendre de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits.

Bill (No 26) modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chap. 73 des Statuts Révisés.

Le bill (No 27) modifiant l'Acte des Poids et Mesures, chapitre 104 des Statuts Révisés, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

### III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—Fin.

22 Estimation de la dépense du bureau du Haut Commissaire :—

Appointements..... \$7,753 37

Dépenses imprévues, y compris les frais de taxes et d'assurance de la résidence du Haut Commissaire, les taxes du revenu, le loyer, combustible, éclairage, papeterie, etc..... 6,500 00

14,253 37

24 Sommes requises pour faire face aux dépenses imprévues du Haut Commissaire du Canada à Londres.....

2,000 00

25 Traitement des membres du bureau des examinateurs et autres dépenses découlant de l'Acte du service civil.....

4,000 00

### II.—FRAIS DE GESTION.

Inspecteur de finances.....	2,600 00
Sous-inspecteur des finances.....	1,700 00
Bureau du sous receveur général, Toronto.....	7,300 00
do do Montréal.....	5,600 00
do do Halifax.....	9,700 00
do do Saint-Jean.....	7,700 00
Auditeur et do Winnipeg.....	6,600 00
do do Victoria.....	7,600 00
do do Charlottetown.....	4,600 00
Caisses d'épargnes rurales : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique :—	
Appointements.....	13,500 00
Dépenses imprévues.....	2,500 00
Commission de $\frac{1}{2}$ pour cent sur \$7,258,976.17 pour paiement de l'intérêt sur la dette publique.....	36,294 88

Courtage sur achats d'effets pour le fonds d'amortissement :—	
Emprunt du chemin de fer Intercolonial.. .. .	790 95
Emprunt de la Terre de Rupert.....	81 09
Emprunt de la Colombie-Britannique.....	42 65
Courtage et commission sur achats d'effets pour le fonds d'amortissement, savoir :—	
Emprunts fédéraux de 1874, 1875, 1876, 1878 et 1879.....	5,453 24
Emprunt fédéral de 1884.....	1,074 76
do réduit.....	4,145 61
Timbres anglais, frais de port et télégraphie, etc.....	2,000 00
Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux	5,000 00
Impression des billets fédéraux.....	43,000 00
Impressions, annonces, inspection, frais de transport, frais divers, etc., y compris commutation des droits de timbre.. .. .	17,000 00

#### IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Administration de la justice, divers,—y compris les territoires du Nord-Ouest.....		20,000 00
Frais de voyage des juges dans les territoires du Nord-Ouest.....		4,000 00
Allocations des circuits, Colombie-Britannique.....		6,000 00
Allocations pour voyages aux juges de la cour suprême et des cours de comté, Manitoba.....		2,500 00
Rapporteur de la cour suprême du Canada.....		2,350 00
Rapporteur-adjoint de la cour suprême du Canada, commis de 2e classe.. .. .		1,250 00
Commis du bureau du registraire de la cour suprême du Canada		400 00
Deuxième commis du bureau du registraire de la cour suprême du Canada.....		900 00
Premier messenger de la cour suprême du Canada.. .. .		500 00
Second messenger de la cour suprême du Canada.....		500 00
Troisième messenger de la cour suprême du Canada.....		460 00
Commis, cour de l'échiquier du Canada.....		1,100 00
26	Commis de 3e classe, cour de l'échiquier du Canada .....	600 00
	Messenger, cour de l'échiquier.....	300 00
Dépenses imprévues et déboursés, frais de voyage des juges ; aussi appointements des officiers (shérif, registraire en qualité de rédacteur des rapports, huissiers, etc.), cour suprême du Canada, et \$150 de livres pour les juges.....		4,000 00
Impression, reliure et distribution des décisions de la cour suprême		2,000 00
Achat de rapports judiciaires et de livres de droit pour la bibliothèque de la cour suprême.....		2,500 00
Divers déboursés, cour maritime de l'Ontario, frais de voyage des juges, etc.....		100 00
Appointements du registraire de la cour de vice-amirauté, Québec		666 6¢
Appointements du prévôt de la cour de vice-amirauté, Québec...		333 34
Salles pour la cour de vice-amirauté, Saint-Jean, N. B.....		150 00
Salles pour la cour de vice-amirauté, Halifax .....		150 00
Dépenses imprévues, cour de l'échiquier du Canada, frais de voyage des juges et du registraire, traitement des shérifs, etc., et \$50 de livres pour les juges.....		2,000 00

#### VII.—LÉGISLATION.

##### *Sénat.*

34	Appointements et dépenses imprévues du Sénat .....	60,638 00
----	--	-----------

#### V.—POLICE.

27	Police fédérale.....	19,000 00
----	----------------------	-----------

## VI.—PÉNITENCIERS.

---

---

28 Kingston.....	121,128 58
30 Dorchester.....	45,838 50
31 Manitoba.....	50,526 48
32 Colombie-Britannique.....	44,391 07
33 Prison de Régina.....	1,460 00

Résolutions à rapporter.

---

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
*Orateur.*

---

---

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Langelier* (Québec)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le montant total payé sur les \$1,500,000 votés en 1885 par le parlement fédéral pour faciliter le prolongement jusqu'à Québec du chemin de fer du Pacifique Canadien ?

2. A qui ont été payées les diverses sommes versées à-compte du dit montant ?  
3. Pour quel objet ont-elles été payées et qu'est-ce qui a été obtenu en retour ?

*M. Bowell*—Jeudi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'Acte des Douanes, chapitre 32 des Statuts Révisés."

*M. Mitchell*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre *M. Allan Knight* ou son avocat et le gouvernement du Canada ou aucun de ses officiers au sujet d'une demande d'indemnité pour dommages résultant de la construction de l'embranchement d'Indian Town sur l'Intercolonial. Aussi, copie de tout rapport fait par aucun des officiers du gouvernement sur le même sujet.

*M. Mitchell*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il pris quelques mesures, et lesquelles, pour établir une communication entre Indian Town et la station de Blackville sur le chemin de fer du Nord et du Nord-Ouest par la ligne subventionnée par le gouvernement et qui est complétée depuis des mois, mais qui n'a pas été mise en exploitation jusqu'à présent ?

*M. Fiset*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la correspondance, rapport, etc., échangés entre les officiers de l'Intercolonial et *M. Louis Fortin*, de St. Octave de Métis, au sujet d'un cheval tué par les chars en octobre 1888.

*M. Fiset*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du rapport de l'enquête et de la correspondance échangée entre le gouvernement et *M. Noël Fortin*, de la paroisse de St. Fabien, au sujet de l'accident qu'il lui est arrivé sur l'Intercolonial en avril 1887.

*Sir John Thompson*—Jeudi prochain—BILL intitulé : " Acte concernant les règles de cour relativement aux causes criminelles."

*M. Ellis*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat de toutes réclamations présentées depuis le 1er février, 1885, jusqu'au 31 décembre, 1888, pour drawback sur articles fabriqués pour l'exportation, indiquant les noms de tous les postulants, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la distinction entre les réclamations qui ont été accordées et celles qui ont été désavouées, et celles qui sont sous considération et non encore décidées, et donnant la raison du désaveu; aussi, copie de tous règlements faits par les Douanes, ou autre département, au sujet des dites réclamations, avec copie d'une réclamation accordée et de la déclaration assermentée de chaque exportateur y annexée.

Général *Laurie*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance avec le département des Douanes, des instructions adressées aux inspecteurs et receveurs des douanes et des rapports qu'ils ont faits au sujet de l'importation du poisson en entrepôt pour fins d'exportation subséquente, et copie de tous règlements sur ce sujet dressés et émanés sous l'autorité de l'Acte des Douanes.

*M. Choquette*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement ou le ministre des Chemins de fer a-t-il reçu quelques requêtes, lettres, document, etc., signés par les employés des trains sur l'Intercolonial, demandant que *M. A. R. McDonald*, surintendant pour la partie de l'Intercolonial de Québec à Ste. Flavie, soit aussi nommé surintendant pour la section de Ste. Flavie à Campbellton ? Si oui, et quand ? Par combien d'employés étaient signées ces requêtes ou lettres ? Qu'a répondu le gouvernement ? Doit-il faire droit à ces requêtes ?

*M. Macdonald* (Huron)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel est l'entrepreneur du transport des malles du bureau de poste à la gare du chemin de fer, dans le village de Bruxelles, comté de Huron ? Quels sont les noms des entrepreneurs, s'il y en a plus d'un ? Au nom de qui les chèques du gouvernement sont-ils faits et par qui sont-ils endossés ? Quel est le montant payé à l'entrepreneur ou aux entrepreneurs pour ce service ?

*M. Edgar*—Jeudi prochain—BILL intitulé : " Acte à l'effet de placer sur la liste des articles admis en franchise toutes marchandises dont la production peut être contrôlée par des syndicats ou coalitions."

*M. Cook*—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Qu'en l'année 1882, le parlement du Canada vota une humble adresse à Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, exprimant l'espoir qu'une juste mesure pour un gouvernement autonome serait accordée au peuple irlandais.

Qu'en 1886, une résolution de la Chambre des Communes du Canada réaffirma d'une manière pressante les sentiments exprimés dans la dite adresse à Sa Très Gracieuse Majesté et exprima de nouveau l'espoir qu'une semblable mesure serait passée par le parlement impérial.

Qu'en 1887, cette Chambre témoigna, par une résolution, de son profond regret de l'introduction dans la Chambre des Communes d'Angleterre d'un projet d'un bill de coercition, et exprima l'espoir qu'une mesure aussi subversive des droits et des libertés des sujets de Sa Majesté en Irlande ne deviendrait pas loi, et, de plus, qu'au lieu d'un bill de coercition, elle espérait qu'une mesure libérale de gouvernement autonome serait accordée à l'Irlande.

Que cette Chambre a appris avec un profond regret qu'aucune mesure semblable n'a encore été accordée à l'Irlande, mais que les droits et libertés des sujets de Sa Majesté en Irlande ont été renversés par le bill de coercition contre lequel cette Chambre a protesté en 1887.

Que les mesures de coercition promulguées par le parlement impérial contre l'Irlande, et l'administration des affaires de l'Irlande conformément à ces mesures, ont soulevé parmi la population irlandaise et autres nationalités des Etats-Unis, des sentiments hostiles de nature à affecter d'une manière préjudiciable les relations entre le Canada et les Etats-Unis.

Que ce sentiment d'hostilité dans les Etats-Unis a été cause du rejet du traité des Pêcheries et du traité d'extradition, et qu'il contribue puissamment à empêcher, dans toutes les questions en litige entre les Etats-Unis et le Canada, un règlement amical qui servirait à un haut degré à assurer la prospérité des sujets de Sa Majesté en Canada.

Que l'octroi d'un gouvernement autonome à l'Irlande non seulement serait accueilli avec gratitude par les loyaux sujets de Sa Majesté en Canada, mais qu'il contribuerait grandement à établir, sur des bases durables, des relations avantageuses et toutes amicales entre le Canada et les Etats-Unis, tout en sauvegardant le gouvernement de Sa Majesté de complications dangereuses.

Que les présentes résolutions soient transmises au Très Hon. Marquis de Salisbury, premier ministre, au Très Hon. W. E. Gladstone, M.P., et à Charles Stewart Parnell, M.P.

*M. Langelier* (Montmorency)—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de fonder une autre école de cavalerie, cette année, dans la province d'Ontario ? Et, si telle est l'intention du gouvernement, les officiers qui font partie de l'école de Québec obtiendront-ils une promotion ?

*M. Holton*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement sait-il si quelque licence ou licences ont été émises pour la vente de liqueurs enivrantes dans les limites du parc des Montagnes Rocheuses ? Dans ce cas en vertu de quelle autorité ou de quel statut cette licence ou ces licences ont-elles été émises ?

---

**No. 14.**

---

**OTTAWA, MARDI, 19 FÉVRIER 1889**

---

**3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.**

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

**DE LA**

---

**CHAMBRE DES COMMUNES.**

---

---

**OTTAWA:**

**Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.**

**A. SENÉCAL, Surintendant des Impressions**

**1889.**

## No. 15.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MERCREDI, 20 FÉVRIER 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Quatre-vingt-seize pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Cie du chemin de fer Atlantique et du Nord-Ouest; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et pour autres fins.

De la Cie du chemin de fer de Jonction du St-Laurent et de l'Atlantique; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et la terminaison de ses travaux.

De la Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec; demandant la passation d'un acte ratifiant le transport d'un certain lopin de terre à la Cie dite "The Land Security Company."

De la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant la passation d'un acte l'autorisant à émettre des obligations ou débetures pour l'acquisition de navires devant faire le trafic en rapport avec sa ligne.

De la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud; demandant la passation d'un acte continuant les pouvoirs qui lui sont donnés par sa charte et prolongeant le délai pour l'achèvement de sa ligne et de son pont.

Du conseil municipal de la cité d'Ottawa; demandant la passation d'une mesure prescrivant que le district électoral d'Ottawa renfermera le territoire actuellement compris dans ses limites pour fins municipales.

De M. MacVicar et autres, fidéi-commissaires, porteurs de parts dans la "Standard Publishing Company"; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet de la convention Baptiste de l'Ontario et Québec, devienne loi.

De l'Assemblée Locale, No 3,449, St-Thomas, Ontario; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De l'Assemblée Locale, No 3,449, St-Thomas, Ontario; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

De l'Assemblée Locale, No 3,449, St-Thomas, Ontario; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De l'Assemblée Locale, No 3,449, St-Thomas, Ontario; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De l'Assemblée Locale, No 3,449, St-Thomas, Ontario; demandant que l'Acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De l'Assemblée Locale, No 3,449, St-Thomas, Ontario; demandant la passation d'un acte choisissant un jour à être appelé "jour du travail," comme jour de fête nationale à l'avantage des travailleurs de la Puissance.

De l'Assemblée Locale, No 3,449, St-Thomas, Ontario; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De George A. Harris, expéditeur, et autres, marchands et autres, d'Ottawa; démontrant la nécessité d'élargir et améliorer le canal Rideau de manière à en permettre la navigation aux bâtiments d'un fort tonnage, et priant la Chambre de prendre en considération l'importance d'une étude sérieuse et d'un rapport élaboré à ce sujet.

De John McCurdy et autres; et de A. A. Doupe et autres, tous du village de Kirkton, comté de Perth, Ontario; et de John J. Williams et autres, de New Rockland, comté de Richmond, Québec; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance", devienne loi, s'il est présenté.

Du conseil municipal des comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry; demandant la passation d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des boissons enivrantes à titre de breuvages.

De John Croil et autres, producteurs de fruits et maraichers, du township de Osnabruck, comté de Cornwall et Stormont, Ontario; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

De H. Wilkins et autres, membres de la "Leamington and Mersea Gun Club"; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

Les bills suivants sont présentés séparément, et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, vendredi prochain, savoir:—

Par M. Davis:—Bill (No 49) concernant la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca.

Par M. Marshall:—Bill (No 50) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie d'assurance mutuelle sur la vie de London, en Canada.

Par M. Bryson:—Bill (No 51) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Par M. Daly:—Bill (No 52) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Lac Seul.

Par M. Purcell:—Bill (No 53) pour protéger les personnes employées par des entrepreneurs engagés dans la construction de chemins de fer sous l'autorité d'actes passés par le parlement du Canada.

Par M. Tupper:—Bill (No 54) modifiant les Statuts Revisés, chapitre 77, concernant la sûreté des navires.

Sur motion de M. Brown, le quorum du comité spécial sur les fraudes commises au détriment des fermiers, est réduit à cinq membres.

M. Foster présente la réponse suivante:—

Réponse à l'Ordre du 8 courant—Etat indiquant les montants reçus à compte de l'emprunt récemment négocié, avec un relevé des sommes (formant partie des dits montants) déposées dans les banques canadiennes ou autres, depuis le 20 juin 1888, et le taux de l'intérêt payable pour les dites sommes.

Les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:

Par M. McMillan (Huron):—Ordre de la Chambre—Etat faisant connaître le coût, jusqu'à date, de la grange construite à la ferme expérimentale, ou de tous autres bâtiments d'exploitation sur la dite ferme, avec un relevé du nombre de ces bâtiments et de leur emploi, et du nombre de résidences construites sur la ferme et leur coût respectif. Aussi la somme totale du coût de toutes les constructions érigées sur la dite ferme, jusqu'à date.

Par M. Burdett:—Ordre de la Chambre—Etat donnant le nom de chaque bureau de poste construit ou en construction en Canada depuis le 1er juillet 1867; les recettes et les dépenses pour salaires et autres allocations pour loyer, combustible et éclairage de chaque bureau, chaque année, antérieurement au

commencement des travaux de chaque bureau ; la population de la localité où un bureau a été construit ou est en voie de construction, à l'époque à laquelle les travaux ont été ordonnés et le coût de chaque édifice construit, ainsi que le coût probable de ceux qui sont en voie de construction.

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, et remis pour troisième lecture, à vendredi prochain, savoir:—

Bill (No 14) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Bill (No 15) concernant la Cie du chemin de fer de Kootenay à Athabasca.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir:—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:—*

Bill (No 32) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

Bill (No 37) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction de Massawippi.

*Comité des Banques et du Commerce:—*

Bill (No 34) constituant en corporation la Cie Générale de Fidéicommiss, du Canada.

*Comité des Bills Privés:—*

Bill (No 30) concernant la convention baptiste d'Ontario et Québec.

M. Brown propose,—Que le bill (No 3) à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux, et de modifier le chap. 172 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la cruauté envers les animaux," soit maintenant lu la seconde fois.

M. Tisdale propose, comme amendement, que le dit bill ne soit pas lu maintenant pour la seconde fois, mais dans six mois d'aujourd'hui.

Et la question étant mise sur le dit amendement,—il est rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Amyot,  
Audet,  
Beausoleil,  
Bergeron,  
Bergin,  
Bernier,  
Bourassa,  
Bryson,  
Cargill,  
Caron (Sir Adolphe),  
Cartwright (Sir Richard),  
Casey,  
Casgrain,  
Chouinard,

Fiset,  
Gauthier,  
Geoffrion,  
Gigault,  
Godbout,  
Grandbois,  
Guay,  
Ives,  
Joncas,  
Jones (Halifax),  
Labrosse,  
Landerkin,  
Lang,  
Langelier (Québec),

Masson,  
Mitchell,  
Moffat,  
Montplaisir,  
Neveux,  
Patterson (Essex),  
Putnam,  
Rinfret,  
Riopel,  
Rykert,  
Ste. Marie,  
Shanly,  
Small,  
Taylor,

Cimon,  
Cook,  
Corby,  
Coulombe,  
Denison,  
Dessaint,  
Doyon,  
Dupont,  
Edgar,  
Ferguson (*Welland*),

La Rivière,  
Lépine,  
Lister,  
Livingston,  
McCarthy,  
McCulla,  
McIntyre,  
McMillan (*Huron*),  
McMillan (*Vaudreuil*),  
Marshall,

Thérien,  
Tisdale,  
Trow,  
Turcot,  
Tyrwhitt,  
Vanasse,  
Wallace,  
Wilmot, et  
Wilson (*Elgin*).—71.

CONTRE :

Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Barron,  
Boisvert,  
Bowell,  
Bowman,  
Boyle,  
Brien,  
Brown,  
Cameron,  
Campbell,  
Carling,  
Carpenter,  
Charlton,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colter,  
Coughlin,  
Daly,  
Davies,  
Davin,  
Dawson,  
Dewdney,  
Dickey,

Dickinson,  
Edwards,  
Eisenhauer,  
Ellis,  
Ferguson (*Leeds et Gren.*),  
Fisher,  
Freeman,  
Gillmor,  
Gorden,  
Guillet,  
Hesson,  
Hickey,  
Holton,  
Hudspeth,  
Innes,  
Jamieson,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Kirk,  
Laurie,  
Lovitt,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougall (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),

McKay,  
McKeen,  
McMullen,  
Madill,  
Meigs,  
Mills (*Annapolis*),  
Moncrieff,  
Mulock,  
Platt,  
Porter,  
Ross,  
Rowand,  
Sriver,  
Semple,  
Skinner,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Temple,  
Thompson (*Sir John*),  
Tupper,  
Waldie,  
Watson, et  
Wilson (*Lennox*).—72.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est agréée, et le bill est, en conséquence, lu pour la seconde fois, et renvoyé à un comité général devant siéger demain.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

**M. Rykert**—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance avec le département des Chemins de fer et Canaux concernant l'ouverture des canaux canadiens pour le trafic du dimanche. Aussi, état du nombre de vapeurs et navires qui ont passé à travers les divers canaux depuis la date de leur ouverture jusqu'à la clôture de la navigation, en 1888, et copie de toutes instructions adressées aux surintendants des divers canaux.

**M. Rykert**—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports des ingénieurs et autres officiers employés par le département des Chemins de fer et Canaux au sujet des pouvoirs d'eau sur le nouveau canal Welland.

**M. Lépine**—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quels sont les ports du Dominion dans lesquels le gouvernement collecte la *hospital due* sur les navires ?
2. Quel est le montant qui a été collecté dans chacun de ces ports durant la saison dernière ?
3. Combien de matelots ont été soignés dans chacun de ces ports, durant la saison dernière ?
4. Combien le gouvernement a-t-il payé aux hôpitaux de chacun de ces ports pour la saison dernière ?

**M. Holton**—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de tous mémoires, lettres ou requêtes reçus des journaliers employés sur le chemin de fer de Hereford, dans le comté de Compton, ou du consul italien à Montréal, ou de toute autre personne, de la part de ces journaliers, demandant qu'une partie de la subvention votée par le parlement pour aider au dit chemin de fer soit retenue par le gouvernement pour assurer le paiement des gages des journaliers. Aussi, copie de toute correspondance et documents en la possession du gouvernement, concernant le non-paiement des journaliers par des entrepreneurs du dit chemin de fer. Aussi, relevé des dépenses occasionnées par l'envoi des volontaires pour assurer la tranquillité pendant les derniers troubles causés par les journaliers employés au dit chemin de fer, et copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le préfet ou autres officiers municipaux du comté de Compton au sujet du solde de ces dépenses.

**M. Perry**—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Les réparations au dragueur "Prince-Edouard" sont-ils complétées ? Dans ce cas, quel en est le coût ? Dans quel havre de l'Île du Prince-Edouard le dragueur commencera-t-il ses travaux, et à quelle date ?

**M. Mitchell**—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous papiers, rapports, états et correspondance concernant la condition du chemin de fer subventionné par le parlement du Canada, s'étendant de l'extrémité ouest de l'embranchement sur Derby jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, dans le comté de Northumberland, N.-B. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun de ses officiers et les propriétaires du dit chemin de fer au sujet de son exploitation.

**M. Turcot**—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu quelque argent de P. C. Bourke depuis qu'il est garde-pêche pour le district d'Arthabaska, provenant d'amendes ? Si oui, quels sont les montants perçus de cette source dans chaque année à venir à la date de l'ouverture de la présente session, et de quelles personnes ?

---

*M. La Rivière*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'entrer, aussitôt que possible, en négociation avec les Sauvages de la Rivière du Roseau dans la province du Manitoba pour échanger leur réserve actuelle contre une autre plus convenable, et d'ouvrir les terres de ces Sauvages pour fins d'établissements ?

*M. Jones* (Halifax)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le maire et la corporation de la cité de Halifax et le département des Douanes, au sujet de l'admission en franchise d'un engin pour l'usage du département du feu, à Halifax.

Le Général *Laurie*—En comité général sur le Bill (No. 26) Acte modifiant l'Acte concernant les certificats des capitaines et seconds de navires, chap. 73 des Statuts Revisés,—

1. Que les mots "ou dans la Guyane anglaise ou dans le golfe du Mexique" soient ajoutés au par. (e), après le mot "Antilles."

2. Que les mêmes mots soient ajoutés au par. (g), après le mot "Antilles."

3. Que les clauses 9, 11 et 14 soient de nouveau amendées respectivement en ajoutant les mêmes mots après le mot "Antilles," partout où se rencontre ce mot dans les dites clauses.

---

---

## AVIS DE BILLS PRIVÉS.

---

Les bills suivants ont été, ce jour, affichés pour être pris en considération, mercredi prochain, le 27 courant, ou après, savoir :—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 32) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

Bill (No 37) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction de Massawippi.

*Comité des Banques et du Commerce :—*

Bill (No 34) constituant en corporation la Cie Générale de Fidéicommiss, du Canada.

*Comité des Bills Privés :—*

Bill (No 30) concernant la convention baptiste d'Ontario et Québec.

---

**No. 15.**

---

OTTAWA, MERCREDI, 20 FÉVRIER 1889

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SÉNÉCAL**, Surintendant des Impressions  
1889.

## No. 16.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, JEUDI, 21 FÉVRIER 1889
 

---

## PRIÈRE.

Dix-neuf pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Cie du Pont de la Baie de Quinté; demandant la passation d'un acte pour déclarer et définir le sens de certains mots dans sa charte, 50-51 Vic., chap. 97.

De Samuel Clarke, maire de Cobourg, et autres; demandant la passation d'un acte autorisant la construction d'une voie ferrée depuis le havre de Cobourg jusqu'au chemin d'embranchement Ontario et Québec du Pacifique Canadien, et de là jusqu'à la région minière dans le township de Marmora, comté de Hastings, Ontario.

Du conseil municipal de la cité de Toronto; demandant l'adoption de mesures législatives obligeant ou autorisant la cité de Toronto à obliger toutes les compagnies de télégraphes, téléphones et lumières électriques faisant affaires dans la dite cité, à enlever leurs poteaux et à faire passer leurs fils sous terre.

De James Mocklem et autres, de Chippawa; de George A. Bull et autres, du village de Niagara Falls, ci-devant Drummondville; et de Henry Pafford et autres, de la ville de Niagara; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à honorer et conserver la mémoire des hommes qui ont perdu la vie en défendant leur pays à la bataille de Lundy's Lane et à préserver l'endroit où reposent leurs restes dans le cimetière de cette localité.

De la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant la passation d'un acte l'autorisant à émettre des débetures-actions consolidées et à d'autres fins.

De F. W. Wilson et autres, producteurs de fruits, pépiniéristes et maraichers, du comté de Kent, Ont.; demandant à la Chambre d'imposer à nouveau le droit sur les fruits et les produits de pépinières enlevé l'an dernier, et d'augmenter le droit sur toutes les légumes, y compris les melons, à 30 pour cent *ad valorem*.

De Allen Lamont et autres, de la ville de Mount Forest, comté de Wellington; et de Henry Turner et autres, de la ville de Cornwall, comté de Stormont, tous de l'Ontario; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance", devienne loi, s'il est présenté.

De l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant que l'Acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

Sur motion de M. Kirkpatrick, la pétition de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, présentée ce jour, est lue et reçue.

Sur motion de M. Desjardins, le premier rapport du comité du compte-rendu officiel des Débats de la Chambre pendant la présente session, est adopté.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir:—

Par Sir John Thompson:—Bill (No 55) concernant les règles de cour relativement aux causes criminelles.

Par M. Edgar:—Bill (No 56) à l'effet de placer sur la liste des articles admis en franchise toutes marchandises dont la production peut être contrôlée par des syndicats ou coalitions.

Sir John A. Macdonald met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, sur les travaux placés sous son contrôle.

Le bill (No 2) autorisant les navires étrangers à secourir les navires naufragés ou désespérés dans les eaux canadiennes, est lu pour la seconde fois.

M. Kirkpatrick propose,—Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de MM. Kirkpatrick, Bergeron, Charlton, Cockburn, Dickey, Edgar, Holton, Labelle, Langelier (Québec), Masson, Mulock, Shanly, Patterson (Essex), Weldon (Albert) et Weldon (St-Jean).

M. Patterson (Essex) propose, comme amendement, que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé de MM. Patterson (Essex), Bowell, Boyle, Charlton, Ferguson (Welland), Kirkpatrick, Lister, Préfontaine et Tupper.

Et un débat s'ensuivant,—le dit amendement est retiré, avec le consentement de la Chambre.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée, et le bill est en conséquence, renvoyé au comité spécial sus-nommé.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que les honorables messieurs Casgrain, Dever, Girard, Gowan, Guévremont, Haythorne, Kaulbach, McClelan, McKindsey, McMillan, Macfarlane, Ogilvie, Pelletier, Perley, Powers, Read, Turner, Vidal et Wark ont été nommés pour former un comité chargé de surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session, et d'agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions.

Aussi, informant la Chambre que les honorables messieurs Almon, Baillargeon, Bellerose, Botsford, De Boucherville, Drummond, Gowan, Haythorne, Lacoste, MacInnes (Burlington), Macpherson (Sir D. L.), Miller, Odell, Poirier, Power, Ryan, Scott, Sullivan, Trudel et Wark ont été nommés pour former un comité pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en ce qui touche aux intérêts de cette Chambre, et pour agir au nom de cette Chambre comme comité mixte des deux Chambres pour la bibliothèque.

M. Patterson (Essex) propose,—Que le bill (No 7) à l'effet de donner aux navires enrégistrés dans les États-Unis des facilités en ce qui concerne les naufrages, le remorquage et le cabotage dans les eaux du Canada, soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. McCarthy.

Le bill (No 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries, est lu pour la seconde fois, et renvoyé à un comité spécial composé de MM. Burdett, Daly, Girouard, Kirkpatrick, Landry, Langelier (Québec), Madill, Mills (Bothwell), Moncrieff, Thompson (Sir John) et Weldon (St-Jean).

Le bill (No 13) à l'effet d'obliger les propriétaires d'élevateurs et de monte-charges à prendre des mesures pour prévenir les accidents, est lu pour la seconde fois, et renvoyé au comité spécial sur le bill précédent.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Jamieson,—Que, dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient de prohiber la fabrication, l'importation et la vente des liqueurs enivrantes, sauf pour des fins sacramentelles, médicales, scientifiques ou mécaniques. Que la mise en vigueur de telle prohibition et que la surveillance de telle fabrication, importation ou vente qui pourra être permise, soient exercées par le gouvernement de la Puissance par l'entremise d'officiers nommés spécialement à cet effet ;—Sur l'amendement de M. Wood (Brockville),—Que tous les mots après “mécaniques,” soient retranchés de la dite proposition, et qu'ils soient remplacés par les suivants :—“ lorsque l'opinion publique sera prête à accepter une telle mesure de prohibition et à la mettre en vigueur ” ;—Et sur le sous-amendement de M. Taylor,—Que tous les mots de l'amendement soient biffés, de même que tous les mots après “mécaniques” dans la motion principale, afin de leur substituer les suivants :—“ si, après avoir préalablement pris des votes des électeurs qualifiés du Canada, il est constaté que la majorité est favorable à une telle mesure prohibitive qui devra aussi pourvoir à indemniser les fabricants de ces liqueurs ”.

Et la question étant mise sur le sous-amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Amyot,  
Armstrong,  
Bain (*Soulanges*),  
Barnard,  
Bécharde,  
Bergeron,  
Bowell,  
Burdett,  
Cargill,  
Carpenter,  
Casey,  
Cockburn,  
Costigan,  
Coughlin,  
Coulombe,  
Couture,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,

Desjardins,  
Girouard,  
Grandbois,  
Guillet,  
Hesson,  
Hudspeth,  
Joncas,  
Labelle,  
Labrosse,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Macdonald (Sir John),  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McKay,  
Madill,  
Masson,  
Moffat,

Moncrieff,  
Montplaisir,  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Rinfret,  
Riopel,  
Roome,  
Rykert,  
Shanly,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Stevenson,  
Taylor,  
Thérien,  
Tisdale,  
Vanasse,  
Ward, et  
Wilson (*Lennox*).—58.

## CONTRE :

## Messieurs

Audet,  
Barron,  
Beausoleil,  
Bell,  
Bergin,  
Bernier,  
Boisvert,  
Borden,  
Bourassa,  
Bowman,  
Boyle,

Fiset,  
Fisher,  
Flynn,  
Foster,  
Freeman,  
Geoffrion,  
Gigault,  
Gillmor,  
Guay,  
Hale,  
Hickey,

Mills (*Annapolis*),  
Mills (*Bothwell*),  
Mulock,  
Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Platt,  
Putnam,  
Robertson,  
Rowand,  
Ste. Marie,

Brien,	Holton,	Scriver,
Bryson,	Innes,	Semple,
Cameron,	Ives,	Somerville,
Campbell,	Jamieson,	Temple,
Cartwright (Sir Richard),	Jones ( <i>Digby</i> ),	Thompson (Sir John),
Casgrain,	Kenny,	Trow,
Cochrane,	Kirk,	Turcot,
Cook,	Landry,	Waldie,
Corby,	Lang,	Wallace,
Dessaint,	Lépine,	Watson,
Dickey,	Lister,	White ( <i>Cardwell</i> ),
Dickinson,	Lovitt,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Doyon,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dupont,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	Wilson ( <i>Elgin</i> ),
Edgar,	McIntyre,	Wood ( <i>Brockville</i> ),
Edwards,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Wood ( <i>Westmoreland</i> ), et
Eisenhauer,	McMullen,	Yeo.—86.
Ellis,	Meigs,	

Et la question étant mise sur l'amendement ;

M. Mills (Bothwell) propose, comme sous-amendement, que les mots suivants soient ajoutés à la fin du dit amendement : " et que le vote des électeurs qualifiés du Canada soit pris en temps utile pour s'assurer de l'opinion du pays sur la question ."

Et la question étant mise sur le sous-amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Barron,	Guillet,	Platt,
Brien,	Innes,	Roome,
Burdett,	Labrosse,	Rowand,
Campbell,	Lang,	Semple,
Carpenter,	LaRivière,	Somerville,
Cartwright (Sir Richard),	Livingston,	Trow,
Charlton,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Waldie,
Colter,	McCulla,	Watson,
Cook,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Edwards,	McMullen,	Wilson ( <i>Elgin</i> ), et
Eisenhauer,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	Wilson ( <i>Lennox</i> ).—35
Flynn,	Moncrieff,	

CONTRE :

Messieurs

Amyot,	Doyon,	Madill,
Armstrong,	Dupont,	Masson,
Audet,	Edgar,	Meigs,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Ellis,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Fiset,	Moffat,
Baird,	Fisher,	Montplaisir,
Barnard,	Foster,	Mulock,
Beausoleil,	Freeman,	Neveux,
Bécharde,	Gauthier,	O'Brien,
Bell,	Geoffrion,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bergeron,	Gigault,	Perley,
Bergin,	Gillmor,	Perry,
Bernier,	Girouard,	Porter,
Boisvert,	Godbout,	Prior,
Borden,	Gordon,	Putnam,

Bourassa,	Grandbois,	Rinfret,
Bowell,	Guay,	Riopel,
Bowman,	Hale,	Rykert,
Boyle,	Hesson,	Ste Marie,
Bryson,	Hickey,	Scriver,
Cameron,	Holton,	Shanly,
Cargill,	Hudspeth,	Skinner,
Casey,	Ives,	Small,
Casgrain,	Jamieson,	Smith (Sir Donald),
Chisholm,	Joncas,	Smith (Ontario),
Cimon,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Sproule,
Cochrane,	Kenny,	Stevenson,
Cockburn,	Kirk,	Taylor,
Colby,	Labelle,	Temple,
Corby,	Landry,	Thérien,
Costigan,	Langevin (Sir Hector),	Thompson (Sir John),
Coughlin,	Laurie,	Tisdale,
Coulombe,	Lépine,	Turcot,
Daly,	Lister,	Vanasse,
Daoust,	Lovitt,	Wallace,
Davin,	Macdonald (Sir John),	Ward,
Davis,	McCarthy,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Dawson,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Wilmot,
Denison,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Desjardins,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	Wood ( <i>Brockville</i> ),
Dessaint,	McKay,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ), et
Dickey,	McKeen,	Yeo.—128.
Dickinson,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	

Et la question étant mise de nouveau sur l'amendement ;

M. Moncrieff propose, comme sous-amendement,—Que tous les mots de l'amendement, et tous les mots après " Que " dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants : " considérant que le résultat des votes récemment pris sous l'autorité de l'Acte de Tempérance a été favorable à l'abrogation de l'Acte ; et considérant que les électeurs de quelques comtés du Canada peuvent être en faveur d'un mode de licence pour la vente du cidre, des vins légers et de la bière seulement, et qu'en même temps ils pourraient n'être pas en faveur de l'adoption de la seconde partie de l'acte dans son entier ;

Dans l'opinion de cette Chambre, le dit acte devrait être amendé de telle sorte que en consultant l'électorat sous l'autorité de l'acte, soit pour son adoption ou son rappel, il soit loisible aux électeurs de voter dans l'un des sens suivants :—1<sup>o</sup> en faveur de l'acte ; 2<sup>o</sup> en faveur de l'acte, mais en exemptant de son opération le cidre, les vins légers et la bière ; 3<sup>o</sup> contre l'acte.

Et objection étant faite au sous-amendement,—il est déclaré hors d'ordre par l'Orateur suppléant pour la raison qu'il ne se rattache pas au sujet de la question soumise à la Chambre.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est adopté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Amyot,	Denison,	McKay,
Armstrong,	Desjardins,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),
Audet,	Dessaint,	Madill,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Doyon,	Masson,
Barnard,	Dupont,	Moffat,
Bécharde,	Fiset,	Montplaisir,
Bell,	Foster,	Perley,

Bergeron,	Gauthier,	Porter,
Bergin,	Gigault,	Putnam,
Bernier,	Girouard,	Rinfret,
Bowell,	Godbout,	Riopel,
Bowman,	Gordon,	Rykert,
Bryson,	Grandbois,	Semple,
Burdett,	Guay,	Shanly,
Campbell,	Guillet,	Skinner,
Cargill,	Hesson,	Small,
Carpenter,	Hickey,	Smith (Sir Donald),
Casey,	Hudspeth,	Smith (Ontario),
Casgrain,	Innes,	Sproule,
Chisholm,	Ives,	Taylor,
Cimon,	Joncas,	Temple,
Cochrane,	Kenny,	Thérien,
Cockburn,	Labelle,	Thompson (Sir John),
Corby,	Labrosse,	Tisdale,
Costigan,	Langevin (Sir Hector),	Trow,
Coughlin,	La Rivière,	Vanasse,
Coulombe,	Laurie,	Ward,
Curran,	Macdonald (Sir John),	White (Cardwell),
Daly,	McCarthy,	White (Renfrew),
Daoust,	McCulla,	Wilmot,
Davin,	McDonald (Victoria),	Wilson (Argenteuil),
Davis,	McDougald (Pictou),	Wood (Brockville), et
Dawson,	McDougall (Cap-Breton),	Wood (Westmoreland).—99.

## CONTRE :

## Messieurs

Bain (Wentworth),	Freeman,	Mulock,
Baird,	Geoffrion,	Neveux,
Barron,	Gillmor,	O'Brien,
Beausoleil,	Hale,	Paterson (Brant),
Boisvert,	Holton,	Perry,
Borden,	Jamieson,	Platt,
Bourassa,	Jones (Digby),	Robertson,
Boyle,	Kirk,	Roome,
Brien,	Landry,	Rowand,
Cameron,	Lang,	Ste. Marie,
Cartwright (Sir Richard),	Lépine,	Sriver,
Colter,	Lister,	Somerville,
Cook,	Lovitt,	Stevenson,
Dickey,	Macdonald (Huron),	Turcot,
Dickinson,	McKeen,	Waldie,
Edgar,	McMillan (Huron),	Watson,
Edwards,	McMullen,	Wilson (Elgin),
Eisenhauer,	Meigs,	Wilson (Lennox), et
Ellis,	Mills (Annapolis),	Yeo.—59.
Fisher,	Monterieff,	

Et la question étant mise sur la motion principale ainsi amendée,—elle est adoptée, sur division.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Fiset*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelles sont les personnes qui ont soumissionné pour les réparations que le gouvernement fait faire actuellement au quai de Rimouski? Quel est le montant de chaque soumission? Quel est le soumissionnaire qui a obtenu le contrat?

*M. Amyot*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Elections Fédérales contestées."

*M. McMullen*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le coût total du chemin de fer d'embranchement de St. Charles, y compris les gares, remises à marchandises et autres constructions, jusqu'au 1er janvier, 1889?

2. Quelle est la longueur de la ligne?

*M. McMullen*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel est le coût total du chemin de fer d'embranchement de Pictou, y compris les gares, remises à marchandises et autres stations, jusqu'au 1er janvier, 1889?

*M. McDonald* (Victoria)—Lundi prochain—COMITÉ SPÉCIAL composé de MM. Amyot, Bryson, Godbout, Perley, Mills (Annapolis), Thérien, Weldon (Albert), Langelier (Montmorency), McCarthy, Edwards et de l'auteur de la motion, pour s'enquérir d'une nouvelle formule de bulletin pour les élections fédérales, brevetée le 17 janvier, 1889, par MM. Durocher et Chabot, d'Ottawa.

*M. Trow*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes soumissions reçues pour la construction du canal du Sault Ste Marie et des documents qui les accompagnent, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance rapports et ordres en conseil s'y rattachant.

*M. Trow*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes soumissions reçues par le département des Chemins de fer et Canaux en septembre et octobre, 1888, pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil sur le même sujet, depuis que les dites soumissions ont été reçues.

*M. McMullen*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des dernières soumissions et de tous papiers, lettres, documents et contrat pour la construction du canal du Sault Ste Marie.

*M. Bowell*—Mardi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte des Douanes et l'Acte qui l'amende et de prescrire,—(a) que l'entrée de marchandises en Canada, par voie de terre autre que par chemin de fer, sera prohibée durant le cours de la nuit et les jours de fêtes statutaires, à moins qu'il ne soit exercé un contrôle convenable; (b) que le bureau des douanes et les évaluateurs fédéraux seront autorisés à reviser l'évaluation des évaluateurs des ports douaniers; (c) que, dans chaque cas, la valeur imposable comprendra les frais de transport et d'expédition et qu'elle sera celle de la quantité importée; (d) que cette valeur comprendra tout droit de royauté, affermage ou charge au sujet de droits exclusifs ou de limites territoriales; (e) que les marchandises entrées en entrepôt seront entreposées sans délai; (f) que des renseignements seront exigibles relativement aux marchandises passant en transit en Canada, pour objets de statistiques et autres; (g) que la manière de constater la date de l'exportation de toute place hors du Canada, sera définie; (h) que les deniers déposés aux lieu et place d'articles introduits en fraude et sujets à la saisie seront traités de même manière que si tels articles avaient été saisis.

*M. Holton*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous permis spéciaux ou licences pour la vente des liqueurs ou boissons enivrantes dans les Territoires du Nord-Ouest, délivrés par le lieutenant-gouverneur, ou autre personne autorisée, au cours de l'année expirée le 31 décembre, 1888.

*M. Mitchell*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous papiers et correspondance au sujet d'une réclamation de MM. A. et J. Adams pour pertes subies par le naufrage de leur navire "Carrier Dove" qui a été perdu par suite du changement de position des lumières à Crapaud Harbor, sans que le public en ait été prévenu.

*M. Colter*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Combien a coûté le bureau de poste de Cayuga jusqu'à présent? A qui ont été faits les divers paiements, et quel est le montant de ces paiements?

*M. Colter*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Qui a rempli les fonctions de surintendant des travaux lors de la construction du bureau de poste de Cayuga, et quelle rémunération a été donnée ou promise au dit surintendant ou inspecteur par le gouvernement?

*M. Colter*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelles sommes d'argent ont été payées par le gouvernement à W. A. Webster, chacune des années fiscales 1887 et 1888 et depuis le 1er juillet, 1888? Et pour quels services a-t-il ainsi été payé?

*M. Colter*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant toutes les ventes de terres des Sauvages faites sur la rive ouest de la Grande Rivière dans le village de Cayuga, dans le comté de Haldimand. Aussi, copie de toutes instructions données aux évaluateurs des dites terres, des rapports des dits évaluateurs, et de toute correspondance et papiers y relatifs.

NO. 16.

OTTAWA, JEUDI, 21 FÉVRIER, 1889

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENFOAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 17.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, VENDREDI, 22 FÉVRIER 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Vingt-sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Samuel Berriman et autres, du township de Stamford; de M. J. Dalton et autres, tous du comté de Welland; de M. Felan et autres, du comté de Halton; de John J. Bowman et autres, de Ancaster; de G. W. Cline et autres, du township de Grimsby, tous du comté de Wentworth; de William Chalmers et autres, du township de Sherbrooke; de William Edie et autres, du township de Cayuga-Sud, tous du comté de Mock; de F. G. Stewart et autres, du township de Grantham; de James Hiscott et autres, du township de Niagara; de D. D. E. Potter et autres, du comté de Lincoln, tous producteurs de fruits et maraichers, de l'Ontario; et de F. G. Dunbar et autres, du village de Shelburne, comté de Dufferin, Ontario; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

De A. B. Greenwood et autres, du comté de Welland; de Alexander McCleary et autres, du comté de Halton; de John Atkin et autres, du comté de Lambton; de Thomas Barnes et autres, de la cité de Hamilton; de A. D. Lee et autres; de C. J. Carpenter et autres; de F. B. Henry et autres; de C. W. F. Carpenter et autres; de W. H. Brooking et autres, tous du comté de Wentworth; de W. A. Hunsberry et autres; de Archibald Wilson et autres; de L. Pier et autres, du township de Grantham; de Andrew Wood et autres, du township de Niagara; de W. D. Kitchen et autres; et de Robert D. Cole et autres, du comté de Lincoln, tous producteurs de fruits et maraichers de l'Ontario; demandant à la Chambre d'imposer à nouveau le droit sur les fruits et les produits de pépinières enlevé l'an dernier, et d'augmenter le droit sur toutes les légumes, y compris les melons, à 30 pour cent *ad valorem*.

De Charles Morrow et autres; se plaignant que les fabricants de bois et autres causent des obstructions dans la rivière Trent, et priant la Chambre d'adopter des mesures pour les faire enlever.

De William Johnston et autres, de la ville de Durham, comté de Grey; de W. G. Murphy et autres, de la ville de Mitchell, comté de Perth, tous de l'Ontario; et de Allen Wilkinson et autres, de Rock Island, et autres, du township de Stanstead, Québec; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance", devienne loi, s'il est présenté.

De l'honorable Francis Clemow, sénateur, et autres; demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest au Lac-des-Bois.

De l'Assemblée de District, No 236, Chevaliers du Travail, Uxbridge; et de l'Union des Cigariers, No 140, Ste-Catherine, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De l'Assemblée Locale, No 156, Chevaliers du Travail; de l'Union des ouvriers-constructeurs; de l'Assemblée Locale, No 9,437, des fabricants de haches; de l'Union No 4, des Briquetiers et Maçons; de l'Union des Barbiers; de l'Union des Cigariers, No 140; de l'Union des Charpentiers de Navires; et du Conseil des Métiers et du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée de District, No 236, Chevaliers du Travail, Uxbridge; et de l'Assemblée Locale, No 5,933, Chevaliers du Travail, Merriton, tous de l'Ontario; demandant que l'Acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De l'Assemblée Locale, No 156, Chevaliers du Travail; de l'Union des ouvriers-constructeurs; de l'Assemblée Locale, No 9,437, des fabricants de haches; de l'Union No 4, des Briquetiers et Maçons; de l'Union des Barbiers; de l'Union des Cigariers, No 140; de l'Union des Charpentiers de Navires; et du Conseil des Métiers et du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée de District, No 236, Chevaliers du Travail, Uxbridge; de l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; et de l'Assemblée Locale, No 5,933, Chevaliers du Travail, Merriton; tous de l'Ontario; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De la Cie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord; demandant certains amendements à sa charte.

De l'Assemblée Locale, No 156, Chevaliers du Travail; de l'Union des ouvriers-constructeurs; de l'Assemblée Locale, No 9,437, des fabricants de haches; de l'Union des Barbiers; de l'Union des Cigariers, No 140; de l'Union des Charpentiers de Navires; et de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 4, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; de l'Assemblée Locale, No 5,933, Chevaliers du Travail, Merriton; et de l'Assemblée de District, No 236, Chevaliers du Travail, Uxbridge, tous de l'Ontario; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De l'Assemblée Locale, No 156, Chevaliers du Travail; de l'Union des ouvriers-constructeurs; de l'Assemblée Locale, No 9,437, des fabricants de haches; de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 4; de l'Union des Barbiers; de l'Union des Cigariers, No 140; de l'Union des Charpentiers de Navires; et du Conseil des Métiers et du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; de l'Assemblée de District, No 236, Chevaliers du Travail, Uxbridge; et de l'Assemblée Locale, No 5,933, Chevaliers du Travail, Merriton, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

Du presbytère de Hamilton, de l'église presbytérienne du Canada représentant les fidèles des comtés de Halton, Wentworth, Lincoln, Welland, Haldimand, Norfolk et Brant; demandant que l'ordre autorisant le trafic sur le canal Welland, le dimanche, soit rescindé.

De l'Assemblée Locale, No 156, Chevaliers du Travail; de l'Union des ouvriers-constructeurs; de l'Assemblée Locale, No 9,437; des fabricants de haches; de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 4; de l'Union des Barbiers; de l'Union des Cigariers, No 140; de l'Union des Charpentiers de Navires; et du Conseil des Métiers et du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée Locale, No 5,933, Chevaliers du Travail, Merriton; et de l'Assemblée de District, No 236, Chevaliers du Travail, Uxbridge, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De l'Assemblée Locale, No 156, Chevaliers du Travail; de l'Union des ouvriers-constructeurs; de l'Assemblée Locale, No 9,437, des fabricants de haches; de l'Union des Briquetiers et Maçons, No 4; de l'Union des Barbiers; de l'Union des Charpentiers de Navires; de l'Union des Cigariers, No 140; et du Conseil des Métiers et du Travail, tous de Ste-Catherine; de l'Assemblée de District, No 236; Chevaliers du Travail, Uxbridge; de l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; et de l'Assemblée Locale, No 5,933, Chevaliers du Travail, Merriton, tous de l'Ontario; demandant la passation d'un acte choisissant un jour à être appelé "jour du travail," comme jour de fête nationale à l'avantage des travailleurs de la Puissance.

De Russel Dourett et autres, de Portland et autres lieux ; démontrant la nécessité d'élargir et améliorer le canal Rideau de manière à en permettre la navigation aux bâtiments d'un fort tonnage, et priant la Chambre de prendre en considération l'importance d'une étude sérieuse et d'un rapport élaboré à ce sujet.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De Thomas Horsefield Carman et autres, de Winnipeg ; demandant une charte sous le nom de " Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est " ; —du conseil municipal de la cité de Winnipeg, Manitoba ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à utiliser le pouvoir d'eau et améliorer la navigation de l'Assiniboine ; —de la Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec ; demandant la passation d'un acte ratifiant le transport d'un certain lopin de terre à la Cie dite " The Land Security Company " ; —de la Cie du chemin de fer de Jonction du St-Laurent et de l'Atlantique ; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et la terminaison de ses travaux ; —de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à émettre des obligations ou débetures pour l'acquisition de navires devant faire le trafic en rapport avec sa ligne ; —de la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud ; demandant la passation d'un acte continuant les pouvoirs qui lui sont donnés par sa charte ; —et de la Cie du chemin de fer Atlantique et du Nord-Ouest ; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et pour autres fins.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés relativement aux pétitions qui suivent, et il constate qu'ils n'ont pas été publiés pendant le temps voulu ; mais comme ce temps sera pleinement expiré avant qu'aucune action puisse être prise sur les bills par le comité devant lequel ils seront renvoyés, le comité recommande que les avis soient jugés suffisants :—De la Cie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique Canadien ; demandant la passation d'un acte étendant le délai fixé pour le commencement et la terminaison de sa ligne, et à d'autres fins ; —de la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke ; demandant la passation d'un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et de ses embranchements, et à d'autres fins ; —de John Graham et autres ; demandant une charte sous le nom de Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba ; —de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien ; demandant la passation d'un acte l'autorisant à émettre des débetures-actions consolidées et à d'autres fins ; —et de la Cie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique, pour une charte.

Quant à la pétition de la Cie de prêt et d'agence de Londres et du Canada, — demandant la passation d'un acte prolongeant de cinq à dix ans le temps durant lequel elle pourra posséder tous biens-fonds obtenus en paiement de dettes, l'avis mentionne simplement que demande sera faite par la Cie pour un acte modifiant la clause 6 de sa charte en substituant le mot " dix " au mot " cinq " dans la 9e ligne de la dite clause. Comme votre comité est d'opinion qu'un avis ainsi rédigé n'est pas conforme à l'esprit et à l'intention de la 51e règle qui requiert que la nature et l'objet de la demande soit clairement et nettement définis dans l'avis, il recommande que cet avis ne soit pas jugé suffisant.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain, savoir :—

Par M. Guillet :—Bill (No 57) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Par M. Bowman :—Bill (No 58) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien.

Par M. Sutherland :—Bill (No 59) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Par M. Kirkpatrick :—Bill (No 60) concernant les navires à vapeur à être employés en rapport avec le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Par M. La Rivière :—Bill (No 61) constituant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Par M. Watson :—Bill (No 62) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Et,—Bill (No 63) autorisant la cité de Winnipeg à utiliser le pouvoir d'eau de la rivière Assiniboine.

Par M. Hall :—Bill (No 64) concernant la Cie du chemin de fer de jonction du St Laurent et de l'Atlantique.

Et,—Bill (No 65) concernant la Cie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest.

Par M. Small :—Bill (No 66) ratifiant un échange de terrain entre la Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la Cie de Garantie des Terres.

Par M. Ross :—Bill (No 67) constituant en corporation la Cie de pouvoir d'eau de l'Assiniboine

Par M. Kirkpatrick :—Bill (No 68) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Et,—Bill (No 69) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Sur motion de M. Colby, la pétition de William Abbott et autres,—demandant une charte sous le nom de Cie d'hyperphosphate du Canada,—présentée ce jour, est lue et reçue.

Sur motion de M. White (Renfrew), la pétition de William Murray, marchand, et autres, de la ville de Pembroke,—demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer Union,—présentée ce jour, est lue et reçue.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, M. Prior est substitué à M. Baker dans le comité spécial des Débats de la Chambre; et M. Ferguson (Welland) à M. Colby dans le comité des Comptes Publics; M. McCulla est ajouté au comité d'Agriculture et de Colonisation; M. Bryson, au comité des Privilèges et Elections; et M. Edwards, au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## VII.—LÉGISLATION—(Fin.)

### Chambre des Communes.

35 Appointements de l'Orateur suppléant.....	2,000 00
36 Appointements, d'après l'estimation du greffier. ....	70,050 00
37 Dépenses de comités, commis surnuméraires de la session, etc.....	13,200 00
38 Dépenses imprévues .....	21,250 00
39 Publication des <i>Débats</i> , Chambre des Communes. (L'autorisation est par le présent donnée de payer à même ce crédit les sommes d'argent qui seront nécessaires pour payer aux membres du service civil qu'il faudra employer pour remplir les fonctions de secrétaires des sténographes des débats de la Chambre des Communes pendant la présente session, nonobstant les dispositions à ce contraires dans l'acte du Service Civil).....	40,000 00
40 Appointements et dépenses imprévues, d'après l'estimation du sergent-d'armes.....	33,882 50
41 Acte du cens électoral :—Impression des listes des électeurs.....	10,000 00

	Appointements des employés de la bibliothèque.....	16,860 00
	Crédit pour la bibliothèque du Parlement.....	10,000 00
	Achat d'ouvrages sur l'Amérique.....	1,000 00
42	Dépenses imprévues de la bibliothèque.....	2,500 00
	Reliure de journaux, etc.....	2,000 00
	Préparation et réimpression du catalogue de la bibliothèque de l'Amérique (à voter de nouveau)....	2,500 00
43	Impressions, reliure et distribution des lois.....	6,000 00
44	Impressions, papier à imprimer et reliure.....	75,000 00

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil, et le quitte, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de l'art. 19 du règlement.)

M. Shanly propose,— Que le bill (No. 14) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta soit maintenant lu la troisième fois.

M. Watson propose, comme amendement,— Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin d'insérer une clause prescrivant que le tarif maximum pour le charbon transporté sur les routes de la compagnie n'excèdera pas un centin par tonne et par mille.

Et objection étant faite au dit amendement parce que vingt-quatre heures d'avis n'a pas été donné comme l'exige la règle 67;

M. l'Orateur décide "Que l'objection est fondée et que l'amendement ne peut être proposé."

L'attention de l'Orateur étant appelée sur le fait que l'heure consacrée aux bills privés est expirée ;

*Le comité des Subsidés reprend le cours de ses délibérations.*

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

#### VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

45	Pour soin des archives.....	6,000 00
46	Pour faire face aux dépenses se rattachant au <i>Patent Record</i> .....	8,000 00
47	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle.....	4,000 00
48	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la statistique sanitaire	10,000 00
49	Mise de fonds pour l'établissement et l'entretien de stations agromomiques.....	70,000 00
50	Subvention aux sociétés d'agriculture dans les Territoires du Nord-Ouest.....	10,000 00
51	Recensement et statistiques y compris les préparatifs préliminaires pour le recensement de 1891.....	15,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, lundi prochain.

La Chambre s'ajourne alors.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Skinner*—En comité général sur le Bill (No. 26) Acte modifiant l'Acte concernant les certificats des capitaines et seconds de navires, chap. 73 des Statuts Révisés,—Que les mots “ et la côte occidentale de l'Amérique du Sud ” soient ajoutés au paragraphe 3, après le mot “ Antilles.”

*M. Choquette*—Mardi prochain—ADRESSE—Copie de toute requête, lettre, document, au sujet de la nomination de M. A. R. McDonald comme surintendant du chemin de fer Intercolonial pour la section de Ste Flavie à Campbellton.

*M. Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le département des Travaux Publics a-t-il reçu une pétition demandant un brise-lames à Summerside, I. P.-E. ? Dans ce cas, le ministre des Travaux Publics se propose-t-il d'ordonner immédiatement de faire une étude des travaux projetés ?

*M. Watson*—Lors de la troisième lecture du Bill (No. 14) Acte constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta,—Que le dit bill soit renvoyé en comité général afin d'insérer une clause prescrivant que le tarif maximum pour le charbon transporté sur les lignes de la Cie n'excèdera pas un centin par tonne et par mille.

*M. Costigan*—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Acte concernant l'inspection du bois de construction et de service.”

No. 17.

OTTAWA, VENDREDI, 22 FÉVRIER 1889

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SÉNÉCAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 18.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 25 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Seize pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De David Plewes et autres, de Brantford et autres lieux, de M. M. Bennett et Lockerbie et autres, de Spencerville et autres lieux; de R. S. Hodgins et autres, de Lucan et autres lieux; de S. A. Lazier et autres, de Belleville; de Charles H. Lusk, M. D., et autres, de Oakville et autres lieux; de E. A. Robertson et autres, de Oakville et autres lieux; de D. Chappell et autres, de Trafalgar et autres lieux; de Charles Krentziger et autres, de Heidelberg et autres lieux; de D. Clark et autres, de Ayr; de T. S. Graham et autres, de Bradford et autres lieux; de la Todd Milling Co. et autres, de Galt et autres lieux; de James Norris et autres, de Ste. Catherines et autres lieux; de John Douglas, préfet, comté de Bruce, et autres, de Tara et autres lieux; de A. Ramage et autres, de Chesley et autres lieux; de J. A. Brown et autres, de Souris; de W. M. Alexander et autres, de Brandon et autres lieux; de W. Stuart et autres, de Mitchell; de Wilmot D. Matthews et autres, de Toronto et autres lieux; de M. M. A. M. Ogilvie et Cie, et autres, de Montréal; de M. M. William Snider et Cie, et autres, de Waterloo et autres lieux; de M. M. Neil McCahill et Cie, et autres, de Forest et autres lieux; de M. M. Wheeler et frères, et autres, de Cataract et autres lieux; de M. M. Hay et frères, et autres, de Listowell et autres lieux; de James Wells et autres, de Orangeville et autres lieux; et de M. M. Archibald, Fisher et fils, et autres, de Paisley et autres lieux; priant la Chambre de prendre en considération l'opportunité de faire certains changements dans les droits actuellement imposés sur le blé et la farine.

De Robert Clarke et autres, du comté de Carleton et autres lieux; de Robert H. Preston, M. D., M. P. P., et autres, de Newboro et autres lieux; du Bureau de Commerce de la cité d'Ottawa; de A. Lindsay et autres, de Manotick, comté de Carleton; et de George E. Kidd et autres, de Burritt's Rapids; démontrant la nécessité d'élargir et améliorer le canal Rideau de manière à en permettre la navigation aux bâtiments d'un fort tonnage, et priant la Chambre de prendre en considération l'importance d'une étude sérieuse et d'un rapport élaboré à ce sujet.

Du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal; et de la Chambre de Commerce d'Ottawa; demandant que le bill actuellement devant le parlement pour constituer la Cie d'Estacades d'Ottawa et Montréal, ne devienne pas loi.

De Joseph Pollard et autres, de la ville de Mitchell, comté de Perth; de Thomas Adams, D. C. L., et autres, du village de Lennoxville, comté de Sherbrooke; de Lewis Schonfeldt et autres, du village de Hespeler, comté de Waterloo; de James Hamer et autres, de la cité de Guelph, comté de Wellington; et de George A. Proctor et autres.

de la ville de Sarnia, comté de Lambton; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance", devienne loi, s'il est présenté.

De J. Kenny et autres, du township de Toronto; et de Amos Rittenhouse et autres, du township de Dunn, comté de Monek, tous producteurs de fruits et maraichers de l'Ontario; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

De MM. Peter Paint et fils, et autres, de Port Hawkesbury, N.-E., demandant la passation d'un acte obligeant tous les marchands de charbon de la dite province de recevoir et approvisionner, à leurs quais, tous les vapeurs et voiliers (sauf les charbonniers et les paquebots-poste) dans l'ordre régulier de leur arrivée au port.

De James Worthington et autres; demandant une charte sous le nom de Cie des Minerais du Canada.

De la Cie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba; demandant la passation d'un acte par le parlement du Canada, la constituant en corporation sous le nom précité.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande respectueusement que son quorum soit réduit à neuf membres.

Votre comité soumet aussi la résolution suivante:—

Résolu,—Que le Sénat ayant nommé dix-neuf sénateurs pour faire partie du comité mixte des Impressions, il est opportun d'en faire rapport, avec recommandation que la Chambre nomme deux membres additionnels pour la représenter dans le comité.

Sur motion de M. Macdowall, la requête de D. F. Burk et autres, présentée ce jour,—demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre leur pétition pour la passation d'un Acte les constituant en corporation sous le nom de Cie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et Occidental, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue, et elle est référée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Riopel, la requête de Alexander Ferguson, avocat, présentée ce jour,—demandant la permission de soumettre à la Chambre une pétition pour la passation d'un Acte à l'effet de constituer une compagnie pour construire une voie ferrée à partir de Trois-Rivières en suivant une direction ouest jusqu'à quelque point sur la limite occidentale de la province de Québec, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue, et référée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Cockburn, la partie du cinquième rapport du comité des Ordres Permanents relative à la pétition de la Cie de prêt et d'agence de Londres et du Canada, est référée au dit comité pour plus ample considération.

M. Amyot présente un bill (No 70) modifiant l'Acte des Elections Fédérales Contestées,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre reprend en considération la motion de M. Shanly pour la troisième lecture du bill (No 14) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Et la question étant mise sur la dite motion;

M. Watson propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de l'amender en insérant une clause fixant le taux maximum pour le transport du charbon sur les lignes de la compagnie.

Et la question étant mise sur le dit amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :

## POUR :

## Messieurs

Amyot,  
Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Borden,  
Bourassa,  
Bowman,  
Brien,  
Burdett,  
Casey,  
Casgrain,  
Charlton,  
Choquette,  
Colter,  
Daly,  
Davin,  
Edgar,  
Eisenhauer,

Ellis,  
Fiset,  
Flynn,  
Gillmor,  
Holton,  
Innes,  
Kirk,  
Landerkin,  
Laurier,  
Lister,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McIntyre,  
McMillan (*Huron*),  
McMullen,  
Mills (*Bothwell*),  
Mulock,

Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Platt,  
Robertson,  
Rowand,  
Ste. Marie,  
Scriver,  
Semple,  
Somerville,  
Trow,  
Turcot,  
Watson,  
Weldon (*St.-Jean*),  
Wilson (*Elgin*), et  
Yeo.—49.

## CONTRE :

## Messieurs

Archibald,  
Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Baird,  
Barnard,  
Bell,  
Bergeron,  
Bergin,  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Brown,  
Bryson,  
Burns,  
Cameron,  
Cargill,  
Carling,  
Carpenter,  
Caron (Sir Adolphe),  
Chisholm,  
Cimon,  
Cockburn,  
Colby,  
Costigan,  
Curran,  
Daoust,  
Davis,  
Dawson,  
Desaulniers,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dickinson,  
Ferguson (*Renfrew*),

Foster,  
Freeman,  
Geoffrion,  
Gigault,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hale,  
Hall,  
Hesson,  
Hudspeth,  
Jamieson,  
Joncas,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Kirkpatrick,  
Labelle,  
Landry,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Laurie,  
Lépine,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
Mackenzie,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),  
McKay,  
McKeen,  
McMillan (*Vaudreuil*),

McNeill,  
Madill,  
Mara,  
Marshall,  
Mills (*Annapolis*),  
Moffat,  
O'Brien,  
Perley,  
Putnam,  
Riopel,  
Robillard,  
Roome,  
Rykert,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Taylor,  
Temple,  
Thérien,  
Thompson (Sir John),  
Tisdale,  
Tupper,  
Wallace,  
Ward,  
Weldon (*Albert*),  
White (*Cardwell*),  
White (*Renfrew*),  
Wilmot,  
Wilson (*Lennox*),  
Wood (*Westmoreland*) et  
Wright.—97.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée, et le bill est, en conséquence, lu pour la troisième fois et passé.

Le bill (No 15) concernant la Cie du chemin de fer de Kootenay et Athabasca, est lu pour la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 33) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer du comté de Prescott et changeant le nom de la Cie en celui de "Cie du chemin de fer des Comtés du Centre."

Bill (No 36) constituant en corporation la Cie du Pont de l'Île Ste-Hélène.

Bill (No 39) concernant la Cie du chemin de fer Central de Hamilton.

Bill (No 40) concernant la Cie du chemin de fer du lac Nipissingue à la Baie de James et pour changer son nom en celui de "Cie du chemin de fer du Nipissingue à la Baie de James."

Bill (No 41) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana.

Bill (No 43) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York.

Bill (No 45) pour faire revivre et amender les actes concernant la Cie de levée et chemin de fer de St-Gabriel.

Bill (No 47) à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Bill (No 51) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Bill (No 52) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Lac Seul.

*Comité des Banques et du Commerce :—*

Bill (No 42) à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la Cie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'Ontario.

*Comité des Bills Privés :—*

Bill (No 44) constituant en corporation la Société Congrégationnelle des Missions Étrangères du Canada.

Bill (No 46) modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 71) intitulé : "Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales.

Bill (No 72) intitulé : "Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques."—(Sur motion de Sir John Thompson, les dits bills sont lus pour la première fois. —Seconde lecture, demain.)

Sir John Thompson dépose sur le bureau,—Copie des diverses soumissions reçues pour approvisionnements du pénitencier de Manitoba pendant l'exercice 1887-88, avec la correspondance qui s'y rapporte.

Les adresses à Son Excellence et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :

Par M. Lépine :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant :

1. Quels sont les ports du Dominion dans lesquels le gouvernement collecte le *hospital due* sur les navires.
2. Quel est le montant qui a été collecté dans chacun de ces ports durant la saison dernière.

3. Combien de matelots ont été soignés dans chacun de ces ports, durant la sai-on dernière.

4. Combien le gouvernement a payé aux hôpitaux de chacun de ces ports pour la saison dernière.

Par M. Colter :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant quelles sommes d'argent ont été payées par le gouvernement à W. A. Webster au cours de chacune des années financières 1887 et 1888 et depuis le 1er juillet, 1888, spécifiant les services pour lesquels il a été rémunéré.

Par Sir Richard Cartwright :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant les édifices publics érigés en divers endroits du Canada depuis le 1er juillet 1867 au 1er janvier 1889, donnant la date du premier crédit voté pour ces édifices, la localité où ils se trouvent et le coût total jusqu'à la date du 1er janvier, 1889.

Par M. Mills (Bothwell) :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant la date à laquelle M. l'Orateur a reçu le certificat des juges dans chacune des causes d'élections pour les districts électoraux suivants, savoir : Halton, Shelburne, Northumberland (Est), Haldimand, Joliette, Cumberland et Kent, la date du mandat de l'Orateur et la date du bref pour nouvelle élection.

Par M. Bergin, —Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée avec le département des Chemins de fer et Canaux au sujet de la rupture récente du canal de Cornwall, et de tous plans et projets faits par des ingénieurs civils et autres pour prévenir le retour de tels accidents, ainsi que le rapport de John Page, ingénieur en chef des canaux, sur ce sujet.

Par M. Langelier (Montmorency) :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée entre les deux gouvernements ou aucun de leurs membres au sujet des frontières nord des deux provinces d'Ontario et de Québec.

Et, —Ordre de la Chambre—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu des lois de 1887.

Et, —Adresse—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi du barreau de 1886, dans lequel le bâtonnier général de la province a préséance sur tous les autres avocats.

Et, —Adresse—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement aux lots de grève dans la province de Québec.

Et, —Adresse—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi des magistrats.

Et, —Adresse—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi concernant la conversion de la dette.

Par M. Casoy :—Ordre de la Chambre—Etat donnant les bureaux de poste et de douane, dans les cités et les villes de moins de 20,000 âmes, construits ou en cours de construction aux frais du public, avec la date de la construction, le coût jusqu'à date, les revenus perçus durant la dernière année financière, et la population de la cité ou ville, dans chaque cas.

Par M. Davin :—Ordre de la Chambre—Etat donnant le nombre de déserteurs de la police à cheval du Nord-Ouest pendant les dix ans expirés le 31 décembre, 1888, et le nombre total de la force dans chacune des années à partir du 31 décembre, 1878, jusqu'à la date correspondante en 1888; le nombre de personnes employées pour recruter dans chacune des dix années expirées le 31 décembre, 1888, et le coût de tel recrutement.

Par M. McMullen :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant les sommes payées pour travaux ou matériaux fournis pour ouvrir ou améliorer les voies publiques ou les rues dans la cité d'Ottawa, entre le 1er juillet, 1888, et le 1er janvier, 1889; les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées, le montant payé et pour quel genre de travaux; les noms de toutes personnes en charge de ces travaux à titre d'inspecteurs ou surintendants, et le salaire de chacune, par jour ou par mois.

Par M. Charlton :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant,—

1° le chiffre total des dépenses et des deniers payés jusqu'au 1er janvier, 1889, pour la préparation, la publication et l'achèvement des listes de votation, sous l'auto-

rité de l'Acte du Cens Electoral en vigueur lors de la dernière élection générale, et donnant,—

- (a) le montant total payé pour l'impression.
- (b) " " aux officiers-reviseurs.
- (c) " " " aux commis et huissiers.
- (d) " " payé pour toutes autres dépenses relatives à la préparation, publication et achèvement des dites listes.

(e) les réclamations contre le gouvernement se rapportant à la préparation des listes non encore réglées.

2° les dépenses encourues à la date du 1er février, 1889, en rapport avec la préparation des secondes listes de voteurs, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, et indiquant,—

- (a) le coût total du caractère employé ou à être employé pour composer les listes.
- (b) le montant payé pour la composition des listes.
- (c) le coût du papier et de l'impression pour préparer les listes.
- (d) le coût ou loyer du matériel employé à la préparation des dites listes, jusqu'à la date ci-dessus.

(e) le montant de toutes les autres dépenses encourues au sujet de la préparation des dites listes, jusqu'au 1er février, 1889.

Par M. Turcot :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance concernant l'octroi du contrat de la malle entre la station de Bécancour et Ste-Julie de Somerset, et entre Inverness et Ste-Julie de Somerset, accordé vers le mois d'avril 1888. Aussi toutes les soumissions s'y rattachant.

Par M. Brien :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant,—

1. Le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée du Canada, chaque année, depuis le 1er janvier, 1867, au 1er janvier, 1889, leurs diverses professions, et le nombre dans chaque profession.

2. Le nombre de ceux qui se sont fixés en Canada et de ceux qui se sont rendus aux Etats-Unis, chaque année.

3. Le nombre de ceux qui se sont rapportés aux divers bureaux d'immigration, chaque année, durant la même période.

4. Le montant dépensé annuellement pour fins d'immigration.

Par M. Colter :—Ordre de la Chambre—Copie de la preuve et de tous papiers et correspondance concernant les engagements pris par le gouvernement de construire ou d'aider à construire un pont sur la Grande Rivière, au village de York, dans le comté de Haldimand.

Par M. Weldon (St-Jean) :—Ordre de la Chambre—Etat donnant le montant des droits d'exportation perçus ou payés sur les billots et autres bois, en 1888, spécifiant à quels bureaux de douanes ce droit a été payé, et les montants respectifs payés à chaque bureau.

Et,—Ordre de la Chambre—Copie du rapport de Henry F. Perley, écr., sur le havre de St-Jean, N. B., et sur les améliorations qu'il a recommandées.

Par M. Charlton :—Ordre de la Chambre—Etat donnant le montant des droits perçus sur les paniers et boîtes contenant des fruits admis en franchise, depuis le 1er mai 1888.

Par M. Bergeron :—Ordre de la Chambre—Copie du rapport de l'ingénieur Crawford, en 1877-78, et de tous rapports subséquents sur le canal de Beauharnois ; aussi, copie des rapports d'ingénieurs sur la rive nord du St. Laurent entre les lacs St. François et St. Louis ; aussi, copie des résolutions, lettres, etc., de la Chambre de Commerce, corporation ou simples particuliers au sujet de tels travaux.

Par M. Fiset :—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance, rapport, etc., échangés entre les officiers de l'Intercolonial et M. Louis Fortin, de St. Octave de Métis, au sujet d'un cheval tué par les chars en octobre 1888.

Par M. Rykert :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance avec le département des Chemins de fer et Canaux concernant l'ouverture des canaux canadiens pour le trafic du dimanche. Aussi, état du nombre de vapeurs et navires qui ont passé à travers les divers canaux depuis la date de leur ouverture jusqu'à la

clôture de la navigation, en 1888, et copie de toutes instructions adressées aux surintendants des divers canaux.

Et,—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports des ingénieurs et autres officiers employés par le département des Chemins de fer et Canaux au sujet des pouvoirs d'eau sur le nouveau canal Welland.

Par M. McMullen :—Ordre de la Chambre—Copie des diverses soumissions et de tous papiers, lettres, documents et contrat pour la construction du canal du Sault Ste-Marie.

Par M. Colter :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant toutes les ventes de terres des Sauvages faites sur la rivière ouest de la Grande-Rivière dans le village de Cayuga, dans le comté de Haldimand. Aussi, copie de toutes instructions données aux évaluateurs des dites terres, des rapports des dits évaluateurs et de toute correspondance et papiers y relatifs.

M. Fiset propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis pour copie du rapport de l'enquête et de la correspondance échangée entre le gouvernement et M. Noël Fortin, de la paroisse de St. Fabien, au sujet de l'accident qu'il lui est arrivé sur l'Intercolonial en avril 1887.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Amyot propose,—Qu'il soit voté une adresse demandant,—

1° Copie de la correspondance officielle échangée entre le gouvernement et le commandant du 9<sup>e</sup> bataillon, Voltigeurs de Québec, pendant la campagne du Nord-Ouest de 1885 et concernant icelle ;

2° Copie des divers rapports fournis au gouvernement et aux autorités militaires par le général Strange concernant la part qu'il a prise dans la campagne du Nord-Ouest en 1885, ainsi que la division de la force sous son commandement ;

3° Copie du rapport fourni au général Strange par le commandant du 9<sup>e</sup> bataillon des Voltigeurs de Québec sur les opérations du dit 9<sup>e</sup> bataillon pendant la dite campagne.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Costigan*—Mercredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'assimiler et amender les lois en vigueur dans les différentes provinces au sujet de l'inspection, du choix et du mesurage du bois de construction et de service, et de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra autoriser le paiement d'une somme n'excédant pas dix piastres par jour, pour chaque jour de service utile, et ne dépassant pas en totalité trois cents piastres, chaque année, à chaque examinateur des inspecteurs de bois, et d'un salaire annuel n'excédant pas deux mille piastres à chaque inspecteur en chef de bois ;—Que chaque fabricant de bois de construction ou de service versera à la Couronne un honoraire d'enregistrement de deux piastres, si le chiffre de sa production annuelle est moindre qu'un million de pieds, mesure de planche, et de dix piastres, lorsque sa production sera plus considérable, et de plus, un cinquième de centin par chaque mille pieds, mesure de planche, de bois fabriqué par lui, à l'exclusion du bois carré, et un dixième de centin par chaque tonne de quarante pieds cubes de bois carré fabriqué par lui ;—Et, que pour ce qui concerne les provinces de l'Ontario et de Québec, le Gouverneur en Conseil pourra, à même les sommes ainsi versées et tous deniers votés par le parlement, accorder une annuité n'excédant pas deux cents piastres, dans chaque cas, aux inspecteurs-mesureurs qui reçoivent actuellement une semblable annuité, ou qui ne sont pas commis inspecteurs et du service desquels on se sera dispensé.

*M. Perry*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant la date à laquelle le steamer "Stanly" a commencé ses voyages entre Charlottetown, I.P.-E., et Pictou, N.-E. ; la date de son premier voyage entre Georgetown, I.P.-E., et Pictou ; le nombre de voyages faits, le nombre de passagers, le montant de fret transporté et le montant perçu pour fret et passagers jusqu'à date.

*M. Turcot*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant total payé pour honoraires, frais, émoluments, déboursés ou autrement, depuis le 1er janvier 1885, aux sociétés légales suivantes :

1. MM. Larue, Angers et Casgrain ;
2. MM. Larue, Angers, Casgrain et Hamel ;
3. MM. Larue, Casgrain, Angers et Hamel ;
4. MM. Casgrain et Angers ;
5. MM. Casgrain, Angers et Lavery ; et Thos. Chas. Casgrain, écr.

*M. Desaulniers*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes recommandations, correspondances au sujet de la nomination du maître de poste actuel de St. Guillaume, P. Q. Aussi, copie de lettres recommandant M. Girouard et de celles recommandant M. Adélarde Maher à la position de maître de poste de la dite municipalité.

*M. Choquette*—Mercredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—Qu'il serait juste et opportun qu'une indemnité fût accordée à MM. A. E. Poirier, Rémi Tremblay et Ernest Tremblay, démis l'an dernier de leurs fonctions de traducteur des débats.

*M. Welsh*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Pendant la dernière saison, a-t-il été fait une étude au sujet du brise-lames de Belle Creek, I.P.-E. ? Si oui, quel était l'ingénieur, et à quel chiffre a-t-il évalué le coût des travaux ?

**M. Lister**—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres et correspondance échangées entre **M. Sullivan**, ci-devant maître de poste à Sarnia, et le gouvernement, et entre le premier et l'inspecteur des postes à London; aussi, copie de toutes lettres et rapports échangés entre le dit inspecteur et le gouvernement au sujet de la somme de \$40 remise en dépôt au dit inspecteur par le dit Sullivan et dont ce dernier réclame le remboursement.

**M. Weldon** (Albert)—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte à l'effet d'étendre les prescriptions de l'Acte d'extradition."

**M. Ferguson** (Welland)—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient que le gouvernement prenne, aussitôt que possible, des mesures de nature à honorer et perpétuer le souvenir des hommes qui ont perdu la vie en défendant leur patrie à la bataille de Lundy's Lane et à préserver l'endroit où reposent leurs cendres dans le cimetière militaire de Niagara Falls, conformément à la conclusion des pétitions présentées à cette Chambre durant la présente session.

**M. Mulock**—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant total de scrip du Nord-Ouest actuellement en circulation, soit pour volontaires, colonisation, Métis, police ou tout autre objet que ce soit ?

**M. Mills** (Bothwell)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il pris quelque décision au sujet d'une pétition, en date du 25 août 1887, transmise par les Métis de Bresaylor pour compensation de pertes subies durant la révolte du Nord-Ouest? Une indemnité a-t-elle été payée à Charles Bremner pour du bétail qu'il dit avoir été tué et pour des fourrures qu'il prétend lui avoir été enlevées? Des mesures ont-elles été prises pour recouvrer la valeur de ses fourrures des personnes accusées de les avoir enlevées?

**M. Perry**—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il destitué **M. Achille Jobin**, contre-maître des travaux de mines dans le havre Cascumpec, I.P.E.? Dans ce cas, pour quel motif a-t-il perdu son emploi? A-t-on nommé un autre contre-maître? Si oui, qui a été nommé? **John P. Brennan**, de Alberton, a-t-il été nommé assistant contre-maître?

**M. Bain** (Wentworth)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel est le fermier de la traverse entre New Edimbourg et la Pointe Gatineau? Quel est le prix de l'affermage, par année? Doit-il des arrérages, et combien? Des arrérages sont-ils encore dûs par le ci-devant fermier, **C. H. Chabot**, qui avait l'affermage de 1881 à 1885? Dans ce cas, quel en est le montant?

**M. Dickinson**—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant les sociétés de bienveillance."

**M. Edgar**—En comité général sur le bill (No 11) "Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce"—Que les clauses suivantes soient ajoutées au dit bill:—

Chaque fois qu'un droit d'importation est imposé par la loi sur des effets, marchandises, denrées, produits fabriqués ou autres qui sont fabriqués ou produits en Canada pour une valeur de plus de deux cent mille piastres, et que plus de quatre-vingt pour cent de la valeur totale de la quantité fabriquée ou produite en Canada sont fabriqués ou produits par des personnes, sociétés ou corporations qui sont parties à quelque convention, coalition ou syndicat formé dans le but de réglementer ou contrôler la production ou le prix de ces effets, marchandises, denrées ou produits seront, tant que durera ou existera cette convention ou coalition, ou ce syndicat, admis en Canada francs de droits de douane.

Afin de décider si des effets, marchandises, denrées ou produits doivent être admis en franchise en vertu de l'article précédent, le Conseil du Trésor devra, lorsque le ministre des Finances sera informé de l'existence de quelque convention,

coalition ou syndicat de ce genre, s'enquérir des faits qui s'y rapportent, après avoir donné avis public du jour et du lieu de l'enquête; et le Conseil du Trésor sera, pour les fins du présent acte, revêtu des mêmes pouvoirs, pour contraindre les témoins à comparaître et à rendre témoignage, que ceux dont est revêtue toute cour d'archives dans les causes civiles.

Si cette enquête dévoile que des effets, marchandises, denrées ou produits tombent sous les dispositions du présent acte, le Gouverneur en conseil devra, par une proclamation, ordonner qu'ils soient admis en Canada francs de droits de douane.

Lorsque la convention, la coalition ou le syndicat ci-dessus visés cesseront d'exister, le Gouverneur en conseil, sur le rapport du Conseil du Trésor à cet effet, en donnera avis par proclamation; et de ce moment les droits d'ailleurs imposés par la loi seront perçus sur ces effets, marchandises, denrées ou produits.

*M. Weldon* (St. Jean)—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant la Cour Suprême".

*M. Weldon* (St. Jean)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—La balance des deniers accordés à la Cie du chemin de fer d'Albert a-t-elle été payée; ou combien d'argent a été payé en acompte depuis le 1er juillet, 1887, et à qui?

*M. Weldon* (St. Jean)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quels capitaines des croiseurs du gouvernement ont été autorisés à déclarer à l'entrée et à la sortie des navires de pêche américains, ou autres, au cours de l'année 1887? Combien de navires ont fait leur déclaration à l'entrée et à la sortie en vertu de telle autorisation, et par qui la déclaration a-t-elle été faite?

*M. Mc Mullen*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelle est la longueur totale du chemin de fer d'embranchement de Pictou, depuis son raccordement avec l'Intercolonial jusqu'à son terminus à Pictou?

*M. McMillan* (Huron)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé des dépenses faites au sujet de la Ferme Expérimentale du 1er juillet, 1888, au 1er janvier, 1889. Aussi, relevé du coût total de la dite ferme jusqu'au 1er janvier, 1889.

*M. Edgar*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant d'intérêt est échu sur les quinze millions de piastres d'obligations du chemin de fer du Pacifique Canadien, autorisées en 1888? La compagnie a-t-elle payé intégralement cet intérêt, ou bien le gouvernement a-t-il dû en payer un certain montant par suite de sa garantie de 3½ pour cent? Et, si c'est le cas, quel est ce montant, quand est-il échu et et quand a-t-il été payé?

*Sir John A. Macdonald*—Vendredi prochain—Que les mesures du gouvernement auront la priorité, tous les jeudis, pendant la présente session, après les interpellations, à dater de jeudi le 7 mars prochain, inclusivement.

## AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont été, ce jour, affichés pour être pris en considération, lundi prochain, le 4 mars, ou après, savoir :—

### *Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 33) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer du comté de Prescott et changeant le nom de la Cie en celui de "Cie du chemin de fer des Comtés du Centre."

Bill (No 36) constituant en corporation la Cie du Pont de l'Île Ste-Hélène.

Bill (No 39) concernant la Cie du chemin de fer Central de Hamilton.

Bill (No 40) concernant la Cie du chemin de fer du lac Nipissingue à la baie de James et pour changer son nom en celui de "Cie du chemin de fer du Nipissingue à la baie de James."

Bill (No 41) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana.

Bill (No 43) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York.

Bill (No 45) pour faire revivre et amender les actes concernant la Cie de levée et chemin de fer de St-Gabriel.

Bill (No 47) à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Bill (No 51) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Bill (No 52) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du lac Seul.

### *Comité des Banques et du Commerce :—*

Bill (No 42) à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la Cie d'assurance mutuelle sur la vie, de l'Ontario.

### *Comité des Bills Privés :—*

Bill (No 44) constituant en corporation la Société Congrégationnelle des Missions Étrangères du Canada.

Bill (No 46) modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston.

---

**No. 18.**

---

OTTAWA, LUNDI, 25 FÉVRIER 1889

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SÉNÉCAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 19.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MARDI, 26 FÉVRIER 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Trente-six pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill (No 19) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Assiniboïa, Edmonton et Unjiga.

Bill (No 21) concernant la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Prince-Edouard ; et changeant le nom de la dite Cie en celui de " Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard."

Bill (No 31) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim Rouge ; et

Bill (No 35) concernant la Cie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux pétitions suivantes, savoir :—De l'honorable Francis Clemow, sénateur, et autres ; demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest au Lac-des-Bois ;—de la Cie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba ; demandant la passation d'un acte par le parlement du Canada, la constituant en corporation sous le nom précité.

Quant aux pétitions du Dr. Oronhyatchka et autres, officiers et membres de l'Ordre Indépendant des Forestiers ; demandant une charte sous le nom de Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers ;—de la Corporation de la cité de Toronto ; demandant la passation d'un acte obligeant toutes les compagnies de télégraphes et de téléphones de placer leurs fils sous terre ; et de la Cie du chemin de fer Union ; demandant une charte, votre comité constate que bien que les avis aient paru dans le nombre voulu de journaux, ils n'ont pas été publiés pendant le temps requis ; mais comme ce temps sera pleinement expiré avant qu'aucune action puisse être prise sur les bills par le comité devant lequel ils seront renvoyés, le comité recommande que les avis soient jugés suffisants.

Conformément à l'Ordre de la Chambre, en date d'hier, renvoyant pour plus ample considération la partie du cinquième rapport de ce comité qui a trait à la pétition de la Cie de prêt et d'agence de Londres et du Canada (limitée), votre comité a pris de nouveau la dite pétition en considération ; et bien que le comité soit encore d'opinion que des avis ainsi libellés ne sont pas conformes aux prescriptions

de la règle, cependant, comme les promoteurs ont donné de nouvelles preuves, à la satisfaction du comité, que dans ce cas particulier, aucuns droits ou intérêts ne seront affectés par suite de l'irrégularité de l'avis, le comité recommande que l'avis donné soit jugé suffisant.

Votre comité a aussi examiné les requêtes de la Cie du chemin de fer des Trois-Rivières et de la Cie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et Occidentale,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre leurs pétitions pour la passation d'un acte les constituant en corporation, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés,—et les raisons données par chacune pour n'avoir pas présenté leurs pétitions dans le délai prescrit, sont suffisantes pour justifier le comité de recommander que la permission nécessaire soit accordée dans chaque cas.

Votre comité a aussi examiné les pétitions de la Cie canadienne d'hyperphosphates et de la Cie des mines du Canada, demandant une charte, et il constate qu'aucuns avis n'ont été publiés dans les deux cas, mais comme les mesures projetées, si elles deviennent lois, ne viendront en conflit avec aucuns droits existants, mais qu'elles tendront à ouvrir et développer la région dans laquelle se feront les opérations de ces compagnies, le comité recommande que la règle 51 soit suspendue dans chaque cas.

Quant à la pétition de la Cie du pont de la baie de Quinté, demandant la passation d'un acte modifiant sa charte, votre comité constate qu'aucun avis n'a été publié; mais comme les amendements demandés sont devenus nécessaires par suite d'ambiguïté d'expressions dans la charte, le comité est d'opinion que cette demande n'est pas de nature à requérir la publication des avis ordinaires.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Cie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord, demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, et il trouve qu'aucun avis n'a été publié dans le district de la Saskatchewan ou dans la province de la Colombie Anglaise, à travers lesquels la Cie est autorisée en vertu de sa charte à construire son réseau, et qu'il n'a pas non plus été publié d'avis en français dans la province du Manitoba; mais comme l'avis a été publié en anglais dans la cité de Winnipeg pendant le temps requis, et qu'aucun intérêt ne paraît devoir être affecté par la mesure projetée, le comité recommande que la règle 51 soit suspendue dans ce cas.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

19. Rapport des bibliothécaires conjoints de la bibliothèque pour l'année 1888. (*Dans les documents de la session*).

27. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre, 1888, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. (*Dans les documents de la session*).

40. Réponse à Ordre du 8 courant,—Etat indiquant les montants reçus à compte de l'emprunt récemment négocié, avec un relevé des sommes (formant partie des dits montants) déposées dans les banques canadiennes ou autres, depuis le 20 juin, 1888, et le taux de l'intérêt payable pour les dites sommes. (*Pour distribution*).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

22a. Réponse à Ordre du 9 avril, 1888,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer de la Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin.

22b. Réponse à Ordre du 9 avril 1888,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la Cie du chemin de fer Central du Nord-Ouest, ou en aide à la construction du dit chemin.

22c. Réponse à Ordre du 9 avril 1888,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest, ou tout octroi de terres à la dite compagnie, ou pour aider à la construction de tout ou partie du dit chemin.

23. Réponse à Ordre du 16 avril 1888,—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant la construction d'un port de refuge à Wellington, lac Ontario.

24. Réponse à Ordre du 16 avril 1888,—Etat donnant toutes soumissions reçues par le gouvernement pour fourniture de charbon durant la dernière année civile, les noms des adjudicataires et le prix, par tonne, dans tous les contrats pour charbon accordés par le gouvernement, pendant la dernière année civile.

25. Réponse à Adresse du 30 avril 1888,—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie pratiquée sur F. O. Vallerand, à Québec.

25a. Réponse à Adresse du 30 avril, 1888,—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports, papiers et documents se rapportant à la saisie de diamants et autres pierres précieuses pratiquée à Québec sur le nommé David Lévi, et à l'annulation de la dite saisie.

26. Relevé des mandats du Gouverneur-Général émis depuis la dernière session du parlement, et des dépenses y relatives, aux termes de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'audition, clause 32, paragraphe (2).

28. Relevé des diverses dépenses imprévues du 1er juillet 1888 au 31 janvier 1889, sous l'autorité de l'acte 51 Vic., chap. 1.

29. Rapport du Commissaire concernant la police fédérale, en conformité du chap. 184, clause 5, des Statuts Révisés du Canada.

31. Liste des officiers publics qui ont reçu des commissions conformément aux dispositions du chap. 19 des Statuts Révisés du Canada, en 1838.

32. Réponse à Ordre du 6 courant,—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1883, au 1er février 1889, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887, au 1er février 1833.

33. Réponse à Ordre du 6 courant,—Copie de tous papiers et documents adressés au gouvernement par le Bureau des Examineurs, concernant l'examen récent des candidats à la charge d'inspecteur de peaux crues et de cuirs pour la cité de Montréal.

34. Copie de l'ordre en conseil établissant certaines règles, conformément aux dispositions du chapitre 121 des Statuts Révisés du Canada, au sujet des Banques d'Épargne du gouvernement.

35. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrés dans le département du Secrétaire d'Etat, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

37. Réponse à Ordre du 8 courant,—Etat indiquant,—

1° Le plein montant des frais judiciaires et autres payés dans la cause "The St. Catharines' Milling and Lumbering Company vs. The Queen," depuis le commencement du procès jusqu'au 1er janvier 1889.

2° La personne ou les personnes auxquelles ils ont été payés, les montants payés et la date des paiements.

38. Réponse à Ordre du 6 courant,—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*; des exportations et importations, du 1er juillet 1888 au 1er février 1889, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, avec un état comparatif sur le même sujet, du 1er juillet 1887 au 1er janvier 1888.

39. Réponse à Ordre du 8 courant,—Etat donnant la quantité de blé et de farine exportés des Etats-Unis en Canada, pour la consommation, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1888, ainsi que la quantité de farine restant en entrepôt, en Canada, à la même date.

Sur motion de M. Rykert, le comité des Comptes Publics est autorisé à employer un sténographe pour prendre les témoignages en rapport avec les dépenses de la milice.

Sur motion de M. Macdowall, la pétition de D. F. Burk et autres,—demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et Occidental,—présentée ce jour, est lue et reçue.

Sur motion de M. Bergin, le premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement, est adopté.

Sur motion de M. Small, la requête de J. Stewart Tupper, avocat de la cité de Winnipeg, présentée ce jour,—demandant qu'il lui soit permis de mettre devant la Chambre une pétition demandant la passation d'un acte constituant une compagnie pour construire une voie ferrée de Moosejaw, dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'à Edmonton, *via* Battleford, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue et référée au comité des Ordres Permanents.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir:—

Par M. Davis:—Bill (No 73) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois.

Par M. Jamieson:—Bill (No 74) constituant en corporation la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers.

Par M. Corby:—Bill (No 75) concernant la Cie du Pont de la Baie de Quinté.

Par M. Daly:—Bill (No 76) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Pacifique-Nord et du Manitoba.

Par M. Coekburn:—Bill (No 77) modifiant de nouveau l'acte constituant en corporation la Cie de Prêt et d'Agence de Londres et du Canada (limitée).

Par M. Small:—Bill (No 78) concernant les fils des compagnies de téléphone, de télégraphe et de lumière électrique dans la cité de Toronto.

Par M. White (Renfrew):—Bill (No 79) constituant en corporation la Cie du chemin de fer Union.

Par M. Kirkpatrick:—Bill (No 80) constituant en corporation la Cie des Mines du Canada.

Et,—Bill (No 81) constituant en corporation la Cie Canadienne d'hyperphosphates.

Sur motion de M. Kirkpatrick, la requête de John W. Bell, présentée ce jour,—demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour la passation d'un acte confirmant une convention intervenue entre la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec et la Cie du chemin de fer de Pembroke et la corporation de la cité de Kingston, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue et référée au comité des Ordres Permanents.

Sir John A. Macdonald remet un message de Son Excellence le Gouverneur Général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

STANLEY DE PRESTON.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je vous remercie de la loyale adresse que vous avez adoptée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la session, et je me repose avec confiance sur l'assurance que vous m'y donnez de considérer avec une attention pleine et entière les mesures qui vous ont été soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 21 février 1889.

---

Sir John A. Macdonald présente la réponse suivante :—

Réponse à l'Ordre du jour, —Copies de toutes requêtes, correspondances, rapports, etc., documents de toutes sortes concernant l'octroi de subsides par le gouvernement fédéral à la ligne du chemin de fer Grand Oriental devant s'étendre de Montréal à Lévis.

M. Foster propose, —Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsides.

M. Laurier propose comme amendement, que tous les mots après "Que" dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants:—"vû que le Sénat des Etats-Unis a rejeté le traité de Washington de 1888, et qu'il existe malheureusement un manque d'entente regrettable entre le Canada et les Etats-Unis sur la question des pêcheries et du commerce, cette Chambre est d'opinion que des mesures devraient être prises bientôt, par le gouvernement du Canada, pour régler d'une manière satisfaisante les points en litige et assurer une liberté complète dans les relations commerciales des deux pays; et que, dans les conventions à intervenir pour atteindre cet objet, le Canada devrait être représenté directement par un chargé d'affaires nommé par le gouvernement;

Que, dans l'intervalle, et en vue de favoriser le bon succès des négociations et de donner la preuve évidente du sincère désir du Canada de voir régner la bonne entente et d'écartier tous les sujets possibles de désaccord, cette Chambre est d'opinion que le *modus vivendi* proposé de la part du gouvernement britannique au gouvernement des Etats-Unis relativement aux pêcheries, devrait être continué pendant la prochaine saison de pêche."

Et un débat s'ensuivant, —il est ajourné, sur motion de M. Macdonald (Huron).

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur*

---

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Perry*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous les comptes détaillés, avec pièces justificatives, au sujet des réparations faites au dragueur "Prince-Edouard," du 1er janvier, 1888, jusqu'à date.

*M. Choquette*—Vendredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il serait opportun de vendre le chemin de fer Intercolonial.

*M. Gauthier*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il eu un rapport d'ingénieurs sur les travaux du chemin de fer de la Compagnie du Grand Nord, comprenant cette partie depuis les villages de New-Glasgow et Ste Sophie, dans le comté de Terrebonne, traversant la paroisse de St. Lin, dans le comté de L'Assomption ? Si oui, quelle est la conclusion de ce rapport ? Et le gouvernement a-t-il fait des déboursés à raison de ces travaux, et quel est le montant de ces déboursés, s'il en a été fait ?

*M. Edwards*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quand le rapport de l'ingénieur qui a fait l'examen de la rivière Ottawa, entre Ottawa et Grenville, sur l'effet causé par le bran de scie et les déchets de bois rejetés par les scieries, sera-t-il produit ?

*M. Landerkin*—Vendredi prochain—ADRESSE—

1o Copie de toutes soumissions pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops, en septembre et octobre derniers, et de toute correspondance, ordres en conseil et rapports à ce sujet, ainsi que les quantités sur lesquelles ont été basées les dites soumissions.

2o Copie de toutes soumissions pour la construction du canal du Sault Ste Marie et de tous les documents accompagnant ces soumissions ; les quantités sur lesquelles elles ont été basées, et copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil s'y rapportant.

*M. Langelier* (Montmorency)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il remplacé feu Louis Bilodeau et Honoré Plamondon, autrefois évaluateurs (Appraisers) à la douane de Québec ? Et si oui, par quelles personnes ?

Les personnes qui ont remplacé les dits Louis Bilodeau et Honoré Plamondon comme tels évaluateurs ont-elles un salaire en rapport avec l'importance de cette position ?

*M. Langelier* (Montmorency)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les salaires payés aux évaluateurs (Appraisers) de la douane, dans les cités de Montréal et de Toronto ?

*M. Langelier* (Montmorency)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Y a-t-il à la douane de Québec des évaluateurs (Appraisers) pour les épiceries et les marchandises sèches ? Si oui, quels sont-ils ?

*M. Langelier* (Montmorency)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement est-il informé qu'il existe à la douane de Québec, depuis cinq ou six ans, plusieurs vacances qui n'ont pas été remplies et que le haut commerce de Québec souffre beaucoup du fait que le gouvernement n'a pas rempli ces vacances ?

*M. Langelier* (Montmorency)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Combien y a-t-il d'évaluateurs (Appraisers) à la douane de Québec, quels sont leurs noms et quels salaires reçoivent-ils respectivement ?



---

**No. 19.**

---

OTTAWA, MARDI, 26 FÉVRIER 1889

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SENÉCAL**, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 20.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MERCREDI, 27 FÉVRIER 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Trente-huit pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Charles R. Hunt et autres; de William Hendrie et autres; et de F. T. W. Rouston et autres, tous de la cité de Hamilton; de Charles C. Small et autres; et de J. Knox Leslie et autres, tous de la cité de Toronto; de G. H. Luscombe et autres, du comté de Norfolk, tous de l'Ontario; et de W. P. Leach et autres, de la cité de Montréal; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi afin de prévenir la cruauté envers les animaux, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De George Field et autres, des townships de Goodwood et Uxbridge; de D. H. Russell et autres, du township de Reach et autres lieux, tous du comté de l'Ontario; de Richard Guthrey et autres, de la cité de Toronto; de Joseph I. Redmond et autres, du comté de Leeds, tous de l'Ontario; et de Louis Beaulieu et autres, de la cité et district de Montréal, tous producteurs de fruits et maraichers; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

Du président et des officiers du comité exécutif de la Société pour prévenir la cruauté envers les animaux du Nouveau-Brunswick; et de F. W. Fearman et autres, de la cité de Hamilton, Ontario; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

De R. W. Shepherd, président de la Cie de navigation de la rivière d'Ottawa, et autres, de la cité de Montréal; demandant que le bill actuellement devant le parlement pour constituer la Cie d'Estacades d'Ottawa et Montréal, ne devienne pas loi.

De MM. J. et P. R. Howard et autres, de Hagersville et autres lieux; de A. Groves et autres, de Fergus et autres lieux; et de MM. Hunt et frères, et autres, de London et autres lieux, tous de l'Ontario; priant la Chambre de prendre en considération l'opportunité de faire certains changements dans les droits actuellement imposés sur le blé et la farine.

De R. W. Greer et autres, de la cité de London; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance," devienne loi, s'il est présenté.

M. Hall, du comité des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité, rapportant les bills suivants avec des amendements, savoir :—

Bill (No 24) constituant en corporation la Cie d'Assurance sur la vie, de la Puissance.

Bill (No 25) modifiant l'acte constituant légalement la "Cie d'inspection et d'assurance des bouilloires, du Canada."

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les requêtes de J. Stewart Tupper, de la part de la Cie du chemin de fer de Moose Jaw, Edmonton et Battleford,— et de John W. Bell, de la part des Cies de chemins de fer de Napanee, Tamworth et Québec et de Kingston et Pembroke, demandant l'autorisation de présenter une pétition pour bill privé, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter de telles pétitions ; et les raisons alléguées justifient le comité de recommander que l'autorisation soit accordée dans chaque cas.

Votre comité a examiné les avis donnés au sujet de la pétition de la Cie du chemin de fer de l'Ontario, Manitoba et Occidental, demandant une charte, et il constate qu'ils ont paru pendant le temps voulu ; mais comme aucun avis n'a été publié à l'ouest de Winnipeg, le comité recommande que les avis soient jugés suffisants, mais seulement pour une ligne ferrée entre Port Arthur et Winnipeg.

Sur motion de M. Bergin, le second rapport du comité mixte des Impressions est adopté.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, vendredi prochain, savoir :—

Par M. Bergin :—Bill (No 82) modifiant l'acte à l'effet de constituer en corporation la Cie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord.

Par M. Macdowall :—Bill (No 83) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de l'Ontario, Manitoba et Occidental.

Sur motion de M. Macdowall, la pétition de J. T. Simpson et autres,—demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer de Moose Jaw, Battleford et Edmonton, présentée ce jour,—est lue et reçue.

Sur motion de M. Kirkpatrick, la pétition de la Cie du chemin de fer de Kingston et Pembroke et la pétition de la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec,—demandant la passation d'un acte confirmant un certain arrangement conclu entre les dites compagnies et la corporation de la cité de Kingston,—présentées ce jour, sont lues et reçues.

Sur motion de M. Landry, la requête de C. N. Skinner, M. P., présentée ce jour,—demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte sous le nom de Cie de chemin de fer et de traverse de l'île du Prince-Edouard et du Continent, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés, est lue et reçue, et référée au comité des Ordres Permanents.

M. Dewdney soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport annuel du département de l'Intérieur, pour 1888.

Sur motion de M. Bowell, MM. Hickey et Ellis sont ajoutés au comité mixte des Impressions du Parlement ; et il est ordonné d'envoyer un message au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

M. Bowell soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport annuel du département d'Imprimerie et de Papeterie publiques du Canada, pour l'exercice expirant le 30 juin 1888.

M. Weldon (Albert) présente un bill (No 84) à l'effet d'étendre les prescriptions de l'acte d'extradition,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sir John A. Macdonald soumet à la Chambre,—Liste des actionnaires des Banques chartées du Canada, au 31 décembre 1888.

M. Davin propose qu'il soit voté une adresse, demandant copie de tous mémoires adressés au gouvernement par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest qui a siégé récemment à Régina.

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

*(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)*

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 19) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmunton et Unjiga.

Bill (No 31) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim Rouge.

Bill (No 35) concernant la Cie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

Le bill (No 21) concernant la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Prince Edouard ; et changeant le nom de la dite Cie en celui de " Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard," est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 57) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Bill (No 58) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien.

Bill (No 59) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Bill (No 60) concernant les navires à vapeur à être employés en rapport avec le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 61) constituant la Compagnie de chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Bill (No 62) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Bill (No 63) autorisant la cité de Winnipeg à utiliser le pouvoir d'eau de la rivière Assiniboine.

Bill (No 64) concernant la Cie du chemin de fer de jonction du St-Laurent et de l'Atlantique.

Bill (No 65) concernant la Cie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest.

Bill (No 67) constituant en corporation la Cie de pouvoir d'eau de l'Assiniboine.

Bill (No 68) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

*Comité des Banques et du Commerce :—*

Bill (No 48) à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Compagnie de prêt et de débentures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions.

La Chambre se forme en comité général sur le bill (No 3) à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux, et de modifier le chap. 172 des Statuts Revisés du Canada, intitulé : " Acte concernant la cruauté envers les animaux," et après avoir siégé quelque temps, le comité se lève, sans faire de rapport.

---

Le bill (No 9) modifiant l'acte des chemins de fer, est lu pour la seconde fois, et renvoyé au comité spécial sur les bills (Nos 13 et 16),—et le nom de M. Cook est ajouté au dit comité.

M. Ellis propose,—Que le bill (No 18) autorisant l'imposition d'une taxe sur les salaires ou revenus des personnes au service du Canada, soit maintenant lu la seconde fois.

Objection étant faite par le député de Lincoln, pour la raison que toute mesure imposant une charge sur le peuple ou aucune de ses classes devrait originer en comité général, et ne devrait émaner, constitutionnellement, que du gouvernement ;

M. l'Orateur décide : “ que l'objection est bien fondée et que la Chambre ne peut procéder plus loin avec le bill.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Barron*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il vendu l'île Fitz William ou Horse Island, dans la Baie Georgienne? Si oui, quand et à qui? Quelle était, à l'époque de la vente, l'étendue de l'île en superficie, et la quantité de bois de pin qu'elle contenait? Quel prix a été payé pour l'île? En vertu de quelle autorité le gouvernement du Canada s'est-il arrogé le droit de vendre l'île?

*M. Wilson (Elgin)*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement du Canada a-t-il vendu l'île Sultane, dans le lac des Bois? Si oui, en vertu de quelle autorité le gouvernement s'est-il arrogé le droit d'opérer cette vente? A qui la vente a-t-elle été faite, quand a-t-elle été faite, et pour quelle somme?

*M. Davin*—En comité général sur le bill (No. 19) Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmunton et Unjiga,—Proposera d'insérer après le mot "Saskatchewan", dans la ligne 6 de la clause 3, les mots "arrêtant à Battleford."

*M. Davin*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le chapitre 179 des Statuts Révisés, concernant les cautionnements."

*Sir John Thompson*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'acte concernant les droits d'auteur."

*M. Barron*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie du bill de la province de Québec 51-52 Vic., chap. 13, intitulé: "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," du rapport fait le 16 janvier dernier, ou à toute autre date, à Son Excellence le Gouverneur-Général au sujet de ce bill, et de tous ordres en conseil, rapports, opinions et autres papiers faisant connaître si le gouvernement a pris le dit bill en considération et à quelle conclusion il en est arrivé à ce sujet; aussi, copie de toute correspondance échangée au sujet du dit bill entre les autorités fédérales et le gouvernement de la province de Québec, ou toute personne ou personnes quelconques, et de toutes pétitions ou représentations écrites adressées au gouvernement pour ou contre la sanction du dit acte, ainsi que la date à laquelle le dit bill a été reçu et approuvé par le gouvernement.

*M. Charlton*—Vendredi prochain—COMITÉ SPÉCIAL composé de MM. Patterson (Essex), White (Renfrew), Mills (Bothwell), McMullen, Weldon (Albert), Bryson et de l'auteur de la motion, pour s'enquérir,—

1° de l'étendue alarmante de l'émigration vers les Etats-Unis des Canadiens de naissance et des colons de naissance étrangère;

2° des causes principales de cette émigration;

3° des meilleurs moyens à prendre pour contrôler les influences qui ont jusqu'à présent causé cette émigration et pour diminuer la perte sérieuse qui en résulte au point de vue du nombre de la population et de nos ressources.

*M. Charlton*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement du Canada est-il entré en arrangement avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet de la fixation de la frontière entre les territoires du Canada et le territoire de l'Alaska? Si de semblables arrangements ont été faits, quand et de quelle manière les travaux de délimitation seront-ils faits? S'il n'existe pas de semblables arrangements entre les deux gouvernements, des négociations sont-elles en voie afin d'en arriver à un mode de procéder à cette délimitation?

*M. Ste. Marie*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le montant reçu par la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien sur la vente des obligations hypothécaires de \$15,000,000 que l'Acte 51 Vic., chap. 32 autorisait la compagnie à émettre; les paiements fait par la dite Cie à même le produit de cette vente, et à qui, et pour quel objet.

*M. Platt*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il disposé par vente, location, affermage ou autrement, des casernes de la Tête-de-Pont, à Kingston, Ontario? Est-ce l'intention du gouvernement de disposer des dites casernes, comme il est dit ci-dessus, durant la présente année? A quel usage sert actuellement la dite propriété?

*M. Platt*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le ministre de la Justice, ou toute autre personne agissant comme procureur général du Canada, a-t-il nommé, ou donné instruction à un avocat de donner son aide aux autorités locales dans les causes pour manœuvres frauduleuses instruites à Pictou le 6 janvier, 1888? A quelle suggestion ou recommandation cet avocat a-t-il été nommé? Quelle était cette personne et quels honoraires a-t-elle reçus pour ses services?

*M. Platt*—Vendredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'abolir les droits de douane sur tous les fils et ficelles employés dans la fabrication des filets servant à la pêche du poisson blanc et du hareng dans les eaux intérieures du Canada, et de placer ces articles sur la liste des marchandises en franchise.

*M. Cameron*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'établir cette année un bureau de douane à West Bay, Inverness, N.-E.?

*M. Cameron*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'indemniser de la perte de leurs vêtements, etc., le capitaine et les ouvriers employés sur le dragueur "Cap Breton" qui s'est perdu dans le détroit de Northumberland au cours d'une tempête dans l'automne de 1887?

*M. Doyon*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de permettre aux Sauvages de Caughnawaga, dans le comté de Laprairie, de faire soit une élection de conseillers, soit une élection de chefs, suivant les dispositions de l'Acte d'avancement des Sauvages? Si oui, quand se propose-t-il de leur accorder cette permission?

*M. Doyon*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—M. McLea Walbank a-t-il terminé l'arpentage de la réserve de Caughnawaga, dans le comté de Laprairie?

A-t-il déposé entre les mains du gouvernement un rapport de ses opérations? Quelles sommes ont été payées jusqu'à ce jour à M. Walbank ou à tout autre pour faire cet arpentage et combien lui est-il dû?

*M. Doyon*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de mettre dans les estimés, une somme suffisante pour terminer les travaux commencés pour protéger le village de Laprairie contre les dangers des glaces et des inondations? Si oui, quelle somme le gouvernement se propose-t-il d'accorder à cet effet?

*M. Lister*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Une personne du nom de Charles Savary est-elle employée dans quelque département du gouvernement? Dans ce cas, quelle est la date de sa nomination, son salaire et la nature de ses fonctions?

## AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont été, aujourd'hui, affichés pour être pris en considération par les comités qui suivent, mercredi prochain, le 6 mars, ou après, savoir :—

### *Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 57) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Bill (No 58) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien.

Bill (No 59) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Bill (No 60) concernant les navires à vapeur à être employés en rapport avec le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 61) constituant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Bill (No 62) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Bill (No 63) autorisant la cité de Winnipeg à utiliser le pouvoir d'eau de la rivière Assiniboine.

Bill (No 64) concernant la Cie du chemin de fer de jonction du St-Laurent et de l'Atlantique.

Bill (No 65) concernant la Cie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest.

Bill (No 67) constituant en corporation la Cie de pouvoir d'eau de l'Assiniboine.

Bill (No 68) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

### *Comité des Banques et du Commerce :—*

Bill (No 48) à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Compagnie de prêt et de débentures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions.

---

**NO. 20.**

---

OTTAWA, MERCREDI, 27 FÉVRIER 1889.

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SENFOL,** Surintendant des Impressions

1889.

## No. 21.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 28 FÉVRIER 1889.

## PRIÈRE.

Douze pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Thomas J. Farmer et autres, du township de Grantham ; de J. C. Buckbee et autres, du township de Louth ; et de John Lambell et autres, du village de Port Dalhousie, tous du comté de Lincoln ; de William Sharpe et autres ; de W. E. Babcock et autres ; et de D. Henderson et autres, du comté de Halton, tous producteurs de fruits et maraichers de l'Ontario ; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

De W. R. Ward et autres ; de Luc de Mitchell et autres, tous de Sherbrooke et autres lieux, Québec ; de George Needler, de Millbrook ; de R. A. Powers et autres, du township de Hope et autres lieux, comté de Durham ; de George Vick et autres, de Orillia et autres lieux ; et de C. Macdonell et autres, de Collingwood et autres lieux, comté de Simcoe, tous de l'Ontario ; et de MM. D. H. McMillan et Cie, et autres, de la cité de Winnipeg, Manitoba, et autres lieux ; priant la Chambre de prendre en considération l'opportunité de faire certains changements dans les droits actuellement imposés sur le blé et la farine.

De R. Carson, marchand, et autres, de la cité de Kingston ; de MM. H. N. Bate et fils, et autres, marchands, de la cité d'Ottawa ; de MM. James Dickson et Cie, et autres, marchands, de la cité de Toronto ; de Abner Fraser et autres, marchands, de la cité de Hamilton ; de MM. J. Gilmour et Cie, et autres, marchands, de la cité de Brockville ; de MM. T. S. Vipond et fils, et autres, marchands, de la cité de Montréal ; et de MM. J. B. Renaud et Cie, et autres, marchands, de la cité de Québec ; demandant qu'il ne soit pas pris de mesures pour prohiber l'importation de produits du saindoux des Etats-Unis.

De Thomas J. Jones et autres, de Brewersville et autres lieux ; démontrant la nécessité d'élargir et améliorer le canal Rideau de manière à en permettre la navigation aux bâtiments d'un fort tonnage, et priant la Chambre de prendre en considération l'importance d'une étude sérieuse et d'un rapport élaboré à ce sujet.

De Henry Tammy et autres ; de J. S. Boddy et autres ; et de George Harwood et autres, de la ville de Woodstock, comté d'Oxford ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi afin de prévenir la cruauté envers les animaux, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De John Irving et autres, de la Colombie Anglaise ; demandant qu'il soit pris des mesures pour une communication postale par vapeurs entre Victoria et les îles de la Reine Charlotte.

De MM. D. Murphy et Cie, et autres; demandant que le bill actuellement devant le parlement pour constituer la Cie d'Estacades d'Ottawa et Montréal, ne devienne pas loi.

De la Chambre de Commerce de Toronto; demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer une subvention à une ligne de steamers naviguant entre le Canada et certains ports étrangers.

De John Dingman et autres, de Medicine-Hat; et de Charles Holden et autres, de Régina, Territoires du Nord-Ouest; priant la Chambre de vouloir bien adopter quelque mesure législative confirmant les droits et privilèges qu'ils croyaient avoir lorsqu'ils se sont fixés dans les Territoires du Nord-Ouest, relativement à l'obtention d'un second homestead.

Du conseil municipal du comté de Richmond, M.-E.; demandant qu'il ne soit pas construit de pont sur les Grand Narrows, Cap-Breton, si après examen, tel pont paraît devoir gêner la navigation.

Du capitaine D. Sampson et autres, du comté de Richmond, N.-E.; se plaignant de la route choisie pour le chemin de fer du Cap-Breton, et demandant qu'une ligne soit construite à travers chacune des deux moitiés de l'île séparées par le lac Bras-d'Or, au lieu de celle qui a été adoptée.

De Malcolm McArthur et autres, du village de Beaverton, comté d'Ontario; de D. R. Ross et autres, du village de Embro et ses environs, comté d'Oxford; et de W. A. Erle et autres, de Apohaqui, comté de King, Nouveau-Brunswick; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance," devienne loi, s'il est présenté.

De MM. George M. Wilkinson et fils, et autres, de la cité de Kingston, Ont.; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, devienne loi.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions de la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, et de la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, pour un acte confirmant et légalisant un certain arrangement conclu entre les dites compagnies.

Le comité a aussi examiné les pétitions de la Chambre de Commerce de Québec, —demandant certains amendements à sa charte,—et de la Cie du chemin de fer de Moose Jaw, Battleford et Edmonton,—demandant une charte,—et il trouve que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps requis; mais comme le délai voulu sera pleinement expiré avant que les bills soient considérés en comité, il recommande que les avis soient jugés suffisants.

Le comité a aussi examiné la pétition de la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest,—demandant un acte pour abroger la 26e clause de sa charte qui accorde des pouvoirs de circulation sur sa ligne à la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien,—et il constate que l'avis mentionne simplement le fait que demande serait faite d'abroger la dite clause, sans spécifier la nature ou l'effet de l'abrogation. Le comité constate, aussi, que l'avis n'a été publié que pendant trois semaines, mais comme nuls autres intérêts que ceux de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien ne seront affectés par la mesure projetée, et que cette dernière compagnie a été dûment avertie et qu'elle a approuvé la dite demande, le comité est d'avis que les prescriptions de la 51e règle sont suffisamment couvertes.

Le comité a aussi examiné la pétition de la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan,—demandant une charte,—et il constate qu'elle demande pouvoir de construire un chemin de fer depuis Dunmore, sur la ligne du Pacifique Canadien, en suivant une direction nord-est *via* Saskatoon et le Fort à la Corne jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson, ainsi qu'un embranchement s'étendant de Saskatoon au Lac Vert, et de là au lac de la Poule d'Eau, dans le district de Saskatchewan; il constate, aussi, que l'avis n'a été publié que dans un journal du district d'Assiniboia, savoir: à Régina. Le comité

recommande, en conséquence, que l'avis soit considéré suffisant pour une compagnie de chemin de fer et de mines de Dunmore à la limite nord de l'Assiniboïa, à ou près de Saskatoon, mais non au-delà.

Le comité a, aussi, pris en considération la pétition de George T. Baird et autres, pour un acte les autorisant à construire un réseau ferré depuis Edmunston, dans le comté de Madawaska, N.-B., jusqu'à Florenceville, dans le comté de Carleton, et aussi un embranchement, à partir de Grand Falls, s'étendant à travers les comtés de Victoria, Northumberland et Gloucester, pour se raccorder avec l'Intercolonial, à Bathurst, et il constate que l'avis a été publié seulement dans le comté de Carleton. Il recommande, en conséquence, que les opérations de la compagnie projetée soient limitées à la région sise entre Edmunston et Florenceville susdits.

Le comité a, aussi, examiné la requête de C. N. Skinner, de la part de la Cie de chemin de fer et de traverse de l'Île du Prince-Edouard et du Continent, demandant permission de présenter une pétition en obtention de bill privé, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter de semblables pétitions; et les raisons alléguées pour le retard sont suffisantes pour permettre au comité de recommander que l'autorisation nécessaire soit accordée.

Sir Hector Langevin présente la réponse suivante:—

Réponse à Ordre du 7 mai. 1888—Copie de tous papiers, plans, correspondance, rapports et autres documents, de quelque nature qu'ils soient relatifs à la construction d'une jetée ou d'un quai à Ste-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé.

M. Ives, du comité des Bills Privés, présente le premier rapport de ce comité, rapportant les bills suivants, avec des amendements, savoir:—

Bill (No 20) constituant en corporation la Cie de fabrication de bois de Hawkesbury.

Bill (No 30) concernant la convention baptiste d'Ontario et Québec.

Sur motion de M. Riopel, la pétition de T. E. Normand et autres, de Trois-Rivières, demandant une charte sous le nom de Cie du chemin de fer des Trois-Rivières,—présentée ce jour, est lue et reçue.

Sur motion de M. Landry, la pétition de L. G. de Bertram et autres,—demandant la passation d'un acte constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de traverse de l'Île du Prince-Edouard et du Continent,—présentée ce jour, est lue et reçue.

M. Brown propose,—Que cette Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour considérer de nouveau le bill (No 3) à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux, et de modifier le chap. 172 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la cruauté envers les animaux."

M. Tisdale propose, comme amendement, le renvoi du bill à six mois.

Et la question étant mise sur le dit amendement,—la Chambre se divise comme suit:

Pour :  
Messieurs

Amyot,  
Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Beausoleil,  
Bergeron,  
Bergin,  
Bernier,  
Bourassa,  
Burdett,  
Cameron,  
Cargill,  
Caron (Sir Adolphe),  
Cartwright (Sir Richard),

Flynn,  
Gauthier,  
Geoffrion,  
Gigault,  
Godbout,  
Grandbois,  
Guay,  
Hickey,  
Ives,  
Joncas,  
Jones (*Halifax*),  
Labelle,  
Landerkin,

Mitchell,  
Moncrieff,  
Montplaisir,  
Mulock,  
Neveux,  
Perry,  
Préfontaine,  
Prior,  
Purcell,  
Putnam,  
Rinfret,  
Riopel,  
Robillard,

Casey,  
Casgrain,  
Choquette,  
Cimon,  
Cockburn,  
Cook,  
Corby,  
Coulombe,  
Couture,  
Daoust,  
Davis,  
Denison,  
Desjardins,  
Dessaint,  
Doyon,  
Dupont,  
Ferguson (*Welland*),  
Fiset,

Landry,  
Langelier (*Montmorency*),  
Langelier (*Québec*),  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Lavergne,  
Lépine,  
Mackenzie,  
McCarthy,  
McCulla,  
McGreevy,  
McIntyre,  
McKay,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
Marshall,  
Masson,  
Mills (*Bothwell*),

Rykert,  
Ste Marie,  
Small,  
Sproule,  
Taylor,  
Thérien,  
Tisdale,  
Trow,  
Turcot,  
Tyrwhitt,  
Vanasse,  
Wallace,  
Wilmot,  
Wilson (*Argenteuil*),  
Wilson (*Elgin*),  
Wood (*Brockville*), et  
Yeo.—91.

## CONTRE :

## Messieurs

Archibald,  
Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Baird,  
Barnard,  
Béchar, d,  
Bell,  
Boisvert,  
Borden,  
Bowell,  
Bowman,  
Boyle,  
Brien,  
Brown,  
Burns,  
Campbell,  
Carling,  
Carpenter,  
Charlton,  
Cochrane,  
Colby,  
Colter,  
Curran,  
Daly,  
Davies,  
Davin,  
Dawson,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dickinson,  
Edgar,

Eisenhauer,  
Ellis,  
Ferguson (*Leeds et Gren.*),  
Ferguson (*Renfrew*),  
Fisher,  
Foster,  
Gillmor,  
Guillet,  
Haggart,  
Hale,  
Hall,  
Hesson,  
Holton,  
Hudspeth,  
Innes,  
Jamieson,  
Jones (*Digby*),  
Kirk,  
Kirkpatrick,  
Lang,  
Laurie,  
Laurier,  
Lister,  
Lovitt,  
Macdonald (Sir John),  
Macdonald (*Huron*),  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),  
McKeen,

McMullen,  
McNeill,  
Madill,  
Mara,  
Meigs,  
Mills (*Annapolis*),  
O'Brien,  
Paterson (*Brant*),  
Perley,  
Platt,  
Porter,  
Robertson,  
Rowand,  
Scriver,  
Semple,  
Skinner,  
Smith (*Ontario*),  
Somerville,  
Temple,  
Thompson (Sir John),  
Tupper,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*Albert*),  
Weldon (*St. Jean*),  
Welsh,  
White (*Cardwell*),  
White (*Renfrew*),  
Wilson (*Lennox*) et  
Wood (*Westmoreland*)—91.

Et les voix étant également partagées, M. l'Orateur vote dans la négative, pour la raison qu'il croit devoir donner à la Chambre l'occasion de se prononcer ultérieurement sur la question. L'amendement est, en conséquence, rejeté.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Archibald,	Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	McNeill,
Armstrong,	Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Madill,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Fisher,	Mara,
Barnard,	Foster,	Meigs,
Bécharde,	Freeman,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Bell,	Gillmor,	Moffat,
Boisvert,	Guillet,	O'Brien,
Borden,	Haggart,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bowell,	Hale,	Perley,
Bowman,	Hall,	Platt,
Boyle,	Hesson,	Porter,
Brien,	Holton,	Robertson,
Brown,	Hudspeth,	Rowand,
Burns,	Innes,	Scriver,
Campbell,	Jamieson,	Semple,
Carling,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Shanly,
Carpenter,	Kenny,	Skinner,
Charlton,	Kirk,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Cochrane,	Kirkpatrick,	Somerville,
Colby,	Lang,	Temple,
Colter,	Laurie,	Thompson ( <i>Sir John</i> ),
Curran,	Laurier,	Tupper,
Daly,	Lister,	Waldie,
Davies,	Lovitt,	Watson,
Davin,	Macdonald ( <i>Sir John</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Dawson,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Weldon ( <i>St.-Jean</i> ),
Dewdney,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Welsh,
Dickey,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Dickinson,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	White ( <i>Renfrew</i> ),
Edgar,	McGreevy,	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Eisenhauer,	McKeen,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ) et
Ellis,	McMullen,	Wright.—96.

## CONTRE :

## Messieurs

Amyot,	Ferguson ( <i>Welland</i> ),	Mitchell,
Audet,	Fiset,	Monterieff,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Flynn,	Montplaisir,
Beausoleil,	Gauthier,	Mulock,
Bergeron,	Geoffrion,	Neveux,
Bergin,	Gigault,	Perry,
Bernier,	Godbout,	Préfontaine,
Bourassa,	Grandbois,	Prior,
Bryson,	Guay,	Purcell,
Burdett,	Hickey,	Putnam,
Cameron,	Ives,	Rinfret,
Cargill,	Joncas,	Riopel,
Caron ( <i>Sir Adolphe</i> ),	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Robillard,
Cartwright ( <i>Sir Richard</i> ),	Labelle,	Rykert,
Casey,	Landerkin,	Ste. Marie,
Casgrain,	Landry,	Small,

Choquette,	Langelier ( <i>Montmorency</i> ),	Sproule,
Chouinard,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Taylor,
Cimon,	Langevin (Sir Hector),	Thérien,
Cockburn,	La Rivière,	Tisdale,
Cook,	Lavergne,	Trow,
Corby,	Lépine,	Turcot,
Coulombe,	Mackenzie,	Tyrwhitt,
Couture,	McCarthy,	Vanasse,
Daoust,	McCulla,	Wallace,
Davis,	McIntyre,	Wilmot,
Denison,	McKay,	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Desjardins,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilson ( <i>Elgin</i> ),
Dessaint,	Marshall,	Wood ( <i>Brockville</i> ), et
Doyon,	Masson,	Yeo.—92.
Dupont,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	

Le dit bill est, en conséquence, renvoyé à un comité général devant siéger lundi prochain.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Davis :—Bill (No 85) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Moose Jaw, Battleford et Edmonton.

Par M. McCarthy :—Bill (No 86) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Par M. McGreevy :—Bill (No 87) modifiant l'acte constituant la Chambre de Commerce de Québec.

Par M. Landry :—Bill (No 88) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Edmundston à Florenceville.

Par M. Daly :—Bill (No 89) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest.

Par M. Bell :—Bill (No 90) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, avec des amendements, savoir :—

Bill (No 27) modifiant l'Acte des Poids et Mesures, chap. 104 des Statuts Révisés.

Et aussi, avec les bills suivants de leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 91) intitulé : " Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction."

Bill (No 92) intitulé : " Acte relatif aux connaissements." (Sur motion de Sir John Thompson, les dits bills sont lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain).

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Haggart :—Bill (No 93) modifiant l'acte des Postes, chap. 35 des Statuts Révisés du Canada.

Par M. Dickinson :—Bill (No 94) concernant les sociétés de bienveillance.

Par M. Weldon (St-Jean) :—Bill (No 95) concernant la Cour Suprême.

M. Foster présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 16 avril 1888—Etat indiquant séparément, quant aux compagnies faisant affaires en vertu d'une licence du gouvernement, le montant des risques couverts par les assurances contre l'incendie au 31 décembre de chaque année, de 1881 à 1887, inclusivement; le nombre de polices d'assurance en vigueur; le montant total des pertes payées chaque année, et le montant total des dépenses, chaque année; le pourcentage des pertes et dépenses relativement aux revenus provenant des primes, et la dépense par chaque \$1,000 assurées,

M. Dewdney présente la réponse suivante :—

Réponse à l'Ordre du 8 courant—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et ses employés et Thomas Sioui et autres Sauvages de la tribu des Hurons, de Lorette.

La Chambre reprend en considération la motion de M. Davin pour une adresse, demandant copie de tous mémoires adressés au gouvernement par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, qui a siégé récemment à Régina,—laquelle est adoptée.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

M. Couture—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu une députation du Lac St. Jean, demandant des subsides de chemin de fer ? Si oui, par qui a-t-elle été présentée ? Quelle a été la réponse des ministres ?

M. Couture—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention d'inclure dans les estimés supplémentaires un montant suffisant pour aider la construction de l'embranchement du chemin de fer du Lac St. Jean, de Chambord à Chicoutimi et St. Alphonse, de soixante et sept milles ? Si non, pourquoi ?

M. Couture—Lundi prochain—INTERPELLATION—  
1o Quel montant a été voté en faveur des comtés de Chicoutimi et Saguenay depuis janvier, 1887 ?  
2o Quel montant a été dépensé ? Pourquoi ?  
3o J. A. Gagné de Chicoutimi a-t-il eu le patronage du comté ? Si oui, pourquoi ?

M. Choquette—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel a été le montant total des recettes et des dépenses du chemin de fer Intercolonial depuis sa mise en opération à ce jour et cette année, par année ?

Sir John Thompson—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'Acte des liquidations, chap. 129 des Statuts Revisés."

M. Fisher—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement du Canada a-t-il vendu à quelqu'un l'île Cloche ou La Cloche, dans la baie Georgienne, au nord de l'île Manitouline ? Dans ce cas, à qui ? A quelle date a-t-elle été vendue ? Pour quel prix ? En vertu de quelle autorité le gouvernement s'est-il arrogé le droit de vendre cette île ? Quelle était l'étendue de l'île en superficie, et la quantité de bois dont elle était couverte ?

Sir Richard Cartwright—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle somme a été dépensée pour le matériel, etc., du bureau de l'imprimerie, du 1er juillet, 1888, au 1er février, 1889 ? Quelle somme totale a été dépensée à compte de l'édifice destiné à l'imprimerie jusqu'au 1er février, 1889 ?

Sir Richard Cartwright—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle somme a été dépensée sur la ferme expérimentale à Ottawa, depuis le 1er juillet, 1888, jusqu'au 1er février, 1889 ?

M. Guay—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1o Les personnes qui tiennent des buffets aux stations de Lévis, Trois-Pistoles, Campbelltown et Moncton, sur le chemin de fer Intercolonial, ont-elles obtenu ce privilège en vertu de soumissions demandées par le gouvernement? Si oui, quand le gouvernement a-t-il demandé des soumissions et dans quels journaux ces demandes de soumission ont-elles été faites?

2o Si ce privilège n'est pas accordé par soumissions, quel montant paient au gouvernement ceux qui tiennent des buffets à ces différentes stations?

No. 21.

OTTAWA, JEUDI, 28 FÉVRIER 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENEZAR, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 22.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, VENDREDI, 1<sup>ER</sup> MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Grace Vernon Ritchie, président, et autres, du comité d'administration de la Société humaine des femmes d'Ottawa; de R. W. Powell, M.D., et autres; de F. H. Heath et autres; et de Frederick Gundry, gérant, Banque de Montréal, et autres, tous de la cité d'Ottawa; de J. K. Macdonald et autres; de W. Thomson et autres; de James H. Pearce et autres; de J. H. McKinnon et autres; de Andrew Darling et autres; de C. E. Cuffe et autres; de William Logan et autres; de Emma Loewen et autres; de C. C. Robb et autres; de Thomas Wilson et autres; de Florence Merritt et autres; de Ernest E. Argles et autres; de Hugh Crawford et autres; de Stewart Lyon et autres; et de R. J. Montgomery et autres, tous de la cité de Toronto; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

De Thomas W. Boyd et autres, de la cité de Montréal; et de T. G. Davey et autres, de la cité de London, Ontario; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi afin de prévenir la cruauté envers les animaux, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De John Wade et autres; demandant que le bill actuellement devant le parlement pour constituer la Cie d'Estacades d'Ottawa et Montréal, ne devienne pas loi.

De Alexander Aikman et autres; de C. S. Smallman et autres; de W. L. Dundas et autres, tous de la cité de London; de John Daley et autres; de D. S. Aldridge et autres, du village de Plattsville, comté de Brant; et de W. Little et autres; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance," devienne loi, s'il est présenté.

De la corporation de la cité de Toronto; demandant que la Chambre prenne des mesures pourvoyant au creusement et à la protection de la passe ou entrée est du havre de la dite cité.

De John McMillan et autres, capitaines marins, maîtres marinières, et autres, intéressés dans les navires côtiers, du comté de Guysboro; et du capitaine Amy A. Terrio et autres, du comté de Richmond, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant la passation d'un acte obligeant tous les marchands de charbon de la dite province de recevoir et approvisionner, à leurs quais, tous les vapeurs et voiliers (sauf les charbonniers et les paquebots-poste) dans l'ordre régulier de leur arrivée au port.

De J. E. Fortune et autres, du comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse; se plaignant de la route choisie pour le chemin de fer du Cap-Breton, et demandant qu'une ligne soit construite à travers chacune des deux moitiés de l'île séparées par le lac Bras-d'Or, au lieu de celle qui a été adoptée.

De James Hooseawner et autres, des environs de Burford; et de H. W. Darling et autres, de la cité et du district de Montréal; tous producteurs de fruits et maraichers; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de la cité de London; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de la cité de London; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de la cité de London; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de la cité de London; demandant la passation d'un acte choisissant un jour à être appelé "jour du travail," comme jour de fête nationale à l'avantage des travailleurs de la Puissance.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de la cité de London; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de la cité de London; demandant que l'Acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le troisième rapport de ce comité, rapportant, avec des amendements, le bill (No 32) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Saanich et New-Westminster.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit :

Votre comité a examiné la pétition de L. G. Bertram et autres,—demandant une charte sous le nom de Cie de chemin de fer et de Traverse de l'Île du Prince-Edouard et du Continent,—et il constate qu'il n'a pas été publié d'avis, sauf dans la *Gazette Officielle*; mais comme les opérations de la compagnie projetée se trouveront, à l'exception de sept milles de voie dans l'Île du Prince-Edouard, entièrement dans le comté de Kent, N.-B., où aucun journal n'est publié, et que la mesure en instance ne paraît devoir léser aucuns droits existants, le comité recommande que la 51<sup>ème</sup> règle soit suspendue au sujet de cette pétition; et, de plus, comme le délai pour présenter des bills privés est expiré d'hier, il recommande aussi la suspension de la règle 49 dans le cas actuel.

M. Kirkpatrick, du comité spécial sur le bill (No 2) autorisant les navires étrangers à secourir les navires naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes, rapporte le dit bill avec divers amendements.

M. Landry propose,—Qu'il lui soit permis de présenter un bill constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de Traverse de l'Île du Prince-Edouard et du Continent,—et que les règles 49 et 51 soient suspendues au sujet de ce bill, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.—Adopté.

Il présente, en conséquence, le dit bill (No 96), lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

M. Bowell présente les réponses suivantes :—

Réponse à l'Ordre du 8 écoulé.—Etat donnant la quantité respective de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, exportée chaque année, depuis 1867 jusqu'au 30 juin, 1888, le montant des droits d'exportation perçus chaque année sur chaque classe de billots, le tarif des droits, chaque année, sur chaque espèce de billots, et le montant de chaque espèce de bois exporté et le montant des droits perçus sur le susdit bois, par province.

Réponse à l'Adresse du 6 écoulé,—Copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers concernant la destitution de l'honorable William Ross de la charge de percepteur des douanes au port de Halifax.

M. Davies présente un bill (No 97) modifiant le chapitre 179 des Statuts Revisés, concernant les cautionnements,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés,—et sur l'amendement de M. Laurier,—Que tous les mots après "Que" dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants:—"vû que le Sénat des Etats-Unis a rejeté le traité de Washington de 1888, et qu'il existe malheureusement un manque d'entente regrettable entre le Canada et les Etats-Unis sur la question des pêcheries et du commerce, cette Chambre est d'opinion que des mesures devraient être prises bientôt, par le gouvernement du Canada, pour régler d'une manière satisfaisante les points en litige et assurer une liberté complète dans les relations commerciales des deux pays; et que, dans les conventions à intervenir pour atteindre cet objet, le Canada devrait être représenté directement par un chargé d'affaires nommé par le gouvernement;

Que, dans l'intervalle, et en vue de favoriser le bon succès des négociations et de donner la preuve évidente du sincère désir du Canada de voir régner la bonne entente et d'écartier tous les sujets possibles de désaccord, cette Chambre est d'opinion que le *modus vivendi* proposé de la part du gouvernement britannique au gouvernement des Etats-Unis relativement aux pêcheries, devrait rester en vigueur pendant la prochaine saison de pêche."

Et le débat se continuant ;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passé, savoir :—

Bill (No 24) constituant en corporation la Cie d'Assurance sur la vie, de la Puissance.

Bill (No 25) modifiant l'acte constituant légalement la "Cie d'inspection et d'assurance des bouilloires du Canada."

Bill (No 20) constituant en corporation la Cie de fabrication de bois de Hawkesbury.

Bill (No 30) concernant la convention baptiste d'Ontario et Québec.

Les bills suivants sont lus séparément pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 49) concernant la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca.

Bill (No 66) ratifiant un échange de terrain entre la Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la Cie de Garantie des Terres.

Bill (No 69) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Bill (No 78) concernant les fils des compagnies de téléphone, de télégraphe et de lumière électrique dans la cité de Toronto.

Bill (No 82) modifiant l'acte à l'effet de constituer en corporation la Cie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord.

*Comité des Banques et du Commerce :—*

Bill (No 50) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie d'assurance mutuelle sur la vie de London, en Canada.

Bill (No 74) constituant en corporation la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers.

Bill (No 77) modifiant de nouveau l'acte constituant en corporation la Cie de Prêt et d'Agence de Londres et du Canada (limitée).

*Comité des Bills Privés :—*

Bill (No 75) concernant la Cie du Pont de la Baie de Quinté.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations sur la motion de M. Foster pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés,—et sur l'amendement de M. Laurier à cette motion.

Et le débat se continuant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

SAMEDI, 2 mars, 1889.

Et la question étant mise sur le dit amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Edgar,	McMillan ( <i>Huron</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Eisenhauer,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Barron,	Ellis,	Mitchell,
Beausoleil,	Fiset,	Neveux,
Bécharde,	Fisher,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Borden,	Flynn,	Perry,
Bourassa,	Gauthier,	Platt,
Bowman,	Geoffrion,	Préfontaine,
Brien,	Gillmor,	Rinfret,
Burdett,	Godbout,	Rowand,
Campbell,	Guay,	Ste. Marie,
Cartwright ( <i>Sir Richard</i> ),	Innes,	Semple,
Casgrain,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Somer ville,
Charlton,	Kirk,	Trow,
Choquette,	Landerkin,	Turcot,
Chouinard,	Lang,	Waldie,
Colter,	Langelier ( <i>Montmorency</i> ),	Watson,
Couture,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Weldon ( <i>St.-Jean</i> ),
Davies,	Laurier,	Welsh,
De St. Georges,	Lovitt,	Wilson ( <i>Elgin</i> ), et
Dessaint,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Yeo.—65.
Doyon,	McIntyre,	

CONTRE :

Messieurs

Audet,	Foster,	Marshall,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Freeman,	Masson,
Baird,	Gigault,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Barnard,	Girouard,	Montplaisir,
Bell,	Gordon,	O'Brien,
Bergeron,	Grandbois,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Boisvert,	Guillet,	Perley,
Bowell,	Haggart,	Porter,
Brown,	Hall,	Prior,
Burns,	Hesson,	Riopel,

Cargill,	Hickey,	Robillard,
Carling,	Ives,	Roome,
Caron (Sir Adolphe),	Jamieson,	Ross,
Chisholm,	Joncas,	Rykert,
Cimon,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Shanly,
Cochrane,	Kenny,	Skinner,
Cockburn,	Kirkpatrick,	Small,
Colby,	Labelle,	Smith (Sir Donald),
Costigan,	Landry,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Coughlin,	Langevin (Sir Hector),	Sproule,
Coulombe,	La Rivière,	Taylor,
Curran,	Laurie,	Temple,
Daly,	Lépine,	Thérien,
Daoust,	Macdonald (Sir John),	Thompson (Sir John),
Davin,	Macdowall,	Tupper,
Davis,	McCarthy,	Tyrwhitt,
Dawson,	McCulla,	Vanasse,
Denison,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Wallace,
Desjardins,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Dewdney,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Dickey,	McGreevy,	Wilmot,
Dickinson,	McKay,	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dupont,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	McNeill,	Wood ( <i>Brockville</i> ),
Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Madill,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ) et
Ferguson ( <i>Welland</i> ),	Mara,	Wright.—108.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, de nouveau, en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

#### XI.—PENSIONS.

54 Lady Cartier.....	1,200 00
Résolution à rapporter.	

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau, lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne à 1.10 A.M., jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
Orateur.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

*M. Lavergne*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures afin que le public puisse émettre ou retirer des mandats-poste à tous les bureaux de poste des villes de comtés ?

*M. Lavergne*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes contre le maître de poste de Chester, comté d'Arthabasca ? Et, dans ce cas, a-t-il pris quelque décision au sujet de ces plaintes ?

*M. Mitchell*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, rapports et correspondance échangés entre M. Geo. R. Parker et le gouvernement ou aucuns de ses officiers, et aussi entre le gouvernement et ses officiers au sujet de réclamations pour dommages ou expropriations de terres faites en rapport avec le chemin de fer d'embranchement sur Derby.

*M. Mills (Bothwell)*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Les articles expédiés en entrepôt par voie des Etats-Unis à destination de la Grande Bretagne sont-ils compris dans le relevé des marchandises exportées du Canada dans la Grande-Bretagne ?

*M. Colter*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le département des Douanes a-t-il donné ordre de saisir des articles appartenant au sieur Josiah Ross, au village de Fort Erié, dans le comté de Welland ?

2. Quelle était la prétendue infraction commise par le dit Ross ?

3. Quelles conditions ont été offertes pour la remise des articles du dit Ross par le département des Douanes ou aucun de ses employés, au village de Fort Erié ou dans le voisinage ?

*M. Colter*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de prendre immédiatement des mesures pour la vente des terres des Sauvages rétrocédées par les Indiens des Six Nations, dans le village de Caledonia, comté de Haldimand, et quelle est la superficie totale des dites terres ?

*M. Ferguson (Welland)*—Lundi prochain—INTERPELLATION—M. Coste a-t-il fait un rapport sur les recherches qu'il a faites pendant la dernière saison, au sujet du gaz naturel dans la partie ouest de l'Ontario ?

*M. Ferguson (Welland)*—Lundi prochain—INTERPELLATION—M. Coste fait-il encore partie du personnel de la Commission Géologique ? Si non, quand a-t-il donné sa démission ?

---

## AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés pour être pris en considération par le comité des Bills Privés, vendredi prochain, le 8 mars courant, ou après :—

### *Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 29) concernant la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska.

Bill (No 66) ratifiant un échange de terrain entre la Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la Cie de Garantie des Terres.

Bill (No 69) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Bill (No 73) concernant les fils des compagnies de téléphone, de télégraphe et de lumière électrique dans la cité de Toronto.

Bill (No 82) modifiant l'acte à l'effet de constituer en corporation la Cie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord.

### *Comité des Banques et du Commerce :—*

Bill (No 50) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie d'assurance mutuelle sur la vie de London, en Canada.

Bill (No 74) constituant en corporation la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers.

Bill (No 77) modifiant de nouveau l'acte constituant en corporation la Cie de Prêt et d'Agence de Londres et du Canada (limitée).

### *Comité des Bills Privés :—*

Bill (No 75) concernant la Cie du Pont de la Baie de Quinté.

**No. 22.**

**OTTAWA, VENDREDI, 1<sup>ER</sup> MARS 1889.**

**3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.**

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SIMCOCK, Surintendant des Impressions**  
**1889.**

## No. 23.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 4 MARS 1889.

## PRIÈRE.

Dix-sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De MM. A. Joseph et fils, et autres, marchands, de la cité de Québec ; et de MM. Lightbound, Ralston et Cie, et autres, marchands, de la cité de Montréal ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, devienne loi.

De D. Ryndman et autres, de Kemptville et autres lieux ; de D. A. Ferguson et autres, de Smith's Falls et autres lieux ; de C. Richards et autres, de Jasper et autres lieux ; de Hiram Eastman et autres, de Merrickville et autres lieux ; et de Thomas Hanley et autres, de la cité de Kingston ; démontrant la nécessité d'élargir et améliorer le canal Rideau de manière à en permettre la navigation aux bâtiments d'un fort tonnage, et priant la Chambre de prendre en considération l'importance d'une étude sérieuse et d'un rapport élaboré à ce sujet.

De G. W. Stott et autres, du township de Tiny, comté de Simcoe ; demandant l'adoption de mesures prescrivant que l'on n'exige pas la stricte exécution des conditions auxquelles le dit township a émis certaines débentures pour aider à la construction de l'embranchement sur Simcoe-Nord du chemin de fer du Nord.

De E. O. Champagne et autres, de la cité de Montréal ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi afin de prévenir la cruauté envers les animaux, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

Du Conseil des Métiers et du Travail, de la cité de Toronto ; demandant que le bill soumis au parlement pour supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal de la ville de St-Boniface, Manitoba ; demandant que le bill soumis au parlement pour incorporer la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, devienne loi.

De J. P. Rupert et autres, du village de Maple, comté de York ; de D. Gillespie, M.D., et autres, du village de Cannington, comté d'Ontario ; et de T. M. Kay et autres, du township de Usborne, comté de Huron, tous de l'Ontario ; demandant qu'un projet de loi intitulé : " Acte concernant les Sociétés de Bienveillance," devienne loi, s'il est présenté.

De George N. Jessop et autres, de la cité d'Ottawa, et de James A. Young et autres, de la cité de Toronto ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

De James Mumby, jun., et autres, producteurs de fruits et maraichers, du township de Moulton, comté de Haldimand ; priant la Chambre de prendre des mesures

pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des États-Unis.

De Thomas R. Smith et autres, de Amherst Head et Shinimicas, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse; demandant que l'acte des pêcheries soit amendé en ce qui concerne le fait de jeter du bran de scie dans les cours d'eau fréquentés par le poisson.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 39) concernant la Cie du chemin de fer Central d'Hamilton;

Bill (No 43) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York;

Bill (No 45) à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Cie de levée et de chemin de fer de Saint-Gabriel;

Bill (No 47) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa;

Bill (No 51) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique; et

Bill (No 52) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du lac Seul.

M. Hall, du comité des Banques et du Commerce, présente le second rapport de ce comité, rapportant les bills suivants avec des amendements, savoir:—

Bill (No 22) constituant en corporation la Cie de Titres et de Débentures du Canada.

Bill (No 34) constituant en corporation la Cie Générale de Fidéicommis, du Canada.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est Résolu,—Que les mesures du gouvernement auront la priorité, tous les jeudis, pendant la présente session, après les interpellations, à dater de jeudi, le 7 mars courant inclusivement.

M. Tupper soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport sur la protection des Pêcheries du Canada, 1888.

Sir John Thompson présente un bill (No 98) modifiant l'Acte des liquidations, chap. 129 des Statuts Revisés,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Le bill (No 32) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (No 23) constituant en corporation la Cie d'Estacades de Montréal et Ottawa, est rescindé, et le bill retiré.

M. Davin propose,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour copie de tous papiers dans l'affaire du constable de la police à cheval du Nord-Ouest, A. D. Lootz, indiquant la nature de l'offense, devant qui l'affaire a été instruite, la longueur de son service, ses antécédents en fait de bonne conduite ou autrement, le genre de punition infligée, si les procédés ont été sommaires ou pris en délibéré et s'il a été permis, ou non, à l'accusé de se défendre.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:

Par M. Taylor:—Ordre de la Chambre—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine des townships de Yonge et

---

d'Escott, dans le comté de Leeds, Ont., demandant le désaveu d'un acte passé par la législature de l'Ontario, intitulé : " Acte pourvoyant à l'union de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott," et sanctionné le 23 mars, 1888.

Par M. Ste. Marie :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant le montant reçu par la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien sur la vente des obligations hypothécaires de \$15,000,000 que l'Acte 51 Vic., chap. 32 autorisait la compagnie à émettre ; les paiements faits par la dite Cie à même le produit de cette vente, et à qui, et pour quel objet.

Par M. McMillan (Huron) :—Ordre de la Chambre—Relevé des dépenses faites au sujet de la Ferme Expérimentale du 1er juillet, 1888, au 1er janvier, 1889. Aussi, relevé du coût total de la dite ferme jusqu'au 1er janvier, 1889.

Par M. Guay :—Ordre de la Chambre—Etat donnant une liste de tous les employés des départements des Postes, des Travaux Publics, de la Milice et du Secrétariat d'Etat, qui ont été nommés depuis la mise en force de l'Acte du service civil, en 1882, avec la date de leur première nomination, la date de chacune de leurs promotions, avec l'augmentation de salaire, lors de chaque promotion.

Par M. McIntyre :—Ordre de la Chambre—Etat donnant les noms des pêcheurs de l'Ile du Prince-Edouard qui, au cours des années 1886 et 1887, ont présenté des demandes pour la prime de pêche, et dont les demandes ont été rejetées. Aussi, copie des rapports des officiers ou particuliers contre ces réclamations et les noms et domiciles de tels officiers ou particuliers.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

M. *Wilson* (Elgin)—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant le chapitre 173 des Statuts Révisés du Canada, concernant les menaces, l'intimidation et autres infractions.”

M. *Mills* (Annapolis)—Mercredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer les résolutions suivantes :—

Qu'il appert que l'opportunité d'une union entre le Canada et les Etats-Unis est le thème général de discussion, par le temps actuel, dans toute l'étendue de la dite république et que les avantages commerciaux à retirer d'une telle union, sont considérés par les principaux hommes d'affaires de la république comme étant de grande importance.

Qu'il appert aussi que l'expérience que l'on a faite du gouvernement républicain n'a pas donné, en pratique, les résultats qu'on en attendait, et qu'il y a des indices très sérieux d'une dissolution imminente de la fédération connue sous le nom d'Etats-Unis, et que le règne de l'anarchie ou l'adoption d'une autre forme de gouvernement dans les Etats adjacents connus sous le nom d'Etats de la Nouvelle-Angleterre, pourrait mettre en péril les intérêts anglais sur ce continent.

Que les faits tendant à démontrer que les dits Etats de la Nouvelle-Angleterre, depuis leur séparation d'avec la couronne anglaise, n'ont pas, relativement, progressé aussi bien que les provinces du Canada, et que leur retour à leur ancienne allégeance, non seulement servirait considérablement les intérêts du commerce et augmenterait la prospérité de la population de ces Etats, mais tournerait probablement à l'avantage des provinces limitrophes.

Que c'est un fait reconnu que la population de ces Etats comprend plusieurs milliers de personnes d'origine anglaise qui doivent encore allégeance à notre souveraine dame la Reine, bien qu'elles aient traversé l'océan et élu domicile dans ces Etats.

Qu'il est bien connu aussi que l'un des journaux dirigeants et influents du Massachusetts, représentant les intérêts les plus importants de l'Etat, recommande aux citoyens des Etats-Unis une fédération avec le Canada.

Que le parlement du Canada actuellement en session, voit cette agitation avec sympathie et fera tout en son pouvoir pour aider à l'annexion de ces Etats de la Nouvelle-Angleterre ; et que Son Excellence soit autorisé par les présentes à coopérer avec le gouvernement de Sa Majesté pour faire à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord les modifications qui pourront être nécessaires pour étendre les frontières de la Puissance du Canada, sauf, toutefois, que les dites frontières ne devront pas s'étendre à l'ouest au delà du fleuve Connecticut, des Montagnes Vertes et du lac Champlain

Que la population du Canada représentée par son parlement, bien qu'étant désireuse de souhaiter la bienvenue à ceux des Etats de la Nouvelle Angleterre qui désireraient revenir à leur ancienne allégeance, regarde cette union comme plus avantageuse pour les dits Etats de la Nouvelle-Angleterre que pour le Canada, et qu'elle est opposée à ce que la force ou toute influence indue soit mise en jeu pour amener cette fédération ; et qu'elle ne voudrait pas non plus prendre à sa charge aucune dette des dits Etats de la Nouvelle-Angleterre autre que celle qui pourrait être représentée par des travaux et édifices publics érigés dans les dits Etats et qui seraient transférés à la Couronne, dans le cas où les dits Etats seraient admis à faire partie de la Puissance du Canada.

*M. Eisenhower*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et C. E. Goddard, surveillant de la pêche fluviale dans le comté de Lunenburg en 1868, et de son rapport au département pour la même année. Aussi, copie du rapport de M. Rogers, inspecteur des pêcheries dans la Nouvelle-Ecosse, pour 1888. Aussi, copie du rapport spécial du dit M. Rogers, pour 1887 et 1888, au sujet du bran de scie.

*M. Perry*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard a-t-il abandonné, pour l'avenir, toutes réclamations contre le gouvernement du Canada pour le non-accomplissement des conditions du pacte fédéral, ou en d'autres termes, pour la subvention de \$70,000 par année ?

*M. Perry*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, télégrammes et négociations entre le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et les autorités fédérales au sujet du retrait de \$200,000 sur le capital de la dite province; aussi, les raisons qui ont motivé ce retrait.

*M. Davies*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—A-t-on fait un examen du brise-lames de New-London, I. P.-E., au cours de l'été 1889? Si oui, qui l'a fait? A-t-il été fait rapport au département sur la condition de ce brise-lames? Et, est-ce l'intention du ministre de le faire réparer et allonger, pendant la saison prochaine?

*Sir John A. Macdonald*—Mercredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

*Résolu*,—Qu'il est expédient de prescrire qu'une pension de retraite à vie pourra être payée à tout membre de la police à cheval du Nord-Ouest, autre qu'un officier commissionné, si tel homme s'est engagé dans ce corps après le 23 mai 1873, et s'il a complété 25 ans de service, ou si, ayant terminé un service de 15 ans, il se retire par suite d'infirmité corporelle ou mentale, sauf obligation, dans le dernier cas, de reprendre le service après cessation de la maladie; et que l'échelle d'après laquelle sera calculée cette pension sera comme suit: Si le membre de la police a complété 15 ans de service, mais moins que 25 ans, un cinquantième de la solde annuelle pour chaque année de service complétée; pour 21 ans de service, mais moins que 25, vingt cinquantièmes, et en sus, deux cinquantièmes par chaque année complète de service au-dessus de 20 ans; pour 25 ans de service, trente cinquantièmes, et en sus, un cinquantième par chaque année complète de service au-dessus de 25, n'excédant pas, toutefois, deux tiers de sa solde annuelle lorsqu'il se retirera du service; et de plus, que la solde annuelle sera considérée être la moyenne de la solde annuelle, à l'exclusion de solde ou allocations supplémentaires, pendant les trois ans qui auront précédé la retraite; et aussi, que si l'infirmité, cause de la retraite, est due à la faute ou aux mauvaises habitudes du retraité, un moindre montant pourra être fixé, comme pension, par le Gouverneur en Conseil.

*M. Robertson*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'établir un service postal quotidien entre Murray Harbour South et Montague?

*M. Weldon (St. Jean)*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelles instructions (s'il en est) ont été données au préposé à l'engagement de St. Jean, N.-B., relativement à l'engagement de matelots sur des navires américains? Le gouvernement a-t-il reçu quelqu'avis officiel, ou autre information, de la lettre du Secrétaire du Trésor des Etats-Unis au Secrétaire d'Etat du Canada sur ce sujet, et dans laquelle il dit: "Et si le gouvernement canadien approuve l'acte du maître de hâvre de St. Jean, je croirai de mon devoir d'aviser les officiers de ce département d'exiger que tous les engagements de matelots sur des navires anglais dans les ports américains soient faits en présence des commissaires des Etats-Unis, et non devant des agents consulaires étrangers" ?

*M. Cameron*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'ouvrir un crédit applicable à l'achat ou à la construction d'un dragueur pour remplacer le "Cape Breton" qui s'est perdu dans le détroit de Northumberland pendant une tempête, vers la fin de l'automne de 1887 ?

*M. Watson*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en Conseil, rapports, arrangements, correspondance et papiers, jusqu'à date, octroyant ou se rattachant à l'octroi de subventions en terres, par le gouvernement aux Cies de chemins de fer suivants : Manitoba et Nord-Ouest ; Manitoba et Sud-Ouest (colonisation) ; Winnipeg et Baie d'Hudson ;—y compris tous ordres en Conseil, rapports, correspondance et papiers modifiant ou changeant les conditions auxquelles les dites subventions ont été primitivement octroyées. Aussi, états indiquant les terres octroyées respectivement à chacune des dites compagnies, jusqu'à ce jour, par et en vertu de tels octrois. Aussi, états indiquant les terres qui n'ont pas encore été concédées à chacune des dites compagnies, jusqu'à date, mais auxquelles elles ont droit, par et en vertu des dits octrois.

---

**No. 23.**

---

OTTAWA, LUNDI, 4 MARS 1889.

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---



---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SIMCOX,** Surintendant des Impressions

1889.

## No. 24.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA, MARDI, 5 MARS 1889.

---

## PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est Résolu,—Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à jeudi prochain, à 3 P.M.

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

Sir Richard Cartwright propose, comme amendement,—Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants :—" M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Que dans l'état actuel des affaires, et vû la décision prise récemment par la Chambre des Représentants des Etats-Unis, il est expédient que des mesures soient prises pour s'assurer des termes et conditions auxquels des arrangements peuvent être effectués avec les Etats-Unis dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale complète et sans restriction avec les Etats-Unis "

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Tupper.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à jeudi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Haggart*—Jeudi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que la somme à payer pour l'enregistrement d'une lettre contenant sans conteste des matières de valeur par un employé du bureau de poste, à défaut d'être présentée pour enregistrement, sera fixée de la même manière que les autres frais d'enregistrement; que les frais de port pour les lettres adressées dans la localité sera de deux centins par once; pour les publications périodiques expédiées, moins souvent que tous les sept jours du bureau de la publication, et pour les journaux prospectus, un centin par livre; que nulle publication périodique ne peut être transportée sans frais, aux termes de la clause 26 de l'Acte des Postes, si elle est publiée à des intervalles de plus de sept jours; que les frais de port sur autres matières imprimées ou sur des paquets de graines ou matières analogues, seront de un centin par chaque quatre onces, et sur les manuscrits et épreuves d'imprimerie, cartes, lithographies, photographies, documents en partie imprimés et en partie manuscrits (qui ne seront pas des lettres), tels que des actes et des polices d'assurance, et sur matières postales diverses, un centin par chaque deux onces.

*M. Kirk*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quelle est la longueur totale du chemin de fer de la "Ligne Courte" de Oxford à New-Glasgow, N.-E.? Quelle somme d'argent a été payée pour ce chemin de fer jusqu'au 1er janvier, 1889?

*M. Guay*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions, rapports, ordres en conseil et papiers se rapportant généralement à la destitution de J. M. Grover, de la charge de maître de poste de Mordin, Manitoba.

*M. Fiset*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le droit de pêche sur la rivière Matane, a-t-il été loué ou affermé? Si oui, à qui et pour combien d'années l'a-t-il été, et à quels prix et conditions?

*M. Wallace*—En comité général sur le bill (No 11) Acte à l'effet de prévenir et supprimer certaines coalitions formées pour gêner le commerce—Proposera d'amender le dit bill en retranchant les mots suivants, dans le préambule: "d'établir des dispositions afin de prévenir et supprimer certaines," et en leur substituant les suivants "de déclarer la loi relative aux conspirations et"; et d'ajouter, après le mot "commerce," dans le préambule, les mots suivants: "et d'établir des pénalités pour la violation des prescriptions de cet acte"; et de substituer ce qui suit aux première, seconde et troisième clauses de ce bill:—

1. Tout individu qui illégalement conspire, se coalise, convient ou s'entend avec un autre ou avec une compagnie de chemin de fer, de steamers, de bateaux à vapeur ou de transport,—

(a) Pour limiter les facilités de transport, de production, de fabrication, de fourniture d'emmagasinage ou de commerce de tout article ou denrée qui peut faire l'objet d'un trafic et d'un commerce, ou,—

(b) Pour restreindre le trafic ou le commerce de tout tel article ou denrée, ou lui nuire, ou,—

(c) Pour empêcher, limiter ou diminuer la fabrication ou la production de tout tel article ou denrée, ou pour en élever le prix, ou,—

---

(d) Pour prévenir ou diminuer la concurrence dans la production, la fabrication, l'achat, l'échange, la vente, le transport ou la fourniture de tout tel article ou denrée, ou dans les tarifs d'assurance sur la vie ou la propriété,—

Est coupable de délit et passible, sur conviction, d'une amende de pas plus que quatre mille piastres et de pas moins que deux cents piastres, ou d'un emprisonnement ne dépassant pas deux ans ; et, dans le cas d'une corporation, d'une amende de pas plus que dix mille piastres et de pas moins que mille piastres.

---

**No. 24.**

---

OTTAWA, MARDI, 5 MARS 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SÉNÉCAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 25.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, JEUDI, 7 MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Seize pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du lieutenant-colonel Otter et autres ; et de James McGlashan, gérant de la Banque Impériale, et autres, du comté de Welland, Ontario ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à honorer et conserver la mémoire des hommes qui ont perdu la vie en défendant leur pays à la bataille de Lundy's Lane et à préserver l'endroit où reposent leurs restes dans le cimetière de cette localité.

De William J. Lewis, M.D., et autres, de Hillsborough ; de Rufus A. Akerly et autres, de la paroisse de Alma, tous du comté d'Albert ; et de R. L. Maltby et autres, de la paroisse de Newcastle, comté de Northumberland, tous du Nouveau-Brunswick ; de H. J. McKenzie et autres, du village de Buckingham, comté d'Ottawa ; de William J. Holden et autres, du village de Southampton, comté de Bruce ; de F. S. Edwards et autres, de la cité de St-Thomas, comté d'Elgin ; de Robert Murphy et autres, de la ville de Strathroy ; de William Fraser et autres, du township de McGillivray ; de T. Hossack, M.D., et autres, du village de Lucan ; et de J. M. Gibbs, maire, et autres, de la ville de Parkhill, tous du comté de Middlesex ; demandant qu'un projet de loi intitulé : " Acte concernant les Sociétés de Bienveillance," devienne loi, s'il est présenté.

De E. B. Eddy et autres, de la cité de Hull, Québec ; et de F. S. Rathbun et autres, de Deseronto, comté de Hastings, Ontario ; démontrant la nécessité d'élargir et améliorer le canal Rideau de manière à en permettre la navigation aux bâtiments d'un fort tonnage, et priant la Chambre de prendre en considération l'importance d'une étude sérieuse et d'un rapport élaboré à ce sujet.

De George J. Thorbourn et autres, capitaines, maîtres marinières et autres, du comté de Shelburne ; et de W. H. Townsend, maître marinières et autres, du comté de Cap-Breton, tous de la Nouvelle-Ecosse ; demandant la passation d'un acte obligeant tous les marchands de charbon de la dite province de recevoir et approvisionner, à leurs quais, tous les vapeurs et voiliers (sauf les charbonniers et les paquebots-poste) dans l'ordre régulier de leur arrivée au port.

De F. H. Anderson et autres, de la cité de Toronto ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

De William Cousins et autres, de Medicine-Hat et ses environs, Territoires du Nord-Ouest ; demandant que l'agence d'immigration pour ce district soit maintenue.

De George Angel et autres ; demandant que le bill actuellement devant le parlement pour constituer la Cie d'Estacades d'Ottawa et Montréal, ne devienne pas loi.

De la Société humaine de Kingston; demandant la passation d'un acte pour empêcher la cruauté envers les animaux.

La pétition de John C. Ellis et autres, de King, N.-E.,—demandant à la Chambre de leur accorder une somme d'argent pour construire un quai et un brise-lames à la pointe Newcombe, près de l'embouchure de la rivière Pereaux, Bassin des Mines,—étant lue;

M. l'Orateur décide " qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu de les rapporter comme suit, savoir:—

Bill (No 59) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud;

Bill (No 64) concernant la Cie du chemin de fer de jonction du Saint-Laurent et de l'Atlantique, sans amendement; et

Bill (No 40) concernant la Cie du chemin de fer du Lac Nipissingue à la Baie de James, et changeant le nom de la compagnie en celui de " Cie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James";

Bill (No 57) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique;

Bill (No 60) concernant les vapeurs qui doivent être employés en correspondance avec le chemin de fer Canadien du Pacifique;

Bill (No 61) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est;

Bill (No 65) concernant la Cie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest;

Bill (No 33) à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer du comté de Prescott, et de changer le nom de la Cie en celui de " La Cie du chemin de fer des comtés du Centre; et

Bill (No 41) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana, avec des amendements.

M. Hall, du comité des Banques et du Commerce, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:

Bill (No 42) modifiant l'Acte pour incorporer la Cie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie; et

Bill (No 48) à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Cie de prêt et de débetures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débetures-actions.

M. Ives, du comité des Bills Privés, présente le second rapport de ce comité, rapportant, sans amendement, le bill (No 44) constituant en corporation la Société Congrégationnelle des Missions Etrangères du Canada;—et le bill (No 46) modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston, avec un amendement.

Quant au bill en premier lieu mentionné, le comité recommande le remboursement de l'honoraire imposable en vertu de la règle 58, vû que ce bill n'est pas sujet à cet honoraire.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les avis donnés au sujet de la pétition de la Cie du chemin de fer des Trois-Rivières et de l'Ouest pour une charte, et il constate qu'ils n'ont pas été publiés pendant le temps voulu, mais comme le délai sera pleinement expiré avant que le bill ne soit soumis au comité des Chemins de fer, votre comité recommande qu'ils soient jugés suffisants; et comme le délai fixé pour présenter des bills privés est expiré, il recommande aussi que la règle 49 soit suspendue au sujet de cette pétition.

M. Riopel propose,—Qu'il lui soit permis de présenter un bill constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Trois-Rivières et de l'Ouest,—et que la règle 49 soit suspendue au sujet de ce bill, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.—Adopté.

Il présente, en conséquence, le dit bill (No 99), lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sir Hector Langevin présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 6 écoulé—Etat donnant :

1° Liste de tous les actionnaires actuels de la Cie du chemin de fer de Témiscouata ;

2° Le nombre de parts de chaque actionnaire ;

3° Le montant payé par chacun d'eux sur leurs parts respectives.

Sir John Thompson présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 28 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu des lois de Québec, de 1837.

Sur motion de M. Bowell, la Chambre décide de se former, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte des Douanes et l'Acte qui l'amende et de prescrire,—(a) que l'entrée de marchandises en Canada, par voie de terre autre que par chemin de fer, sera prohibée durant le cours de la nuit et les jours de fêtes statutaires, à moins d'un permis ou d'un contrôle ; (b) que le bureau des douanes et les évaluateurs fédéraux seront autorisés à reviser l'évaluation des évaluateurs des ports douaniers ; (c) que, dans chaque cas, la valeur imposable comprendra les frais de transport et d'expédition et qu'elle sera celle de la quantité importée ; (d) que cette valeur comprendra tout droit de royauté, affermage ou charge au sujet de droits exclusifs ou de limites territoriales ; (e) que les marchandises entrées en entrepôt seront entreposées sans délai ; (f) que des renseignements seront exigibles relativement aux marchandises passant en transit en Canada, pour objets de statistiques et autres ; (g) que la manière de constater la date de l'exportation de toute place hors du Canada, sera définie ; (h) que les deniers déposés aux lieu et place d'articles introduits en fraude et sujets à la saisie seront traités de même manière que si tels articles avaient été saisis.

M. Costigan propose,—Que la Chambre se forme, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'assimiler et amender les lois en vigueur dans les différentes provinces au sujet de l'inspection, du choix et du mesurage du bois de construction et de service, et de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra autoriser le paiement d'une somme n'excédant pas dix piastres par jour, pour chaque jour de service utile, et ne dépassant pas en totalité trois cents piastres, chaque année, à chaque examinateur des inspecteurs de bois, et d'un salaire annuel n'excédant pas deux mille piastres à chaque inspecteur en chef de bois ;—Que chaque fabricant de bois de construction ou de service versera à la Couronne un honoraire d'enregistrement de deux piastres, si le chiffre de sa production annuelle est moindre qu'un million de pieds, mesure de planche, et de dix piastres, lorsque sa production ses plus considérable, et de plus, un cinquième de centin par chaque mille pieds, mesure de planche, de bois fabriqué par lui, à l'exclusion du bois carré, et un dixième de centin par chaque tonne de quarante pieds cubes de bois carré fabriqué par lui ;—Et, que pour ce qui concerne les provinces de l'Ontario et de Québec, le Gouverneur en Conseil pourra, à même les sommes ainsi versées et tous deniers votés par le parlement, accorder une annuité n'excédant pas deux cents piastres, dans chaque cas, aux inspecteurs-mesureurs qui reçoivent actuellement une semblable annuité, ou qui ne sont pas commis inspecteurs, et du service desquels on se sera dispensé.

Alors, M. Costigan informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sir Hector Langevin propose,—Que la Chambre se forme, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire qu'une pension de retraite à vie pourra être payée à tout membre de la police à cheval du Nord-Ouest, autre qu'un officier commissionné, si tel homme s'est engagé dans ce corps après le 23 mai 1873, et s'il a complété 25 ans de service, ou si, ayant terminé un service de 15 ans, il se retire par suite d'infirmité corporelle ou mentale, sauf obligation, dans le dernier cas, de reprendre le service après cessation de la maladie; et que l'échelle d'après laquelle sera calculée cette pension sera comme suit: Si le membre de la police a complété 15 ans de service, mais moins que 25 ans, un cinquantième de la solde annuelle pour chaque année de service complétée; pour 21 ans de service, mais moins que 25, vingt cinquantièmes, et en sus, deux cinquantièmes par chaque année complète de service au-dessus de 20 ans; pour 25 ans de service, trente cinquantièmes, et en sus, un cinquantième par chaque année complète de service au-dessus de 25, n'excédant pas, toutefois, deux tiers de sa solde annuelle lorsqu'il se retirera du service; et de plus, que la solde annuelle sera considérée être la moyenne de la solde annuelle, à l'exclusion de solde ou allocations supplémentaires, pendant les trois ans qui auront précédé la retraite; et aussi, que si l'infirmité, cause de la retraite, est due à la faute ou aux mauvaises habitudes du retraité, un moindre montant pourra être fixé, comme pension, par le Gouverneur en Conseil.

Alors, Sir Hector Langevin informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sur motion de M. Haggart, la Chambre décide de se former, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire que la somme à payer pour l'enregistrement d'une lettre contenant sans conteste des matières de valeur par un employé du bureau de poste, à défaut d'être présentée pour enregistrement, sera fixée de la même manière que les autres frais d'enregistrement; que les frais de port pour les lettres adressées dans la localité sera de deux centins par once; pour les publications périodiques expédiées moins souvent que tous les sept jours du bureau de la publication, et pour les journaux prospectus, un centin par livre; que nulle publication périodique ne peut être transportée sans frais, aux termes de la clause 26 de l'Acte des postes, si elle est publiée à des intervalles de plus de sept jours; que les frais de port sur autres matières imprimées ou sur des paquets de graines ou matières analogues, seront de un centin par chaque quatre onces, et sur les manuscrits et épreuves d'imprimerie, cartes, lithographies, photographies, documents en partie imprimés et en partie manuscrits (qui ne seront pas des lettres), tels que des actes et des polices d'assurance, et sur matières postales diverses, un centin par chaque deux onces.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 27) modifiant l'Acte des Poids et Mesures, chap. 104 des Statuts Révisés, sont pris en considération, et adoptés.

Le bill (No 17) pour prendre de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits, est délibéré en comité général et rapporté, avec des amendements.—A être considéré, tel qu'amendé, demain.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés ;

Et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright,—Que tous les mots après " que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Que dans l'état actuel des affaires, et vû la décision prise récemment par la Chambre des Représentants des Etats-Unis, il est expédient que des mesures soient prises pour s'assurer des termes et conditions auxquels des arrangements peuvent être effectués avec les Etats-Unis dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale complète et sans restriction avec les Etats-Unis."

Et le débat continuant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 8 mars, 1889.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Armstrong.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 14) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Bill (No 15) concernant la Cie du chemin de fer de Kootenay à Athabasca.

Et aussi,—Un message informant cette Chambre que leurs Honneurs ont nommé les honorables MM. Abbott, Miller, Scott, Vidal et Ross membres d'un comité spécial chargé de s'enquérir du montant que la législation coûte à l'Etat et des moyens à prendre pour réduire cette dépense ; et désirant le concours de cette Chambre dans cette enquête.

La Chambre alors s'ajourne à 12:20 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Couture*—Lundi prochain—INTERPELLATION—A la demande de qui le quai de Ste. Anne de Chicoutimi a-t-il été accordé ?

Quel montant a été voté à cet effet ; le nom de l'ingénieur qui a conduit les travaux ; le nombre de jours qu'il a résidé à Chicoutimi, et son salaire ; le montant de ses dépenses pour voyage et autres ?

De qui G. A. Gagné a-t-il reçu l'ordre de n'employer d'autres que ses amis politiques ?

Par ordre de qui a-t-il refusé de n'employer d'autres que ses amis politiques ?

Par ordre de qui a-t-il refusé les matériaux nécessaires à la construction du dit quai venant d'autres que ses amis politiques ?

L'ingénieur Blais a-t-il loué un bateau à vapeur pour faire le trajet de Chicoutimi à Tadousac ? Combien a-t-il payé ?

Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer les travaux du quai de Ste Anne de Chicoutimi, cette année, et de la même manière ? Si non, pour quoi ?

*M. McMullen*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le coût total du chemin de fer d'embranchement de St. Charles, y compris le droit de circulation, les dommages aux propriétés, les dépenses d'études préliminaires et de travaux techniques et tous les autres items de dépenses de nature quelconque, dans l'ordre suivant :

1o Coût des études et à qui payé.

2o Coût du travail technique et à qui payé.

3o Coût des dommages à la propriété et à qui payé.

4o Dépenses légales, y compris actes de transfer et autre service légal, et à qui payées.

5o Coût de tous autres services quelconques rendus par toutes autres personnes et payés par le gouvernement.

6. Coût total de la ligne, y compris chaque item de dépense quelconque s'y rattachant.

*M. Mills* (Bothwell)—Lundi prochain—Bill intitulé : " Acte à l'effet d'abroger l'Acte 50-51 Vic., chap. 10, concernant le ministère du Commerce."

*M. McMullen*—Lundi prochain—ADRESSE—Chèques originaux donnés en paiement de tous honoraires ou dépenses se rattachant à la cause de la " St. Catharines Milling and Lumbering Co'y. vs. The Queen."

*M. Taylor*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'insérer dans le budget une somme suffisante pour indemniser Samuel Boddy et J. F. Gordon, tous deux du village de Farmersville, dans le comté de Leeds, de la perte qu'ils ont subie par suite du vol de deux lettres chargées et contenant \$40 qui ont été déposées au bureau de poste du dit village à destination d'Ottawa où ces lettres sont parvenues et où elles ont été volées ?

*M. Davin*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement sait-il que la bière au degré de quatre pour cent est actuellement importée librement dans les Territoires du Nord-Ouest, et que le département du Revenu de l'Intérieur refuse aux brasseurs locaux du malt pour faire cette qualité de bière ? Si oui, le gouvernement se propose-t-il de faire cesser cette injustice ?

**M. Edgar**—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de présenter au cours de cette session quelque mesure prescrivant le vote au scrutin dans les élections des Territoires du Nord-Ouest ?

**M. Bowman**—En comité général sur le bill (No 42) Acte modifiant l'acte pour incorporer la Cie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie,—Que le mot "actions" soit inséré après le mot "les", dans la seconde ligne de la clause quatre, tel qu'ajouté dans le comité des Banques et du Commerce.

**M. Doyon**—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de forcer les personnes tenant à la fois un emploi sous le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, même temporairement, à opter pour l'un ou l'autre ?

**No. 25.**

---

OTTAWA, JEUDI, 7 MARS 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SIMCOCK,** Surintendant des Impressions

1889.

## No. 26.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, VENDREDI, 8 MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Treize pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. Hall, du comité des Banques et du Commerce, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 50) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie d'assurance mutuelle sur la vie de London, en Canada, et il a décidé d'en rapporter le préambule non prouvé, parce que le principe du bill est contraire à l'Acte des Assurances. Le comité recommande que les honoraires et frais soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Votre comité a aussi examiné le bill (No 77) modifiant de nouveau l'acte constituant en corporation la Cie de Prêt et d'Agence de Londres et du Canada (limitée), et il est convenu de le rapporter amendé.

Sir Hector Langevin présente les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 13 écoulé—Copie de toute correspondance échangée entre les autorités du Grand-Tronc et le gouvernement concernant la subvention accordée pour l'achèvement de la ligne de la Cie du chemin de fer de Belleville et Hastings-Nord depuis le village de Madoc jusqu'à Eldorado dans la division nord de Hastings, les travaux faits pour parachever la dite ligne, et la prise de possession et l'ouverture de la ligne au trafic.

Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de toute correspondance échangée avec le département des Chemins de fer et Canaux au sujet de la rupture récente du canal de Cornwall, et de tous plans et projets faits par des ingénieurs civils et autres pour prévenir le retour de tels accidents, ainsi que le rapport de John Page, ingénieur en chef des canaux, sur ce sujet.

Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant la date à laquelle M. l'Orateur a reçu le certificat des juges dans chacune des causes d'élections pour les districts électoraux suivants, savoir : Halton, Shelburne, Northumberland-Est, Haldimand, Joliette, Cumberland et Kent, la date du mandat de l'Orateur et la date du bref pour nouvelle élection.

Sur motion de M. Marshall, il est ordonné de rembourser les honoraires et frais payés sur le bill (No 50), moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Banques et du Commerce.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés avec amendements, délibérés tels qu'amendés, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 55) concernant les règles de cour relativement aux causes criminelles.

Bill (No 71) intitulé : " Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales.

Bill (No 72) du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques."

Bill (No 91) intitulé : " Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction."

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés ;

Et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright,—Que tous les mots après " que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Que dans l'état actuel des affaires, et vu la décision prise récemment par la Chambre des Représentants des Etats-Unis, il est expédient que des mesures soient prises pour s'assurer des termes et conditions auxquels des arrangements peuvent être effectués avec les Etats-Unis dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale complète et sans restriction avec les Etats-Unis."

Et le débat continuant ;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

*(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)*

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 39) concernant la Cie du chemin de fer Central d'Hamilton.

Bill (No 43) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de pont d'Ottawa, Morrisburg et New-York. (Titre changé en celui de " Cie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York.)

Bill (No 45) à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Cie de levée et de chemin de fer de Saint-Gabriel.

Bill (No 47) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

Bill (No 51) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Bill (No 52) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du lac Seul.

Bill (No 22) constituant en corporation la Cie de Titres et de Débentures du Canada.

Bill (No 34) constituant en corporation la Cie Générale de Fidéicommiss, du Canada.

Bill (No 59) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Bill (No 64) concernant la Cie du chemin de fer de jonction du Saint-Laurent et de l'Atlantique.

Bill (No 40) concernant la Cie du chemin de fer du Lac Nipissingue à la Baie de James, et changeant le nom de la compagnie en celui de " Cie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James ".

Bill (No 60) concernant les vapeurs qui doivent être employés en correspondance avec le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill (No 33) à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer du comté de Prescott, et de changer le nom de la Cie en celui de " La Cie du chemin de fer des comtés du Centre.

Bill (No 41) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana.

Bill (No 48) à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Cie de prêt et de débentures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés avec des amendements, délibérés tels qu'amendés, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 57) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Bill (No 42) modifiant l'Acte pour incorporer la Cie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie.

Bill (No 61) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 76) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Pacifique-Nord et du Manitoba.

Bill (No 79) constituant en corporation la Cie du chemin de fer Union.

Bill (No 83) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de l'Ontario, Manitoba et Occidental.

Bill (No 85) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Moose Jaw, Battleford et Edmonton.

Bill (No 86) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Bill (No 88) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Edmundston à Florenceville.

Bill (No 89) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest.

Bill (No 90) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

*Comité des Banques et du Commerce :—*

Bill (No 87) modifiant l'acte constituant la Chambre de Commerce de Québec.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Foster, et sur l'amendement de Sir R. Cartwright.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Ferguson (Welland).

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

**M. McDonald** (Victoria)—Lundi prochain—INTERPELLATION—Son Honneur le juge James, de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, a-t-il obtenu un congé d'absence? Est-il malade ou incapable de s'occuper d'affaires judiciaires? Si non, a-t-il, depuis la dernière vacance (15 septembre dernier), siégé au tribunal pour entendre les plaidoiries? Ou a-t-il instruit ou entendu des causes *nisi prius* ou en équité? A-t-il siégé en Cour de Circuit ou en chambre à Halifax, ou rempli ses fonctions ailleurs qu'à son domicile à Dartmouth, et cela d'une manière irrégulière et seulement pour des affaires non-contestées? S'il en est ainsi, dans quelle mesure a-t-il rempli les devoirs de sa charge?

**M. Neveux**—Mardi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de faire droit à la requête de M. H. Ladouceur et autres, demandant que le bureau de poste de Ste Béatrix, dans le comté de Joliette, soit transféré du local actuel dans la maison de Hormidas Ladouceur, comme étant plus central?

**M. Tupper**—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant davantage l'acte 36 Vic., chap. 61, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du hâvre de Montréal."

**M. Cook**—Mardi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'acte du service civil."

**Sir John Thompson**—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'acte concernant les juges des Cours provinciales, et de prescrire que les traitements et allocations des juges ci-après mentionnés seront comme suit:

Dans l'Ontario—

Le juge-en-chef de l'Ontario.....	\$ 7,000 par année.
Trois juges en appel, chacun.....	6,000 do
Le juge-en-chef du Banc de la Reine.....	7,000 do
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division du Banc de la Reine, chacun.....	6,000 do
Le chancelier de l'Ontario.....	7,000 do
Trois juges de la Haute Cour de Justice, division de la Chancellerie, chacun.....	6,000 do
Le juge-en-chef des Plaids Communs.....	7,000 do
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division des Plaids Communs, chacun.....	6,000 do

Dans Québec—

Le juge-en-chef du Banc de la Reine.....	7,000 do
Cinq juges puisnés de la dite Cour, chacun.....	6,000 do
Le juge-en-chef de la Cour Supérieure.....	7,000 do
Treize juges puisnés de la dite Cour, dont le domicile est fixé à Montréal et Québec, chacun.....	6,000 do
Seize juges puisnés de la dite Cour, dont les domiciles sont fixés ailleurs qu'à Montréal ou Québec.....	4,500 do
Le premier juge puisné résidant à Québec, si le juge-en-chef demeure à Montréal, ou le premier juge puisné résidant à Montréal, si le juge-en-chef demeure à Québec, en sus de son autre traitement..	1,000 do

Dans la Nouvelle-Ecosse—		
Le juge-en-chef de la Cour Suprême.....	6,000	do
Le juge en Equité.....	5,000	do
Cinq juges et dans le cas de vacance dans la charge de juge en Equité, six juges puisnés de la Cour Suprême, chacun.....	5,000	do
Dans le Nouveau-Brunswick—		
Le juge-en-chef de la Cour Suprême.....	6,000	do
Le juge en Equité.....	5,000	do
Quatre juges puisnés de la Cour Suprême, chacun.....	5,000	do
Dans l'île du Prince-Edouard—		
Le juge-en-chef de la Cour Suprême, qui est aussi juge de la Cour de Vice-Amirauté.....	5,000	do
Un juge-asseesseur, qui est aussi juge de la Cour des rôles en Chancellerie.....	4,000	do
Un juge-asseesseur, qui est aussi Vice-Chancelier.....	4,000	do
Dans le Manitoba—		
Le juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine.....	6,000	do
Trois juges puisnés de la dite Cour, chacun.....	5,000	do
Dans la Colombie-Anglaise—		
Le juge-en-chef de la Cour Suprême.....	6,000	do
Quatre juges puisnés de la dite Cour, chacun.....	5,000	do
Dans les Territoires du Nord-Ouest—		
Cinq juges puisnés de la Cour Suprême, chacun.....	5,000	do

Que le traitement annuel de cinq juges de cours de comtés, dans la Colombie Anglaise sera de \$2,400, chacun ; et que chacun des dits juges pourra, en sus, retirer un salaire de la province pour agir comme magistrat stipendiaire.

Qu'il pourra être payé à chaque juge d'une cour provinciale, président, comme tel, toute cour tenue en aucun endroit autre que celui où il est tenu de résider, à titre de dépenses de voyage, ses frais de déplacement et telle somme qui sera fixée de temps à autre par le gouverneur en conseil, pour chaque jour qu'il sera absent de son domicile.

Sir *John Thompson*—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant davantage l'acte des cours Suprême et de l'Echiquier.”

*M. Bourassa*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, rapports, requêtes et tous autres documents échangés jusqu'à cette date, entre le département des postes et l'inspecteur des postes du district de Montréal, *M. King*, et toutes autres personnes, au sujet du changement de place du bureau de poste de Belle Vallée, comté de Saint-Jean.

*M. Davin*—En comité général sur le bill (No 93) Acte modifiant l'Acte des postes, chapitre 35 des Statuts Revisés,—Que la clause 6 soit omise afin que la loi reste la même qu'à présent aux termes de l'Acte 49 Vict., chap. 35.

*M. Dickey*—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant l'acte des Pêcheries.”

*M. Ellis*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel a été le coût du pont métallique de chemin de fer construit sur le fleuve St. Jean, à Frédéricton ? Quelle somme d'argent a été avancée par le gouvernement pour aider à la construction du dit pont aux termes de l'acte 50-51 Vic., chap. 26 ? Des deniers ont-ils été avancés ou une subvention a-t-elle été payée par le gouvernement pour aider à l'établissement du chemin devant relier le pont au chemin de fer du Nouveau-Brunswick ? Des deniers ont-ils été avancés ou payés pour aider à la construction du pont ou de la ligne de raccordement, en dehors du montant stipulé dans l'acte ? Des intérêts ont-ils été payés sur aucunes des avances de deniers faites par le gouvernement pour aider à la construction du pont ou de la ligne d'embranchement ?

## AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés pour être pris en considération par les comités qui suivent, vendredi prochain, le 15 mars courant, ou après :—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 76) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Pacifique-Nord et du Manitoba.

Bill (No 79) constituant en corporation la Cie du chemin de fer Union.

Bill (No 83) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de l'Ontario, Manitoba et Occidental.

Bill (No 85) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Moose Jaw, Battleford et Edmonton.

Bill (No 86) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Bill (No 88) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Edmundston à Florenceville.

Bill (No 89) modifiant l'acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer Central du Grand Nord Ouest.

Bill (No 90) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

*Comité des Banques et du Commerce :—*

Bill (No 87) modifiant l'acte constituant la Chambre de Commerce de Québec.

10. 22 1911 10. 22 1911 10. 22 1911							
--	--	--	--	--	--	--	--

**No. 26.**

---

OTTAWA, VENDREDI, 8 MARS 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SEXTON,** Surintendant des Impressions

1889.

## No. 27.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, LUNDI, 11 MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Neuf pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De L. E. Baker et autres, du comté de Yarmouth, Nouvelle Ecosse; et de Paul Paoli et autres, du comté de Queen, Ile du Prince-Edouard, tous patrons de navires, et propriétaires de navires et voiliers; demandant la passation d'un acte obligeant tous les marchands de charbon de la dite province de recevoir et approvisionner, à leurs quais, tous les vapeurs et voiliers (sauf les charbonniers et les paquebots-poste) dans l'ordre régulier de leur arrivée au port.

De Frederick J. Walker et autres; et de T. G. Leders et autres, tous de la cité de Montréal; de J. Wiltshire et autres; et de A. Crawley et autres, tous de la cité d'Ottawa; de Andrew Butler et autres; de John W. Walls et autres, du township de York, comté de York; de John Dunfield, M.D., et autres, de la ville de Petrolea, comté de Lambton; de Charles A. Dunkin et autres, du village de Victoria, comté de Norfolk; de Neil McGill et autres, du village de Elora, comté de Wellington, tous de l'Ontario; et de John McLean et autres, de Souris, comté de Kings, Ile du Prince-Edouard; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Société de Bienveillance," devienne loi.

De Guillaume Roy et autres; demandant le rappel de la clause de l'Acte des Elections Fédérales qui exige qu'un dépôt soit fait par les candidats.

De Pierre Dion et autres; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De Joseph Giguère et autres; demandant que l'Acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De Napoléon Nadeaud et autres; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De Joseph Lizotte et autres; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers.

De Odijon Parizeau et autres; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De J. C. Vanstone et autres, de Bowmanville et autres lieux; priant la Chambre de prendre en considération l'opportunité de faire certains changements dans les droits actuellement imposés sur le blé et la farine.

De Robert Bullock, marchand, et autres; demandant à la Chambre de considérer l'opportunité de donner une subvention en terres à la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, le long du dit chemin et dans les environs, pour aider à sa construction.

De C. Langworth et autres, des townships de Kingston, Storrington et Pittsburgh ; demandant qu'il soit pris des mesures pour les protéger contre les inondations du canal Rideau et la submersion de leurs propriétés du voisinage, entre Kingston's Mills et Brewer's Mills.

De William Eden et autres ; et de Robert Maywood et autres ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à honorer et conserver la mémoire des hommes qui ont perdu la vie en défendant leur pays à la bataille de Lundy's Lane et à préserver l'endroit où reposent leurs restes dans le cimetière de cette localité.

De George Seibold et autres, Allemands, du district de Régina, Territoires du Nord-Ouest ; priant la Chambre de vouloir bien adopter quelque mesure législative confirmant les droits et privilèges qu'ils croyaient avoir lorsqu'ils se sont fixés dans les Territoires du Nord-Ouest, relativement à l'obtention d'un second homesteads.

De Martin H. Sampson et autres, du comté de Richmond, Nouvelle-Ecosse ; se plaignant de la route choisie pour le chemin de fer du Cap-Breton, et demandant qu'une ligne soit construite à travers chacune des deux moitiés de l'île séparées par le lac Bras-d'Or, au lieu de celle qui a été adoptée.

Du conseil municipal de la cité de Kingston, Ontario ; demandant la passation d'un acte pour confirmer et légaliser une certaine convention intervenue entre le dit conseil et la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec et la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

De John J. Curran, M. P., de la cité de Montréal ; demandant l'autorisation de soumettre à la Chambre une pétition pour l'obtention d'une charte sous le nom de Compagnie canadienne d'assurance sur les titres et les hypothèques, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions pour bills privés.

De Marie Verreault, fermier, et autres, du comté de Rimouski, Québec ; demandant que la ligne de démarcation de leurs permis de pêche s'étende depuis Gaspé jusqu'au Cap à la Baleine, dans la paroisse de Ste Félicité, dans le dit comté.

M. Colby, du comité mixte de la bibliothèque du parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :

Le comité se réunit vendredi, 8 mars, à 11 a. m.

Le rapport des bibliothécaires est lu et approuvé.

Un ordre en conseil du 22 décembre, 1888, est lu, chargeant le comité de pourvoir aux échanges faits pour la bibliothèque à même les fonds votés pour la bibliothèque.

Il est ordonné de demander au gouvernement d'accorder une autre somme de mille piastres pour pourvoir aux frais additionnels retombant sur les crédits votés pour la bibliothèque.

Un sous-comité est nommé pour faire rapport sur la proposition soumise par M. Gemmill aux fins d'acheter un certain nombre d'exemplaires de son ouvrage sur le divorce.

Un sous-comité est aussi nommé pour faire rapport sur l'opportunité d'acheter certains ouvrages afin d'échanger avec d'autres bibliothèques.

Il est ordonné de mettre strictement en force le règlement qui défend que les journaux reliés sortent de l'enceinte de la bibliothèque, sauf dans le cas où il est nécessaire d'en lire des extraits au Sénat ou à la Chambre des Communes.

Un comité d'audition est nommé.

Le comité s'ajourne alors.

J. ALDRIC OUMET,  
*Président.*

BUREAUX DE L'ORATEUR,

CHAMBRE DES COMMUNES, 8 mars, 1889.

Sur motion de M. McDowall, la requête de T. W. Jackson, présentée ce jour, — demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour un acte modifiant l'acte à l'effet d'incorporer la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en

obtention de bills privés,—est lue et reçue et renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, demain, savoir:—

Par M. Haggart:—Bill (No. 100) modifiant de nouveau l'Acte du Service Civil du Canada, chapitre 17 des Statuts révisés.

Par Sir John Thompson:—Bill (No. 101) modifiant l'acte concernant les droits d'auteur.

Par M. Wilson (Elgin):—Bill (No. 102) modifia t le chapitre 173 des Statuts révisés du Canada concernant les menaces, l'intimidation et autres infractions.

Par M. Tupper:—Bill (No. 103) modifiant davantage l'acte 36 Vic., chap. 61, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal.

Par M. Dickey:—Bill (No. 104) modifiant l'acte des Pêcheries.

Le bill (No 77) modifiant de nouveau l'acte constituant en corporation la Cie de Prêt et d'Agence de Londres et du Canada (limitée), est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, la pour la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 73) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois.

Bill (No 96) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de Traverse de l'Île du Prince-Edouard et du Continent.

*Comité des Bills Privés :—*

Bill (No 80) constituant en corporation la Cie des Mines du Canada.

Bill (No 81) constituant en corporation la Cie Canadienne d'hyperphosphates.

M. Charlton propose,—1° Que la pratique suivie dans la Chambre des Communes du Canada de prolonger les séances après minuit est dommageable à la santé des députés et est complètement inutile dans l'intérêt public; qu'elle nuit plutôt qu'elle n'aide à la considération mesurée des questions publiques, et qu'elle sert de moyen pour faire passer à la hâte les mesures législatives sans y apporter l'attention voulue plutôt que pour permettre la discussion complète et l'étude raisonnée des questions;

2° Qu'à l'avenir et à dater de l'adoption des présentes résolutions, M. l'Orateur quittera le fauteuil à minuit précis, et que cette règle sera observée aussi rigoureusement que pour l'ajournement à six heures; et qu'en quittant le fauteuil, il mentionnera le jour et l'heure de la séance suivante.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Les Adresses à Son Excellence et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Casgrain:—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, rapports, etc., concernant le quai de St. Roch des Aulnets, dans le comté de l'Islet, entre le département des Travaux Publics et feu Charles Frs. Roy, arpenteur, et les intéressés domiciliés dans la dite municipalité.

Par M. Borden:—Adresse—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer de Windsor et Annapolis et des comtés de l'Ouest au sujet de la fasion, sous le contrôle du gouvernement, des chemins de fer de l'Ouest de la Nouvelle-Ecosse; aussi, copie des résolutions adoptées

par la Chambre de Commerce de Halifax et l'Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, sur le même sujet.

Par M. Taylor :—Ordre de la Chambre—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine du township de Yonge, comté de Leeds, Ont., demandant que le creek Jones soit déclaré cours d'eau non-navigable, et qu'il soit permis au conseil municipal de construire un pont fixe sur le dit creek. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur à ce sujet.

Par M. Jamieson :—Adresse—Copie de la réponse faite par les autorités fédérales au gouvernement impérial au sujet des informations demandées par ce dernier touchant le fonctionnement de l'Acte de tempérance du Canada dans les différentes provinces de la Puissance.

Par M. Kenny :—Adresse—Copie de l'arrangement en date du 14 décembre, 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la Cie du chemin de fer International pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St. Laurent, à ou près de Caughnawaga, jusqu'aux ports de St. André, St. Jean et Halifax, *via* Sherbrooke, lac Moosehead, Mattewamkeag, Harvey, Fredericton, et à travers le township de Salisbury jusqu'à Moncton. Aussi, copie de tous et chacun des changements qui ont pu être faits dans le dit arrangement, et de tous ordres en conseil s'y rapportant. Aussi, copie de tous transferts ou cessions du dit arrangement ou contrat et des ordres en conseil y relatifs.

MARDI, 12 mars, 1889.

Par M. Jamaieson :—Adresse—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, et de tous papiers, rapports et documents quelconques au sujet de l'émission de permis ou licences pour la vente de liqueurs spiritueuses, bière ou autres boissons enivrantes dans les maisons publiques, ou autrement, dans les territoires du Nord-Ouest; aussi, copie de tous règlements, documents et autres pièces promulgués ou adoptés par le lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité desquels des licences ou permis pour la vente de la bière et autres boissons enivrantes ont été accordés dans les dits territoires.

La Chambre alors s'ajourne à 12.15 a.m.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

**M. La Rivière**—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement serait-il prêt à accepter des colons du Manitoba qui doivent encore pour le blé de semence, etc., qui leur a été avancé en 1876, le solde, sans intérêt, du montant qu'ils doivent ; et, sur le reçu de ce solde, lèverait-il les hypothèques appliqués sur leurs propriétés respectives ?

**M. Haggart**—Mercredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte du Service Civil et de prescrire que le salaire du commis du Bureau des Examineurs du Service Civil n'excèdera pas \$700 par année, et que la rémunération annuelle de chaque examinateur n'excèdera pas \$400 ; que les inspecteurs des bureaux de poste pourront être nommés sans examen ; que dans le service du revenu de l'Intérieur, les salaires annuels des commis (comptables) seront de \$600 à \$1,400, et ceux des employés d'excise de classe spéciale qui sont des officiers principaux en charge de distilleries, seront de \$1,400 à \$1,600 ; que dans le service des postes, les salaires annuels des commis de la malle sur les chemins de fer seront les mêmes pour les services de jour et de nuit, et que chacun de ces commis recevra une allocation de un demi-centin par mille, pour service de jour, et d'un centin par mille, pour service de nuit ; que dans les bureaux de poste des villes, lorsque les recettes excéderont \$250,000, le maître de poste pourra recevoir un salaire annuel ne dépassant pas \$4,000 ; lorsque les recettes oscilleront entre \$200,000 et \$250,000, un salaire ne dépassant pas \$3,750 ;—si les recettes varient de \$150,000 à \$200,000, un salaire n'excédant pas \$3,500 ;—si les recettes sont de \$100,000 à \$150,000, un salaire ne s'élevant pas à plus de \$3,250 ;—et si les recettes sont de \$80,000 à \$100,000, un salaire ne dépassant pas \$2,800.

**Sir John Thompson**—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant l'Acte des Expropriations.”

**Sir John Thompson**—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant l'Acte concernant la Chambre des Communes.”

**Sir John Thompson**—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant l'Acte des procès sommaires.”

**Sir John Thompson**—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant l'Acte des convictions sommaires, chapitre 178 des Statuts Révisés du Canada.”

**Sir John Thompson**—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant la loi concernant la Cour de l'Echiquier.”

**Sir John Thompson**—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant le chapitre 11 des Statuts Révisés, concernant le Sénat et la Chambre des Communes.”

**M. Mills (Bothwell)**—Mercredi prochain—

BILL intitulé : “ Acte abrogeant les Actes qui suivent, et pour autres fins, savoir :—

Acte concernant le ministère du Commerce, 50-51 Vic., chap. 10.

Acte concernant le ministère des Douanes et le ministère du Revenu de l'Intérieur, 50-51 Vic., chap. 11 ; et

Acte pourvoyant à la nomination d'un solliciteur-général, 50-51 Vic., chap. 14.”

*M. Kirk*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'établir un bureau de poste à Little Dover, dans le comté de Guysboro, et de le relier avec Canso au moyen d'un service postal hebdomadaire, comme on l'a demandé par voie de pétition ?

*M. Kirk*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de nommer M. Mark Hadley à la charge vacante de maître de poste de Oyster Ponds, dans le comté de Guysboro, tel que demandé par pétition ?

*M. Eisenhauer*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—A-t-il été fait des réparations au bureau de poste de Lunenburg en 1888 ? Dans ce cas, en quoi consistent ces réparations ? Quel en est le coût ? Qui a fait les travaux ? Quel a été le montant payé, et à qui ?

*M. Eisenhauer*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Des amendes ont-elles été imposées au cours des années 1887 et 1888, pour violation de la loi défendant de jeter du bran de scie dans dans les rivières du Canada ? Si oui, quels sont les noms et domiciles des personnes ainsi mises à l'amende, et le montant de chaque amende ? Tout ou partie des dites amendes ont-elles été payées, et quelle est la date des paiements ?

*M. Skinner*—Mercredi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant le chapitre 11 des Statuts Révisés du Canada, concernant le Sénat et la Chambre des Communes."

*M. Beausoleil*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de soumettre au Parlement, durant la présente session, des mesures pour prévenir les ravages causés par les idondations périodiques du St. Laurent à Montréal et dans les comtés environnants ?

*M. Beausoleil*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de faire droit à la requête des citoyens de la paroisse de St. Barthélemy, comté de Berthier, et d'établir un bureau de poste à ou près de la station de St. Barthélemy du chemin de fer du Pacifique ? Si oui, quand ?

*M. Lister*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres et rapports concernant l'enquête sur le droit qu'ont les Sauvages fixés sur la réserve de Sarnia à une part aux deniers appartenant à cette tribu.

*M. Lister*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Les travaux de dragage des rapides Ste Claire, à Point Edward, ont-ils été complétés ? Si non, le gouvernement a-t-il l'intention d'exécuter ces travaux pendant la saison prochaine ?

*M. Roome*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est temps que le gouvernement établisse un bureau central de salubrité, sous le contrôle d'un chef responsable, afin de renseigner le public sur toutes les questions sanitaires, prévenir la propagation des maladies et perfectionner le plus possible le mode de recueillir les statistiques vitales.

## AVIS DE BILLS PRIVÉS.

---

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés pour être pris en considération par les comités qui suivent, lundi prochain, le 18 mars courant, ou après :—

*Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—*

Bill (No 73) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois.

Bill (No 97) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de Traverse de l'Île du Prince-Edouard et du Continent.

*Comité des Bills Privés :—*

Bill (No 80) constituant en corporation la Cie des Mines du Canada.

Bill (No 81) constituant en corporation la Cie Canadienne d'hyperphosphates.

**No. 27.**

---

OTTAWA, LUNDI, 11 MARS 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SENCOAL**, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 28.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 12 MARS 1889.

## PRIÈRE.

Dix-sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bilis suivants et a décidé d'en faire rapport comme suit, savoir:—

Bill (No 66) à l'effet de ratifier un échange de terrain entre la Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la "Land Security Company," sans amendement; et

Bill (No 49) concernant la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, et à l'effet de changer le nom de la Cie en celui de "La Cie du Grand chemin de fer Nord-Occidental."

Bill (No 69) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Bill (No 82) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord; et

Bill (No 58) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien, avec des amendements.

Votre comité recommande, que le délai pour la réception des rapports des comités des Bills Privés expirant jeudi prochain, le 14 courant, il soit prolongé jusqu'au jeudi, le 28 courant.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération la requête de la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle; demandant la permission de mettre devant la Chambre une pétition pour la passation d'un acte modifiant sa charte, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés; et les raisons alléguées pour le délai à présenter telle pétition sont de nature à justifier le comité de recommander qu'il soit permis à la Cie de la présenter.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est Résolu,—Que, vû que le délai pour recevoir des rapports de comités sur Bills Privés expire jeudi prochain, le 14 courant, ce délai soit prorogé au jeudi, 28 de ce mois, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Macdowall, la pétition de la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle,—demandant un acte pour amender sa charte,—présentée ce jour, est lue et reçue.

Sur motion de Sir John Thompson, le comité spécial auquel ont été renvoyés les bills suivants :—

Bill (No 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries.

Bill (No 13) à l'effet d'obliger les propriétaires d'élevateurs et de monte-charges à prendre des mesures pour prévenir les accidents ; et

Bill (No 9) modifiant l'acte des chemins de fer,—obtient l'autorisation de faire rapport de temps à autre.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, demain, savoir :—

Par Sir John Thompson :—Bill (No 105) modifiant davantage l'acte des cours Suprême et de l'Echiquier.

Par M. Cook :—Bill (No 106) modifiant l'acte du Service Civil.

M. Bowell présente la réponse suivante :—

Réponse à l'Ordre du 25 écoulé—Etat donnant le montant des droits d'exportation perçus ou payés sur les billots et autres bois, en 1888, spécifiant à quels bureaux de douanes ce droit a été payé, et les montants respectifs payés à chaque bureau.

Sir John Thompson propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'acte concernant les juges des Cours provinciales, et de prescrire que les traitements et allocations des juges ci-après mentionnés seront comme suit :

Dans l'Ontario—

Le juge-en-chef de l'Ontario.....	\$ 7,000	par année.
Trois juges en appel, chacun.....	6 000	do
Le juge-en-chef du Banc de la Reine.....	7,000	do
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division du Banc de la Reine, chacun.....	6,000	do
Le chancelier de l'Ontario.....	7,000	do
Trois juges de la Haute Cour de Justice, division de la Chancellerie, chacun.....	6,000	do
Le juge-en-chef des Plaids Communs.....	7,000	do
Deux juges de la Haute Cour de Justice, division des Plaids Communs, chacun.....	6,000	do

Dans Québec—

Le juge-en-chef du Banc de la Reine.....	7,000	do
Cinq juges puisnés de la dite Cour, chacun.....	6,000	do
Le juge-en-chef de la Cour Supérieure.....	7,000	do
Treize juges puisnés de la dite Cour, dont le domicile est fixé à Montréal et Québec, chacun.....	6,000	do
Seize juges puisnés de la dite Cour, dont les domiciles sont fixés ailleurs qu'à Montréal ou Québec.....	4,500	do
Le premier juge puisné résidant à Québec, si le juge-en-chef demeure à Montréal, ou le premier juge puisné résidant à Montréal, si le juge-en-chef demeure à Québec, en sus de son autre traitement..	1,000	do

Dans la Nouvelle-Ecosse—

Le juge-en-chef de la Cour Suprême.....	6,000	do
Le juge en Equité.....	5,000	do
Cinq juges et dans le cas de vacance dans la charge de juge en Equité, six juges puisnés de la Cour Suprême, chacun.....	5,000	do

Dans le Nouveau-Brunswick—

Le juge-en-chef de la Cour Suprême.....	6,000	do
Le juge en Equité.....	5,000	do
Quatre juges puisnés de la Cour Suprême, chacun.....	5,000	do

## Dans l'île du Prince-Edouard—

Le juge-en-chef de la Cour Suprême, qui est aussi juge de la Cour de Vice-Amirauté .....	5,000	do
Un juge-asseesseur, qui est aussi juge de la Cour des rôles en Chancellerie .....	4,000	do
Un juge-asseesseur, qui est aussi Vice-Chancelier .....	4,000	do

## Dans le Manitoba—

Le juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine.....	6,000	do
Trois juges puisnés de la dite Cour, chacun.....	5,000	do

## Dans la Colombie-Anglaise—

Le juge-en-chef de la Cour Suprême .....	6,000	do
Quatre juges puisnés de la dite Cour, chacun .....	5,000	do

## Dans les Territoires du Nord-Ouest—

Cinq juges puisnés de la Cour Suprême, chacun.....	5,000	do
--	-------	----

Que le traitement annuel de cinq juges de cours de comtés, dans la Colombie Anglaise sera de \$2,400, chacun ; et que chacun des dits juges pourra, en sus, retirer un salaire de la province pour agir comme magistrat stipendiaire.

Qu'il pourra être payé à chaque juge d'une cour provinciale, président, comme tel, toute cour tenue en aucun endroit autre que celui où il est tenu de résider, à titre de dépenses de voyage, ses frais de déplacement et telle somme qui sera fixée de temps à autre par le gouverneur en conseil, pour chaque jour qu'il sera absent de son domicile.

Alors, Sir John Thompson informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidies ;

Et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright,—Que tous les mots après " que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Que dans l'état actuel des affaires, et vû la décision prise récemment par la Chambre des Représentants des Etats-Unis, il est expédient que des mesures soient prises pour s'assurer des termes et conditions auxquels des arrangements peuvent être effectués avec les Etats-Unis dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale complète et sans restriction avec ce pays."

Et le débat continuant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 13 mars, 1889.

Et le débat continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Wood (Westmoreland).

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 35) concernant la Cie du Pont de la Grande Ile de Niagara.

Bill (No 31) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim Rouge.

Et aussi,—adoptant, sans modification, les amendements faits par cette Chambre aux bills suivants de leurs Honneurs :—

Bill (No 72) du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques."

Bill (No 71) du Sénat, intitulé : " Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales."

La Chambre alors s'ajourne à 12.02 a.m.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

Sir *Richard Cartwright*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quelle somme a été dépensée sur l'Intercolonial et portée au compte du capital, du 1er juillet, 1888, au 1er mars, 1889 ?

M. *Dewdney*—Vendredi prochain—BILL intitulé : “ Acte à l'effet de refondre et amender l'acte des territoires du Nord-Ouest.”

Sir *John Thompson*—Vendredi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant les Statuts Révisés, concernant l'intérêt.”

M. *Welsh*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de réparer et améliorer le brise-lames de New London, pendant la prochaine saison ?

M. *Welsh*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'envoyer le dragueur à vapeur pour curer le chenal du havre de New London, pendant la prochaine saison ?

M. *Welsh*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de refaire ou réparer la jetée de China Point, Ile du Prince-Edouard, pendant la prochaine saison ?

M. *Welsh*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire faire des études dans les havres de Pinette et Wood Island, durant la prochaine saison ? Si oui, dans quel mois ?

M. *Welsh*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire remettre en état, pendant la prochaine saison, la jetée appelée “ Quai de Hickey ” ?

M. *Welsh*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de construire une jetée à ou près de Mount Stewart, Ile du Prince-Edouard, tel que demandé par les habitants de cette région ?

M. *Perley*—Jeudi prochain—BILL intitulé : “ Acte concernant les fils des compagnies de téléphones, télégraphes et lumières électriques.”

M. *Jones* (Halifax)—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en conseil concernant la répartition de la subvention de \$250,000 accordée à la Cie du chemin de fer Intercolonial, entre les différentes sections du chemin, savoir : du St. Laurent à Lennoxville, de Lennoxville à la rivière Moose et Mattawankeag, de Mattawankeag à la station Harvey, et de Harvey à Salisbury ; aussi, état donnant le nombre de milles dans chaque section, et le montant attribué à chacune.

1880

A. GARDNER, Entrepreneur des Impressions

Pour l'impression de la Reine, etc.

OTTAWA.

CHRONIQUE DES COMMUNES

DE 1878

PROCES-VERBAUX

3e Session de l'Assemblée de Victoria, 1880

OTTAWA, MARCH 17 1880

No. 38.

---

**No. 28.**

---

OTTAWA, MARDI, 12 MARS 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SENCOAL**, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 29.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MERCREDI, 13 MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Cour d'Elgin, No 29, de l'Ordre Indépendant des Forestiers, Aylmer; et de E. J. Davis, M.P.P., et autres, du township de King, comté de York, Ontario; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Société de Bienveillance," devienne loi.

De la Société de Québec pour prévenir la cruauté envers les animaux; de W. A. M. Swift et autres, de la cité et du district de Montréal; et de L. H. Henderson et autres, de la cité de Belleville, comté de Hastings, Ontario; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

De W. J. Pink et autres, de la ville de Perth et autres lieux, comté de Lanark; démontrant la nécessité d'élargir et améliorer le canal Rideau de manière à en permettre la navigation aux bâtiments d'un fort tonnage, et priant la Chambre de prendre en considération l'importance d'une étude sérieuse et d'un rapport élaboré à ce sujet.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau un relevé des recettes et dépenses de la Chambre des Communes pour l'exercice expiré le 30 juin 1888.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le douzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération la pétition de la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle, demandant certains amendements à sa charte, et il trouve que les avis donnés sont suffisants. Vu que le délai pour présenter des bills privés est expiré, le comité recommande que la règle 49 soit suspendue dans ce cas.

Le comité a aussi examiné la pétition de la Cie d'assurance des titres et hypothèques, demandant la permission de mettre devant la Chambre une pétition pour la passation d'un acte constitutif, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés; et les raisons alléguées pour le délai à présenter telle pétition ne sont pas de nature à justifier le comité de recommander qu'il soit permis à la Cie de la présenter.

M. Ives, du comité des Bills Privés, présente le troisième rapport de ce comité, rapportant sans amendement, le bill (No 75) concernant la Cie du Pont de la Baie de Quinté.

M. Macdowall propose,—Qu'il lui soit permis de présenter un bill concernant la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle, et que la règle 49 soit suspendue au sujet de ce bill, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.—Adopté.

Il présente alors le dit bill (No 107),—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, vendredi prochain.

Les bills suivants sont présentés séparément et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir:—

Par Sir John Thompson:—Bill (No 108) modifiant le chapitre 13 des Statuts Revisés, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes."

Et,—Bill (No 109) modifiant la loi concernant la Cour de l'Echiquier du Canada.

Par M. Mills (Bothwell):—Bill (No 110) abrogeant certains actes concernant les départements publics.

Par M. Skinner:—Bill (No 111) modifiant le chapitre 11 des Statuts Revisés, concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:

Par M. Lister:—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance échangée entre la Cie d'Assurance des Manufacturiers et le Surintendant des Assurances concernant la liste d'actionnaires, que la dite compagnie a fournie conformément au statut à cette fin.

Par M. Casey:—Ordre de la Chambre—Etat donnant,—

1° Un relevé des cas dans lesquels toutes ou partie des soumissions demandées et reçues en dedans de cinq ans, pour travaux quelconques se rattachant aux canaux ont été rejetées sur le rapport de l'ingénieur en chef des canaux, les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission; avec copie de tous les dits rapports de l'ingénieur en chef et les raisons de tels rejets, spécifiant les cas dans lesquels de nouvelles soumissions ont été demandées;

2° Dans les cas de demandes de nouvelles soumissions, un état donnant les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission, spécifiant quelle soumission a été acceptée et donnant copie de tous rapports ou autres raisons qui ont donné lieu au rejet des soumissions les plus basses, s'il en est;

3° Relevé des cas dans lesquels des réclamations pour travaux supplémentaires ont été soumises à la seule décision arbitrale de l'ingénieur en chef des canaux, indiquant les montants payés aux réclamants en vertu de tel arbitrage et donnant un relevé détaillé des frais payés par le gouvernement ou les autres parties au procès en rapport avec tel arbitrage, dans chaque cas, et à qui payés.

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill (No 44) constituant en corporation la Société Congrégationnelle des Missions Etrangères du Canada, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Le bill (No 4) modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston, est délibéré en comité général et rapporté sans amendement.

Et la question étant mise,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois,—elle est adoptée, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Scutanges*),  
Barnard,  
Bell,

Hesson,  
Hickey,  
Holton,  
Hudspeth,

Mitchell,  
Moffat,  
Mulock,  
Paterson (*Brant*),

Bergin,  
Boisvert,  
Bowell,  
Bowman,  
Boyle,  
Brien,  
Brown,  
Burdett,  
Cameron,  
Campbell,  
Cargill,  
Carling,  
Charlton,  
Choquette,  
Cimon,  
Cochrane,  
Corby,  
Coulombe,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,  
Dewdney,  
Eisenhauer,  
Ellis,  
Ferguson (*Renfrew*),  
Ferguson (*Welland*),  
Gillmor,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,

Ives,  
Jamieson,  
Joncas,  
Kenny,  
Kirk,  
Kirkpatrick,  
Labelle,  
Landerkin,  
Lang,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Lépine,  
Lister,  
Lovitt,  
Macdonald (Sir John),  
Macdonald (*Huron*),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McIntyre,  
McKay,  
McKeen,  
McMillan (*Huron*),  
McMullen,  
McNeill,  
Madill,  
Mara,  
Marshall,  
Masson,  
Meigs,

Perry,  
Platt,  
Porter,  
Purcell,  
Putnam,  
Riopel,  
Robertson,  
Roome,  
Rowand  
Rykert,  
Scarth,  
Seriver,  
Semple,  
Skinner,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Somerville,  
Sproule,  
Sutherland,  
Taylor,  
Thérien,  
Thompson (Sir John),  
Tisdale,  
Trow,  
Vanarse,  
Waldie,  
Wallace,  
Watson,  
Wilson (*Elgin*), et  
Wilson (*Lennox*).—104.

## CONTRE :

## Messieurs

Audet,  
Béchar, d,  
Bernier,  
Casey,  
Casgrain,  
Colter,  
Cook,  
Couture,  
Davies,  
Dessaint,  
Doyon,  
Dupont,

Edgar,  
Edwards,  
Fiset,  
Flynn,  
Freeman,  
Gauthier,  
Geoffrion,  
Gigault,  
Godbout,  
Guay,  
Labrosse,  
Langelier (*Montmorency*),

Langelier (*Québec*),  
Laurier,  
Lavergne,  
Mills (*Bothwell*),  
Rinfret,  
Ste Marie,  
Turcot,  
Weldon (*Albert*),  
Weldon (*St. Jean*),  
Wilson (*Argenteuil*), et  
Wood (*Brockville*).—35.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et passé.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 19) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmonton et Unjiga.

Bill (No 20) constituant en corporation la Cie de fabrication de bois de Hawkesbury.

---

Aussi,—adoptant les bills suivants, avec des amendements, savoir:—

Bill (No 21) concernant la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Prince-Edouard; et changeant le nom de la dite Cie en celui de "Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard."

Bill (No 30) concernant la convention baptiste d'Ontario et Québec.

Bill (No 32) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

Et aussi,—adoptant, sans modification, les amendements faits par cette Chambre au bill (No 91) du Sénat, intitulé: "Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction."

La Chambre se forme de nouveau en comité sur le bill (No 3) à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour prévenir la cruauté envers les animaux, et de modifier le chapitre 172 des Statuts Revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la cruauté envers les animaux"; et après avoir siégé quelque temps, le comité se lève, sans faire de rapport.

Le bill (No 2) autorisant les navires étrangers à secourir les navires naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour la troisième lecture, à demain.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Cook*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—L'honorable J. R. Gowan, sénateur du Canada, est-il le même que celui qui a été juge du comté de Simcoe? Si oui, a-t-il reçu une pension de retraite avant d'être nommé au Sénat? Quelle somme reçoit-il pour pension? Et quel montant total, jusqu'à date, lui a été payé à-compte de la dite pension?

*M. Beausoleil*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—

1o Copie de la requête des citoyens de St. Barthélémy, demandant l'établissement d'un bureau de poste à ou près de la station de St. Barthélémy du chemin de fer Canadien du Pacifique;

2o Copie du rapport de l'inspecteur des postes du district de Trois-Rivières recommandant l'établissement du dit bureau de poste;

3o Copie de tous autres documents et correspondance se rapportant à ce sujet.

*M. Beausoleil*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents, correspondance ou informations reçues par le maître-général des Postes au sujet de la circulation par les bureaux de poste dans le comté de Berthier d'exemplaires du discours prononcé dans la Chambre des Communes par C. Beausoleil, député du dit comté, et des instructions qui peuvent avoir été données par le maître-général des Postes à M. G. A. Bourgeois, inspecteur des postes pour la division des Trois-Rivières, d'empêcher la circulation de ces discours; ainsi que copie de la circulaire adressée par le dit G. A. Bourgeois aux maîtres de poste du dit comté de Berthier.

*M. Dessaint*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata a-t-elle reçu du gouvernement jusqu'à ce jour sur le subside auquel elle a droit? Quel montant reste-il dû à cette compagnie sur ce subside? Pourquoi cette balance, si balance il reste due, ne lui a pas été payée, et quand sera-t-elle payée?

*M. Dessaint*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—1o Copie de la requête demandant l'incorporation de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata; 2o Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et cette compagnie pour obtention de subsides ou à propos de tels subsides.

*Sir John A. Macdonald*—Vendredi prochain—Que pendant le reste de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité les mercredis, après les interpellations, et que l'ordre des affaires pour les lundis sera le même que pour les mercredis d'après la règle 19.

*M. Charlton*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1o A quelle date William Bannerman a-t-il été nommé maître de poste à Calgary?

2o Pendant quel temps a-t-il occupé cette charge?

3o L'a-t-il quitté pour cause de défalcation?

4o Si oui, quel était le montant de la défalcation?

5o A-t-il en aucun temps été employé à titre de sous-percepteur, ou en aucune autre qualité, dans le département des douanes à Calgary, ou à aucun autre endroit dans les Territoires du Nord-Ouest?

6o S'il a ainsi servi en aucun temps, à quelle époque a-t-il commencé à remplir ses fonctions, et quand a-t-il cessé de les remplir?

7o S'il a été employé à quelque titre par le département des douanes, s'est-il rendu coupable de détournements pendant la durée de son service?

8o S'il est défalcaire, quels moyens a-t-on pris pour connaître son domicile actuel?

---

**No. 29.**

---

OTTAWA, MERCREDI, 13 MARS 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENECAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 30.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, JEUDI, 14 MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Thomas Lailey, président, et Alexander J. McKay, secrétaire, des directeurs provisoires de la Cie du chemin de fer de la Zone Chinook et de la Rivière-la-Paix ; demandant que le bill constituant la Cie de chemin de fer et de houille de la vallée du Daim, et le bill concernant la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, maintenant devant le parlement, ne devienne pas loi.

De William H. Lud et autres, de la cité de Hamilton ; et de l'Association canadienne des Ingénieurs de Marine ; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De William H. Lud et autres, de la cité de Hamilton ; demandant l'abolition du mode actuel d'immigration.

De l'Association canadienne des Ingénieurs de Marine ; demandant la passation d'un acte pour l'inspection régulière des engins et bouilloires à vapeur fixes.

De l'Association canadienne des Ingénieurs de Marine ; demandant que l'acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

De A. Chadwick et autres ; de Alexander Gillies et autres, de la cité de Guelph ; de George Atkinson et autres, de Marden ; de L. H. Clarke et autres, de la ville de Palmerston ; de Edward Allan, M.D., et autres, du village de Arthur ; de W. Gay et autres, de Elora, tous du comté de Wellington, Ontario ; et de Lewis Thackwell et autres, de la cité de Montréal ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi afin de prévenir la cruauté envers les animaux, ne devienne pas loi.

De N. O. Rockwell et autres, de Waterloo, comté de Shefford, Québec ; demandant qu'un projet de loi intitulé : " Acte concernant les Société de Bienveillance," devienne loi.

Du conseil municipal de la cité de Toronto ; demandant à la Chambre de donner une aide à la construction du chemin de fer de Kincardine et Teeswater.

De H. Scadding et autres, de Orillia et autres lieux ; demandant qu'il soit pris des mesures de nature à honorer et conserver la mémoire des hommes qui ont perdu la vie en défendant leur pays à la bataille de Lundy's Lane et à préserver l'endroit où reposent leurs restes dans le cimetière de cette localité.

Sir Hector Langevin présente les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de tous rapports des ingénieurs et autres officiers employés par le département des Chemins de fer et Canaux au sujet des pouvoirs d'eau sur le nouveau canal Welland.

Réponse à Ordre du 8 écoulé—Copie du dernier rapport d'ingénieur sur la praticabilité d'un havre à Naufrage, comté de King, I.P.-E.

Sir John Thompson soumet à la Chambre,—Copie des Ordres Généraux Nos 84 et 85, de la Cour Suprême du Canada.

Sur motion de M. Rykert, il est ordonné d'envoyer un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien permettre à l'honorable W. E. Sanford, l'un des membres du Sénat, de comparaître devant le comité des Comptes Publics de cette Chambre et de donner son témoignage dans l'enquête sur la fourniture des effets d'habillements militaires.

Sur motion de Sir Donald Smith, la partie du douzième rapport du comité des Ordres Permanents qui traite de la requête de J. J. Curran, écr., demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte sous le nom de la "Cie d'assurance des titres et hypothèques, du Canada," est renvoyée au dit comité pour plus ample considération.

Sur motion de M. Holton, il est ordonné de rembourser l'honoraire de \$200 versé pour le bill (No 44) constituant en corporation la Société des Missions Etrangères des Congrégationalistes du Canada, conformément à la recommandation contenue dans le second rapport du comité des Bills Privés.

M. Perley présente un bill (No 112) concernant les fils des compagnies de téléphones, télégraphes et lumières électriques,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

M. Haggart propose,—Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte du Service Civil et de prescrire que le salaire du commis du Bureau des Examineurs du Service Civil n'excèdera pas \$700 par année, et que la rémunération annuelle de chaque examinateur n'excèdera pas \$400 ; que les inspecteurs des bureaux de poste pourront être nommés sans examen ; que dans le service du revenu de l'Intérieur, les salaires annuels des commis (comptables) seront de \$600 à \$1,400, et ceux des employés d'excise de classe spéciale qui sont des officiers principaux en charge de distilleries, seront de \$1,400 à \$1,600 ; que dans le service des postes, les salaires annuels des commis de la malle sur les chemins de fer seront les mêmes pour les services de jour et de nuit, et que chacun de ces commis recevra une allocation de un demi-centin par mille, pour service de jour, et d'un centin par mille, pour service de nuit ; que dans les bureaux de poste des villes, lorsque les recettes excéderont \$250,000, le maître de poste pourra recevoir un salaire annuel ne dépassant pas \$4,000 ; lorsque les recettes oscilleront entre \$200,000 et \$250,000, un salaire ne dépassant pas \$3,750 ;—si les recettes varient de \$150,000 à \$200,000, un salaire n'excédant pas \$3,500 ;—si les recettes sont de \$100,000 à \$150,000, un salaire ne s'élevant pas à plus de \$3,250 ;—et si les recettes sont de \$80,000 à \$100,000, un salaire ne dépassant pas \$2,800.

Alors, M. Haggart informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés ;

Et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright,—Que tous les mots après “ que ” soient retranchés et remplacés par les suivants :—“ M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Que dans l'état actuel des affaires, et vû la décision prise récemment par la Chambre des Représentants des Etats-Unis, il est expédient que des mesures soient prises pour s'assurer des termes et conditions auxquels des arrangements peuvent être effectués avec les Etats-Unis dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale complète et sans restriction avec ce pays.”

Et le débat continuant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 15 mars, 1889.

Et le débat continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Cockburn.

La Chambre alors s'ajourne à 12.25 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

M. Jones (Halifax)—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel montant annuel a été ou est actuellement payé par le gouvernement à la Cie du chemin de fer International ou au Pacifique Canadien ou à toute autre compagnie, à compte de la subvention de \$250,000 octroyée par le parlement pour aider à la construction d'une voie ferrée entre le St. Laurent et Moncton, *viâ* Mattawankeag, Harvey, Fredericton et Salisbury ?

Le gouvernement se propose-t-il de payer quelque partie de cette subvention pour une ligne complétée jusqu'à St. Jean, alors que la Cie fait défaut de remplir les conditions de son contrat en laissant inachevée la partie qui s'étend de Mattawankeag à Harvey et Salisbury ?

M. Cook—Mardi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement sait-il que le steamer fédéral “ Cruiser ” naviguant sur les lacs avait un citoyen américain comme ingénieur, et que cet ingénieur était porteur d'un certificat des Etats-Unis au lieu d'un certificat canadien ?

M. Langelier (Québec)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1o Le gouvernement est-il informé que le collecteur du port des Trois-Rivières a fait payé ou voulu faire payer des droits sur des catalogues de librairie distribués gratuitement par des libraires de Londres et de Paris ?

2o Est-ce par ordre du gouvernement que le dit collecteur agit ainsi ?

M. Langelier (Québec)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1o Le gouvernement est-il informé que le maître de poste des Trois-Rivières fait payer ou veut faire payer le port des journaux et revues adressés à des personnes qui les renvoient parcequ'elles refusent de les recevoir ?

2o Est-ce par ordre du gouvernement que le dit maître de poste agit ainsi ?

*M. Edgar*—Lundi prochain—INTERPELLATION—William Logan avait-il le contrat pour le transport des malles entre le village de Pickering et la station du même nom, en 1888 ? Le nom de B. Bunting paraît-il comme l'une des cautions sur l'obligation donnée en garantie de ce contrat ? Cette obligation est-elle actuellement en possession du département des Postes ?

*Sir John A. Macdonald*—Mardi prochain—Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'agir de concert avec le comité nommé par le Sénat pour faire enquête sur la dépense publique concernant la législation, et sur la possibilité de la réduire ; que le dit comité soit composé de Sir Hector Langevin, et de MM. Bowell, Charlton, Foster et White (Renfrew) ; et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

---

**No. 30,**

---

OTTAWA, JEUDI, 14 MARS 1889.

---



---

3<sup>e</sup> Session, 6<sup>e</sup> Parlement, 52 Victoria, 1889.

---



---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES,

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SANKOAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 31.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, VENDREDI, 15 MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De John A. Brown, de MM. J. A. Brown et Cie, de Lawrencetown, comté de Annapolis, Nouvelle-Ecosse; demandant à la Chambre de lui accorder une indemnité pour dommage causé à son moulin par la construction d'une passe migratoire dans son barrage, par ordre de l'officier des pêcheries de cet endroit.

De W. J. Watson et autres, de la ville de Chatham, comté de Kent, Ontario; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi afin de prévenir la cruauté envers les animaux, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De C. U. Mader et autres, du comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse; et de D. B. Dulmage et autres, du township du Portage-du-Rat, district de la Rivière-la-Pluie, Algoma; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance," devienne loi.

De Thomas T. Keefer et autres, du comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse; priant la Chambre d'exempter la rivière La Have de l'application de l'acte des pêcheries, en ce qui concerne le fait d'y jeter du bran de scie.

De William McDonald et autres, de la cité et du district de Montréal; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

De William Hanley et autres, producteurs de fruits et maraichers, du comté de Frontenac, Ontario; priant la Chambre de prendre des mesures pour imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bilis suivants et a décidé de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill (No 76) concernant la constitution en corporation de la Cie du chemin de fer du Pacifique-Nord et du Manitoba.

Bill (No 83) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de l'Ontario, Manitoba et Occidental.

Bill (No 86) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan; et

Bill (No 37) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Jonction de la Massawippi.

Sir Hector Langevin présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 25 écoulé— Copie de la correspondance, rapport, etc., échangés entre les officiers de l'Intercolonial et M. Louis Fortin, de St-Octave de Métis, au sujet d'un cheval tué par les chars en octobre 1888.

M. Wood (Brockville), du comité des Ordres Permanents, présente le treizième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité, conformément à l'ordre de la Chambre, a pris de nouveau en considération la requête de la Cie d'assurance des titres et hypothèques, demandant permission de présenter une pétition pour charte, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés ; et, vu les nouvelles raisons présentées par les promoteurs pour expliquer le retard à soumettre leur pétition, le comité croit devoir recommander que l'autorisation requise soit accordée.

Sir John Thompson présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 6 écoulé—Etat donnant les noms de tous les chapelains d'institutions publiques nommés par le gouvernement, la date de leur nomination, le chiffre de leur salaire et les dénominations religieuses auxquelles ils appartiennent.

M. Girouard, du comité spécial auquel ont été renvoyé le bill (No 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries ; le bill (No 13) à l'effet d'obliger les propriétaires d'élevateurs et de monte-charges à prendre des mesures pour prévenir les accidents ; et le bill (No 9) modifiant l'acte des chemins de fer, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné le bill (No 9) modifiant l'acte des chemins de fer ; et après avoir entendu les explications des promoteurs de la mesure et des officiers de certaines compagnies de chemins de fer opposés à cette mesure, il recommande que le dit bill ne soit pas passé.

Votre comité a aussi étudié avec soin le bill (No 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries, et il est convenu de le rapporter avec des amendements.

Sur motion de Sir Donald Smith, la pétition de George W. Stephens et autres,—demandant la passation d'un acte constituant une compagnie sous le nom de "Cie de garantie des titres et hypothèques du Canada,"—présentée ce jour, est lue et reçue.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est Résolu,—Que pendant le reste de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité les mercredis, à dater du 27 courant, après les interpellations, et que l'ordre des affaires pour les lundis, après le 18 courant, sera le même que pour les mercredis d'après la règle 19.

Le bill (No 17) pour prendre de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits, est délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

Le bill (No 26) modifiant l'Acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chap. 73 des Statuts Révisés, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 98) modifiant l'Acte des liquidations, chap. 129 des Statuts Révisés, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, et délibéré tel qu'amendé.—Troisième lecture, lundi prochain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet d'assimiler et amender les lois en vigueur au sujet de l'inspection, du choix et du mesurage du bois de service et de construction ; et sur rapport de progrès ;

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil, et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.,

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 21) concernant la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et du Prince-Edouard ; et changeant le nom de la dite Cie en celui de " Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard."

Bill (No 30) concernant la convention baptiste d'Ontario et Québec.

Bill (No 32) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 66) à l'effet de ratifier un échange de terrain entre la Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la " Land Security Company."

Bill (No 69) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Bill (No 82) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord.

Bill (No 58) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien.

Bill (No 75) concernant la Cie du Pont de la Baie de Quinté.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, savoir :—

Bill (No 99) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Trois-Rivières et de l'Ouest.

Bill (No 107) concernant la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement savoir :—

Bill (No 24) constituant en corporation la Cie d'Assurance sur la vie, de la Puissance.

Bill (No 25) modifiant l'acte constituant légalement la " Cie d'inspection et d'assurance des bouilloires, du Canada."

La Chambre reprend, en comité général, la considération de la résolution relative à l'inspection, au choix et au mesurage du bois de service et de construction.

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu, — Qu'il est expédient d'assimiler et amender les lois en vigueur dans les différentes provinces au sujet de l'inspection, du choix et du mesurage du bois de construction et de service, et de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra autoriser le paiement d'une somme n'excédant pas dix piastres par jour, pour chaque jour de service utile, et ne dépassant pas en totalité trois cents piastres, chaque année, à chaque examinateur des inspecteurs de bois, et d'un salaire annuel n'excédant pas deux mille piastres à chaque inspecteur en chef de bois ;— Que chaque fabricant de bois de construction ou de service versera à la Couronne un honoraire d'enregistrement de deux piastres, si le chiffre de sa production annuelle est moindre qu'un million de pieds, mesure de planche, et de dix piastres, lorsque sa production est plus considérable, et de plus, un cinquième de centin par chaque mille pieds, mesure de planche, de bois fabriqué par lui, à l'exclusion du bois carré et un dixième de centin par chaque tonne de quarante pieds cubes de bois carré fabriqué par lui ;— Et, que pour ce qui concerne les provinces de l'Ontario et de Québec, le Gouverneur en Conseil pourra, à même les sommes ainsi versées et tous deniers votés par le parlement, accorder une annuité n'excédant pas deux cents

piastres, dans chaque cas, aux inspecteurs-mesureurs qui reçoivent actuellement une semblable annuité, ou qui ne sont pas commis inspecteurs et du service desquels on se sera dispensé.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue la seconde fois, et adoptée.

M. Costigan présente alors un bill (No 113) concernant l'inspection du bois de service et de construction,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, mardi prochain.

Le bill (No 100) modifiant davantage l'Acte du Service Civil, chapitre 17 des Statuts Révisés, est lu pour la seconde fois, et renvoyé à un comité général devant siéger aujourd'hui.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet d'amender l'Acte du Service Civil.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'Acte du Service Civil et de prescrire que le salaire du commis du Bureau des Examineurs du Service Civil n'excèdera pas \$700 par année, et que la rémunération annuelle de chaque examinateur n'excèdera pas \$400 ; que les inspecteurs des bureaux de poste pourront être nommés sans examen ; que dans le service du revenu de l'Intérieur, les salaires annuels des commis (comptables) seront de \$600 à \$1,400, et ceux des employés d'excise de classe spéciale qui sont des officiers principaux en charge de distilleries, seront de \$1,400 à \$1,600 ; que dans le service des postes, les salaires annuels des commis de la malle sur les chemins de fer seront les mêmes pour les services de jour et de nuit, et que chacun de ces commis recevra une allocation de un demi-centin par mille, pour service de jour, et d'un centin par mille, pour service de nuit ; que dans les bureaux de poste des villes, lorsque les recettes excéderont \$250,000, le maître de poste pourra recevoir un salaire annuel ne dépassant pas \$4,000 ; lorsque les recettes oscilleront entre \$200,000 et \$250,000, un salaire ne dépassant pas \$3,750 ;—si les recettes varient de \$150,000 à \$200,000, un salaire n'excédant pas \$3,500 ;—si les recettes sont de \$100,000 à \$150,000, un salaire ne s'élevant pas à plus de \$3,250 ;—et si les recettes sont de \$80,000 à \$100,000, un salaire ne dépassant pas \$2,800.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue pour la seconde fois, et adoptée,—et elle est renvoyée au comité général sur le bill qui précède, avec instructions d'y prescrire conformément à la teneur de la dite résolution.

Le bill (No 100) modifiant davantage l'Acte du Service Civil, chapitre 18 des Statuts Révisés, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*Sir Donald Smith*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les détails suivants sur les soins donnés aux marins malades dans les hôpitaux des ports de Montréal, Halifax, St-Jean et Québec, respectivement, pendant la dernière année fiscale, et indiquant :—

1. Quel a été le nombre de marins malades traités dans chacun de ces ports, et le nombre total de jours pendant lesquels ils ont reçu des soins à l'hôpital dans chaque port.

2. Quel montant a été débité au fonds des marins malades et dans la détresse, dans chaque cas, pour frais de traitement à l'hôpital, dans chaque port.

3. Quelle a été la moyenne du coût, par patient et par jour, dans chaque port, d'après les deux relevés ci-dessus.

4. Pour quelle raison la moyenne du coût par patient et par jour a été plus élevée à Québec qu'à Montréal et Halifax.

5. Si des arrangements ont été faits avec les directeurs de l'hôpital de marine de Québec, tel que visé par l'acte concernant les marins malades, clause 6, quels sont ces arrangements; et s'il n'en a pas été fait, quelle en est la raison.

6. Si le ministère considère que le montant ainsi débité au fonds des marins malades, pour le soin des patients traités à l'hôpital de marine de Québec, "est raisonnable à titre d'indemnité pour les soins et le traitement donnés aux marins malades envoyés à cet hôpital," tel que prescrit par la dite clause 6 de l'acte.

7. Quelles mesures le ministère se propose de prendre afin que les frais portés au compte du fonds des marins malades pour soins et traitement de patients à l'hôpital de la cité de Québec, ne dépassent pas ceux qui sont exigés à Montréal et Halifax pour des cas semblables.

*M. Cameron*—Lundi prochain—INTERPELLATION—La somme de \$50,000 ou quel-que partie d'icelle, déposée au département des Chemins de fer et Canaux par les cautions de Sims et Slater, entrepreneurs de la section-est du chemin de fer du Cap-Breton, a-t-elle été remise aux cautions, ou en a-t-on disposé autrement? Dans ce cas, quel montant, et pour quel objet?

*Sir John Thompson*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire qu'il sera octroyé à Sa Majesté, à même les deniers non-appliqués formant partie du fonds du revenu consolidé une somme annuelle suffisante pour permettre à Sa Majesté de solder le montant estimatif des allocations sessionnelles octroyées par le statut aux sénateurs et aux membres de la Chambre des Communes; et que tous deniers dépensés pour cet objet seront dépensés et portés en compte de même manière que les deniers sont dépensés et portés en compte dans le cas des dépenses contingentes de la Chambre des Communes en vertu de l'acte concernant la Chambre des Communes tel qu'amendé par tout acte subséquent.

*M. Cameron*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Des plaintes formelles ont-elles été faites par l'ingénieur chargé de la construction de la section ouest du chemin de fer du Cap-Breton, sur la manière dont les travaux ont été exécutés par les entrepreneurs sur les ravins McDonald et Dawling? Les entrepreneurs ont-ils assujétis les pilotis dans ces ravins, tel que requis par les devis?

*M. Jones (Halifax)*—En comité général sur le bill (No 68) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien—Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la clause 4 :—"après qu'une partie suffisante des produits de la vente des dites actions-débitures consolidées aura d'abord été réservée pour l'achèvement et l'équipement de la voie ferrée depuis Mattawamkeag jusqu'à Harvey et Salisbury, dans la province du Nouveau-Brunswick."

M. Wilson (Elgin)—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelles mesures (s'il en est) le gouvernement a-t-il prises pour mettre à effet le mode de rapatriement mentionné par sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics, dans un discours prononcé à Montréal, en novembre, 1883 ? La mesure annoncée alors par Sir Hector Langevin sera-t-elle présentée au cours de la présente session ? Si non, pourquoi ?

M. Wilson (Elgin)—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous rapports au conseil, correspondance et autres documents, en la possession du gouvernement, concernant la mesure de rapatriement ou d'immigration promise par le ministre des Travaux Publics dans un discours prononcé à Montréal, en novembre, 1883 au cours duquel il s'exprima comme suit :—“ Et, messieurs, cette démonstration est aussi une approbation des grandes mesures qui ont été adoptées par l'administration dont je fais partie. D'abord, nous avons l'Acte de la Confédération, et depuis que nous sommes revenu au pouvoir, nous avons adopté la politique nationale et la grande mesure du chemin de fer du Pacifique ; et finalement, nous avons adopté une autre mesure, au moins aussi importante, au sujet de l'encouragement de l'émigration vers ce pays. \* \* \* Mais, messieurs, notre mission ne serait accomplie qu'à demi, si nous perdions de vue que nous avons de l'autre côté de la latitude 45 un grand nombre de nos concitoyens qui ne demanderaient pas mieux que de revenir au pays et de s'asseoir à la table de la famille pour vivre avec nous et gagner leur vie sous les institutions qui nous régissent. Je n'ai pas besoin de dire, mesieurs, que c'est avec le plus grand plaisir et la plus grande satisfaction que je puis vous annoncer ce soir que le gouvernement du Canada se propose de prendre des mesures, et des mesures énergiques, pour faire revenir dans les limites du territoire tous nos compatriotes des Etats-Unis qui désirent revenir vivre parmi nous. Vous comprendrez, messieurs, que dans un banquet comme celui-ci, je dois être excusé si je n'entre pas dans tous les détails de la mesure ministérielle que nous nous proposons de présenter à la prochaine session. Mais, dans tous les cas, il est bon que vous sachiez que nos compatriotes des Etats-Unis, qu'ils soient d'origine française ou autre, ne sont pas oubliés et que tout ce qu'il sera possible de faire pour les faire revenir au pays, nous le ferons cordialement.”

## AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, vendredi prochain, le 22 courant, ou après, savoir :—

Bill (No 99) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Trois-Rivières et de l'Ouest.

Bill (No 107) concernant la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle.

W. BARKER, Gouverneur de la Province

Par l'intermédiaire de M. BAKER, etc.

OTTAWA:

PROCES-VERBAUX

de l'Assemblée de l'Université de l'Ontario, 1883

OTTAWA, VENDREDI 12 MAI 1883

---

**No. 31.**

---

**OTTAWA, VENDREDI, 15 MARS 1889.**

---

---

**3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.**

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SAINFOAL, Surintendant des Impressions**  

---

**1889.**

## No. 32.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 18 MARS 1889.

## PRIÈRE.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James Hewer et autres, de la cité de Guelph, comté de Wellington; de George A. Groves, M.D., et autres, du township de Huntley, comté de Carleton, Ontario; et de William S. Miller et autres, du village de Stellarton, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse; demandant qu'un projet de loi intitulé: "Acte concernant les Sociétés de Bienveillance," devienne loi.

Du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal; demandant que le bill pour étendre les prescriptions de l'acte d'extradition, devienne loi.

De William B. Smith et autres, du district de Barrington, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse; demandant de ne pas être privés d'un port d'hiver pour leurs bâtiments de pêche et de cabotage.

De Lewis W. Shannon et autres, de la cité de Kingston, Ontario; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le quatorzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les avis donnés au sujet de la pétition de la Cie de garantie des titres et hypothèques du Canada pour une charte, et les a trouvés suffisants.

Comme le délai pour présenter des bills privés est expiré, le comité recommande que la partie de la règle 49 concernant la présentation des bills privés soit suspendue dans ce cas; et vû la période avancée de la session, le comité recommande aussi que le bill des pétitionnaires, s'il est introduit aujourd'hui, soit immédiatement placé sur les Ordres du Jour pour seconde lecture.

M. Hall, du comité des Banques et du Commerce, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a décidé de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill (No 74) constituant en corporation la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers; et

Bill (No 87) modifiant l'acte pour incorporer le Bureau de Commerce de Québec.

M. Carling présente la réponse suivante :—

Réponse à l'ordre du 25 écoulé—Etat indiquant quelles sommes d'argent ont été payées par le gouvernement à W. A. Webster au cours de chacune des années financières 1887 et 1888 et depuis le 1er juillet, 1888, spécifiant les services pour lesquels il a été rémunéré.

M Macdowall propose qu'il lui soit permis de présenter un bill constituant en corporation la Cie de garantie des titres et hypothèques du Canada, et que la règle 49 soit suspendue à ce sujet, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.—Adopté.

Il présente alors le dit bill (No 114) lequel est lu pour les première et seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 76) concernant la constitution en corporation de la Cie du chemin de fer du Pacifique-Nord et du Manitoba.

Bill (No 83) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de l'Ontario, Manitoba et Occidental.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 51) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique.

Bill (No 52) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du lac Seul.

Bill (No 41) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana.

Bill (No 39) concernant la Cie du chemin de fer Central d'Hamilton.

Bill (No 59) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Bill (No 47) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

Bill (No 40) concernant la Cie du chemin de fer du Lac Nipissingue à la Baie de James, et changeant le nom de la Cie en celui de "Cie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James."

Bill (No 40) concernant les vapeurs qui doivent être employés en correspondance avec le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Et aussi,—Un message permettant à l'honorable W. E. Sanford de comparaître et de donner son témoignage devant le comité spécial de cette Chambre sur les Comptes Publics, s'il le juge à propos.

Les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :

Par M. Bergin :—Ordre de la Chambre—Copie des rapports, plans et études du canal alors projeté de Cornwall par J. B. Mills et Benjamin Wright, écuers, ingénieurs civils, et par le capitaine P. Cole, des ingénieurs royaux, en 1832, 1833 et 1834. Aussi, copie des études et du rapport de Colin Carman, écrivain, I.C., sur le changement projeté du site du canal de Cornwall en le faisant passer de Sand Bridge à travers le Creek Hoople jusqu'à Archibald's Point, avec les plans, profils et estimations. Aussi, copie des rapports, plans et études faits par M. Clowes, I.C., en 1826.

Par M. Flynn :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance et études relatives au brise-lames de l'Ardoise, dans le comté de Richmond, depuis le 13 mars 1888.

Par M. Burdett :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les officiers ou soldats du 15<sup>ème</sup> bataillon, demandant de l'aide pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Belleville, et de tous rapports adressés au gouvernement touchant l'à-propos de donner l'aide demandée.

M. Platt propose,—Que la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de mettre sur la liste des articles admis en franchise et d'abour les droits dont ils sont frappés, tous les grains et semences ne parvenant pas à maturité en Canada, mais qui sont importés en grande quantité pour y être semés en vue d'en récolter les produits en vert pour servir à l'alimentation des animaux, d'après le système d'ensillage si généralement adopté par les fermiers du Canada.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

Orateur.

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

*M. McDonald* (Victoria)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de payer les ouvriers qui ont travaillé sur le chemin de fer du Cap-Breton pour Sims et Slater et leurs sous-entrepreneurs ?

*M. Davin*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le ministre de la Marine prend-il des mesures pour faire peupler les lacs et les rivières des Territoires du Nord-Ouest avec des variétés de provisions qui ne s'y trouvent pas, mais qui, par analogie et d'après l'opinion des gens compétents, pourraient facilement s'y acclimater ?

*M. Tupper*—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte concernant le hâvre de Belleville, dans la province de l'Ontario.”

*M. Wallace*—En comité général sur le Bill (No 86) Acte constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan—Que les mots suivants soient ajoutés après “Saskatoon”, dans la 10ème ligne de la clause 3 :—de là dans une direction généralement nord-est jusqu'au fort à la Corne et à un point de raccordement avec le chemin de fer de la Baie d'Hudson, ou jusqu'à un point sur la rivière Nelson, et, à partir de la dite traverse de la rivière Saskatchewan du Sud, dans une direction nord jusqu'au lac Vert (*Green*) et une traverse de la rivière aux Castors (*Beaver*) jusqu'au lac de la Poule-d'eau (*Waterhen*);

*M. Dewdney*—Mercredi prochain—BILL intitulé : “ Acte concernant la rétrocession de certaines terres au gouvernement de la province de la Colombie Anglaise.”

---

## AVIS DE BILL PRIVÉ.

---

Le bill suivant a, ce jour, été affiché comme devant être pris en considération par le comité des Banques et du Commerce, lundi, le 25 courant ou après :—

Bill (No 114) constituant en corporation la Cie de garantie des titres et hypothèques du Canada.

---

**No. 32.**

---

**OTTAWA, LUNDI, 18 MARS 1889.**

---

---

**3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.**

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc

A. SKEGGL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 33.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MARDI, 19 MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et a décidé de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 90) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec; et

Bill (No 73) constituant en corporation la Cie de chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac-des-Bois.

Et les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 79) constituant en corporation la Cie du chemin de fer Union; et

Bill (No 89) modifiant la charte constitutive de la Cie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Votre comité a aussi pris en considération le bill (No 36) constituant en corporation la Cie du Pont de l'Île Sainte-Hélène et a décidé d'en rapporter le préambule "non prouvé" parce que le projet n'est point dans l'intérêt public. Le comité recommande que les frais et honoraires payés sur ce bill soient remboursés moins les frais d'impression et de traduction.

Sir Hector Langevin présente les réponses suivantes:—

Réponse à Ordre du 4 courant—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott, dans le comté de Leeds, Ont., demandant le désaveu d'un acte passé par la législature de l'Ontario, intitulé: "Acte pourvoyant à l'union de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott," et sanctionné le 23 mars 1888.

Réponse à Adresse du 11 courant—Copie de la réponse faite par les autorités fédérales au gouvernement impérial au sujet des informations demandées par ce dernier touchant le fonctionnement de l'Acte de Tempérance du Canada dans les différentes provinces de la Puissance.

Réponse à Ordre du 8 écoulé—Etat indiquant les réparations faites au dragueur "Prince Edward" en 1888, la date du commencement des travaux et leur coût une fois terminés; aussi, la somme des opérations du dit dragueur, en 1888.

Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie des diverses soumissions et de tous papiers, lettres, documents et contrat pour la construction du canal du Sault Ste-Marie.

M. Tupper présente la réponse suivante:—

Réponse à Ordre du 4 courant—Etat donnant les noms des pêcheurs de l'Île du Prince-Edouard qui, au cours des années 1886 et 1887, ont présenté des demandes

pour la prime de pêche, et dont les demandes ont été rejetées. Aussi, copies des rapports des officiers ou particuliers contre ces réclamations et les noms et domiciles de tels officiers ou particuliers.

M. Costigan soumet à la Chambre,—Quatorzième rapport sur l'inspection des Poids et Mesures et Gaz, supplément No 2 du rapport du département du Revenu de l'Intérieur, pour 1888.

Sir John A. Macdonald soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Copie du bill de la province de Québec 51-52 Vic., chap. 13, intitulé : " Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," du rapport fait le 16 janvier dernier, ou à toute autre date, à Son Excellence le Gouverneur-Général au sujet de ce bill, et de tous ordres en conseil, rapports, opinions et autres papiers faisant connaître si le gouvernement a pris le dit bill en considération et à quelle conclusion il en est arrivé à ce sujet ; aussi, copie de toute correspondance échangée au sujet du dit bill entre les autorités fédérales et le gouvernement de la province de Québec, ou toute personne ou personnes quelconques, et de toutes pétitions ou représentations écrites adressées au gouvernement pour ou contre la sanction du dit acte, ainsi que la date à laquelle le dit bill a été reçu et approuvé par le gouvernement.

Sur motion de M. Curran, il est ordonné de rembourser les honoraires et frais payés pour le bill (No 36) constituant en corporation la Cie du Pont de l'Ile Ste-Hélène, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le huitième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sir John Thompson propose,—Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire qu'il sera octroyé à Sa Majesté, à même les deniers non-appliqués formant partie du fonds du revenu consolidé, une somme annuelle suffisante pour permettre à Sa Majesté de solder le montant estimatif des allocations sessionnelles octroyées par le statut aux sénateurs et aux membres de la Chambre des Communes ; et que tous deniers dépensés pour cet objet seront dépensés et portés en compte de même manière que les deniers sont dépensés et portés en compte dans le cas des dépenses contingentes de la Chambre des Communes en vertu de l'Acte concernant la Chambre des Communes, tel qu'amendé par tout acte subséquent.

Alors, Sir John Thompson informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sur motion de M. Rykert, le comité des Comptes Publics obtient l'autorisation d'employer un sténographe dans les cas qui seront jugés nécessaires et ordonnés par le comité.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés ;

Et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright,—Que tous les mots après " que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Que dans l'état actuel des affaires, et vû la décision prise récemment par la Chambre des Représentants des États-Unis, il est expédient que des mesures soient prises pour s'assurer des termes et conditions auxquels des arrangements peuvent être effectués avec les États-Unis dans le but d'obtenir une réciprocité commerciale complète et sans restriction avec ce pays."

Et le débat continuant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

MERCREDI, 20 mars, 1889.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Eisenhauer,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Ellis,	Mitchell,
Barron,	Fisher,	Mulock,
Beausoleil,	Flynn,	Neveux,
Bécharde,	Ganther,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bernier,	Gillmor,	Perry,
Borden,	Godbout,	Platt,
Bourassa,	Guay,	Préfontaine,
Bowman,	Hale,	Purcell,
Brien,	Holton,	Rinfret,
Burdett,	Innes,	Robertson,
Campbell,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Rowand,
Cartwright (Sir Richard),	Kirk,	Ste. Marie,
Casey,	Landerkin,	Scriven,
Casgrain,	Lang,	Semple,
Charlton,	Langelier ( <i>Montmorency</i> ),	Somerville,
Choquette,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Sutherland,
Chouinard,	Laurier,	Trow,
Cook,	Lister,	Turcot,
Couture,	Livingston,	Waldie,
Davies,	Lovert,	Watson,
De St. Georges,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Weldon ( <i>St.-Jean</i> ),
Dessaint,	McIntyre,	Welsh,
Doyon,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Wilson ( <i>Elgin</i> ), et
Edgar,	McMullen,	Yeo.—77.
Edwards,	Meigs,	

CONTRE :

Messieurs

Audet,	Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Masson,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Ferguson ( <i>Welland</i> ),	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Baird,	Foster,	Moffat,
Barnard,	Freeman,	Moncrieff,
Bell,	Gigault,	Montplaisir,
Bergeron,	Girouard,	O'Brien,
Bergin,	Gordon,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Boisvert,	Grandbois,	Perley,
Bowell,	Guillet,	Porter,
Boyle,	Haggart,	Prior,
Brown,	Hall,	Putnam,
Bryson,	Hesson,	Riopel,
Burns,	Hickey,	Robillard,
Cameron,	Hudspeth,	Roome,
Cargill,	Ives,	Ross,
Carling,	Jamieson,	Rykert,
Carpenter,	Joncas,	Scarth,
Caron (Sir Adolphe),	Jones ( <i>Digby</i> ),	Shanly,
Chisholm,	Kenny,	Skinner,
Cimon,	Kirkpatrick,	Small,

Cochrane,	Labelle,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Cockburn,	Labrosse,	Sproule,
Colby,	Landry,	Stevenson,
Corby,	Langevin ( <i>Sir Hector</i> ),	Taylor,
Costigan,	La Rivière,	Temple,
Coughlin,	Lépine,	Thompson ( <i>Sir John</i> ),
Coulombe,	Macdonald ( <i>Sir John</i> ),	Tupper,
Curran,	Macdowall,	Tyrwhitt,
Daly,	McCarthy,	Vanasse,
Daoust,	McCulla,	Wallace,
Davin,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Ward,
Davis,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Dawson,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Denison,	McGreevy,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Desaulniers,	McKeen,	Wilmot,
Desjardins,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dewdney,	McNeill,	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Dickey,	Madill,	Wood ( <i>Brockville</i> ),
Dickinson,	Mara,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ) et
Dupont,	Marshall,	Wright.—121.
Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),		

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

XI.—PENSIONS.—(*Suite.*)

55 Mme Delaney, femme de l'agent des Sauvages tué au lac aux Grenouilles .....	400 00
--	--------

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu une lettre du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur-Général annonçant que Son Honneur le juge Strong, agissant en qualité de député du Gouverneur-Général, se rendra à la salle des séances du Sénat demain après-midi, à trois heures, afin de sanctionner les bills qui sont passés au Sénat et à la Chambre des Communes durant la présente session.

La Chambre alors s'ajourne à 1.30 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

---

*M. Davin*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de présenter une mesure à l'effet d'amender l'Acte des Terres Fédérales ?

*M. Davin*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement est-il informé que A. R. Tracey, de Medicine Hat, a été arrêté et emprisonné, que ses biens ont été saisis et qu'il a été condamné à payer une amende de \$300 et \$334 de frais, avec option de payer amende et frais ou d'être emprisonné pour huit mois, pour avoir fabriqué de la bière et l'avoir vendue librement dans les Territoires du Nord Ouest, sans avoir un permis de fabrication ? Quel juge ou magistrat a entendu la cause ? Le gouvernement peut-il soumettre à la Chambre le mémoire de frais ? S'il ne peut soumettre ce mémoire aujourd'hui, quand pourra-t-il le soumettre ?

*M. Kirk*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—William Stewart, Archibald Cameron, Wentworth McDonald, Joseph Treen et Daniel McGregor, ou quelqu'un d'entre eux, sont-ils employés par le gouvernement en rapport avec le chemin de fer du Cap-Breton ? Dans ce cas, en quelle qualité et à quel salaire ?

*M. Neveux*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quand le contrat pour le transport de la malle entre la station de chemin de fer de Lanoraie à Joliette est-il expiré ou doit-il expirer ? A qui a été donné le nouveau contrat, s'il en est, pour le transport de la malle entre ces deux localités ? A-t-il été donné et quel est le montant à être payé en argent ?

*M. Sproule*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Vu la falsification considérable du saundoux importé des Etats-Unis, tel que signalé dans le rapport du principal analyste dans le bulletin n° 7 du département du Revenu de l'Intérieur, est-ce l'intention du gouvernement de prendre des mesures pour en empêcher l'importation en ce pays, soit en élevant les droits d'entrée ou autrement ?

*M. Bryson*—Lors de la troisième lecture du bili (No 79) constituant en corporation la Cie du chemin de fer Union—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin d'y insérer une clause prescrivant que le dit acte ne sera pas mis en force avant le 1er janvier 1891.

---

**No. 33.**

---

OTTAWA, MARDI, 19 MARS 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SENECAU, Surintendant des Impressions**

**1889.**

## No. 34.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 20 MARS 1889.

## PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De H. J. Matthews et autres, du village de Lakeport, township de Haldimand ; et de Donald Campbell et autres, du village de Colborne, township de Cramahe, tous du comté de Northumberland, Ontario ; demandant à la Chambre de considérer l'urgence de créer un port de refuge au village de Lakeport, dans le dit comté.

De Milton Day et autres, du village de Courtright, comté de Lambton, Ontario ; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des Sociétés de Bienveillance devienne loi.

La pétition de Samuel Eccles et autres, de la cité de St-Thomas et de la ville de Bothwell ;—demandant qu'aide soit donnée au sieur Jared Ellwood à titre d'indemnité pour les blessures qu'il a reçues lorsqu'il servait en qualité de volontaire pendant les troubles de 1837-38,—étant lue ;

M. l'Orateur décide " qu'elle ne peut être reçue, vû que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

Sir John Thompson présente la réponse suivante :—

Réponse à Adresse du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi concernant la conversion de la dette.

M. Foster présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 13 courant—Copie de la correspondance échangée entre la Cie d'Assurance des Manufacturiers et le Surintendant des Assurances concernant la liste d'actionnaires, que la dite compagnie a fournie conformément au statut à cette fin.

Il soumet aussi à la Chambre,—Suite de la correspondance, telle que publiée dans le rapport de l'Auditeur-Général, au sujet du report du montant brut de l'emprunt et du fonds d'amortissement de l'emprunt canadien consolidé.

M. Dewdney présente la réponse suivante :—

Réponse à Adresse du 13 écoulé—Copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, concernant l'opportunité de permettre aux blancs de faire la pêche au filet dans les eaux intérieures de l'Ontario, au nord et au nord-ouest des lacs Huron et Supérieur.

Aussi, de toute correspondance entre le département des Sauvages et tout autre département du gouvernement au sujet de la misère et de la détresse qui se feraient sentir parmi la population sauvage, si l'on permettait de pêcher librement dans les eaux d'où elle tire sa principale subsistance.

Un message est reçu du député-gouverneur, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre;—et de retour,

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député-gouverneur de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions concernant les enquêtes sur les affaires publiques.

Acte concernant les manœuvres de corruption dans les affaires municipales.

Acte autorisant la mise en liberté conditionnelle de certaines personnes convaincues d'une première infraction.

Acte modifiant "l'Acte des poids et mesures," chapitre cent quatre des Statuts Révisés.

Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer et de houille d'Alberta.

Acte concernant la Cie du chemin de fer de Kootenay à Athabaska.

Acte concernant la Cie du Pont de la Grande-Ile de Niagara.

Acte constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de Houille de la Vallée du Daim.

Acte constituant en corporation la Cie d'assurance sur la vie dite Dominion.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Cie d'exploitation de bois de Hawkesbury.

Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Assiniboia, Edmonton et Unjiga.

Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Cie canadienne d'inspection et d'assurance des chaudières à vapeur.

Acte concernant la Cie du chemin de fer de jonction de Ponctiac au Pacifique.

Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Calgary, Alberta et Montana.

Acte concernant la Cie du chemin de fer Central d'Hamilton.

Acte concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud.

Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Lac Seul.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's-Falls et Ottawa.

Acte concernant la Cie du chemin de fer du Lac Nipissingue à la Baie de James et changeant le nom de la Cie en celui de "Cie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James."

Acte concernant les vapeurs qui doivent être employés en correspondance avec le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Convention anabaptiste d'Ontario et Québec.

Acte concernant la Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à Prince-Edouard, et changeant le nom de la Cie en celui de "Cie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard."

Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Victoria, Saanich et New-Westminster.

Les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:

Par M. Perry:—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et A. Lord, écr., agent à Charlottetown, I. P.-E. ou toute autre personne au sujet de la destitution du capt. Ronald Campbell, maître de havre à Summerside. Aussi, copie de toutes plaintes formulées contre le dit Campbell, par qui elles ont été portées, et copie de la preuve concernant telle destitution.

Par M. Beausoleil :—Ordre de la Chambre—

1o Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la Marine et des Pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensils de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu, Yamaska et Nicolet durant les deux années expirées le 31 décembre 1888 ;

2o Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux garde-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement ;

3o Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits garde-pêche au département de la Marine et des Pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement ;

4o Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les garde-pêche, indiquant ceux qui se sont munis de la licence imposée, le montant payé par chacun d'eux, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne se sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensils de pêche ont été confisqués ou non suivant le cas ;

5o Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire.

Par M. Tarcot :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance relative à l'établissement d'un service postal bi-hebdomadaire au lieu d'hebdomadaire entre Lourde et Somerset, dans le comté de Mégantic.

M. Eisenhauer propose,—Qu'il soit émis un Ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance échangée entre le département des Travaux Publics et l'ingénieur envoyé pour examiner et étudier le havre de Lunenburg, N.-E., au cours de l'été 1888. Aussi, copie de tous rapports, cartes marines et plans adressés par le dit ingénieur au département.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Laurier.

Un message est reçu du Sénat, adoptant, sans amendement, le bill (No 64) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction du St-Laurent et de l'Atlantique.

Et aussi,—avec le bill suivant de leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 115) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des chemins de fer."

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

*(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)*

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés avec des amendements, délibérés tels qu'amendés, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 65) concernant la Cie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest.

Bill (No 49) concernant la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, et à l'effet de changer le nom de la Cie en celui de " La Cie du Grand chemin de fer Nord-Occidental."

Bill (No 90) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 87) modifiant l'acte pour incorporer le Bureau de Commerce de Québec,

Bill (No 73) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois.

Bill (No 89) modifiant la charte constitutive de la Cie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Le bill (No 74) constituant en corporation la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à mercredi prochain.

L'ordre du jour pour la délibération, en comité général, du bill (No 86) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan, est rescindé, et le bill est renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, pour plus ample considération.

M. Kirkpatrick propose,—Que le bill (No 2), autorisant les navires étrangers à secourir les navires naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes, soit maintenant lu la troisième fois.

M. Charlton propose, comme amendement, que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin d'amender le premier paragraphe de la clause 2, en ajoutant les mots suivants: " et lorsque le privilège de remorquer les navires et radeaux d'un port des Etats-Unis à un autre port dans des eaux contigues au Canada, sera accordé aux remorqueurs canadiens."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante:—

## POUR :

## Messieurs

Bain (*Soulanges*),  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Brown,  
Bryson,  
Burdett,  
Cameron,  
Carling,  
Carpenter,  
Caron (Sir Adolphe),  
Charlton,  
Chisholm,  
Cimon,  
Cochrane,  
Colby,  
Corby,  
Coulombe,  
Desaulniers,

Dewdney,  
Dupont,  
Ferguson (*Welland*),  
Freeman,  
Gordon,  
Hesson,  
Hickey,  
Ives,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McKay,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
McNeill,  
Madill,  
Mara,  
Marshall,  
Mills (*Annapolis*),

Moffat,  
Montplaisir,  
O'Brien,  
Porter,  
Prior,  
Putnam,  
Smith (*Ontario*),  
Taylor,  
Temple,  
Thompson (Sir John),  
Tupper,  
Vanasse,  
Wallace,  
White (*Cardwell*),  
Wilmot,  
Wilson (*Argenteuil*),  
Wilson (*Lennox*), et  
Wood (*Westmoreland*).—56.

## CONTRE :

## Messieurs

Amyot,  
Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Baird,  
Barron,  
Beausoleil,  
Bécharde,

Flynn,  
Gauthier,  
Gigault,  
Godbout,  
Grandbois,  
Guay,  
Guillet,

Masson,  
Meigs,  
Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Moncrieff,  
Mulock,  
Neveux,

Bell,	Hale,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bergeron,	Hall,	Perry,
Bergin,	Holton,	Purcell,
Bernier,	Hudspeth,	Rinfret,
Borden,	Innes,	Riopel,
Bourassa,	Joncas,	Robertson,
Bowman,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Rowand,
Brien,	Kirk,	Rykert,
Campbell,	Kirkpatrick,	Ste. Marie,
Casey,	Labelle,	Scarth,
Casgrain,	Landerkin,	Scriver,
Choquette,	Lang,	Semple,
Cockburn,	Langelier ( <i>Montmorency</i> ),	Shanly,
Couture,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Skinner,
Curran,	Langevin (Sir Hector),	Small,
Daly,	La Rivière,	Smith (Sir Donald),
Davin,	Laurier,	Somerville,
Davis,	Livingston,	Sproule,
Dawson,	Lovitt,	Stevenson,
Denison,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Sutherland,
De St. Georges,	Macdowall.	Trow,
Desjardins,	McCarthy,	Turcot,
Dessaint,	McCulla,	Tyrwhitt,
Dickey,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	Waldie,
Doyon,	McGreevy,	Ward,
Edgar,	McIntyre,	Watson,
Eisenhauer,	McKeen,	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Ellis,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Wilson ( <i>Elgin</i> ), et
Fisher,	McMullen,	Yeo.—108.

Et la question étant mise de nouveau sur la motion principale ;

M. Charlton propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général, afin d'amender la clause 2 en y ajoutant les mots suivants : " Et les remorqueurs des Etats-Unis pourront remorquer des navires et radeaux d'un port canadien à un autre port dans les eaux canadiennes avoisinant les Etats-Unis."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et passé.

Le bill (No 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Wilson (Elgin)*—Vendredi prochain—ADRESSE—Etat donnant,—

1. Le nom et domicile des commissaires nommés en 1883, pour s'enquérir et faire rapport des aptitudes des personnes devant se présenter devant eux pour subir un examen de qualification comme inspecteurs des coques de steamers à fret et à passagers, naviguant dans les eaux du Canada ;

2. Copie des circulaires émises pour inviter les compétiteurs à se rendre à Ottawa, et la date ou les dates ainsi données de temps à autres ;

3. Le nom et domicile des personnes ainsi examinées à chaque réunion des dits commissaires jusqu'à date ;

4. Copie de la recommandation ou des recommandations, s'il en est, des dits commissaires ou d'aucun d'eux, concernant les dits examens ou les aptitudes de toutes et chacune des personnes ayant subi l'examen à la première réunion ou à toute autre réunion subséquente des dits commissaires ;

5. Le nom et le domicile de chaque inspecteur de coques de steamers à fret et à passagers nommé par le gouvernement, depuis 1882 jusqu'à date, faisant connaître qui a été nommé après avoir passé heureusement l'examen nécessaire, et qui a été nommé sans avoir passé le dit examen ; aussi, le nom et le domicile de tout inspecteur ainsi nommé depuis 1882 jusqu'à date, qui a été destitué ou qui a résigné son emploi pendant la période ci-dessus, et la cause de telle destitution ou démission ;

6. Le nom et le domicile de toute personne nommée pour remplir toute vacance ou nouvel emploi d'inspecteur de steamers ; et

7. Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et quelque personne que ce soit se rapportant aux questions ci-haut énumérées.

*M. Mitchell*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—La section du chemin de fer subventionnée par le gouvernement est-elle complétée entre l'extrémité ouest du chemin d'embranchement de Derby jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, à Blackville, dans le comté de Northumberland ? Dans ce cas, quand les travaux ont-ils été livrés au gouvernement et acceptés par lui ?

La dite section est-elle actuellement en opération ? Si non, pourquoi ?

Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour mettre ce chemin de fer en opération ? Dans ce cas, quelles sont ces mesures ?

Le gouvernement est-il entré en arrangement ou en correspondance avec les propriétaires du dit chemin de fer afin d'étendre le trafic sur l'embranchement de Derby, et de donner au public les avantages qu'il espérait en retirer lorsque le parlement a subventionné la dite ligne ? Et, dans ce cas, quels sont ces arrangements et quels résultats ont-ils produits ?

PROCES-VERBAUX

du Conseil d'Administration de la Compagnie

des Chemins de Fer de l'Etat

**No. 34.**

---

OTTAWA, MERCREDI, 20 MARS 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SAINFOIT**, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 35.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 21 MARS 1889.

## PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de la ville de Thorold, comté de Welland ; demandant que l'ordre qui autorise le trafic sur le canal Welland, le dimanche, soit rescindé.

Du révérend John Grenfell et autres ; de E. M. Fralick et autres, de la ville de Napanee, comté de Lennox ; de Pelham Falconbridge et autres, du township de Puslinch, comté de Wellington ; de W. H. Switzer et autres, de la ville de Dresden, comté de Kent ; de Hugh Cleland et autres, de Osgoode, comté de Carleton, tous de l'Ontario ; et du révérend J. J. Hindley, M.A., et autres, du village de Granby, comté de Shefford, Québec ; demandant que le bill concernant les Sociétés de Bienfaisance, devienne loi.

De la branche de Kingston de l'Alliance Evangélique ; demandant que l'ordre relatif à l'ouverture au trafic de certains canaux, le dimanche, devienne loi.

M. Girouard, du comité spécial auquel ont été renvoyé le bill (No 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries ; le bill (No 13) à l'effet d'obliger les propriétaires d'élevateurs et de monte-charges à prendre des mesures pour prévenir les accidents ; et le bill (No 9) modifiant l'acte des chemins de fer, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné le bill (No 13) et il recommande que ce bill ne soit pas passé.

Si Hector Langevin soumet à la Chambre,—Rapport du Bureau des Examineurs du Service Civil du Canada pour l'année civile 1888.

Il présente aussi les réponses suivantes :—

Réponse supplémentaire à Ordre du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier ; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu ; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ses ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

Réponse à Adresse du 11 courant—Copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la Cie du chemin de fer Inter-

national pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St-Laurent, à ou près de Caughnawaga, jusqu'aux ports de St-André, St-Jean et Halifax, *viâ* Sherbrooke, lac Moosehead, Mattewamkeag, Harvey, Fredericton, et à travers le township de Salisbury jusqu'à Moncton. Aussi, copie de tous et chacun des changements qui ont pu être faits dans le dit arrangement, et de tous ordres en conseil s'y rapportant. Aussi, copie de tous transferts ou cessions du dit arrangement ou contrat et des ordres en conseil y relatifs.

M. Dewdney présente les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant toutes les ventes de terres des Sauvages faites sur la rivière ouest de la Grande-Rivière dans le village de Cayuga, dans le comté de Haldimand. Aussi, copie de toutes instructions données aux évaluateurs des dites terres, des rapports des dits évaluateurs et de toute correspondance et papiers y relatifs.

Réponse à Adresse du 11 courant—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, et de tous papiers, rapports et documents quelconques au sujet de l'émission de permis ou licences pour la vente de liqueurs spiritueuses, bière ou autres boissons enivrantes dans les maisons publiques, ou autrement, dans les Territoires du Nord-Ouest; aussi, copie de tous règlements, documents et autres pièces promulgués ou adoptés par le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité desquels des licences ou permis pour la vente de la bière et autres boissons enivrantes ont été accordés dans les dits territoires.

M. Tupper présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant :

1. Quels sont les ports du Dominion dans lesquels le gouvernement collecte le *hospital due* sur les navires.

2. Quel est le montant qui a été collecté dans chacun de ces ports durant la saison dernière.

3. Combien de matelots ont été soignés dans chacun de ces ports, durant la saison dernière.

4. Combien le gouvernement a payé aux hôpitaux de chacun de ces ports pour la saison dernière.

Sir John Thompson présente les réponses suivantes :—

Réponse à Adresse du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi du barreau de 1886, dans lequel le bâtonnier général de la province a préséance sur tous les autres avocats.

Réponse partielle à Adresse du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi des magistrats.

M. Tupper présente un bill (No 116) concernant le port de Belleville, dans la province de l'Ontario,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Le bill (No 98) modifiant l'Acte des liquidations, chap. 129 des Statuts Révisés, est lu pour la troisième fois, et passé.

M. Haggart propose,—Que le bill (No 100) modifiant de nouveau l'Acte du Service Civil, chapitre 17 des Statuts Révisés, soit maintenant lu la troisième fois.

Sir Richard Cartwright propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de l'amender en prescrivant que les salaires des maîtres de poste n'excéderont pas à l'avenir la somme de \$3,200, qui est le salaire actuellement payé au sous-chef du département des Postes.

Et la question étant mise sur le dit amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :  
Messieurs

Armstrong,	Ellis,	Meigs,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Fiset,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Barron,	Fisher,	Mitchell,
Béchar, d,	Flynn,	Mulock,
Bernier,	Gauthier,	Neveux,
Borden,	Godbout,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bourassa,	Guay,	Platt,
Bowman,	Holton,	Rinfret,
Brien,	Innes,	Robertson,
Campbell,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Rowand,
Cartwright (Sir Richard),	Kirk,	Ste. Marie,
Casey,	Landerkin,	Scriver,
Casgrain,	Lang,	Semple,
Charlton,	Langelier ( <i>Montmorency</i> ),	Somerville,
Choquette,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Trow,
Cook,	Laurier,	Turcot,
Couture,	Lister,	Waldie,
De St. Georges,	Livingston,	Watson,
Dessaint,	Lovitt,	Weldon ( <i>St-Jean</i> ),
Doyon,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Welsh,
Edgar,	McIntyre,	Wilson ( <i>Elgin</i> ), et
Edwards,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Yeo.—68.
Eisenhauer,	McMullen,	

CONTRE :  
Messieurs

Archibald,	Foster,	Moffat,
Audet,	Freeman,	Moncrieff,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Gigault,	Montplaisir,
Barnard,	Girouard,	O'Brien,
Bergeron,	Gordon,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Bergin,	Grandbois,	Perley,
Boisvert,	Guillet,	Porter,
Bowell,	Haggart,	Prior,
Brown,	Hall,	Putnam,
Bryson,	Hesson,	Riopel,
Burns,	Hickey,	Robillard,
Cameron,	Hudspeth,	Ross,
Cargill,	Joncas,	Rykert,
Carling,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Scarth,
Carpenter,	Kenny,	Shanly,
Caron (Sir Adolphe),	Kirkpatrick,	Skinner,
Chisholm,	Labelle,	Small,
Cimon,	Labrosse,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Cochrane,	Landry,	Sproule,
Colby,	Langevin (Sir Hector),	Stevenson,
Corby,	LaRivière,	Taylor,
Costigan,	Lépine,	Temple,
Coughlin,	Macdonald (Sir John),	Thérien,
Coulombe,	Macdowall,	Thompson (Sir John),
Curran,	McCulla,	Tisdale,

Daly,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Tupper,
Daoust,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Tyrwhitt,
Davin,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	Vanasse,
Davis,	McGreevy,	Wallace,
Dawson,	McKay,	Ward,
Denison,	McKeen,	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Desaulniers,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	White ( <i>Renfrew</i> ),
Desjardins,	McNeill,	Wilmot,
Dewdney,	Madill,	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dupont,	Mara,	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	Marshall,	Wood ( <i>Brockville</i> ), et
Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Masson,	Wood ( <i>Westmoreland</i> )—113.
Ferguson ( <i>Welland</i> ),	Mills ( <i>Annapolis</i> ),	

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.  
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution amendant l'Acte des Douanes.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte des Douanes et l'Acte qui l'amende et de prescrire,—(a) que l'entrée de marchandises en Canada, par voie de terre autre que par chemin de fer, sera prohibée durant le cours de la nuit et les jours de fêtes statutaires, à moins d'un permis ou d'un contrôle; (b) que le bureau des douanes et les évaluateurs fédéraux seront autorisés à reviser l'évaluation des évaluateurs des ports douaniers; (c) que, dans chaque cas, la valeur imposable comprendra les frais de transport et d'expédition et qu'elle sera celle de la quantité importée; (d) que cette valeur comprendra tout droit de royauté, affermage ou charge au sujet de droits exclusifs ou de limites territoriales; (e) que les marchandises entrées en entrepôt seront entreposées sans délai; (f) que des renseignements seront exigibles relativement aux marchandises passant en transit en Canada, pour objets de statistiques et autres; (g) que la manière de constater la date de l'exportation de toute place hors du Canada, sera définie; (h) que les deniers déposés au lieu et place d'articles introduits en fraude et sujets à la saisie seront traités de même manière que si tels articles avaient été saisis.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue la seconde fois, et adoptée.

M. Bowell présente alors un bill (No 117) modifiant de nouveau l'Acte des Douanes, chap. 32 des Statuts Révisés,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pourvoyant à l'octroi de pensions de retraite aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire qu'une pension de retraite à vie pourra être payée à tout membre de la police à cheval du Nord-Ouest, autre qu'un officier commissionné, si tel homme s'est engagé dans ce corps après le 23 mai 1873, et s'il a complété 25 ans de service, ou si, ayant terminé un service de 15 ans, il se retire par suite d'infirmité corporelle ou mentale, sauf obligation, dans le dernier cas, de

reprandre le service après cessation de la maladie ; et que l'échelle d'après laquelle sera calculée cette pension sera comme suit : Si le membre de la police a complété 15 ans de service, mais moins que 25 ans, un cinquantième de la solde annuelle pour chaque année de service complétée ; pour 21 ans de service, mais moins que 25, vingt cinquantièmes, et en sus, deux cinquantièmes par chaque année complète de service au-dessus de 20 ans ; pour 25 ans de service, trente cinquantièmes, et en sus, un cinquantième par chaque année complète de service au-dessus de 25, n'excédant pas, toutefois, deux tiers de sa solde annuelle lorsqu'il se retirera du service ; et de plus, que la solde annuelle sera considérée être la moyenne de la solde annuelle, à l'exclusion de solde ou allocations supplémentaires, pendant les trois ans qui auroit précédé la retraite ; et aussi, que si l'infirmité, cause de la retraite, est due à la faute ou aux mauvaises habitudes du retraité, un moindre montant pourra être fixé, comme pension, par le Gouverneur en Conseil.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue pour la seconde fois, et adoptée.

Sir John A. Macdonald présente alors un bill (No 118) autorisant l'octroi de pensions de retraite aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Un message est reçu du Sénat, adoptant sans amendement le bill (No 77) modifiant de nouveau l'acte constituant en corporation la Cie de Prêt et d'Agence de Londres et du Canada (limitée).

Et aussi,—avec le bill suivant de leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé :—

Bill (No 119), intitulé : “ Acte pour faire droit à William Gordon Lowry.”

Et,—communiquant la preuve faite devant le comité spécial des divorces de cette Chambre, sur laquelle le dit bill est basé.

Le bill (No 103) modifiant davantage l'acte 36 Vic., chap. 61, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à demain.

La Chambre se forme en comité général sur le bill (No 5) concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre ;—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger demain.

M. Carling soumet à la Chambre,—Rapport sur les Archives du Canada, par Douglas B. ymner, archiviste, 1888.

Et,—Rapport du Haut-Commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1888.

Et aussi,—Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1888.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Jones* (Halifax)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des études préliminaires faites au sujet du chemin de fer d'Annapolis à Liverpool, et du rapport de l'ingénieur, ainsi que de tous papiers et correspondance s'y rattachant.

*Sir R. Cartwright*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. De nouveaux traités avec les Sauvages ont-ils été conclus depuis le 1er juillet, 1888?
2. Si oui, quelle superficie, en milles carrés, a été assignée dans chaque cas comme réserve pour les Sauvages compris dans le traité?
3. Combien de Sauvages sont compris dans le dit ou les dits traités, dans chaque cas?
4. Quelle est la teneur du dit ou des dits traités?

*M. Kenny*—En comité général sur le Bill (No 68) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien—Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la clause 4 :—“pourvu qu'une partie suffisante des produits de la vente des dites actions-déventures consolidées ait d'abord été réservée pour l'achèvement et l'équipement de la voie ferrée depuis Mattawamkeag jusqu'à Harvey et Salisbury, dans la province du Nouveau-Brunswick; et pourvu que la compagnie soit tenue de dépenser, à la satisfaction d'un ingénieur à être nommé par le ministre des Chemins de fer et Canaux, au moins \$100,000 pour achever et équiper la dite voie ferrée depuis Mattawank ag jusqu'à Harvey et Salisbury, avant le 1er janvier, 1890, et d'achever et équiper complètement la dite voie ferrée dans les deux ans qui suivront la dite date en dernier lieu mentionnée.”

No. 35.

OTTAWA, JEUDI, 21 MARS 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A SENÉCAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 36.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 22 MARS 1889.

## PRIÈRE.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bilis suivants, et a décidé de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 63) permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Bill (No 62) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Bill (No 99) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Trois-Rivières et Occidental; et

Bill (No 68) concernant la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente à titre de troisième rapport, —

Le rapport du sous-comité chargé de vérifier les comptes d'impression, ainsi que le rapport du greffier du comité des services d'impression pour l'année dernière, et le compte des impressions, bilan annuel pour l'exercice 1887-88,—lesquels sont annexés au présent rapport. Les ayant approuvés, le comité les recommande à la considération des deux Chambres:

## RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ, 5 mars, 1889.

Le sous-comité du comité mixte des Impressions du Parlement auquel ont été renvoyés, pour audition, les comptes des services d'impressions pour l'année écoulée, a l'honneur de faire rapport:—

Qu'il a soigneusement examiné le compte annuel des recettes et dépenses du service des impressions, pour l'année financière 1887-88, et qu'il l'a certifié après avoir vérifié les items des dépenses au moyen des pièces de comptabilité.

Au sujet de la lettre de l'imprimeur de la reine pour Ontario, qui est donnée au long dans le rapport du comité des Impressions, le sous-comité a passé la résolution suivante à titre de recommandation:

*Résolu.*—Qu'il soit enjoint à l'imprimeur de la reine, pour le Canada, d'envoyer un exemplaire des statuts, annuels et refondus, à chaque membre des législatures

locales, qui en agiront de même envers les membres des deux Chambres du Parlement fédéral, qui y représentent les dites provinces respectives.

Le greffier a reçu la lettre suivante de l'imprimeur de la reine :—

OTTAWA, 9 mars, 1889.

CHER MONSIEUR,—Le département a toute raison de croire qu'il pourra exécuter les travaux de reliure pour la prochaine session. L'atelier de reliure sera prêt en juillet ou en août, le plus tard. L'impression des livres bleus pour la prochaine session ne commencera pas avant cela.

Bien à vous,

B. CHAMBERLIN.

H. HARTNEY, écr.,

Chambre des Communes.

Le sous-comité recommande, en conséquence, que le contrat de M. Mortimer, pour la reliure des documents de la session, soit prolongé de nouveau afin de pouvoir terminer le travail de la présente session, après quoi ce contrat prendra fin.

Le tout respectueusement soumis.

D. BERGIN,

*Président du sous-comité.*

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

SALLE DE COMITÉ, 25 février 1889.

*Au président et aux membres du comité mixte des Impressions du Parlement :*

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous soumettre l'état annuel des recettes et dépenses du service des impressions du parlement pour l'exercice 1887-88, démontrant que la totalité des dépenses sous ce chef se solde par le chiffre de \$73,109.86. L'exactitude de cet état est attesté par la signature de l'Auditeur-Général.

Des comptes en détail représentant la somme ci-dessus et toutes les pièces justificatives nécessaires attendent la vérification du comité d'audition.

Pendant la vacance, j'ai reçu de l'imprimeur de la reine et autres les diverses lettres suivantes, que je sou mets au comité :

No. 1.

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE,

OTTAWA, 26 juin 1888.

MONSIEUR,—J'ai ordre d'attirer votre attention sur le fait que le gouvernement a pris des arrangements avec les entrepreneurs des impressions du parlement en vertu desquels ces derniers remettent leur contrat qui se trouve annulé à dater du 1er juillet prochain. A partir de cette date, ce département sera chargé, en conséquence, de l'exécution de toutes les impressions du parlement, aux termes du chapitre 27 des Statuts révisés du Canada et de l'acte 51 Vic., chap. 13, qui l'amende. Toute réquisition faite après cette date, pour des impressions, devra être adressée à ce département.

Il sera nécessaire, aussi, de faire en sorte que notre règlement final avec les entrepreneurs pour l'exercice courant, comprenne non seulement les travaux incidents (*jobs*) commandés et exécutés, mais aussi toutes parties de ces travaux considérables ou non, qui ont été composés ou imprimés le ou avant le 30 courant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

B. CHAMBERLIN,

*Imprimeur de la reine, etc.*

H. HARTNEY, écr.,

Greffier du comité mixte des Impressions.

Cette lettre me porta à croire que le département de l'Imprimerie et de la Papeterie Publiques ayant pris le contrat des mains de MM. McLean, Roger et Cie., était devenu de fait, l'imprimeur des travaux du Parlement, avec charge d'exécuter les clauses du contrat et d'en remplir les obligations jusqu'au 31 décembre, 1888, date de son expiration, et que ce contrat devait être exécuté dans sa totalité tout comme s'il continuait à être rempli par les premiers entrepreneurs. J'ai agi en conséquence et j'ai fait exécuter les impressions tout comme si un transfert avait eu lieu, et j'en ai établi le coût aux prix spécifiés dans le contrat.

---

No 2.

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,  
BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE,  
OTTAWA, 28 juin, 1888.

MONSIEUR,—Comme suite à ma lettre du 26 courant, concernant l'annulation du contrat entre MM. McLean, Roger et Cie., et la Reine, pour les impressions du Parlement, j'aurais dû peut-être demander, conformément aux instructions de l'honorable Secrétaire d'Etat, que par suite de l'expiration du contrat avec MM. McLean, Roger et Cie., il soit fait un règlement final de tous comptes quelconques avec eux ; et lorsque ce règlement sera terminé d'une manière satisfaisante, vous voudrez bien remettre toutes les garanties à vous données pour la bonne exécution du contrat.

Bien à vous,

B. CHAMBERLIN.

H. HARTNEY, écr.,  
Greffier du comité mixte des Impressions.

Me conformant aux termes de cette lettre, je réglai finalement tous comptes avec ces messieurs, ce qui nécessita le paiement des travaux en voie d'exécution tout aussi bien que de ceux qui étaient terminés. Les dépenses pour 1887-88 furent en conséquence, plus élevées que de coutume, vu qu'au cours ordinaire des choses, ces travaux en voie d'exécution auraient été portés au compte de l'année suivante.

Je rendis aussi aux ci-devants entrepreneurs le reçu du dépôt de \$5,000 fait à la Banque de Montréal, que je gardais par de vers moi, comme greffier du comité, à titre de garantie pour l'exécution fidèle du contrat.

---

No. 3.

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,  
BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE, ETC.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, pour votre gouverne, copie du contrat passé entre le gouvernement et MM. McLean, Roger et Cie, qui annule les précédents arrangements pour impressions. Dorénavant, les travaux d'impression se feront en vertu des prescriptions de l'Acte concernant l'imprimerie et la papeterie publiques et des actes qui l'amendent, chap. 27, Statuts révisés, et 51 Vic., chap. 17.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre très-obéissant serviteur,

B. CHAMBERLIN,  
*I. R. et O. P.*

H. HARTNEY, écr.,  
Greffier du comité mixte des Impressions du Parlement.

Le présent traité, passé le seizième jour de juillet en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-huit, conformément à l'Acte concernant les formes abrégées de baux,—

Entre Alexander MacLean et John Charles Roger, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, Canada, exerçant en la dite cité l'industrie d'imprimeurs sous les nom et raison de MacLean, Roger et Cie., ci-après appelés " les locateurs " d'une part ; et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le Secrétaire d'Etat du Canada, d'autre part ;

Fait foi que en considération des loyer, stipulations et conventions ci-après arrêtés et énoncés, que Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause s'engagent à payer, observer et accomplir, les dits locateurs ont cédé et loué, cèdent et louent par le présent à Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause tout le bâtiment et le terrain y attaché, sis et situé sur la rue Wellington, en la dite cité d'Ottawa, actuellement occupé par les dits locateurs comme imprimerie, avec les constructions, cours et dépendances y appartenant et en faisant partie ; avec aussi toutes presses à imprimer, caractères, planches-matrices, stéréotypes et tout le matériel d'imprimerie et de stéréotypie, la machine à vapeur et sa chaudière, la force motrice et tous appareils de mouvement, de chauffage et d'éclairage installés et employés dans le dit bâtiment pour par Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause avoir et posséder la propriété ainsi cédée pendant la durée d'une année à commencer du premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, le tout moyennant un loyer de six mille piastres, payables par trimestres par portions égales, le premier jour des mois d'octobre, janvier, avril et juillet de la dite année.

Et Sa Majesté convient de payer les taxes et de faire toutes réparations, les locateurs se réservant la faculté de faire l'examen de l'état d'entretien des lieux ; et Sa Majesté fera exécuter les réparations conformément à avis, et ne transférera ni ne sous-louera sans permission la propriété louée, qu'elle devra laisser en bon état.

Et Sa Majesté pour elle-même et pour ses successeurs et ayants-cause s'engage et s'oblige envers les dits locateurs, leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs et ayants-cause à tenir assuré contre l'incendie pendant sa ou leur possession le bâtiment loué par le présent, avec ses dépendances et son contenu pour les sommes mentionnées dans l'annexe du présent acte. Réserve par le locateur de la reprise de possession en cas de non paiement du loyer ou d'inexécution des conventions.

Les dits locateurs promettent à Sa Majesté de la faire jouir paisiblement de son bail.

Il est convenu entre les locateurs et Sa Majesté que Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause en donnant avis aux locateurs, leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs et ayants-cause de son ou de leur intention de ce faire, un mois au moins avant l'expiration du dit terme, pourront garder l'occupation et l'usage de la propriété louée pendant la durée ou période d'un ou deux mois ou plus après le dit terme expiré, moyennant un loyer ou le paiement d'une somme de cinq cents piastres, payable le dernier jour de chaque mois que durera l'occupation ainsi prolongée.

Et les dits locateurs, pour eux-mêmes, leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs et ayants-cause, et Sa Majesté pour elle-même et ses successeurs conviennent et promettent mutuellement d'observer, accomplir et tenir, en ce qui regarde toute durée ou période additionnelle d'occupation, les conventions et stipulations ci-dessus énoncées, par lesquelles ils se sont respectivement liés pour le dit terme d'une année.

Et les dits locateurs pour eux-mêmes, leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs et ayants-cause, et Sa Majesté pour elle-même et ses successeurs sont convenus qu'il serait dressé, aussitôt que possible après la signature du présent contrat, un inventaire, certifié comme étant celui mentionné au présent, des dites presses d'imprimerie, caractères et autres objets contenus dans le dit bâtiment et ses dépendances ; lequel inventaire, revêtu des signatures des locateurs ou de leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs ou ayants-cause et de celle de l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada au nom de Sa Majesté ou de ses successeurs, sera réputé à tous égards comprendre tout le matériel loué par le présent bail avec le dit bâtiment et ses dépendances ; et l'inventaire ainsi préparé, certifié et signé sera censé former partie du dit bail.

Et attendu qu'il existe présentement un contrat entre les parties à ce bail, pour l'exécution, par les locateurs, des ouvrages d'impression des divers départements du gouvernement du Canada, et pour l'impression des statuts et de la *Gazette* du Canada, lequel doit expirer le trente et un d'octobre prochain; et un autre contrat entre les dites parties, (dans lequel il est dit que Sa Majesté y est représentée par Henry Hartney, écr., greffier du comité mixte des Impressions du parlement du Canada), pour l'exécution de toutes les impressions nécessaires pour les deux Chambres du parlement; et un troisième contrat, pour l'impression du *Hansard* ou compte-rendu des débats de la Chambre des Communes; lesquels deux derniers contrats doivent expirer le trente et un décembre prochain.

Et attendu qu'à raison du transfert à Sa Majesté des lieux loués par le présent bail, les dits contrats doivent cesser et prendre fin ce jour d'hui, d'où il résultera pour les locateurs perte des profits qu'ils eussent faits par la continuation d'iceux; que les locateurs sont convenus de renoncer à ces contrats et ont consenti à leur annulation à dater de ce jour, et à tenir Sa Majesté quitte de toute réclamation de dommages à cet égard moyennant le paiement aux dits locateurs par Sa Majesté de la somme de dix mille piastres, monnaie légale du Canada, sur laquelle cinq mille piastres ont déjà été payées par Sa Majesté aux dits locateurs dès avant la passation des présentes; et quant à la balance Sa Majesté pour elle-même et pour ses successeurs convient de la payer le ou avant le deux de janvier prochain.

Le présent fait donc foi qu'en considération de ce que dessus, les dits locateurs renoncent aux dits contrats et consentent à leur annulation à compter du trente de juin prochain, et sont désistés pour eux-mêmes, leurs exécuteurs, administrateurs et ayants-cause, à l'égard de Sa Majesté et de ses successeurs de tout droit d'action, cause de poursuite, créance, réclamation et autre demande en loi ou en équité que les dits locateurs peuvent avoir ou que leurs exécuteurs, administrateurs ou ayants-cause pourraient avoir à raison de la résiliation des dits contrats avant les dates respectives de leur expiration, soit pour perte de profits probables ou autrement.

Et en considération de ce que dessus, les dits locateurs pour eux et pour leurs héritiers, exécuteurs et administrateurs sont convenus avec Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause qu'eux les dits locateurs, leurs exécuteurs, administrateurs et ayants-cause, au terme de l'occupation par Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause des lieux loués par le présent bail, remettront à Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause, représentés comme il est dit ci-dessus, tous les caractères et les galées appartenant à Sa Majesté actuellement en la possession des dits locateurs, avec toutes les additions de matériel de quelque valeur que ce soit, faites par Sa Majesté, ses successeurs ou ayants-cause pendant la dite occupation, et transporteront à Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause représentés comme ci-dessus, toutes les planches et matrices stérotypes préparées et employées pour les ouvrages du gouvernement et du parlement, et toutes matières composées pour ces ouvrages, sur paiement, à eux fait par Sa Majesté, ses successeurs et ayants-cause du prix du matériel dont seront formées les dites planches et matrices stérotypes et matières debout.

En foi de quoi les dits locateurs ont apposé leurs seings et sceaux au présent traité, lequel a été, au nom de Sa Majesté la reine Victoria, signé par l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada, scellé de son sceau officiel, et contresigné par Grant Powell, écuyer, sous-secrétaire d'Etat.

A. MACLEAN,	(L.S.)
J. C. ROGER,	(L.S.)
J. A. CHAPLEAU,	(L.S.)
G. POWELL,	
<i>S. S. d' E.</i>	

Signé, scellé et délivré en présence de,  
B. CHAMBERLIN.

## ÉTAT DES ASSURANCES.—MACLEAN, ROGER ET CIE.

Compagnie.	Somme assurée.	Agent.	Expiration de la police.
	\$		
Hartford .....	4,000	Pennock et Pennock .....	20 mars, 1889.
Etna d'Hartford .....	4,000	do do .....	20 mars, 1889.
do do .....	2,000	do do .....	10 mai, 1889.
London, Liverpool & Globe .....	2,000	Edward King .....	4 avril, 1889.
do do .....	3,000	do do .....	10 mai, 1889.
North British & Mercantile .....	2,000	C. R. Cunningham .....	27 mai, 1889.
Royal Insurance Co. ....	4,750	H. K. Egan .....	8 nov., 1888.
Commercial Union .....	4,000	Edward King .....	10 mai, 1889.
London .....	4,000	H. K. Egan .....	12 juillet, 1888.
The Caledonia .....	3,000	Woodburn .....	28 nov., 1888.
The Northern of London .....	4,750	H. K. Egan .....	8 nov., 1888.
	37,500		

## BATIMENT.

Royal Insurance Co. ....	2,000	H. K. Egan .....	12 nov., 1888.
Phoenix .....	4,000	J. Durie & Son .....	13 nov., 1888.
	6,000		

## PAPIER ET CHAUDIÈRE.

Canadian Steam Users .....	1,200	.....	19 mars, 1889.
Citizen Insurance Company .....	1,500	Edward King .....	24 janvier, 1889.
City of London .....	1,500	Chas. McGee .....	29 nov., 1888.
	4,200		

Au sujet de la reliure, j'adressai la lettre suivante à l'imprimeur de la reine :—

CHAMBRE DES COMMUNES,  
OTTAWA, 17 octobre, 1888.

CHER MONSIEUR,—Pouvez-vous me faire savoir si le département de l'Imprimerie et de la Papeterie Publiques sera en mesure d'exécuter les travaux de reliure requis pour le parlement après que l'entrepreneur actuel, M. Mortimer, aura terminé les travaux de cette année? Permettez-moi, de plus, d'attirer votre attention sur le mode suivi par nous jusqu'à présent, savoir: "Que les imprimeurs enverront les feuilles imprimées qui doivent être reliées dans les documents de la session directement au relieur, dès qu'elles seront sorties des presses, afin qu'elles puissent être pliées et déposées ensuite dans les voutes jusqu'à ce qu'on en ait besoin." J'ai cru utile de vous informer de la chose, surtout si vous vous proposez de faire, pour la reliure, des arrangements différents de ce qu'ils ont été jusqu'à présent

Bien à vous,

HENRY HARTNEY,  
Greffier du comité des Imp. du Parlement.

Le col. CHAMBERLIN,  
Imprimeur de la reine.

En réponse à cette lettre, je reçus la note suivante :—

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,  
OTTAWA, 17 octobre, 1888.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre de ce matin. Je me disposais à vous écrire ou à aller vous voir à propos du même sujet. Quand le contrat de Mortimer prend-il fin? Nous serons heureux de lui envoyer directement les feuilles afin de nous en débarrasser, s'il a encore le contrat.

Bien à vous,

B. CHAMBERLIN,  
*Imprimeur de la reine, etc.,*

H. HARTNEY, écr.,  
Greffier du comité des impressions du Parlement.

Le contrat avec M. Mortimer pour la reliure avait été prolongé par le parlement jusqu'au 31 décembre, 1888, et comme l'imprimeur de la reine m'avait informé verbalement que le département n'était pas prêt à exécuter ce travail pour le moment, je crus devoir demander à M. Mortimer de me faire savoir, par lettre, ce qu'il serait en mesure de faire si ses services étaient requis. Voici sa réponse :—

OTTAWA, 19 octobre 1888.

H. HARTNEY, écr.

CHER MONSIEUR,—Conformément à votre demande, permettez-moi de vous dire que je consens à continuer le contrat de la reliure pour les deux Chambres du Parlement aux mêmes conditions que ci-devant.

Bien à vous,

W. McG. MORTIMER.

Je sou mets cette lettre de M. Mortimer pour l'information du comité, et afin qu'il puisse prendre les mesures qu'il jugera nécessaires, vu qu'il faut de toute nécessité pourvoir à la reliure des documents de la session.

J'ai aussi reçu la lettre suivante de l'imprimeur de la reine pour Ontario :—

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE, ONTARIO,  
ÉDIFICES DU PARLEMENT, TORONTO, 13 février 1889.

*Au greffier du comité des impressions :*

Par ordre de notre comité des impressions, j'ai l'honneur de faire part à votre comité que, vû l'envoi à chacun de nos députés d'une série de vos Statuts refondus du Canada, nous adresserons aussi une série de nos statuts révisés à chaque membre de votre Chambre qui représente un district électoral dans l'Ontario. Je désire aussi informer votre comité que dans la distribution de nos statuts annuels ou sessionnels, nous avons eu pour habitude d'en adresser un exemplaire à chaque sénateur et membre des Communes représentant l'Ontario dans l'espérance que votre comité ferait de même à l'égard de nos députés.

Veillez soumettre cette lettre à votre comité, et s'il fait à la Chambre un rapport favorable qui soit adopté, je serai heureux de l'apprendre et d'en informer notre comité.

Bien à vous,

JOHN NO MAN,  
*Imp meur de la reine.*

Au reçu de cette lettre, j'adressai la suivante au col. Chamberlin, imprimeur de la reine :—

CHER MONSIEUR,—L'on me demande si c'est l'intention d'adresser aux membres de l'Assemblée législative d'Ontario un exemplaire des statuts annuels du Canada, vu que les députés de cette province aux Communes reçoivent les statuts provinciaux.

Comme je sais que la question va être considérée, serez-vous assez bon de m'en informer.

Bien à vous,

HENRY HARTNEY.

A l'imprimeur de la reine.

En réponse à cette lettre, je reçus la communication suivante :—

DÉPARTEMENT DE L'IMPRIMERIE ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES,  
BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE.

CHER MONSIEUR,—Je constate que l'ordre des deux Chambres, tel qu'inclus dans le rapport approuvé du comité des impressions, pourvoit à la distribution des statuts aux membres des législatures qui envoient en échange un exemplaire de leurs statuts respectifs (annuels et reondus) à chaque membre des deux Chambres de la Puissance du Canada. En est-il qui aient offert de faire ou qui aient fait une semblable distribution? Votre lettre semble vouloir impliquer que dans le cas de l'Ontario, les statuts provinciaux ont été offerts ou envoyés seulement aux membres de la Chambre des Communes élus pour les districts électoraux de l'Ontario, mais non aux autres membres des Communes ou à aucun des sénateurs.

Si je vous ai bien compris, ce cas ne devait-il pas être soumis à la considération du comité des impressions de cette année?

Bien à vous,

B. CHAMBERLIN,

*Imprimeur de la reine, etc.*

P.S.—Les statuts révisés ont été adressés aux membres de la législature de l'Ontario, conformément aux instructions émanées du Conseil Privé et signifiées par l'entremise du Secrétaire d'Etat.

H. HARTNEY, écr.,

Greffier du comité des Impressions.

J'ai demandé que la somme de \$75,000 soit placée dans le budget des impressions du parlement pour l'exercice 1889-90, sujet à l'approbation du comité.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,

*Greffier, comité mixte des Impressions.*

COMPTE des impressions du parlement, bilan annuel du 1er juillet, 1887, au 30 juin, 1888.

Dr.

Recettes.	Montant	Pièces justificatives No.	Dépenses.	Montant
1887-8.	\$ cts	1887-88	\$ cts.	
Lettres de crédit—Compte de crédit.....	80,000 00	1	Impressions :—Balance due le 30 juin, 1887.....	193 35
			do Moins 20 p. c. de retenue sur le dernier compte.....	6,629 18
			do Compte jusqu'au 31 décembre, 1887, total.....	16,893 54
			do do 30 juin, 1888.....	39,454 41
REMBOURSEMENTS :—			Reliure.....	5,099 40
Compte des rapports des départements. \$22,879 38		3	Papier d'imprimerie.....	18,795 21
do de l'impression des bills privés. 680 75	23,560 13	3	Lithographie.....	1,384 54
		4	Assurance.....	107 50
		5	Salaires ..... {	5,750 00
		6	Montant payé, \$5,654.75 ; moins	215 98
			remboursement, \$1.88.....	177 00
			Remise, fonds de retraite.....	19 20
			Frais de port.....	1,950 68
			Divers.....	96,669 99
			Annouces.....	6,890 14
			Expl géologique, copies supplémentaires du rapport....	
			Dépense totale.....	
			Non retiré, y compris le coût de l'imp des bills privés...	
	103,560 13			103,560 13

COMPTE des impressions du parlement, bilan annuel, etc.—*Suite.*

Memo.—Balance de papier en magasin—

441½ rames, grand raisin.  
631 do papier tellière.

Dépenses, comme ci-dessus..... \$96,689 99

REMBOURSEMENTS :—

Comptes des rapports des départements... \$22,879 38  
do d'impression des bills privés ..... 680 76

23,560 13

Coût total des impressions du parlement..... \$73,109 86

J. L. McDOUGALL,

*Auditeur général.*

Vérifié et trouvé exact.

D. BERGIN,  
ROBERT READ,  
A. VIDAL,  
JAMES TROW,  
ALPH. DESJARDINS.

SALLE DE COMITÉ,  
30 juin 1888.

HENRY HARTNEY,

*Greffier des impressions du Parlement.*

M. Desjardins, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des " Débats " pendant la session actuelle, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité soumet la résolution suivante à titre de recommandation :—Que les membres désireux de se procurer des exemplaires de leurs discours de l'imprimeur de la reine, pourront en obtenir le nombre qu'ils voudront, soit en format in-folio ou octavo, avec ou sans couverture, à leur choix, au coût réel du papier et de la main-d'œuvre, composition non-comprise, et que ce règlement sera applicable à tous comptes pour la présente session.

Sur motion de M. White (Renfrew), le bill (No 115), du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des chemins de fer," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, mardi prochain.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est Résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à mardi prochain, à 3 P.M.

Sir Hector Langevin propose,—Qu'il soit nommé un comité spécial chargé d'agir de concert avec le comité nommé par le Sénat pour faire une enquête sur la dépense publique concernant la législation, et sur la possibilité de la réduire; que le dit comité soit composé de Sir Hector Langevin, et de MM. Bowell, Charlton, Foster et White (Renfrew); et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

Sir John A. Macdonald propose, comme amendement, que le nom de M. Mitchell soit substitué à celui de M. Bowell, sur la liste du comité.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est adopté.

Et la question étant mise sur la motion principale, telle qu'amendée,—elle est adoptée.

Le bill (No 103) modifiant davantage l'acte 36 Vic., chap. 61, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal, est lu pour la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés avec des amendements, délibérés tels qu'amendés, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 108) modifiant le chapitre 13 des Statuts Révisés, intitulé : " Acte concernant la Chambre des Communes."

Bill (No 109) modifiant la loi concernant la Cour de l'Echiquier du Canada.

Bill (No 105) modifiant davantage l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution prescrivant l'octroi à Sa Majesté d'une somme annuelle suffisante pour payer le montant estimatif des allocations sessionnelles aux sénateurs et membres de la Chambre des Communes.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Qu'il est expédient de prescrire qu'il sera octroyé à Sa Majesté, à même les deniers non-appliqués formant partie du fonds du revenu consolidé, une somme annuelle suffisante pour permettre à Sa Majesté de solder le montant estimatif des allocations sessionnelles octroyées par le statut aux sénateurs et aux membres de la Chambre des Communes; et que tous deniers dépensés pour cet objet seront dépensés et portés en compte de même manière que les deniers sont dépensés et portés en compte dans le cas des dépenses contingentes de la Chambre des Communes en vertu de l'Acte concernant la Chambre des Communes, tel qu'amendé par tout acte subséquent.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue pour la seconde fois, et adoptée.

Sir John Thompson présente alors un bill (No 120) modifiant le chapitre 11 des Statuts Révisés, intitulé: "Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," lequel est lu pour la première fois —Seconde lecture, mardi prochain.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 5) concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre;—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau mardi prochain.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, avec des amendements, savoir:—

Bill (No 42) modifiant l'Acte pour incorporer la Cie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie.

Bill (No 48) à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Cie de prêt et de débetures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débetures-actions.

Et aussi,—avec les bills suivants de leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill (No 121) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des procès sommaires."

Bill (No 122) intitulé: "Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés."

Sir Hector Langevin présente la réponse suivante:—

Réponse à Ordre du 25 écoulé,—Etat indiquant les sommes payées pour travaux ou matériaux fournis pour ouvrir ou améliorer les voies publiques ou les rues dans la cité d'Ottawa, entre le 1er juillet 1888 et le 1er janvier 1889; les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées, le montant payé et pour quel genre de travaux; les noms de toutes personnes en charge de ces travaux à titre d'inspecteurs ou surintendants, et le salaire de chacune, par jour ou par mois.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés,

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

#### XI.—PENSIONS.—(Suite.)

56 Pensions payables par suite de l'invasion féniennne.....	3,086 00
57 Pour subvenir à la pension des vétérans de la guerre de 1812.....	3,150 00
58 Compensation aux pensionnaires au lieu de terre.....	1,800 00
61 Mme Gowanlock, pension annuelle à \$400.....	400 00

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil, et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill (No 74) constituant en corporation la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers, est lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 79) constituant en corporation la Cie du chemin de fer Union, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à mercredi prochain.

Le comité des Subsidés reprend le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

#### XII.—MILICE.

62 Solde de la division militaire et des états majors de districts.....	14,100 00
---	-----------

63	Solde des majors de brigade, frais de transport, etc .....		15,100 00
65	Salles d'armes et soin des armes, y compris le salaire des gardes-magasins, gardiens armuriers, etc.....		60,000 00
66	{ Allocation pour l'instruction militaire.....	\$40,000 00	
	{ Solde des exercices et toutes les autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires	250,000 00	290,000 00
67	Dépenses imprévues et service général pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux associations de carabinières et aux musiques de corps régulièrement organisés.....		38,000 00
68	Subvention à l'association de tir du Canada.....		10,000 00
69	Association d'artillerie du Canada—Contribution du gouvernement aux frais d'un concours d'artillerie en Canada, ou de l'envoi d'un détachement d'artilleurs canadiens à Shoeburyness, Angleterre		2,000 00
70	Pièces d'artillerie, modèle amélioré.....		3,000 00
71	{ Propriétés militaires, salles d'exercices—Champs de tir et soin et entretien des propriétés militaires..	\$22,000 00	
	{ Constructions et réparations.....	75,000 00	97,000 00
73	{ Corps permanents—Solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place "A," "B" et "C," et des écoles d'artillerie à Québec, Kingston et Victoria, C.-B.....	\$180,000 00	
	{ Ecoles de cavalerie et d'infanterie à Québec, Frédéric-ricton, Saint-Jean, P. Q., Toronto, London et Winnipeg.....	304,000 00	484,000 00

#### XV.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

##### ÉDIFICES PUBLICS.

###### Ottawa.

103	Nouvel édifice, rue Wellington.....	90,000 00
-----	-------------------------------------	-----------

##### HAVRES ET RIVIÈRES.

###### Ontario.

104	Montant nécessaire pour les travaux du havre de Port-Arthur et pour la rivière Kaministiquia.....	133,000 00
105	Bassin de radoub de Kingston.....	124,000 00

###### Nouveau-Brunswick.

106	Havre du cap Tormentine.....	60,000 00
-----	------------------------------	-----------

#### XVI.—TRAVAUX PUBLICS.—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

##### ÉDIFICES PUBLICS.

###### Nouvelle-Ecosse.

107	{ Bureau de poste, douane, etc., Annapolis.....	10,000 00
	{ Edifice fédéral d'Halifax—Réparations.....	1,500 00
	{ Bureau de poste, douane, etc., Sydney (sud).....	10,000 00
	{ Entrepôt de vérification d'Halifax.....	175 00

###### Nouveau-Brunswick.

108	{ Bureau de poste de Dalhousie.....	12,000 00
	{ Bureau de poste, douane, etc., Frédéric-ricton.....	650 00
	{ Edifices fédéraux de Saint-Jean—Améliorations.....	1,500 00
	{ Bureau de poste de Woodstock—Achèvement.....	900 00

## Québec.

	Bureau de poste d'Aylmer—Achèvement.....	6,900 00
	Bureaux de poste, de la douane et du revenu de l'intérieur, Coaticook—Achèvement.....	2,000 00
	Station de la quarantaine de la Grosse Isle.....	500 00
	Bureaux de poste et du revenu de l'intérieur, Hull—Achèvement.....	700 00
	Bureau de poste de Joliette—Achèvement.....	7,000 00
	Bureau de poste de Laprairie—L'autorité municipale devant en fournir l'emplacement sans frais.....	3,000 00
	Édifices fédéraux de Montréal—Améliorations et réparations....	1,500 00
	Bureau de poste de Lachine, etc.....	6,000 00
109	Bureau de poste de Montréal—Coffre de sûreté, etc.....	400 00
	Bureau de poste de Montréal—Éclairage à l'électricité, agrandissements, changements, etc.....	1,250 00
	Douane de Québec.....	500 00
	Édifices fédéraux, Québec—Améliorations, etc.....	1,500 00
	Bureau de poste, douane, etc., à la Rivière du-Loup (Fraserville)	2,000 00
	Édifice fédéral, Sherbrooke—Améliorations.....	250 00
	Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	20,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Saint-Hyacinthe.....	6,000 00
	Édifice public à Saint-Jérôme—Achèvement.....	9,500 00
	Édifices publics à Trois-Rivières—Améliorations, etc.....	500 00

## Ontario.

	Bureau de poste et de douane, etc., Almonte.....	7,000 00
	Édifice public à Brampton.....	7,000 00
	Bureau de poste à Cayuga—Achèvement.....	4,500 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Cobourg—Achèvement.....	6,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Gananoque—Achèvement.....	2,500 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Goderich.....	7,000 00
	Imprimerie de l'Etat—Achèvement.....	33,000 00
	Pénitencier de Kingston.....	20,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Lindsay.....	9,000 00
	Douane à London (somme périmée à voter de nouveau).....	4,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Napanee—Achèvement.....	11,000 00
110	Bureau de poste, douane, etc., à Pembroke.....	8,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Port-Arthur lorsque l'emplacement sera donné.....	7,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Prescott.....	10,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Strathroy.....	7,000 00
	Édifices fédéraux à Toronto—Améliorations, etc.....	1,500 00
	Édifice public à Trenton.....	7,000 00
	Salle d'exercices, Toronto—Pour sa construction, à condition que la ville fournisse un terrain, tel que convenu.....	30,000 00
	Édifices publics, Ottawa—Reconstruction de l'ascenseur dans l'édifice de l'ouest.....	3,000 00
	Entrepôt de vérification à Toronto—Dépendance.....	150 00

## Manitoba.

111	Bureau de poste de Brandon.....	10,000 00
	Bâtiment des immigrants à Brandon—Améliorations, etc.....	350 00

## Territoires du Nord-Ouest.

	Édifices publics, Territoires du Nord-Ouest en général.....	5,000 00
	Résidence du lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, Régina.....	9,000 00

112	} Palais de justice et prison, etc., de Calgary..... Bureaux des agents des terres et des bois de la Couronne à Régina, Prince-Albert et Edmonton..... Palais de justice, prisons et stations de police à Moosomin, Wolsley, Maple-Creek et Medecine Hat.....	10,000 00
		10,000 00
		7,000 00
<i>Colombie-Britannique.</i>		
113	Réparations et améliorations en général aux édifices publics, Colombie-Britannique.....	3,000 00
<i>Edifices publics en général.</i>		
114	Édifices publics en général.....	15,000 00
PORTS ET RIVIÈRES.		
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>		
116	} Achèvement de la jetée d'Arisaig..... Jetée du passage de Barrington..... Chéticamp—Achèvement..... Baie des Vaches—Réparations..... Rivière de l'Est de Pictou—Enlèvement de roches—Achèvement..... Jetée d'Eatonville—Achèvement..... Mabou..... Noel..... Rivière de l'Île aux Perdrix..... Port-Hood—Réparations..... Sheet-Harbor—Achèvement..... Havre-Wallace.....	6,000 00
		1,000 00
		1,000 00
		2,000 00
		500 00
		2,100 00
		1,000 00
		2,000 00
		2,000 00
		2,500 00
		1,000 00
1,000 00		

Résolutions à rapporter.

SAMEDI, 23 mars, 1889.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau mardi prochain.

La Chambre alors s'ajourne à 12.35 A.M., jusqu'à mardi prochain, à 3 P.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Ste. Marie*—Mardi prochain—INTERPELLATION—Quand le gouvernement soumettra-t-il le rapport dont la production a été ordonnée par la Chambre le 4 mars courant, sur motion de *M. Ste. Marie*, au sujet de la vente de quinze millions de piastres d'obligations hypothécaires émises par la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien ?

Lt.-général *Laurie*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le département des Travaux Publics a-t-il reçu de la part de *Melle Annabella Hubert* quelque demande d'indemnité pour expropriation de certaine propriété près du brise-lames d'Arichat-Ouest, comté de Richmond, C.-B. ? Dans ce cas, cette demande sera-t-elle favorablement traitée ?

*M. Weldon* (St. Jean)—Mardi prochain—INTERPELLATION—Le gardien du phare du cap Enragé a-t-il été changé ? Si oui, quand et pour quel motif ? Et quel est le présent gardien ? A-t-il été fait une enquête sur la cause du récent incendie qui a détruit la bâtisse renfermant l'engin ? Quand cette enquête a-t-elle eu lieu, et quel en a été le résultat ?

No. 36.

OTTAWA, VENDREDI, 22 MARS 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1888

PROCÈS - VERBAU

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SWEET, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 37.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MARDI, 26 MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De l'Association canadienne No 3 des mécaniciens de machines fixes ; demandant que le bill soumis au parlement pourvoyant à l'examen des personnes chargées du soin de machines à vapeur fixes, et de l'octroi de licences à ces personnes, devienne loi.

De MM. Henry Dobell et Cie, et autres, de la cité de Montréal ; demandant l'imposition d'un droit d'exportation sur les cendres de bois.

Sur motion de Sir John Thompson, les bills suivants, du Sénat, sont lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, savoir :—

Bill (No 121) intitulé : " Acte modifiant l'acte des procès sommaires."

Bill (No 122) intitulé : " Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés."

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

22c. Réponse à Adresse du 11 courant—Copie de l'arrangement en date du 14 décembre 1885, passé entre le gouvernement fédéral et la Cie du chemin de fer International pour la construction d'une voie ferrée à partir de la rive sud du St-Laurent, à ou près de Caughnawaga, jusqu'aux ports de St-André, St-Jean et Halifax, *vid* Sherbrooke, lac Moosehead, Mattewamkeag, Harvey, Fredericton, et à travers le township de Salisbury jusqu'à Moncton. Aussi, copie de tous et chacun des changements qui ont pu être faits dans le dit arrangement, et de tous ordres en conseil s'y rapportant. Aussi, copie de tous transferts ou cessions du dit arrangement ou contrat et des ordres en conseil y relatifs. (*Distribution*).

50. Copie des Ordres Généraux Nos 84 et 85, de la Cour Suprême du Canada. (*Distribution*).

54. Copie du bill de la province de Québec 51-52 Vic., chap. 13, intitulé : " Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," du rapport fait le 16 janvier dernier, ou à toute autre date, à Son Excellence le Gouverneur-Général au sujet de ce bill, et de tous ordres en conseil, rapports, opinions et autres papiers faisant connaître si le gouvernement a pris le dit bill en considération et à quelle conclusion il en est arrivé à ce sujet ; aussi, copie de toute correspondance échangée au sujet du dit bill entre les autorités fédérales et le gouvernement de la province de Québec, ou

toute personne ou personnes quelconques, et de toutes pétitions ou représentations écrites adressées au gouvernement pour ou contre la sanction du dit acte, ainsi que la date à laquelle le dit bill a été reçu et approuvé par le gouvernement. (*Distribution et documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

12a. Copie des diverses soumissions reçues pour approvisionnements du pénitencier de Manitoba pendant l'exercice 1887-88, avec la correspondance qui s'y rapporte.

21. Réponse à Ordre du 9 avril, 1888,—Copie du rapport des ingénieurs et explorateurs nommés pour faire l'exploration du détroit de Northumberland, entre la Pointe Carlton, Ile du Prince-Edouard, et le cap Jourrimain, N.-B., pendant l'été de 1887, dans le but de s'assurer si la construction d'un tunnel pour traverser le détroit était praticable.

22. Réponse à Ordre du 7 mai, 1888,—Copie de toute correspondance et télégrammes échangés entre le département des Chemins de fer et MM. Sims et Slayter, entrepreneurs de la section-est du chemin de fer du Cap-Breton, entre Grand Narrows et Sydney.

22d. Réponse à Ordre du 6 courant,—Copies de toutes requêtes, correspondances, rapports, etc., documents de toutes sortes concernant l'octroi de subsides par le gouvernement fédéral à la ligne du chemin de fer Grand Oriental devant s'étendre de Montréal à Lévis.

22e. Réponse à Ordre du 6 écoulé—Etat donnant :

1° Liste de tous les actionnaires actuels de la Cie du chemin de fer de Témiscouata ;

2° Le nombre de parts de chaque actionnaire ;

3° Le montant payé par chacun d'eux sur leurs parts respectives.

22f. Réponse à Ordre du 13 écoulé—Copie de toute correspondance échangée entre les autorités du Grand-Tronc et le gouvernement concernant la subvention accordée pour l'achèvement de la ligne de la Cie du chemin de fer de Belleville et Hastings-Nord depuis le village de Madoc jusqu'à Eldorado dans la division nord de Hastings, les travaux faits pour parachever la dite ligne, et la prise de possession et l'ouverture de la ligne au trafic.

23a. Réponse à Ordre du 8 écoulé—Copie du dernier rapport d'ingénieurs sur la praticabilité d'un havre à Naufrage, comté de King, I.P.-E.

42. Réponse à Ordre du 7 mai 1888—Copie de tous papiers, plans, correspondance, rapports et autres documents, de quelque nature qu'ils soient relatifs à la construction d'une jetée ou d'un quai à Ste Anne des Monts, dans le comté de Gaspé.

43b. Réponse à Ordre du 13 courant—Copie de la correspondance échangée entre la Cie d'Assurance des Manufacturiers et le Surintendant des Assurances concernant la liste d'actionnaires, que la dite compagnie a fourni conformément au statut à cette fin.

44. Réponse à Ordre du 8 courant—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et ses employés et Thomas Sioui et autres Sauvages de la tribu des Hurons, de Lorette.

44a. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant toutes les ventes de terres des Sauvages faites sur la rivière ouest de la Grande-Rivière dans le village de Cayuga, dans le comté de Haldimand. Aussi, copie de toutes instructions données aux évaluateurs des dites terres, des rapports des dits évaluateurs et de toute correspondance et papiers y relatifs.

45. Réponse à Ordre du 8 écoulé—Etat donnant la quantité respective de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, exportée chaque année depuis 1867 jusqu'au 30 juin, 1888, le montant des droits d'exportation perçus chaque année sur chaque classe de billots, le tarif des droits, chaque année, sur chaque espèce de billots, et le montant de chaque espèce de bois exporté et le montant des droits perçus sur le susdit bois, par province.

45a. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat donnant le montant des droits d'exportation perçus ou payés sur les billots et autres bois, en 1888, spécifiant à quels bureaux de douanes ce droit a été payé, et les montants respectifs payés à chaque bureau.

45b. Réponse supplémentaire à Ordre du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier ; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu ; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ses ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires.

46. Réponse à Adresse du 6 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, rapports, correspondance et papiers concernant la destitution de l'honorable William Ross de la charge de percepteur des douanes au port de Halifax.

47. Réponse à Ordre du 28 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu des lois de Québec, de 1887.

47a. Réponse à Adresse du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi concernant la conversion de la dette.

47b. Réponse à Adresse du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi du barreau de 1886, dans lequel le bâtonnier général de la province a préséance sur tous les autres avocats.

47c. Réponse partielle à Adresse du 25 écoulé—Copie de tous ordres en conseil, correspondance et autres documents relativement au désaveu de la loi des magistrats.

48. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant la date à laquelle M. l'Orateur a reçu le certificat des juges dans chacune des causes d'élections pour les districts électoraux suivants, savoir : Halton, Shelburne, Northumberland-Est, Haldimand, Joliette, Cumberland et Kent, la date du mandat de l'Orateur et la date du bref pour nouvelle élection.

49a. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de tous rapports des ingénieurs et autres officiers employés par le département des Chemins de fer et Canaux au sujet des pouvoirs d'eau sur le nouveau canal Welland.

49b. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie des diverses soumissions et de tous papiers, lettres, documents et contrat pour la construction du canal du Sault Sainte-Marie.

51. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de la correspondance, rapport, etc., échangés entre les officiers de l'Intercolonial et M. Louis Fortin, de Saint-Octave de Métis, au sujet d'un cheval tué par les chars en octobre 1888.

52. Réponse à Ordre du 6 écoulé—Etat donnant les noms de tous les chapelains d'institutions publiques nommés par le gouvernement, la date de leur nomination, le chiffre de leur salaire et les dénominations religieuses auxquelles ils appartiennent.

53. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant quelles sommes d'argent ont été payées par le gouvernement à W. A. Webster au cours de chacune des années financières 1887 et 1888, et depuis le 1er juillet, 1888, spécifiant les services pour lesquels il a été rémunéré.

55. Réponse à Ordre du 4 courant—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott, dans le comté de Leeds, Ont., demandant le désaveu d'un acte passé par la législature de l'Ontario, intitulé : " Acte pourvoyant à l'union de la partie riveraine des townships de Yonge et d'Escott," et sanctionné le 23 mars 1888.

56. Réponse à Adresse du 11 courant—Copie de la réponse faite par les autorités fédérales au gouvernement impérial au sujet des informations demandées par ce dernier touchant le fonctionnement de l'Acte de Tempérance du Canada dans les différentes provinces de la Puissance.

57. Réponse à Ordre du 8 écoulé—Etat indiquant les réparations faites au dragueur "Prince Edward", en 1888, la date du commencement des travaux et leur coût une fois terminés; aussi, la somme des opérations du dit dragueur, en 1888.

58. Réponse à Ordre du 4 courant—Etat donnant les noms des pêcheurs de l'Île du Prince-Edouard qui, au cours des années 1886 et 1887, ont présenté des demandes pour la prime de pêche, et dont les demandes ont été rejetées. Aussi, copies des rapports des officiers ou particuliers contre ces réclamations et les noms et domiciles de tels officiers ou particuliers.

58a. Réponse à Adresse du 13 écoulé—Copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, concernant l'opportunité de permettre aux blancs de faire la pêche au filet dans les eaux intérieures de l'Ontario, au nord et au nord-ouest des lacs Huron et Supérieur.

Aussi, de toute correspondance entre le département des Sauvages et tout autre département du gouvernement au sujet de la misère et de la détresse qui se feraient sentir parmi la population sauvage, si l'on permettait de pêcher librement dans les eaux d'où elle tire sa principale subsistance.

59. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant :

(1.) Quels sont les ports du Dominion dans lesquels le gouvernement collecte le *hospital due* sur les navires.

(2.) Quel est le montant qui a été collecté dans chacun de ces ports durant la saison dernière.

(3.) Combien de matelots ont été soignés dans chacun de ces ports, durant la saison dernière.

(4.) Combien le gouvernement a payé aux hôpitaux de chacun de ces ports pour la saison dernière.

60. Suite de la correspondance, telle que publiée dans le rapport de l'auditeur-général, au sujet du report du montant brut de l'emprunt et du fonds d'amortissement de l'emprunt canadien consolidé.

61. Réponse à Adresse du 11 courant—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, et de tous papiers, rapports et documents quelconques au sujet de l'émission de permis ou licences pour la vente de liqueurs spiritueuses, bière ou autres boissons enivrantes dans les maisons publiques ou autrement, dans les Territoires du Nord-Ouest; aussi, copie de tous règlements, documents et autres pièces promulgués ou adoptés par le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, sous l'autorité desquels des licences ou permis pour la vente de la bière et autres boissons enivrantes ont été accordés dans les dits territoires.

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

M. O'Brien propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" dans la dite motion soient retranchés et remplacés par les suivants: "M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit *Résolu*,—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, énonçant,—

1. Que cette Chambre considère le pouvoir de désavouer les actes des Assemblées législatives des provinces, conféré à Son Excellence en Conseil, comme une prérogative essentielle à l'existence nationale du Canada.

2. Que ce grand pouvoir, bien qu'il ne doive jamais être mis en usage inconsidérément, devrait être exercé sans crainte pour protéger les droits d'une minorité, conserver les principes fondamentaux de la constitution et sauvegarder les intérêts généraux de la population.

3. Que dans l'opinion de cette Chambre, la passation, par la législature de la province de Québec, de l'acte intitulé: "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," est en dehors des attributions de cette législature,—Premièrement—Parce qu'elle dote, à même les fonds publics, une organisation religieuse, et qu'elle viole par là même le principe constitutionnel incontesté de la séparation complète de l'Eglise et

de l'Etat, et de l'égalité absolue devant la loi de toutes les dénominations religieuses ;  
 Secondement— Parce qu'elle reconnaît l'usurpation d'un droit par un pouvoir étranger, savoir : Sa Sainteté le Pape siégeant à Rome, en prétendant que son consentement était nécessaire pour autoriser la législature provinciale à disposer d'une partie du domaine public ; et au-si, parce que l'acte doit dépendre de la volonté de ce même pouvoir, de même que la disposition de l'octroi est soumise à son contrôle ; et  
 Troisièmement— Parce que la dotation de la société de Jésus, qui est un corps étranger, secret et politico-religieux dont l'expulsion de toute communauté chrétienne où il s'était implanté a été nécessitée par son intolérance et son ingérence indue dans les affaires d'Etat, est très-dangereuse pour les libertés civiles et religieuses du peuple canadien.

Et cette Chambre demande, en conséquence, qu'il plaise à Son Excellence de désavouer le dit acte.

Et un débat s'ensuivant.—il est ajourné, sur motion de M. McCarthy.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant, sans amendement :—

Bill (No 57) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Et.—adoptant les bills suivants, avec des amendements :—

Bill (No 33) à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer du comté de Prescott, et de changer le nom de la Cie en celui de " La Cie du chemin de fer des comtés du Centre.

Bill (No 34) constituant en corporation la Cie Générale de Fidéicommis, du Canada.

Bill (No 44) constituant en corporation la Société des Missions Etrangères des Congrégationalistes du Canada.

Bill (No 46) modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston.

Et au-si,—avec le bill suivant de leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé :—

Bill (No 123) intitulé : " Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell."

Et,—communiquant la preuve faite devant le comité spécial des divorces de cette Chambre sur laquelle le dit bill est basé.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*Sir John Thompson*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant le chemin de fer des comtés de l'Ouest."

*M. Prior*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu un avis officiel des autorités des Etats-Unis au sujet de la proclamation que les journaux publics disent avoir été lancée par le président de ce pays, fermant la mer de Behring à toutes les nations? Et, dans ce cas, le gouvernement du Canada a-t-il formellement protesté contre cet acte de la part des Etats-Unis?

No. 37.

OTTAWA, MARDI, 26 MARS 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

# PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

▲ *Senecal*, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 38.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 27 MARS 1889.

## PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Conformément à l'ordre de la Chambre du 20 mars courant, votre comité a considéré de nouveau le bill (No 86) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan et est convenu de le rapporter sans autre amendement. Il a également pris en considération le bill (No 67), constituant en corporation la Cie de pouvoir d'eau de l'Assiniboine; le bill (No 107) concernant la Cie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle; et le bill (No 85) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Moose-Jaw, Battleford et Edmonton, et il a décidé de les rapporter avec des amendements.

Vu que le délai pour la réception des rapports des comités des Bills Privés expire demain (jeudi), votre comité recommande qu'il soit prolongé jusqu'au 4 avril prochain.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est Résolu,—Que vu que le délai pour la réception des rapports des comités sur Bills Privés expire demain, jeudi, il soit prorogé jusqu'au 4 avril, conformément à la recommandation du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Bergin, les troisième et quatrième rapports du comité mixte des Impressions du Parlement, sont adoptés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés;—et sur l'amendement de M. O'Brien,—Que tous les mots après "Que" dans la dite motion soient retranchés et remplacés par les suivants: "M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, énonçant,—

1. Que cette Chambre considère le pouvoir de désavouer les actes des Assemblées législatives des provinces, conféré à Son Excellence en Conseil, comme une prérogative essentielle à l'existence nationale du Canada.

2. Que ce grand pouvoir, bien qu'il ne doive jamais être mis en usage inconsidérément, devrait être exercé sans crainte pour protéger les droits d'une minorité, conserver les principes fondamentaux de la constitution et sauvegarder les intérêts généraux de la population.

3. Que dans l'opinion de cette Chambre, la passation, par la législature de la province de Québec, de l'acte intitulé : "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," est en dehors des attributions de cette législature,—Premièrement—Parce qu'elle dote, à même les fonds publics, une organisation religieuse, et qu'elle viole par là même le principe constitutionnel incontesté de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, et de l'égalité absolue devant la loi de toutes les dénominations religieuses ; Secondement—Parce qu'elle reconnaît l'usurpation d'un droit par un pouvoir étranger, savoir : Sa Sainteté le Pape siégeant à Rome, en prétendant que son consentement était nécessaire pour autoriser la législature provinciale à disposer d'une partie du domaine public ; et aussi, parce que l'acte doit dépendre de la volonté de ce même pouvoir, de même que la disposition de l'octroi est soumise à son contrôle ; et Troisièmement—Parce que la dotation de la société de Jésus, qui est un corps étranger, secret et politico-religieux dont l'expulsion de toute communauté chrétienne où il s'était implanté a été nécessitée par son intolérance et son ingérence indue dans les affaires d'Etat, est très dangereuse pour les libertés civiles et religieuses du peuple canadien.

Et cette Chambre demande, en conséquence, qu'il plaise à Son Excellence de désavouer le dit acte.

Et le débat se continuant ;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

*(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)*

M. White (Renfrew) propose,—Que le bill (No 79) constituant en corporation la Cie du chemin de fer Union, soit maintenant lu pour la troisième fois.

M. Bryson propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin d'y insérer une clause prescrivant que le dit acte ne sera pas mis en force avant le 1er janvier 1891.

Et la question étant mise sur le dit amendement,—il est rejeté, sur division.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et passé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération, et adoptés, savoir :

Bill (No 42) modifiant l'acte pour incorporer la Cie d'Assurance Mutuelle d'Ontario sur la vie.

Bill (No 48) à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Cie de prêt et de débentures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions.

Bill (No 33) à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer du comté de Prescott, et de changer le nom de la Cie en celui de "La Cie du chemin de fer des comtés du Centre.

Bill (No 34) constituant en corporation la Cie Générale de Fidéicommiss, du Canada.

Bill (No 44) constituant en corporation la Société des Missions Etrangères des Congrégationalistes du Canada.

Bill (No 46) modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston.

Le bill (No 37) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Jonction de la Massawippi, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 63) permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Bill (No 62) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Bill (No 99) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Trois-Rivières et Occidental.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Foster, et sur l'amendement de M. O'Brien.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Mills (Bothwell).

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

Sir *R. Cartwright*—Vendredi prochain—INTERPELLATION.—Le gouvernement considère-t-il que la teneur du prospectus de l'emprunt 3 pour cent négocié récemment à Londres, dans lequel il est dit que " le gouvernement canadien se propose d'affecter " les sommes requises annuellement pour réduire la dette nationale à l'achat du stock " " actuellement sur le marché," l'oblige à se servir du fonds d'amortissement qui y est mentionné pour acheter le dit emprunt 3 pour cent dans le cas où les dites garanties seraient à prime à l'époque de l'achat? Si non, pour quelle raison le dit fonds d'amortissement pourrait-il être placé autrement?

*M. Tupper*—Vendredi prochain—BILL intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Pêcheries, chapitre 95 des Statuts Révisés."

*M. Tupper*—Vendredi prochain—BILL intitulé: " Acte modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre 78 des Statuts Révisés."

---

**No. 38.**

---

**OTTAWA, MERCREDI, 27 MARS 1889.**

---

**3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.**

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

---

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SENECAULT, Surintendant des Impressions**  
**1889.**

## No. 39.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, JEUDI, 28 MARS 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De R. J. Anthony, maître marinier, et autres, de Bear River et ses environs, comtés de Digby et Annapolis, Nouvelle-Ecosse; demandant la nomination d'un maître de havre compétent au port de Bear River.

Du révérend W. M. LeBlanc, P.P., et autres, de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant une modification de la loi sur la pêche du homard.

De l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant que le bill actuellement soumis au parlement concernant la prévention et la suppression des coalitions commerciales, devienne loi.

De l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant que le bill actuellement soumis au parlement pour mettre sur la liste des articles admis en franchise, certaines marchandises contrôlées par des syndicats ou coalitions, devienne loi.

De l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant que le bill actuellement soumis au parlement pour protéger les ouvriers employés par des entrepreneurs de chemins de fer, construits en vertu d'actes passés par le parlement, devienne loi.

De l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant que le bill soumis au parlement pour amender l'acte concernant les menaces, l'intimidation et autres offenses, devienne loi.

De l'Assemblée Locale, No 2,305, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant que le bill soumis au parlement concernant les Sociétés de Bienveillance, ne devienne pas loi.

Un message est reçu du Sénat, avec les bills suivants de leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé :—

Bill (No 124) intitulé : " Acte pour faire droit à Arthur Wand."

Bill (No 125) intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton,"

Et,—communiquant la preuve faite devant le comité spécial des divorces de cette Chambre sur laquelle les dits bills sont basés.

Bill (No 126) intitulé : " Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chapitre 178 des Statuts Révisés, et l'acte qui le modifie."

M. Ives, du comité des Bills Privés, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les bills suivants, et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir :—

Bill (No 80) constituant en corporation la Cie des Mines du Canada.

Bill (No 81) constituant en corporation la Cie canadienne d'hyperphosphates.

Le comité a jugé nécessaire de modifier le préambule de ces bills afin de définir plus clairement l'objet visé par les promoteurs.

Le comité recommande, aussi, que l'honoraire de \$200 versé, aux termes de la règle 58, pour les bills suivants, savoir :—

Bill (No 30) concernant la convention baptiste d'Ontario et Québec;—et

Bill (No 46) modifiant l'acte concernant le Collège de la Reine à Kingston, qui ont été rapportés le 7 courant, soit remboursé dans chaque cas, vu que le comité est d'opinion que les dits bills ne sont pas assujétis à payer cet honoraire.

Sur motion de M. Denison, il est ordonné de rembourser l'honoraire payé pour le bill (No 30), conformément à la recommandation du comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Kirkpatrick, il est ordonné de rembourser l'honoraire payé sur le bill (No 46), conformément à la recommandation du comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Small, le bill (No 119) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à William Gordon Lowry," est lu pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, sur division.

Sur motion de M. Brown, le bill (No 123) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell," est lu pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, sur division.

Sur motion de M. Small, les bills suivants, du Sénat, sont lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, sur division, savoir :—

Bill (No 124) intitulé : " Acte pour faire droit à Arthur Wand."

Bill (No 125) intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton."

Sir John Thompson présente un bill (No 127) concernant le chemin de fer des comtés de l'Ouest,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidies;—et sur l'amendement de M. O'Brien,—Que tous les mots après " Que " dans la dite motion soient retranchés et remplacés par les suivants : " M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit *Résolu*,—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, énonçant,—

1. Que cette Chambre considère le pouvoir de désavouer les actes des Assemblées législatives des provinces, conféré à Son Excellence en Conseil, comme une prérogative essentielle à l'existence nationale du Canada.

2. Que ce grand pouvoir, bien qu'il ne doive jamais être mis en usage inconsidérément, devrait être exercé sans crainte pour protéger les droits d'une minorité, conserver les principes fondamentaux de la constitution et sauvegarder les intérêts généraux de la population.

3. Que dans l'opinion de cette Chambre, la passation, par la législature de la province de Québec, de l'acte intitulé : " Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," est en dehors des attributions de cette législature,—Premièrement—Parce qu'elle dote, à même les fonds publics, une organisation religieuse, et qu'elle viole par là même le principe constitutionnel incontesté de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, et de l'égalité absolue devant la loi de toutes les dénominations religieuses; Secondement—Parce qu'elle reconnaît l'usurpation d'un droit par un pouvoir étranger, savoir : Sa Sainteté le Pape siégeant à Rome, en prétendant que son consentement était nécessaire pour autoriser la législature provinciale à disposer d'une partie du domaine public; et aussi, parce que l'acte doit dépendre de la volonté de ce même pouvoir, de même que la disposition de l'octroi est soumise à son contrôle; et Troisièmement—Parce que la dotation de la société de Jésus, qui est un corps étranger, secret et politico-religieux dont l'expulsion de toute communauté chrétienne où il

s'était implanté a été nécessitée par son intolérance et son ingérence indue dans les affaires d'Etat, est très dangereuse pour les libertés civiles et religieuses du peuple canadien.

Et cette Chambre demande, en conséquence, qu'il plaise à Son Excellence de désavouer le dit acte.

Et le débat se continuant ;

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

VENDREDI, 29 mars, 1889.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Barron,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Scriver,
Bell,	McCarthy,	Sutherland,
Charlton,	McNeill,	Tyrwhitt, et
Cockburn,	O'Brien,	Wallace.—13.
Denison,		

CONTRE :

Messieurs

Amyot,	Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Armstrong,	Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Audet,	Ferguson ( <i>Welland</i> ),	Mitchell,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Fiset,	Moffat,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Fisher,	Moncrieff,
Barnard,	Flynn,	Montplaisir,
Beausoleil,	Foster,	Mulock,
Béchar,	Freeman,	Neveux,
Bergeron,	Gauthier,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bergin,	Gigault,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Bernier,	Gillmor,	Perley,
Blake,	Girouard,	Perry,
Boisvert,	Godbout,	Platt,
Borden,	Gordon,	Porter,
Bourassa,	Grandbois,	Préfontaine,
Bowell,	Guay,	Prior,
Bowman,	Guillet,	Purcell,
Boyle,	Haggart,	Putnam,
Brien,	Hale,	Rinfret,
Brown,	Hall,	Riopel,
Bryson,	Hesson,	Robertson,
Burdett,	Hickey,	Robillard,
Burns,	Holton,	Roome,
Cameron,	Hudspeth,	Ross,
Campbell,	Innes,	Rowand,
Cargill,	Ives,	Rykert,
Carling,	Joncas,	Ste. Marie,
Carpenter,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Scarth,
Caron (Sir Adolphe),	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Semple,
Cartwright (Sir Richard),	Kenny,	Shanly,
Casey,	Kirk,	Skinner,
Casgrain,	Kirkpatrick,	Small,
Chisholm,	Labelle,	Smith (Sir Donald),
Choquette,	Labrosse,	Smith ( <i>Ontario</i> ),

Chouinard,	Landerkin,	Somerville,
Cimon,	Landry,	Sproule,
Cochrane,	Lang,	Stevenson,
Colby,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Taylor,
Colter,	Langevin (Sir Hector),	Temple,
Cook,	La Rivière,	Thérien,
Corby,	Laurier,	Thompson (Sir John),
Coughlin,	Lépine,	Tisdale,
Coulombe,	Livingston,	Trow,
Couture,	Lovitt,	Tupper,
Curran,	Macdonald (Sir John),	Turcot,
Daly,	Macdowall,	Vanasse,
Daoust,	Mackenzie,	Waldie,
Davies,	McCulla,	Ward,
Davin,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Watson,
Davis,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Dawson,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	Weldon ( <i>St.-Jean</i> ),
Desaulniers,	McGreevy,	Welsh,
Desjardins,	McIntyre,	White ( <i>Cardwell</i> ),
Dessaint,	McKay,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Dewdney,	McKeen,	Wilmot,
Dickey,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dickinson,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilson ( <i>Elgin</i> ),
Doyon,	McMullen,	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Dupont,	Madill,	Wood ( <i>Brockville</i> ),
Edgar,	Mara,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ),
Edwards,	Marshall,	Wright, et
Eisenhauer,	Masson,	Yeo.—188.
Ellis,	Meigs,	

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS.—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

*Provinces Maritimes en général.*

119 Améliorations et réparations en général, provinces Maritimes..... 12,000 00  
Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill (No 75) concernant la Cie du Pont de la Baie de Quinté.

Bill (No 58) concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Berlin et du Pacifique Canadien.

Bill (No 66) à l'effet de ratifier un échange de terrain entre la Cie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la "Land Security Company."

Bill (No 76) concernant la constitution en corporation de la Cie du chemin de fer du Pacifique-Nord et du Manitoba.

Et aussi,—adoptant les bills suivants, avec des amendements, savoir:—

Bill (No 45) à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Cie de levée et de chemin de fer de Saint-Gabriel.

Bill (No 69) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Bill (No 82) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord.

Bill (No 83) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de l'Ontario, Manitoba et Occidental.

La Chambre alors s'ajourne à 1.57 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

*M. Edqar*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Des baux pour pâturages dans Alberta ont-ils été annulés depuis le 1er janvier? Si oui, étaient-ce d'anciens baux ou des baux suivant la formule amendée? Le gouvernement se propose-t-il de forcer les détenteurs d'anciens baux à remplir les conditions des baux, ou, comme alternative, de permettre à des colons de s'établir sur les ranches, tel que prescrit dans les nouvelles formules de baux? Le gouvernement sait-il que les principaux propriétaires de ces ranches sont des Anglais résidant dans la Grande-Bretagne?

*M. McMullen*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il employé un avocat pour défendre le Sauvage qui est accusé d'avoir tiré sur un blanc à Allenford, comté de Bruce, cet hiver? Et, dans ce cas, quel avocat a-t-on employé?

*M. Rinfret*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant des frais encourus et payés par le gouvernement dans les poursuites intentées contre MM. Lafleur et Vézina, de Ste-Philomène, comté de Lotbinière, et dans les poursuites contre MM. Côté et Hamelin, des Grondines, comté de Portneuf, pour fabrication illicite de whiskey, en l'année 1888?

*M. Fiset*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Depuis quand les travaux de la ligne télégraphique qui doit se rendre à la Pointe aux Esquimaux, ont-ils été commencés? Combien de milles ont été faits en tout et particulièrement dans le cours de l'été 1888? Quelle a été la dépense pour chaque mille?

---

**No. 39.**

---

OTTAWA, JEUDI, 28 MARS 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

**PROCES - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

▲ **SENCOAL**, Surintendant des Impressions  
1889.

## No. 40.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 29 MARS 1889.

## PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du révérend A. Marshall et autres; demandant le désaveu de l'acte concernant le règlement des biens des Jésuites, passé par la législature de Québec.

De Edson J. Rexford et autres, de la cité de Québec; demandant que le bill soumis au parlement relativement aux Sociétés de Bienfaisance, devienne loi.

M. Hall, du comité des Banques et du Commerce, présente le sixième rapport de ce comité, rapportant le bill suivant, avec des amendements :—

Bill (No 114) constituant en corporation la Cie de garantie des titres et hypothèques du Canada.

Sir Hector Langevin présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de toute correspondance avec le département des Chemins de fer et Canaux concernant l'ouverture des canaux canadiens pour le trafic du dimanche. Aussi, état du nombre de vapeurs et navires qui ont passé à travers les divers canaux depuis la date de leur ouverture jusqu'à la clôture de la navigation, en 1888, et copie de toutes instructions adressées aux surintendants des divers canaux.

Les bills suivants sont présentés séparément, et lus pour la première fois.—  
Seconde lecture, lundi prochain, savoir :—

Par M. Dewdney :—Bill (No 128) concernant la rétrocession de certaines terres au gouvernement de la province de la Colombie Anglaise.

Par M. Tupper :—Bill (No 129) modifiant l'Acte des pêcheries, chapitre 95 des Statuts Révisés.

Et, —Bill (No 130) modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre 78 des Statuts Révisés.

Le bill (No 120) modifiant le chapitre 11 des Statuts Révisés, intitulé : " Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 122) du Sénat, intitulé : " Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés," est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à lundi prochain.

Le bill (No 121) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'acte des procès sommaires," est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau, lundi prochain.

La Chambre, alors, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

*Réparations, meubles, chauffage, etc.*

	Réparations, meubles, etc.....	170,000 00
	Terrains, édifices publics, Ottawa.....	7,000 00
	Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa.....	2,000 00
	Chauffage do .....	60,000 00
	Gaz et éclairage électrique do .....	26,000 00
	Eau do .....	20,000 00
	Allocation pour combustible et éclairage, Rideau-Hall.....	8,000 00
	Service du téléphone, édifices publics, Ottawa.....	3,000 00
	Parc sur la Côte du Major, Ottawa.....	7,000 00
	Salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., des édifices publics fédéraux.....	55,000 00
115	Chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc .....	50,000 00
	Éclairage do .....	30,000 00
	Eau pour les do .....	15,000 00
	Matériaux de réparations, etc.—Ventilation et éclairage des édifices publics à Ottawa.....	5,000 00
	Diverses fournitures pour les gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc., édifices fédéraux.....	5,000 00
	Pour payer les déboursés pour menues réparations, etc., dans les édifices publics, ci-devant faits directement par les différents départements intéressés.....	5,000 00
	Bâtiments fédéraux de l'immigration—Réparations, ameublement, etc.....	2,000 00

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération, et adoptés, savoir:—

Bill (No 45) à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Cie de levée et de chemin de fer de Saint-Gabriel.

Bill (No 69) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Bill (No 82) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord.

Bill (No 83) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de l'Ontario, Manitoba et Occidental.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, us pour la troisième fois, et passés, savoir:—

Bill (No 67) constituant en corporation la Cie de pouvoir d'eau de l'Assiniboine.

Bill (No 107) concernant la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle.

Bill (No 85) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Moose Jaw, Battleford et Edmonton. (Titre changé en celui de "Cie du chemin de fer de Moose Jaw à Edmonton.")

Bill (No 80) constituant en corporation la Cie des Mines du Canada.

Bill (No 81) constituant en corporation la Cie canadienne d'hyperphosphates.

Le bill (No 86) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

La Chambre reprend ses délibérations en comité des Subsidés.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS.—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

HAVRES ET RIVIÈRES.—(Suite.)

*Ile du Prince-Edouard.*

117	{	Cascumpec—Enlèvement de roches.....	2,000 00
		Souris-Est—Brise-lames de la Pointe Knight, réparations, etc....	3,000 00
		Réparations aux jetées et aux brise-lames.....	6,000 00

*Nouveau-Brunswick.*

118	{	Rivière Saint-Jean—Rivière des Chutes jusqu'à Woodstock et en amont des Grandes Chutes, y compris l'enlèvement des obstructions entre Frédéricton et Woodstock; aussi la rivière Tobique—Achèvement.....	4,000 00
		Edgett's Landing—Quai de délestage.....	3,500 00
		Maisonnette—Achèvement.....	1,500 00
		Saint-Louis—Achèvement.....	1,000 00
		Port de Saint-Jean—Brise-lames à la pointe du Nègre.....	5,000 00
		Richibouctou—Travaux de protection.....	1,000 00
		Quai de délestage de Campbellton.....	6,000 00
		Grande-Anse—Achèvement.....	2,500 00

*Québec.*

120	{	Chenal du Moine—Jetées brise-glaces à Sainte-Anne de Sorel—Achèvement.....	2,500 00
		Chicoutimi, Saint-Alphonse, Anse Saint-Jean et Sainte-Anne du Saguenay.....	3,750 00
		Rivière du Lièvre.....	30,000 00
		Rivière Nicolet.....	8,000 00
		Trois-Pistoles—Jetée.....	2,500 00
		Sainte Adélaïde de Pabos (Petit Pabos—Achèvement.....	7,000 00
		Rivière Saint-François.....	5,000 00
		Rivière Sainte-Anne de la Pérade.....	2,000 00
		Grand Pabos—Enlèvement d'un haut-fonds—Achèvement.....	1,500 00
		Anse à l'eau ou jetée de Tadoussac—Achèvement des réparations. Malbaie, Ile aux Coudres, Les Eboulements—Réparations aux jetées, etc.....	1,500 00
		Rivière Yamaska—Protection pour barrage, etc. ....	2,500 00
		Barachois de la Malbaie et embouchure de la rivière Newport—Achèvement.....	2,000 00
		New-Carlisle—Achèvement.....	3,000 00
		Jetée de l'Ile Verte.....	4,000 00
		Brise-glaces à Sorel.....	2,500 00
		Ile Perrot.....	2,000 00
		Rivière Cap de Chatte.....	300 00
		Jetée de Trois-Rivières—Achèvement.....	5 000 00
Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Québec.	10,000 00		

*Ontario.*

{	Port de Cobourg—lac Ontario.....	6,000 00
	Kincardine—Réparations.....	5,000 00
	Port de Kingston—lac Ontario.....	6,000 00
	Rivière de la Petite-Nation—Enlèvement des obstacles.....	4,000 00
	Ruisseau McGregor—Achèvement.....	2,250 00
	Owen-Sound.....	15,000 0

	Port-Elgin.....	3,000 00
	Port-Hope—Réparations.....	2,500 00
	Portsmouth—Réparations à la jetée—Achèvement.....	1,000 00
121	Rivière Ottawa—Amélioration du chenal des bateaux à vapeur à travers les passages de Petewawa, en amont de Pembroke...	3,000 00
	Meaford—La ville ayant fourni \$3,000—Achèvement.....	3,000 00
	Belleville—Achèvement des travaux du port, l'autorité municipale protégeant l'île avec du coffrage jusqu'à concurrence de \$6,000.....	4,000 00
	Rivière Rideau—Dragage d'une branche.....	3,500 00
	Port de Collingwood—Travaux d'amélioration.....	5,000 00
	Port de Toronto—Travaux à l'entrée de l'est, la cité de Toronto devant y contribuer pour \$100,000.....	20,000 00
	Travaux au port de Penetanguishene, la localité ayant fourni \$10,000.....	5,000 00
	Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Ontario	10,000 00

*Manitoba.*

122	Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Manitoba.....	2,000 00
-----	---	----------

*Territoires du Nord-Ouest.*

123	Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Territoires du Nord-Ouest.....	4,000 00
-----	--	----------

*Ports et rivières en général.*

125	Ports et rivières en général.....	6,000 00
-----	-----------------------------------	----------

**X.—QUARANTAINE.**

	Inspection médicale—Québec.....	1,600 00
	Quarantaine—Grosse-Île.....	13,364 00
	do Saint-Jean, N. B.....	2,600 00
	do Pictou, N.-E.....	800 00
	do Halifax, N.-E.....	3,400 00
	do Charlottetown, I. P.-E.....	1,000 00
	do Victoria, C.-B.....	1,900 00
	do Sydney, N.-E.....	1,900 00
	do Chatham, N.-B.....	600 00
	do Port-Hawkesbury.....	300 00
53	Lazaret de Tracadie.....	3,200 00
	Pour faire face aux dépenses des mesures à prendre pour la salubrité publique.....	10,000 00
	Pour faire face aux dépenses pour la quarantaine des bestiaux :	
	Province d'Ontario.....	5,000 00
	do de Québec.....	3,000 00
	Provinces Maritimes.....	3,000 00
	Province du Manitoba.....	2,000 00
	Pour faire face aux dépenses pour extirper la gale des moutons et les maladies des animaux.....	5,000 00
	Pour paiements à faire à des immigrants malades aux hôpitaux de Winnipeg et de Saint-Boniface.....	10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau, lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

---

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

*M. Shanley*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu des pétitions des actionnaires de la Cie du chemin de fer le Grand Tronc? Si oui, le gouvernement a-t-il pris, ou doit-il prendre une décision à ce sujet?

*M. Macdowall*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. A quelle date ont été publiées les premières cartes indiquant la route projetée du chemin de fer du Pacifique Canadien?

2. A quelle date ont été publiées les premières cartes indiquant la route actuelle de ce chemin?

3. Quelle était la subvention en terres par mille de la ligne-mère de ce chemin?

4. Quel était le montant, par mille, de la subvention en argent?

5. Quelle est l'étendue de terres retrocédées par ce chemin de fer, et combien par acre lui a-t-on payé.

*M. Weldon* (St. Jean)—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-il exigé un droit d'exportation sur le gros et le menu bois de service expédié des ports du Nouveau-Brunswick aux Etats-Unis? Quel est le tarif des droits? Et quelle somme a été perçue l'an dernier?

---

**No. 40.**

---

OTTAWA, VENDREDI, 29 MARS 1889.

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

▲ **Senécal**, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 41.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 1<sup>ER</sup> AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De W. B. Dickinson et autres, du village de Manotick, comté de Carleton, Ontario; demandant que le bill soumis au Parlement, intitulé: " Acte concernant les Sociétés de Bienveillance," devienne loi.

De l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant que le bill soumis au Parlement, intitulé: " Acte concernant les Sociétés de Bienveillance," ne devienne pas loi.

De l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant que le bill actuellement soumis au parlement pour mettre sur la liste des articles admis en franchise, certaines marchandises contrôlées par des syndicats ou coalitions, devienne loi.

De l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail, Toronto; demandant que le bill actuellement soumis au parlement pour protéger les ouvriers employés par des entrepreneurs de chemins de fer, construits en vertu d'actes passés par le parlement, devienne loi.

De MM. George J. McDonald et Cie; demandant à la Chambre de considérer leur réclamation pour dépenses encourues au sujet de certains articles fournis par eux pour l'Exposition du Centenaire, à Philadelphie, en 1876.

Du révérend Colin Chisholm, curé, et autres, du comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse; demandant que la saison de pêche du homard, sur la côte ouest du comté susdit, soit prolongée, cette année, jusqu'à la fin de juillet; et qu'entre temps, la question de la clôture de la saison de pêche soit soumise à une commission d'hommes pratiques pour décision finale.

La pétition de Richard Moore, maire, et autres, du township de Wright, comté d'Ottawa, Québec,—demandant à la Chambre un octroi d'argent pour aider à la construction de certains ponts dans le dit township,—étant lue;

M. l'Orateur décide " qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

M. Desjardins propose,—Que le second rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des " Débats " de cette Chambre, soit adopté.

M. Choquette propose, comme amendement,—Que le dit rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit renvoyé au dit comité, avec instruction de s'enquérir s'il ne serait pas juste et à propos d'accorder une indemnité à MM. A. E. Poirier, R. et E. Tremblay qui ont été destitués.

Et objection étant faite pour la raison que l'amendement n'est pas régulier ;

M. l'Orateur dit : " que vu qu'une proposition semblable est inscrite sur la liste des avis de motions, et qu'il n'est pas conforme au règlement de la Chambre ou aux usages parlementaires de déplacer une motion pour la présenter sous forme d'amendement à une autre question, il décide, en conséquence, que tel amendement ne peut être présenté."

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est agréée, et le rapport est, en conséquence, adopté.

Les Adresses à Son Excellence et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Robertson :—Adresse—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral ou aucun de ses départements et le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard ou aucuns de ses fonctionnaires, au sujet des jetées de l'Île du Prince-Edouard ou des améliorations des ports de la dite île.

Par M. Edgar :—Ordre de la Chambre—Copie de toutes soumissions pour fourniture de viande de boucherie aux agences des Pieds Noirs, Sauvages du Sang et Piégans, et de tous papiers et correspondance concernant la demande de telles soumissions et l'adjudication des contrats pour ces approvisionnements, pendant l'été de 1888.

Par M. Guay :—Adresse—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et la corporation des pilotes pour le havre de Québec et au dessous concernant le changement dans le tarif actuel du pilotage des vaisseaux pour le havre de Québec et au-dessous.

Par M. Welsh :—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports sur l'état et condition de chacune des jetées dans l'Île du Prince-Edouard transférées par les autorités de l'île au gouvernement fédéral. Aussi, relevé de toutes dépenses faites pour chacune de ces jetées depuis le 30 juin, 1888. Et copie de toute correspondance concernant le mauvais état des dites jetées et les réparations qui y ont été faites pendant l'année 1888.

Par M. Edwards :—Adresse—Copie de tous ordres en conseil, rapports ou correspondance concernant l'admission en franchise d'outillage pour exploitation de mines par le gouvernement de la Colombie Anglaise afin de développer les ressources minières de cette province, ou concernant le remboursement par le gouvernement fédéral des droits payés à l'importation. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et M. E. P. Wright, d'Ottawa, au sujet d'une réclamation faite par ce dernier pour se faire rembourser les droits qu'il avait payés pour l'importation de semblable outillage.

Par M. Guay :—Ordre de la Chambre—Copie de toutes requêtes, correspondance et documents relatifs à la prolongation, à travers le terrain des fortifications de la cité de Québec, de la rue McMahon jusqu'à la rue d'Aiguillon.

Par M. Rinfret :—Adresse—Copie de tous ordres en conseil, correspondance, marchés, arrangements, relatifs à la cession du chemin de fer du Nord au gouvernement par le Grand Tronc, et par le gouvernement au chemin de fer du Pacifique.

Par M. Ellis :—Ordre de la Chambre—Etat de toutes réclamations présentées depuis le 1er février 1885 jusqu'au 31 décembre 1888, pour drawback sur articles fabriqués pour l'exportation, indiquant les noms de tous les postulants, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la distinction entre les réclamations qui ont été accordées et celles qui ont été désavouées, et celles qui sont sous considération et non encore décidées, et donnant la raison du désaveu ; aussi, copie de tous règlements faits par les Douanes, ou autre département, au sujet des dites réclamations, avec copie d'une réclamation accordée et de la déclaration assermentée de chaque exportateur y annexée.

Par M. Trow :—Ordre de la Chambre—Copie de toutes soumissions reçues pour la construction du canal du Sault Ste Marie et des documents qui les accompagnent, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance rapports et ordres en conseil s'y rattachant.

Et,—Ordre de la Chambre—Copie de toutes soumissions reçues par le département des Chemins de fer et Canaux en septembre et octobre 1888, pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil sur le même sujet, depuis que les dites soumissions ont été reçues.

Par M. Guay :—Ordre de la Chambre—Copie de toutes pétitions, rapports, ordres en conseil et papiers se rapportant généralement à la destitution de J. M. Grover de la charge de maître de poste de Morden, Manitoba.

Par M. McMullen :—Ordre de la Chambre—Etat donnant le coût total du chemin de fer d'embranchement de St-Charles, y compris le droit de circulation, les dommages aux propriétés, les dépenses d'études préliminaires et de travaux techniques et tous les autres items de dépenses de nature quelconque, dans l'ordre suivant :

- 1° Coût des études et à qui payé
- 2° Coût du travail technique et à qui payé.
- 3° Coût des dommages à la propriété et à qui payé.
- 4° Dépenses légales, y compris actes de transfert et autre service légal, et à qui payées.
- 5° Coût de tous autres services quelconques rendus par toutes autres personnes et payés par le gouvernement.
- 6° Coût total de la ligne, y compris chaque item de dépense quelconque s'y rattachant.
- 7° Le montant des réclamations présentées et non encore réglées.

Et,—Adresse—Chèques originaux donnés en paiement de tous honoraires ou dépenses se rattachant à la cause de la "St. Catharines Milling and Lumbering Co'y. vs. The Queen."

Par M. Bourassa :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, rapports, requêtes et tous autres documents échangés jusqu'à cette date, entre le département des Postes et l'inspecteur des postes du district de Montréal, M. King, et toutes autres personnes, au sujet du changement de place du bureau de poste de Belle-Vallée, comté de Saint-Jean.

Par M. Jones (Halifax) :—Adresse—Copie de tous ordres en conseil concernant la répartition de la subvention de \$250,000 accordée à la Cie du chemin de fer International, entre les différentes sections du chemin, savoir : du St. Laurent à Lennoxville, de Lennoxville à la rivière Moose et Mattawankeag, de Mattawankeag à la station Harvey, et de Harvey à Salisbury ; aussi, état donnant le nombre de milles dans chaque section, et le montant attribué à chacune.

Par M. Dessaint :—Ordre de la Chambre—1o Copie de la requête demandant l'incorporation de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata ; 2o Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et cette compagnie pour obtention de subsides ou à propos de tels subsides.

Par M. Wilson (Elgin) :—Adresse—Etat donnant,—

1. Le nom et domicile des commissaires nommés en 1883, pour s'enquérir et faire rapport des aptitudes des personnes devant se présenter devant eux pour subir un examen de qualification comme inspecteurs des coques de steamers à fret et à passagers, naviguant dans les eaux du Canada ;
2. Copie des circulaires émises pour inviter les compétiteurs à se rendre à Ottawa, et la date ou les dates ainsi données de temps à autres ;
3. Le nom et domicile des personnes ainsi examinées à chaque réunion des dits commissaires jusqu'à date ;
4. Copie de la recommandation ou des recommandations, s'il en est, des dits commissaires ou d'aucun d'eux, concernant les dits examens ou les aptitudes de toutes et chacune des personnes ayant subi l'examen à la première réunion ou à toute autre réunion subséquente des dits commissaires ;
5. Le nom et le domicile de chaque inspecteur de coques de steamers à fret et à passagers nommé par le gouvernement, depuis 1882 jusqu'à date, faisant connaître qui a été nommé après avoir passé heureusement l'examen nécessaire, et qui a été

nommé sans avoir passé le dit examen ; aussi, le nom et le domicile de tout inspecteur ainsi nommé depuis 1882 jusqu'à date, qui a été destitué ou qui a résigné son emploi pendant la période ci-dessus, et la cause de telle destitution ou démission ;

6. Le nom et le domicile de toute personne nommée pour remplir toute vacance ou nouvel emploi d'inspecteur de steamers ; et

7. Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et quelque personne que ce soit se rapportant aux questions ci-haut énumérées.

Par M. Jones (Halifax) :—Ordre de la Chambre—Copie des études préliminaires faites au sujet du chemin de fer d'Annapolis à Liverpool, et du rapport de l'ingénieur, ainsi que de tous papiers et correspondance s'y rattachant.

Par M. Kirkpatrick :—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports et recommandations par des ingénieurs et autres, concernant la construction d'un barrage actuellement en voie d'exécution à la décharge du Lac à la Roche, dans le township de Storrington, dans le comté de Frontenac, la hauteur du niveau d'eau que l'on se propose d'obtenir, le nombre d'acres de terre qui seront submergées et les autres dommages qui résulteront de ce barrage. Aussi, copie des rapports du département de la Justice sur le pouvoir légal de construire le barrage et de causer les dits dommages. Aussi, copie de toutes pétitions et protêts s'objectant à la construction du dit barrage.

Par M. O'Brien :—Adresse—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1888, entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, au sujet des arrérages d'annuités dûs aux Sauvages qui ont retrocédé leurs terres, aux termes du Traité Robinson, et de la concession d'une réserve à la bande des Chippewas du Lac Témiscamingue.

Par M. Casgrain :—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les locataires du droit de pêche sous permis, dans la rivière Matane, ainsi que la correspondance à ce sujet avec les propriétaires riverains, et rapport sur leur opposition au permis, etc.

M. Guay propose,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour copie de la correspondance échangée entre Jos E. Vincent, de la cité de Québec, et le département des Douanes, au sujet de la version française du tarif actuel et de ses amendements.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Eisenhauer propose,—Qu'il soit émis un Ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et C. C. Goddard, surveillant de la pêche fluviale dans le comté de Lunenburg en 1888, et de son rapport au département pour la même année. Aussi, copie du rapport de M. Rogers, inspecteur des pêcheries dans la Nouvelle-Ecosse, pour 1888.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Kenny.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 17) pour prendre de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits.

Bill (No 89) modifiant la charte constitutive de la Cie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Et le bill suivant, avec des amendements, savoir :—

Bill (No 49) concernant la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, et à l'effet de changer le nom de la Cie en celui de " La Cie du Grand chemin de fer Nord-Occidental."

Et aussi, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 131) intitulé : " Acte concernant les expropriations de terrains."

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est Résolu,—Qu'en conséquence du décès de l'honorable John Henry Pope, ci-devant membre du Conseil Privé du Canada et ministre des Chemins de fer et Canaux, et par respect pour sa mémoire, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La Chambre alors s'ajourne.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. De Saint-George*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'accorder pendant cette session, à la Compagnie du chemin de fer du lac St. Jean, un subside pour lui permettre de se rendre à la cité de Québec, en passant par les paroisses de St. Ambroise et Charlebourg, au lieu de passer sur la ligne du chemin de fer du Pacifique comme actuellement ?

*M. De Saint-George*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'accorder pendant la présente session, un subside à la Compagnie du chemin de fer du lac St. Jean, pour l'aider à construire un embranchement d'une longueur d'à peu près dix milles de la station St. Gabriel à St. Gabriel-Ouest, dans la vallée de la Rivière-aux-Pins ?

*M. McMullen*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—W. A. Webster a-t-il été constamment à l'emploi du gouvernement depuis le 1er juillet dernier ? Si oui, quel était son salaire et le montant alloué pour ses frais de voyage ? Quelle somme lui a été payée pour services rendus jusqu'au 1er avril courant ?

*M. Rinfret*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de remplacer par un phare flottant la bouée située vis-à-vis de Yamachiche dans le lac St. Pierre, fleuve St. Laurent ?

*M. Doyon*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il pris connaissance de la dépêche suivante publiée dans le journal *La Minerve* du 23 mars, laquelle dépêche se lit comme suit : "Quelques centaines de Mormons ont franchi la frontière et se sont groupés près du ford McLeod. Les dépêches disent qu'ils importent présentement un grand nombre de bestiaux pour l'élevage et qu'ils se préparent à faire une colonie considérable. Voilà de la bien mauvaise graine et nous ne voudrions pas la voir empoisonner un coin quelconque du Nord-Ouest. La polygamie est défendue par nos lois et quiconque la pratique les enfreint," etc ?

Si oui, quelles dispositions se propose-t-il de prendre à ce sujet ?

*M. Doyon*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents, papiers, correspondance et télégrammes, en la possession ou sous le contrôle du gouvernement, concernant l'élection de conseillers à Caughnawaga le 26 mars dernier ; aussi copie du rapport de la dite élection.

---

**NO. 41.**

---

OTTAWA, LUNDI, 1<sup>ER</sup> AVRIL 1889.

---

---

3<sup>e</sup> Session, 6<sup>e</sup> Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A SENEGAL, Surintendant des Impressions

1889

## No. 42.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 2 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

Sur motion de Sir John Thompson, le bill (No 131) du Sénat, intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrains," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## XVI.—TRAVAUX PUBLICS.—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

## HAVRES ET RIVIÈRES.—(Fin.)

## Colombie-Britannique.

	Rivière Cowichan.....	1,000 00	
	Rivière Fraser.....	10,000 00	
	Nanaïmo—Enlèvement du rocher Nicol .....	5,000 00	
124	{	Rivière Somass.....	300 00
		Rivière Columbia—Amélioration en amont du Golden.....	5,000 00
		Rivière Coquitlam.....	1,000 00
		Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Colombie-Britannique.....	2,000 00

## DRAGAGE.

	Nouvel outillage de Dragage.....	16,950 00	
	Dragueurs—Réparations.....	31,500 00	
126	{	Dragage—Nouvelle-Ecosse .....	40,000 00
		do Ile du Prince-Edouard.....	
		do Nouveau-Brunswick .....	40,000 00
		do Québec et Ontario.....	15,000 00
		do Manitoba .....	15,000 00
		do Colombie-Britannique.....	15,000 00
	do Service général.....	10,000 00	

## GLISSOIRS ET BARRAGES FLOTTANTS.

127	Glissoirs et barrages flottants.....	15,000 00
-----	--------------------------------------	-----------

## PONTS ET CHAUSSÉES.

	{ Ponts, cité d'Ottawa, pont suspendu Union, glissoirs, canal Rideau et abords.....	8,300 00
128	{ Contribution à la construction d'un pont public sur la rivière du Vieux, à Fort-McLeod.....	6,000 00
	{ Pont sur la rivière Bataille, à Battleford—Achèvement .....	17,000 00
	{ Pont sur la rivière du Ventre, à Lethbridge, T. N.-O.....	12,000 00
	{ Pont sur la route entre Edmonton à Athabaska-Landing.....	2,000 00

## TÉLÉGRAPHES.

	{ Lignes aériennes et câbles sous-marins pour le service des côtes et des îles du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces Maritimes :—	
	{ Ligne aérienne sur la rive nord du Saint-Laurent—prolongement jusqu'à la Pointe des Esquimaux.....	5,000 00
129	{ Câble sous-marin pour mettre en communication l'île aux Eglantiers et l'île Longue avec Digby, la Compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse convenant de construire et d'entretenir toutes les lignes aériennes nécessaires pour établir une communication télégraphique ininterrompue entre ces îles et la ville de Digby .....	2,000 00
	{ Lignes de télégraphe, Territoires du Nord-Ouest :—	
	{ Ligne entre Humboldt et Prince-Albert, nouveaux poteaux—Achèvement.....	1,000 00
	{ Ligne de téléphone, pour mettre en communication le quartier général de la police, etc. avec le système de téléphone de Banff.....	300 00

## STATIONS AGRONOMIQUES.

131	Stations agronomiques, bâtiments, clôtures, etc.....	30,000 00
-----	--	-----------

## DIVERS.

	{ Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu .....	10,000 00
	{ Explorations et inspections.....	15,000 00
132	{ Arbitrages et sentences arbitrales.....	5,000 00
	{ Galerie Nationale des Beaux-Arts.....	1,000 00
	{ Arpentages et plans de propriétés d'Etat ayant rapport aux travaux publics.....	3,000 00

## XVIII.—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

146	Entretien et réparations des vapeurs de l'Etat.....	137,000 00
147	Pour les examens des capitaines et seconds.....	6,000 00
148	Pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages et pour le service des canaux de sauvetages. ....	10,000 00
149	Pour enquête sur les naufrages, et pour renseignements sur les sinistres maritimes.....	1,000 00
150	Dépenses de l'enregistrement des navires en Canada.....	500 00
151	Police de rade de Montréal et Québec.....	25,000 00
152	Pour enlever les obstacles à la navigation des rivières, y compris l'enlèvement des épaves du steamer "Ottawa" dans le fleuve Saint-Laurent....	6,000 00
153	Service de la poste pendant l'hiver, Ile du Prince-Edouard.....	5,000 00

## XIV.—PHARES ET SERVICE COTIER.

154	Appointements et allocations, etc., des gardiens de phares.....	185,400 00
155	Agences, loyers et dépenses imprévues.....	18,460 00

156	Entretien et réparations des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge.....	287,000 00
158	Service des signaux.....	6,000 00

## XX.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

159	{ Observatoire, Toronto.....	5,250 00
	do Kingston.....	500 00
	do Montréal.....	500 00
160	Allocation pour les observations météorologiques, y compris les instruments et les frais des dépêches signalant les tempêtes.....	56,000 00

## XXI.—HOPITAUX DE LA MARINE ET MARINS MALADES ET SANS RESSOURCES.

161	{ Hôpital de la marine et des immigrations, Québec.....	15,000 00
	Hôpital de Sainte-Catherine.....	500 00
	do Kingston.....	500 00
162	{ Hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique.....	30,000 00
	Secours aux marins naufragés et en détresse.....	5,000 00

## XXII.—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

163	Pour faire face aux dépenses de l'inspection des bateaux à vapeur.	23,000 00
	Résolutions à rapporter.	

MERCREDI, 3 avril, 1889.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 87) modifiant l'acte pour incorporer le Bureau de Commerce de Québec.

Bill (No 65) concernant la Cie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest.

Bill (No 109) modifiant la loi concernant la Cour de l'Echiquier du Canada.

Bill (No 103) modifiant davantage l'acte 36 Vic., chap. 61, concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de Montréal.

Bill (No 108) modifiant le chapitre 13 des Statuts Revisés, intitulé : " Acte concernant la Chambre des Communes."

Et,—adoptant le bill suivant, avec des amendements, savoir :—

Bill (No 26) modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chap. 73 des Statuts Revisés.

Et aussi, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 132) intitulé : " Acte modifiant le Statut Revisé concernant l'intérêt."

M. Carling présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 20 février dernier—Etat faisant connaître le coût, jusqu'à date, de la grange construite à la ferme expérimentale, ou de tous autres bâtiments d'exploitation sur la dite ferme, avec un relevé du nombre de ces bâtiments et de leur emploi, et du nombre de résidences construites sur la ferme et leur coût respectif. Aussi la somme totale du coût de toutes les constructions érigées sur la dite ferme, jusqu'à date.

La Chambre alors s'ajourne à 12.50 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Guay*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les noms et domiciles des cautions de W. B. Aird, jr, officier du département des Douanes, au port de Killarney, Ontario ?

*M. Bernier*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de retenir, sur la subvention accordée en argent à la compagnie dite "The Hereford Railway Co" une somme suffisante pour payer les salaires des ouvriers employés à la construction du chemin et aussi les services des volontaires appelés pour maintenir l'ordre ?

Si non, quelle action le gouvernement se propose-t-il de prendre à ce sujet ?

*M. Costigan*—Jeudi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'Inspection Générale, chapitre 99 des Statuts Révisés."

*M. Edgar*—En comité général sur le bill (No 68) Acte concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien—Que le dit bill soit amendé en prescrivant que l'émission des nouvelles actions-débetures consolidées soit sujette au contrôle du gouvernement du Canada, qui pourra retenir toutes subventions postales et autres deniers payables de temps à autre à la dite compagnie par le gouvernement, afin de solder les arrérages d'intérêt sur toutes obligations émises aux termes de l'Acte 31 Vic., chap. 32.

No. 42,

OTTAWA, MARDI, 2 AVRIL, 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SARGENT, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 43.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 3 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

La pétition de Charles Burrell et autres, de Weymouth, comté de Digby, N.-E.,—demandant que le bill actuellement soumis au parlement au sujet des Sociétés de Bienveillance, devienne loi,—est lue et reçue.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 78) concernant les fils de téléphone, de télégraphe et de lumière électrique, dans la cité de Toronto, et il en rapporte le préambule “ non prouvé ” parce que cette mesure n’est point sous la juridiction de ce Parlement.

Aussi le bill (No 96) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de bacs de l’Ile du Prince-Edouard et du Continent, et il en rapporte le préambule “ non prouvé,” parce que la mesure projetée vient en conflit avec une charte existante.

Aussi le bill (No 88) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d’Edmundston à Florenceville, et il recommande que vu que les promoteurs de ce bill ont exprimé l’intention de ne pas procéder plus loin avec la mesure projetée, le bill soit retiré, et que les frais et honoraires payés sur les bills sus-nommés soient remboursés moins les frais d’impression et de traduction dans chaque cas.

Sir Hector Langevin soumet à la Chambre,—Liste du Service Civil du Canada, pour 1888.

Il présente aussi les réponses suivantes :—

Réponses à Ordre du 25 février dernier—Etat indiquant les édifices publics érigés en divers endroits du Canada depuis le 1er juillet 1867 au 1er janvier 1889, donnant la date du premier crédit voté pour ces édifices, la localité où ils se trouvent et le coût total jusqu’à la date du 1er janvier 1889.

Réponse à Adresse du 7 février dernier—Copie des résolutions passées lors de la conférence tenue en 1887, à Québec, par les députés des provinces de l’Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Manitoba, et de tous papiers et correspondance s’y rattachant.

M. Bowell présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 26 février dernier—Etat indiquant,—  
1° le chiffre total des dépenses et des deniers payés jusqu’au 1er janvier 1889, pour la préparation, la publication et l’achèvement des listes de votation, sous l’auto-

rité de l'Acte du Cens Electoral en vigueur lors de la dernière élection générale, et donnant,—

(a) le montant total payé pour l'impression.

(b) “ “ “ aux officiers-reviseurs.

(c) “ “ “ “ aux commis et huissiers.

(d) “ “ “ payé pour toutes autres dépenses relatives à la préparation, publication et achèvement des dites listes.

(e) les réclamations contre le gouvernement se rapportant à la préparation des listes non encore réglées.

2.° les dépenses encourues à la date du 1er février 1889, en rapport avec la préparation des secondes listes de voteurs, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, et indiquant,—

(a) le coût total du caractère employé ou à être employé pour composer les listes.

(b) le montant payé pour la composition des listes.

(c) le coût du papier et de l'impression pour préparer les listes.

(d) le coût ou loyer du matériel employé à la préparation des dites listes, jusqu'à la date ci-dessus.

(e) le montant de toutes les autres dépenses encourues au sujet de la préparation des dites listes, jusqu'au 1er février 1889.

Sur motion de Sir John Thompson, le bill (No 132) du Sénat, intitulé: “ Acte modifiant le Statut Révisé concernant l'intérêt,” est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est ordonné de rembourser les honoraires et frais payés pour les bills suivants, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, savoir:—

Bill (No 88) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Edmundston à Florenceville.

Bill (No 78) concernant les fils des Cies de téléphone, de télégraphe et de lumière électrique dans la cité de Toronto.

Bill (No 96) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de Traverse de l'Île du Prince-Edouard et du Continent.

Sir John Thompson propose,—Que le bill (No 4) modifiant de nouveau les Statuts Révisés, chap. 5, concernant le Cens Electoral, soit maintenant lu la seconde fois.

M. Laurier propose, comme amendement,—Que le bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit Résolu,—Que dans l'opinion de cette Chambre, l'Acte du Cens Electoral, devrait être abrogé, et qu'il est préférable de revenir au mode d'utiliser, pour les élections de cette Chambre, le cens électoral et les listes de voteurs des provinces.

Et un débat s'ensuivant;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill (No 114) constituant en corporation la Cie de garantie des titres et hypothèques du Canada, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

M. Small propose,—Que le bill (No 119) du Sénat, intitulé: “ Acte pour faire droit à William Gordon Lowry,” soit maintenant lu la seconde fois.—Rejeté, sur la division suivante:—

## POUR :

## Messieurs

Barnard,  
Barron,  
Bell,  
Bowell,  
Bowman,  
Boyle,  
Brien,  
Brown,  
Bryson,  
Burdett,  
Cargill,  
Carpenter,  
Charlton,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colter,  
Daly,  
Davis,  
Denison,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dickinson,  
Eisenhauer,  
Ferguson (*Leeds et Gren.*),  
Guillet,  
Haggart,  
Hesson,

Hickey,  
Hudspeth,  
Innes,  
Jamieson,  
Kirkpatrick,  
Lang,  
Lister,  
Macdonald (*Huron*),  
Macdowall,  
McCarthy,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McKay,  
McKeen,  
McMullen,  
Madill,  
Mara,  
Meigs,  
Mills (*Annapolis*),  
Mitchell,  
Moncrieff,  
Mulock,  
O'Brien,  
Perley,  
Platt,

Prior,  
Putnam,  
Roome,  
Ross,  
Scarth,  
Scriver,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Smith (Sir Donald),  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Sutherland,  
Taylor,  
Temple,  
Tisdale,  
Trow,  
Tyrwhitt,  
Waldie,  
Wallace,  
Watson,  
Weldon (*Albert*),  
White (*Cardwell*),  
Wilson (*Lennox*), et  
Wood (*Brockville*).—79.

## CONTRE :

## Messieurs

Amyot,  
Armstrong,  
Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Bain (*Wentworth*),  
Béchar, d  
Bergeron,  
Bergin,  
Bernier,  
Boisvert,  
Bourassa,  
Campbell,  
Caron (Sir Adolphe),  
Choquette,  
Chouinard,  
Cimon,  
Coulombe,  
Couture,  
Curran,  
Daoust,  
Davies,  
Davin,  
Dawson,  
De St. Georges,  
Desaulniers,  
Desjardins,  
Dessaint,

Doyon,  
Dupont,  
Ellis,  
Ferguson (*Renfrew*),  
Ferguson (*Welland*),  
Fiset,  
Freeman,  
Gauthier,  
Gigault,  
Godbout,  
Grandbois,  
Guay,  
Hale,  
Holton,  
Joncas,  
Jones (*Halifax*),  
Kirk,  
Landry,  
Langelier (*Québec*),  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Laurier,  
Lavergne,  
Lépine,  
Livingston,  
Macdonald (Sir John),  
McDougall (*Cap-Breton*),

McGreevy,  
McIntyre,  
McMillan (*Huron*),  
McMillan (*Vaudreuil*),  
Marshall,  
Montplaisir,  
Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Porter,  
Préfontaine,  
Rinfret,  
Riopel,  
Ste. Marie,  
Semple,  
Somerville,  
Thérien,  
Thompson (Sir John),  
Tupper,  
Turcot,  
Vanasse,  
Weldon (*St.-Jean*),  
Wilmot,  
Wilson (*Argenteuil*),  
Wilson (*Elgin*), et  
Yeo.—80.

La Chambre reprend alors en considération la motion de Sir John Thompson pour la seconde lecture du bill concernant le cens électoral, et l'amendement de M. Laurier.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Amyot,  
Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Béchar, d,  
Bernier,  
Borden,  
Bourassa,  
Bowman,  
Brien,  
Burdett,  
Campbell,  
Cartwright (Sir Richard),  
Casey,  
Casgrain,  
Charlton,  
Choquette,  
Chouinard,  
Colter,  
Couture,  
Davies,  
De St. Georges,  
Dessaint,  
Doyon,  
Dupont,  
Edgar,

Eisenhauer,  
Ellis,  
Fiset,  
Fisher,  
Flynn,  
Gauthier,  
Gigault,  
Gillmor,  
Godbout,  
Guay,  
Hale,  
Holton,  
Innes,  
Jones (*Halifax*),  
Kirk,  
Landerkin,  
Lang,  
Langelier (*Québec*),  
Laurier,  
Lavergne,  
Lister,  
Livingston,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McMillan (*Huron*),

McMullen,  
Meigs,  
Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Mulock,  
Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Platt,  
Préfontaine,  
Rinfret,  
Robertson,  
Rowand,  
Ste. Marie,  
Scriver,  
Semple,  
Somerville,  
Sutherland,  
Thérien,  
Trow,  
Turcot,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St-Jean*), et  
Wilson (*Elgin*).—75.

## CONTRE :

## Messieurs

Bain (*Soulanges*),  
Baird,  
Barnard,  
Bell,  
Bergin,  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Brown,  
Bryson,  
Burns,  
Cameron,  
Cargill,  
Carling,  
Carpenter,  
Caron (Sir Adolphe),  
Chisholm,  
Cimon,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Coughlin,

Freeman,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hesson,  
Hickey,  
Hudspeth,  
Jamieson,  
Joncas,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Kirkpatrick,  
Labelle,  
Landry,  
Langevin (Sir Hector),  
LaRivière,  
Lépine,  
Macdonald (Sir John),  
Macedowall,  
McCulla,

O'Brien,  
Patterson (*Essex*),  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Putnam,  
Riopel,  
Robillard,  
Roome,  
Ross,  
Scarth,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Taylor,  
Temple,  
Thompson (Sir John),  
Tisdale,

Curran,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Tupper,
Daly,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Tyrwhitt,
Daoust,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	Vanasse,
Davin,	McGreevy,	Wallace,
Dawson,	McKay,	Ward,
Denison,	McKeen,	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Desaulniers,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Desjardins,	McNeill,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Dickey,	Madill,	Wilmot,
Dickinson,	Mara,	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	Marshall,	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Mills ( <i>Annapolis</i> ),	Wood ( <i>Brockville</i> ),
Ferguson ( <i>Welland</i> ),	Moncrieff,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ), et
Foster,	Montplaisir,	Wright.—105.

JEUDI, 4 avril, 1889.

Et la question étant mise sur la motion principale, elle est adoptée.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé en comité général;—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 1.40 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

M. *Shanly*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu des pétitions des actionnaires de la Cie du chemin de fer le Grand-Tronc? Si oui, le gouvernement a-t-il pris, ou doit-il prendre une décision à ce sujet?

M. *Turcot*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance relative au service postal entre les villages de West Broughton et Lemesurier ou West Broughton et Leeds, dans le comté de Mégantic.

M. *Mulock*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur un article de l'“*Engineer*,” reproduit dans le “*Scientific American*” de la semaine dernière, signalant les défauts dans la construction du pont de St. George qui peuvent expliquer la cause du sinistre arrivé dernièrement? Des mesures ont-elles été prises pour constater si les défauts mentionnés existent dans la construction d'autres ponts de chemins de fer? Le gouvernement a-t-il reçu de son inspecteur quelque rapport au sujet du susdit sinistre, et serait-il dans l'intérêt public de produire ce rapport?

**No. 43.**

---

OTTAWA, MERCREDI, 3 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENÉCAL, Surintendant des Impressions

1889.

No. 44.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 4 AVRIL 1889.

### PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

M. Small propose,—Que le bill (No 119) du Sénat, intitulé : “ Acte pour faire droit à William Gordon Lowry,” soit placé sur la liste des Ordres du Jour pour seconde lecture, demain.—Adopté, sur division.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

### STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1889, et conformément aux dispositions de l'“ Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, de 1867,” il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 3 avril 1889.

Sur motion de M. Foster, les dits message et budget supplémentaire sont déferés au comité des Subsidés.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 4) modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral, chap. 5 des Statuts Revisés;—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau demain.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 26) modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chap. 73 des Statuts Revisés, sont pris en considération et adoptés.

Le bill (No 54) modifiant les Statuts Revisés, chapitre 77, concernant la sûreté des navires, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général;

VENDREDI, 5 avril, 1889.

rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 116) concernant le port de Belleville, dans la province de l'Ontario.

Bill (No 127) concernant le chemin de fer des comtés de l'Ouest.

Bill (No 130) modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre 78 des Statuts Revisés.

Le bill (No 128) concernant la rétrocession de certaines terres au gouvernement de la province de la Colombie Anglaise, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

La Chambre alors s'ajourne à 12.35 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Carling*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est expédient de prescrire que le montant dû sur certains prêts formant en totalité le chiffre de \$96,400 faits en vertu de l'acte 38 Vic., chap. 3, à des émigrants mennonites sous la garantie de membres de cette communauté résidant dans la province de l'Ontario, doit être calculé comme si l'intérêt stipulé dans les actes relatifs à ces prêts avait été de quatre pour cent, intérêt simple, au lieu de six pour cent, intérêt composé, et que le solde de compte pourra être accepté en se basant sur ce calcul.

*M. Amyot*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel est le coût total du pont Victoria ? Quelles sont les dépenses annuelles qu'entraînent son entretien et son administration ? Quels sont les revenus annuels qu'il produit ?

*M. Barron*—Lundi prochain—INTERPELLATION—G. W. Burbidge, écr., alors sous-chef du département de la Justice, ou tout autre sous-chef qui lui a succédé, ont-ils donné une opinion, conformément à la demande du surintendant général intérimaire des affaires des Sauvages en date du 19 juin, 1882, et renouvelée le 13 avril, 1883, concernant les réclamations respectives du gouvernement du Canada et de celui de l'Ontario à la propriété de l'île La Cloche et autres îles mentionnées dans la dépêche du sous-secrétaire d'Etat au député surintendant général des affaires des Sauvages en date du 30 mai, 1882 ? Si oui, quelle est la date de l'opinion émise ? A qui a-t-elle été adressée ? Était-elle en faveur de la réclamation de l'Ontario, tel que mentionné dans la dite dépêche du 30 mai, 1882 ? Ou était-elle favorable aux prétentions du gouvernement du Canada, tel qu'il est dit dans un memorandum du député surintendant général des affaires des Sauvages sous la date du 13 juin, 1882 ? Si aucune opinion n'a été émise, quel en est le motif ?

*M. Charlton*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Des permis ont-ils été donnés à la Compagnie de Long Point ou à aucun de ses membres, pour prendre de l'achigan dans le lac Érié, à Long Point ou ailleurs, pendant une partie quelconque de la saison close ? Des permis ont-ils été donnés à quelque compagnie ou particuliers pour prendre de l'achigan dans le lac Érié à ou près de l'île Pelée, pendant une partie quelconque de la saison close ?

*M. Thérien*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu des rapports concernant l'ouverture de deux bureaux de poste dans le nord du comté de Montcalm ?

*M. Thérien*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de nommer des officiers pour surveiller les propriétaires de moulins à scie et les empêcher de jeter les sciures de bois dans les rivières ?

*M. McMullen*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms de tous les inspecteurs ou autres fonctionnaires employés par le gouvernement dans le département de la Marine, le lieu de leurs fonctions, les devoirs de leur charge et les salaires qui leur sont payés.

*M. Dessaint*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la requête de *A. R. McDonald*, écuyer, et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, ainsi que copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la dite compagnie au sujet du subside payé et à être payé à cette dernière.

*Sir John Thompson*—Lundi prochain—Que le bill (No 11) Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce soit transféré de la liste des Bills et Ordres Publics sur la liste des mesures du gouvernement.

---

**No. 44.**

---

OTTAWA, JEUDI, 4 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A SENECAL, Surintendant des Impressions  
1889.

## No. 45.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 5 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

Le bill (No 129) modifiant l'acte des pêcheries, chapitre 95 des Statuts Révisés, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à lundi prochain.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 55) concernant les règles de cour au sujet des affaires criminelles, sont pris en considération et adoptés.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XIII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

*Chemin de fer Canadien du Pacifique.*

- |   |           |
|---|-----------|
| 74 Construction (y compris la rémunération à L. K. Jones, fonctionnaire permanent du département des Chemins de fer et Canaux, en qualité de secrétaire de la commission des arbitres nommée par l'arrêté du conseil du 27 février 1888, et en sus de ses appointements réguliers.....) | 20,000 00 |
| 75 L. K. Jones, pour service comme secrétaire particulier de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique, du 1er juillet 1889 au 30 juin 1890.....)  | 100 00    |

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil, et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.  
7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 49) concernant la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, et à l'effet de changer le nom de la Cie en celui de "La Cie du Grand chemin de fer Nord-Occidental," sont pris en considération, et sont comme suit:—

Page 1, ligne 11, retranchez "Grand" et après "fer" insérez: "d'Alberta et."

Dans le titre du bill.

Retranchez "Grand" et après "fer" dans la quatrième ligne, insérez: "d'Alberta et".

M. Colby propose de modifier les dits amendements en retranchant "d'Alberta et" et en insérant "du Canada" après "Athabasca" dans la page 1, ligne 9, et dans le titre, ligne 3.—Adopté.

Les dits amendements, tels que modifiés, sont alors adoptés.

Le bill (No 68) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, est délibéré en comité général.

L'attention de M. l'Orateur ayant été attirée sur le fait que l'heure réservée pour les bills privés, aux termes de la règle 19, était expirée ;

*Le comité des Subsidies reprend ses délibérations.*

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

*Chemin de fer Intercolonial.*

	Plus grandes facilités à Halifax.....	150,000 00
	do do Moncton.....	67,500 00
	Matériel roulant.....	17,000 00
	Agrandissement du hangar où se réparent les wagons à Richmond	2,500 00
76 {	Pont à tablier supérieur au passage à niveau de la fonderie, à Truro (pourvu que la ville de Truro indemnise le gouvernement de toutes réclamations pour dommages à raison de la construction de ce passage).....	5,000 00
	Pour pourvoir à un Y à la gare de Truro.....	7,500 00
	Prolongement devant la ville de Saint-Jean sujet aux termes et conditions que le Gouverneur en Conseil pourra autoriser et imposer .....	17,000 00
	Plus grandes facilités à Saint-Jean.....	25,000 00

*Chemin de fer du Cap-Breton.*

77 {	Construction.....	700,000 00
	Construction d'un pont sur le détroit.....	400,000 00

*Chemin de fer d'Oxford à New-Glasgow.*

78	Construction.....	300,000 00
----	-------------------	------------

XXXVII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX.

CHEMINS DE FER.

*Réparations et frais d'exploitation.*

201	Chemin de fer Intercolonial.....	3,200,000 00
202	Chemin de fer de Prolongement-Est.....	90,000 00
203	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.....	205,000 00
204	Embranchement de Windsor.....	24,000 00

XXIII.—PÊCHERIES.

SALAIRES ET DÉBOURSÉS DES GARDES-PÊCHE ET DES GARDIENS.

	Ontario.....	20,000 00
	Québec.....	14,000 00
	Nouvelle-Ecosse.....	18,000 00
	Nouveau-Brunswick.....	16,000 00
	Île du Prince-Edouard.....	3,500 00
	Manitoba, Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....	3,000 00
	Colombie-Britannique.....	6,000 00
	Pisciculture, passes-migratoires et nettoyage des rivières.....	40,000 00
164 {	Dépenses judiciaires et imprévues.....	2,000 00

Entretien et réparation des vapeurs et autres bâtiments employés à la protection des pêcheries.....	100,000 00
Exposition des pêcheries du Canada.....	1,500 00
Pour payer le service de personnes attachées aux départements des douanes et des pêcheries, et autres frais se rattachant à la distribution de primes de pêche et au service de la statistique	6,000 00
Frais de l'installation du rez-de-chaussée de Victoria-Hall en piscifaculture (à voter de nouveau) .....	1,500 00

## XXVI.—SERVICE GÉOLOGIQUE.

166 Exploration géologique.....	60,000 00
Résolutions à rapporter.	

SAMEDI, 6 avril, 1889.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger à la prochaine séance de la Chambre, lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne à 1.25 A.M., jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Charlton*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de présenter, au cours de cette session, un bill à l'effet de constituer légalement l'ordre orangiste ?

*M. Mulock*—Mardi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de prendre des mesures, (et dans ce cas, lesquelles) pendant la présente session, pour satisfaire à la demande des minotiers qui désirent une augmentation de droits sur la farine, afin de mettre fin à la différence injuste dont ils se plaignent ?

*M. Lavergne*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. A-t-il jamais été porté plainte par un nommé Henderson Black ou un nommé John Black ou toute autre personne de Saint-Jean, P. Q., de 1878 à 1888, contre Jules Quesnel, collecteur du canal Chambly à Saint-Jean ?

2. Si oui, quelle était la nature de cette plainte ?

3. Quelle est la nature du cautionnement du dit Jules Quesnel ?

4. Quels sont les devoirs de sa charge ?

*M. McMullen*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Des soumissions ont-elles été demandées pour la fourniture du pain pour l'Ecole d'infanterie C de Toronto, l'automne dernier ? Combien de soumissions ont été reçues ? Quels sont les noms et les montants mentionnés dans chaque soumission ? Quel est le nom du soumissionnaire heureux, et quels sont les prix et termes du contrat ?

**M. Davin**—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce que le Très Honorable premier ministre (sous la charge duquel se trouve la police à cheval du Nord-Ouest, et qui dans un discours prononcé dans la Chambre des Communes le 15 février, 1889, a dit, au sujet de la cantine des casernes de Régina tenue par un citoyen de Winnipeg : “ Je suis parfaitement au fait de toute la question ; le jeu n’en vaut pas la chandelle. Nous devons clore le contrat avec le cantinier actuel en lui donnant “ avis comme les règlements nous y autorisent, et en laissant les hommes de la “ police administrés leurs propres affaires au moyen d’un comité de sergents, et ache- “ ter les articles nécessaires, afin d’éviter tout semblant de mauvais vouloir contre “ les traficants ”) sait si des mesures ont été prises pour mettre ses ordres à exécution, et que le commissaire Herchmer a avisé ses sergents de demander par voie de pétition le maintien de la cantine telle qu’elle est administrée par M. Buchanan, se mettant par là en conflit avec l’opinion exprimée en cette Chambre par le premier ministre ?

**M. Watson**—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu quelque rapport au sujet des Métis de Bresaylor qui réclament la valeur de leurs fourrures qu’ils prétendent leur avoir été enlevées injustement à Battleford ? Si non, est-il à espérer qu’un tel rapport sera reçu à cette session ?

**No. 45.**

OTTAWA, VENDREDI, 5 AVRIL 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l’Imprimeur de la Reine, etc.

A. SEXTON, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 46.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 8 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

La pétition du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto,—demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi au sujet des sociétés de bienveillance ne devienne pas loi,—est lue et reçue.

Sur motion de Sir John Thompson, le bill (No 126) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chapitre 178 des Statuts Révisés, et l'acte qui le modifie," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

M. Tupper présente la réponse suivante:—

Réponse à Ordre du 20 écoulé—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et A. Lord, écr., agent à Charlottetown, I.P.-E. ou toute autre personne au sujet de la destitution du capt. Ronald Campbell, maître de havre à Summerside. Aussi, copie de toutes plaintes formulées contre le dit Campbell, par qui elles ont été portées, et copie de la preuve concernant telle destitution.

Sur motion de M. Mitchell, il est émis un ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance échangée entre M. Allan Knight ou son avocat et le gouvernement du Canada ou aucun de ses officiers au sujet d'une demande d'indemnité pour dommages résultant de la construction de l'embranchement d'Indian Town sur l'Intercolonial. Aussi, copie de tout rapport fait par aucun des officiers du gouvernement sur le même sujet.

Le lieutenant-général Laurie propose,—Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour copie de toute correspondance avec le département des Douanes, des instructions adressées aux inspecteurs et receveurs des douanes et des rapports qu'ils ont faits au sujet de l'importation du poisson en entrepôt pour fins d'exportation subséquente, et copie de tous règlements sur ce sujet dressés et émanés sous l'autorité de l'Acte des Douanes.

Et un débat s'ensuivant;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

*(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)*

Le bill (No 68) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, sur division, et renvoyés au comité des Bills Privés, avec la preuve faite devant le comité des divorces, du Sénat, et les pièces justificatives et exhibits produits devant cette Chambre et sur lesquels les dits bills sont ba-és:—

Bill (No 123) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell."

Bill (No 124) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Arthur Wand."

Bill (No 125) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à William Henry Middleton."

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill (No 63) permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Bill (No 90) concernant la Cie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Cie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Bill (No 99) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Trois-Rivières et Occidental.

Bill (No 107) concernant la Cie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle.

Bill (No 80) constituant en corporation la Cie des Mines du Canada.

Bill (No 81) constituant en corporation la Cie canadienne d'hyperphosphates.

Bill (No 120) modifiant le chapitre 11 des Statuts Révisés, intitulé: "Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes."

Et,—adoptant les bills suivants, avec des amendements, savoir:—

Bill (No 22) constituant en corporation la Cie de Titres et de Débentures du Canada.

Bill (No 37) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Jonction de la Massawippi.

Bill (No 61) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Bill (No 62) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Bill (No 73) constituant en corporation la Cie du chemin du fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois.

Bill (No 85) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Moose Jaw à Edmonton.

Bill (No 86) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Bill (No 98) modifiant l'acte des liquidations, chap. 129 des Statuts Révisés.

Bill (No 100) modifiant de nouveau l'Acte du Service Civil du Canada, chapitre 17 des Statuts Révisés.

Bill (No 105) modifiant davantage l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier.

M. Cook propose.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill (No. 9) modifiant l'acte des chemins de fer.

Sir John Thompson propose, comme amendement,—Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais que la Chambre se forme en comité général sur le dit bill dans six mois à dater d'aujourd'hui.—Adopté, sur division.

M. Boyle propose.—Que le bill (No. 6) à l'effet de prévenir la fraude par les marchands forains et agents à commission dans la vente des produits de pépinières, soit maintenant lu pour la seconde fois

M. Barron propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas lu maintenant pour la seconde fois, mais que la seconde lecture en soit faite dans six mois à dater d'aujourd'hui.—Rejeté, sur division.

---

Et la question étant mise sur la motion principale, elle est adoptée.  
Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Sir John Thompson propose,—Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial sur les bills (Nos. 13, 16 et 9), et que le nom de M. Boyle soit ajouté au dit comité spécial —Adopté.

Sur motion de M. Patterson (Essex), l'ordre pour la seconde lecture du bill (No 7) à l'effet de donner aux navires enregistrés dans les Etats-Unis des facilités en ce qui concerne les naufrages, le remorquage et le cabotage dans les eaux du Canada, est rescindé, et le bill retiré.

M. Cook propose,—Que le bill (No 8) pour pourvoir à l'examen de toutes personnes employées comme mécaniciens de machines à vapeur stationnaires ou chargées du soin des chaudières à vapeur et autres engins similaires, et à l'octroi de licences à ces personnes, soit maintenant lu la seconde fois.

M. Tupper propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas lu maintenant pour la seconde fois, mais que la seconde lecture en soit faite dans six mois à dater d'aujourd'hui.—Adopté, sur division.

MARDI, 9 avril, 1889.

Le bill (No 11) à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, est lu pour la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre alors s'ajourne à 12.45 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Amyot*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Combien chacun des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous a-t-il reçu pour les saisons suivantes de navigation, savoir : de 1880 à 1888 inclusivement ?

*M. Lister*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant le gouvernement a-t-il payé jusqu'aujourd'hui pour les frais encourus dans la cause dite : "The St. Catharines Milling and Lumbering Company vs. The Queen" ? A combien s'élèvera le chiffre des frais encourus par la compagnie dans cette cause ?

*M. McMullen*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de payer les frais encourus par le gouvernement de l'Ontario dans la cause dite : "The St. Catharines Milling and Lumbering Company vs. The Queen" ? Cette compagnie a-t-elle pressé le gouvernement de l'indemniser pour les pertes qu'elle a subies, à raison de ce que les autorités fédérales n'ont pu réussir à la laisser en possession des limites forestières sur lesquelles elle avait un permis pour la coupe du bois, ou pour toute autre raison ? Si oui, quel est le montant de sa réclamation ?

*M. Prior*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il jamais demandé aux autorités impériales une copie du rapport du colonel O'Brien sur les fortifications nécessaires à Esquimalt, C. B. ? Le gouvernement a-t-il jamais reçu semblable rapport ?

*M. Couture*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire poser des bouées et des lumières comme protection aux bateaux à vapeur naviguant sur le lac St. Jean ?

*M. Couture*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a-t-il été payé à *M. Ainsworth Sturton* comme gardien des bouées et lumières de la rivière Saguenay, pour l'année 1888-89 ? Et d'autres montants lui ont-ils été payés sous forme de réparations de bouées, ou autres, et quel est le montant ?

*M. Couture*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire un relevé hydrographique du lac St. Jean, et une carte marine dans le but de faciliter la navigation du lac, qui aura pour effet la colonisation du nord du dit lac St. Jean ? Si oui, les travaux commenceront-ils cet été, comme étant la saison la plus convenable ?

*M. Perry*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le département des Travaux Publics a-t-il donné instructions de réparer le brise-lames de Tignish, I. P.-E. ? Si oui, les travaux seront-ils donnés par soumission ? Si non, sous quel contrôle les réparations seront-elles faites ?

*M. Perry*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Des instructions ont-elles été données pour réparer le brise-lames de Miminigash, I. P.-E. ? Si oui, qui agit comme surintendant de ces travaux ?

*M. Laurier*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports se rapportant aux réclamations des Métis de Bresaylor pour le recouvrement de la valeur des fourrures qu'ils prétendent leur avoir été enlevées à Battleford.

*M. Wilson (Elgin)*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il, au cours de cette session, d'augmenter le droit sur le lard ?

---

## AVIS DE BILLS PRIVÉS

---

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés, comme devant être pris en considération par le comité des Bills Privés, mercredi, le 10 avril courant, ou après, savoir :—

Bill (No 123) pour faire droit à George McDonald Bagwell.

Bill (No 124) pour faire droit à Arthur Wand.

Bill (No 125) pour faire droit à William Henry Middleton.

---

**No. 46.**

---

OTTAWA, LUNDI, 8 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SEXTON, Surintendant des Impressions

---

1889.

## No. 47.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MARDI, 9 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

Le bill (No 122) du Sénat, intitulé: " Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés," est lu pour la troisième fois, et passé.

M. Tupper propose,—Que le bill (No 129) modifiant l'acte des pêcheries, chapitre 95 des Statuts Révisés, soit maintenant lu pour la troisième fois.

M. Ellis propose, comme amendement, que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il subisse la troisième lecture dans six mois à dater d'aujourd'hui.—Rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Edwards,	McMullen,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Eisenhauer,	Meigs,
Barron,	Ellis,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Beausoleil,	Fiset,	Mitchell,
Béchar,	Flynn,	Mulock,
Bernier,	Gauthier,	Neveux,
Blake,	Gillmor,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bourassa,	Guay,	Perry,
Bowman,	Hale,	Platt,
Brien,	Holton,	Rinfret,
Burdett,	Innes,	Robertson,
Campbell,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Rowand,
Cartwright (Sir Richard),	Kirk,	Ste. Marie,
Casey,	Landerkin,	Scriver,
Casgrain,	Lang,	Semple,
Charlton,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Somerville,
Choquette,	Laurier,	Sutherland,
Colter,	Lavergne,	Trow,
Cook,	Lister,	Turcot,
Couture,	Lovitt,	Watson,
Davies,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Weldon ( <i>St Jean</i> ),
De St. Georges,	Mackenzie,	Welsh,
Dessaint,	McIntyre,	Wilson ( <i>Elgin</i> ), et
Edgar,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Yeo.—72.

## CONTRE :

## Messieurs

Amyot,	Doyon,	Masson,
Archibald,	Dupont,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Andet,	Foster,	Moffat,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Freeman,	Moncrieff,
Baird,	Gigault,	Montplaisir,
Barnard,	Girouard,	O'Brien,
Bergeron,	Godbout,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Bergin,	Gordon,	Perley,
Boisvert,	Grandbois,	Porter,
Bowell,	Guillet,	Prior,
Brown,	Haggart,	Putnam,
Burns,	Hall,	Riopel,
Cameron,	Hesson,	Roome,
Cargill,	Hickey,	Ross,
Carling,	Ives,	Rykert,
Carpenter,	Joncas,	Scarth,
Caron (Sir Adolphe),	Jones ( <i>Digby</i> ),	Shanly,
Chouinard,	Kenny,	Skinner,
Cimon,	Kirkpatrick,	Small,
Cochrane,	Labelle,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Cockburn,	Landry,	Stevenson,
Colby,	Langevin (Sir Hector),	Taylor,
Costigan,	LaRivière,	Thérien,
Coughlin,	Macdonald (Sir John),	Thompson (Sir John),
Coulombe,	Macdowall	Tupper,
Curran,	McCulla,	Tyrwhitt,
Daly,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Wallace,
Daoust,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Ward,
Davin,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Davis,	McKay,	White ( <i>Cardwell</i> ),
Dawson,	McKeen,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Denison,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilmot,
Desaulniers,	McNeill,	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Desjardins,	Madill,	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Diekey,	Mara,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ), et
Dickinson,	Marshall,	Wright.—108.

Et la question étant mise sur la motion principale, elle est adoptée.  
Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et passé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 98) modifiant l'acte des liquidations, chap. 129 des Statuts Révisés.

Bill (No 100) modifiant de nouveau l'Acte du Service Civil du Canada, chapitre 17 des Statuts Révisés.

Bill (No 105) modifiant davantage l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier.

Le bill (No 4) modifiant de nouveau les Statuts Révisés, chap. 5, concernant le cens électoral, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à demain.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés à un comité général devant siéger demain, savoir :—

Bill (No 132) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant le Statut Révisé concernant l'intérêt."

Bill (No 126) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chap 178 des Statuts Revisés, et l'acte qui le modifie. "

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les taux d'enregistrement et les frais de port des lettres.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que la somme à payer pour l'enregistrement d'une lettre contenant sans conteste des matières de valeur par un employé du bureau de poste, à défaut d'être présentée pour enregistrement, sera fixée de la même manière que les autres frais d'enregistrement; que les frais de port pour les lettres adressées dans la localité sera de deux centins par once dans les cités et villes où les lettres sont délivrées par des facteurs; pour les publications périodiques expédiées moins souvent que tous les mois du bureau de la publication, et pour les journaux prospectus, un centin par livre; que nulle publication périodique ne peut être transportée sans frais, aux termes de la clause 26 de l'Acte des postes, si elle est publiée à des intervalles de plus d'un mois; que les frais de port sur autres matières imprimées ou sur des paquets de graines ou matières analogues, seront de un centin par chaque quatre onces, et sur les manuscrits et épreuves d'imprimerie, cartes, lithographies, photographies, documents en partie imprimés et en partie manuscrits (qui ne seront pas des lettres), tels que des actes et des polices d'assurance, et sur matières postales diverses, un centin par chaque deux onces.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est alors rapportée, lue la seconde fois, et adoptée.

Le bill (No 93) modifiant l'Acte des Postes, chap. 35 des Statuts Revisés du Canada, est lu la seconde fois, délibéré en comité général (résolution adoptée en comité général, ce jour, référée), rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à demain.

Le bill (No 117) modifiant de nouveau l'Acte des Douanes, chap. 32 des Statuts Revisés, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général,—

MERCREDI, 10 avril, 1889.

rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour la troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 1.05 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

**M. Vanasse**—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il été informé que plusieurs officiers et soldats du 9<sup>e</sup> bataillon sont actuellement dans les forêts autour du lac Mégantic avec les armes et bagages appartenant au dit bataillon ?

Ces dits officiers et soldats ont-ils eu la permission des autorités militaires pour cette expédition ?

**M. Vanasse**—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement est-il informé que les commerçants de fromage des États-Unis mettent sur le fromage qu'ils exportent en Angleterre *via* Montréal la marque "Produit Canadien," et cela au grand désavantage du véritable fromage du Canada sur le marché anglais ?

Le gouvernement se propose-t-il de prendre les moyens de faire cesser cette fraude dont les conséquences sont très préjudiciables aux producteurs du pays ?

**M. Couture**—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de construire deux quais au lac St-Jean, un à Robertval, et l'autre au poste de Métabetchouan, et quels montants seront-ils octroyés à cet effet ?

**M. Couture**—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement va-t-il faire justice à la demande de la nombreuse et importante députation de Chicoutimi et Saguenay, en leur accordant des subsides de chemins de fer, tel que demandés ?

**M. Couture**—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement va-t-il donner ordre d'employer pour la réparation du quai de St-Alphonse le bois préparé par Benjamin Simard, par ordre de l'inspecteur des travaux du gouvernement en 1886, et qui a été refusé depuis pour des considérations politiques ?

**Sir John A. Macdonald**—Jeudi prochain—Que les mesures du gouvernement aient la priorité les lundis, pendant le reste de la session, après les interpellations.

**M. Choquette**—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement est-il informé que M. T. Bourgeois, inspecteur des postes pour la division de Trois-Rivières, est malade et incapable de remplir ses fonctions depuis plusieurs mois ?

No. 47.

OTTAWA, MARDI, 9 AVRIL 1889.

3<sup>e</sup> Session, 6<sup>e</sup> Parlement, 52 Victoria, 1889

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

▲ SENKOL, Surintendant des Impressions

1889

## No. 48.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MERCREDI, 10 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Sur motion de M. Ives, la règle 49 est suspendue en tant qu'elle se rapporte à un rapport à être présenté, ce jour, par le comité des Bills Privés.

Il présente alors le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les bills suivants qu'il rapporte, sans amendement, savoir :—

Bill (No 123) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell."

Bill (No 124) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Arthur Wand."

Bill (No 125) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton."

M. Brown, du comité spécial chargé de s'enquérir des moyens frauduleux mis en usage pour extorquer des billets promissoires des fermiers pour grains de semence, instruments aratoires, plants de vignes, etc., présente un rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Un nombre de témoins ont comparu devant le comité, et, après serment prêté, ils ont donné leur témoignage sur les diverses manières dont ils avaient été fraudés relativement à l'achat de certains articles qui étaient absolument impropres pour les fins pour lesquelles ils avaient été achetés.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur ces faits qui sont relatés au complet dans la preuve annexée au présent rapport. Il est évident, toutefois, qu'en ce qui concerne les plants de vigne, instruments agricoles, pompes, engrais, etc., les acheteurs se sont laissés convaincre par de simples affirmations qui étaient loin de représenter la vérité. Les témoins ont relaté beaucoup de cas dans lesquels les acheteurs ont été malhonnêtement induits à donner de l'argent ou des billets promissoires ou autres garanties valables, et ces cas tombent incontestablement sous le coup de la loi relative à l'obtention d'argent ou effets sous de faux prétextes; les peines édictées par le statut sont suffisamment sévères pour les offenses mentionnées dans la preuve.

Le comité est, toutefois, d'avis que la législation sur le sujet devrait renfermer une clause spéciale pour atteindre, à l'avenir, des cas analogues.

Le comité s'est enquis, avec intérêt, des divers moyens mis en œuvre pour tromper les fermiers et autres par de fausses représentations faites par des agents adroits qui, en leurrant les gens de l'espoir d'un profit énorme, s'efforcent d'écouler les articles de leur trafic, et il ne saurait trop insister sur le fait que le public doit se garder avec soin d'être dupé par ces spéculateurs malhonnêtes.

Maintenant que l'agriculture est rendu à un tel degré de perfection que la presque totalité des fermes est pourvue de machines totalement inconnues il y a quelques années, le fermier paraît être le point de mire des escrocs, et dans la plupart des cas, il devient leur victime.

Le fermier se fait tromper de beaucoup de manières. Sans y réfléchir, il entre en affaires avec une personne tout-à-fait étrangère, et il accepte ses dires les yeux fermés. Il achète de bonne foi des articles qu'il n'examine même pas, se fiant à ce qu'on veut bien lui dire sur leur caractère ou le résultat qu'on peut en attendre. Il signe un contrat qui ne contient pas un seul mot des affirmations qui lui ont été faites. Il appose sa signature au bas de billets, sans réfléchir aux conséquences. Ces billets sont ensuite passés à des tiers avant l'échéance, et d'une manière ou d'une autre, il devient victime d'effrontés coquins et d'adroits filous.

Le comité désire attirer l'attention de la classe agricole sur les dangers dont elle est constamment menacée, et sur les tentatives qui sont journellement faites pour la duper comme il est dit plus haut.

Le public devrait toujours se rappeler que lorsqu'un billet promissoire est signé, que ce soit pour considération vraie ou fausse, ce billet devient obligatoire pour le signataire lorsqu'il a été passé à un tiers avant échéance, et le signataire est tenu de le solder quand bien même il aurait les meilleures raisons à faire valoir contre la personne à laquelle il l'a donné.

Le comité considère que l'on pourrait remédier à la plupart des maux dont on se plaint, lorsque des billets sont donnés pour des effets livrés ou non, en prenant soin de stipuler que ces billets ne seront payables qu'au vendeur même et non au porteur ou à l'ordre du vendeur. Le signataire saurait toujours par ce moyen, à qui il aurait affaire plus tard, et très souvent, il ne subirait pas de pertes réelles dans les cas de fraude.

Les acheteurs devraient aussi veiller, lorsqu'on leur demande de signer un acte, à ce que les détails de la transaction y fussent consignés intégralement. Toute représentation ou promesse faite lors de la transaction est de nulle valeur si elle ne fait pas partie du contrat écrit; et si une personne refuse d'insérer dans le contrat écrit une affirmation formant la base de la transaction ou une obligation qui la lie personnellement, on doit raisonnablement en inférer qu'elle cherche à tirer malhonnêtement parti de l'absence de stipulations qui devraient être consignées dans le document.

Dans les circonstances, cependant, il est impossible de mettre fin aux fraudes commises au détriment de la population. En prévenant les gens, on les met sur leurs gardes, et dans plus d'un cas, on pourrait déjouer les tentatives de fraude en faisant connaître au public comment les choses se sont terminées dans certains cas.

Le comité a, aussi, l'honneur de soumettre à titre de recommandation :—

(1.) Que ce rapport et la preuve faite devant le comité spécial sur les faits de fraude pendant cette session, ainsi que le rapport et la preuve faite pendant la session de 1888 et qui sont annexés aux présentes, soient référés au département de la Justice afin de préparer une loi qui puisse, à l'avenir, mettre un frein à ce système de fraudes ;—et

(2.) Que 5,000 copies de ce rapport, y compris l'annexe sus-mentionnée, soient imprimées; qu'un exemplaire soit adressé à chaque sénateur, vingt exemplaires à chaque membre de la Chambre des Communes, et un exemplaire à chaque personne ayant droit, aux termes des règlements, à un exemplaire des Statuts Révisés. Et, aussi, qu'il en soit adressé un exemplaire à tout officier de société agricole qui en fera la demande.

*(Pour les témoignages, etc., qui accompagnent ce rapport, vide Appendice No. 1.)*

Sur motion de M. Hickey, il est Résolu,—Que vu qu'il ressort du Procès-Verbal du Sénat, en date du 28 mars, 1889, que le comité de cette Chambre sur les chemins de fer, télégraphes et havres a fait rapport que la majorité de ce comité avait décidé de ne pas passer le bill (No 43) constituant en corporation la Cie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York, lequel rapport paraît, d'après le Procès-Verbal, avoir été adopté par le Sénat, le 2 avril courant, le comptable de cette Chambre soit autorisé à rembourser les honoraires et frais payés pour le dit bill, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Carling, la Chambre décide de se former en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le montant dû sur certains prêts formant en totalité le chiffre de \$96,400 faits en vertu de l'acte 38 Vic., chap. 3, à des émigrants mennonites sous la garantie de membres de cette communauté résidant dans la province de l'Ontario, doit être calculé comme si l'intérêt stipulé dans les actes relatifs à ces prêts avait été de quatre pour cent, intérêt simple, au lieu de six pour cent, intérêt composé, et que le solde de compte pourra être accepté en se basant sur ce calcul.

Un message est reçu du Sénat, adoptant, sans amendement, le bill (No 67) constituant en corporation la Cie de pouvoir d'eau de l'Assiniboine.

Et,—adoptant les bills suivants, avec des amendements, savoir :—

Bill (No 74) constituant en corporation la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers.

Bill (No 79) constituant en corporation la Cie du chemin de fer Union.

Et,—adoptant, sans modification, les amendements faits par cette Chambre aux amendements faits par le Sénat au bill (No 49) concernant la Cie du chemin de fer d'Alberta et Athabasca, et à l'effet de changer le nom de la Cie en celui de "La Cie du Grand chemin de fer Nord-Occidental."

Et aussi, avec le bill suivant de leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 133) intitulé: "Acte pour mieux garantir la sécurité des pêcheurs."

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

Sir Richard Cartwright propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Qu'il ressort des comptes publics et des déclarations faites en cette Chambre par le ministre des Finances, ainsi que du prospectus de l'emprunt, que le gouvernement du Canada a placé un emprunt de £4,000,000 stg. sur le marché de Londres, dans le mois de juin, 1888.

2. Que le dit emprunt porte intérêt au taux de 3 pour cent par année, et est remboursable à l'expiration de cinquante ans.

3. Que le dit emprunt a été contracté au chiffre moyen de £95 1s.

4. Que bien que le dit emprunt n'eut pas de fonds d'amortissement spécial à lui affecté, il est stipulé dans le prospectus lancé à son sujet par MM. Baring et Glynn, agents financiers du gouvernement du Canada, que "afin de donner plus d'efficacité que par le passé au fonds d'amortissement des divers emprunts, le gouvernement canadien a l'intention d'appliquer les sommes requises annuellement pour la réduction de la dette nationale à l'achat du stock maintenant offert."

"Le montant actuellement affecté chaque année à la réduction de la dette nationale est de £350,000 stg., et comme le fonds d'amortissement s'accumule, le montant augmente annuellement."

5. Que l'effet de la dite clause est que le gouvernement canadien sera obligé, afin de remplir l'obligation contractée en son nom, de racheter la totalité de l'emprunt de £4,000,000 stg. sus-mentionné, en dix versements annuels ou plus, s'élevant à une moyenne de £400,000 chacun.

6. Que le dit emprunt sera, par le fait (en tant que la Puissance du Canada est concernée), changé, d'un emprunt ayant (nominalement) 50 ans à courir, en un emprunt remboursable en un peu plus de cinq ans.

7. Que tous les précédents emprunts non-garantis, ayant leur fonds d'amortissement spécial, contiennent une clause insérée dans l'obligation ou dans le prospectus (et généralement dans les deux) stipulant que le gouvernement du Canada ne sera pas obligé d'acheter les dits stocks au moyen du fonds d'amortissement, si les dits stocks s'élèvent au-dessus du pair.

8. Que ni le prospectus ni l'obligation en rapport avec le dit emprunt trois pour cent de \$4,000,000 stg. ne contiennent pareille clause.

9. Que la tendance naturelle de l'obligation existante d'appliquer un fonds d'amortissement de cette magnitude à l'achat d'un emprunt de £4,000,000 sera d'élever le prix des actions d'une manière anormale et pourra occasionner à ce pays la perte d'une somme considérable.

10. Qu'à tout événement, le coût de la commission, du courtage et autres frais encourus pour négocier le dit emprunt, repartis sur une période d'environ cinq ans, ajouteront considérablement au taux de l'intérêt à payer sur le dit emprunt.

11. Que même si le dit emprunt peut être racheté à peu près au pair, cela entraînera le paiement d'un taux supérieur au prix obtenu pour le dit emprunt qui rendra la charge annuelle pour le dit emprunt (jusqu'à son rachat) égale à un taux d'intérêt d'environ cinq pour cent par année, et fera, en somme, que la transaction sera indûment onéreuse pour ce pays.

12. Que la dite transaction est inconsiderée et dénote de la négligence de la part de ceux qui sont chargés des intérêts du Canada dans cette affaire,

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

*(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)*

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération, et adoptés, savoir :—

Bill (No 22) constituant en corporation la Cie de Titres et de Débentures du Canada.

Bill (No 37) modifiant l'acte constitutif de la Cie du chemin de fer de Jonction de la Massawippi.

Bill (No 62) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Bill (No 85) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Moose Jaw à Edmonton.

Bill (No 86) constituant en corporation la Cie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont renvoyés au comité des chemins de fer, canaux et télégraphes, aux termes de la règle 68, savoir :—

Bill (No 61) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Bill (No 73) constituant en corporation la Cie du chemin du fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois.

Le bill (No 119) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à William Gordon Lowry," est lu pour la seconde fois, sur division, et renvoyé au comité des Bills Privés, avec la preuve faite devant le comité des divorces du Sénat, et les pièces justificatives et exhibits produits devant cette Chambre et sur lesquels le dit bill est basé.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Foster et sur l'amendement de Sir R. Cartwright.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Barron,

Edgar,  
Ellis,  
Fiset,

Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Mulock,

Beausoleil,  
Béchar, d,  
Bernier,  
Blake,  
Borden,  
Bourassa,  
Bowman,  
Brien,  
Burdett,  
Campbell,  
Cartwright (Sir Richard),  
Casey,  
Casgrain,  
Charlton,  
Choquette,  
Colter,  
Cook,  
Couture,  
Davies,  
De St. Georges,  
Dessaint,  
Doyon,

Fisher,  
Flynn,  
Gauthier,  
Gillmor,  
Godbout,  
Guay,  
Holton,  
Innes,  
Jones (*Halifax*),  
Kirk,  
Landerkin,  
Lang,  
Langelier (*Québec*),  
Laurier,  
Lavergne,  
Lister,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McIntyre,  
McMillan (*Huron*),  
McMullen,  
Meigs,

Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Platt,  
Préfontaine,  
Rinfret,  
Robertson,  
Rowand,  
Ste. Marie,  
Scriver,  
Semple,  
Somerville,  
Sutherland,  
Trow,  
Turcot,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St-Jean*),  
Welsh,  
Wilson (*Elgin*), et  
Yeo.—74.

CONTRE :

Messieurs

Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Baird,  
Barnard,  
Bell,  
Bergeron,  
Bergin,  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Brown,  
Bryson,  
Burns,  
Cameron,  
Cargill,  
Carling,  
Carpenter,  
Caron (Sir Adolphe),  
Cimon,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colby,  
Corby,  
Costigan,  
Coughlin,  
Coulombe,  
Curran,  
Daly,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,

Ferguson (*Leeds et Gren.*),  
Ferguson (*Renfrew*),  
Foster,  
Freeman,  
Gigault,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hall,  
Hesson,  
Hickey,  
Hudspeth,  
Ives,  
Jamieson,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Labelle,  
Labrosse,  
Landry,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Laurie,  
Lépine,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),  
McGreevy,  
McKay,  
Mills (*Annapolis*),  
Moffat,  
Moncrieff,  
Montplaisir,  
O'Brien,  
Patterson (*Essex*),  
Perley,  
Porter,  
Putnam,  
Riopel,  
Robillard,  
Roome,  
Ross,  
Rykert,  
Scarth,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Taylor,  
Temple,  
Thérien,  
Thompson (Sir John),  
Tisdale,  
Tupper,  
Tyrwhitt,  
Vanasse,  
Wallace,  
Ward,  
Weldon (*Albert*),

Denison,	McKeen,	White ( <i>Cardwell</i> ),
Desaulniers,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	White ( <i>Renfrew</i> ),
Desjardins,	McNeill,	Wilmot,
Dewdney,	Madill,	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dickey,	Mara,	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Dickinson,	Marshall,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ), et
Dupont,	Masson,	Wright.—117.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

## XXVII.—DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

### ONTARIO, QUÉBEC ET LES PROVINCES MARITIMES.

*En supplément à la caisse des Sauvages.*

	Province de Québec, secours.....	4,200 00
	Achat de couvertures de laine pour les Sauvages de l'Ontario et de Québec.....	1,600 00
	Écoles des Sauvages dans l'Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.....	22,197 50
	Annuités aux termes du traité Robinson.....	15,588 00
	Pour pourvoir aux appointements du chef Angus Cooke, de la réserve Gibson, et du chef William McGregor, de la bande du Cap Croker, \$50 chacun.....	100 00
167	A voter de nouveau le montant du crédit accordé à la dernière session, mais non dépensé, pour le transport des Sauvages demeurant encore au Lac des Deux-Montagnes, d'Oka, au township de Gibson.....	4,977 20
	Arpentage de réserves, à voter de nouveau.....	1,723 22
	Allocations de voyages à L. F. Boucher, surintendant des affaires des Sauvages, pour la rive nord du Saint-Laurent.....	400 00
	Pour permettre au département de payer à A. Dingman pour services spéciaux comme l'un des commissaires dans l'affaire des terres de Dundee.....	220 00
	<i>Nouvelle-Ecosse.</i>	
168	Appointements.....	1,075 00
	Secours et achat de grains de semence.....	3,045 00
	Soins de médecins et médicaments.....	1,012 00
	Diverses dépenses.....	75 00
	<i>Nouveau-Brunswick.</i>	
169	Appointements.....	2,105 00
	Secours et achat de grains de semence.....	2,700 00
	Soins de médecins et médicaments.....	470 00
	Diverses dépenses.....	100 00
	<i>Ile du Prince-Edouard.</i>	
170	Appointements.....	500 00
	Secours et achat de grains de semence.....	1,125 00
	Soins de médecins et médicaments.....	300 00
	Diverses dépenses.....	75 00
	<i>Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.</i>	
	Annuités.....	138,955 00
	Instruments aratoires.....	15,054 00
	Grains de semence.....	3,040 00
	Bestiaux et pores.....	6,306 00

	Provisions pour les Sauvages sans ressources, y compris les provisions fournies lors du paiement des annuités, et munitions données aux Sauvages pour leur permettre de chasser.....	354,319 00
	Habillements—Distribution triennale.....	3,514 00
171	Ecoles du jour.....	57,286 00
	do d'industrie.....	128,094 00
	Arpentages.....	5,000 00
	Gages des instructeurs d'agriculture.....	31,940 00
	Entretien des fermes.....	24,369 00
	Sioux.....	4,165 00
	Dépenses générales.....	152,486 00
	Bâtiments de l'agence.....	11,218 00
	Moulins et scieries.....	5,400 00

*Colombie-Britannique.*

172	Sauvages de la Colombie-Britannique en général.....	52,670 00
	Arpentages.....	11,837 00
	Commission des réserves.....	9,500 00

XXVIII.—POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

	Solde de la police.....	332,176 00
	Subsistance.....	91,250 00
	Fourrage.....	77,000 00
	Combustible et éclairage.....	35,000 00
	Habillements.....	60,000 00
173	Réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions.....	50,000 00
	Médicaments et douceurs, et dépenses de l'hôpital.....	5,000 00
	Livres et papeterie.....	5,000 00
	Eclaireurs, guides, frais pour billets de logement, allocations de voyage, transport des membres de la police et des munitions...	60,000 00
	Dépenses imprévues.....	8,000 00

XXX.—DIVERS.

174	<i>Gazette du Canada</i> .....	6,000 00
175	Impressions diverses.....	20,000 00
176	Dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session.....	25,000 00
177	Communtation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.....	2,000 00
178	Dépenses du gouvernement des territoires du Nord-Ouest, y compris impressions, chemins, ponts, passages d'eau, aide aux écoles, etc.....	145,000 00
179	Dépenses du gouvernement du district de Kéwatin.....	5,000 00
180	Dépenses de la mise à exécution de l'Acte de Tempérance du Canada.....	10,000 00
181	Compensation aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest, pour blessures reçues au service.....	2,000 00
182	Dépenses se rattachant aux levées hydrographiques des lacs Supérieur et Huron.....	18,000 00
184	Pour frais de causes en litige.....	5,000 00
185	Pour frais d'enquêtes au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'auditeur général du Canada, sous l'autorité de l'article 57 de "l'Acte du revenu consolidé et de l'audition"; et pour payer les services d'hommes de loi rendus à l'auditeur général, et de personnes qui lui ont aidé à estimer la valeur des impressions faites par les officiers-rapporteurs et autres.....	500 00

186 Paiement des commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du parlement.....	5,000 00
187 Agences commerciales.....	10,000 00
189 Académie des arts.....	2,000 00
190 Recueil des arrêtés du conseil, etc .....	9,000 00
191 Pour aider à la publication des procès-verbaux de la société Royale.	5,000 00
192 Rassemblement et classement de vieux documents de la ci-devant province du Canada.....	2,000 00
193 Traitements d'un inspecteur, d'un registraire et de commis, dépenses imprévues, etc., Territoires du Nord-Ouest.....	15,160 00
Résolutions à rapporter.	

JEUDI, 11 avril, 1889.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre, ce jour.

La Chambre alors s'ajourne à 1.40 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

## AVIS DE MOTION.

M. Costigan—Vendredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur et de prendre de meilleures dispositions pour constater le droit à imposer sur le malt aux termes du dit acte; pour prescrire qu'un droit d'excise de quinze centins par gallon sera imposé sur les spiritueux employés dans une manufacture à l'entrepôt pour la production de l'éther et autres compositions chimiques, à dater du 22 mai, 1888; pour la remise du droit sur le malt employé dans la fabrication du vinaigre sous certaines restrictions, et pour exercer un meilleur contrôle des manufactures à l'entrepôt; et pour prescrire qu'à partir du 1er juillet prochain, le droit d'excise sur les cigarettes ne pesant pas plus que trois livres par mille, sera de \$1.75 par mille, et sur celles pesant plus que trois livres par mille, \$6.00 par mille; et, aussi, pour prendre de nouvelles dispositions relativement à la manière dont le tabac et les cigarettes peuvent être mis en paquets.

No. 48.

OTTAWA, MERCREDI, 10 AVRIL 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 188

PROCÈS - VERBAU

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SEXTON, Surintendant des Impressions

1889

## No. 49.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, JEUDI, 11 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

La pétition de MM. Hilyard, frères, et autres, de la province du Nouveau-Brunswick,—demandant que le bill maintenant soumis au parlement au sujet de l'inspection du bois de construction et de service, ne devienne pas loi,—est lue et reçue.

M. Tupper met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport annuel du département des Pêcheries pour l'année 1888.

Sur motion de M. Jones (Halifax), le bill (No 133) du Sénat, intitulé: "Acte pour mieux garantir la sécurité des pêcheurs," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sir John A. Macdonald propose,—Que les mesures du gouvernement aient la priorité les lundis, pendant le reste de la session, après les interpellations.

M. Cook propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "la résolution de M. Cook au sujet de l'octroi d'un gouvernement autonome en Irlande, soit inscrite comme ordre spécial pour considération lundi prochain."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

Sur motion de M. Mitchell, les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Ordre de la Chambre—Copie de toutes lettres, rapports et correspondance échangés entre M. Geo. R. Parker et le gouvernement ou aucuns de ses officiers, et aussi entre le gouvernement et ses officiers au sujet de réclamations pour dommages ou expropriations de terres faites en rapport avec le chemin de fer d'embranchement sur Derby.

Ordre de la Chambre—Copie de tous papiers et correspondance au sujet d'une réclamation de MM. A. et J. Adams pour pertes subies par le naufrage de leur navire "Carrier Dove" qui a été perdu par suite du changement de position des lumières à Crapaud Harbor, sans que le public en ait été prévenu.

Ordre de la Chambre—Copie de tous papiers, rapports, états et correspondance concernant la condition du chemin de fer subventionné par le parlement du Canada, s'étendant de l'extrémité ouest de l'embranchement sur Derby jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, dans le comté de Northumberland, N.-B. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun de ses officiers et les propriétaires du dit chemin de fer au sujet de son exploitation.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill (No 114) constituant en corporation la Cie de garantie des titres et hypothèques du Canada, sans amendement.

Et aussi, avec le bill suivant de leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 134) intitulé : “ Acte modifiant le chapitre 148 des Statuts Revisés du du Canada, intitulé : ‘ Acte concernant l’usage abusif des armes à feu et autres.’ ”

M. Foster propose,—Que M. l’Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

M. Flynn propose, comme amendement,—Que tous les mots après “ Que ” soient retranchés et remplacés par les suivants : “ M. l’Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu’il soit Résolu,—Que le tracé adopté par le gouvernement pour le chemin de fer du Cap-Breton est inopportun en tant que la route choisie est plus longue et plus dispendieuse qu’il est nécessaire pour effectuer une correspondance entre les ports de l’Atlantique et le réseau ferré du Canada, et qu’il est de toute manière peu propre à servir les intérêts nationaux et locaux qu’une semblable entreprise est appelée à développer.”

Et la question étant mise sur l’amendement,—il est rejeté.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

### XIII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

#### CANAUX.

79	Sault Sainte-Marie.....	1,291,400 00
80	Lachine.....	79,000 00
81	Cornwall.....	1,200,000 00
	{ Williamsburg—	
	Pour agrandir la division de la Pointe Farran.....	100,000 00
82	{ Construction d’une entrée et d’une écluse à la tête du canal du Rapide-Plat.....	360,000 00
	Agrandissement de l’entrée d’amont du canal des Galops....	340,000 00
83	{ Saint-Laurent—Fleuve et canaux—Lac Saint-Louis et canal entre les lacs Saint-Louis et Saint-François.....	600,000 00
	Saint-Laurent, fleuve et canaux.....	20,000 00
84	Murray—Achèvement des travaux.....	217,000 00
	{ Welland.....	100,000 00
85	{ do creusement jusqu’à 14 pieds d’un bout à l’autre .....	100,000 00
	do terres et dommages, Grande-Rivière.....	12,700 00
86	Navigation de la Trent—Construction d’écluses et amélioration de la navigation entre Lakefield et le lac Balsam.....	80,000 00
87	Sainte-Anne .....	44,640 00
88	Grenville.....	7,000 00
89	Tay .....	25,000 00
90	Culbute—Enlèvement d’une batture en amont des écluses, dom- mages aux terres et travaux en connexion avec les barrages de retenue .....	13,000 00

### XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

#### CANAUX.

##### Canal Lachine.

91	J. Rielle, préparation du “ Procès-Verbal ” re terrains.....	4,907 00
----	--	----------

*Canal Welland.*

92	{ Pour réparer les jetées de Port-Colborne et Port-Maitland et les levées du canal, point de partage .....	18,000 00
	{ Pont sur la vieille écluse N° 2 et chemin. ....	6,000 00
	{ Réparations de la charpente supérieure de la jetée à Port-Dalhousie, enlèvement de la batture, aussi construction de piles pour pont à Thorold.....	30,000 00
	{ Reconstruction d'un aqueduc sous le coursier d'alimentation en amont de la jonction.....	3,000 00
	{ Pour améliorer le débouché de Sunfish Creek, à partir du canal d'alimentation jusqu'à la Grande-Rivière.....	1,200 00

*Canal Chambly.*

93	Exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers d'écluses, etc.....	15,000 00
----	--	-----------

*Ecluse de Saint-Ours.*

94	Pour réparer les fondations de l'écluse.....	44,000 00
----	--	-----------

*Ecluse de Sainte-Anne.*

95	Pour consolider la vieille jetée en aval de l'écluse.....	10,000 00
----	---	-----------

*Canal de Carillon et Grenville.*

96	Pour deux jeux d'aiguilles.....	2,000 00
----	---------------------------------	----------

*Canal Cornwall.*

97	Pour un logement et un bureau destinés au percepteur à Cornwall	2,000 00
----	---	----------

*Navigation de la rivière Trent.*

98	{ Pour construire un débarcadère à Lakefield, et réparer les chemins à Buckhorn.....	3,900 00
	{ Pour nettoyer le chenal à plusieurs endroits entre Lakefield et le lac Balsam.....	5,800 00

*Canal Rideau.*

99	{ Travaux nécessaires pour augmenter l'alimentation d'eau pour le canal et la rivière Gananoque.....	12,000 00
	{ Renouvellement du pont à Manotick.....	1,000 00
	{ Paiement des réclamations et des frais judiciaires pour dommages à des terres.....	100 00
	{ Construction d'un dragueur.....	15,000 00

*Canal de la Culbute.*

100	Chemin pour remplacer celui qui a été détruit en élevant le niveau de l'eau pour la construction de barrages à l'île Calumet	1,000 00
-----	--	----------

*Divers.*

101	{ Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu.....	15,000 00
	{ Arbitrages et sentences arbitrales .....	5,000 00
	{ Explorations et inspections.....	10,000 00
	{ Dragage général sur les canaux.....	10,150 00

*CHEMINS DE FER.*

102	{ Explorations et inspections.....	10,000 00
	{ Statistiques des chemins de fer.....	2,000 00

## PERCEPTION DU REVENU.

## XXXVII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX.—(Suite.)

## CANAUX.

*Entretien et réparations.*

205	Réparations et frais d'exploitation.....	468,855 00
206	Appointements et dépenses imprévues des employés des canaux...	39,986 00

## XXVIII.—POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

	{ Solde de la police.....	332,176 00
	{ Subsistance.....	91,250 00
	{ Fourrage.....	77,000 00
	{ Combustible et éclairage.....	35,000 00
	{ Habillements.....	60,000 00
173	{ Réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions.....	50,000 00
	{ Médicaments et douceurs, et dépenses de l'hôpital.....	5,000 00
	{ Livres et papeterie.....	5,000 00
	{ Eclaireurs, guides, frais pour billets de logement, allocations de voyage, transport des membres de la police et des munitions...	60,000 00
	{ Dépenses imprévues.....	8,000 00

## XXIX.—DIVERS.—(Suite.)

188	Arpentages, chemins, ponts et autres constructions nécessaires à la réserve de Hot-Springs, près de la station Banff, Territoires du Nord-Ouest.....	20,000 00
-----	--	-----------

## PERCEPTION DU REVENU.

## XXX.—DOUANES.

*Appointements et dépenses imprévues des différents ports.*

	{ Dans la province de la Nouvelle-Ecosse.....	112,555 00
	{ do du Nouveau-Brunswick.....	91,020 00
	{ do de l'Île du Prince-Edouard.....	19,585 00
	{ do de Québec.....	221,645 00
	{ do d'Ontario.....	278,580 00
	{ do du Manitoba.....	33,200 00
	{ do des territoires du Nord-Ouest.....	5,000 00
	{ do de la Colombie-Britannique.....	44,915 00
	{ Provinces en général—Pour faire face aux changements qui pourront être nécessaires dans le personnel.....	5,000 00
194	{ Appointements et frais de voyages des inspecteurs de ports, et frais de voyages des autres officiers en tournée d'inspection....	21,000 00
	{ Pour faire face aux dépenses probables se rattachant à la commission des douanes et au service préventif extérieur, y compris les appointements de \$800 du commissaire des douanes comme président de la commission.....	17,000 00
	{ Laboratoire de la douane—Frais des épreuves palarioscopiques des sucres, y compris le traitement des personnes nommées ou employées à cette fin.....	5,200 00
	{ Divers—Dépenses imprévues du bureau principal, impressions, papeterie, annonces, frais de télégraphie, etc., pour les différents ports d'entrée.....	15,000 00
	{ Frais de l'administration de l'Acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rémunération des officiers de douanes...	2,000 00
	{ Résolutions à rapporter.	

VENDREDI, 12 avril, 1889.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre, ce jour.

Sir Hector Langevin présente la réponse suivante:—

Réponse à Ordre du 28 février dernier—Copie de la preuve et de tous papiers et correspondance concernant les engagements pris par le gouvernement de construire ou d'aider à construire un pont sur la Grande Rivière, au village de York, dans le comté de Haldimand.

La Chambre alors s'ajourne à 2.05 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

M. *Doyon*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le salaire de A. Brosseau, agent des Sauvages à Caughnawaga, a-t-il été augmenté durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1888? Si oui, à quelle date, à quel montant et pour quelles raisons?

M. *Barnard*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement, afin d'encourager l'exploitation des ressources minières de la Colombie-Anglaise, de placer, pendant une courte période, sur la liste des articles admis en franchise, les pièces d'outillage nécessaires pour extraire le quartz, le broyer et le fondre?

M. *Vanasse*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de faire continuer cette année la transcription des manuscrits relatifs au Canada, déposés dans les archives publiques de France et d'Angleterre?

M. *Dessaint*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire, dans le cours de l'été prochain, les réparations nécessaires au quai de Ste. Anne de la Pocatière, dans le comté de Kamouraska?

No. 451

OTTAWA, JEUDI, 11 AVRIL, 1889.

3e Session, 6e Parlement, 62 Victoria, 1889.

# PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A SEXTON, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 50.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 12 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau

M. Rykert, du comité des Comptes Publics, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les comptes des frais généraux d'immigration rendus par M. W. A. Webster, et paraissant à la page C-156 du rapport de l'Auditeur-Général pour l'exercice 1887-88; et, pour l'information de la Chambre, il soumet avec le présent rapport la preuve faite et les pièces produites en rapport avec les dits comptes.

(Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du journal No 2.)

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

43. Réponse à Ordre du 16 avril 1888—Etat indiquant séparément, quant aux compagnies faisant affaires en vertu d'une licence du gouvernement, le montant des risques couverts par les assurances contre l'incendie au 31 décembre de chaque année, de 1881 à 1887, inclusivement; le nombre de polices d'assurance en vigueur; le montant total des pertes payées chaque année, et le montant total des dépenses, chaque année; le pourcentage des pertes et dépenses relativement aux revenus provenant des primes, et la dépense par chaque \$1,000 assurées. (*Distribution et documents de la session.*)

64. Réponse à Ordre du 25 février dernier—Etat indiquant les édifices publics érigés en divers endroits du Canada depuis le 1er juillet 1867 au 1er janvier 1889, donnant la date du premier crédit voté pour ces édifices, la localité où ils se trouvent et le coût total jusqu'à la date du 1er janvier 1889. (*Documents de la session.*)

66. Réponse à Ordre du 26 février dernier—Etat indiquant,—

1° Le chiffre total des dépenses et des deniers payés jusqu'au 1er janvier 1889, pour la préparation, la publication et l'achèvement des listes de votation, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral en vigueur lors de la dernière élection générale, et donnant,—

(a) le montant total payé pour l'impression.

(b) " " aux officiers reviseurs.

(c) " " " aux commis et huissiers.

(d) " " payé pour toutes autres dépenses relatives à la préparation, publication et achèvement des dites listes.

(e) les réclamations contre le gouvernement se rapportant à la préparation des listes non encore réglées.

2° les dépenses encourues à la date du 1er février 1889, en rapport avec la préparation des secondes listes de voteurs, sous l'autorité de l'Acte du cens électoral, et indiquant, —

(a) le coût total du caractère employé ou à être employé pour composer les listes.

(b) le montant payé pour la composition des listes.

(c) le coût du papier et de l'impression pour préparer les listes.

(d) le coût ou loyer du matériel employé à la préparation des dites listes, jusqu'à la date ci-dessus.

(e) le montant de toutes les autres dépenses encourues au sujet de la préparation des dites listes, jusqu'au 1er février 1889. (*Documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

30. Réponse à Adresse (Sénat) *Re* Cie du chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique.

49c. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de toute correspondance avec le département des chemins de fer et canaux concernant l'ouverture des canaux canadiens pour le trafic du dimanche. Aussi, état du nombre de vapeurs et navires qui ont passé à travers les divers canaux depuis la date de leur ouverture jusqu'à la clôture de la navigation, en 1888, et copie de toutes instructions adressées aux surintendants des divers canaux.

62. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Etat indiquant les sommes payées pour travaux ou matériaux fournis pour ouvrir ou améliorer les voies publiques ou les rues dans la cité d'Ottawa, entre le 1er juillet 1888 et le 1er janvier 1889; les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées, le montant payé et pour quel genre de travaux; les noms de toutes personnes en charge de ces travaux à titre d'inspecteurs ou surintendants, et le salaire de chacune, par jour ou par mois.

63. Réponse à Ordre du 20 février dernier—Etat faisant connaître le coût, jusqu'à date, de la grange construite à la ferme expérimentale, ou de tous autres bâtiments d'exploitation sur la dite ferme, avec un relevé du nombre de ces bâtiments et de leur emploi, et du nombre de résidences construites sur la ferme et leur coût respectif. Aussi, la somme totale du coût de toutes les constructions érigées sur la dite ferme, jusqu'à date.

65. Réponse à Adresse du 7 février dernier—Copie des résolutions passées lors de la conférence tenue en 1887, à Québec, par les délégués des provinces de l'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Manitoba, et de tous papiers et correspondance s'y rattachant.

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

49d. Réponse à Adresse (Sénat)—Etat indiquant en détail les dépenses d'entretien et de réparation et les dépenses d'exploitation du canal Welland, pendant les années 1870, 1877, 1885, 1886, 1887, au 1er janvier 1888, etc., etc. (*Dans les documents de la session, et seulement les extraits suivants* : Dépenses du 1er juillet, 1869, au 1er juillet, 1870; et du 1er juillet, 1886, au 1er janvier, 1888.)

68. Réponse à Adresse (Sénat) en date du 9 mars, 1889—Liste donnant les noms des vétérans de la guerre de 1812, actuellement survivants, leur lieu de résidence et le montant de leur pension.

Appendice au rapport du ministre de l'Agriculture sur les fermes expérimentales pour 1888. (*A être ré-imprimé pour distribution en nombre suffisant pour en donner 200 exemplaires à chaque sénateur et membre de la Chambre des Communes; chaque exemplaire devant être enveloppé séparément prêt à recevoir l'adresse du destinataire.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

46a. Réponse à Ordre du 20 écoulé—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et A. Lord, écr., agent à Charlottetown, I.P.E., ou toute autre personne au sujet de la destitution du capt. Ronald Campbell, maître de hâvre à Summerside. Aussi, copie de toutes plaintes formulées contre le dit Campbell, par qui elles ont été portées, et copie de la preuve concernant telle destitution.

Rapport du comité spécial de la Chambre des Communes chargé de faire rapport sur les fraudes commises au préjudice de fermiers et autres, en Canada.

Sur motion de M. Sproule, la règle 49 est suspendue en ce qui concerne le rapport à être présenté, ce jour, par le comité des Bills Privés.

Il présente alors le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné le bill (No 119) du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à William Gordon Lowry." Afin de mieux élucider certaines obligations énoncées dans le préambule du bill, votre comité a cru opportun de prendre de nouveaux témoignages. En conséquence, il a interrogé sous serment les personnes suivantes, savoir :—William Gordon Lowry (le pétitionnaire), Thomas Chickley et John H. Wright. Après avoir entendu ces témoins, le comité a décidé de rapporter le bill sans amendement.

(Pour la preuve accompagnant ce rapport, voir appendice No 3.)

Sur motion de M. Sproule, il est ordonné,—Que la preuve faite devant le comité des Bills Privés, ce jour, au sujet du bill (No 119) du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à William Gordon Lowry," soit imprimée incessamment, et que la règle 49 soit suspendue à ce sujet.

Sir Hector Langevin présente les réponses suivantes :—

Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de tous ordres en conseil, correspondance, marchés, arrangements, relatifs à la cession du chemin de fer du Nord au gouvernement par le Grand Tronc, et par le gouvernement au chemin de fer du Pacifique.

Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de tous ordres en conseil concernant la répartition de la subvention de \$250,000 accordée à la Cie du chemin de fer International, entre les différentes sections du chemin, savoir : du St. Laurent à Lennoxville, de Lennoxville à la rivière Moose et Mattawankeag, de Mattawankeag à la station Harvey, et de Harvey à Salisbury ; aussi, état donnant le nombre de milles dans chaque section, et le montant attribué à chacune.

Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de toutes soumissions reçues pour la construction du canal du Sault Ste Marie et des documents qui les accompagnent, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil s'y rattachant.

Sur motion de M. Brown, le bill (No 134) du Sénat, intitulé : "Acte modifiant le chapitre 148 des Statuts Révisés du Canada, intitulé : 'Acte concernant l'usage abusif des armes à feu et autres,'" est lu pour la première fois et remis, pour seconde lecture, à lundi prochain.

Sur motion de M. Costigan, la Chambre décide de se former, lundi prochain, en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur et de prendre de meilleures dispositions pour constater le droit à imposer sur le malt aux termes du dit acte ; pour prescrire qu'un droit d'exciise de quinze centins par gallon sera imposé sur les spiritueux employés dans une manufacture à l'entrepôt pour la production de l'éther et autres compositions chimiques, à dater du 22 mai, 1888 ; pour la remise

du droit sur le malt employé dans la fabrication du vinaigre sous certaines restrictions, et pour exercer un meilleur contrôle des manufactures à l'entrepôt; et pour prescrire qu'à partir du 1er juillet prochain, le droit d'excise sur les cigarettes ne pesant pas plus que trois livres par mille, sera de \$1.75 par mille, et sur celles pesant plus que trois livres par mille, \$6.00 par mille; et, aussi, pour prendre de nouvelles dispositions relativement à la manière dont le tabac et les cigarettes peuvent être mis en paquets.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

PERCEPTION DU REVENU.—(Suite.)

XXXI.—ACCISE.

	Appointements des officiers et inspecteurs d'accise.....	270,801 25
	Service douanier.....	15,800 00
	Pour pourvoir aux augmentations des appointements suivant le résultat des examens d'accise .....	2,000 00
	Pour augmenter les appointements des officiers chargés de la surveillance dans les grandes distilleries et fabriques .....	5,000 00
195	Frais de voyages, loyer, combustible, papeterie, etc., ainsi que les estampilles et estampillage des tabacs domestiques et importés .....	70,000 00
	Allocations aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux	3,500 00
	Commission aux vendeurs d'estampilles pour tabac canadien en torquettes .....	250 00
	<i>Spécial.</i>	
	Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthyle-neux, etc., aux fabricants, lesquels rembourseront le prix de revient.....	5,000 00

XXXII.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

*Montréal.*

	Sous-surintendant .....	900 00
	Teneur de livres et comptable .....	600 00

*Québec.*

	Surintendant .....	2,400 00
	Sous surintendant.....	1,600 00
	Caissier .....	1,500 00
	Commis de la spécification.....	1,400 00
	Messenger et gardien .....	350 00
196	Commis de la spécification, etc., 8 mois, 1 à \$1,000, 1 à \$700, 1 à \$650, 2 à \$600, 2 à \$550.....	4,650 00
	Aide du teneur de livres .....	1,100 00

*Trois Rivières.*

	Sous-surintendant .....	300 00
	Commis.....	700 00
	Emoluments des inspecteurs-mesureurs .....	25,000 00
	Dépenses imprévues .....	8,000 00
	Pension des inspecteurs-mesureurs à la retraite.....	5,500 00

## XXXIII.—POIDS ET MESURES ET GAZ.

197	{	Appointements des inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures.....	48,200 00
		Appointements des inspecteurs du gaz .....	11,350 00
		Loyers, combustibles, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Poids et mesures.....	18,000 00
		Loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc. Gaz .....	9,000 00
		Appointements de l'inspecteur en chef des étalons de poids et mesures.....	2,000 00

## XXXIV.—INSPECTION DES DENRÉES.

198	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.....	3,000 00
-----	--	----------

## XXXV.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

199	Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi .....	25,000 00
-----	---	-----------

## XXXVI.—MENUS REVENUS

-00	{	Menus revenus.....	800 00
		Terres de la réserve d'artillerie.....	3,200 00

## XXXVIII.—TRAVAUX PUBLICS.

207	Perception des droits de glissoirs et de barrages flottants .....	7,500 00
208	Réparations et exploitation, ports et glissoirs—y compris l'écluse de la rivière Yamaska, et les bassins de radoub de Lévis et d'Esquimalt .....	105,775 00
209	Ligne de télégraphe entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.	2,000 00
210	Lignes télégraphiques aériennes et câbles sous-marins—service des côtes et îles des rivières de l'est et du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les frais du steamer <i>Newfield</i> ou autre navire lorsqu'employé au service des câbles.....	28,000 00
211	Lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest.....	21,000 00
212	Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique.....	6,500 00
213	Télégraphes et signaux en général .....	10,000 00
214	Agent de travaux publics, Colombie-Britannique.....	5,300 00

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération, et adoptés, savoir :—

Bill (No 74) constituant en corporation la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers.

Bill (No 79) constituant en corporation la Cie du chemin de fer Union.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, et remis pour troisième lecture, sur division, à lundi prochain, savoir :—

Bill (No 123) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell."

Bill (No 124) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Arthur Wand."

Bill (No 125) du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à William Henry Middleton."

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 127) concernant le chemin de fer des comtés de l'Ouest.

Bill (No 130) modifiant l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre 78 des Statuts Revisés.

Bill (No 128) concernant la rétrocession de certaines terres au gouvernement de la province de la Colombie Anglaise.

Et,—adoptant les bills suivants, avec des amendements, savoir :—

Bill (No 54) modifiant les Statuts Revisés, chapitre 77, concernant la sûreté des navires.

Bill (No 116) concernant le port de Belleville, dans la province de l'Ontario.

*Le comité des Subsidés reprend alors ses délibérations.*

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

#### XXXIV.—POSTES.

215	{ Ontario .....	1,366,110 00
	{ Québec .....	650,030 00
	{ Nouveau-Brunswick.....	232,780 00
	{ Nouvelle-Ecosse.....	253,830 00
	{ Ile du Prince-Edouard..	44,560 00
	{ Colombie-Britannique.....	137,420 00
{ Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	274,980 00	

#### XL.—TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

216	{ Appointements du commissaire.....	5,000 00
	{ do surintendant des mines.....	3,200 00
	{ do inspecteur des agences.....	2,200 00
	{ do secrétaire.....	2,000 00
	{ do sous-secrétaire.....	1,500 00
	{ Appointements de 7 inspecteurs des établissements gratuits.....	8,400 00
	{ Appointements des agents des terres fédérales.....	19,200 00
	{ do des bois de la Cour.....	5,600 00
	{ Appointements de l'inspecteur des ranches.....	600 00
	{ do du commissaire de sylviculture.....	2,000 00
	{ do de l'agent des terres fédérales, New-Westminster.	2,800 00
	{ do de l'agent des bois de la Couronne, New-Westminster.....	1,600 00
	{ Pour payer les appointements des commis du service extérieur, des gardes forestiers et du service des guides.....	46,818 25
	{ Pour payer les frais de voyage de l'inspecteur des agences, du surintendant des mines, des inspecteurs des établissements gratuits et du commissaire de sylviculture; dépenses imprévues du surintendant des mines, du bureau des terres, des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne, de l'inspecteur des ranches, et du bureau principal; compte du service spécial, papeteries et impressions et frais de la commission chargée du règlement des réclamations des Métis.....	48,830 00
	{ Pour payer les membres du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux—(L'autorisation requise par l'acte du service civil est par les présentes donnée pour payer à même ce crédit les sommes nécessaires pour les services des membres du conseil qui sont aussi membres du service civil).....	1,000 00
{ Pour le paiement des appointements des commis surnuméraires au bureau principal, Ottawa.....	35,000 00	
{ Pour le paiement d'annonces, de transcription, etc.....		

## XVL.—TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

217 Pour arpentages, examens des rapports d'arpentages, impressions de plans, etc.....	100,000 00
--	------------

## XVII.—SUBVENTIONS POSTALES ET DE STEAMERS.

133 Communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine.....	10,000 00
134 Communication à la vapeur entre Grand-Manon et la terre ferme.	3,500 00
135 Subvention à une ligne de steamers faisant le service entre Liverpool ou Londres, ou ces deux villes, et Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E., le port terminal étant un port canadien.....	25,000 00
136 Subvention au steamer faisant le service entre Campbellton et Gaspé, et les ports intermédiaires.....	12,500 00
137 Communication à la vapeur, de Port-Mulgrave, terminus du Prolongement-Est, à la Baie de l'Est, Cap-Breton.....	4,500 00
138 Communication à la vapeur entre la tête de ligne du chemin de fer de Port-Mulgrave ou Pictou et Chéticamp, touchant à Port-Hood, Mabou, Broad-Cove, Margaree et Chéticamp, le gouvernement local ayant accordé pareil montant à la condition que le parlement fédéral affecte aussi un crédit à cet effet.....	2,000 00
139 Communication à la vapeur entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.....	5,000 00
140 Communication à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du bassin de Minas, Parrsboro', Maitland, Summerville, Hantsport, Avondale, Windsor, Kingsport, Wolfville, etc.....	3,000 00
141 Communication à la vapeur entre Canso, Arichat, Guysboro', Port-Hood et Mabou, et autres endroits intermédiaires qui pourront être déterminés—service quotidien à Port-Mulgrave, et continuation du service pendant l'hiver sur la section de Port-Mulgrave à Canso.....	4,000 00
142 Communication à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve, voie du Cap-Breton, à \$200 par trajet, ne devant pas dépasser \$2,000 par année.....	2,000 00
143 Service à la vapeur entre San Francisco et Victoria, C. B.....	17,640 00
144 Communication à la vapeur entre Saint-Jean, Digby et Annapolis—service quotidien (le dimanche excepté) pendant neuf mois et service quotidien ou tri-hebdomadaire pendant trois mois.....	9,000 00

Résolutions à rapporter.

SAMEDI, 13 avril, 1889.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger à la prochaine séance de la Chambre, lundi prochain.

Un message est reçu du Sénat, avec le bill suivant de leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 135) intitulé: "Acte ayant pour effet de modifier de nouveau les divers actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto."

La Chambre alors s'ajourne à 1.55 A.M., jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Landerkin*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le contrat pour peindre le nouvel édifice sur la rue Wellington a-t-il été donné? Si oui, a-t-il été donné sur soumission, quel est le prix spécifié et quel est l'adjudicataire? Combien de soumissions ont été reçues et les travaux ont-ils été donnés au plus bas soumissionnaire? Si non, pourquoi?

*M. Foster*—Lundi prochain—Que l'ordre pour la seconde lecture du Bill (No 115) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer," soit transféré de la liste des Bills et Ordres Publiés sur celle des Ordres du Gouvernement.

**No. 50,**

OTTAWA, VENDREDI, 12 AVRIL 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

## PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

▲ SENEVAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 51.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, LUNDI, 15 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

La pétition du Conseil des Métiers et du Travail, de Toronto,—demandant qu'une certaine somme d'argent insérée dans le budget supplémentaire de la présente session pour des fins d'immigration, ne soit pas adoptée,—est lue et reçue.

La pétition du révérend Joseph Noël Lussier, P.P., et autres,—demandant qu'une certaine somme d'argent soit accordée à chaque comté du Canada, pour acheter de la graine de trèfle afin de la distribuer parmi les fermiers de chaque comté,—étant lue ;

M. l'Orateur décide " qu'elle ne peut être reçue, vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu une lettre du Secrétaire de Son Excellence le Gouverneur-Général annonçant que Son Honneur le juge Strong, agissant à titre de député de Son Excellence, se rendra à la salle des séances du Sénat, demain après-midi, à 4 P.M., afin de sanctionner les bills passés au Sénat et à la Chambre.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le douzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les amendements faits par le Sénat au bill (No 61) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, et il recommande que le premier et le deuxième amendements soient adoptés ; aussi que le troisième amendement soit adopté avec l'amendement conséquent suivant dans la clause A : Retranchez " Si la compagnie " et insérez " La compagnie peut " ; parce qu'il est nécessaire par le ( paragraphe 2 de la clause deux de cet Acte) pour appliquer l' " Acte des chemins de fer " aux ponts de la Cie, d'autoriser la construction de ces ponts dans l'acte spécial.

Votre comité a aussi pris en considération les amendements faits par le Sénat au bill (No 73) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois, et il recommande que le premier amendement ne soit pas adopté, parce qu'il est nécessaire (par le paragraphe 2 de la clause deux de cet acte) pour appliquer l' " Acte des chemins de fer " au pont de la Cie, d'autoriser la construction de ce pont dans l'Acte spécial.

Votre comité recommande de plus que la considération de ce rapport soit le premier ordre de ce jour après les affaires de routine.

M. Rykert, du comité des Comptes Publics, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les comptes des frais généraux d'immigration rendus par M. Henry Smyth, et paraissant à la page C-157 du rapport de l'Auditeur-Général

pour l'exercice 1887-88; et, pour l'information de la Chambre, il soumet avec le présent rapport la preuve faite et les pièces produites en rapport avec les dits comptes.

(Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du journal No 2.)

Sur motion de M. Small, toutes les règles et ordres sont suspendus au sujet du bill (No 135) du Sénat, intitulé: "Acte ayant pour effet de modifier de nouveau les divers actes relatifs au bureau de commerce de la cité de Toronto."

Le dit bill est alors lu trois fois, et passé.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est ordonné,—Que les amendements faits par le Sénat aux bills Nos 61 et 73, et rapportés par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, ce jour, soient placés immédiatement sur les Ordres du Jour, pour considération.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir:—

Par M. Dawdney:—Bill (No 136) à l'effet de refondre et amender l'acte concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Costigan:—Bill (No 137) modifiant de nouveau l'acte d'inspection générale, chap. 99 des Statuts Révisés.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 73) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction du Nord Ouest et du Lac des Bois, sont pris en considération et sont comme suit:—

Page 1, ligne 35, retranchez depuis "Bois" jusqu'à "5," page 3, ligne 8, et insérez l'article suivant:

4. Si la compagnie bâtit et achève un pont de chemin de fer sur la rivière Assiniboine sur la ligne du chemin de fer, à quelque point convenable dans ou près la ville du Portage-la-Prairie, il lui sera loisible à toute époque de construire et disposer le dit pont de manière à donner également passage, soit aux piétons et aux voitures, soit aux piétons ou aux voitures seulement, comme elle le trouvera préférable.

Page 3, ligne 9, après "voitures" insérez: "ou des uns ou des autres."

Page 3, ligne 36, après "embranchement" insérez: "y compris ou non compris tout pont de chemin de fer sur la rivière Assiniboine, construit pour en faire partie, en les garantissant par un acte de mortgage qui désignera clairement la propriété affectée à leur sûreté."

Page 3, ligne 39, retranchez depuis "seront" jusqu'à "et," dans la ligne 40, et insérez: "désignées sous le nom de Série A."

Page 3, ligne 42, retranchez depuis "pour" jusqu'à "12," dans la page 4, ligne 18, et insérez: "aider à la construction du pont sus-mentionné, si celui-ci n'est pas compris dans l'affectation ci-dessus, et seront désignées sous le nom de Série B; ces dernières seront pareillement garanties par acte de mortgage, spécifiant la propriété affectée à leur sûreté, lequel acte pourra porter que tous péages et recettes provenant de l'usage du pont par d'autres corporations ou personnes, seront spécialement engagés et affectés à la sûreté des obligations composant la série B, et porter aussi que la compagnie aura à payer aux trustees du mortgage des taux et péages semblables à ceux fixés pour l'usage par les corporations de même genre du pont en question, lesquels taux et péages seront aussi affectés à la sûreté des obligations de la série B."

Le premier des dits amendements étant lu la seconde fois;

Sir Hector Langevin propose,—Que le dit amendement soit désapprouvé parce que, si l'acte des chemins de fer doit être appliqué au pont de la compagnie, il est nécessaire (aux termes du paragraphe Q de la clause 2 de cet acte) d'autoriser dans l'acte spécial la construction d'un tel pont.—Adopté.

Le second amendement et les suivants, jusqu'aux sixième inclusivement, étant lus pour la seconde fois,—ils sont adoptés.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 61) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, sont pris en considération, et sont comme suit :—

Page 2, ligne 13, après “embranchements” insérez : “y compris ou non compris tout pont de chemin de fer sur la rivière Rouge, qu'elle aura construit ou acquis pour en faire partie, en les garantissant par un acte de mortgage qui désignera clairement la propriété affectée à leur sûreté ;”

Page 2, ligne 16, après “l'entreprise” insérez : “et elles seront désignées sous le nom de “Série A” et additionnellement à ces valeurs, la compagnie pourra émettre des obligations jusqu'à concurrence de cent cinquante mille piastres au plus par pont non compris dans l'affectation ci-dessus pour aider à sa construction, et elles seront désignées sous le nom de Série B, et seront pareillement garanties par un acte ou des actes de mortgage spécifiant la propriété affectée à leur sûreté ; lesquels actes porteront que tous péages et recettes provenant de l'usage du pont ou des ponts par d'autres corporations ou personnes seront spécialement engagés et affectés à la sûreté de ces dernières obligations composant la série B, et porter aussi que la compagnie aura à payer aux *trustees* du mortgage ou des mortgages, des taux et péages semblables à ceux fixés pour l'usage par les corporations de même genre, du pont ou des ponts en question, lesquels taux et péages seront aussi affectés à la sûreté des obligations de la série B.

Pages 2, ligne 17, retranchez depuis “9” jusqu'à la fin du bill, et insérez les articles A. B. C.

“ A.”

Si la compagnie construit des ponts pour chemin de fer sur la rivière Rouge, à savoir, un pont sur la grande ligne du chemin de fer, à quelque point convenable dans ou près la cité de Winnipeg ; un autre sur l'embranchement méridional du chemin, dans ou près la ville de Morris, et un autre sur l'embranchement septentrional, dans ou près la ville de Selkirk ; ou l'un quelconque de ces ponts, il lui sera loisible à toute époque, de construire et disposer les dits ponts, ou l'un quelconque de ces ponts, de manière à donner également passage soit aux piétons et aux voitures, soit aux piétons ou aux voitures seulement, comme elle le trouvera préférable.

“ B.”

Si la compagnie construit ou dispose quelqu'un de ces ponts de manière à ce qu'il serve soit aux piétons et aux voitures, soit aux piétons ou aux voitures en même temps qu'au chemin de fer, en ce cas les péages à percevoir pour le passage des piétons et des voitures, seront, avant de pouvoir être exigés, soumis à l'examen et à l'approbation du Gouverneur en conseil, à qui il sera toujours loisible de les modifier et changer ; mais la compagnie, à toute époque, sera libre de les réduire ; et un avis indiquant les péages, dont la perception est autorisée, sera affiché d'une manière permanente à quelque place apparente du pont.

“ C.”

La compagnie pourra contracter avec toute compagnie ou corporation existante pour acheter ou louer d'elle quelque pont déjà construit sur la rivière Rouge à l'un quelconque des points susmentionnés, pour l'usage du chemin de fer.

Le premier et le second des dits amendements étant lus pour la seconde fois, sont adoptés.

Le troisième amendement étant lu la seconde fois ;

Sir Hector Langevin propose,—Que le dit amendement soit adopté, avec l'amendement subséquent suivant dans la clause A : Retranchez “ Si la Compagnie ” et insérez “ La Compagnie pourra, ”—parce que, afin que l'Acte des chemins de fer s'applique aux ponts de la Compagnie, il est nécessaire, aux termes du paragraphe Q de la clause 2 du dit acte, d'autoriser dans l'acte spécial la construction de ces ponts.—Adopté.

Le troisième amendement, ainsi modifié, est alors adopté.

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois, et passés, sur division, savoir :—  
Bill (No 123) du Sénat, intitulé : “ Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell.”

Bill (No 124) du Sénat, intitulé : “ Acte pour faire droit à Arthur Wand.”

Bill (No 125) du Sénat, intitulé : “ Acte pour faire droit à William Henry Middleton.”

M. Small propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le bill (No 119) du Sénat, intitulé : “ Acte pour faire droit à William Gordon Lowry.”

Sir John Thompson propose, comme amendement, que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais que la Chambre se forme en comité général sur le dit bill, dans six mois à dater d'aujourd'hui.—Rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Fiset,	Montplaisir,
Audet,	Gauthier,	Neveux,
Béchar,	Gillmor,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bergeron,	Godbout,	Perry,
Bernier,	Grandbois,	Rinfret,
Boisvert,	Hesson,	Riopel,
Bryson,	Joncas,	Robertson,
Carling,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Robillard,
Caron (Sir Adolphe),	Lang,	Roome,
Casgrain,	Langevin (Sir Hector),	Rykert,
Choquette,	LaRivière,	Ste. Marie,
Cimon,	Laurier,	Somerville,
Costigan,	Lovitt,	Thérien,
Coulombe,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Thompson (Sir John),
Couture,	McIntyre,	Tupper,
Daly,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Turcot,
Davies,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Weldon ( <i>St-Jean</i> ), et
Doyon,	McMullen,	Wright.—55.
Dupont,		

CONTRE :

Messieurs

Baird,	Hudspeth,	Prior,
Barnard,	Innes,	Ross,
Bell,	Jamieson,	Rowand,
Borden,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Scarth,
Bowell,	Kirkpatrick,	Scriver,
Bowman,	Landerkin,	Shanly,
Boyle,	Laurie,	Skinner,
Brien,	Lister,	Small,
Brown,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Burdett,	Macdowall,	Sproule,
Cargill,	Mackenzie,	Taylor,
Cartwright (Sir Richard),	McCulla,	Temple,
Casey,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Tyrwhitt,
Colter,	McKay,	Waldie,
Davis,	McKeen,	Ward,
Denison,	McNeill,	Watson,
Dewdney,	Madill,	Weldon ( <i>Albert</i> ),

Dickey,  
Fisher,  
Foster,  
Freeman,  
Gordon,  
Hall,

Mara,  
Moffat,  
Moncrieff,  
Perley,  
Platt,  
Porter,

Welsh,  
White (*Cardwell*),  
White (*Renfrew*),  
Wilmot,  
Wilson (*Lennox*), et  
Wood (*Westmoreland*).—69.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général sur le dit bill, lequel est rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé, sur division.

Sur motion de M. Foster, l'ordre pour la seconde lecture du bill (No 115) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des chemins de fer," est transféré des Bills et Ordres Publics aux Ordres du Gouvernement.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 54) modifiant les Statuts Révisés, chapitre 77, concernant la sûreté des navires, sont pris en considération, et adoptés.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 116) concernant le port de Belleville, dans la province de l'Ontario, sont pris en considération et sont comme suit :

Page 2, ligne 30—Retranchez à partir du troisième " les " jusqu'à " et " dans la ligne 31, et insérez " le tarif en vigueur au sujet d'iceux."

Page 2, ligne 43—Retranchez à partir de " commissaires " jusqu'à " 9 " dans la ligne 43, et insérez " pourront de temps à autre établir un tarif de droits et péages applicable au trafic dans le dit havre, mais tel tarif n'aura force ou effet que s'il est approuvé par le gouverneur en conseil et publié dans la *Gazette du Canada*."

Page 3, ligne 35—Retranchez à partir de " abrogé " jusqu'à la fin du bill.

Le premier des dits amendements étant lu pour la seconde fois, est adopté.

Le second étant lu la seconde fois ;

M. Tupper propose, comme amendement, d'ajouter les mots suivants après " Canada," à la fin de l'amendement : " Pourvu que la cédule de taux et péages actuellement en vigueur reste en force jusqu'à ce qu'elle ait été révisée et approuvée par le gouverneur en conseil et publiée dans la *Gazette du Canada*."—Adopté.

Le dit amendement, ainsi modifié, est alors adopté.

Le troisième amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

Le bill (No 121) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des procès sommaires," est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 126) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chap. 178 des Statuts Révisés, et l'acte qui le modifie," est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, et délibéré tel qu'amendé.—Troisième lecture demain.

Le bill (No 131) du Sénat, intitulé : " Acte concernant les expropriations de terrains," est lu pour la seconde fois, et délibéré en comité général,—et sur rapport du progrès, le comité reçoit l'autorisation de siéger de nouveau, demain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le montant dû sur certains prêts faits à des immigrants mennonites et le taux d'intérêt à établir sur ces sommes.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que le montant dû sur certains prêts formant en totalité le chiffre de \$96,400 faits en vertu de l'acte 38 Vic., chap. 3, à des émi-

grants mennonites sous la garantie de membres de cette communauté résidant dans la province de l'Ontario, doit être calculé comme si l'intérêt stipulé dans les actes relatifs à ces prêts avait été de quatre pour cent, intérêt simple, au lieu de six pour cent, intérêt composé, et que le solde de compte pourra être accepté en se basant sur ce calcul.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue pour la seconde fois, et adoptée.

M. Carling présente alors un bill (No. 138) concernant un prêt y mentionné à certains immigrants mennonites,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet d'amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur et de prendre de meilleures dispositions au sujet du fonctionnement du dit acte.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'Acte du Revenu de l'Intérieur et de prendre de meilleures dispositions pour constater le droit à imposer sur le malt aux termes du dit acte ; pour prescrire qu'un droit d'excise de quinze centins par gallon sera imposé sur les spiritueux employés dans une manufacture à l'entrepôt pour la production de l'éther et autres compositions chimiques, à dater du 22 mai, 1888 ; pour la remise du droit sur le malt employé dans la fabrication du vinaigre sous certaines restrictions, et pour exercer un meilleur contrôle des manufactures à l'entrepôt ; et pour prescrire qu'à partir du 1er juillet prochain, le droit d'excise sur les cigarettes ne pesant pas plus que trois livres par mille, sera de \$1.75 par mille, et sur celles pesant plus que trois livres par mille, \$6.00 par mille ; et, aussi, pour prendre de nouvelles dispositions relativement à la manière dont le tabac et les cigarettes peuvent être mis en paquets.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue pour la seconde fois, et adoptée.

M. Costigan présente alors un bill (No. 139) modifiant de nouveau l'acte du Revenu de l'Intérieur, chapitre 34 des Statuts révisés,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sir John A. Macdonald propose,—Que le bill (No. 118) autorisant l'octroi de pensions aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest, soit maintenant lu la seconde fois.

M. Jones (Halifax) propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit Résolu,—Qu'un pourcentage du salaire de la police du Nord-Ouest sera déduit et payé à ces personnes lorsqu'elles quitteront le service, ou à leurs familles, au cas où ces personnes viendraient à mourir au service.—Rejeté, sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Barron,  
Beausoleil,

Dessaint,  
Doyon,  
Edwards,  
Ellis,

Meigs,  
Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Neveux,

Béchar, d,  
Bernier,  
Blake,  
Borden,  
Bourassa,  
Bowman,  
Brien,  
Burdett,  
Campbell,  
Cartwright (Sir Richard),  
Casey,  
Casgrain,  
Charlton,  
Choquette,  
Colter,  
Couture,  
Davies,  
De St. Georges,

Fiset,  
Fisher,  
Flynn,  
Gauthier,  
Godbout,  
Hale,  
Holton,  
Innes,  
Jones (*Halifax*),  
Landerkin,  
Lang,  
Laurier,  
Lister,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McIntyre,  
McMillan (*Huron*),  
McMullen,

Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Platt,  
Rinfret,  
Robertson,  
Rowand,  
Ste. Marie,  
Sriver,  
Semple,  
Somerville,  
Sutherland,  
Trow,  
Turcot,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St.-Jean*),  
Welsh, et  
Wilson (*Elgin*).—66.

## CONTRE :

## Messieurs

Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Baird,  
Barnard,  
Bell,  
Bergeron,  
Bergin,  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Brown,  
Bryson,  
Burns,  
Cameron,  
Cargill,  
Carling,  
Caron (Sir Adolphe),  
Cimon,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colby,  
Costigan,  
Coughlin,  
Coulombe,  
Curran,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Denison,  
Desaulniers,  
Desjardins,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dickinson,  
Dupont,  
Ferguson (*Leeds et Gren.*),

Ferguson (*Welland*),  
Foster,  
Freeman,  
Girouard,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hall,  
Hesson,  
Hickey,  
Hudspeth,  
Jamieson,  
Joncas,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Kirkpatrick,  
Labelle,  
Landry,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Laurie,  
Lépine,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),  
McKeen,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
McNeill,  
Madill,  
Mara,  
Marshall,

Masson,  
Mills (*Annapolis*),  
Moffat,  
Montplaisir,  
O'Brien,  
Patterson (*Essex*),  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Riopel,  
Robillard,  
Roome,  
Ross,  
Rykert,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Taylor,  
Thérien,  
Thompson (Sir John),  
Tupper,  
Tyrwhitt,  
Wallace,  
Ward,  
Weldon (*Albert*),  
White (*Cardwell*),  
White (*Renfrew*),  
Wilmot,  
Wilson (*Argenteuil*),  
Wilson (*Lennox*),  
Wood (*Brockville*),  
Wood (*Westmoreland*) et  
Wright.—106.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

Le bill est, en conséquence, lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

Sir John Thompson propose,—Que le bill (No 4) modifiant de nouveau le chapitre 35 des Statuts Révisés, concernant le Cens Electoral, soit maintenant lu la troisième fois.

M. Charlton propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit Résolu,—Que cette Chambre est d'avis,—en autant que l'Acte du Cens Electoral a reconnu le suffrage des adultes tel qu'il existait dans deux des provinces de ce pays à l'époque de la passation de cet acte,—que dans toute province où le suffrage des adultes a été, depuis, ou pourra être à l'avenir adopté, la qualification aux termes de l'Acte du Cens Electoral sera la même qu'aux termes de la loi provinciale de telle province, et que les listes des voteurs préparées dans telle province pour fins provinciales, serviront pour les élections fédérales.—Rejeté, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Armstrong,	Fisher,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Flynn,	Perry,
Barron,	Gauthier,	Platt,
Beausoleil,	Godbout,	Rinfret,
Bernier,	Hale,	Robertson,
Bourassa,	Holton,	Rowand
Brien,	Innes,	Ste Marie,
Burdett,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Sriver,
Campbell,	Landerkin,	Semple,
Cartwright ( <i>Sir Richard</i> ),	Lang,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Casey,	Laurier,	Somerville,
Casgrain,	Lister,	Sutherland,
Charlton,	Lovitt,	Trow,
Choquette,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Turcot,
Colter,	McIntyre,	Waldie,
Davies,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Watson,
Doyon,	McMullen,	Weldon ( <i>St. Jean</i> ),
Edwards,	Meigs,	Welsh, et
Ellis,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—59.
Fiset,	Neveux,	

## CONTRE :

## Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Ferguson ( <i>Welland</i> ),	Mara,
Baird,	Foster,	Marshall,
Bell,	Freeman,	Masson,
Bergeron,	Girouard,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Boisvert,	Grandbois,	Moffat,
Bowell,	Guillet,	Montplaisir,
Boyle,	Haggart,	Porter,
Brown,	Hall,	Prior,
Bryson,	Hesson,	Roome,
Burns,	Hickey,	Ross,
Cameron,	Hudspeth,	Rykert,
Cargill,	Jamieson,	Shanly,
Carling,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Skinner,
Caron ( <i>Sir Adolphe</i> ),	Kenny,	Small,

Cimon,	Labelle,	Sproule,
Cochrane,	Landry,	Taylor,
Cockburn,	Langevin (Sir Hector),	Temple,
Colby,	La Rivière,	Thérien,
Costigan,	Laurie,	Thompson (Sir John),
Coughlin,	Macdonald (Sir John),	Tupper,
Curran,	McCulla,	Tyrwhitt,
Davin,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Wallace,
Davis,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Ward,
Denison,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Desjardins,	McKay,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Dewdney,	McKeen,	Wilmot,
Dickey,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilson ( <i>Argentueil</i> ),
Dickinson,	McNeill,	Wilson ( <i>Lennox</i> ), et
Dupont,	Madill,	Wood ( <i>Brockville</i> ).—88.
Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),		

Et la question étant mise de nouveau sur la motion principale ;

M. Davies propose, comme amendement,—Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de l'amender en ajoutant la clause suivante :

La clause 10 du dit acte est par la présente abrogée et remplacée par la suivante :

“ Dans les provinces de la Colombie Anglaise et de l'Île du Prince-Edouard, respectivement, outre les personnes ayant droit d'être enrégistrées comme voteurs et de voter aux termes de cet acte, chaque personne qui, le premier juin de chaque année,—

(a) Est âgée de vingt et un ans et n'est pas, par cet acte ou par tout autre loi de la Puissance du Canada, déqualifiée ou empêchée de voter, et,—

(b) Est sujet britannique de naissance ou par naturalisation, et réside dans la province, et a droit de voter dans les dites provinces, respectivement, en vertu des lois alors en force dans ces provinces,—aura droit d'être inscrite comme voteur et de voter aussi longtemps qu'elle continuera à être qualifiée à voter aux termes des dites lois en dernier lieu mentionnées, respectivement, et pas plus longtemps.”—Rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Fisher,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Flynn,	Perry,
Barron,	Gauthier,	Platt,
Beausoleil,	Godbout,	Prior,
Bernier,	Holton,	Rinfret,
Brien,	Innes,	Robertson,
Burdett,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Rowand,
Campbell,	Lang,	Ste. Marie,
Cartwright (Sir Richard),	Laurier,	Semple,
Casey,	Lister,	Somerville,
Casgrain,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Sutherland,
Charlton,	McIntyre,	Trow,
Choquette,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Turcot,
Colter,	McMullen,	Waldie,
Davies,	Mara,	Watson,
Doyon,	Meigs,	Weldon ( <i>St. Jean</i> ),
Edwards,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	Welsh, et
Ellis,	Neveux,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—55.
Fiset,		

## CONTRE :

## Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Foster,	Madill,
Baird,	Freeman,	Marshall,
Bell,	Girouard,	Masson,
Bergeron,	Gordon,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Boisvert,	Grandbois,	Moffat,
Bowell,	Guillet,	Montplaisir,
Boyle,	Haggart,	O'Brien,
Brown,	Hall,	Porter,
Bryson,	Hesson,	Roome,
Burns,	Hickey,	Ross,
Cargill,	Hudspeth,	Rykert,
Carling,	Jamieson,	Shanly,
Caron (Sir Adolphe),	Jones ( <i>Digby</i> ),	Small,
Cimon,	Kenny,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Cochrane,	Kirkpatrick,	Sproule,
Cockburn,	Labelle,	Taylor,
Colby,	Landry,	Temple,
Costigan,	Langevin (Sir Hector),	Thérien,
Coughlin,	La Rivière,	Thompson (Sir John),
Curran,	Laurie,	Tupper,
Davin,	Macdonald (Sir John),	Tyrwith,
Davis,	McCulla,	Wallace,
Denison,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Ward,
Desjardins,	McDougall ( <i>Pictou</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Dewdney,	McDongall ( <i>Cap-Breton</i> ),	White ( <i>Renfrew</i> ),
Dickey,	McKay,	Wilmot,
Dickinson,	McKeen,	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dupont,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilson ( <i>Lennox</i> ), et
Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	McNeill,	Wood ( <i>Brockville</i> ).—88.
Ferguson ( <i>Welland</i> ),		

MARDI, 16 avril, 1889.

Et la question étant mise de nouveau sur la motion principale ;

M. Watson propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de l'amender en prescrivant que les listes préliminaires pour la présente année seront dressées d'après le dernier rôle d'évaluation, les listes et pièces provinciales, et sur déclarations solennelles faites d'après connaissance personnelle.—Rejeté, sur division.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et passé.

M. Haggart propose,—Que le bill (No 93) modifiant l'acte des postes, chapitre 35 des Statuts révisés du Canada, soit maintenant lu la troisième fois.

M. White (*Renfrew*) propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de l'amender en prescrivant que l'honoraire d'enregistrement sur les lettres ne dépassera pas deux centins.—Rejeté, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Armstrong,	Fiset,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Fisher,	Neveux,
Barron,	Flynn,	Patterson ( <i>Brant</i> ),

Beausoleil,	Gauthier,	Perry,
Bernier,	Godbout,	Platt,
Boisvert,	Holton,	Rinfret,
Brien,	Innes,	Robertson,
Burdett,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Rowand,
Campbell,	Lang,	Ste. Marie,
Cartwright (Sir Richard),	Laurier,	Semple,
Casey,	Lépine,	Somerville,
Casgrain,	Lister,	Trow,
Charlton,	Lovitt,	Turcot,
Choquette,	Macdonald ( <i>Huron</i> ),	Waldie,
Colter,	McIntyre,	Watson,
Davies,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Weldon ( <i>St. Jean</i> ),
Doyon,	McMullen,	White ( <i>Renfrew</i> ), et
Edwards,	Meigs,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—55.
Ellis,		

## CONTRE :

## Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Foster,	Mara,
Baird,	Freeman,	Marshall,
Bell,	Girouard,	Masson,
Bergeron,	Gordon,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Bowell,	Grandbois,	Moffat,
Boyle,	Guillet,	Montplaisir,
Brown,	Haggart,	O'Brien,
Bryson,	Hall,	Porter,
Burns,	Hesson,	Prior,
Cargill,	Hickey,	Roome,
Carling,	Hudspeth,	Ross,
Caron (Sir Adolphe),	Jamieson,	Rykert,
Cimon,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Shanly,
Cochrane,	Kenny,	Small,
Cockburn,	Kirkpatrick,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Colby,	Landry,	Sproule,
Costigan,	Langevin (Sir Hector),	Taylor,
Coughlin,	La Rivière,	Temple,
Curran,	Laurie,	Thérien,
Davin,	Macdonald (Sir John),	Thompson (Sir John),
Davis,	McCulla,	Tupper,
Denison,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Tyrwhitt,
Desjardins,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Wallace,
Dewdney,	McDougall ( <i>Cap-Breton</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Dickey,	McKay,	Wilmot,
Dickinson,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dupont,	McNeill,	Wilson ( <i>Lennox</i> ), et
Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	Madill,	Wood ( <i>Brockville</i> ).—85.
Ferguson ( <i>Welland</i> ),		

Et la question étant mise de nouveau sur la motion principale ;

M. Jones (*Halifax*) propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général, avec instruction d'amender la clause 21 du dit acte en omettant tous les mots dans la ligne 5 après les mots "telles lettres."—Rejeté.

Et la question étant mise de nouveau sur la motion principale ;

---

M. Watson propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de prescrire que l'honoraire pour enregistrement d'avis de taxe ou d'évaluation mis à la poste par des commis de municipalités n'excèdera pas deux centins.—Rejeté.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle a été adoptée.

Le bill est, en conséquence, lu pour la troisième fois, et passé.

La Chambre alors s'ajourne à 12.45 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Madill*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a été payé à *Ludger Méville Deschênes*, de *St. Roch des Aulnets*, province de Québec, pour arpentages dans le Nord-Ouest et le *Manitoba*, de 1878 à 1887 ?

*M. Flynn*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Un contrat a-t-il été passé par le ministre des Chemins de fer et Canaux pour ériger des gares et autres constructions sur la ligne du chemin de fer du Cap-Breton à partir de *Sydney* et *Sydney Nord* jusqu'à *Grand Narrows* ? Si oui, à qui le contrat a-t-il été donné ? Quel est le montant stipulé au contrat ? Des soumissions ont-elles été demandées ? Combien de soumissions ont été reçues, et la plus basse a-t-elle été acceptée ?

*M. Barron*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de s'assurer devant les tribunaux, de la légalité de l'Acte 51-52 Vic., chap. 13, de la province de Québec, concernant le règlement des biens des Jésuites ? Si non, se propose-t-il de se charger des frais ou partie des frais encourus pour s'assurer d'une manière régulière, devant une cour de justice, de la constitutionalité du dit acte ? Le gouvernement n'a-t-il pas pris à sa charge et payé une partie des frais encourus dans la cause dite "*The St. Catharines Milling and Lumbering Co'y vs. The Queen*" ? Et, dans ce cas, combien a été payé jusqu'à présent par le gouvernement dans cette cause ?

*M. Desaulniers*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il été informé que *Joseph Carbonneau*, de *Trois-Rivières*, a travaillé dans les appartements de l'inspecteur des postes, à *Trois-Rivières*, et qu'il n'a jamais été payé, soit par le gouvernement, soit par l'inspecteur Bourgeois, bien que ce dernier ait approuvé le compte du dit *Carbonneau* ?

En tous cas, est-ce l'intention du gouvernement de régler ce compte, ou de forcer l'inspecteur à payer le dit *Carbonneau* ?

*Sir R. Cartwright*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il demandé au Haut Commissaire et aux agents financiers les motifs qui les ont portés à insérer dans le prospectus du dernier emprunt 3 pour cent une clause affectant la totalité du fonds d'amortissement à l'achat du stock du dit emprunt, sans préciser de limitation ? Si non, le gouvernement a-t-il l'intention de demander des explications à ces personnes ?

*Sir R. Cartwright*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il demandé aux agents financiers du Canada une liste donnant les noms des particuliers qui ont offert de prendre le dernier emprunt de 3 pour cent, ainsi que les montants demandés par chacun, et les noms des personnes auxquelles le stock du dit emprunt a été assigné, et les montants en la possession respective de chacune ? Si non, le gouvernement se propose-t-il de faire cette demande ?

*M. Weldon* (St. Jean)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Combien de commis réguliers sont actuellement employés par le département de l'Intérieur dans le service intérieur et extérieur ? Combien de surnuméraires sont actuellement employés par ce département dans les mêmes services ?

*M. Watson*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—*S. L. Bedson* qui a été appelé à commander le 91ème bataillon, il y a quelques mois, et qui a été récemment nommé *A.D.C.* surnuméraire de Son Excellence le Gouverneur-Général, est-il le même que *S. L. Bedson*, préfet du pénitencier du *Manitoba* ? Si oui, à quelle recomman-

dation doit-il sa nomination comme A.D.C., et pourquoi a-t-il été choisi de préférence à des officiers plus anciens qui ont fait un long et loyal service dans la province du Manitoba? Le ministre de la justice a-t-il été informé de ces nominations et lui a-t-on demandé sa sanction?

*M. Foster*—Mercredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra donner à tout particulier ou compagnie une subvention n'excédant pas le chiffre de £25,000 stg. par année pour aider à établir un service de steamers, bi-mensuel, entre la Colombie Anglaise et les colonies australiennes et la Nouvelle-Zélande; la dite subvention devant être donnée pendant tel nombre d'années et à telles conditions que le Gouverneur en Conseil jugera convenables.

*M. Foster*—Mercredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra donner à tout particulier ou compagnie à qui le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pourra accorder l'aide sous-mentionnée, une subvention n'excédant pas le chiffre de £15,000 stg. par année pour un service mensuel de steamers, ou une subvention n'excédant pas £25,000 stg. par année pour un service bi-mensuel de steamers entre la Colombie Anglaise et la Chine et le Japon; la dite subvention devant être donnée pour le nombre d'années que le Gouverneur en Conseil jugera à propos. Pourvu, toujours, que pendant cette période, le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande donne à tel particulier ou compagnie une subvention de pas moins de £45,000 stg. par année, pour le service mensuel, et de pas moins de \$75,000 stg. par année, pour le service bi-mensuel sus-mentionné.

*M. Foster*—Mercredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra conclure un contrat, pour une période ne dépassant pas dix ans, avec tout particulier ou compagnie pour un service hebdomadaire par steamers rapides entre le Canada et le Royaume-Uni, faisant escale à un port de France, à tels termes et conditions, quant au transport des malles et autrement, que le Gouverneur en Conseil jugera raisonnables, moyennant une subvention n'excédant pas la somme de cinq cents mille piastres par année.

*Sir John A. Macdonald*—Mercredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, la priant de vouloir bien faire soumettre une mesure au parlement du Royaume-Uni, déclarant et prescrivant que les limites suivantes constituent les limites ouest, nord et est de la province de l'Ontario, savoir:—

La partie d'une ligne tirée jusqu'au Lac des Bois à travers les eaux situées à l'est de ce lac et à l'ouest du lac Long, qui divise l'Amérique Britannique du Nord du territoire des Etats-Unis, et de là à travers le lac des Bois jusqu'au point le plus au nord-ouest de ce lac qui se dirige vers le nord à partir de la frontière des Etats-Unis. et du point le plus au nord-ouest du lac des Bois, une ligne tirée franc nord jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne médiane du cours de la rivière déversant les eaux du lac appelé lac Seul, soit au-dessus ou au dessous de son confluent avec le cours d'eau coulant du lac des Bois vers le lac Winnipeg, et de là se dirigeant vers l'est à partir du point auquel la ligne ci-dessus décrite rencontre la ligne médiane du cours de la rivière en dernier lieu mentionnée, le long de la ligne médiane du cours de la même rivière (soit qu'elle soit appelée rivière aux Anglais ou, quant à la partie située au dessous du confluent, du nom de rivière Winnipeg) jusqu'au lac Seul, et de là le long

de la ligne médiane du lac Seul jusqu'à la tête de ce lac, et de là par une ligne droite jusqu'au point le plus près de la ligne médiane des eaux du lac St Joseph, et de là le long de cette ligne médiane jusqu'à ce qu'elle touche le pied ou décharge de ce lac, et de là le long de la ligne médiane de la rivière par laquelle les eaux du lac St. Joseph se déchargent jusqu'à la rive de la partie de la Baie d'Hudson communément appelée Baie de James, et de là, dans une direction sud-est en suivant la dite rive jusqu'au point où une ligne tirée franc nord à partir de la tête du lac Témiscamingue la rencontrerait, et de là dans une direction franc sud, le long de la dite ligne jusqu'à la tête du dit lac, et de là à travers le dit lac en descendant la rivière Ottawa jusqu'à ce que cette dernière soit intersectée par la limite nord-ouest de la seigneurie de Vaudreuil, et de là le long de la dite limite nord-ouest en se dirigeant vers le sud par vingt-cinq degrés ouest jusqu'à l'angle le plus occidental de la seigneurie de la Nouvelle Longueuil, et de là suivant la limite entre le township de Lancaster et la dite seigneurie de la Nouvelle Longueuil dans la direction sud par trente-quatre degrés est jusqu'à la borne-frontière en pierre sur la rive nord du lac St. François, à l'anse sise à l'ouest de la Pointe au Baudet, dans la dite limite entre le township de Lancaster et la seigneurie de la Nouvelle Longueuil.

---

**No. 51.**

---

OTTAWA, LUNDI, 16 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENÉCAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 52.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MARDI, 16 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

M. Rykert, du comité des Comptes Publics, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les items pour effets d'habillements, milice et défense, paraissant à la page C-190 du rapport de l'Auditeur-Général pour l'exercice 1887-88 ; et, pour l'information de la Chambre, il soumet avec le présent rapport la preuve faite et les pièces produites en rapport avec les dits items.

*(Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport, voir appendice du journal No 2.)*

M. Hall, du comité des Banques et du Commerce, présente le septième rapport de ce comité, rapportant le bill (No 11) à l'effet de prévenir et supprimer les caolitions formées pour gêner le commerce, avec des amendements.

M. Girouard, du comité spécial chargé de faire une enquête et un rapport sur une boîte de scrutin inventée par John Waddell, de Harriston, et construite par ordre de la Chambre sous le contrôle de M. John R. Arnoldi, principal ingénieur-mécanicien du département des Travaux Publics, présente le rapport suivant :—

La boîte paraît très propre aux fins projetées, et si le parlement décide de changer le mode de votation, elle devrait recevoir toute l'attention qu'elle mérite. Le comité s'est informé du coût probable de fabrication, et il constate qu'une boîte pouvant servir, disons, pour trois candidats, coûterait environ douze piastres, et deux piastres de plus pour chaque candidat additionnel.

M. Bowell soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport de la Commission Royale sur les relations du capital et du travail en Canada, avec la preuve faite dans les diverses provinces.

Le bill (No 115) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des chemins de fer," est lu pour la seconde fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill (No 68) concernant la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, sans amendement.

Et,—adoptant le bill (No 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurrieres et fromageries, avec des amendements.

Et aussi,—avec le bill suivant de leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 140) intitulé : " Acte modifiant le Statut Révisé, concernant les évaluations et délivrances."

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.  
Et un débat s'ensuivant;

Un message est reçu du député-gouverneur, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre;—et de retour,

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député-gouverneur de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction du Saint-Laurent et de l'Atlantique.

Acte modifiant de nouveau l'Acte constitutif de la Compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du pont de la baie de Quinté.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de jonction de Berlin et du Pacifique Canadien.

Acte à l'effet de ratifier un échange de terrain entre la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec et la *Land Security Company*.

Acte concernant la constitution en corporation de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et du Manitoba.

Acte modifiant l'Acte pour incorporer la Compagnie d'assurance mutuelle d'Ontario sur la vie.

Acte à l'effet de modifier l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer du comté de Prescott et de changer le nom de la compagnie en celui de "la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre."

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie canadienne de fidéicommiss et d'administration générale.

Acte à l'effet de consolider les pouvoirs d'emprunter que possède la Compagnie de prêt et de débentures d'Ontario, et de l'autoriser à émettre des débentures-actions.

Acte constituant en corporation la Société des missions étrangères des Congrégationalistes du Canada.

Acte modifiant l'acte concernant le collège de la Reine à Kingston.

Acte modifiant la charte constitutive de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Acte modifiant l'acte pour incorporer le Bureau de commerce de Québec.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.

Acte modifiant la loi concernant la cour de l'Echiquier du Canada.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte de la trente-sixième Victoria, chapitre soixante et un concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de Montréal.

Acte modifiant le chapitre treize des Statuts révisés, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke et la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Pacifique-Nord.

Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier les actes concernant la Compagnie de levée et de chemin de fer de Saint-Gabriel.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Ontario, Manitoba et Occidental.

Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trois-Rivières et Occidental.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle.

Acte constituant en corporation la Compagnie minérale Dominion.

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de superphosphate.

Acte modifiant le chapitre onze des Statuts révisés, intitulé : "Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes."

Acte modifiant l'acte concernant les certificats de capitaines et seconds de navires, chapitre soixante-treize des Statuts révisés.

Acte concernant les règles de cour au sujet des affaires criminelles.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska, et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de "La Compagnie du chemin de fer Nord-Occidental du Canada."

Acte constituant en corporation la Compagnie hydraulique de l'Assiniboine.

Acte modifiant de nouveau "l'Acte du service civil," chapitre dix-sept des Statuts révisés.

Acte modifiant "l'Acte des liquidations," chapitre cent vingt-neuf des Statuts révisés.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier.

Acte concernant la perception de certains droits et péages y mentionnés.

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de garantie de titres et hypothèques.

Acte constituant en corporation la Compagnie des valeurs et débetures du Canada.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de jonction de la Massawippi.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Moose Jaw à Edmonton.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

Acte pourvoyant au transport de certaines terres à la Colombis-Britannique.

Acte relatif au chemin de fer des Comtés de l'Ouest.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, chapitre soixante-dix-huit des Statuts révisés.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Acte établissant de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits.

Le débat sur la motion de M. Foster est alors repris.

M. Holton propose, comme amendement,—Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte des Douanes de manière à empêcher l'importateur honnête d'être opprimé, tout en protégeant raisonnablement et efficacement les revenus du pays; et, dans le cas des personnes accusées d'avoir enfreint les lois douanières, de prescrire que nulle personne ne sera condamnée à une amende ou à la confiscation de son bien qu'après une poursuite équitable et publique; et, de plus, de prescrire que dans aucun cas, les officiers qui ont opéré des saisies, n'auront part aux produits des amendes ou confiscations imposées pour telles infractions.—Rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Barron,  
Beausoleil,  
Bernier,

Fisher,  
Flynn,  
Gauthier,  
Gillmor,  
Godbout,

Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perry,

Borden,  
Bourassa,  
Bowman,  
Brien,  
Campbell,  
Cartwright (Sir Richard),  
Casey,  
Casgrain,  
Charlton,  
Choquette,  
Colter,  
Couture,  
Davies,  
De St. Georges,  
Dessaint,  
Doyon,  
Edwards,  
Ellis,  
Fiset,

Guay,  
Hale,  
Holton,  
Innes,  
Jones (*Halifax*),  
Kirk,  
Landerkin,  
Lang,  
Langelier (*Montmorency*),  
Langelier (*Québec*),  
Laurier,  
Lister,  
Livingston,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McIntyre,  
McMillan (*Huron*),  
McMullen,  
Meigs,

Platt,  
Préfontaine,  
Purcell,  
Rinfret,  
Robertson,  
Rowand,  
Ste. Marie,  
Sriver,  
Semple,  
Somerville,  
Sutherland,  
Trow,  
Turcot,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St.-Jean*),  
Welsh, et  
Wilson (*Elgin*).—71.

## CONTRE :

## Messieurs

Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Baird,  
Barnard,  
Bell,  
Bergeron,  
Bergin,  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Bryson,  
Burns,  
Cameron,  
Cargill,  
Carling,  
Carpenter,  
Caron (Sir Adolphe),  
Cimon,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colby,  
Corby,  
Costigan,  
Coulombe,  
Curran,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,  
Desaulniers,  
Desjardins,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dickinson,  
Dupont,  
Ferguson (*Leeds et Gren.*),

Ferguson (*Renfrew*),  
Foster,  
Freeman,  
Gigault,  
Girouard,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hall,  
Hesson,  
Hickey,  
Hudspeth,  
Jamieson,  
Joncas,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Kirkpatrick,  
Labelle,  
Landry,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Laurie,  
Lépine,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),  
McGreevy,  
McKay,  
McKeen,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
Madill,  
Mara,  
Marshall,

Masson,  
Mills (*Annapolis*),  
Moffat,  
Moncrieff,  
Montplaisir,  
O'Brien,  
Patterson (*Essex*),  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Riopel,  
Robillard,  
Roome,  
Ross,  
Rykert,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Taylor,  
Temple,  
Thompson (Sir John),  
Tupper,  
Tyrwhitt,  
Vanasse,  
Wallace,  
Ward,  
Weldon (*Albert*),  
White (*Cardwell*),  
White (*Renfrew*),  
Wilmot,  
Wilson (*Argenteuil*),  
Wilson (*Lennox*),  
Wood (*Brockville*), et  
Wood (*Westmoreland*).—111.

La question principale est alors adoptée, et la Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

VI.—PÉNITENCIERS.—(*Fin.*)

29 Saint-Vincent-de-Paul..... 89,514 79

IX.—IMMIGRATION.

*Appointements des agents et employés.*

	Agent, Québec.....	1,700 00
	Sous-agent, Québec.....	1,100 00
	Commis, Québec.....	1,000 00
	Interprète, Québec.....	660 00
	Messenger, Québec.....	365 00
	Agent, Montréal.....	1,300 00
	do Ottawa.....	1,300 00
	do Kingston.....	1,300 00
	do Toronto.....	1,650 00
	do Hamilton.....	1,250 00
	do London, Ont.....	1,000 00
	do Halifax.....	1,000 00
52	do Saint-Jean, N. B. ....	1,000 00
	do Winnipeg.....	1,400 00
	Sous-agent, Winnipeg.....	1,000 00
	do Brandon.....	1,400 00
	do Calgary.....	1,200 00
	do Port Arthur.....	1,000 00
	do Victoria, C.-B.....	1,000 00
	do Vancouver.....	1,200 00
	Interprète, Winnipeg.....	800 00
	Appointements des agents en Europe.....	5,900 00
	Dépenses imprévues des agences canadiennes.....	16,000 00
	Subvention à la société pour la protection des immigrants de Montréal.....	1,000 00
	Pour favoriser l'immigration et faire face aux dépenses du service	48,610 00

XI.—PENSIONS.—(*Suite.*)

60 Pensions payables par suite de la rébellion de 1885, à la police à cheval, aux volontaires de Prince-Albert et aux éclaireurs..... 7,000 00

Résolutions à rapporter.

MERCREDI, 17 avril 1889.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveaux à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 2.25 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur,*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Couture*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention d'employer à la prochaine réparation du quai de St. Alphonse, le bois préparé par Benjamin Simard, et cela à la demande de l'agent du gouvernement en 1886 ? Si non, pourquoi ?

*M. Couture*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer la ligne télégraphique sur la côte du St. Laurent ? Et quelle somme sera votée à cette session ?

*M. Couture*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il inclus dans ses demandes de soumissions pour bouées et lumières sur la rivière Saguenay, en 1887, le nombre de bouées neuves qui ont été livrées à M. A. Sturton après qu'il eut obtenu le contrat ? Les soumissionnaires connaissaient-ils l'existence de ces bouées ? Le gouvernement a-t-il pris les moyens de les lui faire connaître ? Qui a fait ces bouées, et par l'ordre de qui ont-elles été faites ? Qui les a payées et quel est le prix de chacune d'elles ? A quelles conditions ont-elles été livrées à A. Sturton ?

*Sir R. Cartwright*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant total de marchandises entrées pour la consommation durant les neuf mois expirés le 1er avril, 1889 et 1888, respectivement ?

*Sir R. Cartwright*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant total des produits du Canada exportés jusqu'au 1er avril, 1889, et pendant les neuf mois expirés le 1er avril, 1888 ?

*M. Charlton*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Dans le relevé des dépenses publié dans la *Gazette du Canada* jusqu'au 1er avril courant, quelle somme représente l'intérêt versé jusqu'à la dite date, et quelle somme représente le fonds d'amortissement, respectivement ?

*M. Vanasse*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de faire continuer cette année la transcription des manuscrits relatifs au Canada, déposés dans les archives publiques de France et d'Angleterre ?

*M. Costigan*—Jeudi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte des Inspecteurs-Mesureurs et de prescrire que les taux et droits payables, aux termes du dit acte, et la classification y établie pourront être changés par un ordre du Gouverneur en Conseil ; et d'établir de meilleures dispositions touchant la réduction du nombre d'inspecteurs et les annuités payables en conséquence ; et, aussi, de prescrire que l'inspection et le mesurage, aux termes du dit acte, seront compulsoires seulement dans le cas du bois d'équarrissage et dégrossi.

*M. Foster*—Jeudi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de pourvoir par statut à ce que le ministre des Finances et Receveur-Général puisse mettre à exécution la recommandation contenue dans le rapport du comité des Comptes Publics au sujet d'une certaine hypothèque sur des propriétés sises dans la côte de Kingston donnée à la couronne par l'honorable George H. Markland, lequel rapport a été adopté par la Chambre des Communes le 16 mai, 1888.

M. *McMullen*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel est le coût total du nouveau bureau d'imprimerie, en ce qui concerne,—

1o Les frais de construction, y compris les travaux d'excavation et tout ce qui s'y rapporte ?

2o Les frais du matériel d'imprimerie, y compris toutes machines, outillage, garnitures et matériaux de toute espèce, transport, fret et tout item de dépense s'y rapportant, jusqu'au 1er avril courant ?

M. *Dewdney*—Jeudi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'acte concernant le Parc Canadien, des Montagnes Rocheuses."

M. *Ste. Marie*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quand le gouvernement produira-t-il le rapport ordonné par cette Chambre, le 4 mars dernier, sur motion de M. *Ste. Marie*, au sujet de la vente de 15 millions de piastres d'obligations hypothécaires par la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien ?

---

**No. 52.**

---

OTTAWA, MARDI, 16 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SEXTON,** Surintendant des Impressions

1889

## No. 53.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 17 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Sur motion de M. Weldon (St-Jean), il est émis un ordre de la Chambre demandant un état indiquant combien de commis réguliers sont actuellement employés par le département de l'Intérieur dans le service intérieur et extérieur, et combien de surnuméraires sont actuellement employés par ce département dans les mêmes services.

M. Dewdney présente la réponse suivante :—

Réponse à Adresse du 1er courant—Chèques originaux donnés en paiement de tous honoraires ou dépenses se rattachant à la cause de la " St. Catharines Milling and Lumbering Co'y. vs. The Queen."

M. Haggart présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de toute correspondance, rapports, requêtes et tous autres documents échangés jusqu'à cette date, entre le département des Postes et l'inspecteur des postes du district de Montréal, M. King, et toutes autres personnes, au sujet du changement de place du bureau de poste de Belle-Vallée, comté de Saint-Jean.

Sir John A. Macdonald présente les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 18 écoulé—Copie des rapports, plans et études du canal alors projeté de Cornwall par J. B. Mills et Benjamin Wright, écuers, ingénieurs civils, et par le capitaine P. Cole, des ingénieurs royaux, en 1832, 1833 et 1834. Aussi, copie des études du rapport de Colin Carman, écr., I.C., sur le changement projeté du site du canal de Cornwall en le faisant passer de Sand Bridge à travers le Creek Hoople jusqu'à Archibald's Point, avec les plans, profils et estimations. Aussi, copie des rapports, plans et études faits par M. Clowes, I.C., en 1826.

Réponse à Ordre du 25 février dernier—Copie du rapport de l'ingénieur Crawford, en 1877-78, et de tous rapports subséquents sur le canal de Beauharnois; aussi, copie des rapports d'ingénieurs sur la rive nord du St-Laurent entre les lacs St-François et St-Louis; aussi, copie des résolutions, lettres, etc., de la Chambre de Commerce, corporation ou simples particuliers au sujet de tels travaux.

Réponse à Ordre du 1er courant—1° Copie de la requête demandant l'incorporation de la Cie du chemin de fer de Témiscouata; 2° Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et cette compagnie pour obtention de subsides ou à propos de tels subsides.

Sur motion de Sir John Thompson, l'ordre pour la prise en considération en comité général du bill (No 11) à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, est transféré des Bills et Ordres Publics aux Ordres du Gouvernement.

M. Foster propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra donner à tout particulier ou compagnie une subvention n'excédant pas le chiffre de £25,000 stg. par année pour aider à établir un service de steamers, bi-mensuel, entre la Colombie Anglaise et les colonies australiennes et la Nouvelle-Zélande; la dite subvention devant être donnée pendant tel nombre d'années et à telles conditions que le Gouverneur en Conseil jugera convenables.

Alors, M. Foster informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Foster propose,—Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra donner à tout particulier ou compagnie à qui le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pourra accorder l'aide sous-mentionnée, une subvention n'excédant pas le chiffre de £15,000 stg. par année pour un service mensuel de steamers, ou une subvention n'excédant pas £25,000 stg. par année pour un service bi-mensuel de steamers entre la Colombie Anglaise et la Chine et le Japon; la dite subvention devant être donnée pour le nombre d'années que le Gouverneur en Conseil jugera à propos. Pourvu, toujours, que pendant cette période, le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande donne à tel particulier ou compagnie une subvention de pas moins de £45,000 stg. par année, pour le service mensuel, et de pas moins de \$75,000 stg. par année, pour le service bi-mensuel sus-mentionné.

Alors, M. Foster informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Foster propose,—Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra conclure un contrat, pour une période ne dépassant pas dix ans, avec tout particulier ou compagnie pour un service hebdomadaire par steamers rapides entre le Canada et le Royaume-Uni, faisant escale à un port de France, à tels termes et conditions, quant au transport des malles et autrement, que le Gouverneur en Conseil jugera raisonnables, moyennant une subvention n'excédant pas la somme de cinq cents mille piastres par année.

Alors, M. Foster informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est Résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera demain, elle restera ajournée jusqu'à samedi prochain, à 3 P.M., et que les mesures du gouvernement auront la priorité, ce jour.

M. Tupper présente la réponse suivante :—

Réponse à l'Ordre du 25 écoulé,—1o Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la Marine et des Pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensils de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu, Yamaëka et Nicolet, durant les deux années expirées le 31 décembre 1888;

2o Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux gardes-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement ;

3o Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits gardes-pêche au département de la Marine et des Pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement ;

4o Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les gardes-pêche, indiquant ceux qui sont munis de la licence imposée, le montant payé par chacun d'eux, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne se sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensils de pêche ont été confisqués ou non, suivant le cas ;

5o Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire.

Sur motion de M. Bowell, l'ordre pour la troisième lecture du bill (No 117) modifiant de nouveau l'Acte des Douanes, chap. 32 des Statuts Révisés, est rescindé, et le dit bill est renvoyé en comité général afin de l'amender en retranchant la partie de la clause 4 qui amende la clause 61, depuis la ligne 25 jusqu'à la ligne 38 inclusivement.

Le bill est, en conséquence, délibéré en comité général, rapporté avec un nouvel amendement, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 126) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chap. 178 des Statuts Révisés, et l'acte qui le modifie," est lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 132) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant le Statut Révisé concernant l'intérêt," est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 131) du Sénat, intitulé : " Acte concernant les expropriations de terrains," est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill (No 129) modifiant l'acte des pêcheries, chapitre 95 des Statuts Révisés, sans amendement.

Et aussi,—adoptant, sans modification, l'amendement fait par cette Chambre au bill (No 121) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des procès sommaires."

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

M. Fisher propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants : " M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Que cette Chambre regrette que le gouvernement ait accordé, par l'entremise de son officier, le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, des permis pour la vente de boissons enivrantes dans l'étendue de ces territoires, donnant par là son approbation et son aide à la violation de l'esprit des clauses 92 et suivantes ayant pour titre " Interdiction des matières enivrantes " ;—Et aussi, que le ministre de l'Intérieur ait laissé vendre, dans le Parc des Montagnes Rocheuses, des boissons enivrantes, sans autorisation, et qu'il n'ait pris aucunes mesures pour punir cette infraction de l'acte relatif à ce parc qui prescrit que tout trafic et commerce dans le parc sera sous son contrôle et son administration.—Rejeté, sur la division suivante :—

POUR :  
Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Barron,  
Bernier,  
Bourassa,  
Brien,  
Campbell,  
Cartwright (Sir Richard),  
Casey,  
Ca-grain,  
Choquette,  
Colter,  
Davies,  
De St. Georges,  
Dessaint,  
Doyon,  
Ellis,  
Fisher,

Flynn,  
Gauthier,  
Guay,  
Hale,  
Holton,  
Jamieson,  
Jones (*Halifax*),  
Kirk,  
Lang,  
Langelier (*Montmorency*),  
Langelier (*Québec*),  
Laurier,  
Livingston,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McMillan (*Huron*),  
McMullen,  
Meigs,

Mills (*Bothwell*),  
Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Platt,  
Rinfret,  
Robertson,  
Ste. Marie,  
Sriver,  
Semple,  
Somerville,  
Sutherland,  
Turcot,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St.-Jean*), et  
Wilson (*Elgin*).—53.

CONTRE :  
Messieurs

Audet,  
Bain (*Soulanges*),  
Baird,  
Barnard,  
Bergeron,  
Bergin,  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Bryson,  
Burns,  
Cameron,  
Cargill,  
Carling,  
Carpenter,  
Caron (Sir Adolphe),  
Cimon,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Corby,  
Costigan,  
Coulombe,  
Curran,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,  
Desaulniers,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dickinson,  
Dupont,  
Ferguson (*Leeds et Gren.*),

Ferguson (*Renfrew*),  
Freeman,  
Gigault,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hall,  
Hesson,  
Hudspeth,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Kirkpatrick,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Laurie,  
Lépine,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),  
McKeen,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
McNeill,  
Mara,  
Marshall,  
Masson,  
Mills (*Annapolis*),  
Mitchell,  
Moffat,  
Moncrieff,

Montplaisir,  
O'Brien,  
Patterson (*Essex*),  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Purcell,  
Riopel,  
Roome,  
Ross,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Smith (Sir Donald),  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Temple,  
Thérien,  
Thompson (Sir John),  
Tisdale,  
Tupper,  
Tyrwhitt,  
Vanasse,  
Wallace,  
Ward,  
Weldon (*Albert*),  
White (*Cardwell*),  
Wilmot,  
Wilson (*Argenteuil*),  
Wilson (*Lennox*),  
Wood (*Brockville*), et  
Wood (*Westmoreland*).—100.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XII.—MILICE.—(*Fin.*)

64	{	Munitions, y compris munitions d'artillerie et la fabrication de munitions de carabines à la fabrique de cartouches de Québec.....	\$50,000 00	
		Habillements et capotes.....	90,000 00	
		Matériel.....	60,000 00	
				200,000 00
72		Collège Militaire Royal du Canada.....		77,000 00

XI.—PENSIONS.—(*Fin.*)

59	Pensions payables par suite de la rébellion de 1835, aux miliciens	25,000 00
----	--	-----------

XIX.—PHARES ET SERVICE COTIER.—(*Fin.*)

157	Achèvement et construction de phares et signaux de brume.....	30,000 00
-----	---	-----------

XXIV.—CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

165	Pour faire face aux dépenses se rattachant à ce service.....	6,000 00
-----	--	----------

XXIX.—DIVERS.

183	Appointements de M. Fabre et dépenses imprévues de son bureau.	3,500 00
-----	--	----------

XXXII.—INSPECTION DU BOIS.

196	Pour salaires, honoraires, gratuités et dépenses contingentes des inspecteurs à Montréal, Québec et Trois-Rivières .....	20,000 00
-----	--	-----------

GOVERNEMENT CIVIL.

218	{	<i>Département des impressions et de la papeterie</i> —A. M. A. Senécal, surintendant des impressions, pour services rendus durant l'exercice 1887-88 à réunir les matériaux, organiser le personnel et composer la liste des électeurs du Canada, etc. (Arrêté du conseil).....	300 00
		Pour pourvoir au paiement, à M. Gliddon, de l'augmentation ordinaire de \$50 prévue par le statut, depuis le 1er avril jusqu'au 30 juin 1889.....	12 50
219		<i>Bureau de l'auditeur général</i> —Nouvelle somme nécessaire pour faux frais.....	500 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

221	Remboursement de deniers payés par erreur pour des pensions de juges:—	
	Juge Boswell.....	688 60
	Juge Gowan.....	579 74

PÉNITENCIERS.

223	{	<i>Pénitencier de Dorchester</i> :—Somme due au messenger Macdougall, allocation au lieu de casuel, 1887-88.....	50 00
		Somme nécessaire pour payer une allocation de \$200 par année au comptable et maître d'école, depuis le 1er avril jusqu'au 30 juin 1889.....	50 00

## LÉGISLATION.

## CHAMBRE DES COMMUNES.

Pour pourvoir aux promotions et augmentations suivantes :—

*Département du greffier.*

	{ James Dalton, à la 1re classe, commis-adjoint du journal anglais.	150 00
	{ J. A. Polkinghorne, à la 2e classe, commis des documents de la session .....	200 00
	{ T. Ouimet, commis-adjoint du journal français. ....	200 00
	{ F. X. Lemieux, 2e adjoint du directeur de poste.....	50 00
	{ W. Dubé, commis de classe cadette.....	50 00
	{ R. Brewer, à la 1re classe, adjoint du comptable.....	200 00
	{ E. P. Hartney, à la 1re classe, examen des bills privés et faisant fonction de greffier des comités. ....	200 00
	{ C. E. Clark, à la 2e classe, adjoint du commis de la papeterie, etc.	150 00
225	{ H. P. Macdonell, commis de classe cadette.....	100 00
	{ W. Robidoux, commis de classe cadette .....	100 00
	{ J. Stansfield, à la 1re classe, directeur de poste.....	200 00
	{ H. R. Smith, adjoint du sergent d'armes.....	200 00

*Département du sergent d'armes.*

	{ L. Dubé, messenger en chef.....	100 00
	{ N. Turgeon, adjoint du messenger en chef.....	100 00
	{ George Smith, messenger de banque. ....	50 00
	{ G. A. Boudreault, messenger du greffier.....	50 00
	{ Claire Hugg, messenger dans la Chambre.....	90 00

## ELECTIONS.

226	{ Pour payer au major J. Wilson, percepteur de la douane au Sault-Sainte-Marie, comme officier-rapporteur d'Algoma à l'élection générale de 1887 (nonobstant tout ce à quoi contraire dans l'Acte du service civil), \$150 ayant été autorisées dans le bill des subsides de 1887.....	50 00
-----	--	-------

## BIBLIOTHÈQUE.

227	{ Pour acheter 12 exemplaires du volume 14, <i>Ontario Law Reports</i> , pour les échanges de la bibliothèque. ....	60 00
-----	---	-------

## PENSIONS.

229	{ Pour le paiement de la pension de sir G. Phillip, cidevant procureur général de la Colombie-Britannique, sur le pied de \$584 par année, depuis le 5 octobre 1888 jusqu'au 30 juin 1889..	428 80
	{ Pour le paiement de pension à la succession de feu le major R. S. King, de la batterie de campagne de Welland, du 1er juillet, au 6 août 1885, à \$400 par année .....	40 55

## MILICE.

230	Casernes, Colombie-Britannique.....	9,000 00
-----	-------------------------------------	----------

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

231	{ <i>Navigation de la rivière Trent</i> —Pour payer une gratification d'un mois d'appointements aux personnes ci-dessous mentionnées dont les services ne sont plus nécessaires, les travaux étant presque terminés. Ce paiement a été autorisé par arrêtés du conseil du 24 décembre 1888 et du 24 janvier 1889, savoir :—	
-----	---	--

J. A. Aylmer.....	169 25
A. J. Belcher.....	127 50
W. J. Macaulay.....	44 63
C. W. Roberts.....	10 00
H. S. Greenwood.....	40 00

391 38

Pour payer une gratification d'un mois de traitement aux personnes ci-dessous mentionnées dont les services ne sont plus nécessaires, les travaux auxquels elles étaient employées étant terminés, savoir:—

*Canal Welland:—*

232	E. J. Odum.....	105 00
	P. H. O'Neill.....	90 00
	John Lallison.....	90 00
	V. Curran.....	75 00
	W. F. Secord.....	75 00
	H. A. Willet.....	60 00
	C. H. W. King.....	60 00
	C. H. Knyvett.....	45 00
	Charles Bridger.....	15 00

615 00

*Canal Culbute:—*

233	Wm. Pollock, canal Culbute.....	80 00
234	<i>Murray</i> —Pour le compte de l'achèvement des travaux (mandat du gouverneur général).....	140,000 00

## CHEMINS DE FER—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

*Chemin de fer Canadien du Pacifique.*

235	Arbitrage (y compris la rémunération à payer à L. K. Jones, officier permanent du département des chemins de fer et canaux, secrétaire de la commission d'arbitrage nommé par arrêté du conseil, en date du 27 février 1888, et en sus de ses appointements ordinaires.) (Mandat du gouverneur général).....	60,000 00
	Pour faire droit à certains propriétaires de terrains, et autres frais. Embranchement de Pembina. (Mandat du gouverneur général).....	1,573 69
	Pour exécution de la sentence arbitrale rendue en faveur de Ch. Wilson pour gravier pris sur son terrain. Embranchement de Stonewall. (Mandat du gouverneur général).....	1,549 13
	Pour droit de passage entre East-Selkirk et Whitemouth.....	1,000 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

237	<i>Canal Chambly</i> —Exhaussement des levées, abaissement du plafond du canal, reconstruction des bajoyers, etc.....	8,200 00
238	<i>Lachine</i> —Gratification de deux mois de salaire à William O'Neil, éclusier de l'écluse n° 5, frappé de paralysie pendant qu'il travaillait.....	76 25
239	<i>Saint-Ours</i> —Gratification à la veuve de feu Alexis Lachambre, éclusier, équivalant à deux mois du salaire de son mari.....	65 00

240	<i>Trent</i> —Construction d'un barrage à Bobcaygeon.....	4,000 00
241	Welland—Construction d'un pont carrossable sur la rivière à Chippewa. (Mandat du gouverneur général, \$2,400).....	3,000 00
		Réparation des jetées, Port-Colborne et Port-Maitland, et les levées du canal au bief culminant.....
242	<i>Canal Saint-Pierre</i> —Pour payer à H. F. Perley, I. C., deux ans de services jusqu'au 31 décembre 1888, inspection du canal Saint-Pierre.....	500 00

## DIVERS.

243	Pour payer à la veuve de feu J. W. Burke, en son vivant commis surnuméraire du département des chemins de fer et canaux, une gratification de 2 mois d'appointements.....	213 50
-----	---	--------

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## ÉDIFICES PUBLICS.

*Ottawa.*

244	Nouvel édifice public, rue Wellington—Règlement de la réclamation de madame McLaurin pour douaire sur la propriété achetée du Dr. McLaurin—(Mandat du gouverneur général).....	4,000 00
245	Bassin de radoub d'Esquimaux—montant périmé à voter de nouveau.....	3,700 00

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## ÉDIFICES PUBLICS.

*Nouvelle-Ecosse.*

246	{	Bureau de poste, douane, etc., de Sydney-Nord, montant périmé à voter de nouveau (mandat du gouverneur général).....	375 00
		Bureau de poste d'Amherst, etc.....	45 00
		Entrepôt de vérification d'Halifax.....	400 00

*Ile du Prince-Edouard.*

247	Edifice fédéral à Charlottetown.....	675 00
-----	--------------------------------------	--------

*Nouveau-Brunswick.*

248	Bureau de poste de Frédéricton.....	110 00
-----	-------------------------------------	--------

*Québec.*

249	{	Salle d'exercice à Montréal. (Mandat du gouverneur général)...	3,566 00
		Edifices fédéraux de Montréal—Améliorations et réparations .....	510 00
		Rocher sous la citadelle de Québec—Indemnité pour dommage à la propriété en minant certaines parties dangereuses du rocher au cap Diamant pendant l'hiver de 1887, etc .....	245 00
		Pénitencier de Saint Vincent de Paul—Montant additionnel nécessaire pour matériaux, outil, etc., employés par les détenus dans la construction.....	5,000 00
		Station de quarantaine de la Grosse-Ile—J. Askwith, solde de toute réclamation pour transport supplémentaire de matériaux, etc., relativement à son entreprise pour la construction d'un hôpital, en date du 16 avril 1881.....	437 50
		Salle d'exercice de Montréal—Balance des entreprises, y compris les frais d'inspection et les dépenses imprévues.....	14,800 00
		Arsenal de Montréal—Balance des entreprises, y compris les frais d'inspection et les dépenses imprévues.....	28,600 00
		Bureau de poste de Joliette.....	3,000 00
		Bureau de poste de Montréal.....	925 00
		Edifices fédéraux de Québec—Améliorations.....	150 00
		Bureaux de poste, de douane, etc., de Sherbrooke.....	55 00

*Ontario.*

	Bureaux de poste, de douane, etc., de Belleville.....	50 00
	Bureaux de poste, de douane, etc., de Barrie.....	3,000 00
	Edifice public d'Hamilton—Treillis en fil de fer aux fenêtres, etc.	100 00
	Bureaux de poste, de douane, etc., Lindsay. (Montant périmé à voter de nouveau).....	6,000 00
250	Bureaux de poste, de douane, etc., de Napanee.....	12,000 00
	Bureaux de poste, de douane et entrepôt de vérification de Toronto. (Mandat du gouverneur général, \$1,500).....	5,000 00
	Bureau du sous-receveur général à Toronto—Précautions sanitaires, etc.....	1,110 32
	Bureaux de poste, de douane, etc., Trenton.....	7,000 00

*Manitoba.*

251	Pour convertir le logement abandonné par les commissaires des terres fédérales à Winnipeg en bureaux pour l'agent des terres fédérales, etc.....	1,000 00
-----	--	----------

*Territoires du Nord-Ouest.*

252	Palais de justice et prison de Prince-Albert.....	430 00
	Ancienne résidence du lieutenant-gouverneur, Régina.....	500 00

Résolutions à rapporter.

JEUDI, 18 avril 1889.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

Sir John A. Macdonald soumet à la Chambre,—Correspondance, etc, au sujet des soumissions demandées et reçues pour un pont à Grand Narrows, pour le chemin de fer du Cap Breton.

Et aussi,—Rapports et Statistiques des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance, 1888.

M. Bowell présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 25 février dernier—Etat donnant le montant des droits perçus sur les paniers et boîtes contenant des fruits admis en franchise, depuis le 1er mai 1888.

Sir John A. Macdonald présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 13 écoulé—Etat donnant,—

1o Un relevé des cas dans lesquels toutes ou partie des soumissions demandées et reçues en dedans de cinq ans, pour travaux quelconques se rattachant aux canaux ont été rejetées sur le rapport de l'ingénieur en chef des canaux, les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission; avec copie de tous les dits rapports de l'ingénieur en chef et les raisons de tels rejets, spécifiant les cas dans lesquels de nouvelles soumissions ont été demandées;

2o Dans les cas de demandes de nouvelles soumissions, un état donnant les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission, spécifiant quelle soumission a été acceptée et donnant copie de tous rapports ou autres raisons qui ont donné lieu au rejet des soumissions les plus basses, s'il en est;

3o Relevé des cas dans lesquels des réclamations pour travaux supplémentaires ont été soumises à la seule décision arbitrale de l'ingénieur en chef des canaux, indiquant les montants payés aux réclamants en vertu de tel arbitrage et donnant un relevé détaillé des frais payés par le gouvernement ou les autres parties au procès en rapport avec tel arbitrage, dans chaque cas, et à qui payés.

La Chambre alors s'ajourne à 2.10 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

Orateur.

## ERRATUM.

Dans le Procès-Verbal de vendredi, le 12 courant, page 346, la résolution 196 " Inspection du bois " est inscrite par erreur, comme adoptée en comité des Subsidés.

## AVIS DE MOTIONS.

Sir *John Thompson*—Samedi prochain—Que le bill (No 84), Acte à l'effet d'étendre les dispositions de l'acte d'extradition, soit transféré des Bills et Ordres Publics aux Ordres du Gouvernement.

Sir *John A. Macdonald*—Samedi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer ci-dessous énumérés, savoir :

A la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, pour une ligne ferrée de Cornwall à Perth, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... \$262,400 00

A la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau, pour une ligne ferrée de la gare de Hull jusqu'au Désert, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 320,000 00

A la Compagnie du chemin de fer du Cap-Rouge et du St. Laurent, pour 12 milles de chemin, depuis Lorette via Cap-Rouge jusqu'à Québec, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité ..... 38,400 00

A la Compagnie du chemin de fer de colonisation de Parry Sound, pour 40 milles de chemin, depuis le village de Parry Sound jusqu'au village de Sandridge, sur la ligne du chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord, dans la province d'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 128,000 00

Pour un chemin de fer depuis St. André jusqu'au chemin de fer du Pacifique Canadien à, ou à quelque point à l'est de la ville de Lachûte, dans le comté d'Argenteuil, province de Québec, parcours de 7 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 22,400 00

Pour un chemin de fer depuis Truro jusqu'à Newport, dans la Nouvelle-Ecosse, 49 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 156,800 00

Pour une ligne du chemin de fer Central, depuis la tête du Grand Lac jusqu'à l'Intercolonial, dans le Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 128,000 00

A la Compagnie du chemin de fer du Sud d'Albert, la balance impayée de la subvention accordée par l'acte 47 Vic., chap. 8, n'excédant pas en totalité..... 31,771 43

A la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, la balance impayée de la subvention mentionnée dans l'Acte 49 Victoria, chapitre 17, n'excédant pas en totalité..... 244,500 00

A la Compagnie du Chemin de fer de Irondale, Bancroft et Ottawa, pour une ligne ferrée depuis l'embranchement sur Victoria du chemin de fer Midland jusqu'au village de Bancroft, dans le comté de Hastings, la balance impayée de la subvention accordée par l'Acte 47 Victoria, chapitre 8, n'excédant pas en totalité..... 145,000 00

A la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Pacifique, pour une ligne depuis Gravenhurst jusqu'à Callander, la balance impayée des subventions accordées par les Actes 45 Victoria, chapitre 14 et 46 Victoria, chapitre 25, n'excédant pas en totalité..... 35,000 00

2. Résolu,—Que toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées seront commencées, si elles ne le sont déjà, dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un ordre en conseil, et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiées dans une convention qui sera concluë dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure ; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du gouverneur en conseil ; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée.

M. *Holton*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Des arrangements ont-ils été faits entre les autorités impériales et le Canada au sujet de la défense du littoral de la Colombie Anglaise ? Si oui, quelle en est la nature ?

M. *Holton*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Comment est constitué le comité de la Défense Nationale ? Quels sont ses pouvoirs ? Et quand se réunira-t-il de nouveau ?

M. *Holton*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Des représentations ont-elles été reçues du gouvernement des Etats-Unis au sujet de la saisie du navire " Bridgewater " ? A-t-on demandé une indemnité en faveur des propriétaires de ce navire pour dommages résultant de cette saisie ? Si oui, quel est le montant demandé ?

M. *Wilson* (Elgin)—Samedi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de présenter, au cours de cette session, quelque mesure pour mettre à effet les recommandations et conseils contenues dans le rapport de la Commission Royale du Travail, récemment soumis au parlement ?

**No. 53.**

---

OTTAWA, MERCREDI, 17 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A SENFOL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 54.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, JEUDI, 18 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Sir Hector Langevin présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de toutes soumissions pour fourniture de viande de boucherie aux agences des Pieds Noirs, Sauvages du Sang et Piégans, et de tous papiers et correspondance concernant la demande de telles soumissions et l'adjudication des contrats pour ces approvisionnements, pendant l'été de 1888.

M. Dawdney présente un bill (No 141) modifiant l'Acte concernant le Parc Canadien des Montagnes Rocheuses, —lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, samedi prochain.

Sur motion de Sir John Thompson, le bill (No 140) intitulé: " Acte modifiant le Statut Révisé, concernant les évasions et délivrances," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, samedi prochain.

Sur motion de M. Costigan, la Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution à l'effet d'amender l'Acte des Inspecteurs-Mesureurs.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'Acte des Inspecteurs-Mesureurs et de prescrire que les taux et droits payables, aux termes du dit acte, et la classification y établie pourront être changés par un ordre du Gouverneur en Conseil; et d'établir de meilleures dispositions touchant la réduction du nombre d'inspecteurs et les annuités payables en conséquence; et, aussi, de prescrire que l'inspection et le mesurage, aux termes du dit acte, seront compulsoires seulement dans le cas du bois d'équarrissage et dégrossi.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue la seconde fois, et adoptée.

M. Costigan présente alors un bill (No 142) modifiant l'Acte des Inspecteurs-Mesureurs, chapitre 103 des Statuts Révisés,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, samedi prochain.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est ordonné,—Que les second et troisième rapports, ainsi que les documents et la preuve y annexés, du comité des Comptes Publics, soumis à la Chambre pendant la présente session, soient imprimés de suite pour l'usage des députés, et que la règle 49 soit suspendue à ce sujet.

Un message est reçu du Sénat, adoptant l'amendement fait par cette Chambre aux modifications apportées par le Sénat au bill (No 116) concernant le port de Belleville, dans la province de l'Ontario, sans amendement.

Aussi,—Que le Sénat n'acquiesce pas à l'amendement fait par la Chambre des Communes au troisième amendement du Sénat au bill (No 61) intitulé: "Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," pour la raison que la compagnie, si elle est incorporée pour les fins mentionnées au dit bill, aura le pouvoir en vertu du paragraphe "g" de l'article 90 de l'Acte des chemins de fer, de construire et établir un pont sur toute rivière que croisera ou atteindra sa ligne, et qu'il n'y a pas lieu de réitérer la concession de ce pouvoir par le dit bill.

Et aussi,—Que le Sénat insiste sur son premier amendement au bill (No 73) intitulé: "Acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac-des-Bois," pour la raison que la compagnie, si elle est incorporée pour les fins mentionnées au dit bill, aura le pouvoir, en vertu du paragraphe "g" de l'article 90 de l'Acte des chemins de fer, de construire et établir un pont sur toute rivière que croisera ou atteindra sa ligne, et qu'il n'y a pas lieu de réitérer la concession de ce pouvoir par le dit bill.

La Chambre se forme en comité général sur le bill (No 11) à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce; et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau samedi prochain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution accordant une subvention pour un service bi-mensuel de steamers entre la Colombie Anglaise et les Colonies Australiennes et la Nouvelle-Zélande.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra donner à tout particulier ou compagnie une subvention n'excédant pas le chiffre de £25,000 stg. par année pour aider à établir un service de steamers, bi-mensuel, entre la Colombie Anglaise et les Colonies Australiennes et la Nouvelle-Zélande, ou telle partie d'icelle, suivant que le Gouverneur en Conseil en décidera, pour établir un service mensuel entre les mêmes pays; la dite subvention devant être donnée pendant tel nombre d'années n'excédant pas dix années et à telles conditions que le Gouverneur en Conseil jugera convenables.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, samedi prochain.

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pourvoyant à une subvention pour un service bi-mensuel de steamers entre la Colombie Anglaise et la Chine et le Japon.

M. Laurier propose, comme amendement,—Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais que la prise en considération de l'octroi d'une subvention pour un service de steamers entre la Colombie Anglaise et la Chine et le Japon, soit ajournée jusqu'à ce que le gouvernement ait soumis à la Chambre toute la correspondance échangée avec le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande à ce sujet; et aussi, toute correspondance échangée avec la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien ou autres compagnies, et toutes conventions (s'il en est) intervenues avec telles compagnies, au sujet du dit service.—Rejeté, sur division.

La question principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, en comité général sur la dite résolution.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra donner à tout particulier ou compagnie à qui le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pourra accorder l'aide sous-mentionnée, une subvention n'excédant pas le chiffre de £15,000 stg. par année pour un service mensuel de steamers, ou une subvention n'excédant pas £25,000 stg. par année pour un service bi-mensuel de steamers entre la Colombie Anglaise et la Chine et le Japon ; la dite subvention devant être donnée pour le nombre d'années que le Gouverneur en Conseil jugera à propos. Pourvu, toujours, que pendant cette période, le gouvernement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande donne à tel particulier ou compagnie une subvention de pas moins de £45,000 stg. par année, pour le service mensuel, et de pas moins de £75,000 stg. par année, pour le service bi-mensuel susmentionné.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, samedi prochain.

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution o'troyant une subvention pour un service hebdomadaire par steamers pour le transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni, faisant escale à un port de France.

M. Laurier propose, comme amendement,—Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais que la prise en considération de l'octroi d'une subvention pour un service hebdomadaire par steamers rapides entre le Canada et le Royaume-Uni soit ajournée jusqu'à ce que le gouvernement ait soumis à la Chambre tous les renseignements qu'il possède à ce sujet, y compris les demandes de soumissions, les soumissions reçues et la nature précise du service à exécuter.—Rejeté, sur division.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, en comité général pour considérer la dite résolution ;—et, sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau, samedi prochain.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à samedi prochain, à 3 P.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

Orateur.

PROCES-VERBAUX  
CHAMBRE DES COMMUNES  
LE 14  
1880  
O.T.A.W.A.  
Par l'impression de la Reine, etc.  
3e Session, 64<sup>e</sup> Parlement, 98 Victoria, 1880  
OTTAWA, LEUDI, 13 AVRIL 1880.  
NO. 24.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Mitchell*—Samedi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il une copie du prospectus de chemin de fer à navires de Chignectou publié à Londres et qui a servi à la compagnie pour contracter son emprunt? Dans ce cas, le gouvernement le soumettra-t-il à la Chambre? S'il ne l'a pas, prendra-t-il les mesures nécessaires pour en avoir une copie et la soumettre à la Chambre?

*M. Bowell*—Samedi prochain—Que l'ordre pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 16)—Acte pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries, soit transféré des Bills et Ordres Publics aux Ordres du Gouvernement.

*M. Dewdney*—Samedi prochain—BILL intitulé: "Acte autorisant le transfert au Club des Patineurs de Québec de certains terrains de l'Artillerie, dans la cité de Québec."

**No. 54.**

OTTAWA, JEUDI, 18 AVRIL 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SENFAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 55.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, SAMEDI, 20 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Edward J. Smith et autres, du village de Shédiac; et de J. M. Steeves et autres, tous du Nouveau-Brunswick; demandant que le bill dont le parlement est actuellement saisi, concernant l'inspection du bois de charpente et de service, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal de la ville de Prince Albert, district de Saskatchewan, territoires du Nord-Ouest; demandant que la Chambre considère favorablement leur demande pour des facilités de chemins de fer pour transporter leurs produits au marché.

M. Dewdney présente un bill (No 143) autorisant le transfert au Club des Patineurs de Québec de certains terrains de l'Artillerie, dans la cité de Québec,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

Sur motion de Sir John Thompson, l'ordre pour la seconde lecture du bill (No 84) à l'effet d'étendre les prescriptions de l'Acte d'extradition, est transféré des Bills et Ordres Publics aux Ordres du Gouvernement.

Sir John A. Macdonald propose,—Que, lundi prochain, la Chambre se forme en comité général pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer ci-dessous énumérés, savoir :

A la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, pour une ligne ferrée de Cornwall à Perth, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité.....	\$262,400 00
A la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau, pour une ligne ferrée de la gare de Hull jusqu'au Désert, parcours de 62 milles, une subvention ne dépassant pas en totalité.....	320,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du Cap-Rouge et du St. Laurent, pour 12 milles de chemin, depuis Lorette via Cap-Rouge jusqu'à Québec, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité .....	33,400 00
A la Compagnie du chemin de fer de colonisation de Parry Sound, pour 40 milles de chemin, depuis le village de Parry Sound jusqu'au village de Sandridge, sur la ligne du chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord, dans la province d'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité.....	128,000 00

Pour un chemin de fer depuis St. André jusqu'au chemin de fer du Pacifique Canadien à, ou à quelque point à l'est de la ville de Lachûte, dans le comté d'Argenteuil, province de Québec, parcours de 7 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité.....	22,400 00
Pour un chemin de fer depuis Truro jusqu'à Newport, dans la Nouvelle-Ecosse, 49 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité.....	156,800 00
Pour une ligne du chemin de fer Central, depuis la tête du Grand Lac jusqu'à l'Intercolonial, dans le Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité.....	128,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du Sud d'Albert, la balance impayée de la subvention accordée par l'acte 47 Vic., chap. 8, n'excédant pas en totalité.....	31,771 43
A la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, la balance impayée de la subvention mentionnée dans l'Acte 49 Victoria, chapitre 17, n'excédant pas en totalité.....	244,500 00
A la Compagnie du Chemin de fer de Irondale, Bancroft et Ottawa, pour une ligne ferrée depuis l'embranchement sur Victoria du chemin de fer Midland jusqu'au village de Bancroft, dans le comté de Hastings, la balance impayée de la subvention accordée par l'Acte 47 Victoria, chapitre 8, n'excédant pas en totalité.....	145,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Pacifique, pour une ligne depuis Gravenhurst jusqu'à Callander, la balance impayée des subventions accordées par les Actes 45 Victoria, chapitre 14 et 46 Victoria, chapitre 25, n'excédant pas en totalité.....	35,000 00

2. Que toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées seront commencées, si elles ne le sont déjà, dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un ordre en conseil, et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure ; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du gouverneur en conseil ; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée.

Alors, Sir John A. Macdonald informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur Général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions, les recommandant à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour considérer les dites résolutions.

Sur motion de M. Bowell, l'ordre pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au bill (No 16)—Acte pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries, est transféré des Bills et Ordres Publics aux Ordres du Gouvernement.

Sir John Thompson soumet à la Chambre,—Règles Générales de la Cour Maritime de l'Ontario.

Le bill (No 139) modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur, chapitre 34 des Statuts Révisés,—est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Le bill (No 137) modifiant de nouveau l'acte d'inspection générale, chap. 99 des Statuts Révisés, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, et rapporté sans amendement.

Et la question étant mise pour la troisième lecture ;

M. Costigan propose, — Que le dit bill soit renvoyé en comité général pour y être amendé. — Adopté.

Le bill est, en conséquence, renvoyé de nouveau en comité général, délibéré, rapporté avec des amendements, et délibéré, tel qu'amendé.

M. Costigan propose alors, — Que le bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Davin propose, comme amendement, — Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin d'insérer les mots " n'excédant pas 11 " au lieu de " neuf " dans la seconde ligne du paragraphe 3 de la clause 3. — Adopté.

Le bill est, en conséquence, renvoyé en comité général, rapporté avec un nouvel amendement, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 138) concernant un prêt y mentionné à certains immigrants mennonites, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (No 113) concernant l'inspection du bois de service et de construction, est rescindé, et le bill retiré.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés avec amendements, délibérés tels qu'amendés, et remis pour troisième lecture, à lundi prochain, savoir :—

Bill (No 101) modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur.

Bill (No 140) intitulé : " Acte modifiant le Statut Révisé, concernant les évactions et délivrances. "

La Chambre se forme de nouveau en comité général pour considérer une certaine résolution concernant une subvention pour un service hebdomadaire par steamers rapides pour le transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni, faisant escale à un port de France.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu, — Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra conclure un contrat, pour une période ne dépassant pas dix ans, avec tout particulier ou compagnie pour un service hebdomadaire par steamers rapides entre le Canada et le Royaume-Uni, faisant escale à un port de France, à tels termes et conditions, quant au transport des malles et autrement, que le Gouverneur en Conseil jugera raisonnables, moyennant une subvention n'excédant pas la somme de cinq cents mille piastres par année.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

Sir *R. Cartwright*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant total des articles manufacturés exportés du Canada en Australie du 1er juillet, 1888, au 1er janvier, 1889, et du 1er juillet, 1888, au 1er avril, 1889 ?

*M. Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le ministre des Postes se propose-t-il d'établir un bureau de poste à Baltic, I. P.-E., tel que promis l'an dernier par l'ex-ministre de ce département ? Si oui, quand ?

*M. Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le département des Travaux Publics connaît-il le montant des avaries causés au brise-lames de Miminigash, I. P.-E., l'automne dernier ? Si oui, le département se propose-t-il de procéder immédiatement aux réparations du dit brise-lames ?

*M. Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le département des Travaux Publics se propose-t-il de réparer le quai de Fifteen Point, I. P.-E., au court de la présente année ? Si oui, les travaux seront-ils donnés par soumissions ?

*M. Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du département des Travaux Publics de faire explorer la côte à Fifteen Point, I. P.-E., durant la prochaine saison, afin d'obtenir un rapport sur la praticabilité de construire un brise-lames à cet endroit, ainsi que sur le coût probable des travaux à faire ?

*M. Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le département des Travaux Publics se propose-t-il de faire explorer le port de Summerside, I. P.-E., au cours de la présente année, afin d'y construire un brise-lames, et d'obtenir un rapport sur le coût probable des travaux à faire ?

*M. Curran*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de licencier la police riveraine de Montréal avant l'automne de la présente année ?

Sir *John A. Macdonald*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de construire un chemin de fer, à titre d'entreprise du gouvernement, entre un point de jonction sur la ligne du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à ou près de Harvey, dans la province du Nouveau-Brunswick, et un point de raccordement avec l'Intercolonial à ou près de Salisbury, dans la dite province, ou quelque part entre Salisbury et Moncton, et que la somme de \$500,000 soit accordée pour la construction du dit chemin de fer.

No. 55.

OTTAWA, SAMEDI, 20 AVRIL 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SÉNÉGAL, Surintendant des Impressions

1889

## No. 56.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 22 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

La pétition de Bruce F. Campbell et autres, producteurs de fruits, maraichers et autres,—demandant à la Chambre de considérer s'il serait à propos d'imposer un droit sur certains fruits, légumes et produits de pépinières, lorsqu'ils sont importés des Etats-Unis,—est lue et reçue.

La Chambre procède à la prise en considération des raisons données par le Sénat pour n'avoir pas agréé la modification faite par cette Chambre à l'amendement fait par le Sénat au bill (No 61) constituant en corporation la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est Résolu,—Que cette Chambre n'insiste pas sur sa modification au troisième amendement fait par le Sénat au dit bill, mais qu'elle l'adopte;—et il est ordonné d'envoyer un message au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

La Chambre procède à la prise en considération des raisons données par le Sénat pour insister sur son amendement au bill (No 73) constituant en corporation la Cie du chemin de fer de Jonction du Nord-Ouest et du Lac-des-Bois.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est Résolu,—Que cette Chambre n'insiste pas sur sa désapprobation du premier amendement fait par le Sénat au dit bill, mais qu'elle l'adopte;—et il est ordonné d'envoyer un message au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, la Chambre décide de se former, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, la priant de vouloir bien faire soumettre une mesure au parlement du Royaume-Uni, déclarant et prescrivant que les limites suivantes constituent les limites ouest, nord et est de la province de l'Ontario, savoir:—

La partie d'une ligne tirée jusqu'au Lac des Bois à travers les eaux situées à l'est de ce lac et à l'ouest du lac Long, qui divise l'Amérique Britannique du Nord du territoire des Etats-Unis, et de là à travers le lac des Bois jusqu'au point le plus au nord-ouest de ce lac qui se dirige vers le nord à partir de la frontière des Etats-Unis. et du point le plus au nord-ouest du lac des Bois, une ligne tirée franc nord jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne médiane du cours de la rivière déversant les eaux du lac appelé lac Seul, soit au-dessus ou au dessous de son confluent avec le cours d'eau coulant du lac des Bois vers le lac Winnipeg, et de là se dirigeant vers l'est à partir du point auquel la ligne ci-dessus décrite rencontre la ligne médiane du cours de la rivière en dernier lieu mentionnée, le long de la ligne médiane du cours de la même rivière (soit qu'elle soit appelée rivière aux Anglais ou, quant à la partie située au

dessous du confluent, du nom de rivière Winnipeg) jusqu'au lac Seul, et de là le long de la ligne médiane du lac Seul jusqu'à la tête de ce lac, et de là par une ligne droite jusqu'au point le plus près de la ligne médiane des eaux du lac St Joseph, et de là le long de cette ligne médiane jusqu'à ce qu'elle touche le pied ou décharge de ce lac, et de là le long de la ligne médiane de la rivière par laquelle les eaux du lac St. Joseph se déchargent jusqu'à la rive de la partie de la Baie d'Hudson communément appelée Baie de James, et de là, dans une direction sud-est en suivant la dite rive jusqu'au point où une ligne tirée franc nord à partir de la tête du lac Témiscamingue la rencontrerait, et de là dans une direction franc sud, le long de la dite ligne jusqu'à la tête du dit lac, et de là à travers le dit lac en descendant la rivière Ottawa jusqu'à ce que cette dernière soit intersectée par la limite nord-ouest de la seigneurie de Vaudreuil, et de là le long de la dite limite nord-ouest en se dirigeant vers le sud par vingt-cinq degrés ouest jusqu'à l'angle le plus occidental de la seigneurie de la Nouvelle Longueuil, et de là suivant la limite entre le township de Lancaster et la dite seigneurie de la Nouvelle Longueuil dans la direction sud par trente-quatre degrés est jusqu'à la borne-frontière en pierre sur la rive nord du lac St. François, à l'anse sise à l'ouest de la Pointe au Baudet, dans la dite limite entre le township de Lancaster et la seigneurie de la Nouvelle Longueuil.

Sir John A. Macdonald propose, — Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de construire un chemin de fer, à titre d'entreprise du gouvernement, entre un point de jonction sur la ligne du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à ou près de Harvey, dans la province du Nouveau-Brunswick, et un point de raccordement avec l'Intercolonial à ou près de Salisbury, dans la dite province, ou quelque part entre Salisbury et Moncton, et que la somme de \$500,000 soit accordée pour la construction du dit chemin de fer.

Alors, Sir John A. Macdonald informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, — Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sir John A. Macdonald met devant la Chambre, — Convention avec la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le fonctionnement d'un réseau ferré dans la province du Nouveau-Brunswick.

Sir John A. Macdonald présente la réponse suivante :—

Réponse à l'Ordre du jour courant — Copie des études préliminaires faites au sujet du chemin de fer d'Annapolis à Liverpool, et du rapport de l'ingénieur, ainsi que de tous papiers et correspondance s'y rattachant.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 16) pour prévenir la fraude dans la livraison du lait aux beurreries et fromageries, sont pris en considération, et adoptés.

La résolution adoptée en comité général, jeudi, le 18 courant, pourvoyant à une subvention pour un service bi-mensuel de steamers, entre la Colombie Anglaise et les Colonies Australiennes et la Nouvelle-Zélande, est rapportée.

Et la dite résolution étant lue la seconde fois ;

M. Foster propose qu'elle soit maintenant adoptée.

M. Laurier propose, comme amendement, — Que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'il soit Résolu, — Que bien que la Chambre soit toujours prête à favoriser toute proposition de nature à promouvoir et étendre le commerce de ce pays, le gouvernement, en demandant une dépense annuelle de £25,000 sterling pour établir un service de steamers entre le Canada et les Colonies Australiennes et la Nouvelle-Zélande, n'a pu démontrer qu'un pareil service donnerait des avantages proportionnés aux fortes dépenses qu'il nécessitera. — Rejeté sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Amyot,  
 Armstrong,  
 Bain (*Wentworth*),  
 Béchar, d,  
 Borden,  
 Bourassa,  
 Bowman,  
 Brien,  
 Campbell,  
 Chouinard,  
 Colter,  
 Couture,  
 Davies,  
 Doyon,  
 Edgar,  
 Ellis,  
 Fiset,  
 Flynn,  
 Gauthier,

Gillmor,  
 Godbout,  
 Hale,  
 Holton,  
 Innes,  
 Jones (*Halifax*),  
 Kirk,  
 Landerkin,  
 Lang,  
 Laurier,  
 Lister,  
 Livingston,  
 Lovitt,  
 Macdonald (*Huron*),  
 Mackenzie,  
 McIntyre,  
 McMillan (*Huron*),  
 McMullen,

Mills (*Bothwell*),  
 Mulock,  
 Neveux,  
 Paterson (*Brant*),  
 Perry,  
 Plat,  
 Robertson,  
 Rowand,  
 Ste. Marie,  
 Sriver,  
 Semple,  
 Somerville,  
 Sutherland,  
 Trow,  
 Watson,  
 Weldon (*St. Jean*),  
 Welsh, et  
 Wilson (*Elgin*).—55.

## CONTRE :

## Messieurs

Archibald,  
 Audet,  
 Bain (*Soulanges*),  
 Barnard,  
 Bell,  
 Bergin,  
 Bowen,  
 Bryson,  
 Burns,  
 Cargill,  
 Carling,  
 Carpenter,  
 Caron (Sir Adolphe),  
 Cimon,  
 Cochrane,  
 Colby,  
 Corby,  
 Coulombe,  
 Daoust,  
 Davin,  
 Davis,  
 Dawson,  
 Dewdney,  
 Dickinson,  
 Dupont,  
 Foster,

Freeman,  
 Gigault,  
 Gordon,  
 Grandbois,  
 Guillet,  
 Haggart,  
 Hall,  
 Hesson,  
 Joncas,  
 Jones (*Digby*),  
 Kenny,  
 Landry,  
 Langevin (Sir Hector),  
 Laurie,  
 Macdowall,  
 McCulla,  
 McDonald (*Victoria*),  
 McDougald (*Pictou*),  
 McKeen,  
 McNeill,  
 Madill,  
 Mara,  
 Masson,  
 Mills (*Annapolis*),  
 Moncrieff,  
 O'Brien,

Perley,  
 Porter,  
 Prior,  
 Robillard,  
 Roome,  
 Ross,  
 Shanly,  
 Skinner,  
 Small,  
 Smith (*Ontario*),  
 Sproule,  
 Taylor,  
 Temple,  
 Thompson (Sir John),  
 Tisdale,  
 Tupper,  
 Tyrwitt,  
 Wallace,  
 Ward,  
 Weldon (*Albert*),  
 White (*Cardwell*),  
 Wilmot,  
 Wilson (*Lennox*),  
 Wood (*Westmoreland*), et  
 Wright.—77.

La dite résolution est alors agréée, sur division.

La résolution adoptée en comité général, samedi dernier, le 20 courant, au sujet d'un contrat pour l'exécution d'un service hebdomadaire de steamers rapides pour le transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni, faisant escale à un port de France, est rapportée et lue la seconde fois.

M. Foster propose, alors,—Que la dite résolution soit maintenant adoptée.

M. Jones (Halifax) propose, comme amendement,—Que la dite résolution ne soit pas maintenant adoptée, mais qu'elle soit renvoyée en comité général afin de l'amender en réduisant le montant y mentionné à une somme suffisante pour obtenir un service postal rapide de 17 heures à l'heure, qui, dans l'opinion de cette Chambre, suffit amplement au transport des malles et des voyageurs du Canada, et est en même temps plus propre à servir le trafic général et les intérêts commerciaux du pays ; et qu'il soit expressément stipulé dans tout contrat à cette fin, que le terminus sur ce continent sera un port du Canada.

M. McMullen propose, comme sous amendement,—Que tout l'amendement, et tous les mots après " Que " dans la motion principale, soient retranchés et remplacés par les suivants :—" cette Chambre est d'opinion que le service des malles et des voyageurs actuellement fait par les lignes des steamers Allan, Beaver et Dominion suffit amplement aux besoins du pays, et qu'il est inopportun d'augmenter les charges de la population en accordant de plus fortes subventions pour alimenter des lignes transatlantiques."

Et la question étant mise sur le sous amendement,—il est rejeté, sur division.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur division.

La dite résolution est alors adoptée.

M. Foster présente alors un bill (No 144) concernant les subventions aux steamers océaniques,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La résolution adoptée en comité général, jeudi, le 18 courant, pourvoyant à une subvention pour un service bi-mensuel de steamers entre la Colombie Anglaise et la Chine et le Japon, est rapportée, et lue la seconde fois.

M. Foster propose, alors,—Que la dite résolution soit maintenant adoptée.

M. Davies propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—" cette Chambre ne devrait pas être appelée à approuver une résolution pourvoyant à l'octroi d'une subvention annuelle pour un service bi-mensuel ou mensuel de steamers entre la Colombie Anglaise et la Chine et le Japon, en addition à celle qui doit être octroyée par le gouvernement britannique, avant que la correspondance et les négociations relatives à l'octroi d'une telle subvention et que les conventions intervenues entre le gouvernement britannique et la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, en vertu desquelles la subvention du gouvernement britannique sera payable, et que tous les autres renseignements nécessaires touchant la nature du service, n'aient été soumis à la dite Chambre ; et que cette Chambre est, en outre, d'opinion, d'après les informations qu'elle possède déjà, que si quelque subvention est votée pour ce service, il devrait être stipulé, comme condition, que les steamers toucheront à Victoria ou à Esquimalt."—Rejeté, sur division.

La dite résolution est alors adoptée.

Un message est reçu du Sénat, avec le bill suivant de leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 145), intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Terres Fédérales."

Le bill (No 11) à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à demain.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

## XVI.—TRAVAUX PUBLICS.—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

## PORTS ET RIVIÈRES.

*Nouvelle-Ecosse.*

254	{	Marais de Broad-Cove.....	2,900 00
		Digby (montant périmé à voter de nouveau).....	1,650 00
		Arisaig, Bayfield et Anne de McNair (cap George)—	
		Réparations à la jetée (montant périmé à voter de nouveau)...	3,100 00

*Ile du Prince-Edouard.*

255		Réparations aux jetées et brise-lames.....	2,000 00
-----	--	--	----------

*Nouveau-Brunswick.*

256	{	Rivière Saint-Jean—Rivière des Chutes à Woodstock et en amont des Grandes Chutes ; aussi rivière Tobique.....	355 60
		Pointe du Chêne, Shédiac—Réparations au brise-lames, etc. (mandat du gouverneur-général).....	1,000 00
		Grande Anse—A compléter (mandat du gouverneur-général)....	150 00
		Village Belliveau—(Montant périmé à voter de nouveau. (Mandat du gouverneur-général).....	1,187 00

*Provinces maritimes en général.*

257		Réparations générales et améliorations, provinces maritimes....	3,350 00
-----	--	---	----------

*Québec.*

258	{	Rivière du Lièvre.....	25,000 00
		Jetée de l'Ance à l'Eau ou Tadousac.....	285 00
		Réparations et améliorations générales—ports et rivières, Québec.	2,000 00
		Ile Perrot.....	405 00
		Kamouraska.....	40 00
		Jetées du lac Mégantic—Réparations.....	175 00
		La Malbaie, Ile-aux-Coudres et les Eboulements—Réparations aux quais.....	275 00
		Exhaussement du coffrage en face du nouveau bâtiment d'immi- gration sur le brise-lames, Québec.....	220 00
		Rivière Sainte-Anne de la Pérade.....	1,375 00
		Rivière Saint-François.....	860 00
		Rivière Yamaska.....	245 00
		Quai des Trois-Pistoles.....	290 00
		Chenal de Papineauville ou la baie Pentecôte.....	275 00
		Port-Daniel.....	1,600 00
Percé—Pour terminer le quai.....	2,600 00		

*Ontario.*

259	{	Baie Tolsma—Montant périmé à voter de nouveau. (Mandat du gouverneur-général.....	2,700 00
		Sault Sainte-Marie.....	5,000 00
		Portsmouth.....	1,910 00
		Rivière Rideau—bras nord—dragage.....	390 00
		Rivière des Outaouais—Amélioration du chenal des bateaux à vapeur dans les Narrows de Petewawa, en amont de Pembroke.	300 00

*Manitoba.*

260		Réparations générales et améliorations, ports et rivières, Manitoba	460 00
-----	--	---	--------

*Ports et rivières en général.*

261 Ports et rivières en général..... 2,900 00

## DRAGAGE.

262 Nouveau matériel de dragage.. 5,000 00

## GLISSOIRS ET ESTACADES.

263 Rivière Madawaska, district d'Ottawa..... 565 00

## CHEMINS ET PONTS.

264 Ponts, cité d'Ottawa, sur la rivière des Ouataouais, les glissoirs, le canal Rideau et les abords de ces ponts..... 2,700 00

## TÉLÉGRAPHES.

265 Lignes de télégraphes, territoires du Nord-Ouest—Nouvelles stations au lac La Selle, sur la ligne de Qu'Appelle-Edmonton, via Fort-Pitt..... 95 00

## DIVERS.

266	{	Relevé relatif aux inondations du printemps à Montréal.....	415 00
		Pour payer à Mlle Margaret Smellie, seule fille survivante de feu David Smellie, du personnel chargé du chauffage des édifices publics, Ottawa, une gratification égale à un mois de son salaire.....	55 00
266	{	Pour couvrir les comptes payés à M. S. Bray, A. T. F., du département des affaires des Sauvages, pour des relevés qu'il a faits relativement au bureau de l'imprimerie de l'Etat et de Victoria Hall, cité d'Ottawa, nonobstant toute disposition de l'Acte du service civil à ce contraire. ....	112 00
		Arpentages et inspections.....	5,000 00

## PHARES ET SERVICE COTIER.

268 Pour pourvoir à la construction de phares, etc.... 8,000 00

## SUBVENTIONS POSTALES ET A DES BATEAUX A VAPEUR.

269 Pour payer quatre voyages entre Hambourg et Montréal, à \$2,000 par voyage. (Mandat du gouverneur-général)..... 8,000 00

270 Communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine..... 3,158 34

271 Communication à la vapeur entre Port-Mulgrave, terminus du chemin de fer de Prolongement-Est, et la Baie de l'Est, Cap-Breton ..... 1,000 00

272 Service à la vapeur entre San Francisco et Victoria, Colombie-Britannique, du 1er septembre 1888 au 30 juin 1889, 10 mois, à \$17,640 par année. .... 14,700 00

273 Pour payer à M. James King, en règlement d'une réclamation de compensation pour l'annulation sommaire d'un contrat qu'il avait en 1874-75 pour le service de la malle entre l'Île du Prince-Edouard et la terre-ferme, tel que recommandé par un comité spécial de la Chambre des Communes..... 2,960 00

## AFFAIRES DES SAUVAGES.

*Ontario et Québec.*

{	Pour permettre au département de faire face au coût additionnel de la construction d'une grange à l'institution industrielle de Mont-Elgin, à Munceytown.....	1,000 00

	Pour aider à poser deux tableaux noirs, dans la bâtisse érigée pour loger l'excédant des enfants de l'orphelinat catholique romain à Fort-William, Ont., le coût total étant évalué à \$100.....	40 00
274	Pour couvrir les dépenses faites par l'inspecteur Dingman, pendant qu'il agissait en qualité d'un des trois commissaires chargés de faire une enquête sur l'affaire des terres du township de Dundee.....	100 00
	Pour achever la maison d'école catholique romaine sur la réserve des Sauvages Abénaquis, à Saint-François, comté de Yamaska, Qué., la bande ayant fournie \$300, près d'un dixième de leurs fonds, pour la construction de cette école.....	100 00

*Nouvelle-Ecosse.*

275	Pour pourvoir au salaire de M. G. R. Smith, ayant des Sauvages du comté de Yarmouth, N.-E., du 19 janvier 1888, date de sa nomination, au 30 juin 1889, à \$25,00 par année, auquel il n'a pas encore été pourvu.....	36 30
-----	---	-------

*Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.*

	Pour permettre au département de payer une moissonneuse pour la réserve sauvage des Gens-du-Sang, dont l'achat en août 1888 est devenu nécessaire, grâce à la récolte extraordinairement abondante de cette année-là.....	149 00
	Pour indemniser P. Aylen, M. D., des services médicaux qu'il a rendus aux Sauvages de l'agence de Battleford, du 23 mars 1888 au 23 janvier 1889.....	291 32
276	Pour pourvoir, au taux de \$50 par tête, à l'entretien de 10 élèves sauvages au pensionnat catholique romain sur la réserve du chef Sioux, Bison-Debout, sous l'autorité d'un arrêté du conseil daté du 29 novembre 1888.....	500 00
	Pour l'achat de deux wagons pour les Sauvages Piégânes, afin de leur permettre de transporter les billots nécessaires à la reconstruction de leurs maisons.....	196 00
	Pour payer la construction d'une maison d'école sur la réserve sauvage des Buttes de la Lime.....	400 00
	Allocation de combustible et l'éclairage au commissaires des Sauvages, du 3 août 1888 au 30 juin 1889, à \$300 par année.....	273 39

## DIVERS.

278	Contribution pour venir en aide aux incendiés de Hull (mandat du gouverneur-général).....	5,000 00
279	Pour payer à M. le juge Rouleau les allocations de loyer depuis la date de son entrée au fonctions comme magistrat stipendaire, jusqu'à la date de sa nomination comme juge de la cour suprême (5 avril 1886 au 18 février 1887) à \$500.....	436 01
280	Pour payer à M. N. O. Côté pour services rendus relativement à la commission des Métis (à voter de nouveau) (mandat du gouverneur-général).....	500 00
281	Nouvelle contribution pour la publication du Dictionnaire Micmac du Dr. Rand (à voter de nouveau).....	200 00
283	Pour acheter du matériel à l'atelier de reliure du gouvernement.....	5,000 00
	Pour payer les ouvrages ci-après mentionnés:—	
284	Cinq cents exemplaires du <i>Parliamentary Companion</i> à \$2 l'exemplaire.....	1,000 00
	Cent exemplaires, vol. 4, Jugements du Conseil Souverain, à \$3 l'exemplaire.....	300 00

286	Nouvelle somme nécessaire pour les dépenses du gouvernement dans le district de Keewatin.....	750 00
287	Pour indemniser la <i>St. Catharines Milling and Lumbering Co.</i> , des frais du procès de la Reine vs. la Compagnie.....	10,000 00
288	Pour payer l'entretien des malades indigents dans l'hôpital de Prince Albert.....	300 00
289	Pour pourvoir à une somme égale à celle votée par l'Association Britannique pour l'avancement des sciences, dans le but de faire une enquête sur le caractère physique, les langues et la condition industrielle et morale des tribus du Nord-Ouest du Dominion du Canada, et spécialement des tribus et des bandes de la province de la Colombie-Britannique.....	730 00
290	Pour payer les frais d'appel au Conseil Privé dans la cause de la Reine vs. Hodge.....	2,046 25
291	Pour payer une moitié des dépenses de la publication du troisième volume des causes jugées d'après "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," recueillies et publiées par M. John R. Cartwright.....	125 00
292	Pour faire face aux frais des matières en litige.....	4,014 36
293	Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'Acte de tempé- rance du Canada.....	10,000 00
294	Pour payer la balance de la gratification accordée à la famille de feu William Menzies (arrêté du conseil).....	75 00
295	Pour payer la moitié des dépenses faites en rapport avec les relevés du fleuve Saint-Laurent.....	13,571 83
296	Pour payer à la police à cheval du Nord-Ouest les approvision- nements destinés à soulager la misère parmi les Métis dans les Territoires du Nord-Ouest.....	6,000 00

## PERCEPTION DU REVENU.

## DOUANES.

{ <i>Douanes, divers</i> :—		
	Nouvelle somme nécessaire pour le service préventif dépenses légales.....	6,500 00
297	Nouvelle somme nécessaire pour pourvoir à la part des dou- anes (une moitié) des frais de réparations et d'entretien du yacht à vapeur du gouvernement " <i>Cruiser</i> " pendant la saison de 1888.....	2,781 82
	Gratification à B. C. Ambrose, blessé pendant qu'il avait la charge de l'élevateur dans l'entrepôt de douane à Montréal, en consé- quence de laquelle blessure il a fallu lui amputer une partie du pied.....	162 00

## ACCISE.

	{ Pour payer à W. Goodman pour services en sus des heures réglementaires, du 1er janvier 1887 au 30 juin 1888, en aidant l'inspecteur des distilleries à janger les réservoirs nécessaires à l'emmagasinage des spiritueux.....	300 00
298	{ Pour pourvoir à la nomination d'un sous-percepteur du revenu de l'intérieur à Port-Hope, au taux de \$600 par année, à compter du 1er février 1889.....	250 00
	{ Pour payer à T. Burke, la différence entre ses appointements, \$1.155, et ceux auxquels il a droit comme percepteur inté- rimaire du revenu de l'intérieur, à Saint-Jean, N.-B., pour 1888-89.....	245 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX.

*Préparations et frais d'exploitation.*

302	Cornwall. (Mandat du gouverneur général).....	48,000 00
303	Canal de Williamsburgh.....	850 00
304	Canal Sainte-Anne.....	250 00
306	Canal Chambly.....	3,000 00
307	Dragueurs.....	2,000 00

## TRAVAUX PUBLICS.

*Télégraphe—Territoires du Nord Ouest.*

	Entretien et réparations.....	1,900 00
	<i>Télégraphe et service de signaux du golfe Saint Laurent.</i>	
308	Pour indemniser complètement les propriétaires de l'île d'Anticosti pour terrain et bois de chauffage pris sur l'île—de 1880 à 1889—pour la construction et l'entretien du télégraphe de l'État, y compris les stations.....	2,000 00

## POSTES.

	Pour indemniser de la perte de son logement H. Dunbar, ci-devant messager au bureau de poste de Kingston.....	100 00
	Pour payer le traitement d'un sous-inspecteur des postes dans la division postale de Stratford, du 1er décembre 1888 au 30 juin 1889, à raison de \$1,200 par année.....	700 00
	Commission aux directeurs de poste sur les opérations des caisses d'épargne dans les provinces suivantes :	
	Nouveau-Brunswick.....	1,000 00
	Nouvelle-Ecosse.....	500 00
	Colombie-Britannique.....	300 00
310	Montant nécessaire pour le service des malles sur le chemin de fer Canadien du Pacifique à cause de l'augmentation des facilités de transport par wagons poste.	
	Ce montant devant être reparti comme suit :—	
	Ontario.....	\$22,500 00
	Québec.....	2,300 00
	Manitoba.....	24,000 00
	Colombie-Britannique.....	12,200 00
		<hr/>
		61,000 00

## COMPTES DES TERRITOIRES.

312	Pour le paiement du fret sur du grain de semence; pour expédier et distribuer ce grain aux colons d'Edmonton, et pour services de commis (Pour couvrir le mandat du gouverneur-général d'après l'arrêté du conseil du 6 juillet 1886. C. P. n° 1599).....	8,100 00
313	Pour les dépenses de la milice relatives à la suppression de la rébellion au Nord-Ouest (mandat du gouverneur général).....	50,000 00

Résolutions à rapporter.

MARDI, 23 avril 1889.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 2.25 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Fiset*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il donné ou se propose-t-il de donner des licences de pêche au filet dans la rivière Natashquan? Si oui, à qui, combien et jusqu'à quelle distance à l'intérieur de la dite rivière?

*M. Fiset*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il pris en considération la question légale soulevée par l'honorable premier ministre de la province de Québec, quant au droit du gouvernement fédéral d'accorder des licences de pêche dans le fleuve St-Laurent et surtout dans l'embouchure des rivières?

*M. Sutherland*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. A-t-il été fait un tracé de la route du chemin de fer projeté de Harvey à Salisbury ou Moncton?
2. Existe-t-il des plans et devis du chemin de fer projeté? Si oui, seront-ils déposés sur le bureau de la Chambre?
3. Des ingénieurs du gouvernement ou autres ont-ils adressé des rapports sur la route à adopter?
4. Quel est le coût estimatif du chemin de fer projeté?

No. 56

OTTAWA, LUNDI, 22 AVRIL, 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SEXTON, Surintendant des Impressions

1889

## No. 57.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MARDI, 23 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Sur motion de Sir Hector Langevin, le bill (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte des Terres Fédérales," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

M. Tupper présente la réponse suivante:—

Réponse à l'ordre du 11 courant—Copie de tous papiers et correspondance au sujet d'une réclamation de MM. A. et J. Adams pour pertes subies par le naufrage de leur navire "Carrier Dove" qui a été perdu par suite du changement de position des lumières à Crapaud Harbor, sans que le public en ait été prévenu.

Sur motion de Sir John Thompson, l'ordre pour la troisième lecture du bill (No 101) modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur, chapitre 62 des Statuts Révisés, est rescindé, et le bill est renvoyé en comité général pour plus ample considération, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:—

## STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1890, et conformément aux dispositions de l'"Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, de 1867," il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 22 avril 1889.

Sur motion de M. Foster, les dits message et budget supplémentaire sont déferés au comité des Subsidés.

Sir John Thompson propose,—Que le bill (No 11) à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, soit maintenant lu pour la troisième fois.

M. Curran propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de prescrire comme suit: "Un appel de toute condamnation sous l'autorité de cet acte pourra être fait à la plus haute cour d'appel pour les affaires criminelles dans la province où cette condamnation aura été prononcée, sur toutes les questions de droit et de fait, et la

preuve faite au cours du procès, formera partie du dossier en appel, et à cette fin, la cour devant laquelle la cause sera entendue, prendra note des témoignages et des objections légales.”— Rejeté.

La motion principale est alors adoptée, et le bill est, en conséquence, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No. 84) à l'effet d'étendre les dispositions de l'Acte d'extradition, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

M. Barron propose, comme amendement,—Que tous les mots après “Que” soient retranchés et remplacés par les suivants : “M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Qu'il ressort d'un rapport déposé sur le bureau de cette Chambre, que le gouvernement du Canada a obtenu en fidéi-commis, en 1886, de la bande de Sauvages connue sous le nom de ‘Bande de Shawanakiskies’ une rétrocession du titre indien au bois de pin sur la réserve sauvage du lac du Poisson Blanc, ou Réserve No. 6, qui devait être vendu pour le bénéfice commun de la dite bande aux termes et conditions ‘qui paraîtraient les meilleures au gouvernement de Sa Majesté en Canada,—10 pour cent des produits de la vente du dit bois devant être divisé parmi les membres de la dite bande, et la balance devant être placée pour leur seul bénéfice personnel et celui de leurs descendants, en telle manière que le dit gouvernement du Canada jugerait la plus propre à servir les intérêts de la dite bande.’

Et qu'il appert, qu'avant et lors de la dite vente ci-après mentionnée, le gouvernement du Canada a été averti officiellement que la dite réserve renfermait ‘une grande quantité d'excellent pin propre à faire du bois marchand, et plus considérable que les Sauvages n'en auraient besoin pour leur propre usage.’

Et que vu que la réserve n'a été arpentée que tout récemment, le gouvernement de la province de l'Ontario n'avait aucun moyen de connaître l'existence de la dite réserve, et que n'ayant pas connaissance de ces faits, il procéda en 1872 à la vente et vendit le bois de pin couvrant la dite réserve au prix de quelques milliers de piastres, ce qui était parfaitement connu du gouvernement du Canada avant qu'il ne vendit ce bois, comme il est relaté ci-après.

Et qu'il ressort, de plus, du dit rapport, que le gouvernement du Canada, sans en conférer avec les Sauvages de la dite bande (ou aucuns d'entre eux) quant au prix à retirer de la vente du dit bois de pin, ou sans s'enquérir en aucune manière de leurs vues ou désirs à ce sujet, et sans leur faire connaître, ni à aucun d'entre eux, le montant auquel il se proposait de vendre le dit bois, a vendu ce bois et en a disposé à vente privée, pour une étendue de 79 milles carrés, sans compétition d'aucune sorte, en faveur du nommé Honoré Robillard, actuellement membre de cette Chambre, et partisan du dit gouvernement, au prix nominal de \$316.

Et qu'il appert que le dit bois de pin vaut et valait lors de la vente plus de \$50,000, et qu'à raison des faits ci-dessus, les Sauvages ont été injustement frustrés et que le gouvernement a violé le fidéi-commis qui lui avait été remis.

Que vu les faits ci-dessus, cette Chambre désapprouve la dite vente au prix nominal de \$316 et la manière dont elle a été faite, et qu'elle déclare que cette vente est une grossière violation du fidéi-commis remis par les Sauvages au gouvernement du Canada, et qu'il est du devoir de cette Chambre de condamner cette transaction.”

MERCREDI, 24 avril, 1889.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :  
Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Barron,  
Beausoleil,  
Béchar, d,  
Bourassa,  
Bowman,  
Brien,  
Campbell,  
Cartwright (*Sir Richard*),  
Charlton,  
Choquette,  
Colter,  
Couture,  
Davies,  
Dessaint,  
Doyon,  
Edgar,  
Ellis,  
Fiset,  
Fisher,

Ganthier,  
Gillmor,  
Godbout,  
Guay,  
Hale,  
Holton,  
Innes,  
Jones (*Halifax*),  
Landerkin,  
Lang,  
Langelier (*Montmorency*),  
Langelier (*Québec*),  
Laurier,  
Lavergne,  
Lister,  
Livingston,  
Lovitt,  
Macdonald (*Huron*),  
McMillan (*Huron*),  
McMullen,  
Meigs,

Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Amyot,  
Neveux,  
Paterson (*Brant*),  
Perry,  
Platt,  
Préfontaine,  
Rinfret,  
Robertson,  
Ste. Marie,  
Semple,  
Somerville,  
Sutherland,  
Trow,  
Turcot,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St.-Jean*), et  
Wilson (*Elgin*).—62.

CONTRE :  
Messieurs

Audet,  
Barnard,  
Bergeron,  
Boisvert,  
Bowell,  
Boyle,  
Bryson,  
Cameron,  
Cargill,  
Carling,  
Carpenter,  
Caron (*Sir Adolphe*),  
Cimon,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colby,  
Corby,  
Coulombe,  
Curran,  
Daly,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,  
Desaulniers,  
Desjardins,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dupont,  
Ferguson (*Leeds et Gren.*),

Ferguson (*Renfrew*),  
Foster,  
Freeman,  
Gigault,  
Girouard,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hesson,  
Hickey,  
Hudspeth,  
Jamieson,  
Joncas,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Kirkpatrick,  
Labelle,  
Langevin (*Sir Hector*),  
La Rivière,  
Laurie,  
Macdowall,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McDougall (*Cap-Breton*),  
McKay,  
McKeen,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
Mara,  
Masson,

Mills (*Annapolis*),  
Moncrieff,  
Montplaisir,  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Purcell,  
Riopel,  
Robillard,  
Roome,  
Ross,  
Rykert,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Stevenson,  
Taylor,  
Temple,  
Thompson (*Sir John*),  
Tisdale,  
Tupper,  
Tyrwhitt,  
Vanasse,  
Wallace,  
Ward,  
Weldon (*Albert*),  
White (*Cardwell*),  
Wilmot,  
Wilson (*Lennox*), et  
Wood (*Westmoreland*).—91.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

ITEMS AU PAIEMENT DESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POURVU.

314	Somme nécessaire pour couvrir les items au paiement desquels il n'a pas été pourvu pour l'exercice 1887-88, comme il appert du rapport de l'auditeur général, page B-62.....	465,890 18
-----	--	------------

TERRES FÉDÉRALES—IMPTUABLE SUR LE REVENU.

311	Pour payer 9 mois de service à Mme Ellie Landarkin comme commis au bureau des terres fédérales de Nelsonville.....	340 00
-----	--	--------

PERCEPTION DU REVENU.—(Fin.)

MENUS REVENUS.

309	{ Somme nécessaire pour la réparation des chemins sur les terres de l'artillerie à Grand-Falls, Nouveau-Brunswick.....	700 00
		{ Pour payer à Louis Lavoie, jeune, ci-devant gardien de l'immeuble de l'artillerie à Hochelaga, une gratification d'un mois de salaire.....
305	Canal de la Trent.....	1,350 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX.—(Fin.)

Préparations et frais d'exploitation.

301	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.....	15,000 00
300	Chemin de fer Intercolonial (mandat du gouverneur général, \$125,000.....)	500 000 00

INSPECTION DES POIDS ET MESURES.

299	{ Pour payer les appointements des sous inspecteurs suivants :—	R. A. Hughes, du 5 octobre 1888, à \$600.....	443 55
		Edward Kelly, du 1er décembre 1888, à \$500.....	291 67
		J. S. Baker, pour toute l'année.....	600 00
		P. C. A. Bruneau do.....	500 00

DIVERS.—(Suite).

290	Pour payer les frais d'appel au Conseil Privé dans la cause de la Reine vs. Hodge.....	2,046 25
282	Nouvelle somme nécessaire pour faire face aux dépenses se rattachant à la Commission Royale du Travail (mandat du gouverneur-général, \$20,000).....	40,000 00

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

277	Somme nécessaire pour compléter le service de l'année.....	80,000 09
-----	--	-----------

CHEMINS DE FER—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(Fin.)

Chemin de fer Intercolonial.

236	{	Amélioration de l'installation à Halifax.....	2,800 00
		Embranchement de Dalhousie.....	400 00
		Amélioration de l'installation à la Rivière-du-Loup.....	1,700 00
		Embranchement de la ville de Pictou.....	30,000 00
		Embranchement de la Rivière-du-Loup. (Mandat du gouverneur général, \$6,260.73).....	7,100 00

Embranchement de Dartmouth.....	1,000 00
Matériel roulant. (Mandat du gouverneur général).....	170,000 00
Prolongement à Halifax. (Mandat du gouverneur général).....	439 56

## IMMIGRATION.

228 { Somme additionnelle nécessaire pour ce service (mandat du gouverneur général) .....	48,100 71
---	-----------

## PÉNITENCIERS.—(Fin.)

224 { <i>Pénitencier du Manitoba</i> :—Somme nécessaire pour remplacer les frais de combustible et de luminaire, résidence du préfet, 1887-88.....	487 12
--	--------

## GOUVERNEMENT CIVIL.—(Fin.)

220 { <i>Ministère de la marine</i> —Nouvelle somme nécessaire pour pourvoir aux appointements d'un commis de 3e classe, depuis le 1er avril jusqu'au 30 juin 1889.....	182 50
Pour pourvoir aux appointements de M. C. C. Chipman, depuis le 1er juillet 1888 jusqu'au 30 juin 1889.....	2,300 00

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Fin.)

## RÉPARATIONS, MEUBLES, CHAUFFAGE, ETC.

253 { Douane et entrepôt de vérification, Toronto.....	475 00
Eau pour les édifices publics—A la corporation d'Hamilton, compte des taxes de l'eau du nouvel édifice public, du 1er janvier 1881 au 30 juin 1888. (Mandat du gouverneur général).....	2,627 26
Autre armoire de sûreté pour le bureau de poste de Victoria, C.B..	300 00
Installation du bureau de poste temporaire de Winnipeg, pour servir d'entrepôt de vérification.....	800 00
Edifice fédéral d'Halifax—Nouvelle pompe et réparations à l'appareil de chauffage.....	600 00
Edifice fédéral d'Antigonish—Réparations, meubles, etc.....	180 00
Bureau de poste de Montréal—Nouvelle armoire de sûreté pour la division postale de la douane et grille en cuivre sur le comptoir, etc., dans la chambre du comptable.....	500 00
Réparations, installation, etc., bureau de l'agent spécial, douane de Montréal.....	450 00
Bureau de poste de Québec—Installation d'une chambre devant servir de bureau de douane se rattachant au service postal des paquets.....	350 00
Douane de Kingston—Réparations, meubles, etc.....	750 00
Musée géologique, Ottawa—Meubles, etc.....	675 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 2.02 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
Orateur.

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Barron*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Comment le gouvernement se propose-t-il de disposer des deniers perçus comme amendes sous l'autorité de l'Acte de Tempérance du Canada et qui sont déposés dans la caisse des comtés où le dit acte a été abrogé? L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur le fait qu'il serait juste de remettre aux municipalités de chaque comté les amendes ainsi perçues dans les limites de leur territoire et qui ne sont plus requises pour le fonctionnement de l'acte par suite de son abrogation dans les dits comtés?

*M. Barron*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'accorder une somme d'argent (et dans ce cas, laquelle) pour construire un pont flottant sur Gannon's Narrows, dans le comté de Peterborough? Une députation du comté de Peterborough s'est-elle rendue auprès [du gouvernement au sujet de cette entreprise? Si oui, quelle réponse a été faite à la dite députation? Le gouvernement a-t-il été informé que le conseil de comté de Peterborough donnera une somme de \$5,000 pour cette entreprise si le gouvernement consent à prendre à sa charge la balance des dépenses?

*M. Barron*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement du Canada a-t-il juridiction sur les eaux de la rivière Scugog, dans les limites de la ville de Lindsay, jusqu'à l'écluse de Lindsay, ou ces eaux sont-elles sous la juridiction du gouvernement de la province de l'Ontario?

*M. La Rivière*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de nommer un commissaire pour s'enquérir des réclamations des anciens colons du Manitoba, tel que demandé par le comité des dits colons?

*M. La Rivière*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'augmenter le service postal dans les paroisses et les établissements le long de la rivière Rouge en expédiant la malle, quotidiennement, par chemin de fer au lieu du mode actuel de transport?

*M. La Rivière*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement, tel que demandé par une pétition des marchands de Winnipeg vendant des huiles d'éclairage, adressée à l'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur, de leur permettre d'importer ces huiles dans des réservoirs en fer pour en faire la vente au détail; et aussi, de permettre que ces huiles soient mesurées au moment de la livraison aux importateurs d'huile?

*M. Davin*—Lorsque la Chambre se formera en comité des Subsidés—Attirera l'attention sur la manière dont le département de la Milice a traité les réclamations pour scriptions en rapport avec la suppression des troubles en 1885, et proposera qu'il est déshonorant pour le Canada de priver de leurs scriptions les personnes qui y ont justement droit en vertu d'un acte du Parlement.

*M. Barron*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Léonce Stein, de la cité de Québec, est-il à l'emploi du gouvernement? Si oui, en quelle qualité, depuis quand et quel est son salaire?

AVIS DE MORTUITS

Le défunt, Monsieur [Nom], est décédé le [Date] à [Lieu]. Les obsèques auront lieu le [Date] à [Lieu].

Le présent avis est publié par la famille [Nom].

Le présent avis est publié par la famille [Nom].

Le présent avis est publié par la famille [Nom].

Le présent avis est publié par la famille [Nom].

Le présent avis est publié par la famille [Nom].

Le présent avis est publié par la famille [Nom].

---

**No. 57.**

---

OTTAWA, MARDI, 23 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SEXTON,** Surintendant des Impressions

1889.

## No. 58.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 24 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

Sir Hector Langevin, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le treizième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill (No 115) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, et recommande que la mesure ne soit pas adoptée, parce que dans l'opinion du comité, le bill est inutile, attendu que la clause quatrième de l'Acte des chemins de fer pourvoit amplement au drainage à travers les travaux et terrains des compagnies de chemins de fer.

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a soigneusement examiné les documants suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

49. Réponse à Ordre du 25 écoulé—Copie de toute correspondance échangée avec le département des Chemins de fer et Canaux au sujet de la rupture récent du canal de Cornwall, et de tous plans et projets faits par des ingénieurs civils et autres pour prévenir le retour de tels accidents, ainsi que le rapport de John T'age, ingénieur en chef des canaux, sur ce sujet.

49c. Réponse à Ordre du 18 écoulé—Copie des rapports, plans et études du canal alors projeté de Cornwall par J. B. Mills et Benjamin Wright, écuers, ingénieurs civils, et par le capitaine P. Cole, des ingénieurs royaux, en 1832, 1833 et 1834. Aussi, copie des études du rapport de Colin Carman, écr., I.C., sur le changement projeté du site du canal de Cornwall en le faisant passer de Sand Bridge à travers le Creek Hoople jusqu'à Archibald's Point, avec les plans, profils et estimations. Aussi, copie des rapports, plans et études faits par M. Clowes, I.C., en 1836.

(Les deux réponses ci-dessus, pour distribution et documents de la session, condensés, et avec cartes réduites à  $\frac{1}{2}$  du format actuel.)

51a. Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de tous ordres en conseil concernant la répartition de la subvention de \$250,000 accordée à la Cie du chemin de fer International, entre les différentes sections du chemin, savoir: du St. Laurent à Lennoxville, de Lennoxville à la rivière Moose et Mattawankeag, de Mattawankeag à la station Harvey, et de Harvey à Salisbury; aussi, état donnant le nombre de milles dans chaque section, et le montant attribué à chacune. (L'ordre en conseil seulement à être imprimé et dans les documents de la session seulement.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

22i. Réponse à Ordre du 1er courant—1o Copie de la requête demandant l'incorporation de la Cie du chemin de fer de l'émiscouata; 2o Copie de toute correspon-

dance échangée entre le gouvernement et cette compagnie pour obtention de subsides ou à propos de tels subsides.

37a. Réponse à Adresse du 1er courant—Chèques originaux donnés en paiement de tous honoraires ou dépenses se rattachant à la cause de la "St. Catharines Milling and Lumbering Co'y, vs. The Queen."

49c. Réponse à Ordre du 25 février dernier—Copie du rapport de l'ingénieur Crawford, en 1877-78, et de tous rapports subséquents sur le canal de Beauharnois; aussi, copie des rapports d'ingénieurs sur la rive nord du St Laurent entre les lacs St-François et St-Louis; aussi copie des résolutions, lettres, etc., de la Chambre de Commerce, corporation ou simples particuliers au sujet de tels travaux.

49e. Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de toutes soumissions reçues pour la construction du canal de Sault Ste-Marie et des documents qui les accompagnent, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil s'y rattachant.

49h. Réponse à Ordre du 13 écoulé—Etat donnant,—

1o Un relevé des cas dans lesquels toutes ou partie des soumissions demandées et reçues en dedans de cinq ans, pour travaux quelconques se rattachant aux canaux ont été rejetées sur le rapport de l'ingénieur en chef des canaux, les noms des soumissionnaires, et le chiffre brut de chaque soumission; avec copie de tous les dits rapports de l'ingénieur en chef et les raisons de tels rejets, spécifiant les cas dans lesquels de nouvelles soumissions ont été demandées;

2o Dans les cas de demandes de nouvelles soumissions, un état donnant les noms des soumissionnaires et le chiffre brut de chaque soumission, spécifiant quelle soumission a été acceptée et donnant copie de tous rapports ou autres raisons qui ont donné lieu au rejet des soumissions les plus basses, s'il en est;

3o Relevé des cas dans lesquels des réclamations pour travaux supplémentaires ont été soumises à la seule décision arbitrale de l'ingénieur en chef des canaux, indiquant les montants payés aux réclamants en vertu de tel arbitrage, et donnant un rapport avec tel arbitrage, dans chaque cas, et à qui payés.

58b. Réponse à Ordre du 25 écoulé—1o Pour copie de tout ordre ou règlement adopté par le département de la Marine et des Pêcheries pour régulariser la pêche et mettre en force un système de licence et de taxe des ustensils de pêche dans les comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Richelieu, Yamaska et Nicolet, durant les deux années expirées le 31 décembre 1888;

2o Pour copie de toutes instructions qui peuvent avoir été expédiées durant la même période aux gardes-pêche ayant juridiction dans les dits comtés au sujet de la mise en force, de la suspension, de la modification et de la remise en force du dit règlement;

3o Pour copie de tous rapports et renseignements expédiés par les dits gardes-pêche au département de la Marine et des Pêcheries en rapport avec la mise en opération du dit règlement;

4o Pour une liste de tous les pêcheurs de chacun des dits comtés, telle que fournie par les gardes-pêche, indiquant ceux qui sont munis de la licence imposée, le montant payé par chacun d'eux, le montant total reçu comme produit des dites licences depuis la date de la mise en force du dit règlement jusqu'au 31 décembre 1888, aussi bien que ceux qui ne se sont pas munis de la licence exigée, dont les ustensils de pêche ont été confisqués ou non, suivant le cas;

5o Pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondances qui peuvent avoir été adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par aucunes personnes demandant le rappel du dit règlement et l'abrogation de la dite licence, de toutes réponses qui peuvent leur avoir été faites, ainsi que de tous autres documents se rapportant à cette affaire.

70. Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de toute correspondance, rapports, requêtes et tous autres documents échangés jusqu'à cette date, entre le département des Postes et l'inspecteur des postes du district de Montréal, M. King, et toutes

autres personnes, au sujet du changement de place du bureau de poste de Belle-Vallée, comté de Saint-Jean.

71. Correspondance, etc, au sujet des soumissions demandées et reçues pour un pont à Grand Narrows, pour le chemin de fer du Cap Breton.

72. Réponse à Ordre du 25 février dernier—Etat donnant le montant des droits perçus sur les paniers et boîtes contenant des fruits admis en franchise, depuis le 1er mai 1888.

Minutes de la preuve attachée au premier rapport du comité des Comptes Publics.

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

36. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant,—

1. Le choix de la route ;
2. Le progrès des travaux ;
3. Le choix ou la réserve des terres ;
4. Le paiement de deniers ;
5. La construction des embranchements ;
6. Le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ;
8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;

10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (*Documents de la session, et condensés dans la forme usuelle.*)

36a. Convention avec la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour le fonctionnement d'un réseau ferré dans la province du Nouveau-Brunswick. (*Documents de la session*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

22h. Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de tous ordres en conseil, correspondance, marchés, arrangements, relatifs à la cession du chemin de fer du Nord au gouvernement par le Grand Tronc, et par le gouvernement au chemin de fer du Pacifique.

44b. Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de toutes soumissions pour fourniture de viande de boucherie aux agences des Pieds Noirs, Sauvages du Sang et Piégans, et de tous papiers et correspondance concernant la demande de telles soumissions et l'adjudication des contrats pour ces approvisionnements, pendant l'été de 1888.

69. Réponse à Ordre du 28 février dernier—Copie de la preuve et de tous papiers et correspondance concernant les engagements pris par le gouvernement de construire ou d'aider à construire un pont sur la Grande Rivière, au village de York, dans le comté de Haldimand.

73. Règles Générales de la Cour Maritime de l'Ontario.

74. Réponse à Adresse du Sénat en date du 22 mars 1889, à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des baux ou contrats en vertu desquels est occupée la réserve de terrain public, qui s'étend sur la rivière Ottawa, de Bay Street à Kent Street, dans la cité d'Ottawa.

Sur motion de M. Dewdney, l'ordre pour la seconde lecture du bill (No 13) à l'effet de refondre et modifier les actes concernant les territoires du Nord-Ouest, est rescindé et le bill retiré.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions autorisant l'octroi de subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer y mentionnés.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer ci-dessous énumérés, savoir :

A la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, pour une ligne ferrée de Cornwall à Ottawa, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... \$172,400 00

A la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau, pour une ligne ferrée de la gare de Hull jusqu'au Désert, parcours de 62 milles, une subvention ne dépassant pas en totalité..... 320,000 00

A la Compagnie du chemin de fer du Cap-Rouge et du St. Laurent, pour 12 milles de chemin, depuis Lorette via Cap-Rouge jusqu'à Québec, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité ..... 38,400 00

A la Compagnie du chemin de fer de colonisation de Parry Sound, pour 40 milles de chemin, depuis le village de Parry Sound jusqu'au village de Sundridge ou quelque autre point, sur la ligne du chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord, dans la province d'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 128,000 00

Pour un chemin de fer depuis St. André jusqu'au chemin de fer du Pacifique Canadien à, ou à quelque point à l'est de la ville de Lachûte, dans le comté d'Argenteuil, province de Québec, parcours de 7 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 22,400 00

Pour un chemin de fer depuis Truro jusqu'à Newport, dans la Nouvelle-Ecosse, 49 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 156,800 00

Pour une ligne du chemin de fer Central, depuis la tête du Grand Lac jusqu'à l'Intercolonial, dans le Nouveau-Brunswick une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 128,000 00

A la Compagnie du chemin de fer du Sud d'Albert, la balance impayée de la subvention accordée par l'acte 47 Vic., chap. 8, n'excédant pas en totalité..... 31,771 43

A la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, la balance impayée de la subvention mentionnée dans l'Acte 49 Victoria, chapitre 17, n'excédant pas en totalité..... 244,500 00

A la Compagnie du Chemin de fer de Irondale, Bancroft et Ottawa, pour une ligne ferrée depuis l'embranchement sur Victoria du chemin de fer Midland jusqu'au village de Bancroft, dans le comté de Hastings, la balance impayée de la subvention accordée par l'Acte 47 Victoria, chapitre 8, n'excédant pas en totalité ..... 145,000 00

A la Compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Pacifique, pour une ligne depuis Gravenhurst jusqu'à Callander, la balance impayée des subventions accordées par les Actes 45 Victoria, chapitre 14 et 46 Victoria, chapitre 25, n'excédant pas en totalité..... 35,000 00

2. Résolu,—Que toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées seront commencées, si elles ne le sont déjà, dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un ordre en conseil, et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la

compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure ; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du gouverneur en conseil ; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, demain.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

### GOUVERNEMENT CIVIL.

	<i>Bureau du Conseil Privé de la Reine pour le Canada :—</i>	
315	Pour payer une augmentation de traitement établie par statut (omise dans le budget général.....)	50 00
	Somme additionnelle pour traduction, etc.....	100 00
	Pour porter le traitement du greffier de la couronne en chancellerie à \$2,400.....	100 00
316	<i>Département de la justice :—</i>	
	Pour payer à un commis de troisième classe une augmentation de traitement établie par statut, omise dans le budget général.....	50 00
317	<i>Département de l'intérieur—Division des terres fédérales :—</i>	
	Pour payer à C. C. Pelletier la différence de \$400 à \$700 par année, du 1er janvier 1887 au 1er juillet 1887.....	150 00
318	<i>Département de la marine :—</i>	
	Pour payer les appointements d'un commis de troisième classe.....	742 50
	<i>Département des affaires des Sauvages :—</i>	
319	Pour payer les appointements ordinaires à l'avocat du département des affaires des Sauvages, la somme ayant été omise dans le budget général de 1889-90.....	400 00
	Pour porter de \$400 à \$450 le traitement de David Osahgel, commis de troisième classe, augmentation à laquelle il a droit pour avoir passé avec succès l'examen facultatif sur la tenue des livres devant le bureau des examinateurs du service civil :—	
	Du 11 février au 30 juin 1889.....	\$19 36
	Et pour payer l'augmentation établie par statut pendant les trois mois qui finiront le 30 juin 1889.	12 50
		31 86
	Pour payer le traitement d'un commis de deuxième classe chargé de tenir les comptes des crédits votés par le Parlement pour les affaires des Sauvages.....	1,100 00
	Dépenses imprévues.....	2,000 00
	<i>Département des pêcheries :—</i>	
320	Pour pourvoir à la promotion d'un commis de deuxième classe à un emploi de commis de 1re classe.....	50 00
	Pour pourvoir à la promotion d'un commis de troisième classe à un emploi de commis de 2e classe.....	100 00
321	<i>Département des impressions et de la papeterie :—</i>	
	Nouvelle somme nécessaire au paiement des dépenses imprévues.....	3,000 00

322	<i>Département en général :—</i>		
		Rémunération à un messager spécial pour la distribution des courriers de nuit aux ministres et aux sous-ministres.	300 00
324	<i>Départements des postes et des finances—Dépenses imprévues :—</i>		
		Somme nécessaire pour payer les employés de la division des caisses d'épargne aux départements des postes et des finances, chargés de faire la balance des comptes des déposants et d'en calculer les intérêts jusqu'au 30 juin 1889—	
		Département des postes.....	1,850 00
		Département des finances.....	1,250 00
325	<i>Département des chemins de fer et canaux :</i>		
		Traitement supplémentaire à payer à C. Schreiber, ingénieur en chef des chemins de fer fédéraux.....	2,000 00

## PENITENCIERS.

326	<i>Pénitencier de Dorchester :—</i>		
		Somme additionnelle nécessaire pour payer le comptable et le maître d'école.....	200 00
		Somme nécessaire pour porter le garde L. H. Chambers, faisant fonction d'instructeur de métiers, au maximum de sa classe.....	70 00
327	<i>Pénitencier du Manitoba :—</i>		
		Appointements au carrier et au maçon instructeurs, \$600 chacun.....	1,200 00
		Pour payer l'augmentation du traitement de l'instructeur de métiers Pugh.....	30 00
328	<i>Pénitencier de Kingston :</i>		
		Pour pourvoir à l'introduction de la lumière électrique.....	15,000 00
		Salaire de l'électricien.....	800 00
		Promotion des deux gardiens à l'emploi de concierges.....	60 00
329	<i>Pénitencier de Saint-Vincent de Paul :</i>		
		Pour 150 cordes d'épingle rouge pour faire de la chaux, outils, etc.....	1,000 00
		Salaire du carrier.....	600 00
		Montant nécessaire pour payer au préfet Ouimet le traitement maximum sous l'autorité de l'acte 50-51 Victoria, chapitre 52, article 10.....	100 00

## LEGISLATION.

330	<i>Elections :—</i>		
		Pour payer aux officiers-rapporteurs ci-près mentionnés leurs services supplémentaires pendant les élections :—	
		T. C. de Lorimier, élection de 1888.....	75 00
		C. J. Doherty do 1887.....	150 00
		A. W. Atwater do 1887.....	75 00
331		Pour payer les dépenses relatives à l'acte du cens électoral.....	250,000 00
332		Pour payer aux membres du parlement ci-après mentionnés leurs frais de voyage, portés trop bas en 1887 et 1888 ; MM. L. H. Davis, \$58 ; J. Yeo, \$85.00 ; S. F. Perry, \$83.20 ; J. Robertson, \$15.60 ; P. A. McIntyre, \$40.40 ; W. Welsh, \$53	340 00

## ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

334	{	<i>Exposition des colonies et de l'Inde :</i>		
			Pour payer la solde de fret et autres comptes non réglés.....	3,500 00
			Pour aider à l'extension et au développement des intérêts de la laiterie au Canada.....	3,000 00
			Pour aider à l'extension et au développement de la culture des fruits au Canada.....	2,000 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## CHEMINS DE FER.

*Chemin de fer Canadien du Pacifique.*

335	Pour payer à M. Oxley, employé permanent du département de la marine, les services rendus et les dépenses faites relativement à l'arbitrage du chemin de fer Canadien du Pacifique.	54 20
	CANAUX.	
337	Canal Tay.....	15,000 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## CANAUX.

338	{	Canal Lachine—Construction d'un pont sur le canal, rue Wellington, Montréal.....	25,000 00
		Pour le drainage du sol et la réparation des levées, depuis Lachine jusqu'à la Côte St. Paul.....	10,000 00
		Pour l'acquisition ou la construction d'une ligne téléphonique.....	1,600 00
339	{	Canal Welland—Déversoirs et barrages à Dunnville.....	5,000 00
		Pour réparer les jetées à Port-Colborne et à Port-Maitland, et le point de partage des levées du canal.....	10,000 00
		Pour réparer les levées endommagées par la crue et la tempête du 9 janvier 1889.....	15,000 00
340	{	Pour remplir un bief à Sainte-Catherine — A voter de nouveau.....	5,000 00
		Canal Rideau—Pour travaux relatifs au nouvel établissement du pont tournant sur le canal à Smith's-Falls, y compris le renouvellement d'un pont, etc.—A voter de nouveau...	2,536 00
		Construction d'un pont sur le canal, entre les concessions A et D, en face de la pointe Nepean.—A voter de nouveau.	7,000 00
341	{	Pour payer des réclamations pour dommages à des terrains et pour dépenses légales.....	900 00
341	Canal Carillon—Pour payer des réclamations et les services des estimateurs.....	5,000 00	

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## HAVRES ET RIVIÈRES.

*Québec.*

342	Fleuve Saint-Laurent—Amélioration du chenal pour les navires entre Québec et Montréal.....	100,000 00
-----	--	------------

*Colombie-Britannique.*

343	Bassin de radoub d'Esquimalt—Pour couvrir le coût de la mise en place de soixante-quinze nouveaux tins dans le bassin.....	8,000 00
-----	--	----------

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## ÉDIFICES PUBLICS.

*Nouvelle-Ecosse.*

344	Bâtiment des immigrants à Halifax.....	5,000 00
-----	--	----------

*Ile du Prince-Edouard.*

345	{	Edifice fédéral de Charlottetown—Introduction de l'eau de l'aqueduc de la ville.....	500 00
		Edifice public de Summerside—Améliorations, etc.....	900 00

*Nouveau-Brunswick.*

346	Edifice public de Sussex—Réparations.....	200 00
-----	---	--------

*Québec.*

347	{	Bureau du revenu de l'intérieur à Carillon, y compris les dépenses.....	800 00
		Douane de Montréal.....	1,500 00
		Bureau de poste de Montréal—Améliorations.....	950 00
		Edifices fédéraux de Montréal—Améliorations, etc., ayant trait au service de chauffage et à celui de l'ascenseur.....	3,500 00
		Bureau de poste de Saint-Henri, etc.....	4,000 00

*Ontario.*

348	{	Salle d'exercices de bataillon de Belleville.....	10,000 00
		Bureau de poste, douane, etc., de Belleville.....	400 00
		Salle d'exercices de bataillon de Brantford.....	10,000 00
		Bureau de poste, douane, etc., de Berlin—Introduction de l'eau de l'aqueduc de la Cie d'aqueduc de Berlin.....	300 00
		Bureau de poste, etc., de Carleton-Place... ..	4,000 00
		Edifice public de Hamilton .....	2,600 00
		Bureau de poste de Guelph—Améliorations, etc—Achèvement...	2,000 00
		Bureau de poste de London—Nouvelle couverture du toit, ameublement, etc.....	1,200 00
		Edifices militaires de London.....	10,000 00
		Edifices publics d'Orillia—La ville donnant gratuitement pour sa part le lot Wheeler .....	4,000 00
		Edifice du parlement—Renouvellement de l'abat-jour, Chambre des Communes—A voter de nouveau.....	3,250 00
		Edifice du parlement, Ottawa—Pour couvrir en cuivre la partie antérieure du toit entre la tour centrale et le premier renfoncement à l'ouest de l'entrée de la Chambre.....	3,000 00
		Douane, etc., de Peterborough.....	10,000 00
		Bureau de poste de Peterborough—Montant périmé à voter de nouveau.....	1,900 00
		Edifices publics, Ottawa—Hangar à combustible et glacière.....	750 00
		Douane de Prescott—Voûtes de sûreté en briques.....	1,000 00
		Bureau de poste de Stratford—Améliorations.....	2,000 00
		Bureau de poste, douane, etc., de Saint-Thomes—Clôture, plombage, etc.....	900 00
		Edifices publics, Ottawa—Allonge de l'édifice de la cour suprême.	5,000 00
		Ecole militaire de Toronto—Nouvelle salle d'exercices .....	3,000 00
		Vieux fort de Toronto—Nouvelle poudrière.....	2,500 00
		Entrepôt de vérification de Toronto—Pour l'acquisition de lots riverains par expropriation ou autrement.....	35,000 00
		Bureau de poste de Toronto—Travaux de salubrité, etc.....	4,200 00
Bâtiments d'immigration de Toronto—Améliorations et réparations.....	2,000 00		
Bureau de poste, douane, etc., de Walkerton.....	4,000 00		
Edifice public de Windsor—Changements, etc.....	400 00		

*Manitoba.*

349	{	Pénitencier du Manitoba—A voter de nouveau.....	15,000 00
		Bureau de poste de Winnipeg—Montant périmé à voter de nouveau.....	2,500 00
		Bâtiments d'immigration de Winnipeg—A voter de nouveau...	5,000 00

*Territoires du Nord-Ouest.*

349	{	Bureaux de poste, de douane, du revenu de l'intérieur, des terres fédérales et des bois de la couronne à Calgary.....	10,000 00
		Edifices de la police à cheval du Nord-Ouest.....	50,000 00
		Bureau de poste de Régina—Améliorations.....	1,100 00

350	}	Palais de justice et prison de Régina—Matériel pour le service de l'eau.....	7,000 00
		Edifice de l'assemblée du Nord-Ouest à Régina—Allonge.....	8,000 00
		Contribution pour la construction d'un hôpital à Medicine-Hat— Les autorités locales y contribuent pour \$3,000.....	2,000 00
		Prison de Régina—Maison pour les fonctionnaires.....	6,000 00
		Bâtiments de l'immigration à Régina, Whitewood et Salt-Coats.	3,000 00

*Colombie-Britannique.*

351	}	Pénitencier de la Colombie-Britannique—à voter de nouveau....	15,000 00
		Edifices militaires de Victoria.....	21,250 00
		Edifice public de Nanaimo—Améliorations.....	1,000 00

RÉPARATIONS, AMEUBLEMENTS, CHAUFFAGE, ETC.

352	}	Douane de Québec—Pour mettre à couvert les conduites principales, appareil de chauffage, réparations, ameublement, persiennes, etc.....	1,000 00
		Bureau des mesureurs de bois à Québec—Pour payer les dommages faits par le feu aux meubles, etc.....	800 00
		Edifice public de Hamilton—Pour réparer une salle à l'entrepôt de vérification, réservée exclusivement à la garde et au classement des factures, changement, etc.....	450 00
		Bâtiment du vieux pénitencier, St Jean, N.-B.—Réparations, etc.	400 00
		Edifice public de Moncton—Réparations, etc.....	550 00
		Bureau de poste de Toronto—Ameublement.....	400 00
		Edifice fédéral de Charlottetown—Pour payer à A. Newbury, écr., le compte des déboursés faits pour tenir en ordre le terrain en 1888.....	400 00
		Station de quarantaine de la Grosse-Ile, Québec—Réparations aux résidences des médecins .....	800 00
		Station de quarantaine de l'île de la Perdrix, N.-B.—Réparations au lazaret.....	300 00
		Station de quarantaine de Victoria, C.-B.—Réparations générales	125 00

HAVRES ET RIVIÈRES.

*Nouvelle-Ecosse.*

353	}	Baie aux Vaches—Réparations.....	1,500 00
		Baie de l'Est, côté nord—Quai.....	2,000 00
		Summerville—Quai et réparations.....	3,000 00
		Port-Maitland ou Anse Verte.....	4,200 00
		Havre de Jones.....	1,000 00
		Margaree—Prolongement de la jetée.....	2,500 00
		Havre de Wallace.....	2,000 00
		Port Greville—Réparations.....	2,500 00
		Tidnish.....	2,000 00
		Grosses-Coques—Brise-lames.....	3,000 00
		Economy—Prolongement du brise-lames—Achèvement.....	2,500 00
		Baie Jordan de l'Ouest—Dragage.....	1,200 00
		Anse aux Français.....	200 00
		Grande-Tracadie—Dragage.....	1,000 00
Western Head.....	4,000 00		
Port-George—Grosses réparations à la jetée.....	5,000 00		

*Ile du Prince-Edouard*

354	}	Port-Selkirk.....	1,000 00
		China-Point.....	1,200 00
		Quai de la Pointe de la Chapelle—Grande-Rivière.....	800 00

*Nouveau-Brunswick.*

355	{	Quai de délestage et débarcadère de Campbelton—Achèvement..	2,000 00
		Kingston—Quai sur la rivière Richibouctou .....	4,000 00
		Baie Verte—Réparations au quai de délestage.....	500 00
		Shippegan—Brise-lames.....	10,000 00
		Quai de Lincoln.....	1,000 00

*Québec.*

356	{	Jetée de la baie Saint-Paul—Aile à la jetée.....	7,500 00
		Port-Daniel—Allonge à la jetée.....	4,500 00
		Saint-Siméon—Jetée.....	5,000 00
		Jetée de Rimouski—Réparations .....	22,500 00
		Bassin de radoub de Lévis.....	4,000 00
		Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de renouvellement et de réparation.....	6,000 00
		Route du passage d'eau de la Longue-Pointe et Boucherville—Dragage.....	2,000 00
		Rivière Yamaska—Ecluse et barrage.....	2,500 00
		Rivière L'Assomption.....	3,500 00
		Saint-Timothée—Jetées.....	2,500 00
		Ile Perrot—Achèvement.....	3,300 00
		Rivière des Prairies—Améliorations à la Pointe à la Carrière, à l'île Bizard et Ste-Geneviève, île de Montréal.....	4,300 00
		Pointe Saint-Pierre—Enlèvement d'un récif.....	2,000 00
		Grande-Rivière—Brise-lames.....	7,500 00
		Sainte-Anne des Monts—Achèvement de l'exploration.....	500 00
		Jetée de Longueuil—Abord du côté de la rive—Achèvement....	6,000 00
		Petit Bonaventure.....	5,000 00
		Georgeville—Réparations, etc.....	2,000 00
Saint-Michel de Bellechasse—Réparations .....	1,000 00		
Rivière St. Maurice—Chenal, ouest, embouchure de la rivière....	4,000 00		
Pointe à Valois—Prolongement du quai.....	3,000 00		
Rivière Nicolet—Achèvement.....	3,000 00		
Jetée de Boucherville—Les autorités locales fournis. \$1,000 .....	2,000 00		

*Ontario.*

357	{	Thessalon.....	10,000 00
		Little Current.....	10,000 00
		Travaux du havre de Rondeau—Pour payer F. B. McNamee et Cie, entrepreneurs, pour solde de tout compte.....	1,286 58
		Southampton.....	7,000 00
		Havre Midland—A condition que les autorités locales fournissent \$10,000.....	16,000 00
		Warton—Brise-lames.....	10,000 00
		Meaford—Travaux du havre.....	3,500 00
		Rivière au Castor—Draguer le chenal au point de décharge de la rivière dans le lac Simcoe et protéger les rives—les autorités locales de Beaverton y contribuant pour \$2,000.....	2,000 00

*Colombie-Britannique.*

358	{	Nanaimo—Enlèvement du rocher Nicol.....	5,000 00
		Rivière Fraser.....	10,000 00
		Havre de Victoria—Pour achever l'enlèvement du haut-fond de cailloux.....	6,000 00
		Rivière Columbia—Amélioration entre Revelstoke et le lac de la Flèche .....	5,000 00
		Rivière Skeena—Enlèvement de troncs d'arbres, etc.....	2,500 00

## ROUTES ET PONTS.

359	{	Pont sur la rivière de l'Arc, près de Calgary—Amélioration des abords, peinture, etc.....	2,500 00
		Nouveau pont de grillage en fer pour remplacer le pont suspendu Union, Ottawa—A voter de nouveau.....	35,000 00
		Pont sur la rivière du Ventre, à Lethbridge, T.N.-O.—A voter de nouveau, \$3,000—Achèvement.....	28,000 00

## DRAGAGES.

360	Pour acheter une barge .....	1,500 00
-----	------------------------------	----------

## TÉLÉGRAPHES.

## Québec.

361	Ligne terrestre sur la rive nord du Saint-Laurent—prolongement jusqu'à la Pointe aux Esquimaux—Achèvement.....	5,000 00
-----	--	----------

## Territoires du Nord-Ouest.

362	Ligne téléphonique de la Traverse de Clark et de Saskatchewan—Nouveaux poteaux.....	1,000 00
-----	---	----------

## Colombie-Britannique.

363	Pour relier la Pointe Bonilla à Victoria, C.-B.—Montant additionnel nécessaire.....	4,000 00
-----	---	----------

## DIVERS.

364	Pour contribuer à l'érection d'un monument au colonel Williams—Montant à voter de nouveau.....	1,000 00
-----	--	----------

## SUBVENTIONS POSTALES ET SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS.

Communications à la vapeur entre les ports suivants :—

365	New-Westminster et Victoria.....	7,500 00
366	Port-Mulgrave à la Baie de l'Est.....	2,000 00
367	Halifax et Saint-Jean par voie de Yarmouth et Port-Medway.....	5,000 00
368	Saint-Jean, Digby et Annapolis.....	2,500 00

## PHARES ET SERVICE COTIER.

369	Pour pourvoir à la construction d'un quai et d'un hangar à Victoria, Colombie-Britannique.....	2,000 00
-----	--	----------

## SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

370	Pour un petit bateau à vapeur à l'usage du département des Sauvages dans les eaux de la Colombie-Anglaise (à voter de nouveau).....	5,000 00
-----	---	----------

## INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

Service météorologique :—

371	Pour pourvoir à l'augmentation des appointements du directeur de \$2,400 à \$2,500, y compris l'allocation à lui accordée pour loyer d'une maison.....	100 00
-----	--	--------

## COMMISSION GÉOLOGIQUE.

372	Pour payer à M. James Fletcher pour services relatifs aux collections entomologiques qui se trouvent dans le musée géologique et d'histoire naturelle.....	100 00
-----	--	--------

## DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

Ontario et Québec.

{	Four pourvoir à l'entretien dans l'école d'industrie de Mount-Elgin, Muncytown, de 15 autres élèves, à \$60.....	900 00
	Pour permettre au département de terminer la maison d'école sur la réserve de la rivière aux Espagnols.....	100 00

	Et pour pourvoir aux appointements d'un instituteur.....	200 00
	Pour payer la moitié du coût de construction d'une nouvelle école à Bécancour, Qué., le coût de la maison, d'après l'estimation, est de \$250 et les Abanakis de Bécancour doivent fournir l'autre moitié .....	125 00
373	Pour permettre au département de secourir certains Sauvages de l'Ontario dans la misère, et qui n'ont pas de fonds en propre.	300 00
	Pour permettre de reconstruire la salle des spectacles à l'institution de Mount-Elgin, à Munceytown, récemment détruite par le feu. La somme provenant des assurances est de \$1,000. La nouvelle construction agrandie, coûtera \$1,600, et la somme requise est de.....	600 00
	Pour aider à l'entretien d'autres élèves à l'orphélinat catholique romain de Fort-William, Ont .....	200 00
	Pour permettre au département de payer les appointements de l'instituteur de l'école de jour des filles à Wikwenkong, île Manitouline.....	300 00

*Colombie-Britannique.*

	Sommes accordées pour la construction d'écoles d'industrie pour les Sauvages à Kamloops, Kootenay et sur l'île Kuper, à voter de nouveau.....	7,500 00
374	Pour ajouter au crédit de \$3,250 pour l'entretien de 26 élèves à \$130 chacun, à l'école d'industrie de Métlakahtla, une somme qui permettra au département de payer les appointements d'un principal. ....	\$800 00
	Directrice.....	400 00
	Cuisinier.....	250 00
	Préposé à l'enseignement des métiers.....	600 00
	Gages de deux serviteurs.....	400 00
	Rations additionnelles pour ces employés .....	720 00
		3,170 00

*Nouveau-Brunswick.*

	Pour augmenter les appointements de mademoiselle Martin, institutrice à l'école du jour des Sauvages sur la réserve des Sauvages de Sainte-Marie, de \$200 à \$250 par année.....	50 00
375	Pour permettre au département de fournir un approvisionnement plus considérable de grains de semence aux Sauvages du Nouveau-Brunswick en général .....	300 00
	Pour permettre au département de rétribuer les services rendus par le révérend M. Barry aux Sauvages du comté de Gloucester.....	200 00
	Et pour des services analogues rendus par le révérend M. Smith à Restigouche.....	50 00

*Nouvelle-Ecosse.*

376	Pour pourvoir aux appointements d'un agent des Sauvages qui doit être nommé dans le comté de Shelburne, N.-E.....	50 00
	Résolutions à rapporter.	

JEUDI, 25 avril, 1889.

Rapport à recevoir. — le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

Un message est reçu du Sénat, adoptant, avec une modification, les amendements faits par cette Chambre au bill (No 126) du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chapitre 173 des Statuts Révisés, et l'acte qui le modifie.

La Chambre alors s'ajourne à 1.50 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Lavergne*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quand le gouvernement va-t-il nommer un sénateur pour la division Shawinigan ?

*M. Couture*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire transporter les malles de Chambord à Roberval par le chemin de fer du lac St. Jean, tel que demandé par nombreuses requêtes ?

*Sir John A. Macdonald*—Vendredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est expédient, afin de permettre à la Cie de chemin de fer et de steamers de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan de compléter sa voie ferrée de Régina à quelque point sur la branche sud de la rivière Saskatchewan à ou près de Saskatoon, et de là vers le nord jusqu'à Prince Albert, de passer un contrat avec la dite compagnie pour le transport des hommes, approvisionnements, matériaux et malles, pour une période de 20 ans, et de payer pour ce service, pendant la dite période, \$80,000 par an, de la manière suivante, savoir :—La somme de \$50,000 à être payée annuellement lors de la construction de la voie jusqu'à un point à ou prêt de Saskatoon, le dit paiement devant compter à dater de l'achèvement de la voie ferrée jusqu'à ce point ; et la balance de \$30,000, à être payée annuellement lorsque la voie s'étendra jusqu'à Prince Albert,—le dit paiement devant compter à dater de l'achèvement de la voie en dernier lieu mentionné. Pourvu que, dans le cas où la seconde portion de la dite voie ferrée ne serait pas construite et en opération jusqu'à Prince-Albert dans les deux ans qui suivront son achèvement jusqu'à la branche sud de la Saskatchewan, comme susdit, le paiement des \$50,000 soit arrêté jusqu'à ce que la totalité de la voie soit terminée jusqu'à Prince Albert.

*M. Ellis*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—L'acte passé par la législature de la province du Nouveau-Brunswick pendant la session de 1888, à l'effet de constituer la Compagnie du tunnel sous-marin, a-t-il été désavoué ? Si non, l'acte pourra-t-il être mis en force ?

*M. Macdowall*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. La commission des réclamations militaires a-t-elle accordé à James P. Lake \$270 pour un câble métallique et l'usage d'une embarcation en 1885 ?
2. Si oui, quand la sentence arbitrale a-t-elle été portée ?
3. A-t-elle été solcée ?
4. Si non, pourquoi ?

*M. Foster*—Vendredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra, aux conditions qui lui paraîtront convenables, décharger la corporation de la ville de Cobourg du paiement de la balance due par la dite corporation en vertu de l'Acte du parlement du Canada, 49 Vic., chap. 33, intitulé : " Acte à l'effet de libérer la corporation de la ville de Cobourg ", et de tout intérêt actuellement impayé sur cette balance. Pourvu toujours que l'une des conditions de telle décharge soit que la dite corporation abandonnera toutes réclamations qu'elle a au sujet du chemin de Port Hope au Lac Rice, soit en ce qui concerne la perception des péages ou en toute autre manière.

*M. Ellis*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—A qui a été donné le contrat pour les travaux publics à Edgett's Landing, comté d'Albert, N.-B. ? Quel est le prix mentionné au contrat ?

*M. Dewdney*—Vendredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions en terres ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir :—

A la Cie de Houille et de Navigation du Nord Ouest, en sus de l'octroi prescrit par la clause 1 de l'acte 48-49 Vic., chap. 60, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 2,600 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie depuis la station de Dunmore, sur la ligne du Pacifique Canadien, jusqu'à Lethbridge, sur la rivière du Ventre, terminus actuel du dit chemin de fer, distance de 109½ milles,—cet octroi additionnel devant être fait seulement si la voie du dit chemin de fer a la largeur réglementaire.

Aussi,—à la même compagnie, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 6,400 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie depuis Lethbridge jusqu'à la frontière Internationale, distance d'environ 50 milles.

A la Cie du chemin de fer de la Vallée du Daim, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 6,400 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie, depuis la station Cheadle, sur la ligne du Pacifique Canadien, jusqu'à son terminus à un point dans ou près le township 29, rang 23, à l'ouest du 4ème méridien, distance d'environ 55 milles.

A la Cie du chemin de fer d'Alberta et du Grand Nord-Ouest, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 10,000 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie, depuis Calgary, sur la ligne du Pacifique Canadien, en se dirigeant vers le nord jusqu'à un point sur la branche nord de la rivière Saskatchewan, à ou près de Edmonton, distance d'environ 210 milles.

Aussi,—à la même compagnie, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 10,000 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie depuis Calgary, en se dirigeant au sud vers Lethbridge, distance d'environ 120 milles.

A la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 6,000 acres pour chaque mille du chemin de fer de la Cie, depuis Portage-la-Prairie jusqu'à l'extrémité sud du lac Manitoba, distance d'environ 17 milles.

*Sir John A. Macdonald*—Vendredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Résolu,— Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer ci-dessous énumérés, savoir :

Pour un chemin de fer à partir de quelque point sur le chemin de fer des Joggins, près de la rivière Hébert, jusqu'aux moulins de Young, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, distance de 5 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité \$16,000 00

A la Compagnie du Tunnel de la Frontière de Ste Claire, pour la construction d'un tunnel sous la rivière Ste Claire, à partir d'un point à ou près de Sarnia, jusqu'à un point à ou près de Port Huron, une subvention n'excédant pas en totalité..... 375,000 00

A la Compagnie du chemin de fer de Pontiac et Renfrew, pour 6 milles de son chemin à partir de la rive nord de la rivière Ottawa, vis-à-vis Braeside jusqu'au chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, près de la rivière Quion, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité... 19,200 00

A la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, pour 20 milles de son chemin à partir de la rive est de la rivière St. Charles jusqu'à un point à ou près du Cap Tourmente, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 96,000 00

A la Compagnie du Pont de Fredericton et St. Mary, pour un pont sur la rivière St. Jean à Fredericton, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas en totalité.....	30,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, pour 10 milles de son chemin, depuis un point à ou près de New-Moscow jusqu'à un point à ou près de Harrowsmith, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	32,000 00
Pour un chemin de fer depuis un point près de Sicamons sur la ligne du Pacifique Canadien jusqu'à un point sur le lac Okanagan, pour 51 milles de son chemin, une subvention n'excédant pas en totalité.....	163,200 00
A la Compagnie du chemin de fer de la Vallée Cornwallis, pour un mille de son chemin, depuis l'extrémité de la ligne subventionnée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, jusqu'à Kingsport dans la province de la Nouvelle-Ecosse, une subvention n'excédant pas en totalité.....	3,200 00
A la Compagnie de chemin de fer et de colonisation du lac Témiscamingue, pour 15 milles de son chemin depuis la station de Mattawa, sur la ligne du Pacifique Canadien, vers le Long Saut, ou depuis le Long Saut vers la station de Mattawa, sur la ligne du Pacifique Canadien, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Maskinongé au lac Nipissingue, pour 15 milles de son chemin depuis un point sur la ligne du Pacifique Canadien à ou près de Maskinongé ou Louiseville vers la paroisse de St-Michel des Saints, sur la rivière Mattawin, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Kingston et Smith's Falls, pour 20 milles de son chemin, depuis la cité de Kingston vers Smith's Falls, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud, pour 49½ milles de son chemin, depuis Woodstock jusqu'à Hamilton, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas en totalité.....	158,400 00
Pour un chemin de fer depuis St-Césaire jusqu'à St-Paul d'Abbotsford, dans la province de Québec, distance de 5 milles, une subvention n'excédant pas en totalité.....	16,000 00
A la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, pour 20 milles de son chemin, depuis l'extrémité est de la ligne subventionnée par l'acte 50-51 Vic., chap. 24, à St. Grégoire, vers la station de la jonction de la Chaudière, sur la ligne de l'Intercolonial, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, pour 4½ milles de son chemin, depuis l'extrémité de la ligne subventionnée par l'acte 50-51 Victoria, chapitre 24, jusqu'au quai de Ball, sur le St. Laurent, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas en totalité.....	14,400 00
A la Compagnie du chemin de fer Central de Ste. Catherine et Niagara, pour 20 milles de son chemin, depuis l'extrémité de la ligne subventionnée par l'acte 50-51 Victoria, chapitre 24, à Ste. Catherine, vers la cité de Hamilton, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac St. Jean, pour 20 milles de son chemin, depuis l'extrémité de la section de 30 milles depuis le lac St. Jean, vers Chicoutimi subventionnée par l'acte 51 Victoria, chapitre 3, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc et de la Baie-Georgienne, pour 15 milles de son chemin, depuis le village de Tara	

jusqu'à la ville d'Owen Sound, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas en totalité .....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Hereford, pour 15 milles de son chemin, depuis Cookshire jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer Central de Québec, une subvention n'excédant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Jonction de la Massawippi, pour 15 milles de son chemin, depuis Ayer's Flat jusqu'à Coaticook, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas en totalité.	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Ste Marie, pour 20 milles de son chemin depuis Westport jusqu'à Palmer's Rapids, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer des Mille Isles, pour 4 milles de son chemin, depuis un point près du fleuve St. Laurent dans le village de Guananoque du chemin de fer du Grand Tronc, et pour 13 milles de son chemin depuis la jonction de Guananoque du chemin de fer le Grand Tronc jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Ste Marie, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas en totalité .....	54,400 00
Pour un chemin de fer depuis le Cap Tourmente vers Murray Bay, distance de 20 milles, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Amberstburgh et Lake Shore, pour 20 milles de son chemin, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas en totalité.....	64,000 00

2. Que la partie de la subvention de \$3,200 par mille qui, aux termes de l'acte 49 Vic., chap. 17, et de tout acte subséquent, peut être payée à la Cie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs pour les derniers 30 milles de son chemin se dirigeant de Métapédiac vers l'est, sera applicable à la section du dit chemin de fer comprise entre les 40ème et 70ème milles de ce chemin, dans une direction est à partir de Métapédiac, au lieu d'être applicable à la dite section de 30 milles en premier lieu mentionnée, formant \$6,400 par mille applicables à la section de 30 milles en second lieu mentionnée; mais la disposition qui précède sera sujette à cette condition: que la dite compagnie entreprendra de compléter les 30 milles de son chemin, entre les 70ème et 100ème milles, se dirigeant vers l'est à partir de Métapédiac, sans aucune autre subvention de la part du gouvernement du Canada, et qu'elle déposera entre les mains du ministre des Chemins de fer et Canaux, comme garantie de la due et fidèle exécution de son entreprise, ses obligations pour un montant de \$200,000.

3. Toute subvention ainsi accordée sera octroyée conformément aux stipulations et sera sujette aux conditions en vertu desquelles des subventions ont été accordées par l'acte passé dans la session tenue dans les 50ème et 51ème années du règne de Sa Majesté, chapitre 24, pour aider à la construction des chemins de fer et des ponts de chemins de fer mentionnés dans le dit acte.

M. Foster—Vendredi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir par statut à ce que le ministre des Finances et Receveur-Général puisse mettre à exécution la recommandation contenue dans le rapport du comité des Comptes Publics au sujet d'une certaine hypothèque sur des propriétés sises dans la côte de Kingston donnée à la couronne par l'honorable George H. Markland, lequel rapport a été adopté par la Chambre des Communes le 16 mai, 1888.

No. 10

TABLE OF CONTENTS

CHAPTER I. THE HISTORY OF THE

CHAPTER II. THE HISTORY OF THE

CHAPTER III. THE HISTORY OF THE

CHAPTER IV. THE HISTORY OF THE

CHAPTER V. THE HISTORY OF THE

CHAPTER VI. THE HISTORY OF THE

CHAPTER VII. THE HISTORY OF THE

CHAPTER VIII. THE HISTORY OF THE

CHAPTER IX. THE HISTORY OF THE

**No. 58.**

OTTAWA, MERCREDI, 24 AVRIL 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. SIMCOCK,** Surintendant des Impressions

1889.

## No. 59.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, JEUDI, 25 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

Sir John A. Macdonald présente les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 11 courant—Copie de tous papiers, rapports, états et correspondance concernant la condition du chemin de fer subventionné par le parlement du Canada, s'étendant de l'extrémité ouest de l'embranchement sur Derby jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, dans le comté de Northumberland, N.B. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun de ses officiers et les propriétaires du dit chemin de fer au sujet de son exploitation.

Réponse à Adresse du 11 écoulé—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer de Windsor et Annapolis et des comtés de l'Ouest au sujet de la fusion, sous le contrôle du gouvernement, des chemins de fer de l'Ouest de la Nouvelle-Ecosse; aussi, copie des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Halifax et l'Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, sur le même sujet.

Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de toutes soumissions reçues par le département des Chemins de fer et Canaux en septembre et octobre 1888, pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil sur le même sujet, depuis que les dites soumissions ont été reçues.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est Résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera vendredi prochain, elle restera ajournée jusqu'au samedi suivant, à 3 P.M., et que les mesures du gouvernement auront la priorité, ce jour.

Les résolutions adoptées en comité général, hier, concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer y mentionnés, sont rapportées, lues pour la seconde fois, et adoptées.

L'amendement fait par le Sénat aux amendements faits par cette Chambre au bill (No 126) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'acte des convictions sommaires, chap. 178 des Statuts Révisés, et les actes qui le modifient, sont pris en considération, et adoptés.

Le bill (No 142) modifiant l'Acte des Inspecteurs-Mesureurs, chap. 103 des Statuts Révisés, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Terres Fédérales," est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau, demain.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill (No 138) concernant un prêt y mentionné à certains immigrants mennonites, sans amendement.

Et,—adoptant, sans modification, les amendements de cette Chambre au bill (No 131) du Sénat, intitulé: "Acte concernant les expropriations de terrains."

Et aussi,—avec le bill suivant de leurs Honneurs auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill (No 146) intitulé: "Acte modifiant le Statut Révisé concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest."

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

M. Barron propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Que l'administration du département de la Milice et de la Défense (à Ottawa) telle qu'actuellement constituée, ne donne pas satisfaction à la force de milice du Canada et n'a pas la confiance du public.

VENDREDI, 26 AVRIL, 1889.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Fisher,	Neveux,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Gauthier,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Barron,	Godbout,	Platt,
Beausoleil,	Guay,	Rinfret,
Bernier,	Holton,	Robertson,
Bourassa,	Innes,	Roward,
Brien,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Ste. Marie,
Campbell,	Lang,	Semple,
Cartwright (Sir Richard),	Langelier ( <i>Montmorency</i> ),	Somerville,
Casey,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Sutherland,
Cimon,	Lavergne,	Trow,
Colter,	Livingston,	Turcot,
Davies,	Lovitt,	Waldie,
Dessaint,	McMillan ( <i>Huron</i> ),	Wallace,
Doyon,	McMullen,	Watson,
Edwards,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	Weldon ( <i>St.-Jean</i> ),
Ellis,	Mitchell,	Welsh, et
Fiset,	Mulock,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—54.

CONTRE :

Messieurs

Audet,	Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Montplaisir,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Foster,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Barnard,	Freeman,	Perley,
Bell,	Gigault,	Porter,
Bergeron,	Girouard,	Prior,
Boisvert,	Grandbois,	Riopel,
Bowell,	Guillet,	Robillard,
Boyle,	Haggart,	Ross,

Brown,	Hesson,	Rykert,
Bryson	Hickey,	Shanly,
Burns,	Hudspeth,	Skinner,
Carling,	Jamieson,	Small,
Carpenter,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Caron (Sir Adolphe),	Kenny,	Sproule,
Chouinard,	Kirkpatrick,	Stevenson,
Cochrane,	Labelle,	Taylor,
Cockburn,	Landry,	Temple,
Colby,	Langevin (Sir Hector),	Thérien,
Coulombe,	La Rivière,	Thompson (Sir John),
Corran,	Lépine,	Tisdale,
Daly,	McCulla,	Tyrwhitt,
Daoust,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Vanasse,
Davin,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Ward,
Davis,	McGreevy,	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Dawson,	McKay,	White ( <i>Cardwell</i> ),
Denison,	McKeen,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Desaulniers,	McNeill,	Wilmot,
Desjardins,	Madill,	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dewdney,	Mara,	Wilson ( <i>Lennox</i> ),
Dickey,	Marshall,	Wood ( <i>Brockville</i> ), et
Dickinson,	Masson,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ).—95.
Dupont,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),	

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

#### DIVERS.

378	Allocation pour faire face à la dépense relative à la réunion de l'Association des mines.....	1,000 00
379	Pour distribuer des secours aux métis du district de Cumberland, dans les Territoires du Nord-Ouest.....	500 00
380	Pour payer les frais d'examen des terres de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique projette de classer parmi les terres impropres à la colonisation.....	2,500 00
381	Pour aider à la publication du sixième volume du Dictionnaire généalogique des familles canadiennes.....	1,000 00
382	Matériel nécessaire pour le bureau des impressions de l'État et le bureau de reliure (à voter de nouveau).....	10,000 00
383	Au Dr A. Jukes pour services professionnels aux détenus et aliénés enfermés au corps de garde à Régina, du 1er juillet 1883 au 30 juin 1890, à \$100 par année.....	700 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, aujourd'hui.

La Chambre alors s'ajourne à 2.12 A.M.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Bain* (Wentworth)—Samedi prochain—INTERPELLATION—Le ministre des Travaux Publics est-il prêt à soumettre à la Chambre le rapport de l'ingénieur qui a récemment inspecté le chemin macadamisé de Dundas et Waterloo? Si oui, quand sera-t-il en mesure de le déposer sur le bureau?

Sir *John A. Macdonald*—Samedi prochain—Qu'il soit déclaré que la prescription de l'Acte 51 Vic., chap. 3, concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique proroge les diverses subventions en aide à la dite compagnie pour une période de quatre ans à dater de la passation du dit acte, c'est-à-dire, depuis le 22 mai, 1888.

**No. 59.**

OTTAWA, JEUDI, 25 AVRIL 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

# PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

▲ *SMITH*, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 60.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, VENDREDI, 26 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

M. Tupper présente la réponse suivante :—

Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et la corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous concernant le changement dans le tarif actuel du pilotage des vaisseaux pour le havre de Québec et au-dessous.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, le bill (No 146) du Sénat, intitulé : “ Acte modifiant le Statut Révisé concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest,” est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sir John A. Macdonald propose,—Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu’il est expédient, afin de permettre à la Cie de chemin de fer et de steamers de Qu’Appelle, Lac Long et Saskatchewan de compléter sa voie ferrée de Régina à quelque point sur la branche sud de la rivière Saskatchewan à ou près de Saskatoon, et de là vers le nord jusqu’à Prince Albert, de passer un contrat avec la dite compagnie pour le transport des hommes, approvisionnements, matériaux et malles, pour une période de 20 ans, et de payer pour ce service, pendant la dite période, \$80,000 par an, de la manière suivante, savoir :—La somme de \$50,000 à être payée annuellement lors de la construction de la voie jusqu’à un point à ou près de Saskatoon, le dit paiement devant compter à dater de l’achèvement de la voie ferrée jusqu’à ce point ; et la balance de \$30,000, à être payée annuellement lorsque la voie s’étendra jusqu’à Prince Albert,—le dit paiement devant compter à dater de l’achèvement de la voie en dernier lieu mentionné. Pourvu que, dans le cas où la seconde portion de la dite voie ferrée ne serait pas construite et en opération jusqu’à Prince Albert dans les deux ans qui suivront son achèvement jusqu’à la branche sud de la Saskatchewan, comme susdit, le paiement des \$50,000 soit arrêté jusqu’à ce que la totalité de la voie soit terminée jusqu’à Prince Albert.

Alors, Sir John A. Macdonald informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l’objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Foster propose,—Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu’il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra, aux conditions qui lui paraîtront convenables, décharger la corporation de la ville de Cobourg du paiement de la balance due par la dite corporation en vertu de l’Acte du parlement

du Canada, 49 Vic., chap. 33, intitulé : " Acte à l'effet de libérer la corporation de la ville de Cobourg ", et de tout intérêt actuellement impayé sur cette balance. Pourvu toujours que l'une des conditions de telle décharge soit que la dite corporation abandonnera toutes réclamations qu'elle a au sujet du chemin de Port Hope au Lac Rice, soit en ce qui concerne la perception des péages ou en toute autre manière.

Alors, M. Foster informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Dewdney propose,—Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions en terres ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir :—

A la Cie de Houille et de Navigation du Nord Ouest (limitée), en sus de l'octroi prescrit par la clause 1 de l'acte 48-49 Vic., chap. 60, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 2,600 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie depuis la station de Dunmore, sur la ligne du Pacifique Canadien, jusqu'à Lethbridge, sur la rivière du Ventre, terminus actuel du dit chemin de fer, distance de 109½ milles,—cet octroi additionnel devant être fait seulement si la voie du dit chemin de fer a la largeur réglementaire.

Aussi,—à la même compagnie, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 6,400 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie depuis Lethbridge jusqu'à la frontière Internationale, distance d'environ 50 milles.

A la Cie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 6,400 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie, depuis la station Cheadle, sur la ligne du Pacifique Canadien, jusqu'à son terminus à un point dans ou près le township 29, rang 23, à l'ouest du 4ème méridien, distance d'environ 55 milles.

A la Cie du chemin de fer du Nord-Ouest du Canada, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 10,000 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie, depuis Calgary, sur la ligne du Pacifique Canadien, en se dirigeant vers le nord jusqu'à un point sur la branche nord de la rivière Saskatchewan, à ou près de Edmonton, distance d'environ 210 milles.

Aussi,—à la même compagnie, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 10,000 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie depuis Calgary, en se dirigeant au sud vers Lethbridge, distance d'environ 120 milles.

A la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 6,000 acres pour chaque mille du chemin de fer de la Cie, depuis Portage-la-Prairie jusqu'à l'extrémité sud du lac Manitoba, distance d'environ 17 milles.

Alors, M. Dewdney informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sir John A. Macdonald propose,—Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

1. Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer ci-dessous énumérés, savoir :

Pour un chemin de fer à partir de quelque point sur le chemin de fer des Joggins, près de la rivière Hébert, jusqu'aux moulins de Young, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, distance de 5 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité \$16,000 00

A la Compagnie du Tunnel de la Frontière de Ste Claire, pour la construction d'un tunnel sous la rivière Ste Claire, à partir d'un point à ou près de Sarnia, jusqu'à un point à ou près de Port Huron, une subvention n'excédant pas en totalité.....	375,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Pontiac et Renfrew, pour 6 milles de son chemin à partir de la rive nord de la rivière Ottawa, vis-à-vis Bracside jusqu'au chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, près de la rivière Quion, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité...	19,200 00
A la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, pour 30 milles de son chemin à partir de la rive est de la rivière St. Charles jusqu'à un point à ou près du Cap Tourmente, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	96,000 00
A la Compagnie du Pont de Fredericton et St. Mary, pour un pont sur la rivière St. Jean à Fredericton, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas en totalité.....	30,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, pour 10 milles de son chemin, depuis un point à ou près de New-Moscow jusqu'à un point à ou près de Harrowsmith, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	32,000 00
Pour un chemin de fer depuis un point près de Sicamons sur la ligne du Pacifique Canadien jusqu'à un point sur le lac Okanagon, pour 51 milles de son chemin, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	163,200 00
A la Compagnie du chemin de fer de la Vallée Cornwallis, pour un mille de son chemin, depuis l'extrémité de la ligne subventionnée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, jusqu'à Kingsport dans la province de la Nouvelle-Ecosse, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	3,200 00
A la Compagnie de chemin de fer et de colonisation du lac Témiscamingue, pour 15 milles de son chemin depuis la station de Mattawa, sur la ligne du Pacifique Canadien, vers le Long Saut, ou depuis le Long Saut vers la station de Mattawa, sur la ligne du Pacifique Canadien, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Maskinongé et du Nipissingue, pour 15 milles de son chemin depuis un point sur la ligne du Pacifique Canadien à ou près de Maskinongé ou Louiseville vers la paroisse de St-Michel des Saints, sur la rivière Mattawin, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, pour 20 milles de son chemin, depuis la cité de Kingston vers Smith's Falls, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud, pour 49½ milles de son chemin, depuis Woodstock jusqu'à Hamilton, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	158,400 00
Pour un chemin de fer depuis St-Césaire jusqu'à St-Paul d'Abbotsford, dans la province de Québec, distance de 5 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	16,000 00
A la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, pour 20 milles de son chemin, depuis l'extrémité est de la ligne subventionnée par l'acte 50-51 Vic., chap. 24, à St. Grégoire, vers la station de la jonction de la Chaudière, sur la ligne de l'Intercolonial, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00

A la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, pour 4½ milles de son chemin, depuis l'extrémité de la ligne subventionnée par l'acte 50-51 Victoria, chapitre 24, jusqu'au quai de Ball, sur le St. Laurent, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	14,400 00
A la Compagnie du chemin de fer Central de Ste. Catherine et Niagara, pour 20 milles de son chemin, depuis l'extrémité de la ligne subventionnée par l'acte 50-51 Victoria, chapitre 24, à Ste. Catherine, vers la cité de Hamilton, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac St. Jean, pour 20 milles de son chemin, depuis l'extrémité de la section de 30 milles depuis le lac St. Jean, vers Chicoutimi subventionnée par l'acte 51 Victoria, chapitre 3, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié, pour 15 milles de son chemin, depuis le village de Tara jusqu'à la ville d'Owen Sound, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Hereford, pour 15 milles de son chemin, depuis Cookshire jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer Central de Québec à Dudswell, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Jonction de la Massawippi, pour 15 milles de son chemin, depuis Ayer's Flat jusqu'à Coaticook, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Ste Marie, pour 20 milles de son chemin depuis Westport jusqu'à Palmer's Rapids, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer des Mille Isles, pour 4 milles de son chemin, depuis un point près du fleuve St. Laurent dans le village de Guananoque du chemin de fer du Grand Tronc, et pour 13 milles de son chemin depuis la jonction de Guananoque du chemin de fer le Grand Tronc jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Ste Marie, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	54,400 00
Pour un chemin de fer depuis le Cap Tourmente vers Murray Bay, distance de 20 milles, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Amherstburgh et Lake Shore, pour 20 milles de son chemin, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
2. Que la partie de la subvention de \$3,200 par mille qui, aux termes de l'acte 49 Vic., chap. 17, et de tout acte subséquent, peut être payée à la Cie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs pour les derniers 30 milles de son chemin se dirigeant de Métapédiac vers l'est, sera applicable à la section du dit chemin de fer comprise entre les 40ème et 70ème milles de ce chemin, dans une direction est à partir de Métapédiac, au lieu d'être applicable à la dite section de 30 milles en premier lieu mentionnée, formant \$6,400 par mille applicables à la section de 30 milles en second lieu mentionnée; mais la disposition qui précède sera sujette à cette condition: que la dite compagnie entreprendra de compléter les 30 milles de son chemin, entre les 70ème et 100ème milles, se dirigeant vers l'est à partir de Métapédiac, dans un délai raisonnable, ne devant pas excéder quatre ans, à être fixé par ordre en conseil, et sans	

aucune autre subvention de la part du gouvernement du Canada, et qu'elle déposera entre les mains du ministre des Chemins de fer et Canaux, comme garantie de la due et fidèle exécution de son entreprise, ses obligations pour un montant de \$200,000.

3. Toute subvention ainsi accordée sera octroyée conformément aux stipulations et sera sujette aux conditions en vertu desquelles des subventions ont été accordées par l'acte passé dans la session tenue dans les 50ème et 51ème années du règne de Sa Majesté, chapitre 24, pour aider à la construction des chemins de fer et des ponts de chemins de fer mentionnés dans le dit acte.

Alors, Sir John A. Macdonald informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la Chambre.

Ordonné, — Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer les dites résolutions.

M. Foster propose, — Que, demain, la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de pourvoir par statut à ce que le ministre des Finances et Receveur-Général puisse mettre à exécution la recommandation contenue dans le rapport du comité des Comptes Publics au sujet d'une certaine hypothèque sur des propriétés sises dans la côte de Kingston donnée à la couronne par l'honorable George H. Markland, lequel rapport a été adopté par la Chambre des Communes le 16 mai, 1888.

Alors, M. Foster informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, — Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Foster soumet à la Chambre, — Sommaire des relevés des Compagnies d'Assurance en Canada, pour l'année civile 1888.

M. Colby, du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, présente le second rapport de ce comité, comme suit :—

Le comité mixte de la bibliothèque a eu sa seconde réunion, samedi, le vingt avril courant.

Le sous-comité d'audition a présenté son rapport, qui a été adopté, et dont copie est ci annexée.

Le sous-comité des échanges a présenté son rapport, qui a été adopté.

Il a été ordonné que les bibliothécaires soient autorisés à acheter, pendant la vacance du parlement, les ouvrages qu'ils jugeront nécessaires de se procurer pour les échanges de la bibliothèque.

Les bibliothécaires ont aussi été requis de faire rapport sur le sujet des échanges.

Le comté s'est ajourné.

J. ALDRIC OUIMET, *président.*

#### RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la bibliothèque du parlement pour la session de 1889, de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la bibliothèque pour l'année dernière présente le rapport suivant :

Le sous comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le comptable, et numérotés 834 à 1123 (inclusivement), ainsi que les pièces justificatives des lettres de change expédiées aux agents de Londres, Angleterre, et portant les lettres I de 1887-88 et A et B de 1888-89 respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent, pour l'information du parlement, un relevé du compte de la bibliothèque, à partir du jour de la dernière audition (9 mai 1888) à venir au 27 mars 1889 ; aussi un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets pendant la même période, et une liste des chèques non encore payés.

W. H. ODELL,  
CHS. C. COLBY, } *Auditeurs.*  
J. SCRIVER,



BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,  
OTTAWA, 27 mars, 1889.

LISTE des chèques non payés.

1889.			
18 janvier....	James Fletcher, Trésorier, Field Naturalist Club d'Ottawa ....	1049	\$2.70
1er mars.....	History Company, San Francisco, Cal.....	1105	5.50
			<hr/> \$8.20

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

ÉTAT, par sujets, de la dépense en achats de livres du 9 mai, 1888, au 27 mars, 1889.

Religion, philosophie et éducation.....	\$ 290 79
Histoire et biographie.....	2,066 29
Géographie et voyages.....	296 04
Sciences.....	730 10
Arts d'utilité.....	502 38
Beaux Arts.....	316 29
Sports et Jeux.....	113 16
Philologie, histoire de la littérature et bibliographie..	254 62
Belles Lettres.....	817 96
Encyclopédies, Magazines.....	756 17
Droit, histoire constitutionnelle, documents parlementaires.....	2,420 11
Science Sociale, Economie politique, Statistique, etc....	643 47
Annuaire.....	48 05
Reliure canadienne.....	1,565 10
Specimens de numismatique.....	82 97
Assurance, commissions, droits de port.....	554 74
Remboursement porté au crédit du receveur général....	32
	<hr/> <hr/> \$ 11,459 56

JOHN SMITH,  
*Comptable.*

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 93) modifiant l'Acte des Postes, chap. 35 des Statuts Révisés du Canada.

Bill (No 118) autorisant l'octroi de pensions de retraite aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest.

Et aussi,—adoptant, avec des amendements, le bill (No 4) modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral, chap. 5 des Statuts Révisés.

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

M. Barron propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants: " M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit Résolu,—Que cette Chambre regrette que le gouvernement ait augmenté les droits sur les billots exportés du Canada.—Rejeté, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Armstrong,	Fiset,	Mitchell,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Fisher,	Mulock,
Barron,	Flynn,	Neveux,
Beausoleil,	Gauthier,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Béchar, d,	Gillmor,	Platt,
Bernier,	Godbout,	Rinfret,
Brien,	Guay,	Robertson,
Campbell,	Holton,	Rowand,
Cartwright (Sir Richard),	Innes,	Ste. Marie,
Casey,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Scriver,
Casgrain,	Lang,	Semple,
Choquette,	Langelier ( <i>Montmorency</i> ),	Somerville,
Colter,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Sutherland,
Davies,	Laurier,	Trow,
Dessaint,	Livingston,	Turcot,
Doyon,	Lovitt,	Watson,
Edwards,	McMullen,	Weldon ( <i>St.-Jean</i> ), et
Ellis,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—54.

## CONTRE :

## Messieurs

Audet,	Ferguson ( <i>Renfrew</i> ),	Mara,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Foster,	Masson,
Barnard,	Freeman,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Bell,	Gigault,	Montplaisir,
Bergeron,	Gordon,	Perley,
Boisvert,	Grandbois,	Porter,
Bowell,	Guillet,	Prior,
Boyle,	Haggart,	Rykert,
Brown,	Hall,	Shanly,
Bryson,	Hesson,	Skinner,
Burns,	Hickey,	Small,
Carling,	Hudspeth,	Smith (Sir Donald),
Caron (Sir Adolphe),	Jamieson,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Chapleau,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Sproule,
Cochrane,	Kenny,	Taylor,
Cockburn,	Kirkpatrick,	Temple,
Colby,	Labelle,	Thérien,
Coulombe,	Labrosse,	Thompson (Sir John),
Curran,	Landry,	Tisdale,
Daoust,	Langevin (Sir Hector),	Tupper,
Davin,	La Rivière,	Tyrwhitt,
Davis,	Macdonald (Sir John),	Vanasse,
Dawson,	Macdowall,	Wallace,
Denison,	McCulla,	Ward,
Desaulniers,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Desjardins,	McGreevy,	White ( <i>Cardwell</i> ),
Dewdney,	McKay,	Wilmot,
Dickey,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dupont,	McNeill,	Wood ( <i>Brockville</i> ), et
Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	Madill,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ).—90.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

## DÉPARTEMENT DES SAUVAGES—(Fin.)

*Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.*

	Pour remplacer le montant enlevé, dans le budget principal des appointements des principaux des trois écoles d'industrie des Sauvages à Qu'Appelle, High River et Battleford.....	600 00
	Subvention pour l'entretien de 20 élèves à chacun des trois pensionnats presbytériens, à la réserve de Côté, Birtle et les Buttes, soit 60 élèves à \$60 chacun.....	3,600 00
	Pour contribuer à la construction d'une maison d'école sur la réserve des Assiniboines pour les bandes des chefs Pattes-d'Ours et Chiniquy.....	200 00
	Pour l'achat de deux charriots à l'usage des Sauvages Piégânes, afin de leur permettre de sortir du bois des troncs d'arbres devant servir pour reconstruire leurs logements....	196 00
	Pour pourvoir aux appointements d'un instituteur de l'école des Sauvages à la rivière au Chêne.....	300 00
	Subvention à l'école catholique romaine de Lesser Slave Lake...	200 00
	Pour pourvoir au combustible et à l'éclairage à l'usage du Commissaire des Sauvages, du 1er juillet 1889 au 30 juin 1890...	300 00
	Pour terminer l'école d'industrie de Saint-Paul, Manitoba.....	10,000 00
	Pour contribuer à la construction d'un moulin à farine dans le district de Prince-Albert.....	1,500 00
377	Pour l'entretien de 30 élèves à \$60 chacun par année aux pensionnats catholiques romains que l'on projette d'établir sur certaines réserves dans les Territoires du Nord-Ouest.....	1,800 00
	Instruction de 20 enfants Sauvages à \$100 chacun, qui auront été admis du consentement du département aux institutions catholiques romaines de Saint-Boniface et Brandon.....	2,000 00
	Pour pourvoir à l'entretien de 10 élèves à \$60 chacun par année à l'école confiée aux soins de l'église catholique romaine dans le district de la Saskatchewan.....	600 00
	Pour pourvoir aux appointements d'un instituteur adjoint à l'école d'industrie de Qu'Appelle.....	350 00
	Nouvelle allocation pour l'achèvement d'un dictionnaire de la langue Chippewawan, commencé par Sa Grâce l'archevêque Taché et que le révérend Père Legoff travaille à compléter	250 00
	Achat de filets de pêche, ficelle et hameçons pour les Sauvages pauvres des districts de la Mackenzie et de l'Athabasca....	500 00
	Pour contribuer à la construction sur la réserve des Piégânes d'un pensionnat pouvant loger 10 ou 12 enfants, les frais devant s'élever, d'après l'estimation, de \$1,800 à \$2,000... ..	400 00
	Somme nécessaire en sus du montant déjà voté pour finir l'école d'industrie sauvage à Regina.....	6,000 00

## PERCEPTION DU REVENU.

## TRAVAUX PUBLICS.

384	Somme additionnelle nécessaire pour réparations, etc., aux lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest.....	2,000 00
-----	--	----------

## ACCISE.

385	Pour payer à la veuve de John McGovern, de son vivant messenger du bureau du revenu de l'intérieur de Hamilton, une gratification égale à deux mois de la solde reçue par le défunt lors de sa mort.....	80 00
-----	--	-------

	Pour augmenter les appointements des fonctionnaires de la classe spéciale de l'accise préposé à la surveillance des distilleries .....	1,800 00
	INSPECTION DES POIDS ET MESURES.	
386	Pour payer les appointements des inspecteurs adjoints qui suivent :— Robt. Magness..... W. J. McDonell..... L'inspecteur-adjoint à Pictou, N.-E.....	600 00 800 00 500 00
	INSPECTION DU GAZ.	
387	Pour rembourser à George H. Parks ce qu'il a dépensé et le rétribuer de la perte de temps par suite de l'inspection du gaz à Port-Hope.....	200 00
	DÉPARTEMENT DES POSTES.	
	Pour pourvoir à l'augmentation des appointements de l'inspecteur de poste à Halifax, Nouvelle-Ecosse, ce dernier y ayant droit d'après l'Acte du service civil.....	200 00
	Pour pourvoir à la nomination d'un commis additionnel de la 2e classe dans le bureau de l'inspecteur de poste à Halifax, Nouvelle-Ecosse .....	900 00
	Pour pourvoir à la nomination de quatre courriers additionnels sur chemin de fer, de la 2e classe, dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, à \$720 chacun .....	2,880 00
	NOTE.—Relativement à ces employés additionnels, je dois dire que l'on se dispensera des services des employés suivants portés dans les estimations générales au compte du bureau de l'inspecteur de la Nouvelle-Ecosse et du service de la malle par chemin de fer, savoir :	
	1 inspecteur adjoint.....	\$1,450
	1 commis de la 3e classe.....	440
	4 courriers sur chemins de fer, de la 3e classe.....	2,240=\$4,130
388	et l'on effectuera ainsi une économie de \$150. Pour pourvoir à la nomination de 13 facteurs additionnels dans le bureau de poste de Toronto, à \$360 chacun.....	4,680 00
	Montant nécessaire pour le service des postes par le chemin de fer Canadien du Pacifique, à la suite de la hausse du tarif sur la ligne-mère pendant l'exercice finissant le 30 juin 1890, soit la différence entre 8c. et 12c. par mille.....	81,500 00
	Cette somme sera répartie comme suit :	
	Ontario.....	\$30,000
	Québec.....	3,100
	Manitoba.....	32,200
	Colombie-Britannique.....	16,200
		\$81,500
	Indemnité à Alphonse LeGresley, entrepreneur de transport des malles du bassin de Gaspé à Percé pour perte de son cheval et de sa voiture qui ont enfoncé sous la glace en traversant la rivière près de Douglastown, le 9 janvier dernier. Le courrier, son frère, a péri dans la même occasion.....	200 00
	PENSION DE RETRAITE.	
333	Pour payer une pension supplémentaire de \$240 par année à W. Wallace, ex-directeur de poste à Victoria, Colombie-Britannique, du 1er janvier 1888 au 30 juin 1890.....	600 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(Fin.)

*Chemin de fer Intercolonial.*

336 {	Embranchement de Dartmouth.....	4,000 00
	Embranchement d'Indiantown.....	4,500 00

## GOUVERNEMENT CIVIL.—(Fin.)

323	<i>Haut commissaire du Canada en Angleterre :—</i>	
	Nouvelle somme nécessaire au paiement de dépenses imprévues du haut commissaire.....	1,200 00
	Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir, —le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, mardi, le 12 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

## III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

2	Bureau du Secrétaire du Gouverneur-Général.....	9,950 00
3	Bureau du Conseil privé de la reine pour le Canada.....	26,492 50
4	Département de la Justice.....	20,707 50
5	do do division des pénitenciers.....	6,200 00
6	do de la Milice.....	42,500 00
7	do du Secrétaire d'Etat.....	34,972 00
8	do des impressions et papeterie.....	21,310 00
9	do de l'Intérieur.....	128,512 50
11	Département des Affaires des Sauvages.....	42,415 00
12	Bureau de l'Auditeur-Général.....	25,825 00
13	Département des Finances et Conseil de la Trésorerie.....	53,597 50
14	do du Revenu de l'Intérieur.....	40,960 00
16	do des Postes.....	184,960 00
17	do de l'Agriculture.....	56,270 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, vendredi, le 15 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit :—

## III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

18	Département de la Marine.....	27,887 50
19	do des Pêcheries.....	16,187 50
20	do des Travaux Publics.....	45,190 00
21	do des Chemins de fer et Canaux.....	47,700 00
15	do des Douanes.....	35,650 00
10	Police à cheval du Nord-Ouest.....	8,860 00
23	Dépenses imprévues des départements.....	192,250 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, mardi, le 19 février dernier, sont rapportées, et sont comme suit :—

## III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Fin.)

22	Estimation de la dépense du bureau du Haut Commissaire :—	
	Appointements.....	\$7,753 37
	Dépenses imprévues, y compris les frais de taxes et d'assurance de la résidence du Haut Commissaire, les taxes du revenu, le loyer, combustible, éclairage, papeterie, etc.....	6,500 00
		<u>14,253 37</u>

24	Sommes requises pour faire face aux dépenses imprévues du Haut Commissaire du Canada à Londres.....	2,000 00
25	Traitement des membres du bureau des examinateurs et autres dépenses découlant de l'Acte du service civil.....	4,000 00

## II.—FRAIS DE GESTION.

	Inspecteur de finances.....	2,600 00
	Sous-inspecteur des finances.....	1,700 00
	Bureau du sous-receveur général, Toronto.....	7,300 00
	do do Montréal.....	5,600 00
	do do Halifax.....	9,700 00
	do do Saint-Jean.....	7,700 00
	Auditeur et do Winnipeg.....	6,600 00
	do do Victoria.....	7,600 00
	do do Charlottetown.....	4,600 00
	Caisses d'épargnes rurales : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique :—	
	Appointements.....	13,500 00
	Dépenses imprévues.....	2,500 00
1	Commission de $\frac{1}{2}$ pour cent sur \$7,258,976.17 pour paiement de l'intérêt sur la dette publique.....	36,294 88
	Courtage sur achats d'effets pour le fonds d'amortissement :—	
	Emprunt du chemin de fer Intercolonial.....	790 95
	Emprunt de la Terre de Rupert.....	81 09
	Emprunt de la Colombie-Britannique.....	42 65
	Courtage et commission sur achats d'effets pour le fonds d'amortissement, savoir :—	
	Emprunts fédéraux de 1874, 1875, 1876, 1878 et 1879.....	5,453 24
	Emprunt fédéral de 1884.....	1,074 76
	do réduit.....	4,145 61
	Timbres anglais, frais de port et télégraphie, etc.....	2,000 00
	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux.....	5,000 00
	Impression des billets fédéraux.....	43,000 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de transport, frais divers, etc., y compris commutation des droits de timbre.....	17,000 00

## IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

	Administration de la justice, divers,—y compris les territoires du Nord-Ouest.....	20,000 00
	Frais de voyage des juges dans les territoires du Nord-Ouest.....	4,000 00
	Allocations des circuits, Colombie-Britannique.....	6,000 00
	Allocations pour voyages aux juges de la cour suprême et des cours de comté, Manitoba.....	2,500 00
	Rapporteur de la cour suprême du Canada.....	2,350 00
	Rapporteur-adjoint de la cour suprême du Canada, commis de 2e classe.....	1,250 00
	Commis du bureau du registraire de la cour suprême du Canada.....	400 00
	Deuxième commis du bureau du registraire de la cour suprême du Canada.....	900 00
	Premier messenger de la cour suprême du Canada.....	500 00
	Second messenger de la cour suprême du Canada.....	500 00
	Troisième messenger de la cour suprême du Canada.....	460 00
	Commis, cour de l'échiquier du Canada.....	1,100 00
26	Commis de 3e classe, cour de l'échiquier du Canada.....	600 00
	Messenger, cour de l'échiquier.....	300 00
	Dépenses imprévues et déboursés, frais de voyage des juges; aussi appointements des officiers (shérif, registraire en qualité de rédacteur des rapports, huissiers, etc.), cour suprême du Canada, et \$150 de livres pour les juges.....	4,000 00

Impression, reliure et distribution des décisions de la cour suprême	2,000 00
Achat de rapports judiciaires et de livres de droit pour la bibliothèque de la cour suprême.....	2,500 00
Divers déboursés, cour maritime de l'Ontario, frais de voyage des juges, etc.....	100 00
Appointements du registraire de la cour de vice-amirauté, Québec	666 66
Appointements du prévôt de la cour de vice-amirauté, Québec...	333 34
Salles pour la cour de vice-amirauté, Saint-Jean, N. B.....	150 00
Salles pour la cour de vice-amirauté, Halifax .....	150 00
Dépenses imprévues, cour de l'échiquier du Canada, frais de voyage des juges et du registraire, traitement des shérifs, etc., et \$50 de livres pour les juges.....	2,000 00

## VII.—LÉGISLATION.

*Sénat.*

34 Appointements et dépenses imprévues du Sénat .....	60,638 00
---	-----------

## V.—POLICE.

27 Police fédérale.....	19,000 00
-------------------------	-----------

## VI.—PÉNITENCIERS.

28 Kingston.....	121,128 58
30 Dorchester.....	45,838 50
31 Manitoba.....	50,526 48
32 Colombie-Britannique.....	44,391 07
33 Prison de Régina.....	1,460 00

Les résolutions 22, 24, 25, 1, 26, 34, 27, 28 et 30 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 31 étant lue la seconde fois ;

Sir Richard Cartwright propose,—Que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'il soit Résolu,—Qu'il ressort du rapport de l'Auditeur Général que le coût de chaque détenu dans le pénitencier du Manitoba est, en moyenne, de \$707.51 par tête, contre

\$203.38	dans le pénitencier de Kingston,
305.50	“ Saint-Vincent de Paul,
274.34	“ Dorchester,
475.53	“ la Colombie Anglaise,

et qu'il est expédient que le dit crédit de \$50,526 soit renvoyé en comité des Subsidés avec instruction d'en réduire le chiffre à \$40,000.—Rejeté, sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs

Armstrong,	Fiset,	Neveux,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Fisher,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Beausoleil,	Gillmor,	Platt,
Bernier,	Guay,	Rinfret,
Bourassa,	Hale,	Robertson,
Brien,	Holton,	Ste. Marie,
Campbell,	Innes,	Scriver,
Cartwright (Sir Richard),	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Semple,
Casey,	Lang,	Somerville,
Casgrain,	Langelier ( <i>Montmorency</i> ),	Sutherland,
Choquette,	Langelier ( <i>Québec</i> ),	Trow,
Colter,	Livingston,	Watson,
Davies,	Lovitt,	Weldon ( <i>St. Jean</i> ),
Dessaint,	McMullen,	Welsh, et
Doyon,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—74.
Ellis,	Mitchell,	

## CONTRE :

## Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	McNeill,
Barnard,	Foster,	Madill,
Bell,	Freeman,	Mara,
Bergeron,	Gigault,	Mills ( <i>Annapolis</i> ),
Boisvert,	Gordon,	Montplaisir,
Bowell,	Grandbois,	Porter,
Boyle,	Guillet,	Prior,
Bryson,	Haggart,	Robillard,
Carling,	Hesson,	Skinner,
Carpenter,	Hickey,	Small,
Caron (Sir Adolphe),	Jamieson,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Chapleau,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Sproule,
Cochrane,	Kenny,	Taylor,
Colby,	Labelle,	Thompson (Sir John),
Curran,	Langevin (Sir Hector),	Tisdale,
Daoust,	La Rivière,	Tyrwhitt,
Davin,	Macdonald (Sir John),	Vanasse,
Davis,	Macdowall,	Wallace,
Dawson,	McCulla,	Ward,
Denison,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Desjardins,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Dewdney,	McGeevy,	Wilson ( <i>Argenteuil</i> ),
Dickey,	McKay,	Wood ( <i>Brockville</i> ), et
Dickinson,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wood ( <i>Westmoreland</i> ).—73.
Dupont,		

La résolution 31 est alors adoptée.

Les résolutions 32 et 33 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, vendredi, le 22 février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

VII.—LÉGISLATION—(*Fin.*)*Chambre des Communes.*

35	Appointements de l'Orateur suppléant.....	2,000 00
36	Appointements, d'après l'estimation du greffier. ....	70,050 00
37	Dépenses de comités, commis surnuméraires de la session, etc.....	13,200 00
38	Dépenses imprévues .....	21,250 00
39	Publication des <i>Débats</i> , Chambre des Communes. (L'autorisation est par le présent donnée de payer à même ce crédit les sommes d'argent qui seront nécessaires pour payer aux membres du service civil qu'il faudra employer pour remplir les fonctions de secrétaires des sténographes des débats de la Chambre des Communes pendant la présente session, nonobstant les dispositions à ce contraires dans l'acte du Service Civil).....	40,000 00
40	Appointements et dépenses imprévues, d'après l'estimation du sergent-d'armes.....	33,882 50
41	Acte du cens électoral :—Impression des listes des électeurs.....	10,000 00
42	{ Appointements des employés de la bibliothèque.....	16,860 00
	{ Crédit pour la bibliothèque du Parlement.....	10,000 00
	{ Achat d'ouvrages sur l'Amérique.....	1,000 00
	{ Dépenses imprévues de la bibliothèque.....	2,500 00
42	{ Reliure de journaux, etc.....	2,000 00
	{ Préparation et réimpression du catalogue de la bibliothèque de l'Amérique (à voter de nouveau).....	2,500 00
43	Impressions, reliure et distribution des lois.....	6,000 00
44	Impressions, papier à imprimer et reliure.....	75,000 00

## VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

45	Pour soin des archives.....	6,000 00
46	Pour faire face aux dépenses se rattachant au <i>Patent Record</i> .....	8,000 00
47	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle.....	4,000 00
48	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la statistique sanitaire	10,000 00
49	Mise de fonds pour l'établissement et l'entretien de stations agronomiques.....	70,000 00
50	Subvention aux sociétés d'agriculture dans les Territoires du Nord-Ouest.....	10,000 00
51	Recensement et statistiques y compris les préparatifs préliminaires pour le recensement de 1891.....	15,000 00

La résolution adoptée en comité des subsides, vendredi, le 1er mars dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

## XI.—PENSIONS.

54	Lady Cartier.....	1,200 00
----	-------------------	----------

La résolution adoptée en comité des Subsides, mardi, le 19 mars dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit :—

## XI.—PENSIONS.—(Suite.)

55	Mme Delaney, femme de l'agent des Sauvages tué au lac aux Grenouilles.....	400 00
----	--	--------

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, vendredi, le 22 mars dernier, sont rapportées et sont comme suit :—

## XI.—PENSIONS.—(Suite.)

56	Pensions payables par suite de l'invasion féniennne.....	3,086 00
57	Pour subvenir à la pension des vétérans de la guerre de 1812.....	3,150 00
58	Compensation aux pensionnaires au lieu de terre.....	1,800 00
61	Mme Gowanlock, pension annuelle à \$400.....	400 00

## MILICE.

62	Solde de la division militaire et des états majors de districts.....	14,100 00
63	Solde des majors de brigade, frais de transport, etc.....	15,100 00
65	Salles d'armes et soin des armes, y compris le salaire des gardes-magasins, gardiens armuriers, etc.....	60,000 00
66	Allocation pour l'instruction militaire.....	\$40,000 00
	Solde des exercices et toutes les autres dépenses se rattachant à l'instruction militaire des volontaires	250,000 00
		<u>290,000 00</u>
67	Dépenses imprévues et service général pour lesquels il n'est pas autrement pourvu, y compris l'aide aux associations de carabinières et aux musiques de corps régulièrement organisés.....	38,000 00
68	Subvention à l'association de tir du Canada.....	10,000 00
69	Association d'artillerie du Canada—Contribution du gouvernement aux frais d'un concours d'artillerie en Canada, ou de l'envoi d'un détachement d'artilleurs canadiens à Shoeburyness, Angleterre	2,000 00
70	Pièces d'artillerie, modèle amélioré.....	3,000 00
71	Propriétés militaires, salles d'exercices—Champs de tir et soin et entretien des propriétés militaires..	\$22,000 00
	Constructions et réparations.....	75,000 00
		<u>97,000 00</u>
73	Corps permanents—Solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place "A," "B" et "C," et des écoles d'artillerie à Québec, Kingston et Victoria, C.-B.....	\$180,000 00
	Ecoles de cavalerie et d'infanterie à Québec, Frédéricion, Saint-Jean, P. Q., Toronto, London et Winnipeg.....	304,000 00
		<u>484,000 00</u>

## XV.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## ÉDIFICES PUBLICS.

*Ottawa.*

103 Nouvel édifice, rue Wellington..... 90,000 00

## HAVRES ET RIVIÈRES.

*Ontario.*

104 Montant nécessaire pour les travaux du havre de Port-Arthur et pour la rivière Kaministiquia..... 133,000 00

105 Bassin de radoub de Kingston..... 124,000 00

*Nouveau-Brunswick.*

106 Havre du cap Tormentine..... 60,000 00

## XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## ÉDIFICES PUBLICS.

*Nouvelle-Ecosse.*

107 { Bureau de poste, douane, etc., Annapolis..... 10,000 00  
 { Édifice fédéral d'Halifax—Réparations ..... 1,500 00  
 { Bureau de poste, douane, etc., Sydney (sud)..... 10,000 00  
 { Entrepôt de vérification d'Halifax..... 175 00

*Nouveau-Brunswick.*

108 { Bureau de poste de Dalhousie..... 12,000 00  
 { Bureau de poste, douane, etc., Frédéricton ..... 650 00  
 { Édifices fédéraux de Saint-Jean—Améliorations... 1,500 00  
 { Bureau de poste de Woodstock—Achèvement..... 900 00

*Québec.*

109 { Bureau de poste d'Aylmer—Achèvement..... 6,900 00  
 { Bureaux de poste, de la douane et du revenu de l'intérieur, Coaticook—Achèvement..... 2,000 00  
 { Station de la quarantaine de la Grosse-Isle..... 500 00  
 { Bureaux de poste et du revenu de l'intérieur, Hull—Achèvement 700 00  
 { Bureau de poste de Joliette—Achèvement ..... 7,000 00  
 { Bureau de poste de Laprairie—L'autorité municipal devant en fournir l'emplacement sans frais..... 3,000 00  
 { Édifices fédéraux de Montréal—Améliorations et réparations... 1,500 00  
 { Bureau de poste de Lachine, etc..... 6,000 00  
 { Bureau de poste de Montréal—Coffre de sûreté, etc..... 400 00  
 { Bureau de poste de Montréal—Éclairage à l'électricité, agrandissements, changements, etc..... 1,250 00  
 { Douane de Québec..... 500 00  
 { Édifices fédéraux, Québec—Améliorations, etc..... 1,500 00  
 { Bureau de poste, douane, etc., à la Rivière-du-Loup (Fraserville) 2,000 00  
 { Édifice fédéral, Sherbrooke—Améliorations..... 250 00  
 { Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul..... 20,000 00  
 { Bureau de poste, douane, etc., à Saint-Hyacinthe..... 6,000 00  
 { Édifice public à Saint-Jérôme—Achèvement..... 9,500 00  
 { Édifices publics à Trois-Rivières—Améliorations, etc..... 500 00

*Ontario.*

{ Bureau de poste et de douane, etc., Almonte..... 7,000 00  
 { Édifice public à Brampton..... 7,000 00  
 { Bureau de poste à Cayuga—Achèvement..... 4,500 00  
 { Bureau de poste, douane, etc., à Cobourg—Achèvement..... 6,000 00

	Bureau de poste, douane, etc., à Gananoque—Achèvement .....	2,500 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Goderich.....	7,000 00
	Imprimerie de l'Etat—Achèvement.....	33,000 00
	Pénitencier de Kingston.....	20,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Lindsay.....	9,000 00
	Douane à London (somme périmée à voter de nouveau).....	4,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Napanee—Achèvement .....	11,000 00
110	Bureau de poste, douane, etc., à Pembroke.....	8,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Port-Arthur lorsque l'emplacement sera donné.....	7,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Prescott.....	10,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., à Strathroy.....	7,000 00
	Édifices fédéraux à Toronto—Améliorations, etc.....	1,500 00
	Édifice public à Trenton.....	7,000 00
	Salle d'exercices, Toronto—Pour sa construction, à condition que la ville fournisse un terrain, tel que convenu.....	30,000 00
	Édifices publics, Ottawa—Reconstruction de l'ascenseur dans l'édifice de l'ouest.....	3,000 00
	Entrepôt de vérification à Toronto—Dépendance.....	150 00

*Manitoba.*

111	Bureau de poste de Brandon.....	10,000 00
	Bâtiment des immigrants à Brandon—Améliorations, etc.....	350 00

*Territoires du Nord-Ouest.*

	Édifices publics, Territoires du Nord-Ouest en général.....	5,000 00
	Résidence du lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, Régina.....	9,000 00
115	Palais de justice et prison, etc., de Calgary.....	10,000 00
	Bureaux des agents des terres et des bois de la Couronne à Régina, Prince-Albert et Edmonton.....	10,000 00
	Palais de justice, prisons et stations de police à Moosomin, Wolsley, Maple-Creek et Medecine Hat.....	7,000 00

*Colombie-Britannique.*

113	Réparations et améliorations en général aux édifices publics, Colombie-Britannique.....	3,000 00
-----	---	----------

*Edifices publics en général.*

114	Édifices publics en général.....	15,000 00
-----	----------------------------------	-----------

## PORTS ET RIVIÈRES.

*Nouvelle-Ecosse.*

	Achèvement de la jetée d'Arisaig.....	6,000 00
	Jetée du passage de Barrington.....	1,000 00
	Chéticamp—Achèvement.....	1,000 00
	Baie des Vaches—Réparations.....	2,000 00
	Rivière de l'Est de Pictou—Enlèvement de roches—Achèvement	500 00
	Jetée d'Eatonville—Achèvement.....	2,100 00
116	Mabou.....	1,000 00
	Noel.....	2,000 00
	Rivière de l'Île aux Perdrix.....	2,000 00
	Port-Hood—Réparations.....	2,500 00
	Sheet-Harbor—Achèvement.....	1,000 00
	Havre-Wallace.....	1,000 00

Les résolutions 56, 57, 58, 61, 62, 63, 65 à 71 inclusivement, 73, 103 à 114 inclusivement, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 116 étant lue la seconde fois ;

M. McMullen propose, — Que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'il soit Résolu, — Qu'il en soit fait des déclarations faites à cette Chambre, qu'une somme de \$500 demandée pour améliorer la rivière de Pictou-Est n'est pas pour améliorer la navigation, mais pour aider les marchands de bois à flotter leur bois dans la dite rivière. Qu'il est inopportun que le Canada prenne à sa charge d'améliorer aucune rivière dans ce but, et que le dit crédit de \$22,100 soit renvoyé en comité des Subsidés avec instruction d'en diminuer le chiffre de la somme de \$500. — Rejeté, sur division.

La résolution 116 est alors adoptée.

La résolution adoptée en comité des Subsidés, jeudi, le 23 mars dernier, est rapportée, sur la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit:—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS.—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

*Provinces Maritimes en général.*

119 Améliorations et réparations en général, provinces Maritimes..... 12,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, vendredi, le 29 mars dernier, sont rapportées, et sont comme suit:—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

*Réparations, meubles, chauffage, etc.*

	Réparations, meubles, etc.....	170,000 00
	Terrains, édifices publics, Ottawa.....	7,000 00
	Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa.....	2,000 00
	Chauffage do .....	60,000 00
	Gaz et éclairage électrique do .....	26,000 00
	Eau do .....	20,000 00
	Allocation pour combustible et éclairage, Rideau-Hall.....	8,000 00
	Service du téléphone, édifices publics, Ottawa.....	3,000 00
	Parc sur la Côte du Major, Ottawa.....	7,000 00
	Salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., des édifices publics fédéraux.....	55,000 00
115	Chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc .....	50,000 00
	Éclairage do .....	30,000 00
	Eau pour les do .....	15,000 00
	Matériaux de réparations, etc.—Ventilation et éclairage des édifices publics à Ottawa.....	5,000 00
	Diverses fournitures pour les gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc., édifices fédéraux.....	5,000 00
	Pour payer les déboursés pour menues réparations, etc., dans les édifices publics, ci-devant faits directement par les différents départements intéressés.....	5,000 00
	Bâtiments fédéraux de l'immigration—Réparations, ameublement, etc.....	2,000 00

HAVRES ET RIVIÈRES.—(Suite.)

*Ile du Prince-Edouard.*

117	Cascumpec—Enlèvement de roches.....	2,000 00
	Souris-Est—Brise-lames de la Pointe Knight, réparations, etc....	3,000 00
	Réparations aux jetées et aux brise-lames.....	6,000 00

*Nouveau-Brunswick.*

	Rivière Saint-Jean—Rivière des Chutes jusqu'à Woodstock et en amont des Grandes Chutes, y compris l'enlèvement des obstructions entre Frédéricton et Woodstock; aussi la rivière Tobique—Achèvement.....	4,000 00
	Edget's Landing—Quai de délestage .....	3,500 00
118	Maisonnette—Achèvement.....	1,500 00
	Saint-Louis—Achèvement .....	1,000 00
	Port de Saint-Jean—Brise-lames à la pointe du Nègre.....	5,000 00

	Richibouctou—Travaux de protection.....	1,000 00
	Quai de délestage de Campbellton.....	6,000 00
	Grande-Anse—Achèvement.....	2,500 00
	<i>Québec.</i>	
	Chenal du Moine—Jetées brise-glaces à Sainte-Anne de Sorel— Achèvement.....	2,500 00
	Chicoutimi, Saint-Alphonse, Anse Saint-Jean et Sainte-Anne du Saguenay.....	3,750 00
	Rivière du Lièvre.....	30,000 00
	Rivière Nicolet.....	8,000 00
	Trois-Pistoles—Jetée.....	2,500 00
	Sainte Adélaïde de Pabos (Petit Pabos—Achèvement.....	7,000 00
	Rivière Saint-François.....	5,000 00
	Rivière Sainte-Anne de la Pérade.....	2,000 00
	Grand Pabos—Enlèvement d'un haut-fonds—Achèvement.....	1,500 00
120	Anse à l'eau ou jetée de Tadoussac—Achèvement des réparations. Malbaie, Ile aux Coudres, Les Eboulements—Réparations aux jetées, etc.....	1,200 00 1,500 00
	Rivière Yamaska—Protection pour barrage, etc. ....	2,500 00
	Barachois de la Malbaie et embouchure de la rivière Newport— Achèvement.....	2,000 00
	New-Carlisle—Achèvement.....	3,000 00
	Jetée de l'île Verte.....	4,000 00
	Brise-glaces à Sorel.....	2,500 00
	Ile Perrot.....	2,000 00
	Rivière Cap de Chatte.....	300 00
	Jetée de Trois-Rivières—Achèvement.....	5,000 00
	Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Québec.	10,000 00
	<i>Ontario.</i>	
	Port de Cobourg—lac Ontario.....	6,000 00
	Kincardine—Réparations.....	5,000 00
	Port de Kingston—lac Ontario.....	6,000 00
	Rivière de la Petite-Nation—Enlèvement des obstacles.....	4,000 00
	Ruisseau McGregor—Achèvement.....	2,250 00
	Owen-Sound.....	15,000 00
	Port-Elgin.....	3,000 00
	Port-Hope—Réparations.....	2,500 00
	Portsmouth—Réparations à la jetée—Achèvement.....	1,000 00
121	Rivière Ottawa—Amélioration du chenal des bateaux à vapeur à travers les passages de Petewawa, en amont de Pembroke..	3,000 00
	Meaford—La ville ayant fourni \$3,000—Achèvement.....	3,000 00
	Belleville—Achèvement des travaux du port, l'autorité munici- pale protégeant l'île avec du coffrage jusqu'à concurrence de \$6,000.....	4,000 00
	Rivière Rideau—Dragage d'une branche.....	3,500 00
	Port de Collingwood—Travaux d'amélioration.....	5,000 00
	Port de Toronto—Travaux à l'entrée de l'est, la cité de Toronto devant y contribuer pour \$100,000.....	20,000 00
	Travaux au port de Penetanguishene, la localité ayant fourni \$10,000.....	5,000 00
	Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Ontario	10,000 00
	<i>Manitoba.</i>	
122	Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Mani- toba.....	2,000 00
	<i>Territoires du Nord-Ouest.</i>	
123	Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Terri- toires du Nord-Ouest.....	4,000 00

*Ports et rivières en général.*

125 Ports et rivières en général..... 6,000 00

## X.—QUARANTAINE.

	{ Inspection médicale—Québec.....	1,600 00
	{ Quarantaine—Grosse-Ile.....	13,364 00
	do Saint-Jean, N. B.....	2,600 00
	do Pictou, N.-E.....	800 00
	do Halifax, N.-E.....	3,400 00
	do Charlottetown, I. P.-E.....	1,000 00
	do Victoria, C.-B.....	1,900 00
	do Sydney, N.-E.....	1,900 00
	do Chatham, N.-B.....	600 00
	do Port-Hawkesbury.....	300 00
53	{ Lazaret de Tracadie.....	3,200 00
	{ Pour faire face aux dépenses des mesures à prendre pour la salu- brité publique.....	10,000 00
	{ Pour faire face aux dépenses pour la quarantaine des bestiaux :	
	Province d'Ontario.....	5,000 00
	do de Québec.....	3,000 00
	Provinces Maritimes.....	3,000 00
	Province du Manitoba.....	2,000 00
	{ Pour faire face aux dépenses pour extirper la gale des moutons et les maladies des animaux.....	5,000 00
	{ Pour paiements à faire à des immigrants malades aux hôpitaux de Winnipeg et de Saint-Boniface.....	10,000 00

La résolution 115 étant lue la seconde fois ;

M. McMullen propose,—Que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'elle soit renvoyée en comité des Subsidés, avec instruction de retrancher l'item " Parc sur la côte du Major, Ottawa, \$7000."—Rejeté, sur division.

La résolution 115 est alors adoptée.

Les résolutions 117, 118, 120 à 123 inclusivement, 125 et 53 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, mardi, le 2 courant, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

## XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

## HAVRES ET RIVIÈRES.—(Fin.)

*Colombie-Britannique.*

	{ Rivière Cowichan.....	1,000 00
	{ Rivière Fraser.....	10,000 00
	{ Nanaïmo—Enlèvement du rocher Nicol.....	5,000 00
124	{ Rivière Somass.....	300 00
	{ Rivière Columbia—Amélioration en amont du Golden.....	5,000 00
	{ Rivière Coquitlam.....	1,000 00
	{ Réparations et améliorations en général, ports et rivières, Co- lombie-Britannique.....	2,000 00

## DRAGAGE.

	{ Nouvel outillage de Dragage.....	16,950 00
	{ Dragueurs—Réparations.....	31,500 00
	{ Dragage—Nouvelle Ecosse.....	40,000 00
	do Ile du Prince-Edouard.....	
126	{ do Nouveau Brunswick.....	40,000 00
	do Québec et Ontario.....	
	{ do Manitoba.....	15,000 00
	{ do Colombie-Britannique.....	15,000 00
	{ do Service général.....	10,000 00

## GLISSOIRS ET BARRAGES FLOTTANTS.

127 Glissoirs et barrages flottants..... 15,000 00

## PONTS ET CHAUSSÉES.

{ Ponts, cité d'Ottawa, pont suspendu Union, glissoirs, canal Rideau et abords..... 8,300 00  
 128 { Contribution à la construction d'un pont public sur la rivière du Vieux, à Fort-McLeod..... 6,000 00  
 Pont sur la rivière Bataille, à Battleford—Achèvement ..... 17,000 00  
 Pont sur la rivière du Ventre, à Lethbridge, T. N.-O..... 12,000 00  
 Pont sur la route entre Edmonton à Athabaska-Landing..... 2,000 00

## TÉLÉGRAPHES.

{ Lignes aériennes et câbles sous-marins pour le service des côtes et des îles du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces Maritimes :—  
 Ligne aérienne sur la rive nord du Saint-Laurent—prolongement jusqu'à la Pointe des Esquimaux..... 5,000 00  
 Câble sous-marin pour mettre en communication l'île aux Eglantiers et l'île Longue avec Digby, la Compagnie de téléphone de la Nouvelle-Ecosse convenant de construire et d'entretenir toutes les lignes aériennes nécessaires pour établir une communication télégraphique ininterrompue entre ces îles et la ville de Digby..... 2,000 00  
 129 { Lignes de télégraphe, Territoires du Nord-Ouest :—  
 Ligne entre Humboldt et Prince-Albert, nouveaux poteaux—Achèvement..... 1,000 00  
 Ligne de téléphone, pour mettre en communication le quartier général de la police, etc., avec le système de téléphone de Banff..... 300 00

## STATIONS AGRONOMIQUES.

131 Stations agronomiques, bâtiments, clôtures, etc..... 30,000 00

## DIVERS.

{ Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu..... 10,000 00  
 Explorations et inspections..... 15,000 00  
 132 { Arbitrages et sentences arbitrales..... 5,000 00  
 Galerie Nationale des Beaux-Arts..... 1,000 00  
 Arpentages et plans de propriétés d'Etat ayant rapport aux travaux publics..... 3,000 00

## XVIII.—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

146 Entretien et réparations des vapeurs de l'Etat..... 137,000 00  
 147 Pour les examens des capitaines et seconds..... 6,000 00  
 148 Pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages et pour le service des canaux de sauvetages..... 10,000 00  
 149 Pour enquête sur les naufrages, et pour renseignements sur les sinistres maritimes..... 1,000 00  
 150 Dépenses de l'enregistrement des navires en Canada..... 500 00  
 151 Police de rade de Montréal et Québec..... 25,000 00  
 152 Pour enlever les obstacles à la navigation des rivières, y compris l'enlèvement des épaves du steamer "Ottawa" dans le fleuve Saint-Laurent..... 6,000 00  
 153 Service de la poste pendant l'hiver, Ile du Prince-Edouard..... 5,000 00

## PHARES ET SERVICE COTIER.

154 Appointements et allocations, etc., des gardiens de phares..... 185,400 00  
 155 Agences, loyers et dépenses imprévues..... 18,460 00

156	Entretien et réparations des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge.....	287,000 00
158	Service des signaux.....	6,000 00

## XX.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

159	{	Observatoire, Toronto.....	5,250 00
		do Kingston.....	500 00
		do Montréal.....	500 00
160	Allocation pour les observations météorologiques, y compris les instruments et les frais des dépêches signalant les tempêtes....	56,000 00	

## XXI.—HOPITAUX DE LA MARINE ET MARINS MALADES ET SANS RESSOURCES.

161	{	Hôpital de la marine et des immigrations, Québec.....	15,000 00
		Hôpital de Sainte-Catherine.....	500 00
		do Kingston.....	500 00
		Hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique.....	30,000 00
162	Secours aux marins naufragés et en détresse.....	5,000 00	

## XXII.—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

163	Pour faire face aux dépenses de l'inspection des bateaux à vapeur.	23,000 00
-----	--	-----------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, mercredi, le 10 courant, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

## XXVII.—DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

## ONTARIO, QUÉBEC ET LES PROVINCES MARITIMES.

*En supplément à la caisse des Sauvages.*

167	{	Province de Québec, secours.....	4,200 00
		Achat de couvertures de laine pour les Sauvages de l'Ontario et de Québec.....	1,600 00
		Écoles des Sauvages dans l'Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.....	22,197 50
		Annuités aux termes du traité Robinson.....	15,588 00
		Pour pourvoir aux appointements du chef Angas Cooke, de la réserve Gibson, et du chef William McGregor, de la bande du Cap Croker, \$50 chacun.....	100 00
		A voter de nouveau le montant du crédit accordé à la dernière session, mais non dépensé, pour le transport des Sauvages demeurant encore au Lac des Deux-Montagnes, d'Oka, au township de Gibson.....	4,977 20
		Arpentage de réserves, à voter de nouveau.....	1,723 22
		Allocations de voyages à L. F. Boucher, surintendant des affaires des Sauvages, pour la rive nord du Saint-Laurent.....	400 00
		Pour permettre au département de payer à A. Dingman pour services spéciaux comme l'un des commissaires dans l'affaire des terres de Dundee.....	220 00

*Nouvelle-Ecosse.*

168	{	Appointements.....	1,075 00
		Secours et achat de grains de semence.....	3,045 00
		Soins de médecins et médicaments.....	1,012 00
		Diverses dépenses.....	75 00

*Nouveau-Brunswick.*

169	{	Appointements.....	2,105 00
		Secours et achat de grains de semence.....	2,700 00
		Soins de médecins et médicaments.....	470 00
		Diverses dépenses.....	100 00

*Ile du Prince-Edouard.*

170	{ Appointements .....	500 00
	{ Secours et achat de grains de semence .....	1,125 00
	{ Soins de médecins et médicaments.....	300 00
	{ Diverses dépenses .....	75 00

*Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.*

171	{ Annuités .....	138,955 00
	{ Instruments aratoires.....	15,054 00
	{ Grains de semence.....	3,010 00
	{ Bestiaux et pores.....	6,303 00
	{ Provisions pour les Sauvages sans ressources, y compris les provisions fournies lors du paiement des annuités, et munitions données aux Sauvages pour leur permettre de chasser.....	354,319 00
	{ Habillements—Distribution triennale.....	3,514 00
	{ Ecoles du jour.....	57,286 00
	{ do d'industrie.....	128,094 00
	{ Arpentages.....	5,000 00
	{ Gages des instructeurs d'agriculture.....	31,940 00
	{ Entretien des fermes.....	24,369 00
	{ Sioux.....	4,165 00
	{ Dépenses générales.....	152,486 00
	{ Bâtiments de l'agence.....	11,218 00
{ Moulins et scieries.....	5,400 00	

*Colombie-Britannique.*

172	{ Sauvages de la Colombie-Britannique en général.....	52,670 00
	{ Arpentages.....	11,837 00
	{ Commission des réserves.....	9,500 00

## XXX.—DIVERS.

174	<i>Gazette du Canada</i> .....	6,000 00
175	Impressions diverses .....	20,000 00
176	Dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au Parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session.....	25,000 00
177	Commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.....	2,000 00
178	Dépenses du gouvernement des territoires du Nord-Ouest, y compris impressions, chemins, ponts, passages d'eau, aide aux écoles, etc.....	145,000 00
179	Dépenses du gouvernement du district de Kéwatin .....	5,000 00
180	Dépenses de la mise à exécution de l'Acte de Tempérance du Canada .....	10,000 00
181	Compensation aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest, pour blessures reçues au service.....	2,000 00
182	Dépenses se rattachant aux levées hydrographiques des lacs Supérieur et Huron.....	18,000 00
184	Pour frais de causes en litige.....	5,000 00
185	Pour frais d'enquêtes au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'auditeur général du Canada, sous l'autorité de l'article 57 de "l'Acte du revenu consolidé et de l'audition"; et pour payer les services d'hommes de loi rendus à l'auditeur général, et de personnes qui lui ont aidé à estimer la valeur des impressions faites par les officiers-rapporteurs et autres.....	500 00
186	Paiement des commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du parlement.....	5,000 00
187	Agences commerciales.....	10,000 00
189	Académie des arts.....	2,000 00

190	Recueil des arrêtés du conseil, etc .....	9,000 00
191	Pour aider à la publication des procès-verbaux de la société Royale.	5,000 00
192	Rassemblement et classement de vieux documents de la ci-devant province du Canada.....	2,000 00
193	Traitements d'un inspecteur, d'un registraire et de commis, dépenses imprévues, etc., Territoires du Nord-Ouest.....	15,160 00

SAMEDI, 27 avril, 1889.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, jeudi, le 11 courant, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

### XIII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

#### CANAUX.

79	Sault Sainte-Marie.....	1,291,400 00
80	Lachine.....	79,000 00
81	Cornwall.....	1,200,000 00
	{ Williamsburg—	
	Pour agrandir la division de la Pointe Farran.....	100,000 00
82	{ Construction d'une entrée et d'une écluse à la tête du canal du Rapide-Plat.....	360,000 00
	Agrandissement de l'entrée d'amont du canal des Galops....	340,000 00
83	{ Saint-Laurent—Fleuve et canaux—Lac Saint-Louis et canal entre les lacs Saint-Louis et Saint-François.....	600,000 00
	Saint-Laurent, fleuve et canaux.....	20,000 00
84	Murray—Achèvement des travaux.....	217,000 00
	{ Welland.....	100,000 00
85	{ do creusement jusqu'à 14 pieds d'un bout à l'autre .....	100,000 00
	do terres et dommages, Grande-Rivière.....	12,700 00
86	Navigation de la Trent—Construction d'écluses et amélioration de la navigation entre Lakefield et le lac Balsam.....	80,000 00
87	Sainte-Anne .....	44,640 00
88	Grenville.....	7,000 00
89	Tay .....	25,000 00
90	Culbute—Enlèvement d'une batture en amont des écluses, dommages aux terres et travaux en connexion avec les barrages de retenue .....	13,000 00

### XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

#### CANAUX.

##### *Canal Lachine.*

91	J. Rielle, préparation du " Procès-Verbal " re terrains.....	4,907 00
----	--	----------

##### *Canal Welland.*

	{ Pour réparer les jetées de Port-Colborne et Port-Maitland et les levées du canal, point de partage.....	18,000 00
	Pont sur la vieille écluse N° 2 et chemin.....	6,000 00
92	{ Réparations de la charpente supérieure de la jetée à Port-Dalhousie, enlèvement de la batture, aussi construction de piles pour pont à Thorold.....	30,000 00
	Reconstruction d'un aqueduc sous le coursier d'alimentation en amont de la jonction.....	3,000 00
	Pour améliorer le débouché de Sunfish Creek, à partir du canal d'alimentation jusqu'à la Grande-Rivière.....	1,200 00

##### *Canal Chambly.*

93	Exhaussement des levées, approfondissement du canal, reconstruction des bajoyers d'écluses, etc.....	15,000 00
----	--	-----------

<i>Ecluse de Saint-Ours.</i>		
94	Pour réparer les fondations de l'écluse.....	44,000 00
<i>Ecluse de Sainte-Anne.</i>		
95	Pour consolider la vieille jetée en aval de l'écluse.....	10,000 00
<i>Canal de Carillon et Grenville.</i>		
96	Pour deux jeux d'aiguilles.....	2,000 00
<i>Canal Cornwall.</i>		
97	Pour un logement et un bureau destinés au percepteur à Cornwall	2,000 00
<i>Navigation de la rivière Trent.</i>		
98	{ Pour construire un débarcadère à Lakefield, et réparer les chemins à Buckhorn.....	3,900 00
	{ Pour nettoyer le chenal à plusieurs endroits entre Lakefield et le lac Balsam.....	5,800 00
<i>Canal Rideau.</i>		
99	{ Travaux nécessaires pour augmenter l'alimentation d'eau pour le canal et la rivière Gananoque.....	12,000 00
	{ Renouvellement du pont à Manotick.....	1,000 00
	{ Paiement des réclamations et des frais judiciaires pour dommages à des terres.....	100 00
	{ Construction d'un dragueur.....	15,000 00
<i>Canal de la Culbute.</i>		
100	Chemin pour remplacer celui qui a été détruit en élevant le niveau de l'eau pour la construction de barrages à l'île Calumet	1,000 00
<i>Divers.</i>		
101	{ Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu.....	15,000 00
	{ Arbitrages et sentences arbitrales.....	5,000 00
	{ Explorations et inspections.....	10,000 00
	{ Dragage général sur les canaux.....	10,150 00
<b>CHEMINS DE FER.</b>		
102	{ Explorations et inspections.....	10,000 00
	{ Statistiques des chemins de fer.....	2,000 00

**PERCEPTION DU REVENU.**

**XXXVII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX.—(Suite.)**

**CANAUX.**

*Entretien et réparations.*

205	Réparations et frais d'exploitation.....	468,855 00
206	Appointements et dépenses imprévues des employés des canaux...	39,986 00

**XXVIII.—POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.**

173	{ Solde de la police.....	332,176 00
	{ Subsistance.....	91,250 00
	{ Fourrage.....	77,000 00
	{ Combustible et éclairage.....	35,000 00
	{ Habillements.....	60,000 00
	{ Réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions.....	50,000 00
	{ Médicaments et douceurs, et dépenses de l'hôpital.....	5,000 00
	{ Livres et papeterie.....	5,000 00
	{ Eclaireurs, guides, frais pour billets de logement, allocations de voyage, transport des membres de la police et des munitions...	60,000 00
	{ Dépenses imprévues.....	8,000 00

188 Arpentages, chemins, ponts et autres constructions nécessaires à la réserve de Hot-Springs, près de la station Banff, Territoires du Nord-Ouest.....	20,000 00
--	-----------

## PERCEPTION DU REVENU.

## XXX.—DOUANES.

*Appointements et dépenses imprévues des différents ports.*

194	}	Dans la province de la Nouvelle-Ecosse.....	112,555 00
		do du Nouveau-Brunswick.....	91,020 00
		do de l'Île du Prince-Edouard.....	19,585 00
		do de Québec.....	221,645 00
		do d'Ontario.....	278,580 00
		do du Manitoba.....	33,200 00
		do des territoires du Nord-Ouest.....	5,000 00
		do de la Colombie-Britannique.....	44,915 00
	Provinces en général—Pour faire face aux changements qui pourront être nécessaires dans le personnel.....	5,000 00	
	Appointements et frais de voyages des inspecteurs de ports, et frais de voyages des autres officiers en tournée d'inspection....	21,000 00	
	Pour faire face aux dépenses probables se rattachant à la commission des douanes et au service préventif extérieur, y compris les appointements de \$800 du commissaire des douanes comme président de la commission.....	17,000 00	
	Laboratoire de la douane—Frais des épreuves palarioscopiques des des sucres, y compris le traitement des personnes nommées ou employées à cette fin.....	5,200 00	
	Divers—Dépenses imprévues du bureau principal, impressions, papeterie, annonces, frais de télégraphie, etc., pour les différents ports d'entrée.....	15,000 00	
	Frais de l'administration de l'Acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rémunération des officiers de douanes...	2,000 00	

M. Foster soumet à la Chambre,—Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 5 septembre 1888, relatif aux appels dans les causes criminelles portées devant le comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté.

Sir Adolphe Caron présente la réponse suivante :—

Réponse à l'Ordre du 9 avril 1888—Copie de la correspondance relative à la traduction en français du "Field Exercise," à partir du 23 juillet 1879, échangée tant entre le département de la Milice, avec le lieutenant-colonel Audet, qu'entre l'un d'eux et le gérant de la Compagnie d'imprimerie canadienne de Montréal, et Benjamin Sulte, écr., et Gebbert-Berthiaume, et tout autre concernant la dite traduction.

La Chambre alors s'ajourne à 12.12 a.m., jusqu'à 3 p.m., ce jour.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTIONS.

---

*M. Dewdney*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à appliquer l'octroi de terres prescrit par la clause 3 de l'Acte 49 Vic., chap. 11 pour la ligne du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle, et d'environ 240 milles en longueur, à la ligne du chemin de fer de la dite compagnie, tel qu'autorisé par l'Acte concernant la Cie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle passé durant la présente session du parlement, aux mêmes termes, et sujet aux mêmes conditions que pour l'octroi ci-dessus mentionné autorisé à être fait à la dite compagnie par le dit acte.

*M. Dewdney*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à concéder gratuitement au Club des Patineurs de Québec, ses successeurs et ayants droit, sous réserve des dispositions et conditions qu'il jugera convenables, ce certain lopin ou lot de terrain sis et situé dans la cité de Québec et la province de Québec, étant composé d'une pièce de terre sur le côté nord de la Première Rue et de partie des lots numéros 171, 172, 173, 174, 176, 177, 178 et 179, et de partie de la Première Rue et de la Première Avenue, d'après un plan de la subdivision projetée de la propriété appelée "Cove Field" et appartenant au gouvernement du Canada, fait en mil huit cent soixante-seize par P. A. Tremblay, arpenteur provincial, et déposé au ministère de l'Intérieur à Ottawa.

---

**No. 60**

---

OTTAWA, VENDREDI, 26 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A SENEVAL, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 61.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, SAMEDI, 27 AVRIL 1889.
 

---

## PRIÈRE.

La pétition de Jane Sullivan, veuve, de Kingston, Ontario; se plaignant d'une injustice commise à son égard par un particulier qui est maintenant un fonctionnaire public, et demandant qu'on lui fasse droit,—est lue et reçue.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé les documents suivants sur le bureau, savoir :—

Rapports des baptêmes, mariages et décès dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1888.

Etat des affaires de la Cie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, à la date du 31 décembre, 1888.

Etat concernant l'Hôpital Général et de Marine de Collingwood, pour l'année 1888.

M. Desjardins, du comité spécial chargé de contrôler le compte-rendu officiel des Débats pendant la présente session, soumet le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Afin d'éviter à l'avenir tout délai possible dans l'impression de la version anglaise ou française des Débats, votre comité a adopté certaines règles ci-annexées sur lesquelles il attire l'attention de la Chambre; et il recommande que pendant la vacance, il soit fait des arrangements pour assurer la prompte publication des débats dans les deux langues.

## RÈGLES POUR L'IMPRESSION DES DÉBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

L'impression se fera tous les jours sur des feuilles de format suffisant (suivant qu'il en sera décidé) pour contenir les discours prononcés lors de la précédente séance de la chambre, et la publication s'en fera dans la langue dont se sera servi l'orateur; et les dites feuilles seront livrées au bureau de la distribution pas plus tard qu'à 3 p. m., le lendemain de chaque telle séance, et la version française des dits débats sera publiée dans les trois jours juridiques qui suivront la remise de la dite version entre les mains de l'imprimeur.

S'il arrive que la chambre siège après minuit, les feuillets quotidiens des débats seront livrés aussitôt que possible après 3 p. m., le jour suivant.

Le caractère employé sera le petit-texte, avec les citations en nonpareille.

Les formes resteront debout et trois jours seront alloués pour les corrections, après quoi la mise en page sera faite en format autorisé, et les feuilles seront remises par l'imprimeur au relieur.

Le rapporteur principal verra à ce que la copie quotidienne pour l'imprimeur soit fournie au fur et à mesure de la discussion en chambre, et la dite copie sera

acceptée comme étant exacte par l'imprimeur pour les fins de la publication quotidienne; et toute la copie pour la publication de chaque jour sera remise à l'imprimeur dans les deux heures qui suivront l'ajournement de la chambre—l'imprimeur devant donner au rapporteur principal un reçu de la dernière remise de la copie délivrée pour la publication de ce jour.

L'imprimeur recevra les épreuves corrigées des feuillets imprimés pour correction pas plus tard que quarante-huit heures après la publication.

L'officier de la chambre dont le devoir est de reviser les Débats, corrigera l'épreuve de l'édition quotidienne et transportera les corrections faites par les députés, avant d'envoyer le tout à l'imprimeur pour en faire la correction.

Les épreuves signées pour l'édition à relier seront renvoyées par le rapporteur principal à l'imprimeur pour en faire l'impression, vingt-quatre heures le plus tard, après les avoir reçues.

L'imprimeur pourra procéder à l'impression en format réglementaire après avoir conservé les formes debout pendant les trois jours alloués pour les corrections.

La traduction en français sera faite d'après la copie révisée préparée par le rapporteur principal.

Le principal traducteur renverra à l'imprimeur les épreuves en galées avec le bon à tirer vingt-quatre heures au plus après les avoir reçues.

Le rapporteur principal préparera la table des matières et l'index de la version anglaise et la remettra à l'imprimeur dans le mois qui suivra la prorogation du parlement.

Le principal traducteur verra à ce que la table des matières et l'Index soient terminés dans le mois qui suivra l'achèvement de la traduction.

Tout député désirant avoir des exemplaires de discours prononcés par lui-même ou d'autres, pourra en avoir, brochés ou non, suivant qu'il le désirera, en payant le coût réel non compris celui de la composition.

M. Sproule, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le premier et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Le comité d'Agriculture et de Colonisation soumet respectueusement son unique rapport.

Le comité a examiné M. John Lowe, sous-chef du département de l'agriculture, au sujet de l'immigration.

Son exposé des résultats de l'année fait voir que le nombre total d'immigrants qui se sont établis en Canada en 1888 est de 88,766 contre 84,526 l'année précédente.

Le caractère de l'immigration de l'année paraît être satisfaisant, car on constate qu'il n'est pas venu d'immigrants pauvres qui aient été à charge à la charité publique; et, de plus, aucuns des immigrants arrivés en ce pays pour y trouver du travail, ne sont restés sans emploi.

Il appert que le haut commissaire en Angleterre, sir Charles Tupper, s'est entendu avec les bureaux locaux du gouvernement pour qu'aucuns émigrants pauvres ne soient embarqués pour le Canada sans son consentement; et la chose n'est permise qu'en autant que ces immigrants peuvent prouver qu'ils ont ici des amis pour prendre soin d'eux.

Quant à l'immigration des enfants expédiés par l'entremise de personnes ou institutions charitables, il a été ordonné, conformément aux recommandations faites par ce comité à la dernière session, de les faire examiner par un médecin avant leur embarquement, et l'on rapporte que cette pratique a produit de bons résultats.

Le nombre de colons qui sont allés s'établir dans le Nord-Ouest en 1888, est de 29,685 contre 21,685, l'année précédente. Ces chiffres comprennent les personnes venues de l'étranger et les émigrants de nos vieilles provinces.

Autant qu'il a pu être constaté par les agents d'émigration, la somme de \$3,774,455 en argent et effets a été apportée par les colons.

Le système des passages subventionnés qui était en opération depuis 1872, a complètement cessé depuis le 27 avril 1888.

La dépense totale pour fins d'immigration pendant l'année civile, a été de \$183,057, à laquelle il faut ajouter \$43,444 de passages subventionnés pour lesquels on s'était engagé avant le commencement de l'année. En 1887, cette même dépense s'était élevée à \$313,891, ce qui dénote une réduction marquée dans le coût de ce service.

La dépense totale en Canada, durant l'année civile 1888, pour les publications relatives à l'immigration, a été de \$23,534, accusant ainsi une économie considérable dans cette branche du service, comparativement aux années précédentes.

M. Lowe a aussi donné au comité des statistiques importantes relativement au mouvement de la population en Canada et aux Etats-Unis en ce qui concerne la question de l'émigration, surtout pour la classe agricole. Les faits rapportés par ce monsieur sont consignés dans l'appendice annexé aux présentes.

M. W. A. Webster a été interrogé au sujet des efforts tentés par les agents des compagnies de chemins de fer américains pour attirer l'émigration des Canadiens de l'Ontario et des vieilles provinces dans les Etats du Nord-Ouest.

Il rapporte qu'il a parcouru une partie considérable du Dakota et du Minnesota, pour s'assurer par lui-même si ces Etats sont plus avantageux pour les émigrants que le Nord-Ouest Canadien. Il a aussi visité le Manitoba et le Nord-Ouest. Il résulte de ses observations que notre territoire est plus favorable sous le rapport de la fertilité du sol, de la douceur du climat, des lois plus équitables pour l'obtention de homesteads et de moindres désavantages quant aux gelées hâtives et aux tempêtes.

M. Webster a visité plusieurs comtés de l'Ontario pour y faire connaître à la population les avantages ci-dessus énumérés, et il est d'avis que ces renseignements ont porté un grand nombre de personnes à émigrer au Manitoba et dans le Nord-Ouest au lieu de se rendre aux Etats-Unis où elles seraient allées s'établir sans cela.

M. J. T. Carey a comparu devant le comité pour s'opposer, au nom des chevaliers du travail, au paiement d'un bonus pour aider à l'immigration des enfants. Il a appuyé surtout sur le fait que ces enfants sont cause de compétition sur le marché du travail en Canada. Ses observations sont consignées dans l'appendice de ce rapport.

Le professeur Saunders, directeur des fermes expérimentales du gouvernement, a été interrogé par le comité, et il rapporte que de nombreuses expériences lui ont fait voir que le blé "Ladoga" mûrit dix jours plus tôt que le Fyfe rouge. Il paraît, cependant, exister une divergence d'opinion assez marquée sur la qualité de ce blé, entre les divers experts qui l'ont étudié, et des échantillons semblables ont été classifiés diversement comme "dur," "mou" et "dur n° 1." M. Saunders dit que des expérimentations faites avec soin par le chimiste de la ferme centrale démontrent que le Ladoga contient plus de gluten que le Fyfe dur, et que les rapports faits par des boulangers, avec échantillons de pain à l'appui, indiquent que la farine du Ladoga est supérieure à la farine du Fyfe pour la qualité du pain qui présente, cependant, une couleur moins blanche.

Les observations de M. Saunders sur la production de l'orge et sur l'importance, pour les fermiers canadiens, de produire des variétés plus appropriées en Angleterre pour la fabrication du malt, ne sauraient trop attirer leur attention. Il a démontré que pour deux motifs, nous courons le risque de voir diminuer la grande demande des marchés américains pour nos variétés d'orge à quatre et six rangs; il a fait voir, d'un autre côté, que l'exportation en Angleterre pour la fabrication du malt, avait atteint le chiffre de 35,000,000 de minots, et qu'on y payait des prix plus élevés que ceux obtenus jusqu'à présent par nos fermiers. Par conséquent, il est d'intérêt majeur pour nos agriculteurs de produire des variétés plus recherchées sur le marché anglais. La variété employée en Angleterre est l'orge à deux rangs; les deux variétés mentionnées ci-haut ne sont pas vendables pour la fabrication du malt. M. Saunders a ajouté qu'il avait distribué parmi les fermiers du Canada un grand nombre d'échantillons des meilleures variétés d'orge anglaise.

Au cours de l'année, 913 essais de germination ont été faits, dont 216 avec du blé gelé, 20 avec de l'avoine gelée et 19 avec de l'orge gelée. D'après ces essais, la vitalité du blé gelé varie entre 21 et 99 pour 100; orge gelée, 14 à 99 pour 100; et avoine

gelée, 2 à 94 pour 100. La conclusion à tirer de ces essais, c'est qu'il est souverainement désavantageux pour les fermiers de semer autre chose que du bon grain, à moins d'y être forcés par la nécessité, que la règle est la même dans le règne végétal et dans le règne animal, et que dans le règne végétal, il faut un grain sain si on veut obtenir de bons résultats.

La majeure partie des renseignements donnés au comité sur ces sujets, est contenue dans un bulletin publié en mars dernier, et les observations de M. Saunders sont consignées dans l'appendice de ce rapport.

L'association laitière du Canada, qui s'est réunie à Ottawa les 9 et 10 d'avril, a nommé une délégation chargée d'exprimer ses vues au comité; le tout fait partie de l'appendice présenté.

L'importance de l'industrie laitière pour le Canada est prouvée par le fait que nos exportations de fromage se sont élevées de \$13,675 en 1860, à \$8,928,242 en 1888; et l'excellence de nos produits est démontrée par cet autre fait, que tout en ayant exporté l'an dernier quatre millions de livres de moins que les Etats-Unis, cependant la recette provenant de cette exportation donne près de \$100,000 de plus aux exportateurs canadiens qu'aux américains.

Les observations faites par les délégués au sujet de la fabrication du beurre, méritent toute l'attention des fermiers. Elles ont pour objet principal de recommander une production plus considérable tout en améliorant la qualité des produits.

La résolution passée par le comité, après avoir entendu les délégués, pour approuver leurs recommandations, est annexée au présent rapport.

Le rapport élaboré du sous-comité dont le général Laurie était le président, sur la tuberculose chez les animaux et ses effets sur l'organisme humain, au point de vue de la santé publique, est annexé au présent rapport. Le sous-comité a été requis, pendant la dernière session du parlement, de continuer son enquête pendant la vacance. Le travail demandé a été fait avec soin, et le comité l'en a remercié par voie de résolution.

*(Pour le rapport du sous-comité et la preuve accompagnant ce rapport, etc., voir appendice No 4.)*

Sir John A. Macdonald propose,—Que la Chambre se forme, maintenant, en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il soit déclaré que la prescription de l'Acte 51 Vic., chap. 3, concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique proroge les diverses subventions en aide à la dite compagnie pour une période de quatre ans à dater de la passation du dit acte, c'est-à-dire, depuis le 22 mai, 1888.

Alors, Sir John A. Macdonald informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme immédiatement en comité général, pour considérer la dite résolution.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général sur la dite résolution.

*(En comité.)*

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il soit déclaré que la prescription de l'Acte 51 Vic., chap. 3, concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique proroge les diverses

subventions en aide à la dite compagnie pour une période de quatre ans à dater de la passation du dit acte, c'est-à-dire, depuis le 22 mai, 1888.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, lundi prochain.

L'ordre pour la seconde lecture du bill (No 143) autorisant le transfert au Club des Patineurs de Québec de certains terrains de l'Artillerie, dans la cité de Québec, est rescindé, et le bill retiré.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, vendredi, le 5 courant, sont rapportées et sont comme suit:—

### XIII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

#### *Chemin de fer Canadien du Pacifique.*

74	Construction (y compris la rémunération à L. K. Jones, fonctionnaire permanent du département des Chemins de fer et Canaux, en qualité de secrétaire de la commission des arbitres nommée par l'arrêté du conseil du 27 février 1888, et en sus de ses appointements réguliers.....)	20,000 00
75	L. K. Jones, pour service comme secrétaire particulier de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique, du 1er juillet 1889 au 30 juin 1890.....	100 00

#### *Chemin de fer Intercolonial.*

76	{ Plus grandes facilités à Halifax.....	150,000 00
	do do Moncton.....	67,500 00
	Matériel roulant.....	17,000 00
	Agrandissement du hangar où se réparent les wagons à Richmond	2,500 00
	Pont à tablier supérieur au passage à niveau de la fonderie, à Truro (pourvu que la ville de Truro indemnise le gouvernement de toutes réclamations pour dommages à raison de la construction de ce passage).....	5,000 00
	Pour pourvoir à un Y à la gare de Truro.....	7,500 00
	Prolongement devant la ville de Saint-Jean sujet aux termes et conditions que le Gouverneur en Conseil pourra autoriser et imposer .....	17,000 00
{ Plus grandes facilités à Saint-Jean.....	25,000 00	

#### *Chemin de fer du Cap-Breton.*

77	{ Construction.....	700,000 00
	{ Construction d'un pont sur le détroit.....	400,000 00

#### *Chemin de fer d'Oxford à New-Glasgow.*

78	Construction.....	300,000 00
----	-------------------	------------

### XXXVII.—CHEMINS DE FER ET CANAUX.

#### CHEMINS DE FER.

#### *Réparations et frais d'exploitation.*

201	Chemin de fer Intercolonial.....	3,200,000 00
202	Chemin de fer de Prolongement-Est.....	90,000 00
203	Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.....	205,000 00
204	Embranchement de Windsor.....	24,000 00

## XXIII.—PÊCHERIES.

## SALAIRES ET DÉBOURSÉS DES GARDES-PÊCHE ET DES GARDIENS.

{ Ontario .....	20,000 00
{ Québec .....	14,000 00
{ Nouvelle-Ecosse .....	18,000 00
{ Nouveau-Brunswick .....	16,000 00
{ Ile du Prince-Edouard.....	3,500 00
{ Manitoba, Kéwatin et Territoires du Nord-Ouest.....	3,000 00
{ Colombie-Britannique.....	6,000 00
{ Pisciculture, passes-migratoires et nettoyage des rivières.....	40,000 00
164 { Dépenses judiciaires et imprévues.....	2,000 00
{ Entretien et réparation des vapeurs et autres bâtiments employés à la protection des pêcheries.....	100,000 00
{ Exposition des pêcheries du Canada.....	1,500 00
{ Pour payer le service de personnes attachées aux départements des douanes et des pêcheries, et autres frais se rattachant à la distribution de primes de pêche et au service de la statistique	6,000 00
{ Frais de l'installation du rez-de-chaussée de Victoria-Hall en pisciculture (à voter de nouveau).....	1,500 00

## XXVI.—SERVICE GÉOLOGIQUE.

166 Exploration géologique.....	60,000 00
---------------------------------	-----------

Et la question étant mise,—Que les dites résolutions soient maintenant lues la seconde fois ;

Sir R. Cartwright propose,—Que les résolutions relatives aux dépenses de chemins de fer et autres, ne soient pas maintenant lues la seconde fois, mais qu'il soit Résolu,—Qu'au cours du discours sur le budget, le ministre des Finances a déclaré qu'une dépense de \$12,738,849 serait suffisante pour couvrir tous les engagements imputables sur le compte du capital jusqu'au 1er juillet, 1892, et assurerait un système de canaux ayant quatorze pieds de profondeur depuis le lac Supérieur jusqu'à Montréal.

Qu'il ressort, maintenant, d'autres énoncés du dit ministre des Finances et d'autres membres du gouvernement que les dépenses du Canada imputables sur le compte du capital, doivent être comptées comme suit :—

1. Pour canaux, comme susdit, \$13,551,109,
2. Pour l'Intercolonial et lignes d'alimentation, \$3,000,000,
3. Pour subventions, \$6,000,000,
4. Pour annuités capitalisées, \$4,000,000,
5. Chemin de fer de Harvey à Moncton, \$3,000,000,
6. Pour divers travaux, \$1,000,000,

formant un total d'environ, \$30,000,000.

Que le gouvernement a, en outre, décidé de dépenser \$750,000 par année pour un terme d'années en subventions à certaines lignes de steamers, moins le montant actuellement payé aux lignes Allan et Dominion.

Que la dite charge annuelle pour subventions et pour intérêts sur les dits \$30,000,000 nécessitera en dehors de la charge fixe sur le revenu, une addition de \$1,700,000 par année.

Que la dépense estimative pour l'année expirant le 30 juin, 1889, est de \$37,893,384.

Que l'effet inévitable d'une forte partie de cette dépense à même le compte du capital, sera de diminuer le trafic et d'augmenter d'avantage le lourd déficit qui existe actuellement pour exploiter l'Intercolonial.

Que, dans les circonstances, la conduite du gouvernement en assumant ces obligations nouvelles et additionnelles est téméraire et imprévoyante.—Rejeté, sur la division suivante :—

POUR :  
Messieurs

Armstrong,	Eisenhauer,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Ellis,	Neveux,
Beausoleil,	Fiset,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Brien,	Fisher,	Platt,
Campbell,	Flynn,	Rinfret,
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	Ste. Marie,
Casey,	Innes,	Semple,
Casgrain,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Somerville,
Charlton,	Laurier,	Trow,
Choquette,	Livingston,	Waldie,
Colter,	Lovitt,	Watson,
Davies,	Mackenzie,	Weldon ( <i>St. Jean</i> ), et
Doyon,	McMullen,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—40. 1
Edwards,		

CONTRE :  
Messieurs

Archibald,	Dupont,	Mara,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Foster,	Montplaisir,
Barnard,	Gigault,	Perley,
Bergeron,	Gordon,	Porter,
Boisvert,	Grandbois,	Prior,
Bowell,	Guillet,	Putnam,
Brown,	Haggart,	Piopel,
Bryson,	Hall,	Robillard,
Burns,	Hickey,	Shanly,
Carling,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Skinner,
Caron (Sir Adolphe),	Kenny,	Small,
Chapleau,	Kirkpatrick,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Cochrane,	Labrosse,	Stevenson,
Cockburn,	Landry,	Taylor,
Colby,	Langevin (Sir Hector),	Temple,
Coulombe,	La Rivière,	Thompson (Sir John),
Daoust,	Macdonald (Sir John),	Tupper,
Davin,	Macdowall,	Tyrwhitt,
Davis,	McCulla,	Wallace,
Dawson,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Ward,
Denison,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Desjardins,	McKay,	Wilmot,
Dewdney,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wood ( <i>Westmoreland</i> ) et
Dickey,	Madill,	Wright.—73.
Dickinson,		

Les résolutions 74, 75, 76 et 77 sont alors lues la seconde fois, et adoptées.

La résolution 78 étant lue la seconde fois ;

Sir R. Cartwright propose, — Que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'il soit Résolu, — Qu'il ressort des déclarations faites en cette Chambre par Sir Charles Tupper, alors ministre des finances, que " la construction du chemin de fer (Jonction d'Oxford à New-Glasgow) que j'ai proposé à ce parlement d'assurer, raccourcit la distance entre la totalité de cette grande partie de la Nouvelle-Ecosse et le reste du Canada de pas moins de 40 à 45 milles pour chaque livre de fret et pour chaque voyageur transportés."

Que sur la foi de cet énoncé, la Chambre fut amenée à entreprendre la construction de ce chemin comme entreprise d'Etat, et à encourir une dépense de pas moins de \$1,500,000.

Qu'il ressort, maintenant, des déclarations faites à cette Chambre par le premier-ministre et autres, que la distance, au lieu d'être réduite de 40 à 45 milles, ne l'a été effectivement, d'après des données diverses, que de 4 à 7 milles, et que l'énoncé ci-dessus mentionné était, de fait, sans fondement, et que la Chambre a été induite à entreprendre la construction du dit chemin, sur de fausses représentations.—Rejeté, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Armstrong,	Eisenhauer,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Ellis,	Neveux,
Beausoleil,	Fiset,	Patterson ( <i>Brant</i> ),
Brien,	Fisher,	Platt,
Campbell,	Flynn,	Ste. Marie,
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	Semple,
Casey,	Innes,	Somerville,
Casgrain,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Sutherland,
Charlton,	Laurier,	Trow,
Choquette,	Livingston,	Waldie,
Colter,	Lovitt,	Watson,
Davies,	Mackenzie,	Weldon ( <i>St. Jean</i> ), et
Doyon,	McMullen,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—39.

## CONTRE :

## Messieurs

Archibald,	Gigault,	Mara,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Gordon,	Montplaisir,
Barnard,	Grandbois,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Bergeron,	Guillet,	Perley,
Boisvert,	Haggart,	Porter,
Bowell,	Hall,	Prior,
Brown,	Hickey,	Putnam,
Burns,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Riopel,
Carling,	Kenny,	Robillard,
Caron (Sir Adolphe),	Kirkpatrick,	Shanly,
Chapleau,	Labrosse,	Skinner,
Cochrane,	Landry,	Small,
Cockburn,	Langevin (Sir Hector),	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Colby,	La Rivière,	Stevenson,
Daoust,	Macdonald (Sir John),	Taylor,
Davin,	Macdowall,	Temple,
Davis,	McCulla,	Thompson (Sir John),
Dawson,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Tupper,
Denison,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Wallace,
Dewdney,	McKay,	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Dickey,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilmot,
Dickinson,	McNeill,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ), et
Dupont,	Madill,	Wright.—70.
Foster,		

La résolution 78 est alors adoptée.

La résolution 201 étant lue la seconde fois ;

M. Davies propose.—Qu'il ressort du rapport du ministre des Chemins de fer, que l'une des causes principales du déficit considérable de \$363,000 résultant de l'exploitation de l'Intercolonial pour l'exercice expiré le 30 juin 1888, a été le transport du charbon des mines de Spring Hill à des taux rien moins que rémunérateurs. Qu'une telle pratique, bien que très avantageuse aux actionnaires des dites mines, est déraisonnable et injuste pour les fermiers, pêcheurs, artisans et autres contribuables.

et pour les industries de ce pays, et qu'elle a pour résultat de taxer la majeure partie de la communauté dans l'intérêt d'une classe peu nombreuse et riche. Que le fait de donner des taux différentiels en faveur du transport du charbon sur un chemin de fer du gouvernement et au détriment des produits agricoles, bois, farine, poisson et autres articles, n'est pas approuvé par cette Chambre, et que le crédit No. 201 pour l'Intercolonial, \$3,200,000 ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé en comité des Subsidés avec instruction de le réduire à \$3,000,000.—Rejeté, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Armstrong,	Eisenhauer,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Ellis,	Neveux,
Beausoleil,	Fiset,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Brien,	Fisher,	Platt,
Campbell,	Flynn,	Ste. Marie,
Cartwright (Sir Richard),	Gilmor,	Semple,
Casey,	Innes,	Somerville,
Casgrain,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Sutherland,
Charlton,	Laurier,	Trow,
Choquette,	Livingston,	Waldie,
Colter,	Lovitt,	Watson,
Davies,	Mackenzie,	Weldon ( <i>St. Jean</i> ), et
Doyon,	McMullen,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—39.

## CONTRE :

## Messieurs

Archibald,	Foster,	Montplaisir,
Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Gigault,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Barnard,	Gordon,	Perley,
Bergeron,	Grandbois,	Porter,
Boisvert,	Guillet,	Prior,
Bowell,	Haggart,	Putnam,
Brown,	Hall,	Riobel,
Burns,	Hickey,	Robillard,
Carling,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Shanly,
Caron (Sir Adolphe),	Kenny,	Skinner,
Chapleau,	Labrosse,	Small,
Cochrane,	Landry,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Cockburn,	Langevin (Sir Hector),	Sproule,
Colby,	La Rivière,	Stevenson,
Daoust,	Macdonald (Sir John),	Taylor,
Davin,	Macdowall,	Temple,
Davis,	McCulla,	Thompson (Sir John),
Dawson,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	Tupper,
Denison,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Wallace,
Desaulniers,	McKay,	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Dewdney,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wilmot,
Dickey,	McNeill,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ), et
Dickinson,	Madill,	Wright.—71.
Dupont,	Mara,	

La résolution 201 est alors adoptée.

Les résolutions 202, 203, 204, 164 et 166 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, vendredi, le 12 courant, sont rapportées et sont comme suit :

## PERCEPTION DU REVENU.—(Suite.)

## XXXI.—ACCISE.

	Appointements des officiers et inspecteurs d'accise.....	270,801 25
	Service douanier.....	15,800 00
	Pour pourvoir aux augmentations des appointements suivant le résultat des examens d'accise .....	2,000 00
	Pour augmenter les appointements des officiers chargés de la surveillance dans les grandes distilleries et fabriques.....	5,000 00
195	Frais de voyages, loyer, combustible, papeterie, etc., ainsi que les estampilles et estampillage des tabacs domestiques et importés .....	70,000 00
	Allocations aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux	3,500 00
	Commission aux vendeurs d'estampilles pour tabac canadien en torquettes .....	250 00
	<i>Spécial.</i>	
	Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthyléneux, etc., aux fabricants, lesquels rembourseront le prix de revient.....	5,000 00

## XXXIII.—POIDS ET MESURES ET GAZ.

	Appointements des inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures.....	48,200 00
	Appointements des inspecteurs du gaz.....	11,350 00
197	Loyers, combustibles, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Poids et mesures.....	18,000 00
	Loyers, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc. Gaz.....	9,000 00
	Appointements de l'inspecteur en chef des étalons de poids et mesures.....	2,000 00

## XXXIV.—INSPECTION DES DENRÉES.

198	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.....	3,000 00
-----	--	----------

## XXXV.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

199	Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi.....	25,000 00
-----	--	-----------

## XXXVI.—MENUS REVENUS.

200	Menus revenus.....	800 00
	Terres de la réserve d'artillerie.....	3,200 00

## XXXVIII.—TRAVAUX PUBLICS.

207	Perception des droits de glissoirs et de barrages flottants .....	7,500 00
208	Réparations et exploitation, ports et glissoirs—y compris l'écluse de la rivière Yamaska, et les bassins de radoub de Lévis et d'Esquimalt .....	105,775 00
209	Ligne de télégraphe entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.	2,000 00
210	Lignes télégraphiques aériennes et câbles sous-marins—service des côtes et files des rivières de l'est et du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les frais du steamer <i>Newfield</i> ou autre navire lorsqu'employé au service des câbles.....	28,000 00
211	Lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest.....	21,000 00
212	Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique.....	6,500 00
213	Télégraphes et signaux en général .....	10,000 00
214	Agent des travaux publics, Colombie-Britannique.....	5,300 00

## XXXIV.—POSTES.

	{ Ontario .....	1,366,110 00
	{ Québec.....	650,030 00
	{ Nouveau-Brunswick.....	232,780 00
215	{ Nouvelle-Ecosse.....	253,830 00
	{ Ile du Prince-Edouard.....	44,560 00
	{ Colombie-Britannique.....	137,420 00
	{ Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	274,980 00

## XL.—TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

	{ Appointements du commissaire.....	5,000 00
	{ do surintendant des mines.....	3,200 00
	{ do inspecteur des agences.....	2,200 00
	{ do secrétaire.....	2,000 00
	{ do sous-secrétaire.....	1,500 00
	{ Appointements de 7 inspecteurs des établissements gratuits.....	8,400 00
	{ Appointements des agents des terres fédérales.....	19,200 00
	{ do des bois de la Cour.....	5,600 00
	{ Appointements de l'inspecteur des ranches.....	600 00
	{ do du commissaire de sylviculture.....	2,000 00
	{ do de l'agent des terres fédérales, New-Westminster.....	2,800 00
	{ do de l'agent des bois de la Couronne, New-Westminster.....	1,600 00
	{ Pour payer les appointements des commis du service extérieur, des gardes forestiers et du service des guides.....	46,818 25
216	{ Pour payer les frais de voyage de l'inspecteur des agences, du surintendant des mines, des inspecteurs des établissements gratuits et du commissaire de sylviculture; dépenses imprévues du surintendant des mines, du bureau des terres, des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne, de l'inspecteur des ranches, et du bureau principal; compte du service spécial, papeteries et impressions et frais de la commission chargée du règlement des réclamations des Métis.....	48,830 00
	{ Pour payer les membres du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux—(L'autorisation requise par l'acte du service civil est par les présentes donnée pour payer à même ce crédit les sommes nécessaires pour les services des membres du conseil qui sont aussi membres du service civil).....	1,000 00
	{ Pour le paiement des appointements des commis surnuméraires au bureau principal, Ottawa.....	35,000 00
	{ Pour le paiement d'annonces, de transcription, etc.....	

## XVL.—TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

217	{ Pour arpentages, examens des rapports d'arpentages, impressions de plans, etc.....	100,000 00
-----	--	------------

## XVII.—SUBVENTIONS POSTALES ET DE STEAMERS.

133	{ Communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine.....	10,000 00
134	{ Communication à la vapeur entre Grand-Manon et la terre ferme.....	3,500 00
135	{ Subvention à une ligne de steamers faisant le service entre Liverpool ou Londres, ou ces deux villes, et Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E., le port terminal étant un port canadien.....	25,000 00
136	{ Subvention au steamer faisant le service entre Campbellton et Gaspé, et les ports intermédiaires.....	12,500 00
137	{ Communication à la vapeur, de Port-Mulgrave, terminus du Prolongement-Est, à la Baie de l'Est, Cap-Breton.....	4,500 00

138	Communication à la vapeur entre la tête de ligne du chemin de fer de Port-Mulgrave ou Pictou et Chéticamp, touchant à Port-Hood, Mabou, Broad-Cove, Margaree et Chéticamp, le gouvernement local ayant accordé pareil montant à la condition que le parlement fédéral affecte aussi un crédit à cet effet.....	2,000 00
139	Communication à la vapeur entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.....	5,000 00
140	Communication à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du bassin de Minas, Parrsboro', Maitland, Summerville, Hantsport, Avondale, Windsor, Kingsport, Wolfville, etc .....	3,000 00
141	Communication à la vapeur entre Canso, Arichat, Guysboro', Port-Hood et Mabou, et autres endroits intermédiaires qui pourront être déterminés—service quotidien à Port-Mulgrave, et continuation du service pendant l'hiver sur la section de Port-Mulgrave à Canso.....	4,000 00
142	Communication à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve, voie du Cap-Breton, à \$200 par trajet, ne devant pas dépasser \$2,000 par année .....	2,000 00
143	Service à la vapeur entre San Francisco et Victoria, C.-B.....	17,640 00
144	Communication à la vapeur entre Saint-Jean, Digby et Annapolis—service quotidien (le dimanche excepté) pendant neuf mois et service quotidien ou tri-hebdomadaire pendant trois mois.....	9,000 00

Les résolutions 195, 197 à 200 inclusivement, et 207 à 215 inclusivement, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 216 étant lue la seconde fois ;

Sir Richard Cartwright propose,—Qu'il ressort des comptes publics que le coût d'administrer les terres publiques dans le Nord-Ouest s'est élevé à la somme de \$461,474 dans l'année 1887 et à \$426,820 en 1888.

Que les recettes totales de toute provenance se sont élevées à \$191,781 en 1887, et à \$217,083 en 1888, donnant un déficit de \$479,432 en deux ans.

Que dans l'année 1880, le premier ministre, qui était alors ministre de l'Intérieur, a déclaré qu'il évaluait les recettes nettes, à retirer de ces terres, avant 1890, à \$68,900,000, déduction faite des frais d'arpentage et d'administration.

Que le 4 mai, 1883, Sir Charles Tupper informa la Chambre que le sous-ministre de l'Intérieur calculait que les recettes provenant des dites terres s'élèverait à \$58,000,000 du 1er janvier, 1883, au 31 décembre, 1891.

Que la dépense totale pour les terres du Nord-Ouest, jusqu'au 1er juillet, 1888, imputable sur le compte du capital, est portée à \$5,778,777, et que les recettes totales créditées contre la dite dépense, ont été de \$5,275,526, laissant un déficit de \$1,503,251 sur le compte du capital seulement.

Que la dépense du dit département de l'Intérieur est extravagante et que le dit crédit de \$185,748 pour les terres fédérales ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé en comité des Subsidés, avec instruction de le réduire au chiffre de \$100,000.—Rejeté, sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Eisenhauer,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Ellis,	Neveux,
Beausoleil,	Fiset,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Brien,	Fisher,	Platt,
Campbell,	Flynn,	Ste. Marie,
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	Semple,
Casey,	Innes,	Somerville,
Casgrain,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Sutherland,

Charlton,  
Choquette,  
Colter,  
Davies,  
Doyon,

Laurier,  
Livingston,  
Lovitt,  
Mackenzie,  
McMullen,

Trow,  
Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St-Jean*), et  
Wilson (*Elgin*).—39.

## CONTRE :

## Messieurs

Archibald,  
Bain (*Soulanges*),  
Barnard,  
Bergeron,  
Boisvert,  
Bowell,  
Brown,  
Burns,  
Carling,  
Caron (Sir Adolphe),  
Chapleau,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colby,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,  
Desaulniers,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dickinson,  
Dupont,

Foster,  
Gigault,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hall,  
Hickey,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Labrosse,  
Landry,  
Langevin (Sir Hector),  
LaRivière,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McKay,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
McNeill,  
Madill,  
Mara,

Montplaisir,  
Paterson (*Essex*),  
Perry,  
Porter,  
Prior,  
Putnam,  
Riopel,  
Robillard,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Taylor,  
Temple,  
Thompson (Sir John),  
Tupper,  
Wallace,  
Weldon (*Albert*),  
Wilmot,  
Wood (*Westmoreland*), et  
Wright.—71.

La résolution 216 est alors adoptée.

Les résolutions 217 et 133 à 143 inclusivement, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 144 étant lue la seconde fois, est amendée en retranchant tous les mots après Annapolis; et elle est adoptée, telle qu'amendée.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 139) modifiant de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur, chapitre 34 des Statuts Révisés.

Bill (No 137) modifiant de nouveau l'acte d'inspection générale, chap. 99 des Statuts Révisés.

Bill (No. 84) à l'effet d'étendre les prescriptions de l'acte d'extradition.

Aussi,—adoptant le bill (No. 117) modifiant de nouveau l'Acte des Douanes, chap. 32 des Statuts révisés, avec un amendement.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, mardi, le 16 courant, sont rapportées et sont comme suit :

## VI.—PÉNITENCIERS.—(Fin.)

## IX.—IMMIGRATION.

*Appointements des agents et employés.*

	Agent, Québec.....	1,700 00
	Sous-agent, Québec.....	1,100 00
	Commis, Québec.....	1,000 00
	Interprète, Québec.....	660 00
	Messager, Québec.....	365 00
	Agent, Montréal.....	1,300 00
	do Ottawa.....	1,300 00
	do Kingston.....	1,300 00
	do Toronto.....	1,650 00
	do Hamilton.....	1,250 00
	do London, Ont.....	1,000 00
	do Halifax.....	1,000 00
52	do Saint-Jean, N. B.....	1,000 00
	do Winnipeg.....	1,400 00
	Sous-agent, Winnipeg.....	1,000 00
	do Brandon.....	1,400 00
	do Calgary.....	1,200 00
	do Port Arthur.....	1,000 00
	do Victoria, C.-B.....	1,000 00
	do Vancouver.....	1,200 00
	Interprète, Winnipeg.....	800 00
	Appointements des agents en Europe.....	5,900 00
	Dépenses imprévues des agences canadiennes.....	16,000 00
	Subvention à la société pour la protection des immigrants de Montréal.....	1,000 00
	Pour favoriser l'immigration et faire face aux dépenses du service	48,610 00

## XI.—PENSIONS—(Suite.)

60 Pensions payables par suite de la rébellion de 1885, à la police à cheval, aux volontaires de Prince-Albert et aux éclaireurs..... 7,000 00

La résolution 29 étant lue la seconde fois, est adoptée.

La résolution 52 étant lue la seconde fois;

M. Somerville propose.—Qu'il ressort de la preuve soumise à cette Chambre par le comité des Comptes Publics, que le nommé Henry Smyth, ci-devant employé par le département de l'Immigration, a fourni un relevé de dépenses portant de fausses dates, et pour des services qu'il n'a pas rendus; et qu'un nommé W. A. Webster, aussi employé du dit département, a été convaincu de s'être activement occupé d'élections partielles pendant qu'il recevait un salaire du département; qu'il est inconvenant et inopportun d'employer les deniers publics pour payer de semblables personnes, et que le dit crédit de \$95,135 pour immigration, ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé en comité des Subsidés, avec instruction de le réduire à la somme de \$50,000.—Rejeté, sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Armstrong,	Eisenhauer,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Ellis,	Neveux,
Beausoleil,	Fiset,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Brien,	Fisher,	Platt,
Campbell,	Flynn,	Ste. Marie,
Cartwright (Sir Richard),	Gillmor,	Semple,
Casey,	Innes,	Somerville,
Casgrain,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Sutherland,
Charlton,	Laurier,	Trow,

Choquette,  
Colter,  
Davies,  
Doyon,

Livingston,  
Lovitt,  
Mackenzie,  
McMullen,

Waldie,  
Watson,  
Weldon (*St-Jean*), et  
Wilson (*Elgin*).—39.

CONTRE :  
Messieurs

Archibald,  
Bain (*Soulanges*),  
Barnard,  
Bergeron,  
Boisvert,  
Bowell,  
Brown,  
Burns,  
Carling,  
Caron (Sir Adolphe),  
Chapleau,  
Cochrane,  
Cockburn,  
Colby,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,  
Desaulniers,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dickirson,  
Dupont,

Foster,  
Gigault,  
Gordon,  
Grandbois,  
Guillet,  
Haggart,  
Hall,  
Hickey,  
Jones (*Digby*),  
Kenny,  
Labrosse,  
Landry,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDonald (*Victoria*),  
McDougald (*Pictou*),  
McKay,  
McMillan (*Vaudreuil*),  
McNeill,  
Madill,  
Mara,

Montplaisir,  
Patterson (*Essex*),  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Putnam,  
Riopel,  
Robillard,  
Shanly,  
Skinner,  
Small,  
Smith (*Ontario*),  
Sproule,  
Stevenson,  
Taylor,  
Temple,  
Thompson (Sir John),  
Tupper,  
Wallace,  
Weldon (*Albert*),  
Wilmot,  
Wood (*Westmoreland*), et  
Wright.—71.

La résolution 52 est alors adoptée.

La résolution 60 étant lue la seconde fois, est agréée.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, mercredi, le 17 courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois, et adoptées, et elles sont comme suit :—

XII.—MILICE.—(*Fin.*)

64	{	Munitions, y compris munitions d'artillerie et la fabrication de munitions de carabines à la fabrique		
		de cartouches de Québec.....	\$50,000	00
		Habillements et capotes.....	90,000	00
		Matériel. ....	60,000	00
				200,000 00
72		Collège Militaire Royal du Canada.....		77,000 00

XI.—PENSIONS.—(*Fin.*)

59	Pensions payables par suite de la rébellion de 1885, aux miliciens	25,000 00
----	--	-----------

XIX.—PHARES ET SERVICE COTIER.—(*Fin.*)

157	Achèvement et construction de phares et signaux de brume.....	30,000 00
-----	---	-----------

XXIV.—CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

165	Pour faire face aux dépenses se rattachant à ce service.....	6,000 00
-----	--	----------

## XXIX.—DIVERS.

183 Appointements de M. Fabre et dépenses imprévues de son bureau. 3,500 00

## XXXII.—INSPECTION DU BOIS.

196 Pour salaires, honoraires, gratuités et dépenses contingentes des inspecteurs à Montréal, Québec et Trois-Rivières..... 20,000 00

## GOUVERNEMENT CIVIL.

218 { *Département des impressions et de la papeterie*—A. M. A. Senécal, surintendant des impressions, pour services rendus durant l'exercice 1887-88 à réunir les matériaux, organiser le personnel et composer la liste des électeurs du Canada, etc. (Arrêté du conseil)..... 300 00

    { Pour pourvoir au paiement, à M. Gliddon, de l'augmentation ordinaire de \$50 prévue par le statut, depuis le 1er avril jusqu'au 30 juin 1889..... 12 50

219 *Bureau de l'auditeur général*—Nouvelle somme nécessaire pour faux frais..... 500 00

## ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

221 Remboursement de deniers payés par erreur pour des pensions de juges :—

    { Juge Boswell..... 688 60

    { Juge Gowan..... 579 74

## PÉNITENCIERS.

223 { *Pénitencier de Dorchester* :—Somme due au messenger Macdongall, allocation au lieu de casuel, 1887-88..... 50 00

    { Somme nécessaire pour payer une allocation de \$200 par année au comptable et maître d'école, depuis le 1er avril jusqu'au 30 juin 1889..... 50 00

## LÉGISLATION.

## CHAMBRE DES COMMUNES.

. Pour pourvoir aux promotions et augmentations suivantes :—

*Département du greffier.*

225 { James Dalton, à la 1re classe, commis-adjoint du journal anglais. 150 00

    { J. A. Polkinghorne, à la 2e classe, commis des documents de la session ..... 200 00

    { T. Ouimet, commis-adjoint du journal français. .... 200 00

    { F. X. Lemieux, 2e adjoint du directeur de poste..... 50 00

    { W. Dubé, commis de classe cadette..... 50 00

    { R. Brewer, à la 1re classe, adjoint du comptable..... 200 00

    { E. P. Hartney, à la 1re classe, examen des bills privés et faisant fonction de greffier des comités..... 200 00

    { C. E. Clark, à la 2e classe, adjoint du commis de la papeterie, etc. 150 00

    { H. P. Macdonell, commis de classe cadette..... 100 00

    { W. Robidoux, commis de classe cadette..... 100 00

    { J. Stansfield, à la 1re classe, directeur de poste..... 200 00

    { H. R. Smith, adjoint du sergent d'armes..... 200 00

*Département du sergent d'armes.*

    { L. Dubé, messenger en chef..... 100 00

    { N. Turgeon, adjoint du messenger en chef..... 100 00

    { George Smith, messenger de banque..... 50 00

    { G. A. Boudreault, messenger du greffier..... 50 00

    { Claire Hugg, messenger dans la Chambre..... 90 00

## ELECTIONS.

226	{ Pour payer au major J. Wilson, percepteur de la douane au Sault-Sainte-Marie, comme officier-rapporteur d'Algoma à l'élection générale de 1887 (nonobstant tout ce à quoi contraire dans l'Acte du service civil), \$150 ayant été autorisées dans le bill des subsides de 1887.....	50 00
-----	--	-------

## BIBLIOTHÈQUE.

227	{ Pour acheter 12 exemplaires du volume 14, <i>Ontario Law Reports</i> , pour les échanges de la bibliothèque.....	60 00
-----	--	-------

## PENSIONS.

229	{ Pour le paiement de la pension de sir G. Phillip, cidevant procureur général de la Colombie-Britannique, sur le pied de \$584 par année, depuis le 5 octobre 1888 jusqu'au 30 juin 1889..	428 80
	{ Pour le paiement de pension à la succession de feu le major R. S. King, de la batterie de campagne de Welland, du 1er juillet, au 6 août 1885, à \$400 par année.....	40 55
230	Casernes, Colombie-Britannique.....	9,000 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

231	{ <i>Navigation de la rivière Trent</i> —Pour payer une gratification d'un mois d'appointements aux personnes ci-dessous mentionnées dont les services ne sont plus nécessaires, les travaux étant presque terminés. Ce paiement a été autorisé par arrêtés du conseil du 24 décembre 1888 et du 24 janvier 1889, savoir :—	
	J. A. Aylmer.....	169 25
	A. J. Belcher.....	127 50
	W. J. Macaulay.....	44 63
	C. W. Roberts.....	10 00
	H. S. Greenwood.....	40 00
		<hr/>
		391 38

232	{ Pour payer une gratification d'un mois de traitement aux personnes ci-dessous mentionnées dont les services ne sont plus nécessaires, les travaux auxquels elles étaient employées étant terminés, savoir :—	
	<i>Canal Welland</i> :—	
	E. J. Odum.....	105 00
	P. H. O'Neill.....	90 00
	John Lallison.....	90 00
	V. Curran.....	75 00
	W. F. Secord.....	75 00
	H. A. Willet.....	60 00
	C. H. W. King.....	60 00
	C. H. Knyvett.....	45 00
	Charles Bridger.....	15 00
		<hr/>
		615 00

*Canal Culbute:—*

233	Wm. Pollock, canal Culbute.....	80 00
234	<i>Murray</i> —Pour le compte de l'achèvement des travaux (mandat du gouverneur général).....	140,000 00

## CHEMINS DE FER—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

*Chemin de fer Canadien du Pacifique.*

235	{	Arbitrage (y compris la rémunération à payer à L. K. Jones, officier permanent du département des chemins de fer et canaux, secrétaire de la commission d'arbitrage nommé par arrêté du conseil, en date du 27 février 1888, et en sus de ses appointements ordinaires.) (Mandat du gouverneur général).....	60,000 00
		Pour faire droit à certains propriétaires de terrains, et autres frais. Embranchement de Pembina. (Mandat du gouverneur général).....	1,573 69
		Pour exécution de la sentence arbitrale rendue en faveur de Ch. Wilson pour gravier pris sur son terrain. Embranchement de Stonewall. (Mandat du gouverneur général).....	1,549 13
		Pour droit de passage entre East-Selkirk et Whitemouth.....	1,000 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

237	<i>Canal Chambly</i> —Exhaussement des levées, abaissement du plafond du canal, reconstruction des bajoyers, etc.....	8,200 00	
238	<i>Lachine</i> —Gratification de deux mois de salaire à William O'Neil, éclusier de l'écluse n° 5, frappé de paralysie pendant qu'il travaillait.....	76 25	
239	<i>Saint-Ours</i> —Gratification à la veuve de feu Alexis Lachambre, éclusier, équivalant à deux mois du salaire de son mari.....	65 00	
240	<i>Trent</i> —Construction d'un barrage à Bobcaygeon.....	4,000 00	
241	{	<i>Welland</i> —Construction d'un pont carrossable sur la rivière à Chippewa. (Mandat du gouverneur général, \$2,400).....	3,000 00
		Réparation des jetées, Port-Colborne et Port-Maitland, et les levées du canal au bief culminant.....	5,000 00
242	<i>Canal Saint-Pierre</i> —Pour payer à H. F. Perley, I. C., deux ans de services jusqu'au 31 décembre 1888, inspection du canal Saint-Pierre.....	500 00	

## DIVERS.

243	Pour payer à la veuve de feu J. W. Burke, en son vivant commis surnuméraire du département des chemins de fer et canaux, une gratification de 2 mois d'appointements.....	213 50
-----	---	--------

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## EDIFICES PUBLICS.

*Ottawa.*

244	Nouvel édifice public, rue Wellington—Règlement de la réclamation de madame McLaurin pour douaire sur la propriété achetée du Dr. McLaurin—(Mandat du gouverneur général).....	4,000 00
-----	--	----------

245	Bassin de radoub d'Esquimalt—montant périmé à voter de nouveau.....	3,700 00	
TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.			
ÉDIFICES PUBLICS.			
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>			
246	{ Bureau de poste, douane, etc., de Sydney-Nord, montant périmé à voter de nouveau (mandat du gouverneur général).....	375 00	
	{ Bureau de poste d'Amherst, etc.....	45 00	
	{ Entrepôt de vérification d'Halifax.....	400 00	
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>			
247	Edifice fédéral à Charlottetown.....	675 00	
<i>Nouveau-Brunswick.</i>			
248	Bureau de poste de Frédéricton.....	110 00	
<i>Québec.</i>			
249	{ Salle d'exercice à Montréal. (Mandat du gouverneur général)...	3,566 00	
	{ Edifices fédéraux de Montréal—Améliorations et réparations .....	510 00	
	{ Rocher sous la citadelle de Québec—Indemnité pour dommage à la propriété en minant certaines parties dangereuses du rocher au cap Diamant pendant l'hiver de 1887, etc .....	245 00	
	{ Pénitencier de Saint Vincent de Paul—Montant additionnel nécessaire pour matériaux, outils, etc., employés par les détenus dans la construction.....	5,000 00	
	{ Station de quarantaine de la Grosse-Ile—J. Askwith, solde de toute réclamation pour transport supplémentaire de matériaux, etc., relativement à son entreprise pour la construction d'un hôpital, en date du 16 avril 1881.....	437 50	
	{ Salle d'exercice de Montréal—Balance des entreprises, y compris les frais d'inspection et les dépenses imprévues.....	14,800 00	
	{ Arsenal de Montréal—Balance des entreprises, y compris les frais d'inspection et les dépenses imprévues.....	28,600 00	
	{ Bureau de poste de Joliette.....	3,000 00	
	{ Bureau de poste de Montréal.....	925 00	
	{ Edifices fédéraux de Québec—Améliorations.....	150 00	
	{ Bureaux de poste, de douane, etc., de Sherbrooke.....	55 00	
	<i>Ontario.</i>		
	250	{ Bureaux de poste, de douane, etc., de Belleville.....	50 00
{ Bureaux de poste, de douane, etc., de Barrie.....		3,000 00	
{ Edifice public d'Hamilton—Treillis en fil de fer aux fenêtres, etc.		100 00	
{ Bureaux de poste, de douane, etc., Lindsay. (Montant périmé à voter de nouveau).....		6,000 00	
{ Bureaux de poste, de douane, etc., de Napanee.....		12,000 00	
{ Bureaux de poste, de douane et entrepôt de vérification de Toronto. (Mandat du gouverneur général, \$1,500).....		5,000 00	
{ Bureau du sous-receveur général à Toronto—Précautions sanitaires, etc.....		1,110 32	
{ Bureaux de poste, de douane, etc., Trenton.....	7,000 00		
<i>Manitoba.</i>			
251	Pour convertir le logement abandonné par les commissaires des terres fédérales à Winnipeg en bureaux pour l'agent des terres fédérales, etc.....	1,000 00	
<i>Territoires du Nord-Ouest.</i>			
252	{ Palais de justice et prison de Prince-Albert.....	430 00	
	{ Ancienne résidence du lieutenant-gouverneur, Regina.....	500 00	

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, lundi le 22 courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

PORTS ET RIVIÈRES.

*Nouvelle-Ecosse.*

254	{	Marais de Broad-Cove .....	2,900 00
		Digby (montant périmé à voter de nouveau).....	1,650 00
		Arisaig, Bayfield et Anne de McNair (cap George)—	
		Réparations à la jetée (montant périmé à voter de nouveau)...	3,100 00

*Ile du Prince-Edouard.*

255	Réparations aux jetées et brise-lames .....	2,000 00
-----	---	----------

*Nouveau-Brunswick.*

256	{	Rivière Saint-Jean—Rivière des Chutes à Woodstock et en amont des Grandes Chutes ; aussi rivière Tobique.....	355 60
		Pointe du Chêne, Shédiac—Réparations au brise-lames, etc. (mandat du gouverneur-général).....	1,000 00
		Grande Anse—A compléter (mandat du gouverneur-général)....	150 00
		Village Belliveau—(Montant périmé à voter de nouveau. (Mandat du gouverneur-général).....	1,187 00

*Provinces maritimes en général.*

257	Réparations générales et améliorations, provinces maritimes....	3,350 00
-----	---	----------

*Québec.*

258	{	Rivière du Lièvre.....	25,000 00
		Jetée de l'Ance à l'Eau ou Tadousac.....	285 00
		Réparations et améliorations générales—ports et rivières, Québec.	2,000 00
		Ile Perrot.....	405 00
		Kamouraska.....	40 00
		Jetées du lac Mégantic—Réparations.....	175 00
		La Malbaie, Ile-aux-Coudres et les Eboulements—Réparations aux quais.....	275 00
		Exhaussement du coffrage en face du nouveau bâtiment d'immigration sur le brise-lames, Québec.....	220 00
		Rivière Sainte-Anne de la Pérade.....	1,375 00
		Rivière Saint-François.....	860 00
		Rivière Yamaska..	245 00
		Quai des Trois-Pistoles.....	290 00
		Chenal de Papineauville ou la baie Pentecôte.....	275 00
		Port-Daniel.....	1,600 00
Percé—Pour terminer le quai.....	2,600 00		

*Ontario.*

259	{	Baie Tolsma—Montant périmé à voter de nouveau. (Mandat du gouverneur-général).....	2,700 00
		Sault Sainte-Marie.....	5,000 00
		Portsmouth .....	1,910 00
		Rivière Rideau—bras nord—dragage .....	390 00
		Rivière des Outaouais—Amélioration du chenal des bateaux à vapeur dans les Narrows de Petewawa, en amont de Pembroke.	300 00

*Manitoba.*

260	Réparations générales et améliorations, ports et rivières, Manitoba	460 00
-----	---	--------

*Ports et rivières en général.*

261	Ports et rivières en général.....	2,900 00
-----	-----------------------------------	----------

	DRAGAGE.	
262	Nouveau matériel de dragage. ....	5,000 00
	GLISSOIRS ET ESTACADES.	
263	Rivière Madawaska, district d'Ottawa.....	565 00
	CHEMINS ET PONTS.	
264	Ponts, cité d'Ottawa, sur la rivière des Ouataouais, les glissoirs, le canal Rideau et les abords de ces ponts.....	2,700 00
	TÉLÉGRAPHES.	
265	Lignes de télégraphes, territoires du Nord-Ouest—Nouvelles stations au lac La Selle, sur la ligne de Qu'Appelle-Edmonton, <i>viâ</i> Fort-Pitt.....	95 00
	DIVERS.	
	{ Relevé relatif aux inondations du printemps à Montréal.....	415 00
	{ Pour payer à Mlle Margaret Smellie, seule fille survivante de feu David Smellie, du personnel chargé du chauffage des édifices publics, Ottawa, une gratification égale à un mois de son salaire.....	55 00
266	{ Pour couvrir les comptes payés à M. S. Bray, A. T. F., du département des affaires des Sauvages, pour des relevés qu'il a faits relativement au bureau de l'imprimerie de l'Etat et de Victoria Hall, cité d'Ottawa, nonobstant toute disposition de l'Acte du service civil à ce contraire. ....	112 00
	{ Arpentages et inspections.....	5,000 00
	PHARES ET SERVICE COTIER.	
268	Pour pourvoir à la construction de phares, etc....	8,000 00
	SUBVENTIONS POSTALES ET A DES BATEAUX A VAPEUR.	
269	Pour payer quatre voyages entre Hambourg et Montréal, à \$2,000 par voyage. (Mandat du gouverneur-général).....	8,000 00
270	Communication à la vapeur avec les îles de la Madeleine.....	3,158 34
271	Communication à la vapeur entre Port-Mulgrave, terminus du chemin de fer de Prolongement-Est, et la Baie de l'Est, Cap-Breton.....	1,000 00
272	Service à la vapeur entre San-Francisco et Victoria, Colombie-Britannique, du 1er septembre 1888 au 30 juin 1889, 10 mois, à \$17,640 par année.....	14,700 00
273	Pour payer à M. James King, en règlement d'une réclamation de compensation pour l'annulation sommaire d'un contrat qu'il avait en 1874-75 pour le service de la malle entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme, tel que recommandé par un comité spécial de la Chambre des Communes.....	2,960 00
	AFFAIRES DES SAUVAGES.	
	<i>Ontario et Québec.</i>	
	{ Pour permettre au département de faire face au coût additionnel de la construction d'une grange à l'institution industrielle de Mont-Elgin, à Munceytown.....	1,000 00
	{ Pour aider à poser deux tableaux noirs, dans la bâtisse érigée pour loger l'excédant des enfants de l'orphelinat catholique romain à Fort-William, Ont., le coût total étant évalué à \$100.....	40 00
274	{ Pour couvrir les dépenses faites par l'inspecteur Dingman, pendant qu'il agissait en qualité d'un des trois commissaires chargés de faire une enquête sur l'affaire des terres du township de Dundee.....	100 00

{	Pour achever la maison d'école catholique romaine sur la réserve des Sauvages Abénaquis, à Saint-François, comté de Yamaska, Qué., la bande ayant fournie \$300, près d'un dixième de leurs fonds, pour la construction de cette école.....	100 00
---	---	--------

*Nouvelle-Ecosse.*

275	Pour pourvoir au salaire de M. G. R. Smith, ayant des Sauvages du comté de Yarmouth, N.-E., du 19 janvier 1888, date de sa nomination, au 30 juin 1889, à \$25,00 par année, auquel il n'a pas encore été pourvu.....	36 30
-----	---	-------

*Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.*

{	Pour permettre au département de payer une moissonneuse pour la réserve sauvage des Gens-du-Sang, dont l'achat en août 1888 est devenu nécessaire, grâce à la récolte extraordinairement abondante de cette année-là.....	149 00
{	Pour indemniser P. Aylen, M. D., des service médicaux qu'il a rendus aux Sauvages de l'agence de Battleford, du 23 mars 1888 au 23 janvier 1889.....	291 32
276 {	Pour pourvoir, au taux de \$50 par tête, à l'entretien de 10 élèves sauvages au pensionnat catholique romain sur la réserve du chef Sioux, Bison-Debout, sous l'autorité d'un arrêté du conseil daté du 29 novembre 1888.....	500 00
{	Pour l'achat de deux wagons pour les Sauvages Piégânes, afin de leur permettre de transporter les billots nécessaires a la reconstruction de leurs maisons.....	196 00
{	Pour payer la construction d'une maison d'école sur la réserve sauvage des Buttes de la Lime.....	400 00
{	Allocation de combustible et l'éclairage au commissaires des Sauvages, du 3 août 1888 au 30 juin 1889, à \$300 par année.....	273 39

DIVERS.

278	Contribution pour venir en aide aux incendiés de Hull (mandat du gouverneur-général).....	5,000 00
279	Pour payer à M. le juge Rouleau les allocations de loyer depuis la date de son entrée au fonctions comme magistrat stipendiaire, jusqu'à la date de sa nomination comme juge de la cour suprême (5 avril 1886 au 18 février 1887) à \$500.....	436 01
280	Pour payer à M. N. O Côté pour services rendus relativement à la commission des Métis (à voter de nouveau) (mandat du gouverneur-général).....	500 00
281	Nouvelle contribution pour la publication du Dictionnaire Micmac du Dr. Rand (à voter de nouveau).....	200 00
283	Pour acheter du matériel à l'atelier de reliure du gouvernement.....	5,000 00
{	Pour payer les ouvrages ci-après mentionnés :—	
284 {	Cinq cents exemplaires du <i>Parliamentary Companion</i> à \$2 l'exemplaire.....	1,000 00
{	Cent exemplaires, vol. 4, Jugements du Conseil Souverain, à \$3 l'exemplaire.....	300 00
286	Nouvelle somme nécessaire pour les dépenses du gouvernement dans le district de Keewatin.....	750 00
287	Pour indemniser la <i>St. Catharines Milling and Lumbering Co.</i> , des frais du procès de la Reine vs. la Compagnie.....	10,000 00
288	Pour payer l'entretien des malades indigents dans l'hôpital de Prince Albert.....	300 00

289	Pour pourvoir à une somme égale à celle votée par l'Association Britannique pour l'avancement des sciences, dans le but de faire une enquête sur le caractère physique, les langues et la condition industrielle et morale des tribus du Nord-Ouest du Dominion du Canada, et spécialement des tribus et des bandes de la province de la Colombie-Britannique.....	730 00
291	Pour payer une motié des dépenses de la publication du troisième volume des causes jugées d'après "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," recueillies et publiées par M. John R. Cartwright.....	125 00
292	Pour faire face aux frais des matières en litige.....	4,014 36
293	Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'Acte de tempérance du Canada.....	10,000 00
294	Pour payer la balance de la gratification accordée à la famille de feu William Menzies (arrêté du conseil).....	75 00
295	Pour payer la moitié des dépenses faites en rapport avec les relevés du fleuve Saint Laurent.....	13,571 83
296	Pour payer à la police à cheval du Nord-Ouest les approvisionnements destinés à soulager la misère parmi les Métis dans les Territoires du Nord-Ouest.....	6,000 00

## PERCEPTION DU REVENU.

## DOUANES.

( <i>Douanes, divers:—</i>		
297	Nouvelle somme nécessaire pour le service préventif dépenses légales.....	6,500 00
	Nouvelle somme nécessaire pour pourvoir à la part des douanes (une moitié) des frais de réparations et d'entretien du yacht à vapeur du gouvernement " <i>Cruiser</i> " pendant la saison de 1888.....	2,781 82
	Gratification à B. C. Ambrose, blessé pendant qu'il avait la charge de l'élevateur dans l'entrepôt de douane à Montréal, en conséquence de laquelle blessure il a fallu lui amputer une partie du pied.....	162 00

## ACCISE.

298	Pour payer à W. Goodman pour services en sus des heures réglementaires, du 1er janvier 1887 au 30 juin 1888, en aidant l'inspecteur des distilleries à jaugeer les réservoirs nécessaires à l'emmagasinage des spiritueux.....	300 00
	Pour pourvoir à la nomination d'un sous-percepteur du revenu de l'intérieur à Port-Hope, au taux de \$600 par année, à compter du 1er février 1889.....	250 00
	Pour payer à T. Burke, la différence entre ses appointements, \$1.155, et ceux auxquels il a droit comme percepteur intérimaire du revenu de l'intérieur, à Saint-Jean, N.-B., pour 1888-89.....	245 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX.

*Préparations et frais d'exploitation.*

02	Cornwall. (Mandat du gouverneur général).....	48,000 00
03	Canal de Williamsburgh.....	850 00
304	Canal Sainte-Anne.....	250 00
306	Canal Chambly.....	3,000 00
307	Dragueurs.....	2,000 00

## TRAVAUX PUBLICS.

*Télégraphe—Territoires du Nord Ouest.*

(	Entretien et réparations.....	1,900 00
---	-------------------------------	----------

*Télégraphe et service de signaux du golfe Saint-Laurent.*

308	Pour indemniser complètement les propriétaires de l'île d'Anticosti pour terrain et bois de chauffage pris sur l'île—de 1880 à 1889—pour la construction et l'entretien du télégraphe de l'Etat, y compris les stations.....	2,000 00
-----	--	----------

## POSTES.

	Pour indemniser de la perte de son logement H. Dunbar, ci-devant messenger au bureau de poste de Kingston.....	100 00
	Pour payer le traitement d'un sous-inspecteur des postes dans la division postale de Stratford, du 1er décembre 1888 au 30 juin 1889, à raison de \$1,200 par année.....	700 00
	Commission aux directeurs de poste sur les opérations des caisses d'épargne dans les provinces suivantes :	
	Nouveau-Brunswick .....	1,000 00
310	Nouvelle-Ecosse .....	500 00
	Colombie-Britannique .....	300 00
	Montant nécessaire pour le service des malles sur le chemin de fer Canadien du Pacifique à cause de l'augmentation des facilités de transport par wagons-poste.	
	Ce montant devant être reparti comme suit :—	
	Ontario.....	\$22,500 00
	Québec.....	2,300 00
	Manitoba.....	24,000 00
	Colombie-Britannique .....	12,200 00
		<hr/>
		61,000 00

## COMPTES DES TERRITOIRES.

312	Pour le paiement du fret sur du grain de semence; pour expédier et distribuer ce grain aux colons d'Edmonton, et pour services de commis (Pour couvrir le mandat du gouverneur-général d'après l'arrêté du conseil du 6 juillet 1886. C. P. n° 1599).....	8,100 00
313	Pour les dépenses de la milice relatives à la suppression de la rébellion au Nord-Ouest (mandat du gouverneur-général).....	50,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, mardi, le 23 courant, sont rapportées et sont comme suit :—

## ITEMS AU PAIEMENT DESQUELS IL N'A PAS ÉTÉ POURVU.

314	Somme nécessaire pour couvrir les items au paiement desquels il n'a pas été pourvu pour l'exercice 1887-88, comme il appert du rapport de l'auditeur général, page B-62.....	465,890 18
-----	--	------------

## TERRES FÉDÉRALES—IMPTUABLE SUR LE REVENU.

311	Pour payer 9 mois de service à Mme Ellie Landarkin comme commis au bureau des terres fédérales de Nelsonville.....	340 00
-----	--	--------

## PERCEPTION DU REVENU.—(Fin.)

## MENUS REVENUS.

309	{ Somme nécessaire pour la réparation des chemins sur les terres de l'artillerie à Grand-Falls, Nouveau-Brunswick.....	700 00
	{ Pour payer à Louis Lavoie, jeune, ci-devant gardien de l'immeuble de l'artillerie à Hochelaga, une gratification d'un mois de salaire .....	15 50
305	Canal de la Trent.....	1,350 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX.—(Fin.)

*Préparations et frais d'exploitation.*

301	Chemin de fer de l'île du Prince-Edouard.....	15,000 00
-----	---	-----------

300	Chemin de fer Intercolonial (mandat du gouverneur général, \$125,000 .....	500 000 00
-----	---	------------

## INSPECTION DES POIDS ET MESURES.

	{ Pour payer les appointements des sous inspecteurs suivants :—	
	R. A. Hughes, du 5 octobre 1888, à \$600 .....	443 55
299	{ Edward Kelly, du 1er décembre 1888, à \$500. ..	291 67
	J. S. Baker, pour toute l'année.....	600 00
	{ P. C. A. Bruneau do .....	500 00

## DIVERS.—(Suite).

290	Pour payer les frais d'appel au Conseil Privé dans la cause de la Reine vs. Hodge.....	2,046 25
282	Nouvelle somme nécessaire pour faire face aux dépenses se rattachant à la Commission Royale du Travail (mandat du gouverneur-général, \$20,000).....	40,000 00

## POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

277	Somme nécessaire pour compléter le service de l'année.....	80,000 00
-----	--	-----------

## CHEMINS DE FER—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(Fin.)

## Chemin de fer Intercolonial.

	{ Amélioration de l'installation à Halifax.....	2,800 00
	Embranchement de Dalhousie.....	400 00
	Amélioration de l'installation à la Rivière-du-Loup.....	1,700 00
	Embranchement de la ville de Pictou .....	30,000 00
236	{ Embranchement de la Rivière-du-Loup. (Mandat du gouverneur général, \$6,260.73).....	7,100 00
	Embranchement de Dartmouth.....	1,000 00
	Matériel roulant. (Mandat du gouverneur général) .....	170,000 00
	{ Prolongement à Halifax. (Mandat du gouverneur général).....	439 56

## IMMIGRATION.

228	{ Somme additionnelle nécessaire pour ce service (mandat du gou- verneur général) .....	48,100 71
-----	--	-----------

## PÉNITENCIERS.—(Fin.)

224	{ Pénitencier du Manitoba :—Somme nécessaire pour remplacer les frais de combustible et de luminaire, résidence du préfet, 1887-88.....	487 12
-----	---	--------

## GOUVERNEMENT CIVIL.—(Fin.)

220	{ Ministère de la marine—Nouvelle somme nécessaire pour pourvoir aux appointements d'un commis de 3e classe, depuis le 1er avril jusqu'au 30 juin 1889.....	182 50
	{ Pour pourvoir aux appointements de M. C. C. Chipman, depuis le 1er juillet 1888 jusqu'au 30 juin 1889.....	2,300 00

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Fin.)

## RÉPARATIONS, MEUBLES, CHAUFFAGE, ETC.

	{ Douane et entrepôt de vérification, Toronto.....	475 00
	{ Eau pour les édifices publics—A la corporation d'Hamilton, compte des taxes de l'eau du nouvel édifice public, du 1er janvier 1881 au 30 juin 1888. (Mandat du gouverneur général).....	2,627 26
	Autre armoire de sûreté pour le bureau de poste de Victoria, C.B..	300 00
	Installation du bureau de poste temporaire de Winnipeg, pour servir d'entrepôt de vérification.....	800 00
	Edifice fédéral d'Halifax—Nouvelle pompe et réparations à l'ap- pareil de chauffage.....	600 00
	Edifice fédéral d'Antigonish—Réparations, meubles, etc .....	180 00

253	Bureau de poste de Montréal—Nouvelle armoire de sûreté pour la division postale de la douane et grille en cuivre sur le comptoir, etc., dans la chambre du comptable..... ..	500 00
	Réparations, installation, etc., bureau de l'agent spécial, douane de Montréal..... ..	450 00
	Bureau de poste de Québec—Installation d'une chambre devant servir de bureau de douane se rattachant au service postal des paquets..... ..	350 00
	Douane de Kingston—Réparations, meubles, etc..... ..	750 00
	Musée géologique, Ottawa—Meubles, etc..... ..	675 00

Les résolutions 314, 311, 309, 305, 301, 300, 299, 290, 282, 277, 236, 228 et 224 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 220 étant lue la seconde fois :

M. McMullen propose,—Qu'il ressort de la déclaration faite de son siège en cette Chambre par le ministre de la Marine que la nomination de M. Chipman à titre de premier commis additionnel dans son département au salaire de \$2,300, n'imposerait aucune nouvelle taxe sur la population de ce pays.

Que l'on s'est convaincu subséquemment que la dite déclaration n'était pas fondée, en fait, et que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'elle soit renvoyée en comité des Subsidés avec instruction d'en retrancher l'item : Salaire de C. C. Chipman, \$2,300.—Rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Eisenhauer,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Ellis,	Platt,
Beausoleil,	Gillmor,	Ste. Marie,
Brien,	Innes,	Semple,
Campbell,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Somerville,
Cartwright (Sir Richard),	Laurier,	Sutherland,
Casey,	Livingston,	Trow,
Charlton,	Lovitt,	Waldie,
Colter,	McMullen,	Watson,
Davies,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	Weldon ( <i>St-Jean</i> ), et
Doyon,	Neveux,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—33.

CONTRE :

Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Foster,	Mara,
Barnard,	Gordon,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Bergeron,	Grandbois,	Porter,
Boisvert,	Guillet,	Prior,
Bowell,	Haggart,	Putnam,
Brown,	Hall,	Riopel,
Burns,	Hickey,	Robillard,
Carling,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Shanly,
Caron (Sir Adolphe),	Kenny,	Skinner,
Chapleau,	Kirkpatrick,	Small,
Cochrane,	Labrosse,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Cockburn,	Landry,	Sproule,
Colby,	Langevin (Sir Hector),	Stevenson,
Daoust,	La Rivière,	Taylor,
Davin,	Macdonald (Sir John),	Temple,
Davis,	Macdowall,	Thompson (Sir John),
Dawson,	McCulla,	Tyrwhitt,
Denison,	McDonald (Victoria),	Wallace,
Desaulniers,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Dewdney,	McKay,	Wilmot, et
Dickey,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wood ( <i>Westmoreland</i> ).—65.
Dupont,	Madill,	

La résolution 220 est alors adoptée.

La résolution 253 étant lue la seconde fois, est adoptée.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, mercredi, le 24 courant, sont rapportées et sont comme suit :

### GOUVERNEMENT CIVIL.

	<i>Bureau du Conseil Privé de la Reine pour le Canada :—</i>	
	Pour payer une augmentation de traitement établie par statut (omise dans le budget général.....)	50 00
315	Somme additionnelle pour traduction, etc.....	100 00
	Pour porter le traitement du greffier de la couronne en chancellerie à \$2,400.....	100 00
316	<i>Département de la justice :—</i>	
	Pour payer à un commis de troisième classe une augmentation de traitement établie par statut, omise dans le budget général.....	50 00
317	<i>Département de l'intérieur—Division des terres fédérales :—</i>	
	Pour payer à C. C. Pelletier la différence de \$400 à \$700 par année, du 1er janvier 1887 au 1er juillet 1887.....	150 00
318	<i>Département de la marine :—</i>	
	Pour payer les appointements d'un commis de troisième classe.....	742 50
	<i>Département des affaires des Sauvages :—</i>	
	Pour payer les appointements ordinaires à l'avocat du département des affaires des Sauvages, la somme ayant été omise dans le budget général de 1889-90.....	400 00
	Pour porter de \$400 à \$450 le traitement de David Osahgel, commis de troisième classe, augmentation à laquelle il a droit pour avoir passé avec succès l'examen facultatif sur la tenue des livres devant le bureau des examinateurs du service civil :—	
319	Du 11 février au 30 juin 1889 .....	\$ 9 36
	Et pour payer l'augmentation établie par statut pendant les trois mois qui finiront le 30 juin 1889. <u>12 50</u>	31 86
	Pour payer le traitement d'un commis de deuxième classe chargé de tenir les comptes des crédits votés par le Parlement pour les affaires des Sauvages.....	1,100 00
	Dépenses imprévues.....	2,000 00
	<i>Département des pêcheries :—</i>	
320	Pour pourvoir à la promotion d'un commis de deuxième classe à un emploi de commis de 1re classe .....	50 00
	Pour pourvoir à la promotion d'un commis de troisième classe à un emploi de commis de 2e classe.....	100 00
321	<i>Département des impressions et de la papeterie :—</i>	
	Nouvelle somme nécessaire au paiement des dépenses imprévues.....	3,000 00
322	<i>Département en général :—</i>	
	Rémunération à un messenger spécial pour la distribution des courriers de nuit aux ministres et aux sous-ministres.	300 00
324	<i>Départements des postes et des finances—Dépenses imprévues :—</i>	
	Somme nécessaire pour payer les employés de la division des caisses d'épargne aux départements des postes et des finances, chargés de faire la balance des comptes des déposants et d'en calculer les intérêts jusqu'au 30 juin 1889—	
	Département des postes .....	1,850 00
	Département des finances .....	1,250 00

325	<i>Département des chemins de fer et canaux :</i> Traitement supplémentaire à payer à C. Schreiber, ingénieur en chef des chemins de fer fédéraux.....	2,000 00
-----	--	----------

## PENITENCIERS.

326	<i>Pénitencier de Dorchester :</i> — Somme additionnelle nécessaire pour payer le comptable et le maître d'école.....	200 00
	Somme nécessaire pour porter le garde L. H. Chambers, fai- sant fonction d'instructeur de métiers, au maximum de sa classe.....	70 00
327	<i>Pénitencier du Manitoba :</i> — Appointements au carrier et au maçon instructeurs, \$600 chacun.....	1,200 00
	Pour payer l'augmentation du traitement de l'instructeur de métiers Pugh.....	30 00
328	<i>Pénitencier de Kingston :</i> Pour pourvoir à l'introduction de la lumière électrique.....	15,000 00
	Salaire de l'électricien.....	800 00
	Promotion des deux gardiens à l'emploi de concierges.....	60 00
329	<i>Pénitencier de Saint-Vincent de Paul :</i> Pour 150 cordes d'épinette rouge pour faire de la chaux, outils, etc.....	1,000 00
	Salaire du carrier.....	600 00
	Montant nécessaire pour payer au préfet Ouimet le traite- ment maximum sous l'autorité de l'acte 50-51 Victoria, chapitre 52, article 10.....	100 00

## LEGISLATION.

330	<i>Elections :</i> — Pour payer aux officiers-rapporteurs ci-près mention- nés leurs services supplémentaires pendant les élections :— T. C. de Lorimier, élection de 1888.....	75 00
	C. J. Doherty do 1887.....	150 00
	A. W. Atwater do 1887.....	75 00
331	Pour payer les dépenses relatives à l'acte du cens électoral.....	250,000 00
332	Pour payer aux membres du parlement ci-après mentionnés leurs frais de voyage, portés trop bas en 1887 et 1888; MM. L. H. Davis, \$58; J. Yeo, \$85.00; S. F. Perry, \$33.20; J. Robertson, \$15.60; P. A. McIntyre, \$40.40; W. Welsh, \$53	340 00

## ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

334	{	<i>Exposition des colonies et de l'Inde :</i>	
		Pour payer la solde de fret et autres comptes non réglés.....	3,500 00
		Pour aider à l'extension et au développement des intérêts de la laiterie au Canada.....	3,000 00
		Pour aider à l'extension et au développement de la culture des fruits au Canada.....	2,000 00

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## CHEMINS DE FER.

*Chemin de fer Canadien du Pacifique.*

335	Pour payer à M. Oxley, employé permanent du département de la marine, les services rendus et les dépenses faites relative- ment à l'arbitrage du chemin de fer Canadien du Pacifique.	54 20
-----	---	-------

## CANAUX.

337	<i>Canal Tay</i> .....	15,000 00
-----	------------------------	-----------

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## CANAUX.

338	{	Canal Lachine—Construction d'un pont sur le canal, rue Wellington, Montréal.....	25,000 00
		Pour le drainage du sol et la réparation des levées, depuis Lachine jusqu'à la Côte St. Paul.....	10,000 00
		Pour l'acquisition ou la construction d'une ligne téléphonique.....	1,600 00
339	{	Canal Welland—Déversoirs et barrages à Dunnville.....	5,000 00
		Pour réparer les jetées à Port-Colborne et à Port-Maitland, et le point de partage des levées du canal.....	10,000 00
		Pour réparer les levées endommagées par la crue et la tempête du 9 janvier 1839.....	15,000 00
340	{	Pour remplir un bief à Sainte-Catherine — A voter de nouveau.....	5,000 00
		Canal Rideau—Pour travaux relatifs au nouvel établissement du pont tournant sur le canal à Smith's-Falls, y compris le renouvellement d'un pont, etc.—A voter de nouveau...	2,536 00
		Construction d'un pont sur le canal, entre les concessions A et D, en face de la pointe Nepean.—A voter de nouveau.	7,000 00
341	{	Pour payer des réclamations pour dommages à des terrains et pour dépenses légales.....	900 00
		Canal Carillon—Pour payer des réclamations et les services des estimateurs.....	5,000 00

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

## HAVRES ET RIVIÈRES.

## Québec.

342	Fleuve Saint-Laurent—Amélioration du chenal pour les navires entre Québec et Montréal.....	100,000 00
-----	--	------------

## Colombie-Britannique.

343	Bassin de radoub d'Esquimalt—Pour couvrir le coût de la mise en place de soixante-quinze nouveaux tins dans le bassin.....	8,000 00
-----	--	----------

## TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

## ÉDIFICES PUBLICS.

## Nouvelle-Ecosse.

344	Bâtiment des immigrants à Halifax.....	5,000 00
-----	--	----------

## Ile du Prince-Edouard.

345	{	Edifice fédéral de Charlottetown—Introduction de l'eau de l'aqueduc de la ville.....	500 00
		Edifice public de Summerside—Améliorations, etc.....	900 00

## Nouveau-Brunswick.

346	Edifice public de Sussex—Réparations.....	200 00
-----	---	--------

## Québec.

347	{	Bureau du revenu de l'intérieur à Carillon, y compris les dépendances.....	800 00
		Douane de Montréal.....	1,500 00
		Bureau de poste de Montréal—Améliorations.....	950 00
		Edifices fédéraux de Montréal—Améliorations, etc., ayant trait au service de chauffage et à celui de l'ascenseur.....	3,500 00
		Bureau de poste de Saint-Henri, etc.....	4,000 00

## Ontario.

{	Salle d'exercices de bataillon de Belleville.....	10,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., de Belleville.....	400 00
	Salle d'exercices de bataillon de Brantford.....	10,000 00

	Bureau de poste, douane, etc., de Berlin—Introduction de l'eau de l'aqueduc de la Cie d'aqueduc de Berlin.....	300 00
	Bureau de poste, etc., de Carleton-Place.....	4,000 00
	Edifice public de Hamilton .....	2,600 00
	Bureau de poste de Guelph—Améliorations, etc.—Achèvement...	2,000 00
	Bureau de poste de London—Nouvelle couverture du toit, ameublement, etc.....	1,200 00
	Edifices militaires de London.....	10,000 00
	Edifices publics d'Orillia - La ville donnant gratuitement pour sa part le lot Wheeler .....	4,000 00
	Edifice du parlement—Renouvellement de l'abat-jour, Chambre des Communes—A voter de nouveau.....	3,250 00
348	Edifice du parlement, Ottawa—Pour couvrir en cuivre la partie antérieure du toit entre la tour centrale et le premier renforcement à l'ouest de l'entrée de la Chambre.....	3,000 00
	Douane, etc., de Peterborough.....	10,000 00
	Bureau de poste de Peterborough—Montant périmé à voter de nouveau.....	1,900 00
	Edifices publics, Ottawa—Hangar à combustible et glacière.....	750 00
	Douane de Prescott—Voûtes de sûreté en briques.....	1,000 00
	Bureau de poste de Stratford—Améliorations.....	2,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., de Saint-Thomes—Clôture, plombage, etc.....	900 00
	Edifices publics, Ottawa—Allonge de l'édifice de la cour suprême.	5,000 00
	Ecole militaire de Toronto—Nouvelle salle d'exercices .....	3,000 00
	Vieux fort de Toronto—Nouvelle poudrière.....	2,500 00
	Entrepôt de vérification de Toronto—Pour l'acquisition de lots riverains par expropriation ou autrement.....	35,000 00
	Bureau de poste de Toronto—Travaux de salubrité, etc .....	4,200 00
	Bâtiments d'immigration de Toronto—Améliorations et réparations.....	2,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., de Walkerton.....	4,000 00
	Edifice public de Windsor—Changements, etc.....	400 00

*Manitoba.*

	Pénitencier du Manitoba—A voter de nouveau.....	15,000 00
349	Bureau de poste de Winnipeg—Montant périmé à voter de nouveau.....	2,500 00
	Bâtiments d'immigration de Winnipeg—A voter de nouveau...	5,000 00

*Territoires du Nord-Ouest.*

	Bureaux de poste, de douane, du revenu de l'intérieur, des terres fédérales et des bois de la couronne à Calgary.....	10,000 00
	Edifices de la police à cheval du Nord-Ouest. ....	50,000 00
	Bureau de poste de Régina—Améliorations.....	1,100 00
350	Palais de justice et prison de Régina—Matériel pour le service de l'eau.....	7,000 00
	Edifice de l'Assemblée du Nord-Ouest à Régina—Allonge.....	8,000 00
	Contribution pour la construction d'un hôpital à Medicine-Hat—Les autorités locales y contribuent pour \$3,000.....	2,000 00
	Prison de Régina—Maison pour les fonctionnaires.....	6,000 00
	Bâtiments de l'immigration à Régina, Whitewood et Salt-Coats.	3,000 00

*Colombie-Britannique.*

	Pénitencier de la Colombie-Britannique—à voter de nouveau...	15,000 00
351	Edifices militaires de Victoria.....	21,250 00
	Edifice public de Nanaimo—Améliorations.....	1,000 00

## RÉPARATIONS, AMEUBLEMENTS, CHAUFFAGE, ETC.

352	{	Donane de Québec—Pour mettre à couvert les conduites principales, appareil de chauffage, réparations, ameublement, persiennes, etc.....	1,000 00
		Bureau des mesureurs de bois à Québec—Pour payer les dommages faits par le feu aux meubles, etc.....	800 00
		Edifice public de Hamilton—Pour réparer une salle à l'entrepôt de vérification, réservée exclusivement à la garde et au classement des factures, changement, etc.....	450 00
		Bâtiment du vieux pénitencier, St Jean, N.-B.—Réparations, etc.	400 00
		Edifice public de Moncton—Réparations, etc.....	550 00
		Bureau de poste de Toronto—Ameublement.....	400 00
		Edifice fédéral de Charlottetown—Pour payer à A. Newbury, écr., le compte des déboursés faits pour tenir en ordre le terrain en 1888.....	400 00
		Station de quarantaine de la Grosse-Ile, Québec—Réparations aux résidences des médecins.....	800 00
		Station de quarantaine de l'île de la Perdrix, N.-B.—Réparations au lazaret.....	300 00
		Station de quarantaine de Victoria, C.-B.—Réparations générales	125 00

## HAVRES ET BIVIÈRES.

*Nouvelle-Ecosse.*

353	{	Baie aux Vaches—Réparations.....	1,500 00
		Baie de l'Est, côté nord—Quai.....	2,000 00
		Summerville—Quai et réparations.....	3,000 00
		Port Maitland ou Anse Verte.....	4,200 00
		Havre de Jones.....	1,000 00
		Margaree—Prolongement de la jetée.....	2,500 00
		Havre de Wallace.....	2,000 00
		Port Greville—Réparations.....	2,500 00
		Tidnish.....	2,000 00
		Grosses-Coques—Brise-lames.....	3,000 00
		Economy—Prolongement du brise-lames—Achèvement.....	2,500 00
		Baie Jordan de l'Ouest—Dragage.....	1,200 00
		Anse aux Français.....	200 00
		Grande-Tracadie—Dragage.....	1,000 00
Western Head.....	5,000 00		
Port-George—Grosses réparations à la jetée.....	5,000 00		

*Ile du Prince-Edouard*

354	{	Port-Selkirk.....	1,000 00
		China-Point.....	1,200 00
		Quai de la Pointe de la Chapelle—Grande-Rivière.....	800 00

*Nouveau-Brunswick.*

355	{	Quai de délestage et débarcadère de Campbelton—Achèvement..	2,000 00
		Kingston—Quai sur la rivière Richibouctou.....	4,000 00
		Baie Verte—Réparations au quai de délestage.....	500 00
		Shippegan—Brise-lames.....	10,000 00
		Quai de Lincoln.....	1,000 00

*Québec.*

{	Jetée de la baie Saint-Paul—Aile à la jetée.....	7,500 00
	Port-Daniel—Allonge à la jetée.....	4,500 00
	Saint-Siméon—Jetée.....	5,000 00
	Jetée de Rimouski—Réparations.....	22,500 00
	Bassin de radoub de Lévis.....	4,000 00
	Saint-Laurent, Ile d'Orléans—Travaux urgents de renouvellement et de réparation.....	6,000 00

	Route du passage d'eau de la Longue-Pointe et Boucherville—	
	Dragage.....	2,000 00
	Rivière Yamaska—Ecluse et barrage.....	2,500 00
	Rivière L'Assomption.....	3,500 00
	Saint-Timothée—Jetées.....	2,500 00
356	Ile Perrot—Achèvement.....	3,300 00
	Rivière des Prairies—Améliorations à la Pointe à la Carrière, à l'île Bizard et Ste-Geneviève, île de Montréal.....	4,300 00
	Pointe Saint-Pierre—Enlèvement d'un récif.....	2,000 00
	Grande-Rivière—Brise-lames.....	7,500 00
	Sainte-Anne des Monts—Achèvement de l'exploration.....	500 00
	Jetée de Longueuil—Abord du côté de la rive—Achèvement....	6,000 00
	Petit Bonaventure.....	5,000 00
	Georgeville—Réparations, etc.....	2,000 00
	Saint-Michel de Bellechasse—Réparations.....	1,000 00
	Rivière St. Maurice—Chenal, ouest, embouchure de la rivière....	4,000 00
	Pointe à Valois—Prolongement du quai.....	3,000 00
	Rivière Nicolet—Achèvement.....	3,000 00
	Jetée de Boucherville—Les autorités locales fournis. \$1,000.....	2,000 00

*Ontario.*

	Thessalon.....	10,000 00
	Little Current.....	10,000 00
	Travaux du havre de Rondeau—Pour payer F. B. McNamee et Cie, entrepreneurs, pour solde de tout compte.....	1,286 58
	Southampton.....	7,000 00
357	Havre Midland—A condition que les autorités locales fournissent \$10,000.....	16,000 00
	Warton—Brise-lames.....	10,000 00
	Meaford—Travaux du havre.....	3,500 00
	Rivière au Castor—Draguer le chenal au point de décharge de la rivière dans le lac Simcoe et protéger les rives—les autorités locales de Beaverton y contribuant pour \$2,000.....	2,000 00

*Colombie-Britannique.*

	Nanaimo—Enlèvement du rocher Nicol.....	5,000 00
	Rivière Fraser.....	10,000 00
358	Havre de Victoria—Pour achever l'enlèvement du haut-fond de cailloux.....	6,000 00
	Rivière Columbia—Amélioration entre Revelstoke et le lac de la Flèche.....	6,000 00
	Rivière Skeena—Enlèvement de troncs d'arbres, etc.....	2,500 00

ROUTES ET PONTS.

	Pont sur la rivière de l'Arc, près de Calgary—Amélioration des abords, peinture, etc.....	2,500 00
359	Nouveau pont de grillage en fer pour remplacer le pont suspendu Union, Ottawa—A voter de nouveau.....	35,000 00
	Pont sur la rivière du Ventre, à Lethbridge, T.N.-O.—A voter de nouveau, \$3,000—Achèvement.....	28,000 00

DRAGAGES.

360	Pour acheter une barge.....	1,500 00
-----	-----------------------------	----------

TÉLÉGRAPHES.

*Québec.*

361	Ligne terrestre sur la rive nord du Saint-Laurent—prolongement jusqu'à la Pointe aux Esquimaux—Achèvement.....	5,000 00
-----	--	----------

*Territoires du Nord-Ouest.*

362	Ligne téléphonique de la Traverse de Clark et de Saskatchewan—Nouveaux poteaux.....	1,000 00
-----	---	----------

*Colombie-Britannique.*

363 Pour relier la Pointe Bonilla à Victoria, C.B.—Montant additionnel nécessaire..... 4,000 00

## DIVERS.

364 Pour contribuer à l'érection d'un monument au colonel Williams — Montant à voter de nouveau..... 1,000 00

## SUBVENTIONS POSTALES ET SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS.

Communications à la vapeur entre les ports suivants :—

365 New-Westminster et Victoria..... 7,500 00  
 366 Port-Mulgrave à la Baie de l'Est..... 2,000 00  
 367 Halifax et Saint-Jean par voie de Yarmouth et Port-Medway 5,000 00  
 368 Saint-Jean, Digby et Annapolis..... 2,500 00

## PHARES ET SERVICE COTIER.

369 Pour pourvoir à la construction d'un quai et d'un hangar à Victoria, Colombie-Britannique..... 2,000 00

## SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

370 Pour un petit bateau à vapeur à l'usage du département des Sauvages dans les eaux de la province de la Colombie-Anglaise (à voter de nouveau)..... 5,000 00

## INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

*Service météorologique :—*

371 Pour pourvoir à l'augmentation des appointements du directeur de \$2,400 à \$2,500, y compris l'allocation à lui accordée pour loyer d'une maison..... 100 00

## COMMISSION GÉOLOGIQUE.

372 Pour payer à M. James Fletcher pour services relatifs aux collections entomologiques qui se trouvent dans le musée géologique et d'histoire naturelle..... 100 00

## DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

*Ontario et Québec.*

373 { Pour pourvoir à l'entretien dans l'école d'industrie de Mount-Elgin, Muncytown, de 15 autres élèves, à \$60..... 900 00  
 Pour permettre au département de terminer la maison d'école sur la réserve de la rivière aux Espagnols..... 100 00  
 Et pour pourvoir aux appointements d'un instituteur..... 200 00  
 Pour payer la moitié du coût de construction d'une nouvelle école à Bécancour, Qué., le coût de la maison, d'après l'estimation, est de \$250 et les Abanakis de Bécancour doivent fournir l'autre moitié..... 125 00  
 Pour permettre au département de secourir certains Sauvages de l'Ontario dans la misère, et qui n'ont pas de fonds en propre. 300 00  
 Pour permettre de reconstruire la salle des spectacles à l'institution de Mount-Elgin, à Muncytown, récemment détruite par le feu. La somme provenant des assurances est de \$1,000. La nouvelle construction agrandie, coûtera \$1,600, et la somme requise est de..... 600 00  
 Pour aider à l'entretien d'autres élèves à l'orphélinat catholique romain de Fort-William, Ont..... 200 00  
 Pour permettre au département de payer les appointements de l'instituteur de l'école de jour des filles à Wikwemekong, île Manitouline..... 300 00

*Colombie-Britannique.*

374	{	Sommes accordées pour la construction d'écoles d'industrie pour les Sauvages à Kamloops, Kootenay et sur l'île Kuper, à voter de nouveau.....	7,500 00
		Pour ajouter au crédit de \$3,250 pour l'entretien de 25 élèves à \$130 chacun, à l'école d'industrie de Métlakahtla, une somme qui permettra au département de payer les appointements d'un principal..	\$800 00
		Directrice.....	400 00
		Cuisinier.....	250 00
		Préposé à l'enseignement des métiers.....	600 00
		Gages de deux serviteurs.....	400 00
		Rations additionnelles pour ces employés .....	720 00
		3,170 00	

*Nouveau-Brunswick.*

375	{	Pour augmenter les appointements de mademoiselle Martin, institutrice à l'école du jour des Sauvages sur la réserve des Sauvages de Sainte-Marie, de \$200 à \$250 par année.....	50 00
		Pour permettre au département de fournir un approvisionnement plus considérable de grains de semence aux Sauvages du Nouveau-Brunswick en général .....	300 00
		Pour permettre au département de rétribuer les services rendus par le révérend M. Barry aux Sauvages du comté de Gloucester.....	200 00
		Et pour des services analogues rendus par le révérend M. Smith à Restigouche.....	50 00

*Nouvelle-Ecosse.*

376	Pour pourvoir aux appointements d'un agent des Sauvages qui doit être nommé dans le comté de Shelburne, N.-E.....	50 00
-----	---	-------

Les résolutions 315 à 322 inclusivement, et 324 à 329 inclusivement, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 330 étant lue la seconde fois, est amendée en réduisant l'item "C. J. Doherty, élection de 1887" de \$150 à \$75, et elle est adoptée, telle qu'amendée.

La résolution 331 étant lue la seconde fois ;

M. Platt propose, — Que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'il soit Résolu, — Qu'une liste de voteurs complète et suffisante est actuellement et continuera à être à l'avenir aisée à obtenir pour fins d'élections fédérales, dans chaque province du Canada, et que telle liste peut être obtenue pour fins fédérales sans frais pour le trésor public. Rejeté, sur la division suivante :

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Eisenhauer,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Ellis,	Platt,
Beausoleil,	Gillmor,	Ste. Marie,
Brien,	Innes,	Semple,
Campbell,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Somerville,
Cartwright (Sir Richard),	Laurier,	Sutherland,
Casey,	Livingston,	Trow,
Charlton,	Lovitt,	Waldie,
Colter,	McMullen,	Watson,
Davies,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	Weldon ( <i>St-Jean</i> ), et
Doyon,	Neveux,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—33.

CONTRE :  
Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Foster,	Mara,
Barnard,	Gordon,	Patterson ( <i>Essex</i> ),
Bergeron,	Grandbois,	Porter,
Boisvert,	Guillet,	Prior,
Bowell,	Haggart,	Putnam,
Brown,	Hall,	Riopel,
Burns,	Hickey,	Robillard,
Carling,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Shanly,
Caron (Sir Adolphe),	Kenny,	Skinner,
Chapleau,	Kirkpatrick,	Small,
Cochrane,	Labrosse,	Smith ( <i>Ontario</i> ),
Cockburn,	Landry,	Sproule,
Colby,	Langevin (Sir Hector),	Stevenson,
Daoust,	La Rivière,	Taylor,
Davin,	Macdonald (Sir John),	Temple,
Davis,	Macdowall	Thompson (Sir John),
Dawson,	McCulla,	Tyrwhitt,
Denison,	McDonald (Victoria),	Wallace,
Desaulniers,	McDougald ( <i>Pictou</i> ),	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Dewdney,	McKay,	Wilmot, et
Dickey,	McMillan ( <i>Vaudreuil</i> ),	Wood ( <i>Westmoreland</i> ).—65.
Dupont,	Madill,	

La résolution 331 est alors adoptée.

Les résolutions 332, 334, 335, 337 à 376 inclusivement, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, jeudi, le 25 courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit:—

DIVERS.

378	Allocation pour faire face à la dépense relative à la réunion de l'Association des mines.....	1,000 00
379	Pour distribuer des secours aux métis du district de Cumberland, dans les Territoires du Nord-Ouest.....	500 00
380	Pour payer les frais d'examen des terres de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique projette de classer parmi les terres impropres à la colonisation.....	2,500 00
381	Pour aider à la publication du sixième volume du Dictionnaire généalogique des familles canadiennes.....	1,000 00
382	Matériel nécessaire pour le bureau des impressions de l'Etat et le bureau de reliure (à voter de nouveau).....	10,000 00
383	Au Dr A. Jukes pour services professionnels aux détenus et aliénés enfermés au corps de garde à Régina, du 1er juillet 1883 au 30 juin 1890, à \$100 par année.....	700 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, vendredi, le 26 courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées et sont comme suit:—

DÉPARTEMENT DES SAUVAGES—(*Fin.*)

*Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.*

[	Pour remplacer le montant enlevé, dans le budget principal des appointements des principaux des trois écoles d'industrie des Sauvages à Qu'Appelle, High River et Battleford.....	600 00
	Subvention pour l'entretien de 20 élèves à chacun des trois pensionnats presbytériens, à la réserve de Côté, Birtle et les Buttes, soit 60 élèves à \$60 chacun.....	3,600 00

	Pour contribuer à la construction d'une maison d'école sur la réserve des Assiniboines pour les bandes des chefs Pattes-d'Ours et Chiniquy.....	200 00
	Pour l'achat de deux charriots à l'usage des Sauvages Piégânes, afin de leur permettre de sortir du bois des troncs d'arbres devant servir pour reconstruire leurs logements....	196 00
	Pour pourvoir aux appointements d'un instituteur de l'école des Sauvages à la rivière au Chêne.....	300 00
	Subvention à l'école catholique romaine de Lesser Slave Lake...	200 00
	Pour pourvoir au combustible et à l'éclairage à l'usage du Commissaire des Sauvages, du 1er juillet 1889 au 30 juin 1890...	300 00
	Pour terminer l'école d'industrie de Saint-Paul, Manitoba.....	10,000 00
	Pour contribuer à la construction d'un moulin à farine dans le district de Prince-Albert.....	1,500 00
377	Pour l'entretien de 30 élèves à \$60 chacun par année aux pensionnats catholiques romains que l'on projette d'établir sur certaines réserves dans les Territoires du Nord-Ouest.....	1,800 00
	Instruction de 20 enfants Sauvages à \$100 chacun, qui auront été admis du consentement du département aux institutions catholiques romaines de Saint-Boniface et Brandon.....	2,000 00
	Pour pourvoir à l'entretien de 10 élèves à \$60 chacun par année à l'école confiée aux soins de l'église catholique romaine dans le district de la Saskatchewan.....	600 00
	Pour pourvoir aux appointements d'un instituteur adjoint à l'école d'industrie de Qu'Appelle.....	350 00
	Nouvelle allocation pour l'achèvement d'un dictionnaire de la langue Chippewawan, commencé par Sa Grâce l'archevêque Taché et que le révérend Père Legoff travaille à compléter	250 00
	Achat de filets de pêche, ficelle et hameçons pour les Sauvages pauvres des districts de la Mackenzie et de l'Athabasca....	500 00
	Pour contribuer à la construction sur la réserve des Piégânes d'un pensionnat pouvant loger 10 ou 12 enfants, les frais devant s'élever, d'après l'estimation, de \$1,800 à \$2,000... ..	400 00
	Somme nécessaire en sus du montant déjà voté pour finir l'école d'industrie sauvage à Régina.....	6,000 00

## PERCEPTION DU REVENU.

## TRAVAUX PUBLICS.

384	Somme additionnelle nécessaire pour réparations, etc., aux lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest.....	2,000 00
-----	--	----------

## ACCISE.

385	Pour payer à la veuve de John McGovern, de son vivant messenger du bureau du revenu de l'intérieur de Hamilton, une gratification égale à deux mois de la solde reçue par le défunt lors de sa mort.....	80 00
	Pour augmenter les appointements des fonctionnaires de la classe spéciale de l'accise préposé à la surveillance des distilleries .....	1,800 00

## INSPECTION DES POIDS ET MESURES.

386	Pour payer les appointements des inspecteurs adjoints qui suivent :—	
	Robt. Magness.....	600 00
	W. J. McDonell.....	800 00
	L'inspecteur-adjoint à Pictou, N.-E.....	500 00

## INSPECTION DU GAZ.

387	Pour rembourser à George H. Parks ce qu'il a dépensé et le rétribuer de la perte de temps par suite de l'inspection du gaz à Port-Hope.....	200 00
-----	---	--------

## DÉPARTEMENT DES POSTES.

388	Pour pourvoir à l'augmentation des appointements de l'inspecteur de poste à Halifax, Nouvelle-Ecosse, ce dernier y ayant droit d'après l'Acte du service civil.....	200 00
	Pour pourvoir à la nomination d'un commis additionnel de la 2e classe dans le bureau de l'inspecteur de poste à Halifax, Nouvelle-Ecosse .....	900 00
	Pour pourvoir à la nomination de quatre courriers additionnels sur chemin de fer, de la 2e classe, dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, à \$720 chacun .....	2,880 00
	NOTE.—Relativement à ces employés additionnels, je dois dire que l'on se dispensera des services des employés suivants portés dans les estimations générales au compte du bureau de l'inspecteur de la Nouvelle-Ecosse et du service de la malle par chemin de fer, savoir :	
	1 inspecteur adjoint.....	\$1,450
	1 commis de la 3e classe.....	440
	4 courriers sur chemins de fer, de la 3e classe.....	2,240=\$4,130
	et l'on effectuera ainsi une économie de \$150.	
	Pour pourvoir à la nomination de 13 facteurs additionnels dans le bureau de poste de Toronto, à \$360 chacun.....	4,680 00
	Montant nécessaire pour le service des postes par le chemin de fer Canadien du Pacifique, à la suite de la hausse du tarif sur la ligne-mère pendant l'exercice finissant le 30 juin 1890, soit la différence entre 8c. et 12c. par mille.....	81,500 00
	Cette somme sera répartie comme suit :	
	Ontario.....	\$30,000
	Québec .....	3,100
	Manitoba .....	32,200
	Colombie-Britannique.....	16,200
		<u>\$81,500</u>

	Indemnité à Alphonse LeGresley, entrepreneur de transport des malles du bassin de Gaspé à Percé pour perte de son cheval et de sa voiture qui ont enfoncé sous la glace en traversant la rivière près de Douglstown, le 9 janvier dernier. Le courrier, son frère, a péri dans la même occasion .....	200 00
--	---	--------

## PENSION DE RETRAITE.

333	Pour payer une pension supplémentaire de \$240 par année à W. Wallace, ex-directeur de poste à Victoria, Colombie-Britannique, du 1er janvier 1888 au 30 juin 1890.....	600 00
-----	---	--------

## CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—(Fin.)

*Chemin de fer Intercolonial.*

336	{ Embranchement de Dartmouth.....	4,000 00
	{ Embranchement d'Indiantown.....	4,500 00

## GOUVERNEMENT CIVIL.—(Fin.)

323	<i>Haut commissaire du Canada en Angleterre :—</i> Nouvelle somme nécessaire au paiement de dépenses imprévues du haut commissaire.....	1,200 00
-----	--	----------

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions autorisant l'octroi de subventions aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer y mentionnés;—et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau, lundi prochain.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:—

STANLEY DE PRESTON.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1890, et conformément aux dispositions de l' "Acte de l'Amérique-Britannique du Nord, de 1857," il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 27 avril 1889.

Sur motion de M. Foster, les dits message et budget supplémentaire sont déferés au comité des Subsidés.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

JOSEPH ALDRIC OUMET,  
*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

*M. Macdowall*—Lundi prochain—INTERPELLATION—James P. Lake a-t-il reçu une lettre déclarant qu'il recevrait \$270 pour un cable métallique et l'usage d'une embarcation par la milice en 1885? Cette somme a-t-elle été payée? Si non, pourquoi?

*M. Davin*—Lundi prochain—INTERPELLATION—L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur la question qui a été posée dans la Chambre des Communes d'Angleterre, le 4 avril, par M. E. Beckett au sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, concernant l'action prise par la législature du Manitoba en passant un acte le 2 mars, 1889, répudiant la garantie de l'intérêt sur les obligations de la Cie du chemin de fer de la Baie d'Hudson pour 25 ans, tel que stipulé par un acte de cette législature en 1886, et sur les réponses du baron de Warms déclarant que c'était une question entièrement du domaine des législatures provinciale et fédérale? L'attention du gouvernement a-t-elle été, en outre, attirée sur un article du "London Financial News," intitulé: "Répudiation par le Manitoba," disant entre autres choses: "La question posée par M. Beckett, dans la Chambre des Communes, jeudi dernier, au baron de Warms, sur la répudiation par le gouvernement provincial du Manitoba, de ses engagements au sujet des obligations du chemin de fer de Winnipeg et de la Baie d'Hudson, soulève une question d'une importance considérable. \* \* \*. En 1886, la législature du Manitoba passa un acte garantissant pendant 25 ans l'intérêt à 4 pour cent sur une émission de \$4,500,000 d'obligations du chemin de fer devant relier Winnipeg à Port Hudson, sur la Baie d'Hudson. En conséquence, une partie des fonds fut réalisée en Angleterre sur les obligations qui portaient à leur face la garantie statutaire de l'intérêt. Les obligations furent émises, les premiers 110 milles du chemin furent construits, lorsque, tout à coup, le 2 mars dernier, le gouvernement du Manitoba, répudia, sans un mot d'avis, la garantie du solde de l'intérêt. S'il est permis au Manitoba d'obtenir de l'argent sans la garantie provinciale, d'un côté, et après avoir obtenu ce qu'il désirait, de répudier, d'un autre côté, les engagements pris, alors nulle dette provinciale ou garantie, en Canada, ne peut être considérée autrement que comme une amorce. Le Manitoba est un jeune géant dont l'avenir est rempli de promesses de succès. L'honnêteté est son meilleur programme. Rien ne saurait autant retarder son développement et arrêter l'afflux des capitaux et des émigrants à l'aise qu'une politique peu scrupuleuse en fait de matières financières. \* \* \*. Plus vite elle forcera son premier-ministre à revenir sur ses pas, le mieux ce sera, pour sa réputation et son avenir."

En vu de protéger le crédit du Canada, des représentations de nature officielle seront-elles faites au gouvernement de la province du Manitoba, afin de lui faire reconsidérer la question?

**No. 61.**

---

OTTAWA, SAMEDI, 27 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. SIMCOX, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 62.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 29 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

Sir Hector Langevin, du comité mixte des deux Chambres chargé de s'enquérir des dépenses de l'État au sujet de la législation, et de la praticabilité de les réduire, présente un rapport qui est comme suit :—

1. Votre comité a examiné la question de l'opportunité de fusionner les départements de la loi des deux Chambres; mais comme on lui a représenté que le greffier en loi du Sénat, outre la fonction attachée à ce titre, remplit celle de greffier des comités sénatoriaux, notamment des comités permanents des chemins de fer, télégraphes et havres; des banques et du commerce; des divorces, et des comptes contingents, et qu'il est de plus traducteur anglais; et comme, si l'on réunissait les deux bureaux de greffier en loi, il ne faudrait pas moins avoir un commis pour les comités; et qu'au reste il est extrêmement désirable que l'on puisse obtenir, en tout temps, une opinion indépendante sur les bills, votre comité ne croit pas qu'il soit à propos d'apporter aucun changement à l'arrangement actuel.

2. Le comité a été saisi pareillement de la proposition de réunir les bureaux de poste des deux Chambres; mais comme cette fusion aurait de graves inconvénients pour les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes, et comme, au Sénat, il n'y a qu'un employé pour ce service, à savoir le maître de poste qui fait seul toute la besogne, votre comité recommande de ne rien changer au système existant, parce qu'il est d'opinion qu'on ne réaliserait aucune économie par un changement.

3. La proposition a aussi été faite d'amalgamer les bureaux des comptables des deux Chambres, mais comme cela entraînerait de grands inconvénients pour les membres tant du Sénat que des Communes, et que d'ailleurs, au Sénat, le greffier a la fonction de comptable, et que l'assistant-comptable, outre la comptabilité, est chargé de beaucoup d'ouvrage dans le bureau du greffier, et comme cet assistant est, par conséquent nécessaire, votre comité ne voit pas comment on effectuerait une économie dans ce service, et recommande pour cette raison de n'y faire aucun changement.

4. Votre comité a aussi examiné la question de n'avoir qu'une salle de lecture pour les deux Chambres, mais ne recommande pas de changer le système actuel, d'autant que pour une seule salle, il faudrait se procurer un grand local, ce qui, dans les circonstances, nécessiterait une dépense considérable; et on n'économiserait rien sur le personnel, un seul employé étant attaché actuellement à chaque salle; il est à remarquer que plusieurs liasses de journaux qu'on fait relier pour la bibliothèque, sont prises à la salle de lecture du Sénat, à cause du bon état dans lequel les journaux y sont conservés.

En ce qui regarde le Sénat, votre comité recommande :

5. Que lorsque la fonction de chapelain du Sénat deviendra vacante, elle soit abolie;

6. Que le gentilhomme huissier de la Verge Noire et le Concierge, rendent les chambres occupées par eux, et qu'il leur soit accordé une indemnité de logement;

7. Qu'à l'avenir, le crédit à ouvrir au budget pour la papeterie soit de \$4,000, et qu'on n'exécède pas cette somme;

8. Que le successeur du présent titulaire de l'office de gentilhomme huissier de la Verge Noire reçoive \$1,000 d'appointements, sans résidence ni indemnité de résidence;

9. Votre comité recommande aussi que, sans toucher à la situation acquise aux titulaires actuels, leurs successeurs respectifs soient nommés aux appointements suivants :

10. L'assistant-greffier au minimum de \$2,400, avec augmentation jusqu'à \$2,800.

11. Le second assistant-greffier au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

12. Le premier commis anglais au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

13. Le second et le troisième commis anglais au minimum de \$1,100, avec augmentation jusqu'à \$1,400.

14. Le premier traducteur français, au minimum de \$1,600, avec augmentation jusqu'à \$2,000.

15. Le sergent-d'armes, etc., au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

16. Le maître de poste au minimum de \$1,000, avec augmentation jusqu'à \$1,200.

17. L'assistant greffier du journal français, au minimum de \$600 avec augmentation jusqu'à \$900.

18. L'assistant-comptable au minimum de \$750, avec augmentation jusqu'à \$1,000.

19. Le commis junior au minimum de \$600, avec augmentation jusqu'à \$1,000.

20. Il a aussi été convenu de recommander que les nominations futures de messagers permanents se fassent aux salaires suivants :

Le messenger chef, le portier et le messenger du Président commenceront au salaire de \$400, qui augmentera jusqu'à \$600.

Tous les autres messagers, y compris le gardien de la garde-robe et assistant portier, le messenger de banque et le gardien de la salle des journaux commenceront à \$300 et iront jusqu'à \$500.

21. Il a été aussi convenu que le nombre des pages serait limité à cinq ainsi que le nombre des messagers sessionnels.

22. Le comité recommande aussi que toutes augmentations de salaires se fassent par sommes annuelles de \$50 jusqu'à ce que le maximum soit atteint.

Au présent rapport est annexé un tableau indiquant les emplois avec les salaires actuels et les salaires proposés du personnel du Sénat.

23. A l'égard de la Chambre des Communes, votre comité recommande que le gouvernement reprenne possession des chambres présentement occupées par le sergent d'armes et le chef des messagers, et qu'on leur alloue une indemnité pour leur dépossession.

24. Qu'à l'avenir le crédit inscrit au budget pour la papeterie soit de \$10,000, et qu'on n'exécède pas ce montant.

25. Le comité est convenu de recommander que sans toucher à la situation acquise des titulaires actuels, leurs successeurs soient nommés aux appointements suivants :

26. L'assistant greffier au minimum de \$2,400 avec augmentation jusqu'à \$2,800.

27. Le sergent-d'armes au minimum de \$1,800 avec augmentation jusqu'à \$2,400.

28. Le député sergent-d'armes au minimum de \$800 avec augmentation jusqu'à \$1,200.

29. Le commis des votes et délibérations et secrétaire du greffier au minimum de \$1,100 avec augmentation jusqu'à \$1,400.

30. Le commis adjoint des votes et délibérations au minimum de \$750 avec augmentation jusqu'à \$1,000.

31. Le commis préposé aux Index et aux grossoiements au minimum de \$600 avec augmentation jusqu'à \$750.

32. Le traducteur des votes et journaux au minimum de \$1,400 avec augmentation jusqu'à \$1,800.

33. Le greffier des journaux anglais au minimum de \$1,400 avec augmentation jusqu'à \$1,800.

31. Le greffier adjoint des journaux anglais, lequel sera en même temps commis aux pétitions et aux papiers sessionnels, au minimum de \$750 avec augmentation jusqu'à \$1,000.

35. Le greffier des journaux français au minimum de \$1,400 avec augmentation jusqu'à \$1,800.

36. Le greffier adjoint des journaux français au minimum de \$750 avec augmentation jusqu'à \$1,000, et sans commis junior.

37. Le commis de la routine et des archives, au minimum de \$1,100 avec augmentation jusqu'à \$1,400, et sans commis junior pour l'aider.

38. Le commis-chef des comités, lequel sera aussi greffier du comité des chemins de fer, au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

39. Le greffier du comité des ordres permanents, lequel sera aussi greffier des comités des bills privés et des débats, au minimum de \$1,100, avec augmentation jusqu'à \$1,400.

40. Le greffier du comité de l'agriculture, lequel sera aussi greffier des comités des banques et du commerce et des comptes publics, au minimum de \$1,100 avec augmentation jusqu'à \$1,400, avec un adjoint au minimum de \$600 avec augmentation jusqu'à \$1,000.

41. Le comptable au minimum de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

42. Le sous-comptable au minimum de \$750, avec augmentation jusqu'à \$1,000.

43. Le comité est aussi convenu de recommander que les appointements du greffier en loi ne soient pas inférieurs à ceux du présent titulaire.

44. Que le minimum des appointements de l'assistant-greffier en loi soit de \$1,800, avec augmentation jusqu'à \$2,400.

45. Que le minimum des appointements de l'assistant-greffier en loi et traducteur français en chef soit de \$1,800, avec augmentation jusqu'à \$2,400.

46. Que le minimum des appointements du traducteur anglais soit de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

47. Que le minimum des appointements des assistants-traducteurs anglais et des assistants-traducteurs français soit de \$1,200, avec augmentation jusqu'à \$1,600.

48. Que le minimum des appointements du commis de la papeterie soit de \$1,400, avec augmentation jusqu'à \$1,800.

49. Que le minimum des appointements de l'adjoint du commis de la papeterie soit de \$750, avec augmentation jusqu'à \$1,000, et qu'il n'y ait point de commis junior dans ce service.

50. Votre comité recommande aussi que le minimum des appointements du successeur du maître de poste actuel soit de \$1,100, avec augmentation jusqu'à \$1,400, et que le minimum des appointements de son assistant soit de \$600, avec augmentation jusqu'à \$1,000, et que le second assistant du maître de poste soit commis sessionnel seulement et ne reçoive que l'allocation ordinaire de cet emploi.

51. Le comité recommande aussi qu'il n'y ait que quatre commis sessionnels permanents et vingt-cinq sessionnels.

52. Le comité est aussi convenu de recommander que le minimum de salaire du messager chef soit de \$1,000 avec augmentation jusqu'à \$1,200 et le minimum du salaire de son assistant de \$900 avec augmentation jusqu'à \$900.

53. Votre comité recommande encore que le minimum du salaire du currateur de la salle de lecture soit de \$600 et le maximum de \$800; et que les salaires des messagers permanents, y compris le menuisier de la Chambre commencent à \$300 et augmentent jusqu'à \$500.

54. Votre comité recommande que le minimum du salaire du portier soit de \$400 avec augmentation jusqu'à \$500.

55. Il recommande également que comme les gardiens de nuit ont à faire un service qui leur impose une grande responsabilité, leur salaire soit de \$600.

56. Il recommande que le nombre des messagers sessionnels soit de 30, et que leur allocation sessionnelle soit de \$250; que le nombre des pages soit de 17 et que leur salaire soit de \$1.50 par jour.

57. Le comité est convenu de recommander que toutes augmentations de salaires s'opèrent par somme annuelle de \$50, jusqu'à ce que le maximum soit atteint.

58. Votre comité émet aussi la recommandation qu'à l'avenir il n'y ait plus de buvette; qu'il y ait deux restaurants, mais avec cuisine commune, et que les deux

restaurants soient placés sous une seule et même direction, et soient soumis au contrôle d'un comité mixte des deux Chambres.

59. Qu'aucun étranger n'y soit admis qu'à la condition d'être accompagné d'un sénateur ou membre du parlement, et qu'on n'y serve des rafraîchissements que sur les tables et qu'aux personnes en droit d'en demander.

60. L'attention du comité ayant été appelée sur le nombre d'étrangers qu'on laisse circuler dans les couloirs des deux Chambres, et le grand inconvénient qu'en éprouvent les ministres, les sénateurs et les députés, il recommande de soumettre l'admission des étrangers à des règles plus strictes.

61. Le comité croit devoir exprimer aussi l'avis que la distribution des livres bleus se fasse entièrement par le bureau des impressions, au lieu de se faire, comme à présent, par le bureau de la distribution, qui continuerait, cependant, à recevoir en dépôt, durant les sessions, un nombre suffisant d'exemplaires de ces livres pour l'usage des membres des deux Chambres.

62. Il a été aussi arrêté que la répartition des chambres et salles qui deviendront vacantes au Sénat se fasse sous le contrôle du comité des comptes contingents; et aux Communes, sous celui de la commission de l'économie interne.

63. Le comité recommande, en outre, qu'à l'avenir on ne fournisse aucune grande valise aux sénateurs, membres du parlement ou autres, mais qu'il en soit donné une petite seulement, avec de la papeterie, à chaque sénateur et membre de la Chambre des Communes, le tout, valise et papeterie, ne devant pas excéder la valeur de vingt-cinq piastres; et que les sénateurs et les membres des Communes, ainsi que les reporters proprement dits, les sténographes et traducteurs du *Hansard*, reçoivent pour leur usage, durant les sessions, la papeterie ordinaire dont ils auront besoin pendant les séances des Chambres.

#### ANNEXE A.

#### LISTE du personnel du Sénat.

Fonctions.	Appointements actuels.	Minimum des appointements des titulaires futurs.	Maximum des appointements des titulaires futurs.
	\$ cts	\$ cts.	\$ cts.
Greffier, maître en chancellerie, caissier et comptable.....	3,400 00	.....	.....
Greffier assistant et maître en chancellerie.....	2,800 00	2,400 00	2,800 00
Greffier en loi, maître en chancellerie et traducteur anglais....	2,500 00	.....	.....
Chaplain.....	400 00	.....	.....
Second greffier assistant, maître en chancellerie et traducteur français en chef.....	2,200 00	1,400 00	1,800 00
Premier commis anglais et greffier des journaux anglais.....	1,600 00	1,400 00	1,800 00
Deuxième commis anglais et commis de la routine et des délibérations, etc.....	1,400 00	1,100 00	1,400 00
Troisième commis anglais et greffier des bills privés.....	1,400 00	1,100 00	1,400 00
Premier traducteur français.....	1,900 00	1,600 00	2,000 00
Sergent d'armes et greffier des journaux français.....	1,600 00	1,400 00	1,800 00
Greffier assistant des journaux français.....	600 00	600 00	900 00
Assistant comptable.....	1,000 00	750 00	1,000 00
Commis junior.....	1,000 00	600 00	1,000 00
Gentilhomme huissier de la Verge Noire..... (Résidence, \$650)	1,350 00	.....	.....
Maître de poste.....	1,200 00	1,000 00	1,200 00
Concierge..... (Résidence, \$100)	1,200 00	400 00	600 00
Gardien du cabinet de lecture.....	800 00	300 00	500 00
Portier.....	800 00	400 00	600 00
Messager du Président.....	800 00	400 00	600 00
Gardien du vestiaire et assistant portier.....	750 00	300 00	500 00
Messager de banque.....	750 00	300 00	500 00
Ménager.....	700 00	300 00	500 00
Ménager permanent.....	600 00	300 00	500 00
do.....	600 00	300 00	500 00
do.....	600 00	300 00	500 00
do.....	600 00	300 00	500 00
do.....	600 00	300 00	500 00

Sur motion de M. Taylor, les 5ème, 6ème, 7ème et 8ème rapports du comité mixte des Impressions du Parlement, sont adoptés.

M. Dewdney propose,— Que, demain, cette Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à appliquer l'octroi de terres prescrit par la clause 3 de l'Acte 49 Vic., chap. 11 pour la ligne du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle, et d'environ 240 milles en longueur, à la ligne du chemin de fer de la dite compagnie, tel qu'autorisé par l'Acte concernant la Cie ou chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle passé durant la présente session du parlement, aux mêmes termes, et sujet aux mêmes conditions que pour l'octroi ci-dessus mentionné autorisé à être fait à la dite compagnie par le dit acte.

Alors, M. Dewdney informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sir Hector Langevin présente la réponse suivante :—

Réponse à Ordre du 11 écoulé—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine du township de Yonge, comté de Leeds, Ont., demandant que le creek Jones soit déclaré cours d'eau non-navigable, et qu'il soit permis au conseil municipal de construire un pont fixe sur le dit creek. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur à ce sujet.

Les ordres pour la seconde lecture des bills suivants sont rescindés et les bills retirés, savoir :—

Bill (No 5) concernant les lettres de change, chèques et billets à ordre.

Bill (No 29) modifiant le chap. 41 des Statuts Révisés, concernant la Milice et la Défense du Canada.

Bill (No 141) modifiant l'Acte concernant le Parc Canadien des Montagnes Rocheuses.

Sir John A. Macdonald présente les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 8 courant—Copie de toute correspondance échangée entre M. Allan Knight ou son avocat et le gouvernement du Canada ou aucun de ses officiers au sujet d'une demande d'indemnité pour dommages résultant de la construction de l'embranchement d'Indian Town sur l'Intercolonial. Aussi, copie de tout rapport fait par aucun des officiers du gouvernement sur le même sujet.

Réponse à Ordre du 11 courant—Copie de toutes lettres, rapports et correspondance échangés entre M. Geo. R. Parker et le gouvernement ou aucuns de ses officiers, et aussi entre le gouvernement et ses officiers au sujet de réclamations pour dommages ou expropriations de terres faites en rapport avec le chemin de fer d'embranchement sur Derby.

La résolution adoptée en comité général, le 27 courant, concernant la Cie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, est rapportée, une seconde fois, et adoptée.

L'amendement fait par le Sénat au bill (No 117) modifiant de nouveau l'Acte des Douanes, chap. 32 des Statuts Révisés, est pris en considération, et adopté.

Le bill (No 145) du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Terres Fédérales," est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, la pour la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 4) modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral, chap. 5 des Statuts Révisés, sont pris en considération et adoptés.

Le bill (No 144) concernant les subventions aux steamers océaniques, est lu pour la seconde fois, sur division, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé, sur division.

La Chambre se forme de nouveau en comité général pour considérer certaines résolutions autorisant l'octroi de subventions aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer y mentionnés.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer ci-dessous énumérés, savoir :

Pour un chemin de fer à partir de quelque point sur le chemin de fer des Joggins, près de la rivière Hébert, jusqu'aux moulins de Young, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, distance de 5 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité \$16,000 00

A la Compagnie du Tunnel de la Frontière de Ste Claire, pour la construction d'un tunnel sous la rivière Ste Claire, à partir d'un point à ou près de Sarnia, jusqu'à un point à ou près de Port Huron, une subvention n'excédant pas en totalité..... 375,000 00

A la Compagnie du chemin de fer de Pontiac et Renfrew, pour 6 milles de son chemin à partir de la rive nord de la rivière Ottawa, vis-à-vis Braeside ou depuis Bristol jusqu'au chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, près de la rivière Quion, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, et ne dépassant pas en totalité..... 19,200 00

A la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, pour 10 milles de son chemin à partir de la rive est de la rivière St. Charles jusqu'à un point à ou près du Cap Tourmente, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 96,000 00

A la Compagnie du Pont de Fredericton et St. Mary, pour un pont sur la rivière St. Jean à Fredericton, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas en totalité..... 30,000 00

A la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, pour 7 milles de son chemin, depuis un point à ou près de Yarker jusqu'à un point à ou près de Harrowsmith, et à une compagnie, pour 3 milles de chemin depuis un point à ou près de Harrowsmith jusqu'à un point à ou près de Sydenham, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 32,000 00

Pour un chemin de fer depuis un point près de Sicamons sur la ligne du Pacifique Canadien jusqu'à un point sur le lac Okanagan, pour 51 milles de son chemin, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 163,200 00

A la Compagnie du chemin de fer de la Vallée Cornwallis, pour un mille de son chemin, depuis l'extrémité de la ligne subventionnée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, jusqu'à Kingsport dans la province de la Nouvelle-Ecosse, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 3,200 00

A la Compagnie de chemin de fer et de colonisation du lac Témiscamingue, pour 15 milles de son chemin depuis la station de Mattawa, sur la ligne du Pacifique Canadien, vers le Long Saut, ou depuis le Long Saut vers la station de Mattawa, sur la ligne du Pacifique Canadien, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 48,000 00

A la Compagnie du chemin de fer de Maskinongé et du Nipissin- gue, pour 15 milles de son chemin depuis un point sur la ligne du Paci- fique Canadien à ou près de Maskinongé ou Louiseville vers la paroisse de St-Michel des Saints, sur la rivière Mattawin, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa, pour 20 milles de son chemin, depuis la cité de Kingston vers Smith's Falls, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario-Sud, pour 49½ milles de son chemin, depuis Woodstock jusqu'à Hamilton, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	158,400 00
Pour un chemin de fer depuis St-Césaire jusqu'à St-Paul d'Abbots- ford, dans la province de Québec, distance de 5 milles, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	16,000 00
A la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, pour 20 milles de son chemin, depuis l'extrémité est de la ligne subventionnée par l'acte 50-51 Vic., chap. 24, à St. Grégoire, vers la station de la jonction de la Chaudière, sur la ligne de l'Intercolonial, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, pour 4½ milles de son chemin, depuis l'extrémité de la ligne subventionnée par l'acte 50-51 Victoria, chapitre 24, jusqu'au quai de Ball, sur le St. Laurent, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	14,400 00
A la Compagnie du chemin de fer Central de Ste. Catherine et Nia- gara, pour 20 milles de son chemin, depuis l'extrémité de la ligne subventionnée par l'acte 50-51 Victoria, chapitre 24, à Ste. Catherine, vers la cité de Hamilton, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac St. Jean, pour 20 milles de son chemin, depuis l'extrémité de la section de 30 milles depuis le lac St. Jean, vers Chicoutimi subventionnée par l'acte 51 Victoria, chapitre 3, dans la province de Québec, une subvention n'ex- cédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié, pour 15 milles de son chemin, depuis le village de Tara ou quelque point entre Tara et Hepworth, jusqu'à la ville d'Owen Sound, dans la province de l'Ontario, une subvention n'ex- cédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Hereford, pour 15 milles de son chemin, depuis Cookshire jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer Central de Québec à Dudswell, une subvention n'excé- dant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Jonction de la Massawippi, pour 15 milles de son chemin, depuis Ayer's Flat jusqu'à Coaticook, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.....	48,000 00
A la Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Ste Marie, pour 20 milles de son chemin depuis un point à ou près de Newboro vers Palmer Rapids, dans la province de l'Ontario, une sub- vention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité.	64,000 00
A la Compagnie du chemin de fer des Mille Isles, pour 4 miles de son chemin, depuis un point près du fleuve St. Laurent dans le village	

de Guananoque du chemin de fer du Grand Tronc, et pour 13 milles de son chemin depuis la jonction de Guananoque du chemin de fer le Grand Tronc jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Ste Marie, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 54,400 00

Pour un chemin de fer depuis le Cap Tourmente vers Murray Bay, distance de 20 milles, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 64,000 00

A la Compagnie du chemin de fer de Amherstburgh, Lake Shore et Blenheim, pour 20 milles de son chemin, dans la province de l'Ontario, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille et ne dépassant pas en totalité..... 64,000 00

2. Résolu,—Que la partie de la subvention de \$3,200 par mille qui, aux termes de l'acte 49 Vic., chap. 17, et de tout acte subséquent, peut être payée à la Cie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs pour les derniers 30 milles de son chemin se dirigeant de Métapédia vers l'est, sera applicable à la section du dit chemin de fer comprise entre les 40ème et 70ème milles de ce chemin, dans une direction est à partir de Métapédia, au lieu d'être applicable à la dite section de 30 milles en premier lieu mentionnée, formant \$6,400 par mille applicables à la section de 30 milles en second lieu mentionnée; mais la disposition qui précède sera sujette à cette condition : que la dite compagnie entreprendra de compléter les 30 milles de son chemin, entre les 70ème et 100ème milles, se dirigeant vers l'est à partir de Métapédia, dans un délai raisonnable, ne devant pas excéder quatre ans, à être fixé par ordre en conseil, et sans aucune autre subvention de la part du gouvernement du Canada, et qu'elle déposera entre les mains du ministre des Chemins de fer et Canaux, comme garantie de la due et fidèle exécution de son entreprise, ses obligations pour un montant de \$200,000.

3. Résolu,—Toute subvention ainsi accordée sera octroyée conformément aux stipulations et sera sujette aux conditions en vertu desquelles des subventions ont été accordées par l'acte passé dans la session tenue dans les 50ème et 51ème années du règne de Sa Majesté, chapitre 24, pour aider à la construction des chemins de fer et des ponts de chemins de fer mentionnés dans le dit acte.

#### Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont, en conséquence, rapportées et lues pour la seconde fois.

Sir John A. Macdonald propose, alors,—Que la première résolution soit maintenant adoptée.

M. Davies propose, comme amendement,—Que la dite résolution ne soit pas maintenant adoptée, mais qu'elle soit renvoyée en comité général pour la modifier en retranchant l'item "A la Cie du Pont de Fredericton et St. Mary, pour un pont sur la rivière St-Jean à Fredericton, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas en totalité, \$30,000."—Rejeté, sur la division suivante :—

Pour :

Messieurs

Armstrong,	Davies,	Mills (Bothwell),
Bain (Wentworth),	Doyon,	Paterson (Brant),
Beausoleil,	Edwards,	Platt.
Brien,	Ellis,	Ste. Marie,
Campbell,	Fisher,	Scriven,
Cartwright (Sir Richard),	Holton,	Somerville,
Casey,	Innes,	Sutherland,
Casgrain,	Jones (Halifax),	Trow,
Charlton,	Laurier,	Watson,
Choquette,	Lovitt,	Weldon (St. Jean), et
Colter,	McMullen,	Wilson (Elgin).—33.

## CONTRE :

## Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Dupont,	Mara,
Barnard,	Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	Montplaisir,
Bergeron,	Foster,	Porter,
Boisvert,	Guillet,	Prior,
Bowell,	Haggart,	Putnam,
Brown,	Hall,	Riopel,
Bryson,	Hickey,	Robillard,
Carling,	Joncas,	Shanly,
Caron (Sir Adolphe),	Jones ( <i>Digby</i> ),	Skinner,
Chapleau,	Kenny,	Small,
Cimon,	Kirkpatrick,	Sproule,
Colby,	Labelle,	Taylor,
Curran,	Labrosse,	Thompson (Sir John),
Daoust,	Langevin (Sir Hector),	Tupper,
Davin,	La Rivière,	Tyrwhitt,
Davis,	Macdonald (Sir John),	Wallace,
Dawson,	Macdowall,	Ward,
Denison,	McCulla,	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Desaulniers,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Desjardins,	McKay,	Wilmot, et
Dewdney,	McNeill,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ),—65.
Dickey,	Madill,	

Et la question étant mise de nouveau,—Que la première résolution soit maintenant adoptée ;

Sir Richard Cartwright propose, comme amendement,—Que la dite résolution ne soit pas maintenant adoptée, mais qu'elle soit renvoyée en comité général afin de prescrire que la somme de \$30,000 à être payée à la Cie du pont de Fredricton et St. Mary serve à réduire d'autant la somme de \$300,000 avancée à la dite compagnie du pont.—Rejeté, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Armstrong,	Davies,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Doyon,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Beausoleil,	Edwards,	Platt,
Brien,	Ellis,	Ste. Marie,
Campbell,	Fisher,	Srriver,
Cartwright (Sir Richard),	Holton,	Somerville,
Casey,	Innes,	Sutherland,
Casgrain,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Trow,
Charlton,	Laurier,	Watson,
Choquette,	Lovitt,	Weldon ( <i>St-Jean</i> ), et
Colter,	McMullen,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—33.

## CONTRE :

## Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Dupont,	Mara,
Barnard,	Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> )	Montplaisir,
Bergeron,	Foster,	Porter,
Boisvert,	Guillet,	Prior,
Bowell,	Haggart,	Putnam,
Brown,	Hall,	Riopel,
Bryson,	Hickey,	Robillard,
Carling,	Joncas,	Shanly,

Caron (Sir Adolphe),	Jones ( <i>Digby</i> ),	Skinner,
Chapleau,	Kenny,	Small,
Cimon,	Kirkpatrick,	Sproule,
Colby,	Labelle,	Taylor,
Curran,	Labrosse,	Thompson (Sir John),
Daoust,	Langevin (Sir Hector),	Tupper,
Davin,	La Rivière,	Tyrwhitt,
Davis,	Macdonald (Sir John),	Wallace,
Dawson,	Macdowall,	Ward,
Denison,	McCulla,	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Desaulniers,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Desjardins,	McKay,	Wilmot, et
Dewdney,	McNeill,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ).—65.
Dickey,	Madill,	

La dite résolution est alors adoptée, sur division.

Et la question étant mise,—Que la seconde résolution soit maintenant adoptée ; elle est adoptée, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Dickey,	Madill,
Barnard,	Dupont,	Mara,
Bergeron,	Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	Montplaisir,
Boisvert,	Foster,	Porter,
Bowell,	Guillet,	Prior,
Brown,	Haggart,	Putnam,
Bryson,	Hall,	Robillard,
Burns,	Hickey,	Shanly,
Carling,	Joncas,	Skinner,
Caron (Sir Adolphe),	Jones ( <i>Digby</i> ),	Small,
Chapleau,	Kenny,	Sproule,
Cimon,	Kirkpatrick,	Taylor,
Colby,	Labelle,	Temple,
Curran,	Labrosse,	Thompson (Sir John),
Daoust,	Langevin (Sir Hector),	Tupper,
Davin,	La Rivière,	Tyrwhitt,
Davis,	Macdonald (Sir John),	Wallace,
Dawson,	Macdowall,	Ward,
Denison,	McCulla,	Weldon ( <i>Albert</i> ),
Desaulniers,	McDonald ( <i>Victoria</i> ),	White ( <i>Cardwell</i> ),
Desjardins,	McKay,	Wilmot, et
Dewdney,	McNeill,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ).—66.

CONTRE :

Messieurs

Armstrong,	Doyon,	Mitchell,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Edwards,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Beausoleil,	Ellis,	Platt,
Brien,	Fisher,	Ste. Marie,
Campbell,	Gillmor,	Srerver,
Cartwright (Sir Richard),	Holton,	Somerville,
Casey,	Innes,	Sutherland,
Casgrain,	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Trow,
Charlton,	Laurier,	Watson,
Choquette,	Lovitt,	Weldon ( <i>St. Jean</i> ), et.
Colter,	McMullen,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—35.
Davies,	Mills ( <i>Bothwell</i> ),	

La troisième résolution est alors adoptée,

Sir John A. Macdonald présente alors un bill (No 148) autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées, lequel est lu pour la première et la seconde fois, et est renvoyé à un comité général devant siéger, demain.

Sir John A. Macdonald soumet à la Chambre,—Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer, comme suit :—

Chemin de fer de St. Césaire à St. Paul d'Abbottsford.

“ de Québec à Murray Bay.

“ du Pacifique d'Ontario Sud.

Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

“ “ du Lac Témiscamingue, depuis Mattawa jusqu'au pied du Long Sault.

Chemin de fer de Shuswap à Okanagan.

“ Chicoutimi.

Cie du chemin de fer Central de Ste Catherine à Niagara.

“ “ du Grand Tronc, Baie Georgienne et Lac Erié.

“ “ de Hereford.

Chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Cie du chemin de fer de la Vallée de Cornwallis.

“ Tunnel de Ste Claire.

Chemin de fer du comté de Drummond.

Cie du chemin de fer de Pontiac à Renfrew.

Chemin de fer de Jonction de la Massawippi.

Cie du chemin de fer Grand Oriental.

Chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James.

Cie du chemin de fer des Mille Isles.

“ “ de Brockville, Westport et Sault Ste Marie.

Chemin de fer de Maskinongé et du Lac Nipissingue.

Cie du chemin de fer de Napanee, Tamsworth et Québec.

“ “ des Joggins.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution devant servir de base à une adresse à Sa Majesté la priant de vouloir bien faire soumettre une mesure au parlement du Royaume-Uni à l'effet de fixer les limites ouest, nord et est de la province de l'Ontario.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu.—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, la priant de vouloir bien faire soumettre une mesure au parlement du Royaume-Uni, déclarant et prescrivant que les limites suivantes constituent les limites ouest, nord et est de la province de l'Ontario, savoir :—Commerçant au point où la frontière internationale entre les Etats-Unis d'Amérique et le Canada touche les côtes ouest du lac Supérieur, de là vers l'ouest le long de la dite frontière jusqu'à l'angle nord-ouest du lac des Bois ; de là le long d'une ligne tirée franc nord jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne médiane du cours de la rivière déversant les eaux du lac appelé lac Seul, soit au-dessus ou au-dessous de son confluent avec le cours d'eau coulant du lac des Bois vers le lac Winnipeg, et de là se dirigeant vers l'est à partir du point auquel la ligne ci-dessus décrite rencontre la ligne médiane du cours de la rivière en dernier lieu mentionnée, le long de la ligne médiane du cours de la même rivière (soit qu'elle soit appelée rivière aux Anglais ou, quant à la partie située au-dessous du confluent, du nom de rivière Winnipeg) jusqu'au lac Seul, et de là le long de la ligne médiane du lac Seul jusqu'à la tête de ce lac, et de là par une ligne droite jusqu'au point le plus près de la ligne médiane des eaux du lac St. Joseph, et de là le

long de cette ligne médiane jusqu'à ce qu'elle touche le pied ou décharge de ce lac, et de là le long de la ligne médiane de la rivière par laquelle les eaux du lac St. Joseph se déchargent jusqu'à la rive de la partie de la Baie d'Hudson communément appelée Baie de James, et de là, dans une direction sud-est en suivant la dite rive jusqu'au point où une ligne tirée franc nord à partir de la tête du lac Témiscamingue la rencontrerait, et de là dans une direction franc sud, le long de la dite ligne jusqu'à la tête du dit lac, et de là en suivant le chenal du milieu du dit lac dans la rivière Ottawa, et de là en suivant le milieu du chenal principal de la dite rivière jusqu'à ce qu'elle rencontre la prolongation de la limite ouest de la seigneurie de Rigaud, le dit milieu du chenal étant tel qu'indiqué sur une carte de l'exploration du chenal à navires de l'Ottawa, dressée par Walter Shanly, I. C., et approuvée par ordre du Gouverneur en Conseil, en date du 21 juillet, 1886, et de là vers le sud en suivant la dite limite ouest de la seigneurie de Rigaud jusqu'à l'angle sud-ouest de la dite seigneurie, et de là vers le sud le long de la limite ouest de l'augmentation du township de Newton jusqu'à l'angle nord ouest de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, et de là vers le sud-est, le long de la limite sud-ouest de la dite Nouvelle-Longueuil jusqu'à une borne en pierre sur la rive nord du lac St. François, tel qu'indiqué sur un plan de la ligne de séparation entre le Haut et le Bas-Canada fait en conformité de l'Acte 23 Vic., chap. 21, et approuvé par ordre du Gouverneur en Conseil, en date du 16 mars, 1861.

#### Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

La dite résolution est alors renvoyée à un comité spécial composé de Sir John A. Macdonald, Sir Hector Langevin et de MM. Mills (Bothwell), Bowell et Shanly pour rédiger une adresse renfermant la dite résolution.

Sir John A. Macdonald, du dit comité, rapporte le projet d'une adresse à Sa Majesté, laquelle est lue pour la seconde fois et adoptée, et il est ordonné qu'elle soit grossyée, et elle est comme suit : —

#### *A Sa Très Excellente Majesté la Reine.*

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE :—

Nous, les fidèles et loyaux sujets, les Communes du Canada réunis en parlement, approchons humblement de Votre Majesté la priant de vouloir bien faire soumettre une mesure au parlement du Royaume-Uni, déclarant et prescrivant que les limites suivantes constituent les limites ouest, nord et est de la province de l'Ontario, savoir :—Commençant au point où la frontière internationale entre les Etats Unis d'Amérique et le Canada touche les côtes ouest du lac Supérieur, de là vers l'ouest le long de la dite frontière jusqu'à l'angle nord-ouest du lac des Bois; de là le long d'une ligne tirée franc nord jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne médiane du cours de la rivière déversant les eaux du lac appelé lac Seul, soit au-dessus ou au-dessous de son confluent avec le cours d'eau coulant du lac des Bois vers le lac Winnipeg, et de là se dirigeant vers l'est à partir du point auquel la ligne ci-dessus décrite rencontre la ligne médiane du cours de la rivière en dernier lieu mentionnée, le long de la ligne médiane du cours de la même rivière (soit qu'elle soit appelée rivière aux Anglais ou, quant à la partie située au-dessous du confluent, du nom de rivière Winnipeg) jusqu'au lac Seul, et de là le long de la ligne médiane du lac Seul jusqu'à la tête de ce lac, et de là par une ligne droite jusqu'au point le plus près de la ligne médiane des eaux du lac St. Joseph, et de là le long de cette ligne médiane jusqu'à ce qu'elle touche le pied ou décharge de ce lac, et de là le long de la ligne médiane de la rivière par laquelle les eaux du lac St. Joseph se déchargent jusqu'à la rive de la partie de la Baie d'Hudson communément appelée Baie de James, et de là dans une direction sud-est en suivant la dite rive jusqu'au point où une ligne tirée franc nord à partir de la tête du lac Témiscamingue la rencontrerait, et de là dans une direction franc sud, le long de la dite ligne jusqu'à la

tête du dit lac, et de là en suivant le chenal du milieu du dit lac dans la rivière Ottawa, et de là en suivant le milieu du chenal principal de la dite rivière jusqu'à ce qu'elle rencontre la prolongation de la limite ouest de la seigneurie de Rigaud, le dit milieu du chenal étant tel qu'indiqué sur une carte de l'exploration du chenal à navires de l'Ottawa, dressée par Walter Shanly, I. C., et approuvée par ordre du Gouverneur en Conseil, en date du 21 juillet, 1886, et de là vers le sud en suivant la dite limite ouest de la seigneurie de Rigaud jusqu'à l'angle sud-ouest de la dite seigneurie, et de là vers le sud le long de la limite ouest de l'augmentation du township de Newton jusqu'à l'angle nord-ouest de la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil, et de là vers le sud-est, le long de la limite sud-ouest de la dite Nouvelle-Longueuil jusqu'à une borne en pierre sur la rive nord du lac St. François, tel qu'indiqué sur un plan de la ligne de séparation entre le Haut et le Bas-Canada, fait en conformité de l'Acte 23 Vic., chap. 21, et approuvé par ordre du Gouverneur en Conseil en date du 16 mars, 1861.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est ordonné d'envoyer un message au Sénat, priant leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre au sujet de la dite adresse.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution déclarant qu'il est expédient de construire un chemin de fer, à titre d'entreprise du gouvernement, entre un point de jonction sur la ligne du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à ou près de Harvey, dans la province du Nouveau-Brunswick, et un point de raccordement avec l'Intercolonial à ou près de Salisbury, dans la dite province, ou quelque part entre Salisbury et Moncton; etc., etc.

*(En comité.)*

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de construire un chemin de fer, à titre d'entreprise du gouvernement, entre un point de jonction sur la ligne du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à ou près de Harvey, dans la province du Nouveau-Brunswick, et un point de raccordement avec l'Intercolonial à ou près de Salisbury ou Moncton, dans la dite province, ou quelque part entre Salisbury et Moncton, et que la somme de \$500,000 soit accordée pour la construction du dit chemin de fer.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir à la prochaine séance de la Chambre, ce jour.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est Résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, elle restera ajournée jusqu'à 1.30 p.m., ce jour.

La Chambre alors s'ajourne à 1.30 a.m.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

*Orateur.*

## AVIS DE MOTIONS.

Sir *Donald Smith*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. L'acte 31 Vic., chap. 64, concernant le traitement et les secours à donner aux marins dans le cas de maladie et de détresse, n'exige-t-il pas que le ministre de la Marine et des Pêcheries fasse des rapports périodiques sur les recettes et dépenses relevant du dit acte ?

2. Un sommaire de ces rapports pour les derniers 18 ans n'a-t-il pas été donné dans le 1<sup>er</sup> rapport annuel de ce département, page xxxiv ?

3. Ce sommaire n'indique-t-il pas que le montant total des déboursés est de..... \$752,238 47  
et celui des recettes, de..... 725,679 84

laissant un déficit apparent de..... \$26,558 63 ?

4. L'item des déboursés, \$752,238.47 ne comprend-il pas,—

(a) le traitement médical dans l'hôpital de marine à Québec de 8,293 personnes, qui n'étaient pas des marins malades, pendant un total de 272,617 jours, au coût moyen de 86 $\frac{2}{3}$  centins, formant le chiffre de \$235,541.08 ; et

(b) la somme de \$16,500 pour subventions soldées de temps à autre à deux hôpitaux locaux, dont l'un à Ste Catherine, et l'autre à Kingston, formant à eux deux une somme totale de \$252,041.08 ?

5. Ces dépenses ne sont-elles pas en dehors des prescriptions de l'acte précité, qui stipule que " les deniers ainsi reçus constitueront un fonds qui sera dénommé " 'le fonds des marins malades' pour les fins ci-dessous mentionnées, et nulle autre" ?

6. Par conséquent, au lieu d'une balance, le 30 juin, 1886, contre le dit fonds des marins malades, s'élevant à \$26,558.63, tel qu'indiqué dans le dit 1<sup>er</sup> rapport annuel, n'y avait-il pas, en fait, un surplus de \$225,452.45 au crédit du dit fonds à la dite date, si les comptes avaient été bien tenus ?

7. Les droits prélevés sur les navires, en vertu du dit acte 31 Vic., chap. 64, n'ont-ils pas été augmentés de 50 pour cent, en 1875, par l'acte 38 Vic., chap. 31, pour le motif erroné que les recettes provenant de cet impôt étaient insuffisantes pour couvrir les dépenses du département pour soigner les marins malades et dans la détresse ?

8. Quelles mesures le ministère se propose-t-il de prendre pour,—

(a) corriger les rapports faits à la Chambre et pour mettre le surplus précité de \$252,041.08 au crédit du dit fonds des marins malades, à dater du 30 juin, 1886 ; et

(b) réduire l'impôt sur les navires de manière à ce qu'il ne soit pas plus élevé qu'il n'est nécessaire pour couvrir les dépenses nécessitées pour le soin des marins malades, tel que prescrit par la loi ?

*M. Charlton*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les noms des six payens résidant dans la paroisse de Ste Elizabeth, comté de Joliette, et province de Québec, mentionnés dans les rapports du recensement de 1881, tel qu'il appert du rapport original de l'énumérateur pour cette paroisse ?



**No. 62**

---

OTTAWA, LUNDI, 20 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

---

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

**A. BENOIT**, Surintendant des Impressions

**1889.**

## No. 63.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 30 AVRIL 1889.

## PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill (No 11) à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, avec des amendements.

M. Taylor, du comité mixte des impressions du parlement, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

77. Copie certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 5 septembre 1888, relatif aux appels dans les causes criminelles portées devant le comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté. (*Documents de la session.*)

Rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation de la Chambre des Communes. (*Imprimé dans le journal seulement ; 20,000 copies brochées du rapport du sous-comité y attaché à être imprimées pour distribution, enveloppées séparément prêtes à être adressées et mises à la poste, et expédiées à chaque sénateur et député.*)

Votre comité a aussi examiné les documents suivants, et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :—

22j. Réponse à Ordre du 1er courant—Copie des études préliminaires faites au sujet du chemin de fer d'Annapolis à Liverpool, et du rapport de l'ingénieur, ainsi que de tous papiers et correspondance s'y rattachant.

22k. Réponse à Ordre du 11 courant—Copie de tous papiers, rapports, états et correspondance concernant la condition du chemin de fer subventionné par le parlement du Canada, s'étendant de l'extrémité ouest de l'embranchement sur Derby jusqu'à un point de raccordement avec le chemin de fer du Nord et de l'Ouest, dans le comté de Northumberland, N.-B. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun de ses officiers et les propriétaires du dit chemin de fer au sujet de son exploitation.

22l. Réponse à Adresse du 11 écoulé—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer de Windsor et Annapolis et des comtés de l'Ouest au sujet de la fusion, sous le contrôle du gouvernement, des chemins de fer de l'Ouest de la Nouvelle-Ecosse ; aussi, copie des résolutions adoptées par la Chambre de Commerce de Halifax et l'Association des producteurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse, sur le même sujet.

23b. Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et la corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous concernant le changement dans le tarif actuel du pilotage des vaisseaux pour le havre de Québec et au-dessous.

49i. Réponse à Adresse du 1er courant—Copie de toutes soumissions reçues par le département des Chemins de fer et Canaux en septembre et octobre 1888, pour l'élargissement des canaux de Cornwall et des Galops, y compris les quantités approximatives sur lesquelles ont été basées les dites soumissions, et les montants bruts. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et ordres en conseil sur le même sujet, depuis que les dites soumissions ont été reçues.

74. Réponse à Adresse (du Sénat) du 1er avril 1889—Etat détaillé de la dépense annuelle qu'entraîne la fabrication de la lumière électrique pour l'usage du chemin de fer Intercolonial, et son emmagasinage sur les chars, aux stations de St. Jean et d'Halifax, et les noms des personnes chargées du service.

75. Réponse à Ordre du 11 courant—Copie de tous papiers et correspondance au sujet d'une réclamation de MM. A. et J. Adams pour pertes subies par le naufrage de leur navire "Carrier Dove" qui a été perdu par suite du changement de position des lumières à Crapaud Harbor, sans que le public en a été prévenu.

76. Réponse à Adresse (du Sénat)—Copie du rapport adressé au ministre des Travaux Public par les commissaires sur les inondations du fleuve Saint-Laurent.

78. Réponse à Ordre du 9 avril 1888—Copie de la correspondance relative à la traduction en français du "Field Exercise," à partir du 23 juillet 1879, échangée tant entre le département de la Milice, avec le lieutenant-colonel Audet, qu'entre l'un d'eux et le gérant de la Compagnie d'imprimerie canadienne de Montréal, et Benjamin Sulte, écr., et Gebbert-Berthiaume, et tout autre concernant la dite traduction.

Rapports des baptêmes, mariages et décès dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Iberville, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1888.

Etat des affaires de la Cie Anglo-Canadienne de Prêts et Placements, à la date du 31 décembre, 1888.

Etat concernant l'Hôpital Général et de Marine de Collingwood, pour l'année 1888.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est Résolu,—Que l'ordre de la Chambre de jeudi, le 18 courant, pour l'impression des second et troisième rapports du comité des comptes publics avec les documents et la preuve y annexés soit rescindé.

Sur motion de Sir Hector Langevin, il est Ordonné,—Que les second et troisième rapports du comité des comptes publics, de la présente session, avec la preuve et les rapports produits par le département, soient imprimés pour l'usage des membres, et que la règle 49 soit suspendue à ce sujet.

M. Foster soumet à la Chambre,—Copie du Prospectus de la Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou, tel que publié dans le "London Times" en date du 19 mars, 1889.

M. Dewdney soumet à la Chambre,—Supplément du rapport du département de l'Intérieur pour l'année 1888, qui est un sommaire des rapports des colonies de Londres, des crofters, acandinaves, hongroises, sillemandes, iselandaises et de l'Eglise, par Refus Stephenson.

Il présente aussi les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 16 avril, 1888,—Etat indiquant tout le scrip émis par le gouvernement du Canada, pour toutes fins quelconques, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, les dates et les montants des diverses émissions, et les fins pour lesquelles le scrip a été émis, le mode ou les modes de rachat, le montant de chaque émission rachetée jusqu'à présent et la balance non encore rachetée à la date du 1er mars, 1888.

Réponse à Adresse du 1er courant,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1888, entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, au sujet des arrérages d'annuités dûs aux Sauvages qui ont retrocédé leurs terres, aux termes du Traité Robinson, et de la concession d'une réserve à la bande des Chippewas du Lac Témiscamingue.

Réponse supplémentaire, conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant,—

1. Le choix de la route ;
2. Le progrès des travaux ;
3. Le choix ou la réserve des terres ;
4. Le paiement de deniers ;
5. La construction des embranchements ;
6. Le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ;
8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;
10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie.

M. Tupper présente les réponses suivantes :—

Réponse à Ordre du 1er courant,—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les locataires du droit de pêche sous permis, dans la rivière Matane, ainsi que la correspondance à ce sujet avec les propriétaires riverains, et rapport sur leur opposition au permis, etc.

Réponse à Ordre du 25 février dernier—Etat indiquant,—

1. Le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée du Canada, chaque année, depuis le 1er janvier, 1867, au 1er janvier, 1889, leurs diverses professions, et le nombre dans chaque profession.
2. Le nombre de ceux qui se sont fixés en Canada et de ceux qui se sont rendus aux Etats-Unis, chaque année.
3. Le nombre de ceux qui se sont rapportés aux divers bureaux d'immigration, chaque année, durant la même période.
4. Le montant dépensé annuellement pour fins d'immigration.

Sir Hector Langevin soumet à la Chambre,—Lettre de l'ingénieur en chef des travaux publics concernant l'état et la condition du chemin entre les villes de Dundas et Galt.

M. Bowell soumet à la Chambre,—Rapport sur la falsification des substances alimentaires, qui est le supplément No. III du rapport du département du Revenu de l'Intérieur, pour 1888.

La résolution adoptée en comité général, hier, déclarant qu'il est expédient de construire un chemin de fer, à titre d'entreprise du gouvernement, entre un point de jonction sur la ligne du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à ou près de Harvey, dans la province du Nouveau-Brunswick, et un point de raccordement avec l'Intercolonial à ou près de Salisbury, dans la dite province, ou quelque part entre Salisbury et Moncton, etc., est rapportée et lue la seconde fois.

Sir John A. Macdonald propose,—Que la dite résolution soit maintenant adoptée.

M. Weldon (St. Jean) propose, comme amendement,—Que la dite résolution ne soit pas maintenant adoptée, mais qu'il soit Résolu,—Que cette Chambre ne devrait prendre aucune action pour autoriser la construction par le gouvernement du Canada d'une autre ligne de chemin de fer entre Harvey et Salisbury ou Moncton, tant qu'une étude convenable de la route projetée et que des estimations fidèles de son coût probable n'aient été soumises au parlement, et tant que l'expérience n'aura pas prouvé que le chemin de fer existant entre les points sus-nommés n'est pas suffisant aux besoins des voyageurs et du fret.—Rejeté, sur la division suivante :—

POUR :  
Messieurs

Armstrong,  
Bain (*Wentworth*),  
Beausoleil,  
Brien,  
Campbell,  
Cartwright (Sir Richard),  
Casey,  
Charlton,  
Colter,  
Davies,  
Doyon,  
Edwards,

Ellis,  
Fisher,  
Gillmor,  
Holton,  
Innes,  
Mackenzie,  
McMullen,  
Mills (*Bothwell*),  
Mitchell,  
Mulock,  
Patterson (*Brant*),

Platt,  
Préfontaine,  
Ste. Marie,  
Scriver,  
Skinner,  
Somerville,  
Sutherland,  
Trow,  
Watson,  
Weldon (*St. Jean*), et  
Wilson (*Elgin*).—34.

CONTRE :  
Messieurs

Bain (*Soulanges*),  
Barnard,  
Bergeron,  
Boisvert,  
Bowell,  
Brown,  
Bryson,  
Burns,  
Carling,  
Caron (Sir Adolphe),  
Cimon,  
Colby,  
Curran,  
Daoust,  
Davin,  
Davis,  
Dawson,  
Denison,  
Desaulniers,  
Desjardins,  
Dewdney,  
Dickey,  
Dickinson,  
Dupont,

Ferguson (*Leeds et Gren.*),  
Foster,  
Gordon,  
Guillet,  
Haggart,  
Hall,  
Hickey,  
Joncas,  
Jones (*Digby*),  
Jones (*Halifax*),  
Kenny,  
Labelle,  
Langevin (Sir Hector),  
La Rivière,  
Laurie,  
Macdonald (Sir John),  
Macdowall,  
McCulla,  
McDougald (*Pictou*),  
McMillan (*Vaudreuil*),  
McNeill,  
Madill,  
Mara,

Montplaisir,  
Patterson (*Essex*),  
Perley,  
Porter,  
Prior,  
Putnam,  
Riopel,  
Robillard,  
Ross,  
Small,  
Sproule,  
Taylor,  
Temple,  
Thompson (Sir John),  
Tupper,  
Tyrwhitt,  
Wallace,  
Ward,  
Weldon (*Albert*),  
White (*Cardwell*),  
Wilmot,  
Wood (*Westmoreland*), et  
Wright.—70.

Et la question étant mise de nouveau,—Que la dite résolution soit maintenant adoptée ;

Sir Richard Cartwright propose, comme amendement,—Que vu que le chemin de fer de Témiscouata a déjà été construit entièrement sur le territoire canadien depuis la Rivière du Loup jusqu'à Edmonton, sur la rivière St. Jean, et vu qu'il est possible de réduire considérablement la distance de Montréal à Moncton par ce chemin, et qu'en somme cette route ne peut être que de quelques milles plus longue que le chemin appelé Ligne Courte qui traverse l'Etat du Maine; et attendu qu'il est maintenant proposé de construire une ligne entre Harvey et Salisbury entièrement aux frais du public, la dite résolution ne soit pas maintenant adoptée, mais qu'elle soit renvoyée en comité général afin de prescrire que le dit chemin de fer de Témiscouata aura plein permis de circulation sur la dite ligne s'étendant de Harvey à Salisbury.—Rejeté, sur division.

La dite résolution est alors adoptée.

Sir John A. Macdonald présente alors un bill (No 149) pourvoyant à la construction et à l'exploitation d'un chemin de fer de Harvey à Salisbury ou Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick,—lequel est lu pour la première et seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 148) autorisant l'octroi des subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements et délibéré tel qu'amendé.

Sir John A. Macdonald propose,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Weldon (St Jean) propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin d'amender la seconde clause en prescrivant que les obligations y mentionnées constitueront un premier lien ou charge sur le dit chemin de fer et auront la priorité sur toutes autres obligations émises par la dite compagnie.—Rejeté, sur la division suivante :—

## POUR :

## Messieurs

Armstrong,	Doyon,	Mulock,
Bain ( <i>Wentworth</i> ),	Fisher,	Paterson ( <i>Brant</i> ),
Beausoleil,	Gillmor,	Préfontaine,
Brien,	Holton,	Ste. Marie,
Campbell,	Innes,	Sriver,
Cartwright (Sir Richard),	Jones ( <i>Halifax</i> ),	Somerville,
Casey,	Lovitt,	Trow,
Charlton,	McMullen,	Weldon ( <i>St-Jean</i> ), et
Colter,	Mitchell,	Wilson ( <i>Elgin</i> ).—27.

## CONTRE :

## Messieurs

Bain ( <i>Soulanges</i> ),	Dickinson,	Montplaisir,
Barnard,	Dupont,	Porter,
Boisvert,	Ferguson ( <i>Leeds et Gren.</i> ),	Putnam,
Bowell,	Foster,	Ross,
Brown,	Guillet,	Shanly,
Burns,	Haggart,	Skinner,
Carling,	Hall,	Small,
Caron (Sir Adolphe),	Hickey,	Taylor,
Cimon,	Jones ( <i>Digby</i> ),	Temple,
Curran,	Langevin (Sir Hector),	Tupper,
Daoust,	La Rivière,	Tyrwhitt,
Davis,	Macdonald (Sir John),	Wallace,
Dawson,	Macdowall,	White ( <i>Cardwell</i> ),
Desaulniers,	McCulla,	White ( <i>Renfrew</i> ),
Dewdney,	Madill,	Wilmot, et
Dickey,	Mara,	Wood ( <i>Westmoreland</i> ).—48.

Le bill est alors lu la troisième fois, et passé.

M. Curran propose,—Que le neuvième rapport du comité mixte des Impressions du parlement, présenté ce jour, soit renvoyé au dit comité afin de reconsidérer la décision prise au sujet d'une adresse demandant copie du rapport des commissaires sur les inondations du fleuve St. Laurent.

Objection étant faite quant à la régularité de la proposition ;

M. l'Orateur-Suppléant déclare alors la proposition hors d'ordre, parce qu'elle n'a pas été précédée d'un avis.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions à l'effet d'amender l'Acte concernant les juges des cours provinciales, etc.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'acte concernant les juges des cours provinciales et de prescrire que les salaires de treize juges de la Cour Supérieure dans la province de Québec, qui sont domiciliés à Montréal ou Québec, (non compris le juge du district de Terrebonne) seront de \$5,000 par année.

2. Résolu,—Que les salaires des juges des cours des comtés de Cariboo, New-Westminster, Yale et Nanaïmo, dans la province de la Colombie Anglaise, seront de \$2,400 par année.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont, en conséquence, rapportées, lues la seconde fois, et adoptées.

Sir John Thompson présente alors un bill (No 150) modifiant les Statuts Revisés, chapitre 138, concernant les juges des cours provinciales,—lequel est lu pour la première et seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 11) à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce, sont pris en considération et adoptés.

Le bill (No 92) du Sénat, intitulé : " Acte relatif aux connaissements," est lu pour la seconde fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Subsidés.

M. Ross propose, comme amendement,—Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants : " M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il Résolu,—Que cette Chambre regrette qu'aucune proposition pour une subvention en terres en aide à la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est n'ait été soumise au Parlement.—Rejeté.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

#### TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

389 Pour l'achat d'une maison et dépendances pour servir de quartiers au commandant du Collège Militaire Royal, à Kingston .....	12,500 00
--	-----------

#### DIVERS.

390 Pour aider à payer les dépenses se rapportant à la convention de l'Association Américaine pour l'avancement des Sciences .....	2,000 00
--	----------

#### XVII.—SUBVENTIONS POSTALES ET DE STEAMERS.—(Fin.)

145 Pour une ligne de steamers faisant le service entre les ports d'Halifax et Saint-Jean, N.-B., ou l'un d'eux, et les Antilles et l'Amérique du Sud, ou celles-ci ou celles-là.....	60,000 00
---	-----------

Résolutions à rapporter,

MERCREDI, 1er mai, 1889.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau ce jour.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, ce jour, sont rapportées et sont comme suit :—

TRAVAUX ET ÉDIFICES PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

389 Pour l'achat d'une maison et dépendances pour servir de quartiers  
au commandant du Collège Militaire Royal, à Kingston ..... 12,500 00

DIVERS.

390 Pour aider à payer les dépenses se rapportant à la convention de  
l'Association Américaine pour l'avancement des Sciences..... 2,000 00

XVII.—SUBVENTIONS POSTALES ET DE STEAMERS.—(Fin.)

145 Pour une ligne de steamers faisant le service entre les ports  
d'Halifax et Saint-Jean, N.-B., ou l'un d'eux, et les Antilles et  
l'Amérique du Sud, ou celles-ci ou celles-là ..... 60,000 00

La résolution 389 étant lue la seconde fois ;

M. McMullen propose,—Que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'il soit Résolu,—Qu'il ressort des déclarations faites en cette Chambre par le ministre de la Milice que l'on se propose d'acheter une maison d'habitation pour le commandant du Collège Militaire Royal située à l'extrémité opposée de la cité de Kingston, à une distance d'environ un mille et demi du dit collège. Que s'il est nécessaire d'avoir une maison pour le commandant, la dite maison devrait être érigée sur les terrains contigus au dit collège, et que le dit achat est inopportun et constitue un mauvais emploi des deniers publics.—Rejeté, sur division.

La résolution 389 est alors adoptée.

Les résolutions 390 et 145 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant un contrat à intervenir avec la Cie de chemin de fer et de steamers de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu,—Qu'il est expédient, afin de permettre à la Cie de chemin de fer et de steamers de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan de compléter sa voie ferrée de Régina à quelque point sur la branche sud de la rivière Saskatchewan à ou près de Saskatoon, et de là vers le nord jusqu'à Prince Albert, de passer un contrat avec la dite compagnie pour le transport des hommes, approvisionnements, matériaux et malles, pour une période de 20 ans, et de payer pour ce service, pendant la dite période, \$30,000 par an, de la manière suivante, savoir :—La somme de \$50,000 à être payée annuellement lors de la construction de la voie jusqu'à un point à ou près de Saskatoon, le dit paiement devant compter à dater de l'achèvement de la voie ferrée jusqu'à ce point ; et la balance de \$30,000, à être payée annuellement lorsque la voie s'étendra jusqu'à Prince-Albert,—le dit paiement devant compter à dater de l'achèvement de la voie en dernier lieu mentionné. Pourvu que, dans le cas où la seconde portion de la dite voie ferrée ne serait pas construite et en opération jusqu'à Prince-Albert dans les deux ans qui suivront son achèvement jusqu'à la branche sud de la Saskatchewan, comme susdit, le paiement des \$50,000 soit arrêté jusqu'à ce que la totalité de la voie soit terminée jusqu'à Prince Albert.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue pour la seconde fois et adoptée.

Sir John A. Macdonald présente alors un bill (No 151) concernant un arrangement y mentionné avec la Cie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan,—lequel est lu les première et seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis, pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le bill (No 146) du Sénat, intitulé : “ Acte modifiant le Statut Révisé concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest,” est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est Résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, elle reste ajournée jusqu'à 11 a. m., ce jour.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 101) modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur.

Bill (No 142) modifiant l'Acte des Inspecteurs-Mesureurs, chap: 103 des Statuts Révisés.

La Chambre alors s'ajourne à 2 p.m., jusqu'à 11 a.m., ce jour.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

*Orateur.*

---

## AVIS DE MOTION.

M. Desjardins—Jedi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu dernièrement quelques communications du gouvernement de la province de Québec sur la question des frontières des provinces d'Ontario et de Québec? Si oui, pourrait-il en communiquer le contenu à la Chambre?



---

**No. 63.**

---

OTTAWA, MARDI, 30 AVRIL 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

---

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A **SANBOLT**, Surintendant des Impressions

1889.

## No. 64.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, MERCREDI, 1ER MAI 1889.
 

---

## PRIÈRE.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qui lui a été adressée par le Secrétaire de Son Excellence le Gouverneur-Général :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur-Général se rendra à la salle des séances du Sénat pour proroger la session du Parlement du Canada, jeudi, le 2 mai, à 3 P.M.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES COLVILLE,

*Capitaine,*

*Secrétaire du Gouverneur-Général.*

A l'honorable Orateur  
de la Chambre des Communes.

Le bill (No 151) concernant un arrangement y mentionné avec la Cie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan, est lu pour la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

*(En comité.)*

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1889, la somme de \$2,090,177.23 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1890, la somme de \$25,643,275.93 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont, en conséquence, rapportées, lues pour la seconde fois, et adoptées.

M. Foster présente alors un bill (No. 147) pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin, 1889, et le 30 juin, 1890, et pour autres fins se rattachant au service public,—lequel est lu pour les première, deuxième et troisième fois, et passé.

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du parlement, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

22m. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer, comme suit :—

Chemin de fer de St. Césaire à St. Paul d'Abbottsford.

“ de Québec à Murray Bay.

“ du Pacifique d'Ontario Sud.

Cie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa.

“ “ du Lac Témiscamingue, depuis Mattawa jusqu'au pied du Long Sault.

Chemin de fer de Shuswap à Okanagan.

“ Chicoutimi.

Cie du chemin de fer Central de Ste Catherine à Niagara,

“ “ du Grand Tronc, Baie Georgienne et Lac Erié.

“ “ de Hereford.

Chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Cie du chemin de fer de la Vallée de Cornwallis.

“ Tunnel de Ste Claire.

Chemin de fer du comté de Drummond.

Cie du chemin de fer de Pontiac à Renfrew.

Chemin de fer de Jonction de la Massawippi.

Cie du chemin de fer Grand Oriental.

Chemin de fer de Gananoque, Perth et Baie de James.

Cie du chemin de fer des Mille Isles

“ “ de Brockville, Westport et Sault Ste Marie.

Chemin de fer de Maskinongé et du Lac Nipissingue.

Cie du chemin de fer de Napanee, Tamsworth et Québec.

“ “ des Joggins. (*Documents de la session*).

36h. Réponse supplémentaire, conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant,—

1. Le choix de la route ;
2. Le progrès des travaux ;
3. Le choix ou la réserve des terres ;
4. Le paiement de deniers ;
5. La construction des embranchements ;
6. Le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ;
8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;
10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (*Documents de la session*).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

22n. Copie du prospectus de la Cie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou, tel que publié dans le “London Times” en date du 19 mars, 1889.

44c. Réponse à Adresse du 1er courant,—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1888, entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario, au sujet des arrérages d'annuités dus aux Sauvages qui ont retrocédé leurs terres, aux termes du Traité Robinsou, et de la concession d'une réserve à la bande des Chippewas du Lac Témiscamingue.

51b. Réponse à Ordre du 8 courant—Copie de toute correspondance échangée entre M. Allan Knight ou son avocat et le gouvernement du Canada ou aucun de ses officiers au sujet d'une demande d'indemnité pour dommages résultant de la construction de l'embranchement d'Indian Town sur l'Intercolonial. Aussi copie de tout rapport fait par aucun des officiers du gouvernement sur le même sujet.

51c. Réponse à Ordre du 11 courant—Copie de toutes lettres, rapports et correspondance échangés entre M. Geo. R. Parker et le gouvernement ou aucun de ses officiers, et aussi entre le gouvernement et ses officiers au sujet des réclamations pour dommages ou expropriations de terres faites en rapport avec le chemin de fer d'embranchement sur Derby.

58c. Réponse à Ordre du 1er courant—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les locataires du droit de pêche sous permis, dans la rivière Matane, ainsi que la correspondance à ce sujet avec les propriétaires riverains, et rapport sur leur opposition au permis, etc.

69b. Réponse à Ordre du 11 éconlé—Copie de toutes pétitions adressées au gouvernement par les habitants de la partie riveraine du township de Yonge, comté de Leeds, Ont., demandant que le creek Jones soit déclaré cours d'eau non navigable, et qu'il soit permis au conseil municipal de construire un pont fixe sur le dit creek. Aussi, copie du rapport de l'ingénieur à ce sujet.

80. Réponse à Ordre du 16 avril, 1888—Etat indiquant tout le scrip émis par le gouvernement du Canada, pour toutes fins quelconques, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, les dates et les montants des diverses émissions, et les fins pour lesquelles le scrip a été émis, le mode ou les modes de rachat, le montant de chaque émission rachetée jusqu'à présent et la balance non encore rachetée à la date du 1er mars, 1888.

81. Réponse à Ordre du 25 février dernier—Etat indiquant,—

(1) Le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée du Canada, chaque année, depuis le 1er janvier, 1867, au 1er janvier, 1889, leurs diverses professions, et le nombre dans chaque profession.

(2) Le nombre de ceux qui se sont fixés en Canada et de ceux qui se sont rendus aux Etats-Unis, chaque année.

(3) Le nombre de ceux qui se sont rapportés aux divers bureaux d'immigration, chaque année, durant la même période.

(4) Le montant dépensé annuellement pour fins d'immigration.

82. Lettre de l'ingénieur en chef des travaux publics concernant l'état et la condition du chemin entre les villes de Dundas et Galt.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions à l'effet d'autoriser l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer y mentionnées.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée :

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à accorder les subventions en terres ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnées, savoir :—

A la Cie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest (limitée), en sus de l'octroi prescrit par la clause 1 de l'acte 48-49 Vic., chap. 60, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 2,600 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie depuis la station de Dunmore, sur la ligne du Pacifique Canadien, jusqu'à Lethbridge, sur la rivière du Ventre, terminus actuel du dit chemin de fer, distance de 109½ milles,—cet octroi additionnel devant être fait seulement si la voie du dit chemin de fer a la largeur réglementaire.

Aussi,—à la même compagnie, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 6,400 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie depuis Lethbridge jusqu'à la frontière Internationale, distance d'environ 50 milles.

A la Cie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 6,400 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie, depuis la station Cheadle, sur la ligne du Pacifique Canadien, jusqu'à son terminus à un point dans ou près le township 29, rang 23, à l'ouest du 4ème méridien, distance d'environ 55 milles.

A la Cie du chemin de fer du Nord-Ouest du Canada, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 10,000 acres pour chaque mille de chemin de fer de la compagnie, depuis Calgary, sur la ligne du Pacifique Canadien, en se dirigeant vers le nord jusqu'à un point sur la branche nord de la rivière Saskatchewan, à ou près de Edmonton, distance d'environ 210 milles.

Aussi,—à la même compagnie, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 10,000 acres pour chaque mille du chemin de fer de la compagnie depuis Calgary, en se dirigeant au sud vers Lethbridge, distance d'environ 120 milles.

A la Cie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba, des terres fédérales n'excédant pas en étendue 6,000 acres pour chaque mille du chemin de fer de la Cie, depuis Portage-la-Prairie jusqu'à l'extrémité sud du lac Manitoba, distance d'environ 17 milles.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue pour la seconde fois, et adoptée.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'octroi de terres mentionné dans la clause 3 de l'Acte 49 Vic., chap. 11, en faveur du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en Conseil à appliquer l'octroi de terres prescrit par la clause 3 de l'Acte 49 Vic., chap. 11 pour la ligne du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle, et d'environ 240 milles en longueur, à la ligne du chemin de fer de la dite compagnie, tel qu'autorisé par l'Acte concernant la Cie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle passé durant la présente session du parlement, aux mêmes termes, et sujet aux mêmes conditions que pour l'octroi ci-dessus mentionné autorisé à être fait à la dite compagnie par le dit acte.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue pour la seconde fois et adoptée.

M. Dewdney présente alors un bill (No. 152) autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer,—lequel est lu pour les première et deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution pour décharger la ville de Cobourg du paiement de la balance due par la dite ville aux termes de l'Acte 49 Vic., chap. 3, à certaines conditions y mentionnées.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que le Gouverneur en Conseil pourra, aux conditions qui lui paraîtront convenables, décharger la corporation de la ville de Cobourg du paiement de la balance due par la dite corporation en vertu de l'Acte du

parlement du Canada, 49 Vic., chap. 33, intitulé: "Acte à l'effet de libérer la corporation de la ville de Cobourg", et de tout intérêt actuellement impayé sur cette balance. Pourvu toujours que l'une des conditions de telle décharge soit que la dite corporation abandonnera toutes réclamations qu'elle a au sujet du chemin de Port Hope au Lac Rice, soit en ce qui concerne la perception des péages ou en toute autre manière.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lue pour la seconde fois, et adoptée.

M. Foster présente alors un bill (No. 153) pour exonérer la corporation de la ville de Cobourg,—lequel est lu pour les première et seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Sur motion de M. Taylor, le dixième rapport du comité mixte des impressions du parlement, présenté ce jour, est adopté.

Sur motion de M. Taylor, le neuvième rapport du comité mixte des impressions du parlement est adopté, sauf le paragraphe suivant, pour lequel la règle 94 est suspendue:

76. Réponse à Adresse (du Sénat)—Copie du rapport adressé au ministre des Travaux Public par les commissaires sur les inondations du fleuve Saint-Laurent qui sera imprimé (sans les plans) pour l'usage des députés.

M. Carling soumet à la Chambre,—Statistiques criminelles pour 1887.

Un message est reçu du Sénat, informant cette Chambre que leurs Honneurs ont adopté l'adresse des Communes à Sa Majesté la Reine, au sujet des limites ouest, nord et est de la province de l'Ontario, en remplissant le blanc avec les mots "le Sénat et".

Et aussi,—Qu'ils ont passé une adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant respectueusement Son Excellence de transmettre à Sa Majesté la Reine l'adresse relative aux limites ouest, nord et est de la province de l'Ontario, et demandant le concours de cette Chambre à cette adresse.

Sur motion de Sir Hector Langevin, l'adresse à Son Excellence le Gouverneur Général est adoptée en remplissant le blanc avec les mots "et les Communes."—et il est ordonné d'envoyer un message au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les amendements faits par cette Chambre au bill (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Terres Fédérales," sans modification.

Sur motion de Sir John A. Macdonald, il est Résolu,—Que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à demain à 11 A.M.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à 11 A.M., demain.

JOSEPH ALDRIC OUIMET,  
*Orateur.*

No. 64.

OTTAWA, MERCREDI, 1ER MAI 1889.

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA:

Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A SENECAI, Surintendant des Impressions

1889

## No. 65.

## PROCES VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

---

 OTTAWA, JEUDI, 2 MAI 1889.
 

---

## PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendements, savoir :—

Bill (No 144) concernant les subventions aux steamers océaniques.

Bill (No 147) pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin, 1889, et le 30 juin, 1890, et pour autres fins se rattachant au service public.

Bill (No 148) autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Bill No (150) modifiant l'acte concernant les juges des cours provinciales, chapitre 138 des Statuts Révisés.

Bill (No 151) concernant un arrangement y mentionné avec la Cie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan.

Bill (No 152) autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer.

Bill No (153) pour exonérer la corporation de la ville de Cobourg.

Sir Adolphe Caron présente les réponses suivantes :—

Réponse à ordre du 1er écoulé—Copie de toutes requêtes, correspondance et documents relatifs à la prolongation, à travers le terrain des fortifications de la cité de Québec, de la rue McMahon jusqu'à la rue d'Aiguillon.

Réponse à ordre du 18 mars, dernier—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les officiers ou soldats du 15ème bataillon, demandant de l'aide pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Belleville, et des rapports adressés au gouvernement touchant l'à propos de donner l'aide demandée.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur-Général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent au Sénat, où il plaît à Son Excellence de sanctionner les bills suivants au nom de Sa Majesté, savoir :—

Acte constituant en corporation la Cour suprême de l'Ordre indépendant des Forestiers.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Union.

Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires.

Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell.

Acte pour faire droit à William-Henry Middleton.

Acte pour faire droit à Arthur Wand.

Acte pour faire droit à William Gordon Lowry.

Acte ayant pour objet de modifier de nouveau les différents actes relatifs au Bureau de commerce de la cité de Toronto.

Acte modifiant l'Acte des procès sommaires.

Acte concernant le havre de Belleville, dans la province d'Ontario.

Acte modifiant le Statut révisé concernant l'intérêt.

Acte modifiant l'Acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés.

Acte à l'effet de prévenir la fraude dans la fourniture du lait aux fromageries, beurreries et manufactures de lait condensé.

Acte concernant un prêt y mentionné fait à certains immigrants mennonites.

Acte concernant les expropriations de terrains.

Acte modifiant "l'Acte des Postes," chapitre trente-cinq des Statuts révisés du Canada.

Acte autorisant l'octroi de pensions aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de jonction du Nord-Ouest et du Lac des Bois.

Acte modifiant "l'Acte des convictions sommaires," chapitre cent soixante-dix-huit des Statuts révisés, et l'acte qui le modifie.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte du Revenu de l'intérieur, chapitre trente-quatre des Statuts révisés.

Acte modifiant de nouveau "l'Acte d'inspection générale," chapitre quatre-vingt-dix-neuf des Statuts révisés.

Acte à l'effet d'étendre les dispositions de l'Acte d'extradition.

Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur, chapitre soixante-deux des Statuts révisés.

Acte modifiant l'Acte des inspecteurs-mesureurs, chapitre cent trois des Statuts révisés.

Acte modifiant de nouveau "l'Acte des douanes," chapitre trente-deux des Statuts révisés.

Acte modifiant de nouveau les Statuts révisés, chapitre cinq, concernant le cens électoral.

Acte à l'effet de modifier de nouveau "l'Acte des terres fédérales."

Acte à l'effet de prévenir et supprimer les coalitions formées pour gêner le commerce.

Acte relatif aux connaissements.

Acte modifiant le Statut révisé concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest.

Acte concernant les subventions aux steamers trans-océaniques.

Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre cent trente-huit, concernant les juges des cours provinciales.

Acte concernant une certaine convention y mentionnée avec la Compagnie de chemin de fer et de vapeur de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan.

Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer.

Acte à l'effet de décharger la corporation de la ville de Cobourg.

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur Général comme suit :

"QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

“ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1889 et le 30e jour de juin 1890, et pour d'autres objets liés au service public, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner. ”

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill. ”

Après quoi, il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de clore la TROISIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT de la PUISSANCE par le discours suivant :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre de Communes :*

En vous déchargeant des laborieux travaux que vous a imposés la présente session du parlement, je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur le nombre de mesures importantes et utiles qui ont été le résultat de vos délibérations.

J'ai tout lieu d'espérer que l'autorisation que vous avez donnée à mon gouvernement lui permettra de conclure un arrangement pour l'établissement efficace de communications par bateaux à vapeur, avec l'Europe et l'Asie, qui auront pour effet de développer largement le commerce du Canada, en même temps que le trafic passant sur ses voies de communication.

Vous avez de nouveau libéralement pourvu à l'extension des voies ferrées du Canada et à l'accroissement de leur efficacité.

L'acte relatif au cens électoral sera, je crois, une importante amélioration et aura pour effet d'apporter plus de certitude et d'économie dans l'application de cette partie de la loi.

La mesure par laquelle le système des procès expéditifs des criminels a été étendu aux provinces maritimes deviendra, sans aucun doute, une importante addition à notre procédure criminelle.

Il est agréable de constater que votre adresse relative aux frontières d'Ontario conduira à un prompt règlement de la principale question restée pendant jusqu'à présent contre cette province et le Canada, et qu'elle sera résolue d'une manière satisfaisante pour tous les intéressés.

L'amendement apporté à la loi relative aux droits d'auteurs aura, il faut l'espérer, l'effet de faire disparaître les inconvénients contre lesquels les imprimeurs et éditeurs du Canada ont eu à lutter depuis quelques années, sans commettre d'injustice envers les auteurs canadiens ou ceux des autres pays.

Vous avez pourvu à une plus grande efficacité et à l'économie dans le service postal, donné de plus amples facilités pour l'établissement de nos terres dans les territoires du Nord-Ouest, et augmenté la protection de la vie et la propriété sur nos navires.

Beaucoup d'autres mesures, quoique d'une importance moindres, seront néanmoins d'une grande utilité dans la conduite des affaires administratives.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Vous avez libéralement pourvu aux divers besoins du service public.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

En me séparant de vous, je vous félicite de la prospérité qui se manifeste dans toutes les parties du Canada, ainsi que de l'augmentation du revenu, qui promet de suffire amplement aux crédits votés pour l'année.

J'espère sincèrement que pendant la saison qui s'ouvre, les travaux de notre population seront bénis de la Divine Providence, et que lorsque j'aurai à vous réunir de nouveau, je pourrai renouveler les félicitations que je vous ai déjà exprimées sur le bien-être et les progrès marqués du Canada.

Le parlement du Canada est alors prorogé jusqu'à mardi, le 11 juin prochain.

JOSEPH ALDRIC OUMET,

*Orateur.*

---

**No. 65.**

---

OTTAWA, JEUDI, 2 MAI 1889.

---

---

3e Session, 6e Parlement, 52 Victoria, 1889.

---

---

**PROCÈS - VERBAUX**

DE LA

---

CHAMBRE DES COMMUNES.

---

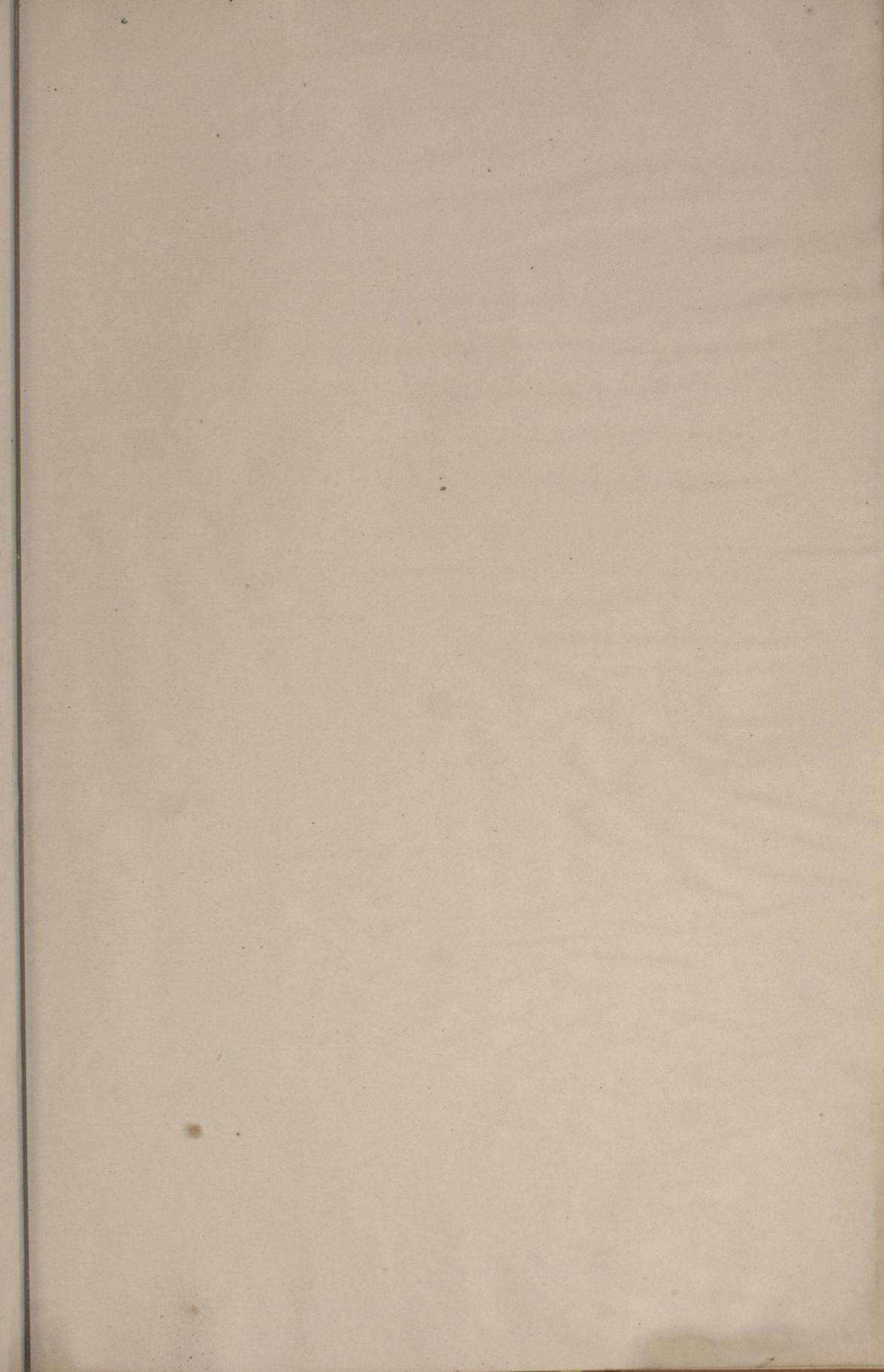
---

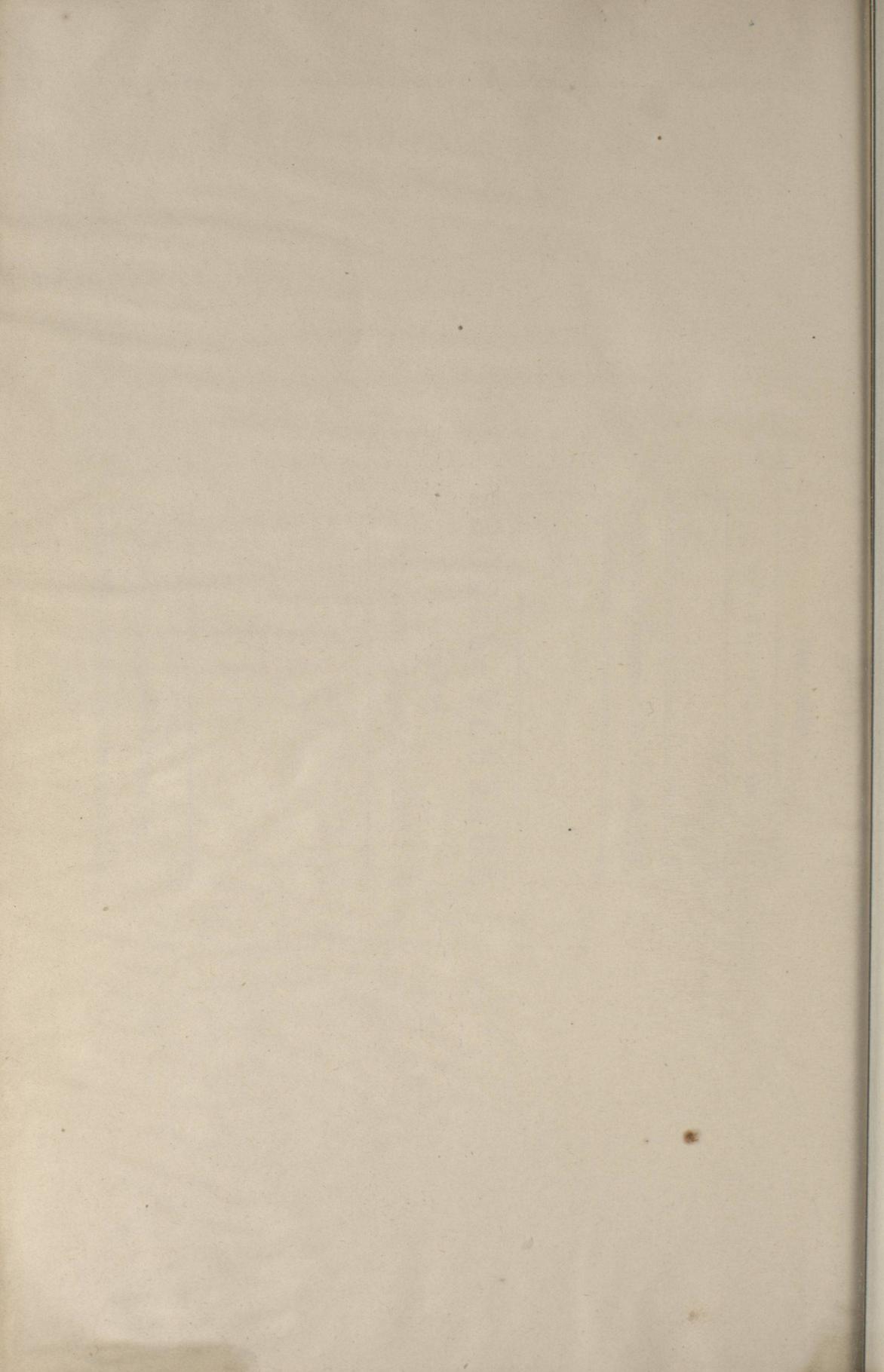
OTTAWA:

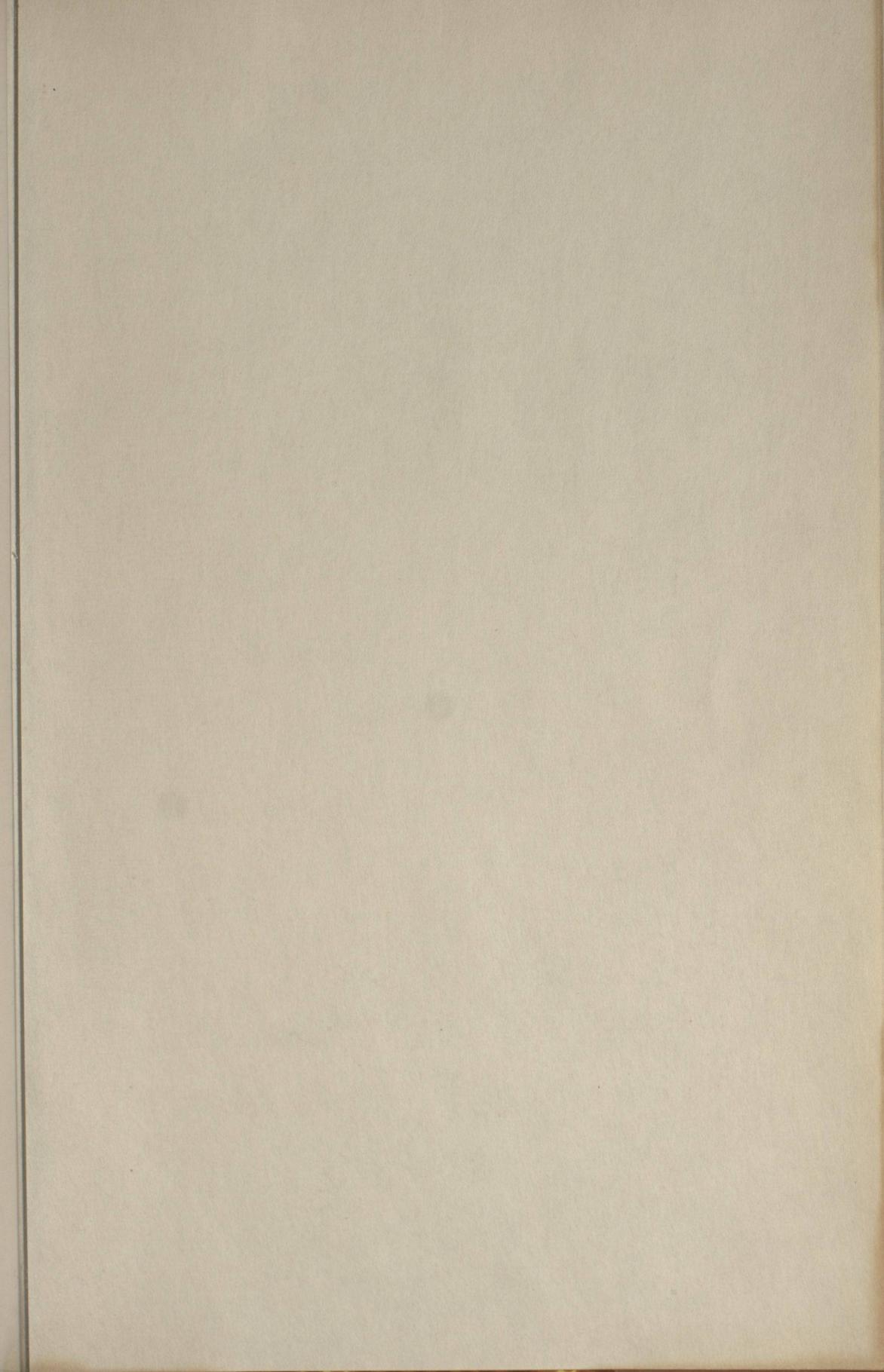
Pour l'Imprimeur de la Reine, etc.

A. BENOËT, Surintendant des Impressions

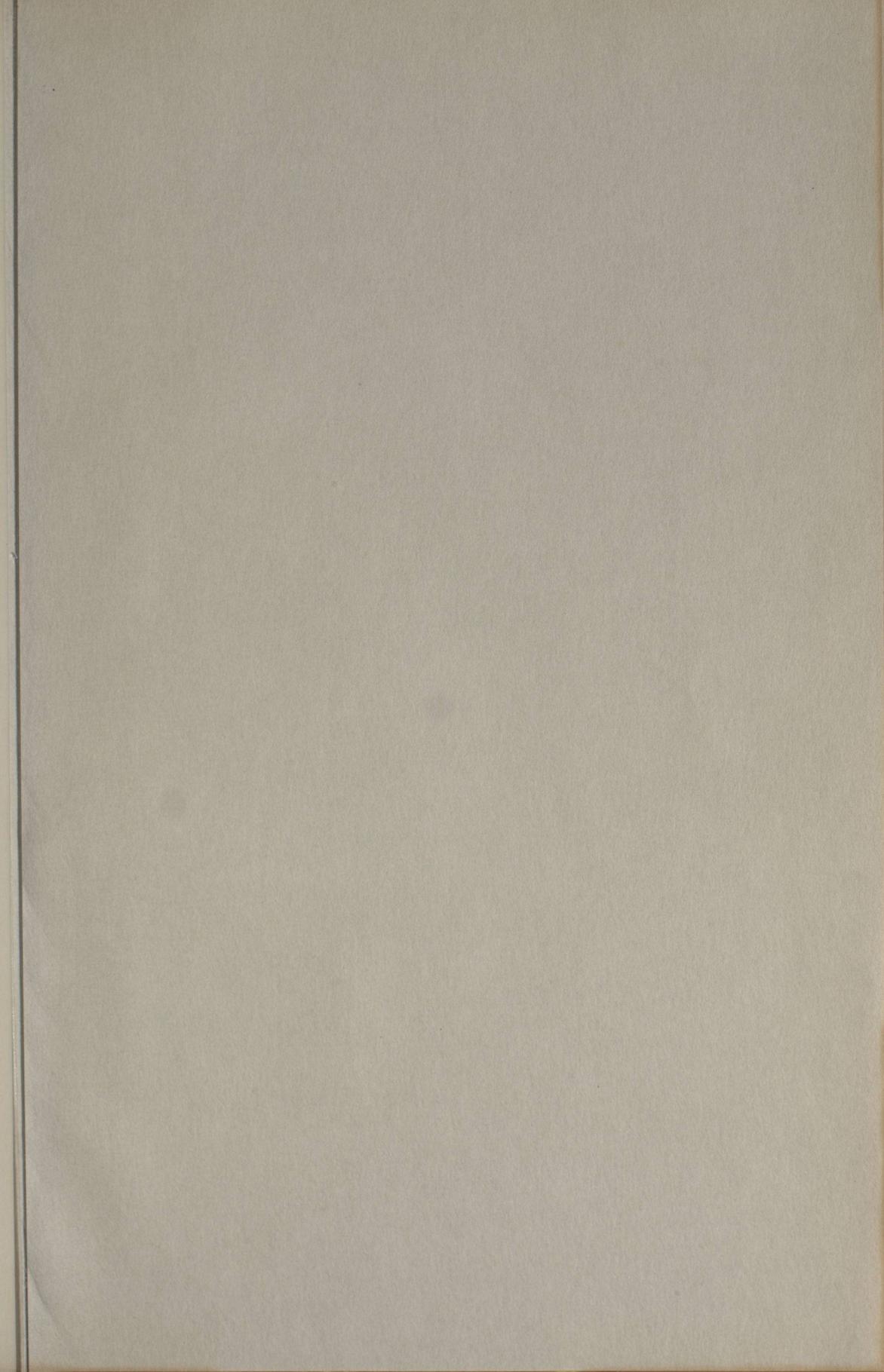
1889.

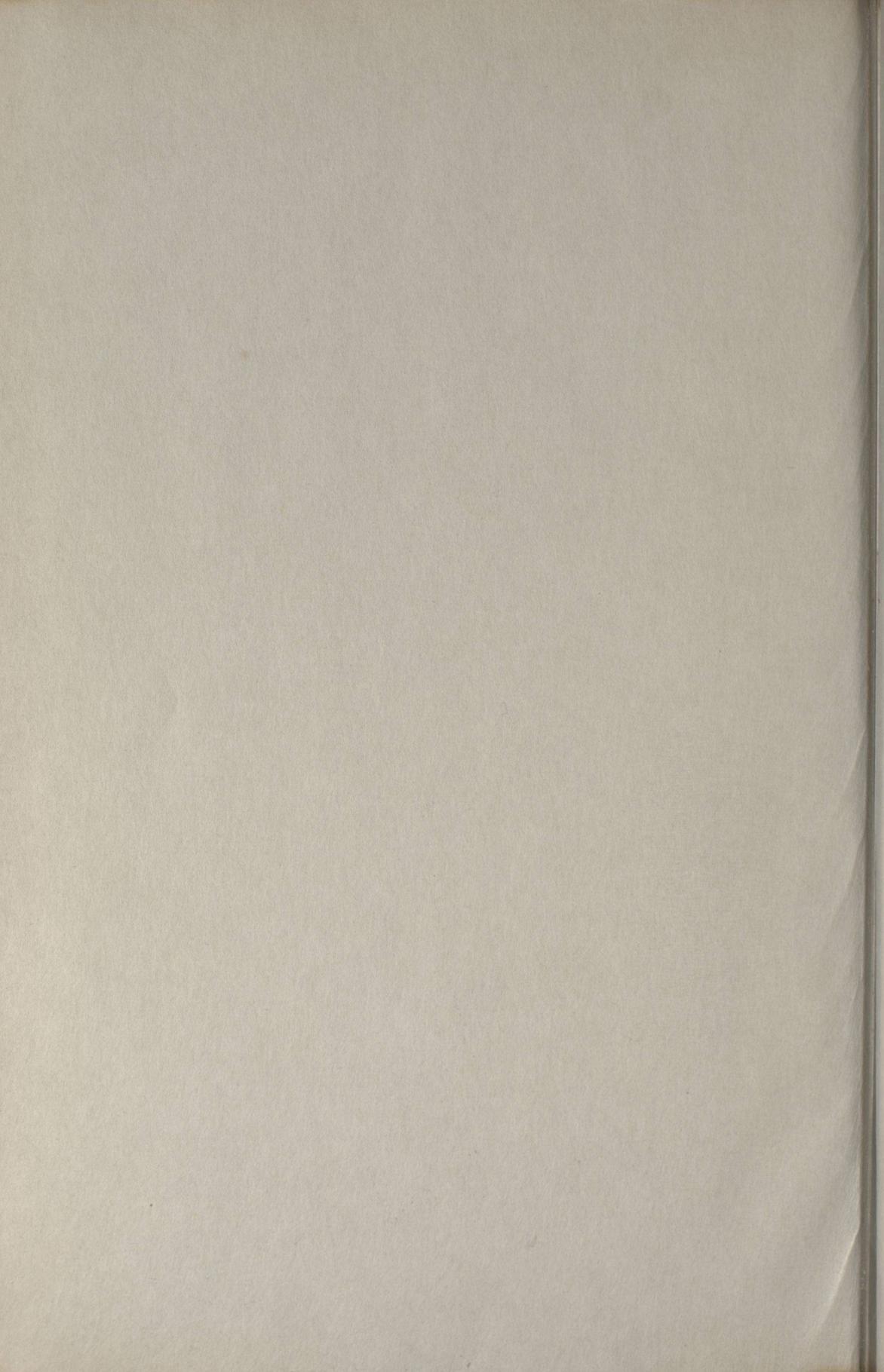












Wells per  
Marpell's Press Co-operative  
Gardenvale

